


BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIII
E
15
NAPOLI





HISTOIRE
DES
CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE
S. JEAN DE JERUSALEM,
APPELLEZ DEPUIS
LES CHEVALIERS DE RHODES,
ET AUJOURD'HUI
LES CHEVALIERS DE MALTE.

Par M. l'Abbé DE VERTOT, *de l'Academie des Belles Lettres.*

TOME SECOND.



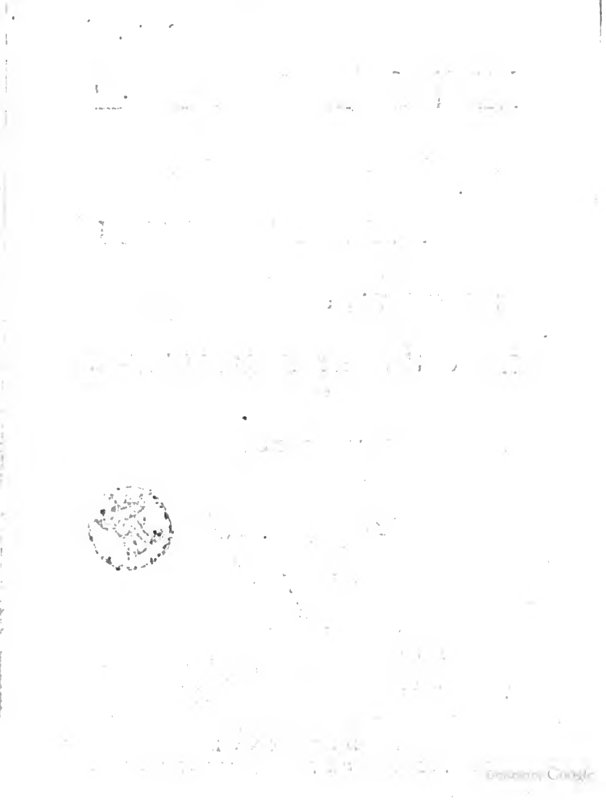


A PARIS,

Chez ROLLIN, à la descente du Pont S. Michel, Quai des Augustins, au Lion d'Or.
QUILLAU Pere & Fils, Imp. Jur. Lib. de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.
DESAINT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. XXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





HISTOIRE
DES
CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE
SAINT JEAN DE JERUSALEM,
APPELLEZ DEPUIS
CHEVALIERS DE RHODES,
ET AUJOURD'HUI
CHEVALIERS DE MALTE.

LIVRE CINQUIÉME.



LA conquête de l'Isle de Rhodes, & la dépouille des grands biens des Templiers éleverent l'Ordre Militaire de Saint Jean à un degré de grandeur comparable à celui de plusieurs Souverains de l'Europe. Parmi les differentes Isles

Sporades, celle de Rhodes tenoit le premier rang; soit par la fertilité de son terroir, soit par la sureté de ses Ports & de ses Rades qui y attiroient de tous côtez le commerce & l'abondance. D'ailleurs depuis que les Chevaliers s'en étoient rendus maîtres, il en sortoit tour à tour des Galeres & des Vaisseaux bien armez qui donnoient la chasse aux Pirates; & les Chevaliers qui commandoient ces escadres s'enrichissoient des prises qu'ils faisoient continuellement sur les Infideles.

Mais ces differentes sources de richesses si avantageuses dans un Etat purement seculier, affoiblirent insensiblement un Ordre Religieux. Sa puissance temporelle poussée trop loin, causa depuis sa foiblesse; & les grands biens, sur tout des particuliers, introduisirent parmi les plus jeunes Chevaliers le luxe, la molesse, & les plaisirs.

Ces Religieux Militaires au retour de leurs caravanes & de leurs courses consumoient dans le jeu, & souvent dans la débauche les biens qu'ils avoient acquis à la guerre, & qu'ils auroient dû par leur profession remettre au commun Tresor de l'Ordre. En vain d'anciens Commandeurs élevez dans des mœurs austeres, & dans une pratique exacte de leur regle, leur representoient que par une semblable conduite les Templiers venoient de se perdre: à peine cette jeunesse effrenée & fiere de la réputation qu'elle acqueroit tous les jours dans les combats, daignoit faire attention à un exemple si terrible & si récent: ces jeunes gens indociles se flatoient qu'on devoit trouver dans leur valeur toutes les vertus de leur état; & ce qui

étoit de plus déplorable, c'eſt que le Grand Maître lui-même par ſon exemple ſembloit autoriſer un ſi étrange changement dans les mœurs de ſon Ordre.

Villaret ébloui de la gloire qu'il venoit d'acquerir par ſes conquêtes, ne put ſoutenir une fortune trop favorable; il ſe preſſa de jouir du fruit de ſes travaux; & toujours environné d'une troupe de flateurs, il paſſoit ſes jours dans une indigne oiſiveté; ſa table étoit ſervie avec autant de délicateſſe * que de profuſion; il falloit au travers des périls de la mer lui aller chercher des mets exquis, & les vins les plus délicieux: & pour fournir à ſon luxe & à ſa dépenſe, il s'appliquoit les revenus des Commanderies vacantes, ou, au préjudice des plus anciens Chevaliers, il en faiſoit la récompenſe de ſes favoris & des miniſtres de ſes plaiſirs. A l'égard des autres Chevaliers, il affectoit de ſe rendre d'un accès difficile; & s'il leur accordoit quelque audience, c'étoit toujours d'une maniere bruſque & hautaine. La voye des remontrances étoit fermée aux plus juſtes plaintes, & il ne ſortoit gueres de Chevaliers de ſon Palais qu'avec une indignation ſecrete.

Ce qui augmentoit le mécontentement du Corps de la Religion, c'eſt qu'il négligeoit d'en acquitter les dettes; & on ſe plaignoit même qu'il laiſſoit manquer la Maiſon Chef d'Ordre de ſa ſubſiſtance

* Deſciverat à priſtina virtute Hoſpitalatiorum Equitum princeps Villaretus, captâque Rhodo, non ad proferendum Chriſti cultum in Syriam extulerat mentem, ſed in delicias abjecerat: prætеritiſque inſoleſcens victoriis, intentuſque privatæ rei, publicas curas ſpernebat: quocirca Equites, communicato inter ſe conſilio, eum opprimere ex inſidiis adorti ſunt. *Rainaldi ad ann.* 1317, *n.* 35.

FOULQUES DE VILLARET.

& de ſon néceſſaire. En vain les plus anciens Commandeurs lui repreſenterent que l'Ordre n'avoit jamais été plus riche, ni l'entretien des Religieux plus négligé; l'imperieux Grand Maître recevoit ces remontrances comme des injures : ſa conduite, ſes manieres, la forme qu'il vouloit introduire dans le Gouvernement étoient d'un Souverain abſolu, & il ſembloit qu'il ne diſtinguât pas les Chevaliers, des habitans de l'Iſle & des autres ſujets de la Religion. Mais il avoit en tête un grand corps de nobleſſe : pluſieurs même de ces Chevaliers tirez des premieres Maiſons de la Chrétienté, & élevez dans des principes républicains, vouloient bien ſe ſoumettre à une autorité fondée ſur les Loix; mais ils étoient incapables de ſouffrir un odieux deſpotiſme.

La voye des remontrances particulieres n'ayant pas réuſſi auprès d'un Chef ſi fier & ſi hautain, les Chevaliers qui prétendoient en avoir reçu quelque injuſtice, eurent recours à une procedure réguliere. Le Grand Maître à leur requeſte fut ſommé juridiquement de ſe trouver au Conſeil pour y rendre compte de ſon adminiſtration : il en rejetta la ſignification avec mépris. Les mécontens ne ſe rebuterent point : ils s'aſſemblerent ſecretement pour déliberer ſur le parti qu'ils avoient à prendre : Frere Maurice de Pagnac, ſous prétexte de délivrer l'Ordre d'une domination tyrannique, s'étoit mis à leur tête. C'étoit un ancien Commandeur, pieux, exact dans l'obſervation de ſa regle ; mais d'un zele amer, & qui de ſa régularité ſe faiſoit une eſpece de droit de condamner tous les Chevaliers qu'il ne croyoit


FRERE MAURICE DE PAGNAC
NAPOLI

pas aussi dévots que lui. Ce Commandeur naturellement dur & infléxible, & qui d'ailleurs dans la révolution qu'il méditoit, vrai-semblablement avoit ses vûes particulieres, représenta à ses Confreres qu'après avoir eu recours inutilement à la voye des requestes & à l'autorité des Loix, ils alloient infailliblement tomber sous une tyrannie déclarée, à moins que par une courageuse résolution ils ne se déterminassent à arrêter eux-mêmes le Grand Maître; que cette entreprise toute hardie & toute extraordinaire qu'elle pouvoit paroître, si elle avoit un heureux succès, seroit infailliblement approuvée par les Chevaliers mêmes les plus indifferens, & que s'ils étoient une fois maîtres de sa personne, on le traduiroit devant le Conseil, où on lui feroit son procès. Ce projet, quoique rempli de violence, n'en fut que plus agréable à des gens aigris & passionnez; mais l'execution n'étoit pas sans de grandes difficultez. Les principaux Commandeurs & les plus sages, quoique mécontens du Gouvernement, n'avoient point encore pris de parti dans ces differends; d'ailleurs le Grand Maître, outre sa maison qui étoit nombreuse, ne sortoit jamais en public qu'environné de ses créatures & de certains flateurs, qui, sans s'embarasser de ce qui est juste ou injuste, s'attachent aveuglément à l'auteur & à la source des graces.

Les mécontens pour le surprendre dans un temps où il seroit moins accompagné, tâcherent de corrompre à prix d'argent un de ses Valets de Chambre, & ils lui offrirent une grosse somme pour leur faciliter de nuit l'entrée dans son appartement;

FOULQUES DE VILLARET.

mais le domestique fidele à son maître l'avertit aussi-tôt des propositions qu'on lui avoit faites, & pour faire valoir son zele & sa fidelité, il exagera le nombre des conjurez, & le péril où il étoit d'être arrêté. Le Grand Maître craignant qu'il n'y eût pas de sureté pour lui dans la Ville, en sortit sous prétexte d'une partie de chasse, gagna en diligence le Château de Lindo, dont il s'empara. Ce Château est situé sur une Montagne au côté oriental de l'Isle, environ à sept milles de la Ville de Rhodes. Outre un bon Port qui est au pied de ce Château, on trouve encore au Septentrion une grande baye dont le fond est net, ferme & sabloneux, & un peu plus loin il y a un endroit appellé Triande, ou le canton des Serpens, au-dessous duquel on trouve une fort bonne rade, où les Vaisseaux sont à l'abri des vents d'Orient & de Sud-est. Villaret s'étant rendu maître de ce Château, y fit entrer des troupes & des vivres, en même temps que des Galeres par ses ordres étoient dans le Port toujours armées, & prêtes pour le recevoir s'il étoit trop pressé par ses ennemis; & pour arrêter les procedures qu'on avoit commencées contre lui, il fit signifier au Conseil qu'il appelloit au Saint Siege de tout ce qu'on pourroit statuer en son absence contre sa personne & contre sa dignité.

Mais sa fuite, & sur-tout la maniere dont de sa seule autorité il s'étoit emparé d'une Place forte, & des Galeres qui appartenoient à tout l'Ordre; les Troupes qu'il avoit jettées dans cette Place; celles qu'il levoit actuellement dans l'Isle, & les provisions de guerre qu'il amassoit de tous côtez, tout

cela aigrit si fort les esprits, que la plûpart des Chevaliers les plus moderez, & qui ne s'étoient point encore déclarez, se joignirent aux mécontens. Ce fut comme une conspiration générale contre ce Grand Maître : tout le monde crioit au Tyran, & malgré son appel au Saint Siege, la plûpart des Chevaliers assemblez tumultuairement, le déposerent, élurent en sa place Maurice de Pagnac; & par cette élection précipitée on vit un schisme funeste s'élever dans cet Ordre.

FOULQUES DE VILLARET.

Les Chevaliers les plus désinteressez crurent en devoir avertir le Pape Jean XXII. successeur de Clement. On avoit déja prévenu ce Pontife sur le mauvais usage que Villaret faisoit des biens de l'Ordre, & sur-tout au sujet de la négligence qu'il apportoit à acquitter le principal & les interests de l'argent qu'il avoit emprunté pour l'entreprise de Rhodes.

Les Commandeurs étoient d'autant plus interessez dans cette négligence, que c'étoit à leurs dépens, & du fond même des Responsions qu'il avoit fallu augmenter considerablement, que l'on payoit ces interests. Le Pape avant que de rien statuer sur un évenement aussi surprenant, envoya sur les lieux en qualité de ses Commissaires, Bernard de Moreze, Prieur de Saint Caprais, & Bosolo son Chapelain, pour informer de la verité de ce qui s'étoit passé dans cette émotion.

L'instruction de ces Commissaires portoit que sitôt qu'ils seroient arrivez à Rhodes, ils suspendissent le pouvoir des deux Grands Maîtres, & qu'ils leur intimassent un ordre exprès du Saint Siege de

se rendre inceſſamment l'un & l'autre à la Cour du Pape; qu'ils ſignifiaſſent en même temps à tous les Chevaliers qu'en attendant la déciſion de cette grande affaire, le Pape comme premier Superieur de l'Ordre, nommoit pour le gouverner Frere Gerard de Pins. C'étoit un ancien Chevalier de la Langue de Provence, de la même Maiſon que le Grand Maître Odon de Pins, eſtimé par ſa valeur & par ſa ſageſſe, & qui n'ayant point voulu ſe déclarer pour aucun parti, étoit également réveré de tous les deux. Le Pape par la même inſtruction ordonnoit à ces Commiſſaires de ſaiſir l'argent, les pierreries & tous les effets de Villaret, d'en dreſſer un procès verbal, & un inventaire exact & ſigné des principaux intereſſez; qu'après cette formalité préalable ils remiſſent le tout au Treſor de l'Ordre, pour être uniquement employé à ſatisfaire les Banquiers de Florence, & tous ceux qui avoient fourni l'argent néceſſaire pour la conquête de Rhodes.

Les deux Commiſſaires étant arrivez dans cette Iſle s'acquitterent avec beaucoup d'exactitude des ordres dont ils étoient porteurs. Ils citerent les deux prétendans à la Cour d'Avignon, & après avoir fait reconnoître le Commandeur de Pins pour Lieutenant Général de la Grande Maîtriſe, ils lui firent part d'un ordre particulier qu'ils avoient du Pape, & qui concernoit la Grande Commanderie de l'Iſle de Chypre: ce Benefice, par l'étendue de ſon territoire, ſa Juriſdiction & la richeſſe de ſes revenus étoit moins une ſimple Commanderie, qu'une Principauté. Le Château & le Bourg de Coloſſe

Colosse étoit le chef-lieu de cette Seigneurie, qui comprenoit plusieurs villages avec le Château, & le Bourg de Curias, appellé autrement Episcopia, & qui avoit servi autrefois de résidence à d'anciens Rois de cette Isle. Villaret par reconnoissance des soins que Frere Albert l'Allemand de Chateaunoir avoit pris pour le recouvrement des biens des Templiers, l'avoit gratifié de cette riche Commanderie, la dignité, après la Grande Maîtrise, la plus considerable que l'Ordre eût dans tout l'Orient. On s'étoit plaint au Pape que le Grand Maître, pour favoriser le Commandeur l'Allemand, ne l'avoit taxée qu'à trente mille besans d'or de responsion par an, quoique tous les Commandeurs précedens en eussent payé soixante mille, monnoye d'or évaluée à vingt-un sols trois deniers pour besant : ce qui doit faire comprendre le revenu de cette riche Commanderie. Le Pape consentoit que le Lieutenant de Pins laissât le Commandeur en possession de cette dignité, à condition qu'il en payât au Tresor de l'Ordre la même redevance de soixante mille besans. Mais s'il en faisoit difficulté, il ordonnoit qu'à son refus on adjugeât cette Commanderie à celui des plus anciens Chevaliers qui se soumettroit de payer exactement la responsion sur l'ancien pied.

Cependant les deux Grands Maîtres, en execution des ordres du Pape, se mirent en chemin pour se rendre à Avignon. Villaret fut reçu dans tous les lieux où il passa, & sur-tout par Robert Roi de Sicile, comme un grand Capitaine, & avec tout l'accueil que méritoit sa réputation : tout le monde

s'interessoit dans sa disgrace. Il ne fut pas moins bien traité à Rome: Pagnac son rival & son concurrent s'apperçut bien que le changement de théâtre & du lieu de la scene ne lui étoit pas favorable; qu'on ne parloit à la Cour du Pape que de la valeur & des conquêtes de Villaret, au lieu qu'il étoit regardé comme un rebelle, & un Chef de mécontens.

Jean XXII. Le Pape donna plusieurs audiences à l'un & à l'autre, soit en particulier ou en plein Consistoire. Les plus celebres Avocats de la Cour d'Avignon furent chargez de cette grande affaire. Edouard Dupont, fameux Jurisconsulte, parla en faveur de l'élection de Pagnac: il representa que les Chevaliers qui composoient ce qu'on appelloit à Rhodes le Couvent, ayant, suivant le droit qu'ils en avoient, & sur la persuasion où ils étoient de la vertu de Villaret, élevé ce Chevalier à la dignité de Grand Maître, ils s'étoient crus bien fondez, voyant qu'il abusoit de son pouvoir, à reprendre une autorité que cet Avocat soutint qu'on ne lui avoit remise qu'en dépôt, & que pour autant de temps qu'il en feroit un bon usage. Il faisoit sur-tout valoir le pouvoir du Conseil qui avoit concouru dans sa déposition, & qu'il faisoit envisager comme le Corps représentatif de la Religion & du Chapitre général.

L'Avocat de Villaret, après avoir parlé magnifiquement des exploits & des conquêtes de sa Partie, si glorieuses & si utiles à l'Ordre, & même à toute la Chrétienté, demandoit si sa déposition étoit la récompense qu'il en devoit attendre, & si

des mutins & des rebelles pouvoient jamais être autorisez dans une assemblée tumultueuse, & au milieu d'une sédition, à déposer leur Chef & leur Superieur, sur-tout après qu'il avoit prévenu une si téméraire entreprise par un appel au saint Siege. Et pour répondre à ce que l'Avocat de Pagnac avoit avancé au sujet de l'autorité souveraine du Conseil, comme corps représentatif du Chapitre général, il s'écrioit que la condition des Grands Maîtres seroit bien malheureuse, si chargez des soins pénibles du Gouvernement, ils n'en avoient que la fatigue & les inquiétudes, pendant que les membres du Conseil, comme d'autres Ephores, s'érigeroient en Juges séveres & en Censeurs de leur conduite. Cependant qu'on n'ignoroit pas, ajoutoit ce Jurisconsulte, que c'étoient les Grands Maîtres eux-mêmes de qui les Chevaliers tenoient les Dignitez qui donnoient entrée dans le Conseil, & s'il étoit juste que le sort des Chefs dépendît de leurs créatures, & qu'il fussent obligez de trembler devant leur propre ouvrage.

Quoi que ces raisons dans un Gouvernement Républicain eussent plus d'éclat que de solidité, cependant le Pape blessé du peu d'égard que le parti de Pagnac avoit eu pour l'appel de Villaret, penchoit secretement de son côté. Les Cardinaux, & les Courtisans sur-tout, ausquels rien n'échape des dispositions de leur maître, blâmoient hautement la précipitation avec laquelle on avoit déposé le Grand Maître. Pagnac au travers des discours qui se répandoient à ce sujet, vit bien qu'il n'obtien-

FOULQUES DE VILLARET.

droit jamais la confirmation de son élection. La crainte de la voir cassée par un Jugement solemnel, & la triste idée de retomber par là sous la puissance d'un ennemi puissant & irrité, le jetta dans une sombre mélancolie : il quitta la Cour, & se retira à Montpellier, où il tomba malade, & après y avoir langui quelques mois, il y trouva la fin de sa vie & de son ambition.

Sa mort délivra le Pape de l'embarras de prononcer juridiquement sur une affaire aussi délicate. Ce Pontife, pour conserver toujours la subordination, commença par rétablir Villaret dans toutes les fonctions de sa dignité ; mais comme il avoit remarqué beaucoup d'aigreur & d'animosité dans les esprits du parti contraire, avant que de lever la suspension que ses Commissaires avoient signifiée au Grand Maître, il étoit convenu secretement avec lui qu'après avoir repris le Gouvernement de son Ordre pendant un temps limité, il remettroit au Saint Siege, comme de lui-même, sa démission, & qu'il seroit pourvû d'un grand Prieuré, dont il jouiroit avec une indépendance entiere de son successeur, & même sans être obligé de contribuer aux charges & aux Responsions de l'Ordre : ce qui après differens changemens de Prieurez, & bien des difficultez, fut enfin entierement consommé vers l'an 1323. Villaret après son abdication se retira au Château de Teiran, qui appartenoit alors à une de ses sœurs : il y mourut quatre ans après, & en 1327. Son corps fut enterré au grand Saint Jean de Montpellier, dans un Sepulcre de marbre ; & on

lisoit au tour une Inscription * qui apprenoit sa qualité, mais sans parler de son abdication.

Pendant que l'Ordre étoit agité par des divisions, Orcan ou Urcham Gazi, fils & successeur d'Ottoman, crut la conjoncture favorable pour chasser les Chevaliers de l'Isle de Rhodes. Ce jeune Prince pendant la vie du Sultan son pere avoit eu beaucoup de part à ses conquêtes. C'étoit le plus habile de ses Généraux, & le plus sûr instrument de ses victoires. La souveraine puissance où il parvint après la mort d'Ottoman, ne fit qu'élever encore son courage. L'esprit toujours rempli de nouveaux projets de conquêtes, il passoit toutes les saisons de l'année en campagne, & dans son Camp il vivoit avec ses soldats en soldat, & comme s'ils eussent été ses freres ou ses enfans : & dans les plus grands périls il leur témoignoit une confiance qui étoit également honorable au Prince & à ses troupes. Son habileté n'étoit pas inferieure à sa valeur : peu de Souverains l'ont égalé dans l'art d'exciter des divisions entre les Princes ses voisins : il ne manquoit jamais de se déclarer pour le parti le plus foible contre le plus puissant, pour les accabler ensuite plus facilement tous les deux. Ce fut par cette politique encore plus que par la valeur de ses troupes, qu'il se rendit maître de la Mysie, de la Licaonie, de la Phrygie & de la Carie, dont il chassa la plûpart de ces petits Princes, qui avoient partagé avec Ottoman son pere les Etats du dernier

* Anno Domini M. CCC. XXVII. die scilicet 1ª Semptembris obiit nobilissimus Dominus Frater Folquetus de Villareto, Magister magni Hospitalis Sacræ Domûs Sancti Joannis-Baptistæ Hyerosolimitani, cujus anima requiescat in pace, Amen. Dic pro me Pater noster, Ave Maria.

FOULQUES DE VILLARET. Sultan Selgeucide d'Iconium, leur maître & leur Souverain.

La proximité de l'Isle de Rhodes qui n'est séparée de la Carie que par un canal assez étroit, le détermina à en tenter la conquête. Il s'en croyoit si assuré, sur les avis qu'il avoit reçus des divisions qui régnoient dans l'Ordre, qu'il résolut d'y con-
1321. duire lui-même une Colonie de Mahometans, Turcs, Arabes ou Sarrasins ; & on prétend qu'il
Giovan Villani. 118. choisit pour cela la plûpart des familles que les Chevaliers, par la conquête de Rhodes, avoient chassées de cette Isle, & qui, sous les auspices du Sultan, se flattoient d'y rentrer & de s'y rétablir. Orcan laissa les viellards, les femmes & les enfans dans la petite Isle d'Episcopia, dont en passant il s'étoit rendu maître : il tourna ensuite la proue de ses vaisseaux du côté de Rhodes. On rapporte qu'il n'avoit pas moins de quatre-vingt Flutes, Brigantins, ou vaisseaux plats de differentes grandeurs, la plûpart chargez de troupes de débarquement, dont il prétendoit se servir pour former le Siege de la ville de Rhodes.

Gerard de Pins dont nous venons de parler, & que le Pape avoit établi Lieutenant Général de tout l'Ordre, averti des desseins du Prince infidele, & qu'un si grand armement regardoit Rhodes, ne jugea pas à propos d'attendre les ennemis dans l'Isle. Malheureusement la plûpart des Galeres & des Vaisseaux de la Religion étoient en course ; il ne restoit que quatre Galeres dans le Port, avec quelques Fregates, des Flutes & des Vaisseaux marchands, ausquels heureusement se joignirent six Galeres Gé-

noiſes, qui ſe rencontrerent dans le Port de Rhodes à leur retour des côtes de la Cilicie, & de la petite Armenie où ils trafiquoient. Tout ce qu'il y avoit de Chevaliers dans l'Iſle, de ſoldats & même d'habitans capables de porter les armes, s'embarquerent ſur cette petite Flote. Le Commandeur de Pins monta la Capitane, & comme il étoit grand homme de mer, à la faveur du vent dont il ſçut profiter, il attaqua courageuſement les Turcs. Ces Infideles étoient ſuperieurs en nombre de Vaiſſeaux: ils avoient le même avantage par les troupes de débarquement dont leur Flote étoit chargée, mais c'étoient tous ſoldats peu faits aux guerres de mer. Les Chevaliers au contraire accoutumez à ce genre de combats, manœuvrerent avec tant d'habileté, qu'ils leur coulerent à fond une partie de leurs Fregates, & de leurs Vaiſſeaux plats, en prirent pluſieurs, & firent un grand nombre de priſonniers. Orcan ne fut vaincu que pour s'être crû invincible par le nombre & la valeur de ſes troupes; mais il n'en avoit fait experience que ſur terre, & il trouva en mer des ennemis dont la capacité & l'adreſſe furent ſuperieures à toutes ſes forces. Le Général de l'Ordre, après avoir diſſipé cette Flote, fit une deſcente dans l'Iſle d'Epiſcopia, où nous venons de dire qu'Orcan avoit débarqué un grand nombre de familles Turques, qu'il deſtinoit pour peupler l'Iſle de Rhodes. Le Général Chrétien pour couper la racine de cette guerre, & ôter à ces Infideles, anciens habitans de Rhodes, l'eſperance de s'y rétablir, fit paſſer au fil de l'épée tous ceux qu'il trouva en défenſe, & on vendit par ſon ordre

FOULQUES DE VILLARET.

pour esclaves les vieillards, les femmes & les enfans.

Comme la Grande Maîtrise étoit vacante par l'abdication de Villaret, le Pape convoqua à Avignon & dans son Palais, les Prieurs & les Chevaliers qui se trouverent à sa Cour ou dans les Provinces voisines d'Avignon ; & après qu'ils furent arrivez, ils les exhorta à la concorde, & à sacrifier leurs ressentimens particuliers au bien général de la Religion. Tous ces Chevaliers s'enfermerent ensuite dans une espece de conclave pour proceder à l'élection d'un nouveau Grand Maître, & après l'invocation du Saint Esprit, & une mûre déliberation, le choix de l'Assemblée tomba sur Frere HELION DE VILLENEUVE, que le Pape favorisoit ouvertement, & dont la recommandation, peu differente d'un ordre, influa beaucoup dans cette élection, qu'il confirma depuis par une Bulle autentique en datte de l'an 1323 : d'autres prétendent que cette confirmation fut une pure nomination, émanée de la seule autorité du Pape.

HELION DE VILLENEUVE.

1323.

Le nouveau Grand Maître n'en fut pas ingrat, & pour en marquer sa reconnoissance à ce Pontife,

1324. il lui vendit des maisons que l'Ordre possedoit dans la Ville de Cahors, & de grandes terres situées aux environs, dont le Pape, originaire de cette Ville, fit l'acquisition en faveur de sa famille qu'il vouloit tirer de l'obscurité où elle se trouvoit ensevelie. Son pere appellé Arnaud d'Ossa ou Deusse, n'étoit qu'un pauvre Savetier. Le mérite de son fils, & sa capacité extraordinaire dans le Droit Civil & Canon, le fit parvenir à la dignité de Cardinal. Cette dignité ne lui fit point oublier la bassesse de sa naissance ;


FRERE ELIE DE VILLENEUVE VINTCINQUIEME GR. MAITRE

HELION DE VILLENEUVE.

ſance ; il vivoit avec les autres Cardinaux comme avec ſes maîtres ; ſobre, frugal, modeſte, ce n'étoit preſqu'à ſon habillement qu'on s'appercevoit d'une dignité qui paroiſſoit lui être tout à fait indifferente. Tel étoit ce Cardinal à la mort de Clement V. les Cardinaux furent deux ans ſans pouvoir convenir du ſujet qu'ils éliroient pour Pape. Ils s'étoient d'abord aſſemblez à Carpentras ; mais les Cardinaux d'Aquitaine ennuyez de la longueur du Conclave, y ayant fait mettre le feu par leurs domeſtiques, ils ſe diſperſerent ; & depuis ils n'avoient pû ſe raſſembler. Philippe, Comte de Poitiers, frere de Louis le Hutin Roi de France, en ayant attiré à Lion par adreſſe & ſous differens prétexte juſqu'à vingt-trois, il les engagea à s'enfermer dans un Conclave. Mais comme les factions étoient toujours également vives, & qu'ils ne pouvoient s'accorder, ils convinrent enfin, ſi on en croit Villani & Saint Antonin, de s'en remettre par voye de compromis à la nomination ſeule que le Cardinal d'Oſſa feroit d'un Pape ; perſuadez qu'un ſi homme de bien, ſi déſintereſſé, & qui au milieu de toutes les cabales s'étoit toujours montré neutre, ne pourroit faire qu'un bon choix. Mais les prétendans & les chefs de parti furent bien étonnez lorſque ce Cardinal, en vertu du pouvoir qu'on lui avoit déferé délire le Pape, ſe nomma lui-même, & que d'une voix claire, forte & intelligible, il prononça ces mots : C'eſt moi qui ſuis Pape : *Ego ſum Papa.* Cependant comme le compromis étoit revêtu de toutes les formalitez requiſes, il fallut le reconnoître, & il prit à la cérémonie de-

HELION DE VILLENEUVE.

ſon couronnement le nom de Jean XXII. C'eſt ainſi que les Hiſtoriens que je viens de citer rapportent cet évenement, quoique l'Empereur Louis de Baviere ſon ennemi, & les Partiſans de ce Prince, dans les écrits qu'ils publierent depuis avec tant d'aigreur contre ce Pontife, ne lui ayent jamais reproché ce tour d'une ambition ſi rafinée.

Le Grand Maître étoit trop attaché à ce Pontife pour quitter ſi-tôt ſa Cour. Il y reſta, ou aux environs, près de quatre ans. Pendant ce temps-là, pour remedier aux abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre, il convoqua un Chapitre général à Montpellier. Il faut convenir que le Grand Maître Villaret avoit encore fait moins de tort à l'Ordre par ſes diſſipations, que par le relâchement dans la diſcipline réguliere. Depuis l'union des grands biens des Templiers à l'Ordre de Saint Jean, la plûpart des Chevaliers ſe trouvoient revêtus de Commanderies. Ces nouveaux Commandeurs, & ſur-tout ceux qui demeuroient en Europe, attachez à découvrir les anciens biens des Templiers, ou à les faire valoir, à la faveur des diviſions qui regnoient alors dans cet Ordre, ſe diſpenſoient de réſider à Rhodes, & même de l'obéiſſance qu'ils devoient au Grand Maître & au Conſeil. La plûpart s'attachoient ou à la Cour du Pape, ou à celle de leurs Souverains particuliers; & ces mauvais Religieux recherchoient la protection des Princes ſéculiers, pour s'en faire un ſecours & une protection contre les ordres de leurs Superieurs légitimes, & pour ſe diſpenſer ſur-tout de réſider à Rhodes, & dans la Maiſon chef d'Ordre, qui leur paroiſſoit un veritable éxil.

Le Chapitre qui voyoit avec douleur qu'un Ordre militaire fondé & établi dans la Terre ſainte & dans l'Orient, ſe trouvoit diſperſé & comme enſeveli dans les differentes Commanderies de l'Europe, pour en tirer les Chevaliers, & les rappeller à leur Maiſon principale, déclara incapables de toutes Dignitez de l'Ordre ceux qui n'y auroient pas fait un certain nombre d'années de réſidence actuelle : il falloit même que pendant cette réſidence ils euſſent ſervi dans les guerres & ſur les vaiſſeaux de la Religion. A l'égard des Grands-Croix & des Chevaliers qui étoient revêtus des principales Dignitez de l'Ordre, le Chapitre nomma huit Baillis Conventuels, qui en cette qualité devoient entrer dans le Conſeil, & dont le Grand Maître étoit le Chef & le Preſident né. Cependant il n'y avoit qu'une voix de plus que chaque Conſeiller ou Pillier, comme on les appelle encore aujourd'hui. Par cette nomination ces Baillis étoient obligez de réſider à Rhodes.

On prétend que ce fut dans ce même Chapitre qu'on diviſa le corps de l'Ordre en differentes Langues ou Nations, & qu'on attacha à chaque Langue des Dignitez particulieres, & les Commanderies de chaque Nation : & ces Commanderies furent encore partagées entre les Prieurez d'où elles dépendoient. Il fut auſſi arrêté que les Grands Maître auroient tous les dix ans dans chaque Prieuré 1329. la nomination de deux Commanderies vacantes, par préference au cours de chaque Langue, qui commençoit à s'établir, & que chaque Prieur, après que la Langue ſeroit remplie, pourroit nom-

HELION DE VILLENEUVE.

mer une fois en cinq ans à une Commanderie vacante dans son Prieuré, pourvû qu'il y eût fait les amélioriſſemens néceſſaires, & qu'il ne dût rien au commun Treſor de ſes Reſponſions particulieres, comme on le verra dans le traité du Gouvernement de cet Ordre, qu'on trouvera dans le dernier tome de cet Ouvrage.

Le Grand Maître après la concluſion de ce Chapitre ſe diſpoſoit à partir pour Rhodes, & il étoit déja arrivé à Marſeille où il devoit s'embarquer, lorſqu'il y fut retenu par une longue & dangereuſe maladie, qui dura près de deux ans, ainſi que nous
1332. l'apprenons par une Lettre du Pape de l'an 16 de ſon Pontificat. Enfin ce Grand Maître ayant recouvré ſes forces, s'embarqua avec un grand nombre de Chevaliers, & arriva heureuſement à Rhodes vers l'an 1332.

Cette Iſle par les diviſions qui s'y étoient élevées, & par le long ſéjour que les Grands Maîtres avoient fait en France, étoit bien déchue de ſa puiſſance & de ſa force. La plûpart des Commandeurs, ſous differens prétextes, s'étoient retirez dans leurs pays & dans leurs Commanderies. Le défaut de ſolde faiſoit que la garniſon de la Ville étoit fort diminuée, & on trouvoit des brêches en differens endroits des murailles. Le Grand Maître ne fut pas plutôt débarqué qu'il fit lui-même une viſite exacte de tous les dehors de la Place; il fit réparer les endroits qui en avoient beſoin, & la Ville & l'Iſle entiere lui fut redevable d'un baſtion ou d'un boullevard qu'il fit conſtruire à ſes dépens à la tête d'un Faubourg. Ce Prince à cette précau-

tion ajouta celle d'nne garnison nombreuse, qu'il entretint toujours de ses propres deniers, outre un grand nombre de Chevaliers que sa presence, & encore plus ses biens-faits attirerent à Rhodes.

Il tint la même conduite à l'égard des Isles & des autres Places qui dépendoient de Rhodes. Des Commissaires habiles par son ordre en firent la visite, & firent fortifier les endroits qui pouvoient être insultez; & le Grand Maître envoya dans toutes ces Isles pour y commander des Chevaliers pleins de valeur & d'experience, qui, par des signaux ou par de legeres barques, faisoient passer des avis au Grand Maître de tout ce qui paroissoit dans ces mers. La marine de l'Ordre sous un Chef si vigilant reprit son ancienne réputation: outre les escadres de la Religion, les principaux Commandeurs, & les plus riches armerent des galeres à leurs dépens. Les Corsaires n'oserent plus paroître, & l'Isle de Chypre & la petite Armenie dont les côtes étoient souvent infestées par ces Pirates, s'en vit délivrée à la faveur du Pavillon de Saint Jean.

Si les Etats Chrétiens voisins des Chevaliers tiroient tant d'avantages de leur proximité, les habitans de Rhodes & sur-tout les pauvres ressentirent les premiers effets de l'attention du Grand Maître. Sous un si sage Gouvernement on ne vit plus de malheureux dans toutes les Isles de la Religion: une subsistance nécessaire ne manquoit point à ceux qui manquoient de bien. Les malades étoient reçus dans un grand & magnifique Hôpital, où tous les secours, soit pour les besoins du corps,

ſoit pour ceux de l'ame leur étoient fournis abondamment. Le Grand Maître par ſon exemple avoit ranimé le zele de ſes Religieux, & on peut dire que tant qu'il vêcut, il remplit parfaitement le titre & les fonctions de Gardien des pauvres, attaché depuis la fondation de l'Ordre à ſa dignité.

Ce fut par ce même eſprit de charité & par des vûes de prudence, qu'il défendit à tous les Chevaliers, ſous peine de privation de l'habit, de s'attacher à combattre un Serpent ou un Crocodile, eſpece d'animal amphibie qui vit & qui ſe nourit dans les marais & au bord des grandes rivieres. Ce Crocodile étoit d'une énorme grandeur, cauſoit beaucoup de déſordre dans l'Iſle, & il avoit même dévoré quelques habitans. Pour l'intelligence d'un évenement ſi extraordinaire, & que quelques Auteurs ont traité de fabuleux, nous rapporterons ſimplement ce qu'on en trouve dans l'hiſtoire, & nous laiſſerons au lecteur à juger de la verité d'un fait ſi étonnant, ſelon ſes lumieres, & le dégré de probabilité qu'il trouvera dans notre narration.

La retraite de ce furieux animal dont nous parlons, étoit dans une caverne ſituée au bord d'un marais au pied du mont Saint Etienne, à deux milles de la Ville. Il en ſortoit ſouvent pour chercher ſa proye. Il mangeoit des Moutons, des Vaches, & quelques fois des Chevaux quand ils approchoient de l'eau & du bord du marais : on ſe plaignoit même qu'il avoit dévoré de jeunes Pâtres qui gardoient leurs troupeaux. Pluſieurs Chevaliers & des plus braves du Couvent, en differens temps, & à l'inſçu les uns des autres, ſortirent ſéparément de la Ville

pour tâcher de le tuer ; mais on n'en vit revenir aucun. Comme l'uſage des armes à feu n'étoit point encore inventé, & que la peau de cette eſpece de monſtre étoit couverte d'écailles à l'épreuve des fleches & des darts les plus acerez, les armes, pour ainſi-dire, n'étoient pas égales, & le Serpent les avoit bien-tôt terraſſez. Ce fut le motif qui obligea le Grand Maître à défendre aux Chevaliers de tenter davantage une entrepriſe qui paroiſſoit au-deſſus des forces humaines.

Tous obéïrent à l'exception d'un ſeul Chevalier de la Langue de Provence, appellé *Dieu-donné de Gozon*, qui, au préjudice de cette défenſe, & ſans être épouvanté du ſort de ſes confreres, forma ſecretement le deſſein de combattre cette bête carnaciere ; & il réſolut d'y périr, ou d'en délivrer l'Iſle de Rhodes. On attribua cette réſolution au courage déterminé de ce Chevalier. D'autres prétendent qu'il y fut encore engagé par des railleries piquantes qu'on fit de ſon courage dans Rhodes, & ſur ce qu'étant ſorti pluſieurs fois de la Ville pour combattre le Serpent, il s'étoit contenté de le reconnoître de loïn, & que dans ce péril il avoit fait plus d'uſage de ſa prudence que de ſa valeur.

Quoiqu'il en ſoit des motifs qui déterminerent ce Chevalier à tenter cette avanture, pour commencer à mettre ſon projet en execution, il paſſa en France, & ſe retira dans le château de Gozon, qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans la Province de Languedoc. Ayant reconnu que le Serpent qu'il vouloit attaquer n'avoit point d'écailles ſous le ventre, il forma ſur cette obſervation le plan de ſon entrepriſe.

HELION DE VILLENEUVE.

Il fit faire en bois ou en carton une figure de cette bête énorme, sur l'idée qu'il en avoit conservée, & il tâcha sur-tout qu'on en imitât la couleur. Il dressa ensuite deux jeunes Dogues à accourir à ses cris, & à se jetter sous le ventre de cette affreuse bête, pendant que monté à cheval, couvert de ses armes, & la lance à la main, il feignoit de son côté de lui porter des coups en differens endroits. Ce Chevalier employa plusieurs mois à faire tous les jours cet exercice, & il ne vit pas plutôt ses Dogues dressez à ce genre de combat qu'il retourna à Rhodes. A peine fut-il arrivé dans l'Isle que sans communiquer son dessein à qui que ce soit, il fit porter secretement ses armes proche d'une Eglise située au haut de la montagne de Saint Etienne, où il se rendit accompagné seulement de deux domestiques qu'il avoit amenez de France. Il entra dans l'Eglise, & après s'être recommandé à Dieu, il prit ses armes, monta à cheval, & ordonna à ses deux domestiques, s'il périssoit dans ce combat, de s'en retourner en France, mais de se rendre auprès de lui, s'ils s'appercevoient qu'il eût tué le Serpent, ou qu'il en eût été blessé. Il descendit ensuite de la montagne avec ses deux chiens, marcha droit au marais & au repaire du Serpent, qui, au bruit qu'il faisoit, accourut la gueule ouverte, & les yeux étincelans pour le dévorer. Gozon lui porta un coup de lance que l'épaisseur & la dureté des écailles rendit inutile. Il se préparoit à redoubler ses coups; mais son cheval épouvanté des sifflemens & de l'odeur du Serpent, refuse d'avancer, recule, se jette à côté; & il auroit été cause de la perte de

son

ſon maître, ſi, ſans s'étonner, il ne ſe fut jetté à bas; & mettant auſſi-tôt l'épée à la main, accompagné de ſes deux fideles Dogues, il joint cette horrible bête, & lui porte pluſieurs coups en differens endroits, mais que la dureté des écailles l'empêcha d'entamer. Le furieux animal d'un coup de queue le jetta même à terre, & il en auroit été infailliblement dévoré, ſi les deux chiens, ſuivant qu'ils avoient été dreſſez, ne ſe fuſſent attachez au ventre du Serpent qu'ils déchiroient par de cruelles morſures, ſans que malgré tous ſes efforts, il pût leur faire lâcher priſe.

HELION DE VILLENEUVE.

Le Chevalier, à la faveur de ce ſecours, ſe releve, & ſe joignant à ſes deux Dogues, enfonce ſon épée juſqu'aux gardes, dans un endroit qui n'étoit point défendu par des écailles: il y fit une large playe dont il ſortit des flots de ſang. Le monſtre bleſſé à mort, tombe ſur le Chevalier qu'il abbat une ſeconde fois; & il l'auroit étouffé par le poids & la maſſe énorme de ſon corps, ſi les deux domeſtiques, ſpectateurs de ce combat, voyant le Serpent mort, n'étoient accourus au ſecours de leur maître. Ils le trouverent évanoui, & le trûrent mort; mais après l'avoir retiré de deſſous le Serpent avec beaucoup de peine, pour lui donner lieu de reſpirer, s'il étoit encore en vie, ils lui ôterent ſon caſque, & après qu'on lui eut jetté de l'eau ſur le viſage, il ouvrit enfin les yeux. Le premier ſpectacle & le plus agréable qui ſe pouvoit preſenter à ſa vûe, fut celui de voir ſon ennemi mort, & d'avoir réuſſi dans une entrepriſe ſi difficile, où pluſieurs de ſes confreres avoient ſuccombé. 1342.

HELION DE VILLENEUVE.

On n'eut pas plutôt appris dans la Ville sa victoire & la mort du Serpent, qu'une foule d'habitans sortirent au devant de lui. Les Chevaliers le conduisirent en triomphe au palais du Grand Maître ; mais au milieu des acclamations, le vainqueur fut bien surpris quand le Grand Maître jettant sur lui des regards pleins d'indignation, lui demanda s'il ignoroit les défenses qu'il avoit faites d'attaquer cette dangereuse bête ; & s'il croyoit les pouvoir violer impunément. Aussi-tôt ce severe observateur de la discipline, sans vouloir l'entendre, ni se laisser fléchir par les prieres des Chevaliers, l'envoya sur le champ en prison. Il convoqua ensuite le Conseil, où il representa que l'Ordre ne pouvoit se dispenser de punir rigoureusement une désobéissance plus préjudiciable à la discipline, que la vie même de plusieurs Serpens ne l'auroit été aux bestiaux & aux habitans de ce canton ; & comme un autre Manlius, il opina hautement à rendre cette victoire funeste au vainqueur. Le Conseil obtint qu'il se contentât de le priver de l'habit de l'Ordre ; le malheureux Chevalier s'en vit honteusement dépouillé, & il se passa peu d'intervalle entre sa victoire & ce genre de supplice, qu'il trouva plus rigoureux que la mort même.

Mais le Grand Maître, après que par ce châtiment il eut satisfait à la manutention de la discipline, revint à son caractere naturellement doux & plein de bonté : il voulut bien être appaisé, & il fit en sorte qu'on le priât d'accorder une grace qu'il auroit sollicitée lui-même, s'il n'eut pas été à la tête de l'Ordre. Aux pressantes instances que lui firent

les principaux Commandeurs, il lui rendit l'habit & ses bonnes graces, & il le combla de ses bienfaits. Mais ils n'égalerent jamais les louanges sinceres du peuple, qui dispose souverainement de la gloire, pendant que les Princes, quelque puissans qu'ils soient, ne peuvent disposer que des honneurs & des dignitez de l'Etat.

HELION DE VILLENEUVE.

On attacha la tête de ce Serpent ou de ce Crocodile sur une des portes de la Ville, comme un monument de la victoire de Gozon. M. Thevenot dans la relation de ses voyages, rapporte qu'elle y étoit encore de son temps, ou du moins son effigie; qu'il l'y avoit vûe; qu'elle étoit beaucoup plus grosse & plus large que celle d'un cheval, la gueule fendue jusqu'aux oreilles, de grosses dents, les yeux gros, le trou des narines rond, & la peau tirant sur le gris blanc, peut être à cause de la poussiere, qui par la suite des temps s'y étoit attachée.

Edition de 1637.

On sera moins surpris d'un évenement si extraordinaire, si on fait réfléxion que l'Isle de Rhodes fut anciennement appellée *Ophieuse*, du mot Grec ὄφις qui signifie Serpent, à cause de la multitude de ces reptiles qui infectoient cette Isle. Hyginus Historien Grec, sur le témoignage de Polyzelus Rhodien, rapporte qu'un certain Thessalien, fils de Triopas, ou de Lapithas selon Diodore de Sicile, ayant été jetté par la tempête sur les côtes de Rhodes, extermina heureusement ces animaux nuisibles; que Phorbas entr'autre en tua un d'une grandeur prodieuse, qui dévoroit les habitans. Le sçavant Bochart prétend que les Phéniciens donnerent à cette Isle le nom de *Gesirath Rod*, c'est-à-dire

HELION DE VILLENEUVE.

l'Isle des Serpens : *Gesirath*, selon cet Auteur, étant un terme commun aux Phéniciens, aux Syriens, aux Arabes & aux Chaldéens, qui signifie une Isle, & *Rod* en langage Phénicien, un Serpent ; si bien qu'en joignant ces deux mots, on en forma celui de Gesirath-Rod, d'où les Grecs firent depuis celui de *Rhodos*, que cette Isle a conservé jusqu'aujourd'hui. Mais sans nous arrêter à une antiquité si reculée, peut-être que ceux qui ont critiqué cet endroit de l'Histoire moderne de l'Isle de Rhodes, n'ont pas fait attention à un pareil évenement qui arriva en Afrique pendant qu'Attilius Regulus y commandoit l'armée Romaine, & faisoit la guerre contre les Carthaginois; & je n'ai pas crû m'éloigner de mon sujet, en rapportant exactement ce que les Historiens de cette Nation nous ont appris d'un Serpent encore plus grand & plus terrible que celui que le Chevalier de Gozon avoit tué.

L'armée Romaine, disent ces Ecrivains, étoit campée en Afrique proche du fleuve Bragada. Les soldats ayant voulu aller à l'eau, se virent attaquez & devorez par un Serpent qui les empêchoit d'en approcher. Il en engloutit plusieurs avec sa gueule effroyable ; d'autres furent tüez des coups de sa queue, & plusieurs moururent de la seule infection de son haleine. Enfin il donna tant de peine à Regulus, que ce Général fut réduit à employer les légions contre ce monstre, & pour décider lequel demeureroit maître de la riviere. Mais comme ce Serpent, à cause de la dureté de ses écailles, étoit impénétrable à tous les traits des soldats, on eut recours aux machines de guerre : on l'assiegea comme on auroit fait une Forteresse :

on lançoit de loin contre lui des pierres & des caillous; enfin après bien des peines, une pierre d'une grosseur extraordinaire qui partoit de la plus forte machine, l'atteignit heureusement, lui cassa l'épine du dos, & tua ce monstre redoutable.

Regulus tout grand capitaine qu'il étoit, continuent ces Historiens, ne dédaigna pas d'envoyer à Rome la peau de cet animal énorme, qui avoit cent pieds de longueur: on la suspendit dans un Temple, comme un monument de sa victoire, & elle y demeura jusqu'à la guerre de Numance. C'est ainsi que s'en expliquent Florus, Valere Maxime, Orose, Aulugelle & Zonaras.

Je ne prétends pas qu'il n'y ait rien d'exageré dans la longueur du Serpent d'Afrique, ni soutenir tout ce qu'on a rapporté de la grandeur monstrueuse du Crocodile de Rhodes: mais ce qui paroît certain par les Historiens du temps, par la tradition, & même par des inscriptions & des monumens autentiques, c'est que Gozon tua un animal redoutable, & que par cette action il acquit une grande réputation, sur-tout auprès du peuple de Rhodes, qui le regardoit comme son liberateur.

Le Grand Maître pour le dédommager en quelque maniere de la mortification qu'il lui avoit donnée, lui confera de riches Commanderies: il l'approcha même depuis de sa personne, & lui ayant trouvé une prudence égale à son courage, il le fit ensuite son Lieutenant Général dans le Gouvernement de l'Isle; persuadé qu'un Chevalier si brave & si courageux, & qui avoit exposé si généreuse-

HELION DE VILLENEUVE.

ment sa vie pour le salut des habitans de l'Isle, sçauroit en cas de guerre ou de surprise les défendre mieux qu'un autre contre toutes les entreprises des Infideles.

Ces Barbares instruits des forces & de la vigilance du Grand Maître, & rebutez du mauvais succès de leurs armes, suspendirent leurs courses & leurs pillages ordinaires. Rhodes & les autres Isles de la Religion jouirent pendant plusieurs années d'une profonde paix. Cette securité devint à la fin préjudiciable à la Religion : on arma moins de vaisseaux ; la marine fut négligée ; la plûpart des Chevaliers ne trouvant point d'occupation pour leurs armes retournerent dans leur patrie ; & plusieurs Commandeurs, ceux sur-tout des Royaumes du Nord, sous prétexte de ce calme apparent, se dispenserent de payer leurs Responsions. Cette désobéissance avoit sa source dans la dépense que faisoient ces Commandeurs dans leurs Provinces. La plûpart conservoient peu de relation avec la Maison Chef-d'Ordre : il sembloit qu'ils se regardoient comme les propriétaires de leurs Commanderies, & au lieu des Novices & des simples Chevaliers que chaque Commandeur étoit obligé d'entretenir dans sa Maison, & d'élever dans l'esprit de l'Ordre, on n'y voyoit qu'une foule inutile de valets, & des équipages de chasse. Les parens même de la plûpart de ces Commandeurs consommoient souvent le pain des pauvres, & des biens destinez à la défense des Etats Chrétiens.

Les peuples accoutumez à voir vivre leurs prédecesseurs en veritables Religieux, se scandalise-

rent bien-tôt de cette vie toute mondaine : des gens de bien en porterent des plaintes au Pape Benoît XII. qui venoit de ſucceder à Jean XXII. On lui repreſenta que ces Hoſpitaliers en heritant des biens immenſes des Templiers, s'étoient comme eux laiſſez infecter du luxe & du poiſon toujours dangereux que cauſent de grandes richeſſes; que tant que les Templiers avoient ſubſiſté, l'émulation entre ces deux Ordres Militaires les avoit engagez à l'envi les uns des autres dans des armemens & des entrepriſes toujours utiles à la Chrétienté; mais que depuis l'extinction de cet Ordre, les Commandeurs Hoſpitaliers, occupez de leurs plaiſirs, ſembloient fuir le péril, & négligeoient la conduite & la défenſe des Pelerins que la dévotion conduiſoit à la Terre Sainte. Des ennemis ſecrets des Hoſpitaliers, ou pour mieux dire des Courtiſans toujours avides du bien d'autrui, & toujours attentifs à s'enrichir, propoſoient au Pape de retirer des mains des Hoſpitaliers les biens des Templiers : d'autres moins intereſſez étoient d'avis qu'on les employât à la fondation d'un nouvel Ordre Militaire. Le Pape ſans s'arrêter à ces differens projets, pour ranimer le courage des Hoſpitaliers, fit deſſein de les faire entrer dans une ligue qu'il méditoit de former contre les Turcs, qui devenoient tous les jours plus redoutables; mais la mort dont il fut peu après prévenu, en empêcha l'exécution.

Des Corſaires d'Afrique ayant en ce temps-là fait des deſcentes le long des côtes des Iſles de Chypre & de Candie, & ravagé celles de l'Archipel

HELION DE VILLENEUVE.

qui étoient moins en défense, donnerent lieu à de nouvelles plaintes contre les Hospitaliers. On representa à Clement VI. successeur de Benoît XII. que les Chrétiens du Levant étoient abandonnez en proye aux Infideles, pendant que la plûpart des Chevaliers retirez en Occident, ou dans leurs Commanderies, ou à la Cour des Princes Chrétiens, n'étoient occupez que de leurs plaisirs, ou du soin d'amasser de grandes richesses, & que le Grand Maître & les Chevaliers qui étoient restez auprès de lui dans l'Isle de Rhodes à l'abri des insultes des Barbares par les fortifications de la Place, vivoient dans une entiere indifference de ce qui se passoit à la mer. Ce qui donnoit du poids à ces plaintes & aux murmures du public, c'est que des Chapelains Religieux de l'Ordre, & quelques Freres servans firent passer à la Cour d'Avignon des Memoires secrets contre le Grand Maître & contre les Chevaliers, dans lesquels ils se plaignoient qu'au milieu du luxe & de la molesse où ils vivoient, ils n'avoient point de honte de les laisser manquer d'habillemens, & même de la subsistance nécessaire à la vie. Le Pape fatigué de ces plaintes en écrivit au Grand Maître d'un stile plein d'aigreur & de reproches.

PREUVE I.

» Nous avons appris, lui dit ce Pontife, par des » personnes de consideration, que c'est un senti- » ment commun dans le Clergé & parmi tous les » peuples de la Chrétienté, que vous & vos Freres » ne faites presque aucun bon usage des biens im- » menses que vous possedez tant deça que de là la » mer. Ceux qui en ont l'administration, montent, dit-on,

HELION DE VILLENEUVE.

» dit-on, de beaux chevaux, font bonne chere, » sont superbement vêtus, se servent de vaisselle » d'or & d'argent, nourissent un grand nombre de » chiens & d'oiseaux pour la chasse, amassent de » grands trésors, font peu d'aumônes, & négligent » la défense des Chrétiens, sur-tout de ceux d'ou- » tre-mer. C'est pourquoi on a déliberé s'il ne se- » roit pas à propos que le Saint Siege créât un nou- » vel Ordre militaire, qui seroit doté d'une partie » de vos biens, afin d'exciter & d'entretenir une » louable émulation entre ces deux Ordres, com- » me il y en avoit autrefois entre vous & les Tem- » pliers : ce que toutefois nous n'avons pas encore » voulu executer, dans la juste confiance où nous » sommes que vous rétablirez incessamment dans » votre Ordre l'ancienne discipline, & une réfor- » me nécessaire dans les mœurs.

Le Pape dans la même Lettre ajoute qu'on lui a fait sçavoir que les Turcs armoient puissamment pour se rendre maîtres de toute la Romanie. On ne sçait si par ce terme il entendoit seulement la Province qui porte ce nom, ou si, selon le langage des Turcs & des Arabes il comprenoit sous ce nom, tous les Etats qui composoient alors ce qu'on appelloit en Orient l'Empire Romain : entreprise, dit ce Pontife, qui entraîneroit la ruine entiere de la Religion Chrétienne. Le Pape ajoutoit que pour obvier à un si grand malheur, il avoit formé le plan d'un armement naval composé des Galeres de differens Princes qui tiendroient la mer, & qui pourroient se joindre & agir de concert, soit pour empêcher les descentes des Barbares, soit pour por-

ter du ſecours dans les endroits qui ſeroient attaquez; que le Roi de Chypre étoit convenu de fournir pour ſa part quatre Galeres, la République de Veniſe cinq; qu'il ordonnoit que les Chevaliers de Rhodes en miſſent ſix en mer, & que le Saint Siege en entretiendroit quatre: » Quoique, continue ce Pontife, il nous ait été remontré par plu- » ſieurs de nos Freres les Cardinaux que votre » Ordre étoit aſſez riche & aſſez puiſſant, non- » ſeulement pour épargner au Saint Siege les frais » de cet armement, mais encore pour fournir ſeul » une flotte entiere, & qu'il y avoit dans votre » Treſor plus d'or & plus d'argent qu'il ne s'en » pourroit trouver dans celui d'aucun Prince Chré- » tien, ſans compter des ſommes conſiderables que » vos Prieurs & vos Commandeurs accumulent en » particulier. Le Pape finit cette Lettre en avertiſſant le Grand Maître que l'Egliſe eſt mal édifiée des inimitiez particulieres que des Chevaliers entretiennent les uns contre les autres; & il ajoute qu'on a porté des plaintes au Saint Siege qu'ils négligeoient la ſubſiſtance des Chapelains & des Freres ſervans.

Quoique le Grand Maître vît bien qu'on avoit ſurpris la religion du Pape, par l'exageration qu'on lui avoit faite des richeſſes de ſon Ordre, cependant en veritable Religieux, il prit le parti de l'obéiſſance. On arma auſſi-tôt ſix Galeres dans le Port de Rhodes, & pour leur entretien & leur dépenſe, de l'avis & de concert avec le Conſeil ſouverain, il y attacha la dépouille des Commandeurs morts; c'eſt-à-dire les droits de mortuaire & de

vacant. On prenoit, comme on fait encore aujourd'hui, le mortuaire sur les revenus de la Commanderie, depuis le jour du décès du Commandeur, jusqu'au premier jour du mois de Mai suivant, & de ce même jour le vacant étoit encore ouvert jusqu'au premier de Mai de l'année suivante : avant ce temps-là le nouveau Commandeur ne pouvoit point entrer en jouissance des revenus de la Commanderie.

Le Grand Maître & le Conseil firent ensuite differens reglemens pour la réforme des mœurs, sur-tout à l'égard des Provinces d'Occident. Il fut défendu entr'autres choses aux Chevaliers de se vêtir de draps qui coutassent plus de deux florins la canne ; espece de mesure qui dans plusieurs Provinces de France, contient deux tiers plus que l'aune de Paris. Et par le même reglement on leur interdisoit la pluralité des mets, & l'usage des vins délicieux. Discipline sage & utile, & qu'il seroit à souhaiter pour le bien de l'Ordre, qu'on vît renaître de nos jours.

On chargea trois Visiteurs de porter ces reglemens au Pape, de le prier d'y ajouter ou d'en diminuer ce qu'il jugeroit à propos, & de revêtir ces Commissaires qu'on lui envoyoit, de l'autorité Apostolique, afin qu'ils fussent en état de les faire observer plus exactement.

Odon de Montaigu Prieur d'Auvergne.
Esnard d'Albarno, Prieur de Capoue.
Pierre Plantin, Prieur de l'Eglise.

Le Pape fut fort touché de la prompte obéissance du Grand Maître ; & pour répondre à ses généreux soins, il fit mettre en mer les quatre galeres qu'il devoit fournir pour son contingent, ausquelles celles du Roi de Chypre, de l'Ordre de S. Jean, & de

HELION DE VILLENEUVE.

la République de Venise, se joignirent sous le commandement général d'un Genois, appellé le Capitaine Gingarria. Cette petite flote tint la mer pendant tout l'Eté, mais sans rien entreprendre qui répondît à ses forces, & à la dépense que les Alliez avoient faite pour cet armement. Le Général Genois plus attentif à son interêt qu'à sa gloire, s'en étoit servi pour charger ses galeres de differentes marchandises, & avoit tourné à son profit l'argent qui lui avoit été confié pour les frais de la campagne. Henri, Patriarche titulaire de Constantinople, Légat du Saint Siege, montoit la Capitane de la flote & avoit en cette qualité le Commandement suprême, suivant la politique des Papes qui se l'attribuoient dans toutes les guerres de la Religion. Ce Prélat, comme le Général Genois, se comporta plutôt en négociant, qu'en qualité de subdelegué du souverain Pontife. L'année suivante les Alliez indignez contre les Genois, choisirent pour Général Frere Jean de Biandra, Chevalier de Rhodes, Prieur de Lombardie, & qui avoit commandé en particulier les galeres de l'Ordre.

Le nouveau Général forma un dessein digne de son courage. Le port de Smirne, ville considerable de l'Anatolie, servoit souvent de retraite aux Corsaires Turcs, qui étoient maîtres de cette Ville. Biandra, outre les soldats qu'il avoit sur sa flote, ayant pris à Rhodes un grand nombre de troupes commandées par des Chevaliers pleins de valeur, en forma le siege, & l'emporta l'épée à la main. Des Historiens prétendent qu'il ne se rendit maître que du Château qui étoit au bord de la mer, & qui commandoit l'entrée du port. Tout ce qui se

trouva de soldats dans ce Fort, Turcs & Arabes, furent taillez en pieces. Le Grand Maître en ayant reçu la nouvelle, & connoissant l'importance de cette Forteresse, y envoya aussi-tôt de nouvelles troupes, avec des vivres & des armes pour en augmenter la garnison. On voit encore sur les portes du Château, quoique tombé en ruine, les armes de l'Eglise, qui y furent mises comme un monument de cette conquête, dont on rapportoit tout l'honneur à ce Pontife, comme au Chef de la Ligue, quoique les Chevaliers de Rhodes y eussent la meilleure part. Un Turc appellé Morbassan, qui commandoit dans la haute Ville & dans tout le pays, entreprit l'année suivante de chasser les Chrétiens de cette place. Il en forma le siege; mais après trois mois d'attaques assez vives, & d'une défense courageuse, il feignit d'abandonner son entreprise, ou du moins de tourner le siege en simple blocus. La plûpart de ses troupes se retirerent, & il n'en resta dans son camp que la moindre partie. Les Chrétiens avertis de sa retraite firent une furieuse sortie, forcerent sans peine des retranchemens mal défendus, entrerent dans le camp, & passerent au fil de l'épée, ou firent prisonniers tout ce qui leur résista, ou qu'une prompte fuite ne mit pas en sureté. On celebra cette victoire sur le lieu même au son des instrumens militaires, & avec des festins & une joye d'autant plus dangereuse que l'ennemi n'étoit pas éloigné.

Morbassan qu'on croyoit bien avant dans le pays, mais caché seulement avec ses troupes derriere les montagnes voisines, averti par certains

HELION DE VILLENEUVE.

ſignaux, en deſcendit, & trouvant les Chrétiens en déſordre, en fit à ſon tour une cruelle boucherie. Ce fut ſur les Chevaliers de Rhodes que tomba la plus grande perte : le Légat du Pape qui étoit venu dans le camp prendre part à la joye publique, y fut tué avec la plûpart des Officiers & des Eccleſiaſtiques de ſa Maiſon. Les Chevaliers qui échaperent à la fureur des Barbares regagnerent le Fort, & s'y maintinrent par de nouveaux ſecours contre tous les efforts des Turcs & des autres Infideles.

La triſte nouvelle de cette diſgrace étant paſſée en Europe, le Pape pour la réparer publia une Croiſade avec toutes les Indulgences attachées aux premieres. Humbert II. Dauphin de Viennois rechercha avec empreſſement d'en être déclaré le Chef & le Général. C'étoit un Prince de peu d'eſprit, naturellement vain, inconſtant dans ſes projets, & qui étoit moins touché de leur ſolidité, que de l'éclat & des diſtinctions qui les environnoient. Il ſe rendit en perſonne à la Cour du Pape Clement VI. pour ſolliciter cet emploi. Dans la requeſte qu'il préſenta à ce ſujet au ſouverain Pontife, il le prioit de lui octroyer *à être*, dit-il, *Capitaine de ce ſaint voyage contre les Turcs, & contre les non-feaux à l'Egliſe de Rome, & que tous tant Hoſpitaliers que tous autres l'y ayent, & doivent obéir par mer & par terre.*

PREUVE II.

Pour déterminer le Pape à lui accorder ce généralat, il offroit d'entretenir à ſes dépens, pendant cette guerre, trois cens hommes d'armes, mille arbaleſtriers, de fournir cinq vaiſſeaux de guerre bien équipez, & de mener à ſa ſuite douze Sei-

gneurs bannerets & cent Chevaliers : promeſſes magnifiques, mais autant au-deſſus de ſes forces, que la fonction de Général d'armée l'étoit au-deſſus de ſon experience & de ſa capacité.

Matt. Villani Hiſt. l. 1. c. 26. pag. 19. Edit. de Flor.

Quelques Cardinaux du Conſeil du Pape qui n'étoient pas prévenus en faveur du courage de ce Prince, voulurent s'oppoſer à ſa demande; mais l'inclination du ſouverain Pontife prévalut & entraîna tous les ſuffrages. * Humbert fut élû Général de l'armée Chrétienne, il en prêta le ſerment entre les mains du Pape, & s'obligea en même temps par un vœu ſolemnel de paſſer trois ans entiers dans cette ſainte expedition. Mais à l'égard de ce puiſſant armement par terre & par mer qu'il devoit fournir, tout ſe réduiſit à cent hommes d'armes, & on jugea ſans peine du ſuccès de cette guerre par le choix du Général. Le lendemain jour de la Fête-Dieu, il reçut des mains du Pape la Croix & l'Etendart de l'Egliſe qu'il fit porter devant lui dans les rues d'Avignon avec ſon Etendart particulier à côté, & ſuivi d'un nombreux cortege, il s'en retourna en grande pompe en ſon Hôtel : cérémonie dont au défaut d'une gloire ſolide un eſprit auſſi vain ſe repaiſſoit. Il fut queſtion de trouver des fonds pour ſubvenir aux frais d'un ſi long voyage. Le Dauphin eut recours à une impoſition extraordinaire qu'il fit ſur tous ſes ſujets. Il ſe diſpoſa enſuite à partir avec la Princeſſe Marie

PREUVE III.

* Et quia inter cæteros Principes habui (providere de aliquo duce & capitaneo exercitui agminis Domini Dei Iſrael) repperi inſtantem ſæpius, ſupplicantem humilius, optantem ardentius, offerentem liberalius, dilectum filium Imbertum Dalphinum Viennenſem, hic præſentem : idcircò ipſum de fratrum noſtrorum conſilio ducem & capitaneum contra Turcos exercitus duximus deputandum. *Baluz. in Not. ad vit. Paparum Avenion. pag.* 890.

HELION DE VILLENEUVE.

des Baux sa femme, qui, pendant que le Dauphin tint la mer, se retira dans la Ville de Rhodes, & y mourut.

Malgré toutes les disgraces arrivées aux Chrétiens dans la Terre sainte, les voyages d'outre-mer ne laissoient pas d'être encore frequens; & ce qui en rendoit l'entreprise plus facile, c'est que moyennant le prix dont on convenoit avec les Patrons des navires, on trouvoit dans la plûpart des ports de la Méditerranée des vaisseaux toujours prêts à faire voile, & pourvûs de toutes les munitions nécessaires, soit pour la navigation, soit pour le combat.

Le Dauphin ayant traité pour quatre de ces navires à 650 florins pour chacun par mois, s'embarqua à Marseille le 2 de Septembre sur cette petite escadre de louage, qui le porta d'abord à Venise où étoit le rendez-vous de tous les Croisez. Il passa ensuite à l'Isle de Négrepont, où les quatre vaisseaux du Pape, un de Rhodes, & l'autre de Venise le joignirent. Le Prieur de Lombardie à son arrivée se retira sur les galeres de la Religion, dont il reprit le commandement particulier : il paroît que le Dauphin passa l'hyver dans cette Isle. L'année suivante il tint la mer avec toute la flote des Croisez, & contribua à faire lever aux Turcs le siege de Caffa, ville appartenante alors aux Genois. La flote Chrétienne eut même dans ces mers quelque avantage sur celle des Infideles, dont le Dauphin se fit honneur. Le Pape prévoyant que cette guerre ne pourroit être continuée avec succès, s'il ne procuroit aux Croisez les fonds nécessaires pour en soutenir la dépense, eut recours à une

imposition

imposition extraordinaire sur tous les biens Ecclesiastiques des Royaumes de France, d'Espagne, & d'Angleterre. Mais la cruelle guerre que les Anglois faisoient alors en France, & la perte de la bataille de Crecy, où dix-sept cens seize Chevaliers François furent tuez, ne permettant pas de lever ces deniers, le Pape dans la crainte que la dépense de la Croisade ne retombât toute entiere sur lui, embrassa avec joye le projet d'une treve avec les Infideles que lui proposa le Dauphin.

Memoires de Pilati, Hist. de Dauphiné act. 284.

Ce Prince lui récrivit de Rhodes où il s'étoit retiré pendant l'hyver, que les Turcs paroissoient disposez à faire la paix, & que l'on pourroit facilement entrer avec eux en négociation. Le Pape sentit bien la honte de demander la paix à un ennemi qu'on étoit venu chercher de si loin pour lui faire la guerre; mais la crainte d'être obligé d'en soutenir de ses propres deniers toute la dépense, lui fit souhaiter de la voir finir. Il écrivit au Dauphin de chercher des expediens, qui, dans cette négociation, sauvassent l'honneur de la Ligue, & l'intérêt de la Religion. Il lui prescrivit même les formes & les bien-séances qu'il devoit garder en traitant avec les Infideles: il ne paroît point que le traité eût été conclu. Le Dauphin, après avoir reçu du Pape la dispense du vœu qu'il avoit de rester trois ans entiers dans cette expedition, reprit le chemin de ses Etats. Depuis la mort de Marie des Baux sa femme, il avoit formé le dessein de se remarier avec Blanche sœur d'Amedée, Comte de Savoye, & il y en eut même un contrat signé; mais le Dauphin ayant rejetté les offices que le

PREUVE. IV.

PREUVE. V.

HELION DE VILLENEUVE.

PREUVE VI.

Regiſtre Pilati. ad annum 1348 & 1349.

Comte de Savoye avoit employez pour l'obliger de reſtituer au Seigneur de Beaujeu le Château de Mirabel, le peu d'égard qu'il eut à ſa priere, cauſa la rupture de ſon mariage. Le Dauphin tourna enſuite ſes vûes du côté de Jeanne, fille aînée de Pierre de Bourbon, il s'y engagea même par un traité ſolemnel qu'on peut voir dans les preuves. Mais quelque honneur que lui fit une ſi grande alliance, toujours agité & combattu par ſes irréſolutions ordinaires, il ne put ſe réſoudre à finir cette affaire. Ce Prince n'ayant pas trouvé à la guerre & ſur la route où ſes ſemblables vont chercher la diſtinction & l'éclat qu'il affectoit, crut mieux réuſſir par un chemin tout oppoſé. Il quitta la profeſſion des armes, & le gouvernement de ſes Etats pour ſe faire Religieux de l'Ordre de Saint Dominique. Il remit le Dauphiné au Roy de France, qui le réunit à ſa Couronne, dont il avoit été autrefois détaché ; & pour fixer l'inconſtance du Dauphin, le Pape à la priere du Roi l'ordonna Prêtre. Il ſe chargea depuis de l'adminiſtration de l'Archevêché de Reims, mais ſans quitter l'habit Religieux qu'il porta le reſte de ſes jours : Souverain ſans ſujets, Général ſans troupes & ſans experience, mari ſans femme, Moine ſans Couvent, Prélat ſans titre & ſans juriſdiction, & dans ces differens états ſans avoir jamais rien fait pour le bien de ſa Province que de l'avoir remiſe ſous la domination de nos Rois. On a même reproché à ſa mémoire, avec quelque ſorte de juſtice, qu'il eût enlevé au Prieur Biandra le généralat de la flote Chrétienne, qui, ſous les ordres

de ce Chevalier, s'étoit rendue redoutable aux Infideles, & qui depuis sous le même commandement, acquit de nouveau beaucoup de gloire.

Ce fut en ce temps-là que l'Ordre perdit le Grand Maître de Villeneuve, Prince recommandable par son œconomie, & qui pendant son Magistere acquitta toutes les dettes de la Religion, augmenta les fortifications nécessaires pour la défense de l'Isle & de la Ville de Rhodes, & du reste de ses deniers, & pour un monument de sa piété avoit fait construire une Eglise en l'honneur & sous l'invocation de la Sainte Vierge; & il y laissa des fonds pour l'entretien de deux Chapelains qui y devoient dire la Messe tous les jours pour le repos de son ame. 1346.

Il se présenta un grand nombre de prétendans. Les plus anciens Chevaliers & qui faisoient profession d'une vie réguliere s'attachoient à ceux qui leur paroissoient plus capables de maintenir la discipline de l'Ordre. La jeunesse, sans s'informer trop scrupuleusement de la régularité des mœurs, souhaitoit seulement un grand Capitaine, qui les menât à la guerre, & qui leur fît acquerir de la gloire & du bien : un pareil choix n'étoit pas sans difficulté. Le Commandeur de Gozon, dont nous venons de parler, étoit un des Electeurs. Quand ce fut à son tour de donner son suffrage : » En » entrant, dit-il, dans ce Conclave, j'ai fait un ser» ment solemnel de ne proposer que celui des Che» valiers que je croirois le plus digne de cette gran» de place, & le mieux intentionné pour le bien

HELION DE VILLENEUVE.

» général de tout l'Ordre : & après avoir mûrement considéré l'état où se trouve la Chrétienté, » les guerres que nous sommes obligez de soutenir continuellement contre les Infideles, la fermeté & la vigueur nécessaire pour empêcher le relâchement dans la discipline, je déclare que » je ne trouve personne plus capable de bien gouverner notre Religion que moi-même. Il parla ensuite magnifiquement de ses propres vertus. Le combat contre le Serpent ne fut pas oublié; mais il s'étendit principalement sur la conduite qu'il avoit tenue depuis que le Grand Maître de Villeneuve l'avoit fait son Lieutenant : » Vous avez » déja, dit-il aux autres Electeurs, essayé de mon » gouvernement ; vous sçavez ce que vous en de- » vez esperer, & je ne crois pas que sans injustice » vous me puissiez refuser vos suffrages.

Quelque recommandable que fût ce Chevalier, ses Collegues ne laisserent pas d'être étrangement surpris de voir un Electeur se nommer soi-même; un pareil procedé le rendit suspect d'une ambition démesurée. Cependant quand on vint à le comparer avec les autres prétendans, on trouva qu'il leur étoit bien superieur, non-seulement par son courage dont il avoit donné des preuves si glorieuses, mais encore par sa sagesse & sa moderation dans le commandement. Quelques-uns des Electeurs, & qui lui étoient les moins favorables, ne purent s'empêcher de dire qu'il eût été à souhaiter que tout ce qu'il avoit avancé pour faire valoir son mérite, fût sorti de la bouche d'un autre. Mais cette généreuse audace ne déplut pas au plus grand nom-

26



bre, & plusieurs soutinrent qu'après des actions aussi brillantes, il étoit permis aux grands hommes de parler d'eux-mêmes avec cette noble confiance que donne la verité. Ainsi toutes les voix, ou du moins la plus grande partie, se réunirent en faveur de DIEU-DONNE' DE GOZON: & 1346.
il fut reconnu solemnellement pour Grand Maître à la satisfaction du Couvent, & sur-tout des Citadins de la Ville de Rhodes, & de tous les habitans de l'Isle, qui, depuis la victoire qu'il avoit remportée sur le Serpent, le regardoient comme le Heros de la Religion.

Sa conduite dans la grande Maîtrise ne démentit point tout ce qu'on avoit esperé de sa valeur & de son habileté dans le gouvernement. Ses premiers soins furent de ranimer la Ligue Chrétienne: les escadres des Alliez se joignirent. Le Grand Maître par son crédit en fit rendre le commandement au Prieur de Lombardie: il fut aussi-tôt chercher la flote des Infideles, qu'il trouva dans l'Archipel proche d'Embro ou l'Embro, petite Isle qui a 24 milles de tour, avec un Bourg du même nom, & un port sur la côte Orientale: cette Isle est à douze milles des bouches des Dardanelles en allant vers l'Isle de Lemnos.

La plûpart des Turcs qui croyoient encore les Chrétiens dans leurs ports, avoient débarqué, & s'étoient répandus dans l'Isle. Le Commandant de la flote les surprit dans ce désordre, fondit sur eux, enleva, ou coula à fond une partie de leurs vaisseaux. Ce fut moins un combat qu'une déroute générale: les soldats qui étoient sur cette flote l'aban-

donnoient pour chercher un azile dans l'Isle, & ceux qui étoient descendus à terre auparavant, accouroient pour se rembarquer. Les uns & les autres ne faisoient que s'embarasser; & dans ce désordre & cette confusion, le Général de Rhodes leur prit cent dix-huit petits vaisseaux, legeres fregates, brigantins, felouques ou barques armées: mais trente-deux galeres, à la faveur de leur chiourne, prirent le large, & éviterent le combat. Les Chrétiens mirent ensuite pied à terre, ravagerent l'Isle, & firent près de cinq mille esclaves.

Une victoire aussi complette donna beaucoup d'éclat aux armes des Chevaliers, quoique le Pape Clement VI. suivant l'usage de la plûpart de ses prédecesseurs, en eût attribué tout l'honneur à l'Archevêque de Candie son vice-Légat. Constant, d'autres l'appellent Livon, Roi de la petite Armenie, instruit des forces de l'Ordre, envoya des Ambassadeurs au Grand Maître pour le conjurer de le secourir contre l'invasion des Sarrasins d'Egypte, qui s'étoient emparez d'une partie de ses Etats. Quoique ce Prince suivît le Rit Grec, & fût même Schismatique, Gozon plein de zele, & animé de l'esprit de son Institut, ne crut pas devoir abandonner des Chrétiens à la fureur de ces Barbares. Il détermina le Conseil de l'Ordre à faire passer des troupes dans l'Armenie: on équipa une puissante flote; les plus braves Chevaliers s'y embarquerent avec un corps considerable d'Infanterie. Toutes ces troupes ayant abordé les côtes de l'Armenie, se joignirent à l'armée de Constant, qui s'étoit avancé pour faciliter leur descente. Après cette

jonction, ils marcherent droit aux Sarrasins; ils n'eurent pas de peine à trouver des ennemis qui les cherchoient; on en vint bien-tôt aux mains; le combat fut long & opiniatré; la valeur ordinaire des Chevaliers décida du succès. Les Sarrasins qui croyoient n'avoir affaire qu'aux Armeniens qu'ils avoient déja battus plusieurs fois, surpris de voir les Etendarts de Saint Jean qu'ils connurent encore mieux aux grands coups que ces Chevaliers portoient, se tournerent en fuite. Il en périt la meilleure partie dans la chaleur du combat; les Chrétiens prirent tout leur bagage, & firent un grand nombre de prisonniers.

DIEU-DONNÉ DE GOZON.

1347.

Le Roi d'Armenie soutenu d'un si puissant secours, assiegea ensuite & reprit toutes les Places dont les Infideles s'étoient emparez, & les Chevaliers de Rhodes ne quitterent point l'Armenie, qu'ils n'en eussent chassé entierement les Sarrasins, qui eurent bien de la peine à regagner l'Egypte.

On peut bien juger que de si hautes entreprises, & tant de guerres differentes ne se pouvant soutenir sans de grandes dépenses, le Trésor de l'Ordre en fut bien-tôt épuisé: d'ailleurs le Pape, pour éviter la dépense, s'étoit retiré de la Ligue, comme nous le venons de dire, & il n'y contribua plus dans la suite que d'Indulgences. Il proposa même au Grand Maître d'accepter une treve que les Turcs offroient, à condition qu'ils partageroient avec l'Ordre la Douanne de Smirne, & les droits d'entrée qui se payoient par les vaisseaux étrangers. Enfin la Ligue acheva d'être déconcertée par la guerre qui s'alluma entre les Genois & les Veni-

DIEU-DONNE' DE GOZON.

tiens au ſujet du commerce que les uns & les autres faiſoient dans la mer Noire.

Cependant l'Ordre fit repréſenter au Pape que quoiqu'il ſe vît abandonné de ſes Alliez, il ne pouvoit, ſuivant ſon inſtitut, entrer dans aucun traité public avec les Infideles, & qu'en attendant que Dieu lui ſuſcitât de nouveaux Alliez, il ſe tiendroit au moins ſur la défenſive. Le Grand Maître écrivit en même temps à tous les Commandeurs qui n'avoient pas fourni leurs Reſponſions, d'y ſatisfaire promptement; & l'hiſtoire nous a conſervé une Lettre qu'il adreſſoit aux Commandeurs des Royaumes de Suede, de Dannemarck & de Norvege, qui mérite de trouver ſa place dans cet Ouvrage.

PREUVE VII.

Boſio t. 2. p. 18.

On voit par cette Lettre qu'il leur reproche que depuis la perte de la Terre ſainte la Religion n'avoit reçu de leur part aucune contribution, & quoiqu'ils habitaſſent les contrées les plus reculées de l'Europe, il étoit bien difficile qu'ils n'euſſent pas appris la conquête que l'Ordre avoit faite de l'Iſle de Rhodes, où on avoit transferé le Siege de la Religion, & que l'Ordre, ſuivant ſon inſtitut, s'étoit dévoué à une guerre ſi ſainte; que tous les Chevaliers étoient continuellement en armes ſoit ſur les galeres de la Religion, ou à Rhodes & dans les Iſles voiſines qui en dépendoient, & dont ils étoient chargez de la défenſe; qu'il étoit bien ſurprenant que les ſeuls Chevaliers du Nord fuſſent demeurez contre leur devoir dans une inaction qui les deshonoroit; qu'il leur commandoit, comme leur Superieur, & en vertu de la ſainte obédience,

dience, d'envoyer à Rhodes un détachement de leurs plus jeunes Freres, & d'y faire passer incessamment leurs Responsions ; qu'il sçauroit bien punir les réfractaires à ses ordres, mais que ceux qui se montreroient enfans d'obéissance, trouveroient en lui un Chef & un Superieur plein de tendresse & de bonté, & qui n'avoit uniquement pour objet que la gloire de Dieu, & l'honneur de la Religion. Ce fut par ce même zele pour le bien de son Ordre, qu'il obtint de Clement VI. que les Cardinaux ne pourroient se faire pourvoir d'aucune Commanderie, ni même, sous prétexte de légation, exiger aucune contribution des Chevaliers. Le Pape lui accorda cette exemption, apparemment en retour de la complaisance que le Grand Maître & le Conseil eurent pour le Vicomte de Turenne, neveu de ce Pontife, auquel ils cederent la Bastie de Detrats, appartenante à la Religion, & voisine de ses Terres, en échange d'autres biens situez proche du Rhosne, qu'on réunit au Prieuré de saint Gilles. Le Pape en écrivit au Grand Maître pour l'en remercier; mais en même temps il lui fit sçavoir que le Doge & le Sénat de Venise se plaignoient que dans la guerre qu'ils avoient à soutenir contre les Genois, on voyoit plusieurs Chevaliers de Rhodes dans leurs armées, & qu'il sembloit que l'Ordre de Saint Jean voulût tourner contr'eux, & en faveur de leurs ennemis, des armes, qui par leur profession, ne devoient être employées que contre les Infideles.

Le Grand Maître lui répondit que dans un Ordre militaire composé de Religieux de tant de Nations 1350.

Dieu-donné de Gozon.

différentes, il n'étoit pas surprenant que quelques particuliers s'affectionnassent aux intérêts de leur Patrie ; qu'il y avoit des Chevaliers Venitiens qui ne montroient pas moins d'attachement pour leur Nation que les Genois ; mais qu'outre que la Religion n'approuvoit point que ces Religieux séduits par cet amour si naturel pour leur Patrie, se mêlassent dans ces guerres, il ne se trouveroit point que ni lui ni tout le corps de l'Ordre eût pris aucun parti entre ces deux puissantes Républiques, & qu'il avoit toujours conservé inviolablement la neutralité dont il faisoit profession entre les Princes Chrétiens.

Quelque raisonnable que paroisse cette réponse par rapport aux plaintes des Venitiens, je ne sçai pas bien après tout, si des Religieux qui par un esprit de pénitence avoient fait aux pieds des Autels les trois vœux solemnels de la Religion, pouvoient, sans de justes scrupules, tremper leurs armes dans le sang des Chrétiens. Du moins on ne peut ignorer que dans les premiers siecles de l'Eglise, on doutoit même s'il étoit permis aux Chrétiens de porter les armes. Une partie de la pénitence consista depuis à quitter la profession militaire, & on éxigeoit même des Laïques qui avoient tué un Chrétien, quoique dans des guerres justes, d'expier sa mort par quelque satisfaction. Cet usage s'observoit encore en France dans le milieu du neuviéme siecle, & nous voyons qu'après la fameuse bataille de Fontenai, qui se donna vers l'an 840, les Evêques François ordonnerent que ceux qui sentoient leur conscience chargée d'avoir

agi dans le combat par emportement, par haine, par vanité, ou enfin par quelqu'autre motif humain, eussent à s'en confesser & à expier leur péché par une exacte pénitence.

Mais ce qui n'est pas moins décisif pour la matiere que nous traitons, c'est que l'Eglise ne toléra la prise d'armes parmi les Hospitaliers, que pour la seule défense des saints Lieux, des Chrétiens qui les occupoient, ou qui venoient d'Occident pour révérer une terre sanctifiée par la naissance d'un Dieu fait homme: & c'est pour conserver la mémoire de ce pieux motif, que, suivant le formulaire qui s'observe à la profession des Chevaliers, quand l'Officiant presente au Novice l'épée, il lui dit : *Recevez cette épée & servez-vous-en pour votre défense, & celle de la sainte Eglise de Dieu, & à la confusion des ennemis de la Croix de Jesus-Christ.* D'où il semble qu'on doit conclure qu'il n'est permis à ces Religieux de se servir d'armes offensives, que contre les Infideles & les ennemis déclarez de Jesus-Christ. Ce fut par ce juste motif de ne pas tirer l'épée contre des Princes Chrétiens, que le Grand Maître refusa de prendre part aux guerres civiles qui agitoient alors l'Empire de Constantinople. Le Pape Clement VI. étant mort, Innocent VI. son successeur écrivit au Grand Maître pour lui recommander les intérêts de l'Empereur Mathieu Paleologue, qui disputoit cet auguste titre à l'Empereur Jean, fils du jeune Andronic.

Pour l'intelligence des prétentions de ces Princes, il faut sçavoir que l'Empereur Andronic ayant laissé à sa mort Jean Paleologue pour tuteur de son

DIEU-DONNE' DE GOZON

fils, & pour Régent de ses Etats, ce Ministre ambitieux, qui n'avoit l'autorité souveraine qu'en dépôt, s'en rendit maître absolu & indépendant. Il se fit proclamer Empereur conjointement avec son pupille ; & pour éblouir ce jeune Prince qui ne faisoit que de sortir de l'enfance, il lui avoit fait épouser sa fille. Mais comme ce tyran n'avoit pour objet que l'élevation de son fils, il l'associa à l'Empire. Ce fut un troisiéme Empereur : & le pere & le fils chasserent depuis le fils d'Andronic de Constantinople. Il eut sa revanche ; de fideles sujets de son pere le ramenerent comme en triomphe dans la Ville Imperiale : ce fut aux Paleologues à en sortir à leur tour. Le pere pour assurer sa vie, se jetta dans un Monastere, & y prit l'habit de Moine ; son fils s'adressa au Pape, & lui demanda du secours sous la promesse qu'il fit à ce Pontife, s'il remontoit sur le Trône, de réunir l'Eglise Grecque à la Latine. C'étoit le leure ordinaire dont les Grecs se servoient pour tirer du secours des Latins. Le Pape écrivit très pressamment au Grand Maître en faveur de Mathieu ; & ce Prince fut lui-même porteur de la Lettre : mais ce Grand Maître ne jugea pas à propos d'engager son Ordre dans une guerre civile entre des Princes Chrétiens, outre que l'indocilité de plusieurs Commandeurs de l'Europe à satisfaire à leurs Responsions, avoit mis l'Ordre hors d'état de fournir aux frais nécessaires pour une si grande entreprise. L'âge avancé du Grand Maître, & des infirmitez presque continuelles porterent ce Prince à demander au Pape la permission d'abdiquer une dignité qui lui étoit

alors aussi onéreuse, qu'il avoit témoigné d'empressement pour l'obtenir. Le Pape qui connoissoit tout le mérite de ce grand homme, & combien il étoit utile à son Ordre, n'y voulut point d'abord consentir. Il l'exhorta au contraire à soutenir courageusement le poids du gouvernement.

Le Grand Maître n'ayant pû obtenir ce consentement, qu'il regardoit alors comme une grace, employa ce qui lui restoit de vie à fortifier la ville de Rhodes. Il fit entourer de murailles tout le Fauxbourg qui regarde la mer, & construire en même temps le mole où aborderent depuis les vaisseaux & les galeres. C'étoit par des soins si utiles qu'il tâchoit de se consoler du refus que le Pape avoit fait d'admettre sa démission. Le relâchement qui s'introduisoit malgré lui dans la discipline, l'obligea de réïterer ses instances. Il s'apperçut avec douleur que la plûpart des Commandeurs qui résidoient en Europe, pour éluder ses ordres, se servoient de la protection même du Pape, & de celle des Rois de France, d'Arragon & de Castille : ce qui rendoit ces mauvais Religieux arbitres de leur devoir. Gozon ne trouvant point de remede à un si grand mal, dépêcha de nouveaux Envoyez au Pape qui reçut enfin sa démission. Ils apporterent à Rhodes la permission de ce Pontife de proceder à une nouvelle élection; mais cette permission fut inutile par une mort subite dont fut surpris le Grand Maître, si on peut se servir de ce terme pour un si homme de bien, & qui avoit été encore plus attentif sur sa propre conduite, que sur celle des Chevaliers dont il étoit chargé. Ses funérailles

Decembre 1353.

DIEU-DONNÉ DE GOZON.

furent célébrées par les justes louanges de ses confreres, & par les larmes de tous les habitans de l'Isle, & sur-tout des pauvres dont il avoit été le pere. On ne mit sur son tombeau que ces mots : CY GIST LE VAINQUEUR DU DRAGON.

PIERRE DE CORNILLAN.

1353.

Le Couvent & le Chapitre de Rhodes, après la mort de Gozon, élurent pour son successeur Frere PIERRE DE CORNILLAN OU DE CORMELIAN, Chevalier de la Langue de Provence. Il étoit très-digne de cette éminente place par la régularité de sa vie, & même par la sévérité de ses mœurs: l'Ordre avoit alors besoin d'un pareil Superieur. Il n'eut pas plutôt pris possession de sa dignité, qu'il convoqua un Chapitre général à Rhodes. Il s'étoit glissé dans le gouvernement differens abus, mais tournez en coutume. Ceux qui en profitoient les eussent volontiers fait passer pour des loix. Le premier & un des plus dangereux, c'est qu'on abusoit souvent du sceau du Grand Maître pour sceller sans sa participation des ordonnances & des quittances qu'on portoit ensuite au trésor. Un autre abus, & qui n'étoit pas moins préjudiciable à tout le Corps des Chevaliers, c'est que les Prieurs s'étoient mis en possession dans leurs Prieurez de nommer aux Commanderies vacantes; & au préjudice du mérite, de l'âge, & des droits d'ancienneté, ils faisoient souvent remplir ces places par leurs parens & par leurs amis. Le Grand Maître obtint du Chapitre un réglement par lequel il fut ordonné que dans la suite on ne se serviroit plus de sceau de la Grande Maîtrise pour tout ce qui


FRERE PIERRE DE CORNILLAN VINGT SEPTIEME GR.D MAITRE, en 1353
Caro Sculp.
500

concernoit les finances ; mais que toutes les Ordonnances feroient fcellées du fceau du Couvent, & en plein Confeil.

Par le fecond réglement, la nomination aux Commanderies fut renvoyée au Grand Maître & au Confeil de l'Ordre pour y être pourvû felon le rang, l'âge, & les fervices des Chevaliers. Ce n'étoient pas là les feuls abus que le Grand Maître eût bien voulu corriger ; mais auffi prudent que plein de zele, il diftribua en differens tems fes projets de réformation, & il en remit l'exécution à proportion qu'il fe trouveroit autorifé dans le gouvernement.

Pendant que ce Grand Maître étoit tout occupé du rétabliffement de la difcipline, des ennemis fecrets que l'Ordre avoit à la Cour du Pape, reprirent le deffein de tirer des mains des Chevaliers de Rhodes tous les biens des Templiers, dont apparemment ils comptoient bien d'avoir la meilleure part. Mais pour ne fe pas rendre fufpects, ils attaquoient l'Ordre avec beaucoup d'art. Les uns difoient fimplement au Pape que l'on découvroit tous les jours que les richeffes & la dépouille des Templiers excedoient de beaucoup tout ce qu'on en avoit publié ; d'autres ajoutoient que les Hofpitaliers n'étoient pas même en affez grand nombre pour vaquer à la recherche de ces grands biens ; que la plûpart des Chevaliers étoient paffez en Europe ; qu'il fembloit qu'ils euffent abandonné l'Ifle de Rhodes, & que ceux qui étoient reftez avec le Grand Maître, enfevelis dans le fond d'un Palais, n'étoient occupez que de leurs plaifirs &

PIERRE DE CORNILLAN.

du soin d'accumuler des trésors. Ces discours étoient semez avec beaucoup de secret & d'artifice, & prévenoient insensiblement l'esprit du Pape. Enfin leurs ennemis en vinrent jusqu'à proposer à ce Pontife de mettre en sa main tous les biens des Templiers, & de les employer ensuite au gré de Sa Sainteté en œuvres pieuses ; ou s'il le jugeoit à propos, de les donner pour la fondation d'un nouvel Ordre militaire, qui par son zele exciteroit l'émulation des Chevaliers de Rhodes, & les tireroit d'une dissipation si contraire à leur regle & à leur institut.

Le Pape au sujet des conquêtes que faisoient les Turcs, prit un autre parti & bien extraordinaire. Orcan dont nous venons de parler, & qu'on regarde comme le second Prince des Osmanides ou des Ottomans, après avoir conquis la plus grande partie de l'Anatolie, battu l'Empereur Jean Paleologue en differentes occasions, & pris Burse, Nicomedie & Nicée, ayant passé l'Helespont, sembloit vouloir établir le siege de son Empire dans la Morée. On rapporte à ce sujet qu'un grand tremblement de terre lui ayant facilité la prise de Gallipoly : » Demeurons en Europe, dit-il à » ses Officiers, puisque Dieu nous en ouvre le » chemin. Le Pape Innocent VI. dont nous venons de parler, allarmé de la rapidité de ses conquêtes, dans la crainte qu'il ne portât ses armes jusques en Italie, & pour l'obliger de retourner en Asie, ordonna aux Chevaliers de Rhodes de quitter cette Isle, & de transporter le Couvent & leur habitation, dans quelque endroit de terre

ferme

ferme voisin des Turcs ou des Sarrasins, & soit du côté de la Palestine ou de l'Anatolie, dans la vûe que ces Chevaliers, par une diversion utile, attireroient sur eux les armes des Infideles, & par cette guerre allumée au milieu des Etats du Turc, serviroient de boulevart à la Chrétienté ; dessein qui avoit déja été inspiré aux prédécesseurs de ce Pontife, mais dont l'auteur ne peut avoir été qu'un ennemi secret de cet Ordre, & aussi mauvais politique que peu entendu dans l'art de la guerre. Il est surprenant que le Pape proposât à l'Ordre d'abandonner une Isle puissamment fortifiée, de renoncer à tout l'avantage que les Chevaliers tiroient de la mer & de leurs flottes qui couvroient également l'Isle de Chypre & l'Armenie, pour les envoyer, pour ainsi dire, à la boucherie, & les obliger comme de nouveaux avanturiers à chercher un établissement au milieu des Etats des Infideles, trop puissans pour les y souffrir.

PIERRE DE CORNILLAN.

Cependant au préjudice de si justes considerations, & qui devoient se présenter naturellement à l'esprit du Pape, ce Pontife toujours entêté de son projet, envoya à Rhodes Frere Ferdinand d'Heredia, Châtelain d'Emposte, & Grand Prieur de Castille, qui étoit regardé à la Cour de Rome comme le confident & le favori d'Innocent, & il le fit accompagner par Frere Raimond Berenger, Précepteur ou Commandeur de Castel-Sarrasin, & par Frere Pierre de Cornillan, Commandeur de Val-Puget, & apparemment parent du Grand Maître ; tous trois des principaux Chevaliers de

PIERRE DE CORNILLAN.

l'Ordre, & dont les deux premiers parvinrent depuis à la Grande Maîtrise.

Le Pape les chargea de représenter au Grand Maître & au Conseil les plaintes qu'il recevoit continuellement de l'inaction & de la léthargie dans laquelle tout l'Ordre paroissoit depuis quelque tems enseveli : Que pendant que les Turcs ravageoient la Grece & menaçoient l'Italie, les Chevaliers contens de se trouver dans leur Isle en sûreté à l'abri des fortifications de Rhodes, & amolis par les délices, consumoient dans des plaisirs criminels, & que la pudeur & l'honnêteté ne permettoit pas de nommer, ces grands biens qu'ils ne tenoient que des dépouilles des Templiers & de la pieté des Fideles ; qu'il étoit bien instruit que les Papes Jean XXII. Benoît XII. & Clément VI. ses prédécesseurs immediats, pour les arracher de ces lieux enchantez, où leur salut couroit tant de risque, les avoient souvent exhortez de transferer leur habitation dans la Terre Sainte, quoique occupée par les Infideles ; mais que le S. Siege n'ignoroit pas le peu de cas qu'ils avoient fait jusques alors de pareils conseils, qu'ils devoient regarder comme des loix & des ordres formels. Qu'il leur commandoit de travailler actuellement à cette translation dans quelque endroit, d'où avec le secours du ciel, ils pussent pénétrer jusques dans la Terre Sainte, sinon qu'il seroit obligé de les y contraindre par toutes les voyes qui lui paroîtroient les plus convenables, & entr'autres par la privation des biens des Templiers, qu'il employeroit à la création d'un nouvel Ordre

militaire, dont le zele exciteroit peut-être leur émulation, ou les couvriroit d'une honte éternelle.

Le Grand Maître répondit au Pape qu'il avoit reçu ses ordres avec bien du respect; mais que sans la participation & le consentement du Chapitre général de l'Ordre, il ne pouvoit pas abandonner si brusquement une conquête si considerable, & qui avoit couté le plus pur sang des Chevaliers; qu'il alloit indiquer incessamment ce Chapitre dans Rhodes même, & qu'il communiqueroit à ses Freres les intentions de Sa Sainteté. Le Pape craignant que si le Chapitre s'assembloit dans Rhodes, la richesse de cette Isle, ses fortifications, son port, ses flottes, & même la vie délicieuse qu'on y menoit, ne déterminassent les Chevaliers à y rester, déclara par une Bulle solemnelle qu'il vouloit que le Chapitre se tînt à Nismes ou à Montpellier; Places peu éloignées d'Avignon, & d'où apparemment il se flattoit que son autorité influeroit plus efficacement dans l'assemblée. Ce Pontife marquoit dans sa Bulle, que depuis le retour de ses Envoyez, il avoit appris avec surprise que d'autres Chevaliers qui étoient à sa Cour, avoient écrit à Rhodes de ne pas s'inquietter de tout ce que le Châtelain leur avoit dit, comme venant de sa part; que cet adroit courtisan pour se rendre nécessaire dans son Ordre, avoit grossi ses reproches & ses menaces; mais que le Pape même en leur présence s'étoit expliqué bien differemment, & qu'on devoit demeurer en repos au sujet de la translation: le Pape ajoutoit qu'il leur envoyoit cette Bulle,

PIERRE DE CORNILLAN. comme un témoignage irrefragable de sa volonté, & en même tems de la verité de ce que le Châtelain leur avoit dit de sa part, & afin que de pareils faits n'apportassent aucun retardement à leur établissement sur les frontieres des Infideles.

On ne peut exprimer la douleur dont le Grand Maître fut pénétré, soit en voyant que le Pape persistoit dans un dessein si pernicieux, ou par la crainte même que son Ordre comme souverain, ne prétendît s'y opposer: & il se trouvoit partagé entre l'obéissance qu'il devoit à ce Pontife, & ce qu'il croyoit devoir à son Ordre & à ses Religieux: deux devoirs qui lui paroissoient presque également indispensables. Dans une si cruelle situation, la mort vint, pour ainsi dire, à son secours, & termina sa vie dans le 18e mois de son Magistere.

ROGER DE PINS. 1353. Les Chevaliers firent remplir sa place par ROGER DE PINS, Chevalier de la Langue de Provence, d'une Maison illustre en Languedoc, parent d'Odon de Pins, vingt-troisiéme Grand Maître de l'Ordre, & de Gérard de Pins, qui pendant la vacance du Magistere, avoit remporté une victoire signalée sur Orcan, fils d'Otman.

Le Pape qui n'avoit pas voulu permettre la convocation du Chapitre à Rhodes, & qui de son autorité l'avoit indiqué à Nismes ou à Montpellier, craignant encore qu'il ne s'y prît des résolutions contraires à ses projets au sujet de Rhodes, & pour être mieux instruit de ce qui s'y traiteroit, voulut qu'il se tînt dans Avignon même, & pour ainsi dire sous ses yeux. Mais dans l'impatience qu'il


FRERE ROGER DE PINS VINGT HUITIEME GR.D MAITRE 1355

avoit de tirer les Chevaliers de l'Isle de Rhodes, comme il leur eût fallu un tems considerable pour se rendre à Avignon des differentes Provinces de la Chrétienté, il se contenta qu'on tînt à sa Cour une assemblée, où Frere Guillaume de Mailly, grand Prieur de France, & Frere Guillaume Chalûs, grand Prieur d'Auvergne, présideroient de la part du Grand Maître, & en qualité de ses Lieutenans en deçà de la mer.

Heureusement pour l'Ordre, quelque tems avant l'ouverture de cette assemblée, on insinua au Pape que dans le dessein où il étoit de tirer les Chevaliers de l'Isle de Rhodes, il seroit bien plus utile pour la Chrétienté, & sur-tout pour l'Italie de les établir dans la Morée que dans la Palestine, où ils ne pourroient résister à la puissance formidable des Turcs & des Sarrasins. Le Pape goûta assez cette proposition. Robert Empereur titulaire de Constantinople étoit alors Prince de Tarente & Souverain de l'Achaye, ou de la Morée, par la cession que lui en avoit fait Jean Duc de Duras son oncle. D'un autre côté, Jacques de Savoye fils aîné de Philippe Prince de Piedmond, prétendoit que la Morée lui appartenoit du chef d'Ysabelle de Ville-hardouin sa mere, & parmi ces differentes prétentions, le Turc qui avoit pour lui le droit du plus fort, emportoit tous les jours quelque place de cette Province. Le Pape pour la conserver à la Chrétienté, proposa au Prince de Savoye de traiter de ses droits avec les Chevaliers de Rhodes. Cette grande affaire fut agitée dans l'assemblée d'Avignon: les Chevaliers qui ne vouloient pas

ROGER DE PINS.

heurter de front les sentimens du Pape, nommerent des Commissaires; mais, comme ils attendoient quelque changement du benefice du tems, ils firent traîner, sous differens prétextes, cette négociation, & ils travaillerent si lentement, que la mort surprit le Prince de Savoye avant qu'il y eût rien de conclu; & ce ne fut que long-tems après qu'on reprit ce dessein, comme nous le dirons dans la suite.

Cependant on fit dans cette assemblée, differens reglemens qui concernoient la discipline, & qui font connoître les abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre au sujet de la distributiondes aumônes. Au grand scandale des peuples & au préjudice des pauvres, depuis que les biens des Templiers avoient été réunis à la manse des Hospitaliers, on avoit negligé dans leurs Maisons tous les devoirs de la charité, sous prétexte qu'ils s'exerçoient dans les Commanderies des Chevaliers de Rhodes. L'assemblée ordonna qu'indépendemment de ces aumônes, on rétabliroit incessamment celles qui se faisoient dans les Maisons qui avoient appartenu aux Templiers.

Quoique le Pape fût peu favorable à l'Ordre, comme on vient de le voir, cependant personne n'avoit plus de pouvoir sur son esprit, qu'un Chevalier de Rhodes, appellé Frere Jean-Ferdinand d'Hérédia, de la langue d'Arragon & Châtelain d'Emposte. Lui seul servoit de conseil & de ministre à ce Pontife, qui l'employoit même dans des négociations étrangeres. Pour le rendre plus autorisé à sa Cour, il l'avoit fait Gouverneur d'Avignon & de tout le Comtat

Venaiſſin. Une faveur ſi declarée pouvoit faire ſoupçonner que les projets extraordinaires du Pape lui étoient inſpirez par l'Arragonnois, qui, ſi l'Ordre eût été contraint d'abandonner l'Iſle de Rhodes, n'auroit peut-être pas été fâché, ſous le titre de Bailli, de s'en faire nommer par le Pape pour Prince ſouverain. Du moins toute ſa conduite fait voir que ſans égard pour les ſtatuts & reglemens des Chapitres generaux, il ne ſe ſervoit de l'autorité du Pape que pour ſon agrandiſſement. C'eſt ainſi qu'il obtint ſucceſſivement le grand Prieuré de Caſtille, & même celui de ſaint Gilles, auquel l'avide Eſpagnol ſe fit nommer par le Pape, qui le lui confera ſans la participation du Grand Maître, & de pleine autorité. L'Ordre fut accablé d'un coup ſi ſurprenant; les Papes, à la verité, outre la puiſſance des Clefs, conſervoient encore une autorité particuliere ſur l'Ordre de ſaint Jean, comme en étant les premiers Superieurs; mais ils ne s'en ſervoient que pour le proteger, ou pour en corriger des abus inévitables dans la condition humaine, & même dans les ſocietez les plus auſteres.

Les Chevaliers ſe plaignoient que ce dernier Pontife n'employoit ſa puiſſance que pour détruire la forme de leur gouvernement; qu'ils ne pourroient plus à l'avenir compter ſur leurs années de ſervice, & ſur leur antiquité, ſi un de leurs Confreres, à la faveur d'une intrigue de Cour, & au mépris des plus ſages reglemens, étoit maître d'enlever dans chaque Langue, les meilleures Commanderies. Le Grand Maître & le Conſeil en-

ROGER DE PINS.

voyerent des Ambaſſadeurs au Pape, pour lui porter les juſtes remontrances de tout l'Ordre; & le Grand Maître, pour engager Hérédia à ſe déſiſter de la nomination du Pape, lui envoya d'amples proviſions de la charge de ſon Lieutenant en-deçà de la mer. Mais toutes ces démarches furent également inutiles; le Pape fut inflexible, ſoit par affection pour ſon favori, ou pour ne pas déroger à cette ſuprême autorité qu'il prétendoit exercer dans le gouvernement de l'Ordre: & Hérédia abuſant de la nouvelle grace du Grand Maître, non-ſeulement ne payoit plus au treſor commun les reſponſions de tant de Commanderies qu'il avoit accumulées, mais encore, ſous prétexte de ſa Charge de Lieutenant, il retenoit par ſes mains les reſponſions des autres Commanderies. Si elles venoient à vaque, il tiroit du Pape de nouvelles proviſions, & par une conduite ſi violente, il s'érigeoit en tyran de ſon Ordre.

Ce fut le ſujet d'une nouvelle Ambaſſade: le Grand Maître envoya à Avignon Frere Roger de Montaut, grand Commandeur, & Frere Eſtienne Montaigu, pour demander au Pape la permiſſion de faire faire le procès à Hérédia, comme à l'uſurpateur des biens de l'Ordre. Le Pape qui ne vouloit pas proteger ouvertement ſes injuſtices, feignit de conſentir à ce que le Grand Maître deſiroit: il nomma même deux Cardinaux pour prendre connoiſſance de cette affaire. Mais ſous la qualité de juges, ils ne firent que l'office de mediateurs; & à cauſe du credit d'Hérédia qu'ils vouloient ménager eux-mêmes, ils engagerent les Ambaſſadeurs, moyennant

nant une legere satisfaction, à se désister de leur poursuite. Le Pape envoya exprès à Rhodes un Gentilhomme de sa Maison, pour dire de sa part au Grand Maître qu'on lui feroit plaisir de ne pas troubler Hérédia dans la jouissance des dignitez qu'il lui avoit conférées, & dont, disoit-il, ce Chevalier n'employoit les revenus que pour l'interêt de l'Eglise & le service du S. Siege.

Le Grand Maître fut obligé de souffrir un abus qu'un si puissant protecteur l'empêchoit de corriger. Mais de peur qu'un si pernicieux exemple ne tirât à consequence, & qu'à l'imitation d'Hérédia, les autres Prieurs ne s'appropriassent les Commanderies, ou du moins les responsions que l'Ordre possedoit dans l'étendue de chaque Prieuré; ce sage Grand Maître convoqua à Rhodes un Chapitre géneral, & il choisit exprès une Place dont l'Ordre étoit souverain, afin que les déliberations en fussent plus libres, & qu'on y pût prendre des résolutions qui ne fussent point traversées par d'autres Puissances. Ce fut dans ce Chapitre qu'on établit dans chaque Prieuré des Receveurs particuliers des droits de l'Ordre, & qui n'en étoient comptables qu'au tresor commun. On ordonna en même tems que les Prieurs ne pourroient être pourvûs d'autres Commanderies, que de celles qui composoient leur Chambre prieurale. Quelques Freres servans ayant par leurs intrigues, obtenu la Croix de Chevalier, il fut fait dans le même Chapitre un reglement qui défendoit d'élever aucun Servant à cette dignité: ordonnance conforme à celle d'un grand Pape, qui avoit sagement

ROGER DE PINS.

établi la distinction de ces deux états, par celle de leurs habits; statut qu'il seroit à souhaiter, par respect pour la Noblesse, qu'on observât exactement.

Le Grand Maître survêcut peu à la conclusion de ce Chapitre. L'Ordre perdit en sa personne un Chef plein de zele pour la manutention de la discipline; & les pauvres de l'Isle, un pere très-charitable. On remarqua que dans le tems que la peste infecta cette Isle, comme tout l'Orient, & qui fut suivie d'une famine affreuse, il employa d'abord tous ses revenus, & qu'il vendit ensuite son argenterie, & jusqu'à ses meubles, pour subvenir aux besoins des pauvres: ce qui lui merita dans l'Ordre & devant les hommes, le titre d'*Aumônier*, & dans le Ciel, une juste récompense, & ce centuple promis si formellement par celui seul dont les promesses sont infaillibles.

1365. RAIMOND BERENGER.

L'Ordre élut pour son successeur Frere RAIMOND BERENGER, Dauphinois de naissance, de la Langue de Provence, Commandeur de Castel-Sarrasin, que les Historiens font descendre des Berengers souverains d'Italie; d'autres, de ceux qui ont regné à Barcelonne, & dans le Comté de Catalogne. Quoi qu'il en soit de son origine, il est certain qu'il y donna un nouvel éclat par sa valeur, & par la hardiesse de ses entreprises. Des corsaires Egyptiens infestoient souvent les côtes de l'Isle de Chypre, & enlevoient tout ce qui navigeoit dans ces mers, sous l'étendart de la Croix. Le Grand Maître ne se contenta pas de mettre en mer plusieurs galeres qui leur donnerent la chasse: mais


FRERE RAIMOND BERANGER VINGT NEUF GRAND MAITRE,

de concert avec le Roi de Chypre, il résolut de les aller brûler jusques dans le port d'Alexandrie. Ce Prince & le Grand Maître assemblerent près de cent vaisseaux de differentes grandeurs; ils les chargerent de troupes de débarquement, qu'ils avoient la plûpart tirées des côtes de France, mais sans leur communiquer l'entreprise à laquelle on les vouloit employer, & dont Urbain V. qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, eut seul communication.

La flotte étant prête de mettre à la voile, le Roi & le Grand Maître s'embarquerent, suivis d'un grand nombre de Chevaliers, & en moins de cinq jours, ils aborderent au pied des murailles d'Alexandrie. Ils poserent des échelles le long des murailles, & presenterent l'escalade. Les Alexandrins furent surpris; mais outre une nombreuse garnison, il y avoit tant de monde dans cette grande Ville, la plus riche de l'Egypte, qu'on vit en un instant les murailles bordées de soldats & d'habitans, qui faisoient pleuvoir une grêle de fléches sur les Chrétiens. Ces assiegez, appuyez sur le parapet, à grands coups de piques & de hallebardes, renversent les assiegeans, les poussent dans le fossé, & les accablent de grosses pierres. De nouveaux assaillans prennent la place des morts & des blessez, & sans s'étonner du sort de leurs compagnons, tâchent de gagner le haut des murailles. Les uns sont percez à coups de fléches; d'autres précipitez, ou renversez avec les échelles. Les assiegez répandent de tous côtez de l'huile bouillante & des feux d'artifice; embrasent les

RAIMOND BERENGER.

machines des Chrétiens; s'attachent même à leurs habits; passent jusqu'au corps, & forcent le soldat tout en feu, d'abandonner l'attaque pour chercher du secours dans l'eau, où il se précipite. Jamais assaut ne fut plus furieux & plus meurtrier; mais malgré l'image de la mort qui se presente de tous côtez, les Chevaliers de Rhodes animez par leur propre courage, & soutenus des regards intrépides du grand Maître, reviennent au combat, s'attachent de nouveau aux murailles, & se faisant une échelle des corps morts de leurs compagnons, s'élevent jusqu'au haut, gagnent le parapet, se jettent dans la Place, & tuent tout ce qui se presente devant eux. De-là les victorieux se répandent dans la ville, pénetrent dans les maisons voisines des remparts, massacrent les hommes dans les bras de leurs femmes, pillent les plus riches meubles, & font esclaves tout ce qui échape à la premiere fureur du soldat.

Quoique le Roi & le Grand Maître eussent perdu beaucoup de monde dans les differentes attaques, cependant ils auroient bien souhaité de pouvoir se maintenir dans leur conquête. Mais ayant appris que le Sultan faisoit avancer toutes les forces de l'Egypte pour les en chasser; & d'ailleurs se voyant dans une Place encore remplie d'un nombre infini d'habitans qui s'étoient retranchez dans la basse-ville, ils résolurent de se retirer: & après s'être chargez d'un butin inestimable, ils mirent le feu à tous les vaisseaux des Infideles qu'ils trouverent dans le port, & se rembarquerent avec leurs prisonniers. Le Roi reprit le che-

min de son Isle, & le Grand Maître celui de Rhodes où ils arriverent l'un & l'autre heureusement.

Le Grand Maître ayant tiré des prisons des Infideles Pierre de saint George, neveu, ou proche parent d'Urbain, se faisoit un mérite de le conduire lui-même à Avignon : mais avant que de partir, il apprit sa mort. Les Historiens rapportent que ce Pontife étant à l'extrêmité, & après avoir reçû les Sacremens de l'Eglise, en présence de son Camerier, de son Confesseur & de plusieurs Cardinaux, dit, en leur adressant la parole : *Je crois fermement tout ce que tient & enseigne la sainte Eglise Catholique ; & si jamais j'ai avancé quelqu'autre chose de quelque maniere que ce soit, je le révoque, & me soumets à la correction de l'Eglise.* *

Pierre Roger, dit le Cardinal de Beaufort, neveu du Pape Clément VI. succeda à Urbain V. Il prit le nom de Grégoire XI. Le Grand Maître songeoit alors à abdiquer sa dignité. L'indocilité de la plûpart des Commandeurs de l'Europe l'avoit réduit à faire une démarche aussi extraordinaire. A son retour de l'expedition d'Alexandrie, il apprit du Conseil que la Religion ne pouvoit rien tirer des responsions de l'Occident. Cette dureté le surprit autant qu'elle l'affligea : en vain il envoya des ordres les plus pressans : on n'y répondit

* Præsentibus etiam Camerario, Confessore, pluribusque aliis familiaribus suis, ac aliis multis notabilibus personis dixit & asseruit se tenere & credere firmiter, sicque confessus est simpliciter quidquid sancta, catholica & apostolica tenet, docet & prædicat Ecclesia : & si per priùs docendo, legendo, prædicando, aut disputando, vel aliàs aliud quovis modo prædicaverat, vel dixerat, totum id revocavit, voluitque haberi pro non dicto, submittens se & dicta sua hujusmodi correctioni & determinationi dictæ sanctæ Matris Ecclesiæ, à qua asseruit se nunquam deviasse scienter. *Gesta Urb. 5. apud Bosq. Rainal. t. 16. ad ann.* 1370 §. 23.

RAIMOND BERENGER.

que par un silence obstiné, & qui couvroit une desobéissance formelle. Beaucoup de ces Commandeurs possedoient plusieurs Commanderies, & ils employoient leurs responsions & le bien de l'Ordre, ou à acheter la faveur & la protection des Princes, ou à enrichir leurs familles : & les plus réguliers, quand ils faisoient quelquefois passer de l'argent à Rhodes, regardoient de leur part ces responsions comme des aumônes arbitraires & de pures liberalitez. D'ailleurs il s'étoit élevé des differends considerables entre les Langues de Provence & d'Italie; & les principaux Chevaliers de ces deux Langues refusoient de se soumettre au jugement du Grand Maître. Tant de desobéissance de toutes parts l'affligeoit; mais comme il aimoit veritablement son Ordre, il crut qu'un autre Grand Maître plus habile & plus ferme se feroit mieux obéir, & pourroit rétablir une heureuse correspondance entre le chef & les membres. Ce fut le principal motif qui le porta à vouloir abdiquer sa dignité; mais le Pape qui connoissoit son merite, lui refusa son consentement : & ce Pontife qui pour le soulager, vouloit entrer en connoissance des affaires de l'Ordre, convoqua à Avignon une assemblée générale des principaux Commandeurs, mais dont il dispensa le Grand Maître à cause de son extrême vieillesse; & il se contenta de lui demander un memoire des reglemens qu'il croyoit les plus necessaires pour le rétablissement de la discipline.

PREUVE IX.

1373.

On traita d'abord dans cette assemblée du differend qui étoit entre les Langues de Provence &

d'Italie. Le sujet de leurs contestations venoit de ce que la Langue de Provence, comme la plus ancienne & la premiere de l'Ordre, possedoit le Prieuré du Royaume de Hongrie, & dans l'Italie ceux de Capoue & de Barlette, & les Commanderies de saint Estienne, de Monopoli, de Venise & de sainte Euphemie, que la Langue d'Italie réclamoit. Elle demandoit en outre que le Prieuré de Hongrie lui fût annexé comme un équivalent, & pour balancer dans le Chapitre le pouvoir de la Langue de Provence, qui seule avoit plus de suffrages que deux autres Langues.

Comme la Langue de Provence se défendoit par le titre de sa possession, le Pape en remit le jugement aux Cardinaux d'Espagne & de Florence; & par leur médiation plutôt que par une décision de rigueur, on convint qu'à la premiere vacance du Prieuré de Hongrie, il y seroit pourvû par le Grand Maître & le Conseil, qui choisiroient indifferemment dans les deux Langues le sujet qui en auroit paru le plus digne, & que dans la suite les deux Langues y nommeroient alternativement; que les Prieurez de Capoue & de Barlette, & les Commanderies de Naples & de sainte Euphemie appartiendroient à la Langue d'Italie; mais que Saint Estienne, Estonibbia, Alife, Venouse, Monopoli & leurs dépendances, demeureroient à la Langue de Provence.

On ordonna dans la même assemblée, suivant les intentions du Grand Maître& le mémoire qu'il avoit envoyé au Pape, que chaque Chevalier ne pourroit posseder qu'une grande Commanderie

RAIMOND BERENGER.

ou deux petites, c'est-à-dire, dont les responsions n'excederoient pas la somme de deux cens florins, & que toutes les responsions seroient payées exactement chaque année sous peine de la privation de la Commanderie. On ajouta à ces réglemens que dans la vacance de la Grande Maîtrise, & quand on procederoit à l'élection d'un nouveau Grand Maître, on ne prendroit plus indifferemment les Electeurs dans toutes les Langues, comme on avoit fait jusqu'alors ; mais que chaque Langue nommeroit deux Electeurs. A l'égard du Conseil souverain de l'Ordre, il fut statué que pour être censé complet, il devoit s'y trouver au moins les huit Baillis conventuels, trois grands Prieurs, l'Infirmier, deux des plus anciens Chevaliers de chaque Langue, & qui seroient tous présidez à l'ordinaire par le Grand Maître, qui à raison de son éminente dignité, auroit seul deux suffrages dans toutes les assemblées, comme il s'étoit toujours pratiqué jusqu'alors ; & que ce Conseil, quand il seroit complet, disposeroit des Prieurez & des Commanderies qui viendroient à vaquer.

De si sages réglemens autorisez par l'approbation du Pape furent envoyez à Rhodes & dans tout l'Ordre. Le Grand Maître les reçut avec une sensible joye ; mais la mort dont il fut prévenu l'empêcha d'en recueillir le fruit, qui fut reservé à Frere

ROBERT DE JULLIAC. 1373.

ROBERT DE JULLIAC, grand Prieur de France, que le Chapitre de Rhodes nomma quoiqu'absent, pour Grand Maître.

Quand il en reçut les nouvelles, il étoit actuellement en France dans son Prieuré. Il en partit aussi-tôt


FRERE ROBERT DE JULIAC TRENTIÈME GRAND MAITRE
an. 1373

pour la Cour d'Avignon, où il rendit ses devoirs au Pape. Il changea ensuite tous les Receveurs d'en deçà la mer, qui lui parurent négliger leur recette: ce fut le premier usage qu'il fit de son autorité. Il en fit un autre de son obéissance envers le S. Siege, en se chargeant avec son ordre de la proprieté & de la défense du Château & de la basse ville de Smirne, que l'armée de la Ligue avoit enlevée aux Turcs, comme nous le venons de rapporter. L'Archevêque & les habitans s'étant plaints au Pape qu'Ottobon Catasseo leur Gouverneur, plus marchand que soldat, les abandonnoit souvent, à raison de son commerce, pour faire de frequens voyages en Italie, en sorte qu'il laissoit cette Place sans garnison & sans vivres, le Pape fit dire aux Chevaliers que son intention étoit qu'ils unissent Smirne aux autres biens de leur Ordre. En vain le Grand Maître lui representa que cette forteresse étoit située au milieu des terres des Turcs, & dans un éloignement de l'Italie, qui ne permettoit pas en cas d'un siege, d'en esperer un prompt secours; qu'il falloit d'ailleurs pour l'entretien de la garnison, des sommes considerables, que son Ordre n'étoit pas en état de fournir. Le Pape se contenta d'assigner pour cette dépense, une somme de 1000 liv. par an, que le tresorier de la Religion devoit prendre sur les dixmes de Chypre. Du surplus, comme tout ce que le Grand Maître lui avoit representé de la situation de la ville de Smirne enclavée dans les terres de la domination des Infideles, étoit la raison même qui l'avoit déterminé à en confier la défense aux Chevaliers, dans la vûe que les Turcs ne porteroient point leurs armes plus loin,

ROBERT DE JULLIAC.

tant qu'ils auroient des voisins si redoutables, ce Pontife ordonna au Grand Maître & au Conseil, sous peine d'excommunication, d'envoyer incessamment dans Smirne une garnison suffisante, composée d'un bon nombre de Chevaliers, & des troupes que la Religion entretenoit à sa solde. Le Grand Maître se disposoit à partir pour Rhodes avec ces ordres, lorsqu'il en reçût de fâcheuses nouvelles. Il apprit qu'il s'y étoit élevé des divisions entre les Chevaliers du Couvent, & le Conseil. Les Chevaliers se plaignoient que le Conseil, soit dans la nomination aux Commanderies, soit dans les differends qui naissoient entre les Chevaliers, sans égard pour les droits d'ancienneté, ou pour la justice, regloit ses nominations & ses jugemens par le credit que les particuliers pouvoient avoir dans cette compagnie. Le Conseil de son côté mandoit au Grand Maître que les Chevaliers avoient trouvé le moyen d'éluder toutes ses ordonnances par des appels continuels au saint siege, ce qui ruinoit entierement la discipline & l'autorité du gouvernement. Le Grand Maître fit part au Pape de ces plaintes réciproques, & ce Pontife pour favoriser les particuliers, cassa par une Bulle expresse toutes les nominations faites par le Conseil pendant la vacance du magistere, & l'absence du Grand Maître. Mais aussi par la même Bulle, après avoir repris sévérement les Religieux qui ne se servoient, disoit-il, de la voye d'appel, que pour se soustraire à l'obéissance qu'ils devoient à leurs Superieurs, il ordonna au Conseil de n'avoir à l'avenir aucun égard à de pareils appels; mais qu'ils se dispo-

fassent tous également à recevoir leur Grand Maître, comme leur Superieur legitime, & qu'il avoit même revêtu à leur égard de l'autorité apostolique.

Le Grand Maître partit avec ces ordres, & arriva heureusement à Rhodes. Sa presence, des manieres affables, & une exacte justice qu'il rendoit indifféremment à tous ses Religieux, rétablirent bien-tôt la concorde. Il leur communiqua ensuite les intentions du Pape au sujet de la défense de Smirne: & quoique les principaux du Conseil vissent bien que c'étoit sacrifier & envoyer à la boucherie les Chevaliers qu'on chargeroit d'une pareille commission, cependant on prit le parti de l'obéïssance: on vit même plusieurs des Chevaliers s'offrir généreusement pour un emploi où le peril & la gloire étoient également certains. En effet, il n'y avoit gueres d'apparence que les Empereurs Turcs dont la puissance augmentoit tous les jours, souffrissent au milieu de leurs Etats les Chevaliers paisibles possesseurs d'une Place qu'ils leur avoient enlevée.

Soliman premier fils aîné d'Orchan, marchant sur les traces de son pere, en moins de deux ans avoit joint à son Empire la meilleure partie de la Thrace, & s'étoit rendu maître d'Andrinople & de Philippopoli. Comme Amurat premier, son frere & son successeur, vêcut plus long-tems, aussi étendit-il plus loin ses conquêtes. Les Royaumes de Bulgarie, de Servie, de la Bossine, & de Thessalie, & les Principautez d'Epire, d'Achaïe & de Caramanie, qui s'étoient formez des débris de l'Empire grec, devinrent l'objet de son ambition, & il en envisagea la conquête, comme le moyen

de s'ouvrir un chemin à celle de Conſtantinople. Ce Prince défit dans une bataille Cracovilchs Roi des Bulgares. Il eut le même avantage ſur le Deſpote de Servie; il venoit de ſe rendre maître de la ville de Pherès, alors capitale de la Macedoine. La Miſie tomba ſous l'effort de ſes armes, & l'Empereur Jean ou Calojean Paleologue, s'étant avancé dans la Romanie, pour en arrêter les progrez, fut défait à plate couture; on prétend que ce Sultan étoit ſorti victorieux de trente-ſix combats ou batailles.

Cependant, comme s'il n'eut encore rien entrepris pour ſa gloire, il fit faire des levées extraordinaires de troupes dans tous ſes Etats. Un armement auſſi conſiderable, les marches & les contremarches de tant de troupes allarmerent tous ſes voiſins; chacun ſe tenoit ſur ſes gardes, ſans qu'on pût prévoir de quel côté il tourneroit ſes armes.

Le Grand Maître fit part au Pape de tous ces mouvemens, & des raiſons qui lui faiſoient craindre que Smirne & même Rhodes ne fuſſent l'objet ſecret d'un auſſi puiſſant armement. Il lui repreſenta en même tems, que dans l'expedition d'Alexandrie, l'Ordre avoit perdu plus de cent Chevaliers, qui n'avoient point été remplacez; que l'Iſle & la ville de Rhodes avoient beſoin d'un prompt ſecours, & qu'il ſupplioit ſa Sainteté d'y pourvoir inceſſamment, de peur de ſurpriſe de la part des Infideles.

1375. Le Pape convoqua à ce ſujet une aſſemblée des principaux Commandeurs dans la ville d'Avignon,

PREUVE X. & il y fut réſolu qu'on feroit paſſer à Rhodes dans le mois de Mars ſuivant, cinq cens Chevaliers & autant d'Ecuyers ou de Freres ſervans. Les Prieurs,

ROBERT DE JULLIAC.

ſuivant un ordre particulier du Pape devoient nommer les Chevaliers de leur Prieuré; qu'ils jugeoient en état de marcher, & chaque Chevalier étoit en droit de choiſir lui-même à ſon tour le Frere ſervant dont il vouloit être accompagné, & qui lui paroiſſoit le plus propre pour ſon ſervice; ce qui fait voir en paſſant que ces Freres ſervans à l'égard des Chevaliers, étoient comme des eſpeces d'Ecuyers, & que chaque Chevalier en ce tems-là, avoit ſon Frere ſervant attaché à ſa perſonne & au ſervice militaire ſous ſes ordres. Ces Chevaliers & leur ſuite arriverent heureuſement à Rhodes: une recrue auſſi conſiderable fit beaucoup de plaiſir au Grand Maître & à tout le Couvent. Mais cette année on n'eut rien à démêler avec les Turcs, dont toutes les forces tomberent de nouveau ſur les Bulgares & les Serviens.

Cependant la Religion ſouffrit plus cette année de ſes propres enfans que des Infideles. Il s'éleva dans l'Ordre des ennemis domeſtiques, & comme une ſemence de rebellion, qui éclata principalement en Angleterre, en Caſtille & en Portugal.

Frere Robert d'Alri Prieur d'Angleterre, Sanche de Sumaſſa Prieur de Caſtille, & Alvarez Gonſalve Prieur de Portugal, cantonnez dans leurs Prieurez, & favoriſez des Rois ſouverains de leur pays, refuſerent ouvertement de payer leurs reſponſions. Le Prieur d'Angleterre fondoit ſa déſobéiſſance ſur l'injuſtice qu'il prétendoit que le Grand Maître lui avoit faite, en conferant une Commanderie d'Ecoſſe à un Chevalier Ecoſſois, quoiqu'il ſoutînt qu'elle dépendoit du Prieur d'An-

ROBERT DE JULLIAC.

gleterre. Son Souverain qui regardoit l'Ecosse comme un ancien fief de sa Couronne, non-seulement appuyoit la rébellon du Prieur; mais encore il fit saisir les revenus de toutes les Commanderies que l'Ordre possedoit dans ses Etats. Le Grand Maître porta au Pape des plaintes d'un procedé si violent. Ce Pontife instruit de la justice de sa nomination, en fit passer les preuves à la Cour d'Angleterre, & il menaça en même tems le Prieur de cette Nation de l'excommunier, & de le priver de l'habit; s'il ne payoit incessamment ses responsions, & s'il ne procuroit en même tems la main-levée des biens de l'Ordre, qu'il avoit eu le credit de faire saisir. La crainte de l'excommunication le remit dans son devoir, aussi-bien que le Prieur de Castille, auquel on intima les mêmes menaces de la part du saint Siege. Mais ces foudres, tout redoutables qu'ils étoient, ne firent aucune impression sur le Prieur de Portugal. Le Pape, pour toucher vivement un homme qui n'étoit en prise qu'à l'interêt, confera son Prieuré à Frere Jean Fernand, Commandeur de Toulouse, & il le cita à sa Cour, pour se voir dégrader de la dignité de Chevalier, & privé de l'habit de la Religion. Malheureusement tous ces Decrets de la Cour de Rome n'avoient gueres d'effet à l'égard du temporel, qu'autant que le Souverain les vouloit bien appuyer de son autorité, & ce ne fut que quelques années après, que ce Prieur rebelle rentra dans son devoir.

On place dans cette année la mort du Grand Maître de Julliac, qui ne tint cette dignité qu'un peu plus de deux ans; mais qui fut généralement


F.RERE IEAN FERNANDES DE HEREDIA TRENTE ET VNIEME GRD ME. an 1376

regreté, par la sagesse, la prudence, & sur-tout par la douceur de son gouvernement. Le Chapitre & le Couvent de Rhodes firent remplir sa place par Frere JEAN-FERDINAND D'HEREDIA, Châtelain d'Emposte, ou grand Prieur d'Arragon, & grand Prieur de saint Gilles & de Castille, qui étoit absent, & toujours résident auprès des Papes en qualité de Gouverneur d'Avignon & du Comtat Venaissin.

JEAN-FERDINAND D'HEREDIA.

1376.

On sera peut-être surpris, après tout ce que nous avons dit de la conduite de ce Chevalier, que l'Ordre, dont, contre toutes les regles, il avoit usurpé les principales dignitez, eût fait un pareil choix. Mais apparemment que les électeurs considererent que ce Chevalier conservoit toujours un grand credit dans la Cour d'Avignon; que ce credit s'étendoit même jusqu'auprès de la plûpart des Princes chrétiens, qui ménageoient avec de grands égards un homme habile, & dont les conseils influoient beaucoup dans les differens partis que prenoit la Cour du Pape; d'ailleurs qu'un malheureux esprit de rebellion, qui avoit sa source dans une sordide avarice, infectant depuis quelque tems plusieurs Commandeurs, il étoit de la politique de l'Ordre de mettre à sa tête un homme aussi puissant & aussi autorisé que l'étoit Hérédia, & qui dans cette place ne pourroit plus distinguer les interêts de la Religion des siens propres.

Quoi qu'il en soit des motifs qui déterminerent les électeurs à l'élever à la dignité de Grand Maître, peut être que le lecteur ne sera pas fâché de connoître un peu plus particulierement un Che-

JEAN-FERDINAND D'HEREDIA.

valier, qui après avoir été le tyran de son Ordre, en devint un pere bien-faisant, & un des principaux ornemens. Jean-Ferdinand d'Hérédia étoit issu d'une des plus nobles Maisons d'Arragon. Blasco Hérédia son frere aîné étoit revêtu de la Charge *d'el justitia*, ou de grand Justicier, dignité établie dans ce Royaume, comme un frein à l'autorité Royale, & pour empêcher les Souverains d'en abuser, au préjudice des privileges de la Nation. Il faisoit lui seul la fonction dont les Ephores étoient autrefois chargez à Lacedemone contre leurs Rois. Ce Seigneur pendant plusieurs années, n'ayant point eu d'enfans de sa femme, pour ne pas laisser perir sa Maison, obligea le jeune Hérédia son frere, dont nous parlons, de se marier. Il n'eut de ce mariage que deux filles; & sa femme étant morte en couche, son frere toujours entêté de se voir des heritiers de son nom, l'engagea dans une seconde alliance, & lui fit épouser Dona Thérése Contellie, niéce & heritiere de sa femme; en sorte que tous les biens de ces deux grandes Maisons, regardoient uniquement le jeune Hérédia & ses enfans. Il eut de ce second mariage un garçon & une fille. Peu de tems après, il se vit encore veuf par la mort de sa seconde femme; mais celle de son frere aîné, après plusieurs années de sterilité, ayant mis au monde successivement deux enfans mâles, il se vit tout d'un coup sans biens, & déchû de toutes ses esperances.

Dans une si triste situation, après avoir recommandé ses enfans à son frere aîné, & sans communiquer

niquer son dessein à personne, il s'embarqua, passa à Rhodes, où il demanda l'habit, & fut reçu par le Grand Maître de Villeneuve en qualité de Chevalier de la Langue d'Arragon. Bien-tôt son air noble, des manieres polies, & le courage & la valeur qu'il fit paroître en differens combats contre les Infideles, lui gagnerent l'estime & l'amitié des principaux Chevaliers. Il plut sur-tout au Grand Maître par la régularité de sa vie, & par un esprit adroit & insinuant, qui lui faisoit prendre sans peine toutes les formes qui pouvoient contribuer à son élevation.

Ce fut à ces rares qualitez, & à l'estime particuliere du Grand Maître, qu'il fut redevable d'une Commanderie de grace, appellée Alambro, d'où il passa depuis à titre d'échange ou d'amélioration à celle de Villet. Et comme un grand nombre de Chevaliers, & sur-tout de ses anciens, avoient été tuez dans l'escalade d'Alexandrie, il parvint successivement, & à son tour au Bailliage de Capse, & depuis à la Châtellenie d'Emposte, une des principales dignitez de l'Ordre, & la plus considerable en Europe après la Grande Maîtrise, tant par l'étendue de sa jurisdiction, le nombre & la qualité de ses vassaux, que par des revenus immenses.

La fortune qui le conduisoit comme par la main n'en demeura pas là. Le Grand Prieuré de Catalogne étant venu à vaquer, il se présenta deux prétendans : l'un au préjudice des droits & des privileges de l'Ordre, s'en étoit fait pourvoir par le Pape : & un autre Chevalier appellé Frere Bérenger Ni-

JEAN FERDINAND D'HEREDIA.

cossa, réclamoit ce Prieuré à titre d'ancienneté. Son droit n'étoit pas incertain, & il étoit même de l'interêt de l'Ordre de ne pas souffrir que ses Religieux, au lieu de s'attacher à mériter des graces par leurs services, tournassent leurs vûes du côté de la Cour du Pape. Mais comme on craignoit à Rhodes d'offenser le souverain Pontife, le Grand Maître & le Conseil résolurent de lui envoyer un Ambassadeur. On avoit besoin pour une pareille négociation d'un Ministre habile, souple & adroit, & qui, sans blesser l'autorité Pontificale, sçût conserver les droits & les privileges de la Religion. Le Grand Maître, parmi un grand nombre de Chevaliers, crut avoir démêlé dans le Châtelain tous les talens d'un habile négociateur. Il le nomma pour Ambassadeur auprès du Pape, & il fit approuver son choix par le Conseil. L'instruction qu'on donna à Heredia portoit qu'après avoir baisé les pieds du Pape de la part du Grand Maître, & au nom de tout l'Ordre, il lui representeroit le tort que sa nomination alloit faire à la Religion; que la plûpart des Chevaliers trouveroient le chemin bien plus court pour parvenir aux Commanderies de les obtenir par faveur & par quelque intrigue, que de les attendre de la longueur des années, & de leurs services; que de pareilles dispositions ruineroient absolument la discipline; que le Couvent seroit bien-tôt désert, & qu'on verroit les Chevaliers négliger la résidence de Rhodes & leurs obligations, & s'attacher uniquement soit à la Cour du Pape, ou à celle des Souverains de l'Europe.

L'Ambaſſadeur avoit ordre d'inſiſter fortement ſur la révocation du Bref apoſtolique; mais comme on craignoit que le Pape ne voulût abſolument maintenir ſa nomination, on permit à l'Ambaſſadeur de terminer cette affaire par un accommodement, s'il y trouvoit la moindre ouverture.

Hérédia partit avec cette inſtruction, & après être arrivé à Avignon, & dans l'audience qu'il eut du Pape, il lui repreſenta avec beaucoup d'art & d'éloquence, que quoique l'Ordre eût une ſoumiſſion parfaite, & tout le reſpect qu'il devoit pour ſa nomination, il ne pouvoit s'empêcher de ſe plaindre d'une diſpoſition qui violoit ſes privileges, & qui alloit ruiner l'ouvrage des Pontifes ſes prédéceſſeurs; qu'il étoit chargé de dépoſer aux pieds de ſa Sainteté, & dans le ſein du pere commun des Fideles, les juſtes remontrances d'un Corps conſacré à la défenſe de la Chrétienté, mais dont le zele ſe ralentiroit infailliblement ſi les particuliers s'appercevoient qu'on les privât de la récompenſe attachée juſqu'alors à leurs ſervices. Le Pape lui répondit en général qu'on lui avoit dit beaucoup de bien du ſujet qu'il avoit nommé au Prieuré de Catalogne; mais qu'il ne ſeroit pas fâché qu'on pût terminer cette affaire à l'amiable & à la ſatisfaction des Parties, pourvû que ce fût ſans bleſſer l'autorité du ſaint Siege. L'Ambaſſadeur jugea bien par ce diſcours qu'il n'obtiendroit pas du Pape la révocation de la grace qu'il avoit accordée. Ainſi il tourna tous ſes ſoins du côté de l'accommodement, & il chercha en même tems les moyens d'y trouver ſon interêt particulier. Les deux pré-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

tendans le voyoient souvent ; il ménagea si adroitement leurs esprits, qu'il les fit convenir de partager les grands biens du Prieuré, & il fit même agréer ce partage au Pape. Jusques-là, il avoit conduit sa négociation conformément à ses instructions & aux intentions du Grand Maître ; mais il s'en éloigna depuis qu'il eut apperçu qu'en se dévouant à la Cour de Rome, il pourroit se faire des droits sur le Prieuré même. Les deux prétendans n'étant point en état par leur âge & leurs infirmitez de se transporter au Prieuré, il s'en procura l'œconomat dont le Pape le gratifia. Ce fut sa premiere démarche ; & après cela abandonnant à découvert les intérêts de son Ordre, il n'eut point de honte de se faire nommer par ce Pontife pour leur successeur ; & ces deux Chevaliers ayant peu survêcu à cette disposition, lui seul profita de leur concurrence. Ce ne fut pas sans une extrême surprise qu'on apprit depuis à Rhodes que cet Ambassadeur, au lieu de s'opposer, comme il en étoit chargé, à ces nominations des Papes, les avoit lui-même sollicitées, dés qu'il en avoit pû être l'objet.

Il n'y avoit pas moyen après cela de retourner auprès du Grand Maître : Hérédia se vit obligé de rester à Avignon, & il s'attacha uniquement à la Cour de Rome. Il se fit bien-tôt pour lui-même un plan secret de toutes les intrigues & de la politique de cette Cour, & il se conduisit avec tant d'habileté, qu'il eut depuis beaucoup de part dans les élections & dans la confiance des souverains Pontifes.

Clement VI. ayant appris que Philippe de Valois Roi de France, & Edouard Roi d'Angleterre étoient à la veille d'en venir aux mains, choisit Hérédia qu'il envoya à ces deux Princes pour faire de sa part auprès d'eux l'office de médiateur. Ce Chevalier aussi courageux qu'habile, & qui prévit qu'il y auroit infailliblement une sanglante bataille, se fit donner par le Pape la permission de se déclarer contre celui de ces Princes qui refuseroit la médiation du S. Siege. Et comme Edouard avoit été l'aggresseur, il se rendit d'abord dans son camp, & lui exposa sa commission. Il vouloit l'engager à une suspension d'armes; mais il trouva le Prince Anglois si prévenu de quelques avantages qu'il avoit déja remportez, qu'il n'en put rien obtenir. Comme il vit qu'il rejettoit avec hauteur toutes les propositions de paix, & qu'il faisoit même assez peu de cas de ses offices, le fier Espagnol irrité du peu d'égard qu'il avoit pour son caractere, lui déclara que sa commission étant finie par ses refus obstinez, il alloit servir le Roi de France. Il lui communiqua en même tems la permission qu'il en avoit du Pape, & là-dessus il prit congé de ce Prince, & se jetta dans l'armée Françoise, qui ne tarda gueres à en venir aux mains avec les Anglois.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

On sçait quel fut le malheureux succès de cette journée: la bataille se donna près de Crecy en Ponthieu. Les François la perdirent par la trahison de quelques-uns de leurs chefs, & par la précipitation des autres. Philippe fit voir dans le combat plus de valeur que de conduite; il resta des der-

1346.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

niers ſur le champ de bataille, & il combattoit encore, quoiqu'il n'eût plus que ſoixante Cavaliers auprès de lui. Mais ſon cheval ayant été tué, il ſeroit tombé entre les mains de ſes ennemis, ſi Hérédia ne ſe fût jetté promptement à terre, & ne lui eût préſenté le ſien avec lequel ce Prince fit ſa retraite.

Le Châtelain voyant un corps d'infanterie qui combattoit encore, fut ſe mettre à la tête, & diſputa quelque tems la victoire aux Anglois. Mais ces bataillons ayant été accablez par l'armée victorieuſe, il fut enfin entraîné dans la déroute générale; & ce ne fut pas ſans peine que percé de coups, il rejoignit les débris de l'armée Françoiſe.

Pendant qu'il ſe faiſoit panſer de quatre grandes bleſſures qu'il avoit reçues dans la bataille, il apprit que dans le camp Anglois on parloit deſavantageuſement de ſa conduite, & que des Officiers de cette nation diſoient qu'étant revêtu du caractere d'Ambaſſadeur, il n'avoit pû combattre en faveur des François, ſans violer le droit des gens. Ce Chevalier ne fut pas plutôt guéri, qu'il envoya dans leur camp un Hérault pour préſenter ſon gage de bataille à ceux qui attaquoient ſa conduite; & apparemment qu'il s'en ſeroit ſuivi un combat particulier, ſi Edouard auquel on en demanda la permiſſion, ne lui eût rendu juſtice, & publié qu'avant la bataille, il lui avoit communiqué la permiſſion que le Pape lui avoit donnée au bas de ſon inſtruction, de combattre contre le Prince qui rejetteroit les propoſitions de paix dont il étoit chargé. Il en reprit depuis la négociation,

à ce qu'on prétend, & c'est à lui que des Historiens attribuent une tréve dont les deux Rois convinrent pour un an.

Quoi qu'il en soit, à son retour à Avignon, il eut la satisfaction de voir le Pape content de sa conduite; & Innocent VI. ayant succedé à Clément, la fortune d'Hérédia prit un nouvel éclat sous le Pontificat d'un Pape, dont il avoit toujours été l'ami le plus particulier, & dont il devint depuis le Ministre & le confident.

Innocent pour prémices de sa faveur, le déclara Gouverneur d'Avignon & du Comté Venaissin; & comme si la fortune de son favori eût été son unique affaire, il ne paroissoit occupé que du soin de son élévation. Il l'accabloit tous les jours de nouveaux bienfaits; toutes les graces passoient par son canal; les plus grands Princes recherchoient avec empressement son amitié, & il partageoit avec son maître la puissance des clefs, ou pour mieux dire, le Pape n'en avoit que le titre, pendant que son Ministre jouissoit de toute l'autorité.

Ce fut à la faveur de ce crédit sans bornes qu'il amassa des richesses immenses, & dont il employa une partie à l'établissement des enfans qu'il avoit laissez en Arragon. Pour ne pas paroître ingrat envers son bienfaicteur, & pour la sûreté même du Pape & de toute sa Cour, il fit entourer à ses dépens la ville d'Avignon d'épaisses murailles, & fortifiées de distance en distance de tours qui mirent cette Place hors de surprise & d'insulte. Le Pape touché de ses marques si magnifiques de sa reconnoissance, arracha pour ainsi dire de l'Ordre

les grands Prieurez de Castille & de Saint Gilles, dont il le fit pourvoir contre toutes les régles & les privileges de la Religion, & malgré les services importans que l'Ordre rendoit continuellement aux Chrétiens en combattant contre les Infideles. *

La mort de ce Pontife auquel succeda Urbain V. & ensuite Grégoire XI. lui fit perdre une partie de son crédit, sans rien perdre de son ambition ; & le Grand Maître de Juliac étant dans un âge très avancé, il regarda sa place comme un azile honorable contre les coups de la fortune, & les disgraces de la Cour. Il fit de bonne heure sa batterie ; les amis qu'il avoit à la Cour d'Avignon agirent vivement pour ses interêts ; la plûpart des Souverains de l'Europe entrerent dans ses vûes, & le recommanderent aux Chevaliers qui étoient nez leurs sujets : en sorte qu'après le décès de Juliac, le Couvent, quoique mécontent de sa conduite, se vit dans une espece de nécessité de le nommer, comme il fit, pour Grand Maître.

Hérédia n'eut pas plutôt reçû les nouvelles de son élection, qu'il se disposa à partir pour Rhodes ; mais comme il y voulut paroître avec des forces qui soutinssent sa réputation, & le choix de l'Ordre, il mit en mer à ses dépens jusqu'à neuf galeres, sans compter d'autres vaisseaux de differentes grandeurs, sur lesquels il embarqua un grand nombre d'avanturiers qu'il avoit pris à sa solde.

* Retulere etiam nobilem victoriam Hospitalarii Equites de Turcis in Græcia, quamvis longè numero impares : invecti enim quatuor tantùm triremibus atque onerariâ, viginti novem barbarorum naves, dum in eas vicinorum agrorum prædas inferebant, intercepêre, ut narrat Matheus Villanus. *Rain. ad ann.* 1359. *num.* 15.

Il

Il étoit prêt de mettre à la voile, lorsqu'il se vit obligé de differer son départ à la priere du Pape Gregoire XI. qui venoit de succeder à Urbain, & qui vouloit se servir de lui & de sa flote pour un grand dessein qu'il méditoit depuis quelque tems, & qu'il fit alors éclater.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Il y avoit près de soixante & dix ans, comme nous l'avons vû, que le S. Siege avoit été transferé par le Pape Clément V. dans la ville d'Avignon. Pendant cette longue absence, quoique les Papes se prétendissent souverains de Rome, cette Capitale du monde étoit alors gouvernée par un Magistrat, qui prenoit la qualité de Sénateur, & par douze autres citoyens qu'on nommoit *Bannerets*, à cause des differentes Bannieres qu'ils arboroient pour se distinguer chacun dans leur quartier. Leur vûe, qu'ils tâchoient d'inspirer aux habitans, étoit de rétablir dans Rome l'ancienne République; mais ce qu'on appelloit alors les Romains, étoient bien differens de ces illustres Républicains, aussi célébres par la grandeur de leurs sentimens, que par cette rare valeur qui les avoit rendus les maîtres d'une partie de la terre. Ces derniers Romains n'étoient qu'un assemblage confus, & un miserable reste d'Hérules, de Gots, de Lombards, & de tous ces barbares qui dans les siécles précedens, avoient inondé l'Italie. Depuis même que Rome s'étoit vûe la Capitale des Papes, la grandeur d'ame des anciens Romains, & cet amour si respectable pour la liberté, leur valeur & leur courage s'étoient tournez dans l'ambition particuliere de s'élever aux premieres dignitez de l'Eglise.

Glossaire de Ducange. t. 3. p. 796.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

L'étude du droit en étoit le seul chemin. Rome peuplée d'Ecclesiastiques, n'étoit souvent remplie que de cabales : ces divisions causoient leur foiblesse, & les habitans de la nouvelle Rome n'avoient gueres de Romains que le seul nom. D'ailleurs cette grande ville depuis l'éloignement des Papes n'étoit plus qu'un lieu champêtre, & ce fleuve d'or qui y couloit auparavant de tous les Etats de la Chrétienté, avoit été détourné, & suivoit dans son cours la route que tenoit la Cour du Pape. La plûpart des autres Places du patrimoine de S. Pierre, ou étoient occupées par de petits tyrans, ou sous le titre specieux de liberté, s'étoient jointes à la Ligue des Florentins, qui faisoient alors la guerre au Pape même, & ravageoient la campagne de Rome.

PREUVE XI.

Grégoire XI. avoit employé contr'eux les armes de l'Eglise : ils avoient été excommuniez par une Bulle solemnelle; & comme ils n'en paroissoient pas fort touchez, le Pape fit passer en Italie une armée que le Cardinal Robert de Génève commandoit en qualité de Légat du S. Siege. Mais ce Pontife n'en ayant pas tiré tout le succès dont il s'étoit flaté, il en revint aux armes spirituelles ; & pour les rendre plus tranchantes, il les aiguisa, pour ainsi dire, d'une maniere assez nouvelle. Non seulement il aggrava l'ancienne excommunication fulminée contre les Florentins ; mais il y comprit tous les Fideles qui auroient commerce avec eux, & qui leur fourniroient de l'or, de l'argent, du bled, du vin, de la viande, de la laine, des draps, & jusqu'à du bois à brûler : *Et de plus*, ajoute le

Pape ; *Nous confisquons tous les biens des Florentins, & nous ordonnons qu'on leur courre sus ; qu'on se saisisse de leurs personnes ; qu'on en fasse des esclaves, & qu'on les réduise en servitude.*

Cette Bulle eut tout l'effet qu'on pouvoit esperer de l'avidité des hommes, animée par la pieuse crédulité de ces tems-là. Chacun se faisoit un mérite de persecuter ces excommuniez ; on saisissoit leurs biens par-tout où l'on en pouvoit découvrir. Le commerce des Florentins, qui faisoit leur principale force fut entierement ruiné ; leurs débiteurs refusoient même de les payer, & dans les pays étrangers, & sur-tout en Angleterre, plusieurs de leurs marchands furent arrêtez par Ordre du Roi, & faits esclaves.

Les Florentins mirent les armes bas ; & pour fléchir le Pape, lui députerent des Ambassadeurs. Mais n'en ayant pû obtenir la révocation de cette terrible Bulle, ils eurent recours à sainte Catherine de Sienne, Religieuse de l'Ordre de saint Dominique, célébre dans toute l'Italie par sa pieté, & sur-tout par des révélations & des communications intimes avec le Ciel, qu'elle prenoit soin de publier, quoique un peu extraordinaires.

La Sainte, à la priere des Florentins ses voisins, s'embarqua pour la Provence, & arriva heureusement à Avignon. Elle vit le Pape ; & dans une audience qu'elle en eut, elle lui fit de si vives instances en faveur des Florentins, qu'elle en obtint la révocation de sa Bulle ; quoique ce Pontife l'eût avertie qu'elle se verroit trompée, disoit-il, par ces Marchands. Ce n'étoit pas la seule commission

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

importante dont elle étoit chargée. Les Romains privez du profit que leur produisoit la résidence des Papes & des Cardinaux, & l'abord continuel de tant d'étrangers qui avoient affaire à la Cour du Pape, avoient dépêché secretement des Envoyez à Avignon; ils conjurerent le Pape de revenir dans la Capitale du monde chrétien. Pour l'y déterminer, ils protesterent de le reconnoître pour leur Souverain, & d'avoir pour lui & pour ses successeurs une fidelité inviolable. La bienheureuse Catherine appuya de tout son crédit leur requête : elle représenta au Pape que sa présence calmeroit tous les troubles d'Italie, & qu'en rétablissant le S. Siege à Rome, il en rétabliroit l'autorité dans toutes les Places que des tyrans avoient usurpées.

Pierre Infant d'Arragon, Religieux de l'Ordre de saint François, & sainte Brigitte, le pressoient de leur côté de retourner dans son Eglise; mais ce qui détermina absolument le Pape à quitter la Provence, & à retourner à Rome, c'est que le Cardinal de S. Pierre qui y résidoit alors en qualité de son Vicegerent, lui donna avis par un courier, que les Romains, s'il ne revenoit pas promptement, étoient résolus d'élire un autre Pape, & qu'ils s'étoient même assurez de l'Abbé du Montcassin, Moine peu scrupuleux, & qui sans avoir horreur du schisme, étoit convenu avec eux de faire l'infâme personnage d'un Antipape.

Grégoire épouvanté d'un projet qui alloit à mettre sa dignité en compromis, résolut de prévenir un si grand malheur par un prompt retour

en Italie. Guillaume Comte de Beaufort & sa femme, pere & mere de ce Pape, qui vivoient encore, & qui même lui survêcurent, employerent inutilement les prieres les plus tendres pour le retenir en Provence. Le Roi Charles V. de son côté qui prévoyoit les suites funestes pour l'Eglise de ce voyage précipité, lui écrivit dans les termes les plus pressants pour l'en détourner. *Vous allez, Saint Pere*, lui dit ce Prince, *dans un pays où vous n'êtes gueres aimé; si vous y mourez, ce qui est assez vraisemblable, les Romains se rendront maîtres de la personne de tous les Cardinaux: & pour éviter que la Cour de Rome ne retourne à Avignon, ils les forceront le poignard sur la gorge à élire un Pape Italien.*

JEAN FERDINAND D'HÉRÉDIA.

Quarta vita Gregorii XI. p. 481.

Mais, malgré toutes les instances de ce Prince, & de la plûpart des Cardinaux, qui lui representerent l'esprit séditieux & mutin du peuple de Rome, le Pape prévenu par les remontrances & les conseils de sainte Catherine, & des autres devots personnages dont nous venons de parler, fut inflexible. Il quitta Avignon, & alla s'embarquer à Marseille sur les Galeres de l'Ordre, que commandoit en personne le nouveau Grand Maître Hérédia, & qui étoit accompagné des Prieurs de saint Gilles, d'Angleterre & de Rome, & d'une quantité considerable de Chevaliers & de Commandeurs de l'Ordre.

Pierre Amelio, Evêque de Sinigaglia, qui se trouva dans ce voyage, en a fait une relation exacte, & jour par jour, qu'Abraham Bzovius nous a conservée. Le Prélat nous y represente le Grand Maî-

JEAN-FERDINAND D'HEREDIA.

tre avec une grande barbe blanche, tenant le timon de la galere du Pape, environné de tous ses Chevaliers. On apprend du même Historien, que cette petite flotte ayant été dispersée par la tempête proche les côtes de Provence, le Grand Maître par sa fermeté & par sa capacité dans l'art de la navigation, surmonta la violence des vents, & conduisit heureusement le Pape jusques dans le port d'Ostie.

Ce Pontife avant que d'entrer dans Rome, pour sa sureté, & en consequence des promesses des Magistrats, en tira une déclaration, par laquelle au nom du peuple Romain, ils le reconnoissoient pour le Souverain de la Ville & de tout son territoire. Il y fut reçu ensuite avec toute sa Cour, & précedé du Grand Maître, qui portoit immediatement devant sa Sainteté, l'étendart de l'Eglise. Les Magistrats suivis d'une foule de peuple, par des acclamations témoignoient la joye publique; mais on s'apperçût dans la suite qu'il y avoit plus d'éclat & de pompe dans ces soumissions apparentes, que de fidelité & de veritable obéissance, & que le Senateur & les Bannerets ne se desaisiroient pas aisément de l'autorité qu'ils avoient usurpée.

Cependant le Grand Maître s'étant acquité si glorieusement de la conduite & de la conservation du Pape, en prit congé, se rendit sur sa flotte avec tous ses Chevaliers, & prit le chemin de Rhodes, où il étoit attendu par tout le Couvent avec beaucoup d'impatience. Il rencontra sur sa route & proche des côtes de la Morée, une flotte des

Venitiens qui étoient alors en guerre contre les Turcs. Ces Barbares avoient enlevé depuis peu à la République la ville de Patras, célebre par son commerce de soye. Le Géneral Venitien, après être entré dans la galere du Grand Maître pour le saluer, comme il en connoissoit la valeur & la capacité dans le mêtier de la guerre, il le conjura au nom de sa République & pour le bien de toute la Chrétienté, de vouloir joindre leurs forces pour retirer une place aussi importante des mains des Infideles. Quoique des affaires importantes appellassent le Grand Maître à Rhodes où il alloit prendre possession de sa dignité, son courage l'emporta sur son interêt, & il embrassa avec joye une occasion de signaler ses talens guerriers contre les ennemis perpetuels de sa Religion. Les deux flottes se joignirent, & après avoir débarqué leurs troupes, ils marcherent droit à Patras, ville située sur une hauteur, & éloignée environ d'un quart de lieue du bord de la mer.

Comme cette Place avoit peu de fortifications & beaucoup d'étendue, le Grand Maître tenta de l'emporter par escalade, & s'attacha à des endroits dont les murailles étoient presque ruinées: & il s'en rendit maître sans trouver beaucoup de résistance. Le Gouverneur avoit réservé sa garnison pour la défense du Château, où il la fit entrer. Ce Château étoit situé dans l'endroit de la ville le plus élevé, & on n'y avoit oublié aucune des fortifications que l'art enseignoit en ce tems-là pour le rendre imprenable.

Il fallut en faire le siege dans les formes: les

attaques furent vives & pressantes, & la défense ne fut pas moins courageuse. L'Ordre y perdit plusieurs Chevaliers de consideration : enfin les machines dont on se servoit encore en ce tems-là, ayant fait une brêche, le Grand Maître impatient d'une si longue résistance, prend une échelle, l'appuye contre la brêche, monte le premier l'épée à la main, & sans regarder s'il étoit suivi, se jette dans la place. Le Gouverneur de son côté s'oppose avec beaucoup de courage à son passage : il se fait entr'eux comme un duel particulier : le Chrétien plus fort ou plus adroit que l'Infidele, lui passe son épée au travers du corps, le tue, lui coupe la tête, pendant que ses Chevaliers, incertains de son sort, montent en foule pour le secourir, renversent tout ce qui se presente devant eux, & après être entrez dans la Place, passent la garnison au fil de l'épée.

Le Grand Maître flatté d'un si heureux succès, & animé par les louanges interessées du Général Venitien, résolut d'étendre ses conquêtes dans toute la Morée. Corinthe fut le premier objet de ses armes ; on résolut dans le Conseil de guerre, d'en chasser les Infideles ; l'armée Chrétienne entra dans le pays pour en former le siege. Le Grand Maître, avant que de s'y engager, voulut reconnoître par lui-même l'état de la Place. Mais comme il n'avoit pris qu'une foible escorte, il tomba malheureusement dans une embuscade. Les Turcs taillerent en pieces sa troupe, & le firent prisonnier. Ces Infideles croyoient n'avoir pris qu'un simple Chevalier ; mais des déserteurs l'ayant fait

fait connoître, on le conduisit dans le Château de Corinthe, où il fut gardé avec beaucoup de soin.

Les grands Prieurs de saint Gilles, d'Angleterre, & de Rome, qui l'avoient suivi dans cette expedition, du consentement du Géneral des Venitiens, offrirent pour sa rançon de rendre Patras; mais les Turcs rejetterent cette proposition, & répondirent fierement qu'étant maîtres de la Morée, ils sçauroient bien reprendre cette Place en moins de tems que les Chrétiens n'en avoient employé à la conquerir. Les Chevaliers au desespoir qu'on pût leur reprocher qu'ils avoient laissé leur Grand Maître entre les mains des Infideles, offrirent outre Patras, une somme très-considerable, & que les trois grands Prieurs demeureroient en ôtage jusqu'à l'entier payement.

Les Turcs parurent contens de cette derniere proposition; mais quand on l'eut communiquée au Grand Maître, il s'y opposa généreusement, & ne voulut jamais consentir que les trois grands Prieurs restassent pour lui en ôtage parmi les Infideles, & il leur dit: *Laissez, mes chers Freres, mourir dans les fers un vieillard inutile, & qui ne peut plus vivre long-tems: Pour vous qui êtes jeunes, reservez-vous pour servir la Religion.* En vain ses Religieux qui avoient eu la permission de le voir, tâcherent par leurs prieres & leurs larmes de le faire consentir à cet échange; rien ne put ébranler sa résolution. Il ne voulut pas même consentir qu'on tirât du trésor de l'Ordre sa rançon. *Si on la doit payer*, ajouta-t-il, *ma Famille a reçu d'assés*

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

grands biens de moi pour me donner cette marque de reconnoiſſance. Les Turcs peu touchez d'une ſi haute généroſité, & pour l'obliger à hâter le payement de ſa rançon, le firent paſſer dans les montagnes de l'Albanie. Il fut enfermé dans une étroite priſon ; & au lieu de jouir à Rhodes de ſa nouvelle dignité, il ſe vit retenu pendant plus de trois ans dans un rigoureux eſclavage, où il eut tout le tems de faire de ſerieuſes réflexions ſur le peu de ſolidité des grandeurs humaines.

Ce fut pendant ſa priſon qu'arriva le furieux Schiſme qui déchira depuis l'Egliſe pendant plus de cinquante ans, & dans lequel l'Ordre de ſaint Jean ſe trouva malheureuſement enveloppé comme tous les Etats & tous les Ordres de la Chrétienté. Nous venons de voir que le Pape Gregoire XI. prévenu par les promeſſes & les ſoumiſſions apparentes des Romains, & ſeduit, ſi on oſe le dire, par la confiance qu'il avoit aux revelations de ſainte Catherine, avoit abandonné la Provence, & fixé ſon ſéjour à Rome, le ſiege naturel de tous les ſouverains Pontifes.

Mais il n'y eut pas demeuré long-tems, qu'il s'apperçut avec douleur que l'eſprit de rébellion regnoit toujours dans cette Ville ; que les Magiſtrats, malgré les ſermens les plus ſolemnels, bien loin de lui rendre l'obéiſſance qu'ils lui devoient, avoient repris leur premiere autorité, & ſe perpétuoient dans le gouvernement. La juſte crainte qu'à ſa mort, ces mutins n'étendiſſent leur tyrannie juſques ſur le Conclave, & qu'ils ne ſe rendiſſent maîtres de l'élection de ſon ſucceſſeur, lui

fit prendre la résolution de retourner à Avignon. Mais ayant été surpris par une grande maladie, qui ne se termina que par son décès, peu avant que d'expirer, & tenant entre ses mains le saint Sacrement, il exhorta tous les Cardinaux qui l'assistoient dans ces derniers momens, à lui donner pour successeur, celui qu'ils trouveroient le plus digne de remplir cette grande place. Il les avertit qu'ils eussent à se défier de certaines personnes de l'un & de l'autre sexe, qui sous prétexte de prétendues révélations, proposoient leurs visions pour regle de la conduite qu'on devoit tenir dans le gouvernement de l'Eglise; ce qui par son trop de confiance & l'esprit séditieux des Romains, alloit exposer l'Eglise au péril d'un Schisme affreux, si le Sauveur des hommes par sa bonté infinie, n'en préservoit son Epouse. *

On voit assez de qui le saint Pontife entendoit parler: & malheureusement son pressentiment fut justifié par les évenemens, & se trouva plus vrai que les prédictions & les propheties dont on l'avoit
ébloui. Car ce Pontife n'eut pas plûtôt les yeux 1378.
fermez, que les Bannerets & les Magistrats de la Le 27. Mars.
Ville, de peur qu'un nouveau Pape ne transferât le saint Siege à Avignon, résolurent de s'opposer à l'élection d'un Cardinal ultramontain, & de forcer ceux qui composeroient le Conclave, à nommer un Romain, ou du moins un Italien.

Dans cette vûe ils s'assurerent des portes de la

* Quia per tales ipse seductus, dimisso suorum rationabili consilio se traxerat, & Ecclesiam in discrimen Schismatis imminentis, nisi misericorditer provideret Sponsus Jesus. *Gerson exam. doct. part. 2. Wading. ann. minor. l. 4.*

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

Ville, où ils mirent des corps de garde, comme dans une place de guerre, de peur que les Cardinaux n'en sortissent à leur insçû, & qu'ils ne se retirassent dans quelque Ville d'Italie, où ils fussent en état de proceder avec liberté à l'élection d'un Pape.

Ces séditieux chasserent ensuite de Rome tout ce qu'il y avoit de gens bien intentionnez, & qui pouvoient s'opposer à la violence qu'ils prétendoient faire aux Cardinaux, en même tems qu'ils y firent entrer des bandits & des paysans des montagnes voisines, gens feroces qu'ils armerent, & qui courant dans les differens quartiers de la ville, menaçoient de tout tuer, si on ne leur donnoit un Pape Romain, ou du moins Italien. *Romano lo volemo, ó al manco Italiano*, crioient ces furieux: & la plus vile populace animée secretement par ses Magistrats, se joignit à eux.

PREUVE XII.

Le désordre ne se termina pas à ce tumulte; mais quand après les dix premiers jours qu'on employa à faire les obseques du défunt Pape, les Cardinaux se disposerent à entrer dans le Conclave, les séditieux, après s'être rendu maîtres des portes, leur déclarerent que s'ils s'avisoient d'élire pour Pape un Cardinal ultramontain, *ils leur feroient les têtes plus rouges que ne l'étoient leurs chapeaux*: & pour accelerer l'élection d'un Italien, les plus furieux entassoient des fagots de sarment & de la paille sous l'endroit où les Cardinaux étoient assemblez, comme étant prêts d'y mettre le feu. D'autres frapoient contre le plancher avec des piques& des hallebardes; & afin

Froissart. t. 2. Ch. 12.

d'arracher leur consentement, on leur presentoit la mort sous differentes faces, & toutes également affreuses & terribles.

Les Cardinaux aimant mieux, dit un historien du tems, être au nombre des Confesseurs, qu'au rang des Martyrs, pour sauver leur vie, & appaiser ces forcenez, convinrent de nommer pour Pape un Italien. Mais avant que de proceder à une élection si visiblement violentée, les Cardinaux ultramontains & même des Italiens, protesterent devant Notaires, qu'ils ne faisoient cette élection que par force, & pour éviter la mort; & que quand ils seroient libres, & en lieu de sureté, ils prétendoient proceder à une nouvelle élection & plus canonique. Ils nommerent ensuite pour Pape, Barthelemi Prignano, Napolitain, Archevêque de Bari. Ils firent ce choix, auquel on ne s'attendoit point, dans la vûe que ce Prélat, qui passoit pour le plus sçavant homme d'Italie dans le Droit Ecclesiastique, d'ailleurs témoin oculaire de la violence qu'on leur faisoit, ne voudroit pas s'en prévaloir pour se maintenir dans une dignité où il n'étoit pas appellé selon les regles de l'Eglise. Des Historiens rapportent même que voyant la violence qu'on exerçoit contre les Cardinaux, & sans prévoir qu'il en recueilleroit tout le fruit, il avoit dit à un de ses amis qui se trouvoit alors avec lui dans l'Eglise de saint Pierre, *qu'il ne reconnoîtroit jamais pour Pape, celui qu'on auroit forcé les Cardinaux le poignard sur la gorge, d'élever à cette suprême dignité.*

Mais quand ces Princes de l'Eglise l'eurent en-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

voyé querir pour lui annoncer son élection, il en reçut d'abord la nouvelle avec beaucoup de surprise; la joye succeda bien-tôt à ce premier sentiment, & l'ambition lui fit donner un prompt consentement. En vain après ce phantôme d'élection, les Cardinaux le solliciterent de sortir de Rome sous prétexte, disoient-ils, de ratifier sa nomination dans un lieu libre; l'ambitieux Napolitain, bien loin de donner dans le piége, leur déclara qu'il tenoit son élection pour très-légitime; & afin d'empêcher les Cardinaux de la révoquer, il se servit des chefs de la sedition, pour les retenir malgré eux dans Rome. Par une nouvelle violence, on les força d'assister en personne à son intronisation, & à la ceremonie de son couronnement, où il prit le nom d'Urbain VI.

Theod. de Niem.

Il exigea ensuite des Cardinaux qu'ils écrivissent des Lettres aux principaux Potentats de la Chrétienté, pour certifier que son élection avoit été très-libre & très canonique. Les Cardinaux qui se voyoient tous les jours, pour ainsi dire, entre la vie & la mort, afin d'éblouir celui qu'ils regardoient comme leur tyran, signerent tout ce qu'il voulut; mais en même tems, ils firent sçavoir par une voix secrete à plusieurs Souverains, & sur-tout à Charles V. Roi de France, qu'on ne devoit ajouter aucune foi à tout ce qu'ils écriroient tant qu'ils seroient dans Rome. Leur but étoit de s'en tirer, & ils en obtinrent la permission sous prétexte des grandes chaleurs. Mais au lieu de se retirer chacun dans leurs maisons de campagne, la plûpart des Ultramontains qui étoient en Italie, se rendirent

de concert dans la ville d'Anagnie, d'où ils informerent le Roi de France, & tous les Princes Chrétiens de la maniere violente dont on les avoit forcez de mettre l'Archevêque de Bari ſur la Chaire de ſaint Pierre, & ils leur envoyerent en même tems, une relation exacte de tout ce qui s'étoit paſſé à Rome de puis la mort de Gregoire XI. avec une copie autentique de leurs proteſtations. Ils écrivirent enſuite au nouveau Pape, & ils lui repreſenterent que perſonne n'étoit mieux inſtruit que lui-même des vices de ſon élection; qu'étant témoin des violences qu'on leur avoit faites, il ne pouvoit pas ignorer qu'il n'étoit pas Pape; & ils le conjuroient dans les termes les plus preſſans de quitter genereuſement une place qu'il ne pouvoit occuper plus long-tems, ſans expoſer l'Egliſe par ſon ambition aux malheurs affreux d'un Schiſme, dont il ſeroit comptable à la juſtice de Dieu.

Urbain rejetta avec hauteur leur exhortation & leurs prieres; il les traita de rebelles & de ſchiſmatiques. Il ſembla enſuite s'adoucir; & pour les faire revenir à la Cour, il leur offrit une amniſtie, que la ſuite fit bien voir qu'il auroit mal obſervée, s'ils s'étoient laiſſez éblouir par ſes promeſſes. Les Cardinaux apparemment, pour ſuivre les mouvemens de leurs conſciences, ſe retirerent à Fondi, Place forte dans le Royaume de Naples; & pour leur ſureté, ils y firent venir un corps de troupes étrangeres, Gaſcons & Bretons, que Gregoire XI. avoit pris à ſa ſolde, pour la défenſe du Patrimoine de ſaint Pierre. Ce fut dans cette ville qu'ils procederent de nouveau à l'élection d'un Pape;

& après s'être enfermez dans le Conclave, dès le premier ſcrutin, le Cardinal Robert de Géneve, frere d'Amedée Comte de Géneve, fut élû par les ſuffrages unanimes de la plûpart des Cardinaux, & enſuite couronné ſous le nom de Clement VII.

Les deux Papes firent éclater le ſchiſme par les anathêmes *qu'ils lançoient réciproquement l'un contre l'autre, & contre tous ceux qui ſuivoient un parti contraire au leur. Tous les Princes Chrétiens ſe partagerent dans ce fameux differend : les uns adheroient à Urbain ; d'autres ſe rangerent ſous l'obédience de Clement. Il y eut pareillement des deux côtez de fameuſes Univerſitez, de grands Theologiens, de ſçavans Juriſconſultes, & même de ſaints perſonnages, célébres, à ce qu'on prétend, par le don des miracles, qui ſe trouverent dans des partis oppoſez, comme ſi Dieu n'eût pas voulu qu'on ſçût lequel des deux étoit le légitime Pape.

Le même eſprit de diviſion ſe répandit dans l'Ordre de ſaint Jean, & parmi les Chevaliers ; le Grand Maître Hérédia racheté des deniers de ſa famille, après être ſorti de la priſon des Infideles, & tout le Couvent de Rhodes ſe déclarerent pour Clément* ; & les Langues d'Italie, d'Angleterre, & pluſieurs Commandeurs d'Allemagne reconnurent Urbain. Ce Pape pour ſe venger du Grand Maître, le déclara déchû de ſa dignité ; & n'ayant pû obtenir du Couvent qu'on en élût un autre, il

* Rhodiorum pariter Equitum Magiſter ſchiſmatis laqueis ſe irretiit, ut queritur Urbanus, qui ob eam rem vectigalia quæ in Germania Rhodio Magiſtro pendebantur, Pontificio fiſco inferri juſſit. *Rain. ad annum. 1387. num. 10.*

nomma


F. RICHARD CARACCIOLO NOMÉ TRENTE-DEUXIEME G.D M.E PENDANT UN SCHISME
C'ars Sculp

nomma de ſon autorité Frere Richard Carracciolo, Prieur de Capoue, pour remplir cette éminente dignité. Ainſi il ſe trouva en même tems dans l'Ordre deux Grands Maîtres, comme il y avoit deux Papes dans l'Egliſe. Mais ſi on en excepte l'Italie & l'Angleterre, & quelques Commandeurs d'Allemagne, comme nous le venons de dire, tout l'Ordre demeura inviolablement attaché à l'obédience de Clément, & ſoumis au gouvernement d'Hérédia.

Ce Grand Maître auparavant ſi avide de biens & d'honneurs, pendant qu'il étoit dans les fers & dans les priſons des Infideles, avoit eu tout le tems de réfléchir ſur la vanité des grandeurs de ce monde. L'adverſité, cette dure, mais utile maîtreſſe, le rendit à ſon Ordre, deſintereſſé, modeſte, plein de zele, toujours animé de l'eſprit de ſa Religion, attentif ſur ſa conduite, & n'ayant pour objet que le bien de ſon Ordre, la manutention de la diſcipline, & ſa propre ſanctification.

Pendant ſa priſon, & un an avant qu'il en ſortît, Frere Bertrand de Flotte, Grand Commandeur, & Lieutenant du Grand Maître, avoit tenu à Rhodes un Chapitre général où il s'étoit fait differens réglemens qui auroient été utiles, s'il y avoit eu dans le gouvernement aſſez d'autorité pour les faire obſerver. Il y avoit été ordonné que les collations que feroient le Grand Maître & le Conſeil des Commanderies de l'Europe, feroient reçûes avec ſoumiſſion, nonobſtant les prétentions de quelques Prieurs qui s'étoient attribuez le droit de nommer aux Commanderies vacantes dans

1380.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

leurs Prieurez ; qu'on feroit ſept parts & ſept Commanderies des grands biens qui compoſoient la Commanderie de Chypre, & que la premiere des ſept portions porteroit le nom de Grande Commanderie avec le titre de Grand-Croix, & que les ſix autres écherroient aux Chevaliers, ſelon leur droit d'ancienneté, & ſeroient ſoumiſes à la Juriſdiction du Grand Commandeur ; que le Commandeur de l'Iſle de Cos ou de Lango, ſeroit obligé de nourir & d'entretenir vingt-cinq Chevaliers, & que tout Chevalier de l'Ordre ſeroit tenu d'entretenir un cheval avec ſon équipage, de s'exercer à tirer de l'arbalête, & d'être toujours en état de marcher aux ordres de ſes Superieurs ; & que s'il y manquoit, il ſeroit privé de l'entretien & de la penſion qu'il tiroit du tréſor.

On avoit ajouté à ces réglemens quelques articles concernant la conduite des Grands Maîtres, pour les obliger à une réſidence exacte dans Rhodes. Il avoit été ſtatué qu'ils ne pourroient hors du Couvent conferer aucune dignité, ni donner aucune Commanderie : & pour prévenir l'abus qui s'introduiſoit inſenſiblement de la part des Grands Maîtres, qui ſollicitoient en Cour de Rome d'être déchargez des affaires de leur dignité, il avoit été fait un ſtatut, que quand un Grand Maître accablé du poids des années, ou à raiſon de ſes infirmitez, voudroit abdiquer la grande Maîtriſe, il ne pourroit la remettre qu'au Chapitre général, ou au Couvent chef d'Ordre, auſquels ſeuls appartenoit le droit de lui donner un ſucceſſeur.

Cependant le Grand Maître après avoir payé

sa rançon, s'étoit rendu à Rhodes où il prit possession de sa dignité & du gouvernement. Il se fit rendre compte ensuite de l'état du trésor & des finances de la Religion, si nécessaires pour la conservation & la défense des Isles & des Places que l'Ordre occupoit dans la mer Méditerannée, ou sur ses côtes : & ce fut avec une sensible douleur, qu'il reconnut que pendant sa prison, & à la faveur du schisme, une pernicieuse anarchie s'étoit introduite dans la Religion, & que la plûpart des Religieux, & sur-tout les Prieurs & les Commandeurs s'étoient rendus indépendans, & comme les arbitres de leur devoir. Les uns ne déféroient aux ordres du Conseil, qu'autant qu'ils s'y trouvoient engagez par une utilité présente. Ceux du côté du Nord n'entretenoient plus aucune relation avec le Couvent ; on ne payoit point les responsions, ou l'on n'en payoit que la moindre partie ; & comme l'Ordre ne pouvoit se dispenser de fournir l'entretien & la paye aux soldats qui étoient en garnison dans les Places qui appartenoient aux Chevaliers, on avoit été contraint de faire des emprunts considerables dont les interêts seuls absorboient tous les revenus qu'on pouvoit tirer de Rhodes.

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

1381.

Le Grand Maître ayant conferé avec le Conseil de l'état fâcheux où se trouvoit l'Ordre, & de la difficulté d'y pouvoir apporter des remedes convenables, le Conseil jugea qu'il n'y avoit qu'une autorité superieure, & telle que celle du Pape même, qui pût corriger de si grands desordres. On pria le Grand Maître de se transporter à Avi-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

gnon, où le Pape Clément résidoit; mais comme on craignoit qu'il ne restât trop long-tems dans une Cour, où il avoit passé une partie de sa vie, & qu'on n'avoit pas oublié que pendant sa faveur auprès de plusieurs Papes, il avoit détourné à son profit la plûpart des responsions de la France, & des Espagnes, le Conseil, avant qu'il s'embarquât, exigea de lui un serment solemnel qu'il feroit remettre au trésor commun tout l'argent qu'il recevroit des responsions de l'Ordre; & que pour accelerer son retour, il ne pourroit pendant son absence, nommer à aucune dignité de l'Ordre, suivant qu'il avoit été arrêté dans le dernier Chapitre tenu à Rhodes pendant sa prison.

Le Conseil porta encore plus loin sa précaution; & sous prétexte de lui procurer un cortege honorable, on le fit accompagner par les Freres Bertrand de Flotte, Grand Commandeur, du Buisson Prieur de l'Eglise, Eston de Slegleolts, Commandeur de Fribourg, & Guillaume de Fontenai, Commandeur Despaillons: tous Chevaliers pleins de zele, & attachez inviolablement à l'observation des statuts. Mais l'évenement fit voir combien ces précautions étoient inutiles, & que le Grand Maître depuis son élevation à cette dignité, n'avoit plus pour objet que le bien de son Ordre. Ce fut par ce motif, qu'avant de partir, il laissa à Rhodes pour son Lieutenant Frere Pierre de Culant, Maréchal de l'Ordre, Seigneur aussi distingué par sa haute naissance, que par sa rare valeur. Le Grand Maître ne fut pas plutôt arrivé à Avignon, qu'après avoir baisé les pieds au Pape, &

fait le ferment d'obédience, il lui repréfenta l'état déplorable où fe trouvoit fon Ordre par la malheureufe divifion qui s'y étoit introduite, & qui privoit le tréfor de l'Ordre des refponfions des Commandeurs fchifmatiques ; que les Commandeurs de fon obédience, fous differens prétextes, n'étoient gueres plus exacts à s'acquitter envers l'Ordre de ce tribut fi jufte & fi néceffaire, & qu'on n'ofoit même preffer des gens qui conduits par un efprit d'avarice, ne fe croiroient pas deshonorez pendant le fchifme en changeant de parti fous le prétexte fpecieux de choifir le plus jufte. Clément entra dans fes vûes : il convint qu'il falloit dans une pareille conjoncture, tâcher de ramener les efprits par la douceur : & pour y parvenir, ce Pontife de fon autorité, convoqua fucceffivement plufieurs Chapitres à Valence, à Avignon, & dans la Châtellenie d'Empofte, pour les Efpagnes.

Le Grand Maître préfida dans toutes ces affemblées, & encore plus par fon exemple que par fes difcours, il tâcha de ranimer dans fes Religieux, l'efprit d'union & de charité. Plufieurs en parurent fincerement touchez ; les uns s'engagerent à paffer inceffamment à Rhodes ; d'autres offrirent de payer les arrerages de leurs refponfions. Mais comme ces fecours n'étoient, ni préfens ni affez confiderables à caufe du fchifme qui étoit dans l'Ordre, & que Rhodes & Smirne étoient également menacées d'un fiege par Bajazet I. Sultan des Turcs, le Grand Maître facrifia génércufement une partie de fes grands biens au fecours

de ſon Ordre ; & en differentes fois, il fit paſſer à Rhodes & à Smirne des vaiſſeaux chargez d'armes & de vivres : & par la même voye, il y envoya des ſommes conſiderables pour payer les ſoldats que la Religion tenoit à ſa ſolde.

Ce fut par le même eſprit de pieté, & peut-être par un motif de pénitence & de reſtitution, que des grands biens qu'il avoit acquis avant ſon élevation au Magiſtere, il fonda à Capſe & à Rubulo dans l'Arragon, une Commanderie pour ſes Chevaliers, & une Collegiale de douze Prêtres en faveur des Chapelains de l'Ordre : & pour leur ſubſiſtance, il y attacha à perpetuité la terre d'Exariel, & la moitié des revenus du château de Saint Pierre.

Frere Richard Carracciolo, Prieur de Capoue, que le Pape Urbain VI. avoit nommé de ſon autorité pour Grand Maître en la place d'Hérédia, voulant imiter la liberalité d'Hérédia, fonda de ſes deniers un célebre Monaſtere de Dames Religieuſes de l'Ordre dans la ville de Florence, ſous le titre de S. Jean.

La Dame Perrete Viviani fut la premiere Commandatrice de ce Couvent, & on n'y recevoit aucune fille qui n'eût fait ſes preuves de nobleſſe, qui devoient être examinées par le Prieur de Piſe, ſous les ordres du Grand Maître. Le Carracciolo, qui portoit ce titre à l'égard de l'Italie & de l'Angleterre, étant décedé, Boniface IX. qui pendant le ſchiſme, avoit ſuccedé à Urbain VI. prévoyant que le ſucceſſeur qu'il donneroit au Prieur de Capoue, ne ſeroit jamais reconnu pour Grand

Maître par la plus saine partie de l'Ordre au préjudice d'Hérédia, se contenta, comme si la grande Maîtrise eût été vacante, de nommer seulement pour Lieutenant, Frere Boniface de Caramandre, son parent. Mais, si on en excepte l'Italie & l'Angleterre, comme nous le venons de dire, tout l'Ordre demeura inviolablement attaché au Grand Maître, dont il réveroit les grandes qualitez. Ce Prince mourut à Avignon dans la même année & dans une extrême vieillesse après avoir tenu le gouvernement de son Ordre pendant 19 ans & 8 mois. Son corps fut porté dans l'Eglise de Capse, qu'il avoit fondée, & qui devint depuis le chef d'un Bailliage.

JEAN FERDINAND D'HEREDIA.

Mars 1396.

Pendant sa vie privée il fut aussi grand Capitaine qu'adroit Courtisan; avide de biens & d'honneurs, & sacrifiant tout à l'élévation de sa famille; il avoit acheté au nom de Jean Ferdinand d'Hérédia son fils les Châteaux & les Terres de Mora, de Valbonne, plusieurs autres Seigneuries, & entre autres le Comté de Fuente qui est encore aujourd'hui possedé par ses descendans. Mais depuis qu'il fut parvenu à la grande Maîtrise, désinteressé, liberal, magnifique, d'ailleurs plein de zele pour la manutention de la discipline, & sur-tout pour la défense des droits & des privileges de l'Ordre qu'il avoit autrefois violez si ouvertement pour s'agrandir. Nous avons de lui d'excellentes loix, ou pour mieux dire, de sages ordonnances qui se conservent encore dans le Livre de Statuts, & qui font voir son zele, & combien il étoit habile dans le gouvernement. Il avoit appris par ses propres fau-

JEAN FERDINAND D'HE'RE'DIA.

tes que l'ambition lui avoit fait commettre, à prévenir celles de ses successeurs. Depuis son élévation à la dignité de Grand Maître, ce fut pour ainsi dire, un autre homme, & il auroit été à souhaiter, ou qu'il n'eût jamais entré dans l'Ordre, ou que la condition humaine lui eût permis de n'en quitter jamais le gouvernement.

Fin du cinquiéme Livre.




FRERE PHILBERT DE NAILLAC TRENTE-TROISIEME G. MAITRE, an. 1396
Flipart Sculp.
Cars Sculp.
NAPOLI

LIVRE SIXIEME.

Philibert de Naillac.

1397.

LES nouvelles de la mort du Grand Maître Hérédia ne furent pas plûtôt arrivées à Rhodes, que le Corps des Religieux qui se trouverent dans cette Isle, s'assembla pour lui donner un successeur. Le choix des électeurs tomba sur Frere PHILEBERT DE NAILLAC grand Prieur d'Aquitaine, Seigneur également révéré par sa sagesse & par sa valeur. L'Ordre pendant le schisme qui le divisoit, aussi-bien que toute l'Eglise chrétienne, avoit besoin d'un chef aussi rempli de prudence, & il ne lui fut pas moins utile dans les guerres qu'il eut depuis à soutenir contre la plûpart des Princes de l'Orient.

A peine le nouveau Prince de Rhodes avoit-il pris possession de sa dignité, qu'il fut sollicité d'entrer dans une Ligue contre Bajazet, premier du nom, & cinquiéme Sultan de la Dynastie des Turcs Ottomans, qui menaçoit la Hongrie d'une cruelle invasion. Sigismond, de la Maison de Luxembourg, & fils de l'Empereur Charles IV. regnoit dans ce Royaume du chef de la Reine Marie sa femme, Prince que l'adversité & les differentes disgraces qu'il avoit essuyées dans sa jeunesse, avoient rendu habile dans le gouvernement; mais plus grand politique, que grand Capitaine. Les ravages que les Turcs faisoient presque tous les ans sur les frontieres de ses Etats, l'obligerent d'avoir recours au Pape. Ce Pontife, pour le

Abu-Jesid-Benmorad-Gazi.

PHILEBERT DE NAILLAC.

secourir, forma contre ces Infideles une puissante Ligue, dans laquelle il engagea Charles VI. Roi de France, Philippe le hardy, Duc de Bourgogne, la Republique de Venise, & les Chevaliers de Rhodes. Manuel Empereur de Constantinople y voulut être compris, & plusieurs petits Princes Chrétiens, Latins & Grecs demanderent à y être reçûs; mais on en tira peu de secours, & leurs noms ne servirent au plus que de nombre dans les differentes signatures qui furent apposées au bas de ce fameux traité. Charles VI. seul fournit plus de troupes que tous les autres alliez ensemble. On prétend qu'il sortit de la France pour cette expedition plus de mille Chevaliers à banniere, ou chefs de compagnie, & plus de mille Ecuyers ausquels un zele ardent de signaler leur courage contre Bajazet, fit abandonner généreusement leur patrie.

1383.

Histoire des Turcs. t. 1. p. 45. chez Foppens.

Ce Prince Infidele étoit fils d'Amurat premier, qu'un esclave de Lazare Despote de Servie poignarda au milieu de ses gardes, pour venger la mort de son Maître, que ce barbare Sultan, après l'avoir pris dans un combat, avoit fait étrangler en sa presence. Bajazet avant que la nouvelle de la mort de son pere fût divulguée, fit écrire aussitôt par un Secretaire d'Etat, & au nom de son pere au Prince Giacup son frere, de se rendre incessamment auprès de lui. Ce Prince infortuné, ignorant la cruelle destinée qui l'y attendoit, ne fut pas plûtôt arrivé à Andrinople, que Bajazet pour se délivet d'un concurrent à l'Empire, le fit étrangler avec la corde d'un arc, funeste instrument,

Laon. Chalcondile. t. 1.

dont la plûpart de ses successeurs, sous prétexte de ne vouloir pas répandre un sang aussi précieux que celui des Princes Ottomans, ont coutume de se servir pour se défaire des Princes de leur Maison. PHILEBERT DE NAILLAC.

Bajazet délivré d'un concurrent, ne songea depuis à conserver les Etats que son pere lui avoit laissez, que par de nouvelles conquêtes. C'étoit un Prince tout de feu, dont le courage égaloit l'ambition, vif, hardi, entreprenant, toujours à cheval & en campagne, avide du sang de ses ennemis, prodigue de celui de ses soldats, & chez qui l'art de se faire craindre passoit pour la plus sure regle de la politique. Il attaqua d'abord la Bulgarie, & le sort des armes ayant fait tomber entre ses mains le Souverain du pays, il le fit aussitôt étrangler : il ravagea ensuite la Bosnie & la Croatie, dont il enleva plus de prisonniers qu'il n'y laissa d'habitans. La Macedoine ne fut pas exempte de la fureur de ses courses; il passa delà dans la Morée, en conquit une partie, & pénetra jusqu'aux environs de Constantinople. Il auroit bien voulu en pouvoir former le siege, mais ne se trouvant pas des forces assez nombreuses pour une si grande entreprise, il se contenta de resserrer cette capitale de l'Empire grec par un blocus & par differens corps de troupes qu'il fit cantonner aux environs.

Philippi Loniceri Turcica hist. l. 1.

Il alla finir dans l'Asie la campagne qu'il avoit commencée en Europe. Après avoir passé le détroit, il courut avec la même rapidité la Cappadoce & la Phrygie; & sans distinguer les Princes de sa religion, des Chrétiens, il attaqua Aladin

Sultan de la Cilicie; mais trouvant trop de résistance de ce côté-là, il retomba sur plusieurs petits Princes de l'ancienne race des Turcomans Selgeucides, appellez Ethein-Sarkhan-Mendez-Teko & Metin qui occupoient differens cantons de l'Anatolie, & qu'il dépouilla de leurs Etats. S'il avoit pû se rendre maître de leurs personnes avec autant de facilité, il ne les auroit pas mieux traitez qu'il avoit fait le Roi des Bulgares. Mais ces Princes qui connoissoient son humeur sanguinaire, se réfugierent de bonne heure auprès de Tamerlan, grand Khan de Tartarie, autre conquerant, & qui de son côté s'étoit emparé de la Perse, de la Mesopotamie & d'une partie de la Syrie.

Bajazet après ces expeditions, laissa en Asie & à Burse capitale de ses Etats, le Prince Ortogules son fils, pour faire voir en même à ses sujets l'autorité de son regne, & l'esperance du regne de son successeur. Il repassa ensuite en Europe, fixa son séjour à Andrinople, d'où il ravagea l'Attique, la Thessalie, conquit une partie de la Macedoine, défit le Prince des Valaques, & le força à lui payer tribut. La rapidité de ses courses ne donnoit point le tems de les traverser; ce qui le fit appeller *Ilderim*, c'est-à-dire, le foudre ou la tempête. Un petit corps de ses troupes détâché du gros de
1394. l'armée s'étant avancé du côté de Delphes, *Theudelinde*, veuve de Dom Louis Davalos, dont les prédecesseurs s'étoient emparez de ce petit Etat, craignant de se voir assiegée par ce conquérant, le vint chercher bien loin & jusques dans son camp; lui donna de magnifiques presens, & lui presenta

ſa fille qui paſſoit pour une des plus grandes beautez de l'Orient. Les charmes de la jeune Princeſſe déſarmerent Bajazet, qui priſa plus cette conquête que celle de Delphes: il en laiſſa *Theudelinde* maîtreſſe, & en échange amena avec lui ſa fille. Sur la fin de la campagne il ravagea les frontieres de la Hongrie, où il porta le fer & le feu de tous côtez. On rapporte qu'en ſe retirant il renvoya à Sigiſmond quelques priſonniers, & qu'il les chargea de dire à ce Prince, par maniere de menaces & d'inſulte, qu'il reviendroit au printems prochain le viſiter; & qu'après l'avoir chaſſé de ſes Etats, il paſſeroit en Italie & juſqu'à Rome; qu'il vouloit arborer ſes étendarts au haut du Capitole, & faire manger de l'avoine à ſon cheval ſur l'autel même de ſaint Pierre.

Le Pape allarmé de ces menaces, fit publier contre ce Prince infidele, une eſpece de Croiſade: ce fut le ſujet de la Ligue dont nous venons de parler. L'Empereur Grec, les Venitiens, & les Chevaliers de Rhodes mirent en mer une puiſſante flotte commandée par le Noble Thomas Mocenigo, qui pendant toute la campagne, tint la mer vers l'embouchure du Danube, en même tems que le Roi de Hongrie avoit fait prendre les armes à toute ſa nobleſſe, ſans compter les milices de cette Nation. La France ſeule, comme nous le venons de dire, fournit plus de troupes d'ordonnance, que tous les autres Alliez enſemble; & quand ce corps fut en état de partir, le Roi en donna le commandement à Jean Comte de Nevers, fils aîné du Duc de Bourgogne. Ce jeune

L'hiſt. anon. de S. Denis l. 16. c. 2.

Prince étoit accompagné de Philippe d'Artois, *Seigneur du Sang*, comme on parloit en ce tems-là, & Connétable du Royaume. On voyoit dans la même armée le Comte de la Marche, Henry & Philippe de Bar, tous trois parens du Roi, Jean de Vienne, Amiral de France, le Maréchal de Boucicault, le Sire de Coucy, un des plus puissans Seigneurs du Royaume, & encore plus celebre par sa rare valeur que par ses richesses, Guy de la Trémouille, les Seigneurs de Roye, de saint Paul, de Montorel, de Sampi, & tout ce que la France avoit de jeunesse la plus illustre, tous brûlans d'ardeur d'en venir aux mains avec les Infideles.

1397. Cette Croisade Françoise prit son chemin par l'Allemagne, & en traversant la Baviere & l'Autriche, elle fut jointe par Frere Frederic Comte de Zollern, grand Prieur d'Allemagne, qui étoit à la tête des Chevaliers de sa nation. Toutes ces troupes se rendirent en Hongrie en même tems qu'on y vit arriver de Rhodes le Grand Maître, suivi des principaux Commandeurs & d'un grand nombre de Chevaliers de son Ordre. Sigismond qui en connoissoit la valeur, declara qu'il vouloit combattre à leur tête, les logea dans son quartier, & retint le Grand Maître auprès de lui.

Bajazet étoit alors dans l'Anatolie, d'autres disent qu'il campoit proche de Constantinople, dont ses troupes continuoient le blocus: & quoiqu'on l'eût informé des puissans secours qui étoient arrivez aux Hongrois, il ne fit aucun mouvement, soit qu'il se reposât sur la valeur des Gouverneurs qu'il avoit mis dans les principales Places de sa

frontiere, soit qu'il voulût laisser ralentir l'impétuosité des François, ou qu'il se flatât que dans un aussi grand corps qu'étoit l'armée Chrétienne, composée de differentes Nations, la jalousie & la division ne manqueroient jamais de s'y introduire; que le changement d'air & de nourriture, & la difficulté de recouvrer des vivres, pourroit causer des maladies dans le camp; enfin, en Prince sage, il voulut d'abord essayer ce que le benefice du tems feroit en sa faveur. La seule précaution qu'il prit, fut d'empêcher que les Chrétiens ne pussent être instruits de sa marche, & s'il étoit encore en Europe ou dans l'Asie. Les Princes alliez n'en ayant aucune nouvelle, passerent le Danube, entrerent dans la Bulgarie, emporterent quelques petites Places, & dans une occasion particuliere, un parti composé seulement de François, & commandé par le Sire de Coucy, tailla en pieces des troupes que le Sultan avoit laissées dans le pays, & qui s'étoient avancées pour empêcher les Chrétiens d'aller au fourage. Ce petit avantage, le nombre & la valeur des soldats Chrétiens, la facilité qu'ils eurent depuis d'étendre leurs partis de tous côtez, répandit un esprit de présomption parmi les soldats: les Generaux même étoient infectez de ce poison dangereux d'une fortune trop favorable: on ne parloit de Bajazet qu'avec mépris.

On disoit qu'il se tenoit caché dans le fond de l'Asie: le Maréchal de Boucicault soutenoit dans le Conseil que ce Prince n'osoit repasser le détroit, & un Historien Hongrois rapporte que Sigismond même se voyant à la tête de cent mille hommes,

Bonfinius rer. Hung. dec. 3. l. 2. p. 379.

dont il y en avoit soixante mille de cavalerie, la plûpart hommes d'armes, se vantoit non-seulement de chasser les Turcs de l'Europe; mais que quand le Ciel tomberoit, ses soldats étoient en assez grand nombre pour le soutenir sur la pointe de leurs lances.

Cette confiance téméraire & toujours dangereuse, lui fit entreprendre le siege de Nicopoli, place forte, défendue par une grosse garnison, commandée par Dogamberg un des principaux Capitaines de Bajazet. Ce Capitaine Turc fit bientôt sentir aux Chrétiens par de frequentes sorties, qu'il étoit plus aisé de ravager la campagne que d'emporter une place dont on lui avoit confié le gouvernement; c'étoient tous les jours de nouveaux combats, les Chrétiens ne gagnoient pas un pouce de terrein qui ne leur coutât leurs plus braves soldats. Une si vigoureuse résistance affoiblit considerablement l'armée des Alliez, en même tems que le luxe & la débauche, deux ennemis encore plus dangereux que les Turcs, se répandirent dans le camp, dont la plûpart des jeunes Seigneurs firent un lieu public de prostitution. Il sembloit que du pieux motif de leur expedition, ils se fussent fait une dispense qui les autorisât à violer impunément les obligations les plus essentieles du Christianisme. Les François sur-tout passoient les jours entiers avec des femmes perdues & dans des plaisirs faciles & honteux. Le soldat à leur exemple se noyoit dans le vin, & son ivrognerie ne pouvoit pas même être moderée par l'indigence : c'étoient comme des bacchanales perpetuelles, qui scandalisoient même les

Hist. anon. de S. Denis l. 16. c. 10.

les Turcs aussi-bien que les Chrétiens habitans du pays. Ce relâchement dans la discipline militaire, & le peu de soin que prenoient les chefs d'envoyer des partis aux nouvelles, donnerent le tems à Bajazet de s'avancer avec un grand secret au secours de la Place assiegée : il n'en étoit plus qu'à une journée, que les Chrétiens le croyoient encore dans l'Anatolie. Ce ne fut que par quelques soldats qui s'étoient écartez pour piller, qu'on apprit enfin que ce Prince n'étoit plus qu'à six lieues du camp ; ils en porterent avec empressement les premieres nouvelles aux Generaux. Le Maréchal de Boucicault toujours entêté de son premier sentiment, & que le Turc n'oseroit en venir à une bataille, rejetta avec un grand mépris l'avis qu'on lui en donna, & s'adressant à ces maraudeurs : *Coquins*, leur dit-il, *vous vous repentirez d'être venus par vos fausses nouvelles mettre l'alarme au camp.* Il les menaça même de leur faire couper les oreilles ; mais il ne fut pas long-tems sans être desabusé d'une prévention si pernicieuse, & on vit bien-tôt paroître la tête des troupes ennemies qui s'avançoient en bon ordre, & qui se rangerent en bataille dans la plaine.

Hist. anon. Liv. 16. c. 11.

La surprise, le tumulte & l'agitation succederent dans le camp des Chrétiens à cet excès de confiance. Le Comte de Nevers qui ne croyoit pas que les Turcs, avec leurs zagayes & leurs cimeteres pussent résister aux lances & aux épées des François, fit monter sa cavalerie à cheval. Il prétendoit occuper sur le champ de bataille le poste d'honneur, & charger le premier les Infideles ;

PHILEBERT DE NAILLAC.

mais le Roi de Hongrie lui fit dire que cette nuée de soldats Turcs qui couvroient les campagnes voisines, n'étoient que des milices & des paysans mal armez qu'on avoit amenez du fond de l'Asie enchaînez, & qu'on traînoit à la guerre par force; que les Infideles avoient coutume de jetter ce grand corps devant eux, & de les exposer à la premiere furie de leurs ennemis pour les lasser; & qu'avec des troupes fraîches & d'ordonnance qu'ils reservoient, ils profitoient ensuite du desordre & du mouvement inévitable dans le commencement d'un combat; que les Hongrois, à leur exemple, n'opposoient ordinairement à cette sorte d'ennemis, que de pareilles milices, & dont ils ne faisoient pas plus d'estime; qu'il le conjuroit de souffrir que cette infanterie essuyât les premiers traits des Infideles; que sa cavalerie pourroit ensuite à la faveur des lances, ouvrir & percer les plus épais bataillons des Janissaires; qu'il le soutiendroit avec le Grand Maître, à la tête de ses Chevaliers & de la Noblesse du Royaume: qu'après tout, il le prioit de se souvenir que l'honneur & la gloire d'une bataille consistoit moins dans les premiers coups, que dans les derniers, & dans ceux qui finissoient le combat, & décidoient de la victoire.

Id. ibid. c. 51.

Le Comte de Nevers ayant assemblé le Conseil pour lui rendre réponse, s'adressa premierement au Sire de Couci, dont le Duc de Bourgogne son pere lui avoit recommandé à son départ de suivre les conseils. Ce Seigneur fondé sur l'experience qu'on avoit en Hongrie de la maniere dont les Turcs dans les batailles rangeoient leurs troupes,

approuva l'ordre & la disposition que le Roi de Hongrie proposoit, & il appuya son sentiment sur ce que les milices de ce Royaume étant soutenues par la cavalerie françoise, ne pourroient reculer. L'Amiral Jean de Vienne, ancien Capitaine, fut du même avis ; mais le Connétable & le Maréchal de Boucicault jaloux que le Prince, avant que de demander leur sentiment, se fût adressé au Sire de Couci, déclarerent qu'il seroit honteux à la Nation Françoise de marcher après l'infanterie Hongroise, & qu'ils n'étoient pas venus de si loin pour se laisser préceder par de miserables paysans, & par des milices plus accoutumées à fuir qu'à combatre de pied ferme. Toute la jeunesse séduite par ce discours, & par une émulation de gloire mal entendue, entraîna le Comte de Nevers par ses cris dans le même sentiment. Ce Prince fit dire au Roi de Hongrie, que les François ne pourroient se résoudre à ceder dans la bataille le poste d'honneur à aucune Nation. Il fit aussi-tôt monter sa cavalerie à cheval ; mais avant que de tirer l'épée contre les ennemis, cette jeunesse furieuse & emportée en fit un usage bien indigne du nom Chrétien & du nom François. Ces Chevaliers sous prétexte que les prisonniers qu'ils avoient faits en differentes occasions, pourroient les embarasser pendant le combat, les massacrerent tous de sang froid, & sans égard pour la foi & la parole qu'ils leur avoient donnée de leur sauver la vie, en payant la rançon dont on étoit convenu réciproquement.

On donna ensuite le signal de la bataille ; les François en allant à la charge, se trouverent d'abord

arrêtez par une paliſſade, & par pluſieurs rangs de pieux aiguiſez par le bout, qui embarraſſoient la cavalerie, & qui l'empêchoient de marcher ſerrée, & en bonne ordonnance. Il fallut mettre pied à terre; mais après qu'on eût forcé cet obſtacle, les hommes d'armes ayant remonté à cheval, tomberent ſur l'infanterie Turque qui leur étoit oppoſée : ils rencontrerent d'abord ce grand corps de milices, qui fit peu de réſiſtance, comme l'avoit bien prévû le Roi d'Hongrie. Ces payſans qui ne méritoient pas le nom de ſoldats, ſe laiſſoient égorger, ou cherchoient leur ſalut dans la fuite. Les Janiſſaires ou l'infanterie Turque compoſée de troupes reglées, firent paroître plus de courage & de réſolution. Ils ſe batirent avec une valeur qui ne le cedoit en rien à celle des François : le combat fut long & opiniâtré; enfin les lances françoiſes ſe font jour dans les plus épais bataillons des ennemis; les Turcs ne tiennent plus; tout ce qui paroît, eſt pouſſé, battu, enveloppé : l'épouvante étoit par tout; la ſûreté nulle part; & ces Janiſſaires ſi redoutables, après avoir perdu plus de dix mille hommes, ſe jetterent derriere un grand corps de cavalerie qui s'avançoit à leur ſecours.

Id. ibid. c. 12.

Ce fut comme une ſeconde bataille qu'il fallut que les François livraſſent aux Infideles. Cette cavallerie Turque préſentoit un grand front. Les Chrétiens pour n'en être pas envelopez, ſe mirent ſur une longue ligne, & ſans garder trop exactement leurs rangs, & ſans même prendre d'autre ordre que de leur courage, chaque homme d'armes, comme ſi la victoire n'eût dépendu que de

lui seul, se poussa contre les Turcs avec une valeur si déterminée, que rien ne pût résister à leur impétuosité. Les Hongrois qui sembloient n'être venus que pour être spectateurs de la bataille, & les Infideles même ne cessoient d'admirer un courage qui leur paroissoit au-dessus des forces ordinaires de la nature. Cinq mille Turcs périrent dans ce second combat, & les François en fussent sortis victorieux & couverts de gloire, si l'ardeur de cette jeunesse ne l'eût emportée à la poursuite du reste de cette cavalerie qui se retiroit sur une hauteur voisine.

En vain les principaux chefs, & sur-tout le Sire de Couci & l'Amiral de Vienne étoient d'avis qu'on laissât fuir les Infideles, ou du moins qu'on prît haleine, & qu'on formât de nouveau les escadrons pendant qu'on feroit avancer les Hongrois. Tous ces jeunes Seigneurs qui environnoient le Comte de Nevers, s'étant écriez qu'il y avoit de la lâcheté à laisser échaper les ennemis, ils partirent de la main; & sans observer aucun ordre, & sans avoir laissé reprendre haleine à leurs chevaux, ils s'éloignerent à toute bride du corps de l'armée, & ils monterent cette colline où ils croyoient trouver les débris de l'armée Turque.

Mais quelle fut leur surprise, quand en leur place ils découvrirent une nouvelle armée composée de quarante mille hommes de cavalerie, l'élite & la fleur des troupes de Bajazet? Ce Prince s'étoit placé au milieu de cette forêt de lances, comme dans une citadelle; & pour pouvoir prendre son parti, suivant les évenemens. A cette vûe le soldat *Id. ibid. c. 12.*

PHILEBERT DE NAILLAC.

s'effraye; ses premiers avantages lui deviennent suspects; il n'a plus cette assurance de vaincre qu'on peut appeller le premier gage de la victoire; bientôt la terreur & l'épouvante succederent à une confiance téméraire. Ces héros qui, comme des lions, s'étoient fait craindre des Turcs, *devinrent plus lâches que les lievres*, dit l'Auteur, anonyme de saint Denis; tout se dispersa, chacun chercha son salut particulier dans la fuite; mais la cavalerie de Bajazet leur coupa chemin. La plûpart des François furent taillez en pieces, & il y en eut jusqu'à trois mille faits prisonniers, parmi lesquels se trouverent le Comte de Nevers, le Comte de la Marche, le Prince de Bar, Boucicault, le Connétable, & Enguerrant de Coucy. L'Amiral de Vienne voyant tout perdu, fit quelque mouvement pour se sauver; mais revenant tout à coup au soin de sa gloire, & se tournant vers dix à douze cavaliers qui s'étoient attachez à lui: *A Dieu ne plaise, mes compagnons*, leur dit-il, *que pour conserver un reste de vie, nous ternissions notre réputation: il faut tenter le hazard d'une généreuse défense, ou mourir ici dans le lit d'honneur:* & en disant ces paroles, il chargea les Infideles, pénetra plusieurs fois dans leurs escadrons; & après avoir vû tomber ses compagnons accablez par le nombre des ennemis, lui-même percé de coups, expira sur le champ de bataille.

Id. ibid. c. 12.

Les Turcs ayant dissipé ce grand corps de François, marcherent avec toute la confiance que donne le commencement d'une victoire, droit aux Hongrois; ils étoient campez le long des bords du

Danube. Leur infanterie qui n'étoit composée que de milices, comme nous le venons de dire, épouvantée de la défaite de ses alliez, & sans attendre l'ennemi, se renversa sur la cavalerie, y porta la terreur & la confusion. Ce fut moins en cette occasion un combat qu'une déroute générale. Ce qu'il restoit de noblesse de cette nation, & les Chevaliers de Rhodes se rallierent auprès du Roi & du Grand Maître; & quoiqu'ils vissent leur perte certaine par le grand nombre des Turcs dont ils étoient environnez, aucun ne chercha son salut dans une honteuse fuite: tous firent ferme, & se batirent avec une valeur digne d'un meilleur sort. La plus grande partie de cette illustre Noblesse, & un grand nombre de Chevaliers, moururent les armes à la main. Le Roi & le Grand Maître n'auroient pas évité une pareille destinée, si dans ce desordre que causa une déroute si générale, ils n'eussent trouvé par hazard au bord du fleuve la barque d'un pêcheur dans laquelle ils se jetterent; & malgré une nuée de fléches que ces barbares tiroient contre eux, ils s'éloignerent du rivage; & se laissant aller au courant, ils gagnerent l'embouchure du fleuve d'où ils découvrirent la flote chrétienne qui n'en étoit pas éloignée. Le Roi & le Grand Maître accablez de douleur, prirent une des galeres de la Religion, qui les porta heureusement à Rhodes. Le Roi malgré la perte de tant de Chevaliers, y fut reçu, sinon avec joye, mais du moins avec ce respect qui étoit dû à sa naissance & à sa dignité. D'autres Historiens prétendent qu'il s'arrêta sur les côtes de la Dalmatie.

Bozio. tom. 2. Liv. 4.

Bonfin. ibid. p. 379.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Le lendemain de la bataille, Bajazet se fit amener les prisonniers qu'il fit massacrer en sa présence par représailles de ces prisonniers Turcs, que les Chrétiens avant le commencement de la bataille, avoient immolez à une honteuse précaution. Ce Prince en qui l'avarice servoit de contre-poids à sa cruauté, exempta de ce massacre général, le Comte de Nevers, & vingt-cinq autres des principaux Seigneurs dont il esperoit tirer une grosse rançon ; & l'argent étant venu de France, quand le Comte de Nevers fut prendre congé de
1398. lui : *Je n'exige point de toi*, lui dit fierement Bajazet, *que tu t'obliges par les sermens les plus solemnels à ne me faire jamais la guerre, comme je pourrois t'y contraindre ; au contraire si tu as quelque sentiment d'honneur, je te conjure de reprendre les armes le plutôt que tu pourras, & d'assembler toutes les forces de la Chrétienté : tu ne sçaurois jamais me faire un plus sensible plaisir, que de me fournir de nouvelles occasions d'acquerir de la gloire.*

Ce Sultan après avoir triomphé si heureusement des Chrétiens latins, tourna depuis ses armes contre les Grecs ses troupes se répandirent dans la Morée où ils mirent tout à feu & à sang. Et après les avoir réunies en corps, il s'avança du côté de Constantinople dont il tourna le blocus dans un siege régulier. L'Empereur Manuel épouvanté de voir cet ennemi si redoutable au pied de ses murailles, mandia du secours chez tous les Princes Chrétiens; mais les differentes guerres qui agitoient alors l'Europe, ne lui permirent pas d'en esperer un prompt secours, outre que la perte de la bataille de

de Nicopoli, & les larmes qui couloient encore pour la mort de tant d'illustres Seigneurs qui venoient d'y périr, avoient refroidi le zele de la principale Noblesse. Ainsi l'Empereur Grec se vit réduit à recourir à Tamerlan Grand Khan des Tartares. Il lui envoya des Ambassadeurs chargez de riches présens, & qui le conjurerent de sa part d'employer la puissance de ses armes, ou du moins d'interposer ses bons offices pour arrêter les entreprises du Prince ambitieux, qui sans distinction de Religion, vouloit faire ses esclaves de tous les Souverains qui se trouvoient dans le voisinage de ses Etats. 1398.

Pendant que cette grande affaire se traitoit à la Cour de Tamerlan, Thomas Paleologue Despote de la Morée, & frere de l'Empereur Grec, n'ignorant pas que les grandes puissances ne secourent jamais les petites gratuitement, ne fit aucun fond sur cette ambassade : il se retira à Rhodes d'où le Roi de Hongrie venoit de partir pour retourner dans ses Etats. Le Prince Grec ne fut pas reçu moins honorablement que le Roi de Hongrie dans une Isle qui servoit alors d'azile à tous les Princes Chrétiens qui étoient persecutez par les Infidéles. Paleologue se défiant de ses forces, & peut-être de son courage, vendit la Morée à l'Ordre de saint Jean, & convint avec le Grand Maître & le Conseil de leur livrer Corinthe, Sparte, & les principales villes de cette grande Province: il en reçut le prix dont on étoit convenu, partie en argent, & le reste en pierreries. 1399. *Bozio. L. 4.* PREUVE I. 1401.

Des Commissaires de l'Ordre s'embarquerent

aussi-tôt pour en aller prendre possession ; ils furent reçus avec beaucoup de joye par les Magistrats & par les habitans de Corinthe, qui, sous la protection des Chevaliers de Rhodes, se crurent desormais à l'abri des incursions des Turcs.

Mais les habitans de Sparte en agirent bien differemment. L'Evêque de cette ville qui suivoit le rit grec, & ennemi par consequent des Latins, ne doutant point que l'Ordre ne seroit pas plutôt maître de cette Place, qu'il mettroit un Evêque latin dans sa ville épiscopale, assembla tous les citoyens, & leur représenta si vivement le malheur où ils alloient être exposez en se soumettant à la puissance des Latins, que tous ces habitans de concert envoyerent des députez aux Commissaires de Rhodes pour leur déclarer qu'ils n'étoient pas résolus de les admettre dans leur Ville ; & que s'ils en approchoient, ils seroient traitez comme ennemis ; ainsi ces Commissaires qui n'avoient pas assez de forces pour se faire obéir, prirent le parti de retourner à Rhodes.

Le Despote naturellement inconstant, & qui ayant regné en Souverain, avoit peine à s'accommoder de la condition d'un particulier, rendit une partie de l'argent, quitta Rhodes, & revint à Sparte où il fut reçu avec beaucoup de joye par ses sujets, qui l'assurerent qu'il trouveroit dans ses Etats la même obéissance & la même fidelité qu'il avoit éprouvée depuis tant d'années, pourvû qu'il ne traitât point avec les Latins, & qu'il n'en admît même aucun dans le gouvernement : tant étoit grande & implacable cette aversion, que les Evê-

ques Grecs avoient inſpirée à leurs peuples contre tout ce qui reconnoiſſoit l'autorité du Pape ; & je ne ſçai s'ils n'auroient pas préferé la domination des Turcs à l'Empire d'un Prince Chrétien, qui auroit été dans la Communion de l'Egliſe Romaine.

L'Ordre eut beaucoup de peine à retirer du Prince Grec le reſte de l'argent qu'on lui avoit donné. Les Freres Raimond de l'Eſtoure, Prieur de Toulouſe; Elie du Foſſé, Commandeur de ſainte Maxence, & Pierre de Beaufremont, grand Hoſpitalier, firent à ce ſujet differens voyages dans la Morée. Enfin cette affaire fut terminée par Frere Louis d'Allemagne, Commandeur de Naples, Chevalier d'un eſprit inſinuant, & habile négociateur; & par le traité qu'il fit avec le Paleologue, il fut arrêté que la Religion de ſaint Jean lui remettroit la ville de Corinthe, & que ce Prince en échange lui donneroit dans la même Province le Comté du Soleil, avec la Baronnie de Zétonne, outre quarante-ſix mille cinq cens ducats qu'il devoit rendre de l'argent qu'il avoit reçu à Rhodes, & dont il en paya vingt-deux mille comptant.

Cependant Bajazet continuoit avec ardeur le ſiege de Conſtantinople, dont il prétendoit faire la Capitale de ſon Empire ; & il s'en feroit à la fin rendu maître, ſi Tamerlan Grand Khan des Tartares Orientaux, à la ſollicitation des Ambaſſadeurs Grecs, & à la priere même de ces petits Princes de l'Anatolie que Bajazet avoit dépouillez, ne ſe fût avancé pour arrêter les progrès d'un

Prince qui sembloit ne vouloir point donner de bornes à son ambition & à ses conquêtes. Apparemment même que le Prince Mogol ou Tartare s'engagea dans cette guerre, moins par compassion, sentiment peu ordinaire aux Souverains, que par jalousie contre un voisin trop puissant.

Quoi qu'il en soit de ces motifs dont les Princes ont coutume d'orner leurs manifestes, Tamerlan ne fit paroître que les plus nobles, & il envoya un Ambassadeur à Bajazet pour lui demander le rétablissement de ces petits Princes qui s'étoient réfugiez auprès de lui, & qu'il levât en même tems le siege de devant Constantinople. Ce député lui présenta ensuite de la part de son maître une veste magnifique; mais comme en Orient ces sortes de présens ne se faisoient qu'à des inferieurs, Bajazet le plus fier de tous les hommes, rejetta le présent avec mépris. En parlant de Tamerlan, il le traita d'avanturier & de chef de brigants, & il chargea son Ambassadeur de lui dire de sa part, que s'il étoit assez hardi pour entrer dans ses Etats, il sçauroit bien le faire repentir d'une entreprise si téméraire.

Il y a des auteurs qui prétendent que Tamerlan n'étoit fils que d'un pastre & d'un berger. Des Historiens modernes, ou pour mieux dire, les Traducteurs modernes d'anciens Historiens, le font sortir d'une Maison Royale parmi les Mogols du Zacatay. Le Tarikh Montekh prétend qu'il descendoit de Ginghizkhan par les femmes ; cependant il ne prit d'abord que la qualité d'Emir, c'est-à dire de Commandant, auquel depuis qu'il eut

conquis quelques Provinces, il ajouta feulement le titre de *Kurkan* ou d'allié des Princes; ce qui pourroit faire croire qu'il ne fe regardoit pas encore lui-même comme Prince. Mais la fortune l'ayant élevé à la dignité de grand Khan, fon origine fe développa à proportion de fes forces, & il devint trop puiffant pour n'être pas iffu du fang royal.

On n'eft gueres plus inftruit de la Religion de ce Prince que de fa naiffance: il y en a qui difent qu'il n'étoit ni Juif, ni Chrétien, ni Mahometan. Ahfnében-Arabfchach rapporte qu'il fuivoit la loi de Ginghizkhan, & que fa Religion approchoit même plus de la Chrétienne que de la Mahometane. Cependant il femble que par politique, il s'accommodoit du moins à l'exterieur, au culte & à la Religion du plus grand nombre de fes fujets, qui étoient Mahometans; le refte lui étoit affez indifferent; & content, comme Ginghiskhan, de réverer un premier être & un feul Dieu, il lui laiffoit volontiers le foin de fa gloire & de l'établiffement de fa loi.

Quoi qu'il en foit, de la naiffance, & de la religion de Tamerlan; l'Arabe Alhacen dans l'hiftoire ou le roman de fes conquêtes, prétend que ce Prince ou Chef des Mogols, à la tête d'une nombreufe armée, foumit d'abord à fon empire, les uns après les autres, tous les Princes Tartares qui occupoient le Nord de l'Afie; qu'il triompha du Mofcovite, fubjugua enfuite la Perfe, la Méfopotamie & la Syrie; qu'il rendit tributaire le Sultan

PHILEBERT DE NAILLAC.

d'Egypte; que quelques Souverains des Indes furent obligez de lui prêter ſerment de fidelité, & que la Chine même, au moins la partie Septentionale de ce grand Empire, le reconnut pour ſon Souverain: en ſorte que pendant tout le cours de ſa vie, une victoire n'étoit pour lui qu'une ſemence d'une nouvelle guerre; & ſi on en croit Alhacen, toute la terre avoit les yeux tournez ſur ſes entrepriſes, qui étoient devenues, dit-il, le premier ſpectacle du monde entier. Ce fameux Tartare avoit le regard affreux, les yeux de travers, la phyſionomie ſombre, & dans toutes ſes manieres un air terrible & menaçant.

Tel étoit le plus grand des ſucceſſeurs de Gengiskhan, & le ſecond heros des anciens Tartares Mogols. Mais ſans adopter toutes les fables qu'on a publiées à ſon ſujet, il eſt certain que c'étoit un grand Capitaine, originaire de Zagatay, qui par ſa valeur s'éleva à une fortune prodigieuſe, & qui par ſon activité, par ſon courage & par une diſcipline admirable, ſe rendit la terreur de tous ſes voiſins; d'ailleurs cruel, ſanguinaire, & qui diſoit ordinairement, *Qu'un Monarque n'étoit jamais en ſûreté, ſi le pied de ſon trône ne nageoit dans le ſang;* maxime digne d'un Tartare, & qu'il ne démentit point dans tout le cours de ſon regne.

Hiſt. de Tamerlan par M. Petit de la Croix.

Ce Prince Barbare ayant reçu la réponſe de Bajazet, ſe mit en campagne à la tête de huit cent mille hommes, qu'il traînoit à ſa ſuite, & qui étoient commandez ſous ſes ordres par les Princes ſes enfans, ou par d'autres Princes ſes tributaires.

Mais la puiſſance abſolue qu'il exerçoit indifferemment ſur les uns & les autres, les raprochoit des moindres Officiers: & tous plioient également ſous la puiſſance & la majeſté de ce redoutable Souverain.

Depuis qu'il eut déclaré la guerre à Bajazet, il attaqua d'abord Sebaſte ou Siuvas, ville de la Cappadoce. Ortogule jeune Prince plein d'ardeur & de courage, s'y étoit jetté pour ſignaler ſa valeur & dans le deſſein d'arrêter les Tartares, & de donner le tems au Sultan ſon pere d'avancer à ſon ſecours; mais malgré la valeur de ce Prince, & tout le courage que la garniſon fit paroître pour ſa défenſe, rien ne put réſiſter à la violence des attaques de Tamerlan. La place fut emportée dans un aſſaut; les ſoldats & tous les hommes capables de porter les armes, paſſerent par le fil de l'épée, on conduiſit les femmes, les filles, les enfans & les vieillards dans une plaine hors de la place où ils furent tous égorgez, ſans diſtinction d'âge ou de ſexe. La ville fut enſuite raſée, & le Tartare qui n'avoit jamais compté la clemence & la générosité au nombre des vertus, fit couper la tête au fils de ſon ennemi.

Bajazet qu'une conſtante felicité rendoit plus ſenſible aux atteintes de la fortune, s'abandonna à une violente douleur, lorſqu'il apprit cette funeſte nouvelle; il aimoit tendrement ſon fils, & il avoit vû avec plaiſir germer & croître dans le cœur de ce jeune Prince, des ſemences d'ambition & de gloire qu'il lui avoit inſpirées. Une mort ſi indigne de ſon rang & de ſa naiſſance,

PHILEBERT DE NAILLAC.

le jetta dans des fureurs qu'il n'est pas aisé d'exprimer. Il jura la perte de Tamerlan; & emporté par des desirs violens d'une prompte vengeance, & sans se donner le tems d'amasser assez de troupes pour résister à un ennemi si puissant, il leva le siege qu'il avoit mis devant Constantinople, passa le Bosphore, & s'avança du côté de la Phrygie.

On rapporte que pendant la marche de son armée, il vit un berger sur une coline voisine, qui à l'abri par sa pauvreté de l'avidité des soldats, jouoit paisiblement de sa flute. Le Sultan s'arrêta quelques momens pour l'écouter, & pénétré de sa douleur, & enviant peut-être la condition de ce pastre: *Berger*, lui dit-il, *je te prie que le refrein de ta chanson soit désormais de repéter ces mots: Malheureux Bajazet, tu ne verras plus ton cher fils Ortogule, ni ta ville de Sebaste:* & après cela, il continua son chemin & rencontra les Tartares près d'Angouri ou d'Ancyre, ville capitale de la Galatie. Il

1399. n'avoit gueres dans son armée plus de six-vingt mille hommes la plûpart Turcs naturels, sans compter une horde de ces Tartares qui habitoient au-dessus du Pont-Euxin & de la mer Caspienne, commandez par Mahmoudkhari qui s'étoit mis à la solde de Bajazet. Comme ce Sultan avoit éprouvé la valeur des Treballiens avant qu'il les eût subjuguez entierement, il en tira malgré eux un corps d'infanterie; & la crainte & la terreur, seuls liens de la servitude, les contraignirent d'exposer leurs vies pour soutenir la domination d'un Prince qu'ils regardoient comme leur Tyran.

La bataille se donna au pied du mont Stella, &

& dans la même plaine, où Pompée avoit autrefois vaincu Mithridate. Le choc des deux armées fut terrible, le combat très sanglant; les Treballiens s'y distinguerent par la plus haute valeur; la victoire commençoit à se declarer de leur côté, & ils poursuivoient les Tartares qu'ils avoient contraint de prendre la fuite. Bajazet qui craignoit que l'ardeur du combat ne les emportât trop-loin, leur envoya commander de revenir prendre leur poste. Ils obéirent: Tamerlan rallia ses troupes; se mit à leur tête, & leur fit envisager en même tems le mouvement des Treballiens comme une fuite. Par son ordre, le Prince Sacruh son fils qui commandoit une aîle de l'armée, les chargea; & après un combat sanglant, les réduisit à leur tour à prendre la fuite. Les Turcs de l'Asie épouvantez de leur défaite, se débanderent sans rendre de combat, & Bajazet éprouva que dans une bataille on ne fait point de mouvement sans péril devant un Général aussi habile que Tamerlan.

Nous avons dit que Bajazet avoit dans son armée un grand corps de Tartares. Ces barbares gagnez par ceux de leur Nation, au plus fort de la mêlée, abandonnerent le parti du Sultan; & leur Commandant, pour mettre le comble à sa trahison, poursuivit les Turcs dans leur déroute, en tua une partie, fit prisonnier Bajazet, & le presenta à Tamerlan.

On parle différemment de la maniere dont le Tartare le reçut. Il y a des Historiens qui prétendent qu'il lui reprocha son orgueil, sa cruauté & sa présomption: *Ne devois-tu pas sçavoir*, lui

dit-il, *qu'il n'y a que les enfans des infortunez qui osent s'opposer à notre invincible puissance?* D'autres Ecrivains prétendent au contraire que Tamerlan le reçut fort honnêtement; qu'il le conduisit dans sa propre tente; qu'il le fit manger avec lui, & que pour le consoler, il ne l'entretint que de la vicissitude & de l'inconstance de la fortune. On ajoute qu'il lui envoya un équipage de chasse, soit par un motif de compassion, soit peut-être par une sorte de mépris, & que le fier Tartare fût bien-aise de lui faire sentir qu'il le croyoit plus propre à la suite d'une meutte de chiens courans, qu'à la tête d'une grande armée.

C'est au moins l'explication que Bajazet lui même donna à ce present mysterieux de son ennemi. Ce malheureux Prince n'étant pas maître de son ressentiment, & plein d'un chagrin farouche: *Dites à Tamerlan*, répondit-il fierement à celui qui étoit venu de sa part, *qu'il ne s'est pas trompé en m'invitant à un exercice qui a toujours fait le plaisir des Souverains, & qui convient mieux à Bajazet, né du grand Amurat, fils d'Orchan, qu'à un avanturier comme lui, & à un chef de brigands.*

Tamerlan revint bien-tôt à son caractere, & ce Barbare irrité d'une réponse si injurieuse, commanda sur le champ qu'on mît Bajazet sans selle sur quelque vieux cheval de ceux qui servoient à porter le bagage, & que dans cet état on l'exposât dans le camp au mépris & aux railleries de ses soldats, ce qui fut executé aussi-tôt; & au retour on ramena le malheureux Bajazet devant son vainqueur, qui avec un souris mocqueur & une

raillerie amere, lui demanda si cette promenade n'étoit pas encore de ces plaisirs où ses illustres ancêtres avoient coutume de se délasser? Il ajouta à une si cruelle raillerie, un autre outrage qui lui fut infiniment plus sensible.

Bajazet avoit épousé Miliére ou Marie fille d'Eléazar Despote de Servie. Les Turcs l'appelloient Ucogli : c'étoit la plus chere & la mieux aimée de toutes ses femmes. Tamerlan ayant pris cette Princesse dans la ville de Burse dont il venoit de s'emparer, lui fit couper sa robe jusqu'au-dessus du genou, & dans cet état & à demi nue, la contraignit de lui servir à boire en presence de son mari. Bajazet à qui il ne restoit pour armes que sa langue, outré de couroux & d'indignation, & peut-être furieux de jalousie, lui cria qu'étant sorti de la lie du peuple, & de parens inconnus par leur obscurité, il devoit mourir de honte de fouler aux pieds le sang royal, & de manquer de respect pour une Princesse, que l'ordre de sa naissance ne lui eût du faire regarder qu'avec respect.

Le Tartare ne fit que rire de la colere impuissante de son prisonnier; il le traîna depuis à sa suite, chargé de chaînes; on prétend même qu'il le fit enfermer dans une cage de fer, comme une bête farouche. Bajazet ne put soutenir plus long-tems tant d'outrages, & le comble de son infortune étoit d'avoir été auparavant toujours heureux. Des Historiens prétendent que pour finir la vie, qui lui étoit odieuse, il s'écrasa la tête contre les barreaux de sa cage. Quelques Ecrivains rapportent qu'un esclave lui ayant jetté in-

ſolemment un os de poiſſon, comme il auroit fait à un chien, Bajazet après l'avoir éguiſé avec les dents, s'en perça la gorge : d'autres enfin le font mourir d'apoplexie, comme on le conduiſoit à Samarcande, capitale des Etats de Tamerlan.

Comme tous les deſſeins de ce Prince alloient toujours à une domination imperieuſe, il n'eut pas plutôt triomphé de la puiſſance & de la vie de Bajazet, qu'il fit deſſein d'aſſujettir tous les autres Princes de l'Anatolie. La plûpart, ceux ſur-tout qui avoient imploré ſa protection contre Bajazet, lui faiſoient aſſidûment leur cour; mais ſous le nom d'alliez, ils étoient peu differens de ſes autres ſujets; & leurs chaînes pour être dorées, n'en étoient pas moins peſantes. Il n'y avoit que le Grand Maître de Rhodes & ſes Chevaliers, qui, quoiqu'ennemis irréconciliables des Turcs, ne voulurent point fléchir ſous la puiſſance du Tartare. Ce fut le ſujet qui l'obligea à leur déclarer la guerre. Mais comme il n'avoit pas de vaiſſeaux pour faire paſſer la mer à ſon armée, & que d'ailleurs l'Iſle entiere de Rhodes, défendue par des baſtions, des redoutes, des tours & des boulevards, ſembloit n'être plus qu'une ſeule forterеſſe, & qui montroit de tous côtez un front redoutable, le Tartare aima mieux s'attacher à la ville de Smirne habitée par les Chevaliers, riche par ſon commerce, & dont le port lui pouvoit fournir dans la ſuite des vaiſſeaux pour tranſporter ſes troupes dans l'Iſle de Rhodes, & dans les autres Iſles de la Méditerannée & de l'Archipel, qu'il vouloit conquerir.

La ville de Smirne, comme nous l'avons déja

dit, eſt ſituée dans cette partie de l'Aſie que les Grecs habitoient anciennement ſous le nom d'Ionie, & qu'on appella depuis, comme on fait encore aujourd'hui, l'Anatolie. Cette ville étoit bâtie en amphitheatre ſur la pente d'une coline, qui regardoit l'Occident d'Eté; mais du milieu juſques au haut de ce côteau, on ne voyoit que des ruines: le bas a toujours été habité. Du tems de Tamerlan, on y trouvoit un Château qui fermoit le port. Le Chevalier Frere Jean de Biandra, Prieur de Lombardie, après sêtre rendu maître de ce Fort, y avoit fait mettre les armes de l'Egliſe. Et quoique Clement VI. chef de la Ligue chrétienne ſe fut fait honneur de cette conquête : cependant Gregoire XI. un de ſes ſucceſſeurs, auquel l'entretien de la garniſon étoit à charge, ceda la proprieté de cette Place aux Chevaliers de S. Jean, qui ſe chargerent de ſa défenſe.

On a pu voir dans cette hiſtoire combien la conſervation de cette Place, & les fortifications qu'on y ajouta, couterent à l'Ordre. On y tenoit en tout tems une nombreuſe garniſon commandée par des Chevaliers. Le Grand Maître ſe voyant à la veille d'être attaqué, ſoit par Bajazet ou par Tamerlan, ſuivant que la fortune en décideroit, avant que ces Princes en vinſſent aux mains, avoit envoyé pour commander dans Smirne Frere Guillaume de Mine, grand Hoſpitalier : & il fit entrer en même tems dans la Place des munitions de guerre & de bouche, de nouvelles troupes dont il augmenta la garniſon, & l'argent néceſſaire pour leur ſolde.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Tamerlan qui n'ignoroit pas que Smirne étoit encore plus fortifiée par le nombre & la valeur de ses défenseurs, que par ses fortifications, & la hauteur de ses murailles, pour éviter les périls & la longueur d'un siege qui pouvoit être très meurtrier, se contenta pour sa gloire, de demander seulement que le Chevalier qui commandoit dans la Place, souffrît qu'il arborât ses enseignes sur ses tours. Mais ce Gouverneur ayant rejetté avec mépris cette proposition, il fallut que le sort des armes en décidât. * Tamerlan irrité de ce refus, fit investir cette Place; ses troupes commencerent leur attaque par combler les fossez avec de la terre, des clayes & des fassines, pendant que leurs archers tiroient contre ceux qui défendoient les murailles. Les Chevaliers interrompirent leurs travaux par de fréquentes sorties; c'étoient tous les jours de nouveaux combats dans lesquels ces soldats de Jésus-Christ signaloient à l'envi leur valeur contre les Infideles.

Tamerlan eut recours à la sappe; mais les Chrétiens en jettant des quartiers de roche, des pierres & des poutres, écrasoient les plus hardis, & empêchoient les autres d'approcher du pied des murailles. Le Tartare irrité d'une résistance si coura-

* Hic etiam Tamerlanus Smyrnam tunc fortissimum Castrum in Græcia, vicinum Turcorum dominio, quod erat Hospitalis Sancti Joannis Hierosolymitani etiam ea tempestate, vi destruendo solo æquavit. Tamen quidam Cathalanus qui pro eodem Hospitali erat Capitaneus; si vexillum dicti Tamerlani super illo collocare voluisset, rogatu cujusdam Episcopi Christiani, Tamerlanus illud nullatenùs destruxisset: sed quia dictus Cathalanus illud cum fastu, seu aliàs recusa et facere, dictus Tamerlanus hoc ægrè ferens, & vim viribus accumulans, tandem dictum Castrum cepit & destruxit totaliter; adeo quòd etiam, ut ipsimet fratres dicti Hospitalis aiunt, cum centum millibus florenorum auri in statum pristinum reduci non posset. *Theodorici à Niem de Schismate. Liv. 2. ch. 30.*

geuse, & que de plus grands desseins appelloient autre-part, pour forcer plus promptement cette Place, eut recours à l'escalade. Ce Prince dans cette vûe fit faire un nombre prodigieux de tours de bois : c'étoient des machines ambulantes que les assiegeans conduisoient avec des roues fort près des murailles. Chalcondile parlant de ce siege, rapporte que Tamerlan faisoit entrer dans chaque tour jusqu'à deux cens hommes ; on y trouvoit des échelles, & comme des escaliers pour monter aux differens étages. Ordinairement l'étage d'en-bas étoit destiné pour les ouvriers qui conduisoient cette machine, ou pour les soldats qui travailloient à saper la muraille ; l'étage du milieu devoit être de niveau avec le haut de la muraille, & on y trouvoit un pont qui s'abatoit sur la muraille même, & d'où les assiegeans se jettoient dans la Place : enfin au plus haut étage, on plaçoit des archers, qui à coups de fléches, & par la superiorité de leur poste, écartoient ceux qui se présentoient pour la défense de la Place.

Cherefeddin Ali natif d'Yedz, Auteur contemporain traduit du Persan en François par feu M. Petit de la Croix le fils, nous a laissé une Relation du siege de Smirne ; & quoique cet Auteur ne nomme point expressément les Chevaliers de Rhodes, on n'a pas de peine à les reconnoître dans la peinture qu'il fait des défenseurs de cette Place ; & j'ai cru que je ferois plaisir aux Lecteurs de copier cet endroit de son histoire. Voilà à peu près de quelle maniere s'exprime cet Historien Persan mort en 1456.

PHILEBERT DE NAILLAC.

Timur fut informé que ſur le bord de la mer il y avoit une Place extrêmement forte, bâtie de pierres de taille, entourée de la mer de trois côtez, qui du côté de la terre avoit un foßé profond, le tout bâti à chaux & à ciment depuis le haut juſques en bas; qu'il y avoit dedans un grand nombre d'Européens, & qu'elle ſe nommoit Iſmir ou Smyrne; que ſuivant l'opinion des Grecs, ils croyoient que c'étoit un lieu ſaint, & qu'ils y venoient de loin en pelerinage avec grande dévotion; qu'ils y faiſoient des vœux, & y apportoient des aumônes; que tout auprès à la diſtance de la courſe d'un cheval, il y avoit une autre forteresse ſur la cime d'une montagne, auſſi nommée Iſmir, mais habitée de Muſulmans qui avoient inceſſamment la guerre avec ceux de l'autre Place à cauſe de la difference de Religion; & comme le Smyrne des Chrétiens étoit entouré de la mer de trois côtez, ils étoient ſecourus d'Europe par mer, & on leur apportoit des vivres, des habits, des armes, & tout ce qui leur étoit néceßaire. Et comme ce lieu étoit à l'extrêmité des frontieres de l'Aſie, & du pays Muſulman, les Grecs faiſoient une cruelle guerre, & gardoient la Place, comme leur étant d'une extrême importance; que jamais elle n'avoit été conquiſe par aucun Prince Muſulman, & que jamais elle n'avoit payé de tribut à perſonne; que Amurat pere de Bajazeth s'étoit mis pluſieurs fois en campagne à la tête d'une armée puißante ſans en pouvoir venir à bout, & que Bajazeth lui-même l'avoit tenue ſept ans aſſiegée ſans rien avancer; que cette Place incommodoit extrêmement les Muſulmans, & que l'on ne voyoit que meurtres, & des ruißeaux de ſang couler inceſ-

ſamment

ſamment dans la mer comme des torrens.

Lorſque Timur fut informé de l'état de Smyrne, ſon zele pour la religion, lui inſpira qu'il étoit de ſon devoir de délivrer les Muſulmans de peine, en exterminant leurs ennemis. Il y envoya le Mirza Pirmehemet Gmarchoicz, l'Emir Check Nouredden & autres avec ordre de les ſommer d'abord par un Ambaſſadeur d'embraſſer la Religion Muſulmane; car tel eſt l'ordre de Mahomet que ſi ils étoient aſſez fortunez pour le faire, il voulot qu'on les traitât bien, & même qu'on l'en avertît, afin qu'il les fiſt participans de ſes graces; que ſi quittant leur opiniâtreté, ils vouloient reſter Chrétiens, & payer tribut, qu'on leur en reglât la ſomme , & qu'on en ſi la recette; mais que ſi pour leur malheur ils entreprenoient de ſe défendre, qu'ils les fiſſent tous paſſer au fil de l'épée.

Le Mirza & les Emirs obéirent promptement, & étant arrivez devant Smyrne, ils y envoyerent un Ambaſſadeur pour inviter les habitans à ſe faire Muſulmans, tant par des menaces, que par des promeſſes; mais comme ils étoient prédeſtinez à périr, l'un & l'autre furent inutiles, & Mahmouy qui en étoit Gouverneur, avoit envoyé demander du ſecours à tous les Princes de l'Europe, en ſorte qu'il y aſſembla un grand nombre des plus braves Capitaines Chrétiens, ou plûtôt une bande de diables enragez qui y mirent des magaſins, & des munitions de guerre & de bouche.

Nos Géneraux en donnerent avis à la Cour, & Timur ſur cette nouvelle, réſolut d'y aller en perſonne. Il laiſſa le bagage au pied de la montagne de Tiré, & quoique ce fut en hyver, & qu'il y eut de

grosses pluyes, il ne laissa pas de monter à cheval, pour acquerir le merite de cette guerre de Religion, & de marcher de ce côté-là. Il y arriva le Samedi sixiéme de Jumazyulevel 805, à la tête de son armée, & envoya ordre au Mirza Mehemet Sultan, qui étoit en quartier d'hyver à Magniscah, de se rendre devant Smyrne. Le même ordre fut envoyé aux Merzasmiren-Chuh & à Bonléen, ainsi qu'à l'Emir Gehan-Chah & autres. A l'arrivée de Timur devant la Place, l'on batit les tambours & les timbales, & l'on fit le grand cri de toute l'armée. Aussi-tôt on attaqua la place du côté de terre ferme, & chaque Géneral fit saper vis-à-vis de son poste, & dresser des machines & des beliers. On jetta des marmites de feu gregeois & des fleches sur les portes du Château; l'Emir Chamelec fit construire de grands échaffauts à trois pieds au milieu de l'eau proche les uns des autres, sur lesquels on jetta des planches; & des deux côtez du Château, jusqu'au lieu que les pieds des trépieds arrivoient à la terre. Ils y firent un chemin uni qu'ils affermirent; en sorte que les soldats pouvoient se tenir dessus avec assurance, & y combattre comme s'ils eussent été à terre, ce qui étant achevé, les Musulmans s'armerent de leurs boucliers, & monterent sur les échaffauts: de-là ils donnerent des assauts au Château, & comme le chemin étoit fermé du côté de la mer, il fut impossible à qui que ce fût de secourir les assiegez.

Cependant on vit arriver les Mirzas, Mehemmed Sultan & Miranchah, qui avoient laissé leur bagage à Magni-siah, sous les soins de l'Emir Chamseddin-Abbaz; ce renfort ne servit pas peu à avan-

cer le siege ; car Timur ordonna l'Assaut général. Les Emir de Loumans & les Colonels de Hézarés avec leurs troupes s'avancerent chacun vis-à-vis leur poste, & l'assaut dura depuis le matin jusqu'au soir, & du soir au matin, où les braves des deux partis firent des actions de la derniere vigueur. Si l'attaque fut ferme, la défense étoit de même, & personne n'eut le tems de se reposer un moment ; les machines & les beliers mirent en pieces les murs & les tours, & les assiegez intrépides ne cessoient de jetter des fleches en roue, des marmites de nafte, du feu gregeois, des fleches en fusées & des pierres, sans se donner de relâche.

Pendant ce tems-là, il pleuvoit si extraordinairement, qu'il sembloit que l'univers se dût abîmer par un second déluge : malgré un orage si excessif, l'infatigable Timur ne fut pas un moment sans donner des ordres aux Généraux, excitant lui-même les soldats. Après que les sapeurs eurent achevé les bréches, & qu'ils eurent appuyé les bastions & les courtines sur des pierres, on remplit les bréches de fascines & de fagots enduits de nafte, ausquels on mit le feu, en sorte que tout à coup les murailles furent renversées, & plusieurs des assiegez tomberent du haut des murs, & furent tuez. Les Musulmans les forcerent l'épée à la main à quitter les bréches qu'ils défendoient ; & après les avoir poussez, ils entrerent dans Smyrne, en criant victoire, & disant des louanges à Dieu, auquel ils presenterent les têtes de tous les ennemis, en action de graces de cette faveur. Il n'y en eut que très-peu qui échaperent à ce peril, en se jettant dans la mer, dont ils atteignirent des

vaisseaux à la nage: encore s'en noya-t-il une bonne partie. Après que l'on eut fait main basse sur ceux de Smyrne, on rasa les maisons tant de la ville que du château, & l'on en jetta les materiaux dans la mer, ainsi que les briques, les armes & les meubles.

Il leur étoit venu de certains lieux d'Europe de grands navires que l'on nommoit Caraca : ils avoient deux mats & même davantage, & étoient remplis de gens de guerre & d'armes pour secourir ceux de Smirne. Lorsqu'ils se furent approchez & qu'ils ne virent plus de vestiges, ni de la Ville, ni du Château, ils prirent la peur & arrêterent leurs navires. Timur ordonna que l'on jettât quelques-unes des têtes des Chrétiens sur ces navires, & les jetteurs de feu gregeois ayant executé cet ordre, il tomba plusieurs têtes dans les navires mêmes. Ces marins ayant reconnu les têtes de leurs camarades, s'en retournerent intimidez & frustrez de leur esperance.

C'est ainsi que Cherefeddin raporte ce qui se passa au siege de Smirne. On voit bien que tout ce qu'il dit des pelerinages que les Chrétiens faisoient dans cette ville, & où, dit-il, ils portoient des aumônes, doit s'entendre de Jerusalem dont les Chevaliers portoient le nom. Le secours que ceux de Smirne envoyerent chercher en Europe, d'où il leur vint de braves Capitaines, ou plutôt une bande de *diables enragez*, toute cette description représente la génereuse défense que firent ces Chevaliers. L'Auteur n'a pas oublié la grande caraque de la Religion; & en traitant les Chevaliers de marins, on voit bien qu'il veut parler de ceux de Rhodes. Cependant ils succomberent à la fin, com-

me on vient de le voir, ſous les efforts de Tamerlan. PHILIBERT DE NAILLAC.
Ce barbare, ſuivant ſa coutume, fit égorger tous les habitans, & raſer la Place. Il en uſoit d'une maniere ſi cruelle pour intimider ceux qui refuſoient de lui ouvrir leurs portes. Quand il avoit mis le ſiege devant une Place, on arboroit le premier jour un étendart blanc ſur ſa tente pour marquer qu'il étoit diſpoſé à traiter avec clémence, ceux qui ſe rendroient ſur le champ. Le lendemain ce ſignal étoit de couleur rouge pour faire entendre qu'il vouloit du ſang, & qu'il en coutât la vie au Gouverneur, & aux principaux Officiers de la garniſon. Mais le troiſiéme jour on arboroit un étendart noir, pour déclarer, ſoit que la Place fût emportée d'aſſaut, ou qu'elle ſe ſoumît volontairement, qu'il falloit que tout pérît, & que la ville même fût entierement détruite. Malgré les précautions que ſa cruauté lui fit prendre, pluſieurs Chevaliers & un grand nombre de ſoldats lui échaperent, qui voyant la ville priſe, ſe jetterent à la mer, & gagnerent à la nage les vaiſſeaux qui s'étoient avancez pour jetter du ſecours dans la Place.

Tamerlan qu'on peut regarder comme un autre Attila, & comme un fleau de Dieu, après avoir rempli de ſang toute l'Aſie mineure, faiſoit deſſein de paſſer en Europe, d'y étendre ſes conquêtes juſqu'aux colonnes d'Hercule; de traverſer enſuite le détroit, & après avoir ſoumis l'Afrique à ſon Empire, de retourner par l'Egypte dans ſes Etats. Mais comme il faiſoit des préparatifs proportionnez à un ſi vaſte projet, il apprit qu'un Roi des Indiens dont l'hiſtoire ne nous a point conſervé le

PHILEBERT DE NAILLAC.

nom, étoit entré dans la Perse; qu'il avoit ravagé une grande étendue de pays, & emporté Cheri une des principales villes de ce Royaume, d'où il avoit enlevé les trésors que Tamerlan y faisoit garder, & qui devinrent la proye de cet autre barbare.

Le fier Tartare qui se croyoit au-dessus de tous les Souverains, & peut-être au-dessus même de la fortune & de la condition humaine, entra en fureur en apprenant ces nouvelles. Il marcha aussitôt contre ce Prince dans le dessein de l'exterminer; mais après differens combats, ayant éprouvé ses forces, & reconnu qu'il avoit affaire à un Prince aussi puissant que lui, & aussi grand Capitaine, se voyant d'ailleurs dans un âge fort avancé, il jugea à propos de faire la paix avec son ennemi, & il se retira dans ses Etats & dans sa ville de Samarcande, où il mourut peu après des excès qu'il avoit faits avec ses femmes, & dans les plaisirs de la table. D'autres Historiens prétendent qu'il fut surpris par la mort sur le chemin de la Chine. Ses enfans partagerent son Empire; ils se diviserent bien-tôt, & cette division donna le moyen aux enfans de Bajazet de se rétablir dans les Etats de leur pere. Ils étoient quatre, Josué, Musulman ou Calapin, Moyse & Mahomet. Ces quatre Princes regnerent successivement: les trois premiers ne sortirent du trône que par une mort violente, Mahomet resta le dernier, & plusieurs Historiens de cette Nation, sans faire mention de ses freres, le font regner immediatement après Bajazet.

1. Avril 1415.

Pendant ces guerres civiles, & que ces Princes Infideles se disputoient tour à tour l'Empire, le

Grand Maître profita de ces divisions; & pour la sûreté des Isles de la Religion, & sur-tout de celle de Lango, il forma le dessein de se rendre maître d'un ancien Château situé en terre ferme à 12 milles de cette Isle dans le golfe de Ceramis, & sur les ruines, à ce qu'on prétend, d'Halicarnasse, capitale de la Carie, ville célebre par le magnifique tombeau que la Reine Artemise avoit fait élever autrefois au Roi Mausole son mari. Cette Place n'étoit pas moins illustrée dans l'antiquité par la naissance des Historiens grecs Herodote & Denis surnommé d'Halicarnasse. Le Grand Maître monta lui même sa flotte, courut les côtes de la Carie, aborda dans le golfe, entra dans le port par un vent de Sud-Ouest, ou de Lebesche, débarqua ses troupes, surprit & attaqua une garnison de Tartares que Tamerlan avoit laissée dans cette Place, & s'en rendit maître; mais en ayant reconnu la foiblesse, il en fit construire une nouvelle, qu'il fit bâtir sur le roc à la pointe d'une Presqu'Isle qui s'avançoit dans la mer; il la nomma le Château de saint Pierre, & les Turcs l'appellerent depuis *Bidrou*. Il la revêtit de toutes les fortifications que l'art pût inventer; les murailles étoient très-hautes, & dans lesquelles il y avoit, d'espace en espace, des embrasures garnies de canons, qui empêchoient les vaisseaux ennemis d'en approcher. Cette place étoit encore plus fortifiée du côté de terre; & outre la hauteur & l'épaisseur de ses murailles, l'entrée en étoit défendue par des boulevards & des bastions, & on prétend qu'il falloit passer sept portes avant que de pouvoir pénetrer

PHILEBERT DE NAILLAC.

dans le corps de la Place. On lisoit sur la derniere, ces paroles du Pseaume: *Nisi Dominus ædificaverit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam*, c'est-à-dire, que les plus fortes garnisons ne sont point capables de conserver une place qui n'a point été édifiée au nom du Seigneur, & pour sa gloire. Depuis que cette forteresse fut en état de défense, le Grand Maître fit creuser & élargir les fossez, en sorte que l'eau de la mer y entroit facilement, & il tenoit en tout tems un certain nombre de brigantins, de barques & de felouques, qui aux moindres signaux, & de concert avec les galeres des Isles de Lango & de Rhodes, fermoient l'entrée de la riviere de Carie aux vaisseaux des Corsaires: & ce Château du côté de terre servoit en même tems d'azile aux esclaves Chrétiens des contrées voisines, qui échapoient des chaînes des Infideles.

L'attention du Grand Maître ne se bornoit pas à la conservation seule des Isles de la Religion; il s'interessoit également à la défense de tous les Etats chrétiens de l'Orient: il en étoit comme le Général né. L'Isle de Chypre sur-tout, voisine de celle de Rhodes, ne devoit sa conservation qu'aux flottes & aux armes des Chevaliers. Mais si par leur valeur, ils empêchoient les Infideles d'en approcher, toute la prudence & l'habileté du Grand Maître n'avoit pû prévenir & empêcher les mauvais effets du peu de courage & de la lâcheté des Chypriots, Nation amolie par le luxe & par les plaisirs, & qui, quoique Chrétienne, sacrifioit encore dans le fond de son cœur, à la Déesse de la volupté, l'ancienne divinité tutelaire de cette Isle dans le tems du Paganisme.

Pierre

Pierre de Lusignan regnoit alors dans cette Isle. Des affaires importantes ayant appellé ce Prince en Italie, avant que de s'embarquer, il laissa le gouvernement de son Etat au Comte de Rohas ou de Rohais; c'est ainsi qu'on appelloit alors le Comté d'Edesse, mais dont il n'étoit plus que Seigneur titulaire depuis la conquête qu'en avoient fait les Infideles. Ce Regent pendant l'absence du Roi, débaucha la Reine, à ce qu'on prétend, & de concert avec elle, il prit des mesures pour enlever au Roi sa Couronne: on ne pouvoit gueres pousser le crime plus loin. Le Roi averti de leurs mauvais desseins par un courier que lui dépêcha secretement un Seigneur du nom de Visconti, revint brusquement, fit arrêter le traître, & le mit entre les mains de la Justice, pour être puni selon la rigueur des loix. Mais les loix parmi une Nation si effeminée, n'avoient plus gueres de vigueur; les Juges corrompus par le credit de la Reine, & par les presens de son adultere, le déclarerent innocent, & Visconti comme calomniateur, fut condanmné à un bannissement perpetuel. Le Roi outré d'un jugement qui le deshonoroit, de Prince sage & moderé, devint un tyran furieux & cruel; & pour se venger, il s'en prit indifféremment à tous ses sujets. Sur le plus foible prétexte il les faisoit charger de fers, s'emparoit de leurs biens, ravissoit l'honneur des femmes & des filles, les abandonnoit même aux ministres de sa tyrannie, & le moindre soupçon de rebellion tenoit lieu de conviction à l'égard des accusez, qu'il envoyoit aussi-tôt au supplice.

Les prisons ordinaires ne suffisant pas pour contenir ce grand nombre de malheureux qu'il faisoit arrêter tous les jours, il en fit construire une nouvelle au milieu de la place publique; & par un rafinement de vengeance, il contraignoit les personnes même de qualité de l'un & de l'autre sexe, d'y travailler, & de servir les maçons. Parmi tant de gens nez pour la servitude, il se trouva une femme courageuse qui tâcha de les porter à secouer un joug si odieux. Pour y parvenir, cette femme née Damoiselle, & d'une des meilleures Maisons de l'Isle, sous prétexte de marcher avec plus de facilité avec les fardeaux dont on la chargeoit, releva ses juppes & sa chemise jusqu'au-dessus des genoux. Elle demeura dans cet état jusqu'à ce que le Roi, qui venoit voir régulierement tous les jours ses ouvriers, parut suivi de toute sa Cour. Si-tôt qu'elle l'apperçut, elle rabatit ses juppes; mais après qu'il fut passé, elle les releva aussi-tôt. Des gens scandalisez de cette immodestie, lui ayant demandé pourquoi elle ne cachoit sa nudité que devant le Roi: *C'est*, répondit-elle, *qu'entre femmes, on ne s'observe pas si scrupuleusement, & que parmi tous vous autres, il n'y a que le Prince qui m'ait paru un homme.* Ce reproche excita dans le cœur des Chypriots une indignation violente: ils eurent honte de leur foiblesse & de leur lâcheté, & sur le champ même ils se jetterent sur le Roi qu'ils poignarderent. On défera la Couronne à Petrin, ou Pierre II. son fils, jeune enfant qui étoit encore sous la conduite d'un gouverneur, & on remit la Regence de l'Etat à Jacques de

Hist. de l'Isle de Chypre par Antoine Maria-Gratiani.

Lusignan, Prince de son sang, & son oncle.

Ce Prince à son avénement au gouvernement de l'Etat, d'autres disent à la ceremonie du couronnement du jeune Roi, donna une fête magnifique : il se trouva à ce repas royal un grand nombre de Seigneurs Venitiens & Génois. Ces étrangers se disputerent la préséance; mais par le credit du Regent, elle fut décidée ce jour-là en faveur des Venitiens. Les Génois pour s'en venger, résolurent de l'emporter la force à la main, & ils convinrent entr'eux de se trouver le lendemain au Palais avec des armes cachées sous leurs manteaux. Le Regent ayant été averti de leur complot, fit jetter par les fenêtres du Palais huit nobles Genois qui se promenoient dans la salle, & qu'on prétend, pour rendre le cas plus atroce, qui ignoroient absolument le dessein de leurs compatriotes.

La nouvelle en ayant été portée à Génes, le Senat pour tirer vengeance d'une si cruelle injure, envoya une puissante flotte à l'Isle de Chypre, chargée de quatorze mille hommes de débarquement, & commandée par Pierre Fregose. Les Génois ravagerent l'Isle, assiegerent & prirent Famagouste, & se saisirent même du Regent, qui fut conduit ignominieusement à Génes avec la Princesse sa femme, & enfermé dans une prison. Il n'en sortit qu'à la mort du jeune Roi son neveu. décedé sans enfans; il en étoit heritier. Les Génois dans cette conjoncture, lui rendirent la liberté, mais ils la lui vendirent bien cher; & avant que de souffrir qu'il s'embarquât pour retourner dans ses Etats, ils exigerent de ce Prince, qu'il

PHILEBERT DE NAILLAC.

leur laissât en toute souveraineté, la ville de Famagouste, & qu'il s'engageât à leur payer tous les ans dix mille ducats de tribut.

Jacques pour recouvrer sa liberté & sa couronne, souscrivit au traité, bien résolu d'y donner un jour des explications conformes à ses interêts. L'état de ses affaires ne lui permit point pendant sa vie de s'affranchir de cette servitude. Janus son fils, ainsi appellé, parcequ'il étoit né à Génes, élevé depuis dans une haine hereditaire contre les Génois, tenta de surprendre la ville de Famagouste. Cette entreprise fit naître la guerre entre ce Prince & les Génois. Ces Républicains agitez depuis longtems par de cruelles divisions qui s'étoient élevées entre le corps de la Noblesse & le Peuple, s'étoient donnez depuis peu à Charles VI. Roi de France, & Jean le Meingre, dit le Maréchal de Boucicault, commandoit pour le Roi dans Génes en qualité de Gouverneur ou de Viceroi. Ce Seigneur, pour s'opposer aux desseins du Roi de Chypre, fit préparer promptement une flotte qu'il résolut de commander lui-même; & en attendant que cet armement fût en état de mettre à la voile, il fit partir Antoine Grimaldi, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, avec trois galeres & des troupes de débarquement, qui entrerent sans trouver aucun obstacle dans le port de Famagouste.

Boucicault ayant armé sept gros vaisseaux & neuf galeres, mit à la voile, & prit la route du Levant; il aborda premierement dans l'Isle de Rhodes, & il y fut reçu par le Grand Maître & par

les Chevaliers, avec tous les honneurs qui étoient dûs à son mérite, & à la dignité du Prince qu'il représentoit. Le Grand Maître le logea dans son Palais, & le régala plusieurs fois dans un Château, ou dans une maison de plaisance qui étoit sur une hauteur proche de la ville. Dans les entretiens que ces deux grands hommes eurent en particulier, le Grand Maître représenta au Maréchal que quelque joye qu'il eût de le voir dans l'Isle de Rhodes, il ne pouvoit s'empêcher d'être sensiblement touché du sujet qui l'y avoit conduit avec une armée ; que l'Isle de Chypre voisine de la Palestine & de l'Egypte avoit jusqu'ici servi d'entrepôt à toutes les flotes de l'Europe ; que c'étoit même le plus puissant boulevard qu'eussent les Chrétiens en Orient ; qu'en y conduisant son armée, il y feroit entrer toutes les calamitez inséparables de la guerre ; qu'il alloit même travailler pour les Sarrasins, & leur en faciliter la conquête. Il ajouta qu'il le conjuroit de souffrir qu'il passât lui-même dans cette Isle ; qu'il esperoit que Dieu béniroit son voyage & ses intentions, & que peut-être il seroit assez heureux pour rétablir la concorde entre les deux Nations.

Boucicault lui répondit qu'il cherchoit moins à faire des conquêtes, qu'à conserver les droits d'une République qui s'étoit mise sous la protection du Roi son maître ; que le Roi de Chypre auroit la paix dès qu'il voudroit se désister de son entreprise sur Famagouste ; & qu'à son égard, il aimeroit beaucoup mieux tourner ses armes contre les Infideles, que de les employer contre un

PHILEBERT DE NAILLAC.

Roi Chrétien, & sur-tout contre un Prince dont la Maison tiroit son illustre origine de la France.

Le Grand Maître en ayant obtenu une réponse aussi favorable, fit armer sa Capitane, & suivi de deux autres galeres qui lui servoient d'escorte, prit le chemin de l'Isle de Chypre. Le Maréchal qui ne vouloit pas demeurer oisif pendant le voyage du Grand Maître, monta de son côté sur sa flote, & fut ravager les environs d'Alexandrette, ville de Syrie qu'on nommoit alors *Lescandelours* ou *Scanderona*, située à vingt-cinq lieues d'Alep sur le Golfe de Laïazzo au milieu de quelques marais & assez près du bord de la mer : un Prince Turc en étoit alors Seigneur. Boucicault débarqua ses troupes qui consistoient en huit cens Chevaliers & Ecuyers, parmi lesquels on voyoit les bannieres du Maréchal, du Seigneur d'Acher, celles du Seigneur de Château-Morant, de Messire Guillaume de Naillac, du même nom que le Grand Maître, du Seigneur de Château-Neuf, & celle du Seigneur de Puyos : on comptoit environ trois mille hommes en tout sur cette petite flote. Le Seigneur du pays étoit alors à cinq grandes journées d'Alexandrette, & il campoit sur sa frontiere pour s'opposer à son frere qui lui disputoit cette Seigneurie. Le Maréchal se prévalant de son absence, fit attaquer la basse-ville par le Seigneur de Château-Morant, pendant que Frere Louis de Culan, qui faisoit la fonction de Maréchal de camp dans cette petite armée, gardoit un défilé qui empêchoit qu'on ne pût jetter du secours dans la Place. L'attaque & la défense furent vives de part

& d'autre, & il fallut que les Chrétiens revinssent jusqu'à trois fois à l'assaut. Enfin ils emporterent ce qu'on appelloit la basse-ville, qui étoit habitée principalement par des marchands. Tout fut pillé; leurs riches magasins servirent de récompense à la valeur des soldats, en même tems que les Vaisseaux du Maréchal se rendirent maîtres du port. Le Seigneur de Scanderone ayant appris que pendant qu'il défendoit l'entrée de son pays contre son frere, les Chrétiens étoient à la veille de s'en rendre les maîtres, accourut au secours de sa Capitale, qui étoit serrée de fort près. Il tenta plusieurs fois d'y jetter du secours; mais ayant trouvé toutes les avenues occupées par les troupes du Maréchal, il eut recours à la négociation, la voye toujours la plus convenable au parti le plus foible; & il envoya des Ambassadeurs au Maréchal pour se plaindre que sans avoir jamais eu rien à démêler avec les Génois, & sans aucune déclaration de guerre préalable, il fût entré dans ses Etats pour y exercer des actes d'hostilité, qui ne se pratiquent qu'entre des ennemis déclarez.

Ses Ambassadeurs ajouterent que quelque justes que fussent les plaintes de leur maître, si le Maréchal vouloit retirer ses troupes de dessus ses terres, il étoit prêt d'entrer avec lui dans une confédération particuliere; & qu'en cas qu'il en vînt à une rupture avec le Roi de Chypre, il s'obligeroit de lui fournir tous les secours nécessaires pour soutenir cette guerre dans une Isle si éloignée de Génes.

Le Maréchal écouta d'autant plus volontiers ces

propositions, que s'il étoit obligé de porter ses armes dans l'Isle de Chypre, il pourroit tirer de cette contrée qui étoit voisine de l'Isle, des vivres & d'autres secours : outre qu'il craignoit de rester sur cette côte dans une saison où l'air d'Alexandrette étoit si mal sain, & si dangereux par les exhalaisons qui sortoient des marais, que ceux qui n'en mouroient pas, n'évitoient pas au moins de fâcheuses maladies. Ainsi ayant fait son traité avec le Seigneur du pays, & employé seulement quatorze jours dans cette expedition, il rembarqua ses troupes ; & pour hâter la négociation du Grand Maître, il se rendit le long des côtes de l'Isle de Chypre, mais il trouva l'affaire fort avancée.

Ce Prince s'étant abouché avec le Roi, lui fit envisager la puissance des Génois : il lui représenta qu'il n'étoit point en état de résister aux forces de cette République, commandées sur-tout par un Capitaine aussi experimenté que le Maréchal ; que s'il appelloit les Vénitiens à son secours, il feroit de son pays le theatre d'une guerre sanglante ; qu'il en seroit lui-même la victime ; que de quelque côté que tournât le sort des armes, il ne lui resteroit tout au plus que le choix de ses Tyrans ; qu'il lui conseilloit au contraire de maintenir de bonne foi le traité que les Génois avoient fait avec le Roi son pere ; & qu'en ne les troublant pas dans la possession de Famagouste, il les interesseroit à la conservation de toute l'Isle contre les entreprises des Sultans d'Egypte, qui avoient déja tenté plusieurs fois de s'en rendre les maîtres.

Outre

Outre que cet avis étoit fondé sur le bon sens, & sur la plus saine politique, de la part du Grand Maître c'étoit quelque chose de plus que de simples conseils. Il y avoit long-tems que les Rois de Chypre ne se soutenoient que par la protection & les secours qu'ils tiroient de Rhodes; & le Prince qui regnoit alors n'eût pû rejetter les bons offices, & la médiation du Grand Maître, sans s'attirer l'indignation de tout l'Ordre. On doit même remarquer que le Grand Maître en ce tems-là, étoit consideré comme le plus puissant Prince Chrétien qu'il y eût dans l'Orient : jamais la Religion n'avoit eu de si braves Officiers, & en si grand nombre. Le Couvent nourissoit ordinairement jusqu'à mille Chevaliers; la plûpart des Isles Sporades en dépendoient; la mer étoit couverte de ses flotes. Les marchands Rhodiens escortez par des vaisseaux de la Religion s'enrichissoient en même tems par le commerce : il n'y avoit point de Corsaire qui osât approcher des mers de Lycie ; & on peut dire que cet Ordre avoit également porté chez les Infideles la crainte de ses armes, & parmi les Princes Chrétiens une estime générale pour sa valeur : ainsi il est moins surprenant que le Roi de Chypre eût déferé avec une espece de soumission au sentiment du Grand Maître. On convint de part & d'autre que le siege seroit levé devant Famagouste : le Roi même par la médiation du Grand Maître, s'aboucha avec le Maréchal; mais il survint une difficulté qui pensa faire échouer la négociation avant que le traité eût été signé.

Les Génois engagerent Boucicault à demander

PHILEBERT DE NAILLAC.

que le Roi de Chypre leur rembourſât les frais de la guerre qu'ils faiſoient monter à des ſommes conſiderables. Le Roi prétendoit au contraire qu'ils devoient être bien contens qu'à la conſideration du Grand Maître, il eût bien voulu conſentir à lever le ſiege devant une Place qui depuis tant de ſiecles, appartenoit à ſes ancêtres, & dont il ſe voyoit à la veille de rentrer en poſſeſſion. Chacun ſoutenoit ſes prétentions avec la même ardeur, & il étoit à craindre que cet article ne fît rompre tout le traité; mais le Grand Maître qui connoiſſoit l'importance & la néceſſité de la paix, engagea le Roi de Chypre à payer aux Génois ſoixante & dix mille ducats : & comme ce jeune Prince n'avoit point cette ſomme, il la lui fit prêter par le tréſor de l'Ordre, qui pour ſa ſûreté, reçut en dépôt la couronne Royale, des vaſes d'or & d'argent, & des pierreries juſqu'à la concurrence de la ſomme prêtée. Après la concluſion de ce traité, le Grand Maître & le Maréchal remirent à la voile; & avant que de retourner à Rhodes, ils réſolurent de courir les côtes de la Syrie & de la Paleſtine, occupées tant par les Sarraſins que par des troupes de Tamerlan. Ils aborderent au rivage de Tripoli: ils croyoient en ſurprendre la garniſon & les habitans; mais ils trouverent les bords de la mer défendus par plus de quinze mille hommes, parmi leſquels il y avoit ſix cens Cavaliers des troupes de Tamerlan, tous habillez de fin velours, dit l'Hiſtorien de Boucicault, & de drap d'or.

Quoique les Chrétiens viſſent bien que les In-

fideles étoient avertis & sur leurs gardes, ils ne laisserent pas de faire des descentes sur les côtes des Sarrasins. Le Maréchal se mit à leur tête avec le Grand Maître, qui étoit accompagné de Frere Raimond de Lesture, Grand Prieur de Toulouse, de Frere Pierre de Beaufremont Hospitalier, & d'un grand nombre d'autres Religieux de l'Ordre. Ces Chevaliers emportez par leur courage, & sans attendre que les barques les eussent mis à bord, se jetterent dans la mer; & ayant l'eau jusqu'au col, & l'épée à la main, ils s'avancerent fierement contre les Infideles: & quoique dans l'armée chrétienne il n'y eût au plus que trois mille hommes, & qu'on en comptât quinze mille parmi les Sarrasins, nos Chevaliers soutenus des troupes de Génes, les chargerent avec tant de furie, que ces barbares n'en pouvant soutenir tout l'effort, leur abandonnerent le terrein; mais à quelque distance du bord de la mer, ils se rallierent, & leurs chefs les rangerent en bataille. Il n'y avoit gueres d'apparence avec si peu de forces qu'avoient les Chrétiens d'aller attaquer ce gros corps de Sarrasins, qui étoit même couvert par des hayes & des défilez, & qui avoit à dos une ville aussi puissante que Tripoli. Mais le Grand Maître & le Maréchal ne purent se résoudre malgré l'inégalitédu nombre de se rembarquer, sans les joindre de plus près; & après avoir laissé reprendre haleine à leurs soldats, ils partagent leur petite armée en trois corps. Sans s'éloigner du bord de la mer, de peur d'être coupez par les Sarrasins, s'approchent d'eux, les attaquent l'épée à la main: on charge de part

PHILEBERT DE NAILLAC.

& d'autre; bien-tôt on se mêle; le combat devient sanglant&meurtrier,mais la plus grande perte tombe sur les Infideles, qui ne peuvent soutenir les efforts des Chrétiens : ils se jettent dans des jardins plantez d'arbres fruitiers, & environnez de hayes épaisses: ne s'y croyant pas encore assez en sûreté,la plûpart cherchent un azile dans la ville même; enfin tout disparoît, & les Généraux Chrétiens ne trouvent plus d'ennemis à combattre. Cependant comme ils n'avoient pas assez de troupes pour former le siege d'une Place aussi forte que Tripoli, & défendue par une garnison si nombreuse, qu'elle pouvoit même tenir la campagne, les Chrétiens se rembarquerent; mais avant que de s'en retourner, le Grand Maître & le Maréchal résolurent de tenter l'entreprise de Baruth, & d'éprouver s'ils trouveroient l'ennemi en garde & prévenu sur leur arrivée.

Baruth ou Beritte, ville de la Phenicie, étoit en ce tems-là considerable par son commerce. Son port servoit d'entrepôt aux marchandises qu'on portoit d'Egypte en Europe: la plûpart des marchands Chrétiens & sur tout les Venitiens y avoient des comptoirs & des magasins considerables. La flotte Chrétienne faisant route, vit sortir du port de Baruth, une barque legere, appellée en ce tems-là *Gripperio*, qui tâchoit de prendre le large, & d'échaper aux Chrétiens; mais on envoya à sa poursuite une galere qui l'eut bien-tôt jointe, & qui la ramena aux Généraux. Le Capitaine de ce petit vaisseau interrogé selon les loix de la guerre de sa condition, de son état, & des raisons qu'il avoit eües de s'éloigner avec tant de précipitation de la flotte

Chrétienne, il déclara qu'il étoit lui-même Chrétien & Venitien. Il n'en vouloit pas dire davantage; mais la crainte de la question dont on le menaçoit, lui fit avouer qu'il avoit déja été dépêché par le Général des Venitiens dans toutes les Echelles de la Phenicie, de la Palestine & de l'Egypte, pour donner avis aux sujets du Sultan d'Egypte que les Chrétiens étoient en mer, commandez par le Grand Maître de Rhodes, & par le Gouverneur de Génes; afin qu'ils se précautionnassent contre les entreprises de leurs ennemis. La plûpart des Officiers de la flotte & des soldats, au désespoir d'avoir été prévenus par ce Venitien, vouloient le jetter à la mer, mais ils en furent empêchez par leurs chefs, qui ne laisserent pas de continuer leur route, & d'aborder proche de Baruth.

Comme la ville étoit peu fortifiée, les habitans, sur les avis du Venitien, avoient transporté leurs effets les plus considerables dans les bois & dans les montagnes. Cela n'empêcha pas les Chrétiens de faire leur descente; & après avoir pillé la Place, ils y mirent le feu, se rembarquerent, & prirent le chemin de Sayde, anciennement Sidon, autre ville de la Phenicie, à trente cinq milles de Baruth. Ils y trouverent les mêmes précautions, c'est-à-dire, le port & la plage couverts des habitans en armes au nombre d'environ dix mille hommes. Le Grand Maître & le Maréchal ne laisserent pas, à la faveur des machines qui étoient sur les vaisseaux, de faire une descente à la tête de deux cens arbalêtriers, & de deux cens hommes d'armes; & l'on continuoit à débarquer le reste des troupes,

lorſqu'il ſurvint un gros tems, avec un vent contraire, & ſi violent qu'on ne put continuer le débarquement. Ainſi le Grand Maître & le Maréchal n'ayant au plus que cinq à ſix cens hommes auprès d'eux, ſe trouverent ſans ſecours, & expoſez à des ennemis beaucoup plus forts, qui les auroient taillez en pieces, s'ils euſſent ſçû profiter d'une occaſion ſi favorable.

Ces Barbares s'avancerent à la verité pour les charger; mais les Chrétiens ſerrez & fermes dans leurs rangs, leur preſentoient de tous côtez un front ſi redoutable, qu'ils ſe contenterent enſuite de les combattre de loin, & à coups de fléches. On leur répondoit de la même maniere, & la mer après cinq heures de tempête, s'étant appaiſée, les Chrétiens ſe rembarquerent à la vûe des Infideles, ſans qu'aucun eût oſé en approcher de plus près que d'un trait d'arc.

La flotte aborda enſuite à la côte de Lidda, autre ville de la Paleſtine, que les Grecs appelloient anciennement Dioſpolis, c'eſt-à-dire, ville de Jupiter. Cette Place étoit ſituée dans une plaine, à une lieue de Ramatha vers le Septentrion. Elle étoit couverte d'un côté par une montagne, & de l'autre par un bois. On n'y abordoit du côté de la mer, que par une anſe, ou golfe, qui étoit défendu par deux tours. On ne vit paroître qu'environ trois mille hommes, qui ſe tenoient même aſſez éloignez du bord de la mer, & comme s'ils euſſent eu peur. Les Généraux pour les reconoître, mirent quelques troupes à terre, ſans qu'ils trouvaſſent d'obſtacle à leur débarquement; & ſur le

rapport des principaux Officiers, on résolut d'attaquer les ennemis le lendemain. Mais de peur qu'à la faveur de la nuit, ces Barbares ne surprissent ce qu'on avoit débarqué de troupes, on les fit rentrer le soir dans les vaisseaux. Les Infideles voyant que les Chrétiens se rembarquoient, & croyant que leurs coureurs avoient découvert l'embuscade qu'ils avoient mise entre la mer & la ville, sortirent au nombre de plus de trente mille hommes de derierre la montagne & hors du bois: tous l'épée à la main, & avec de grands cris, s'avancerent fierement jusqu'au pied des tours & au bord de la mer. Ainsi leur précipitation à se montrer, sauva les Chrétiens, qui auroient péri le lendemain, si conformément au projet de leurs Généraux, ils avoient marché à Lidda, & qu'ils se fussent engagez dans la plaine, où ils auroient été coupez & enveloppez par une armée aussi nombreuse & aussi superieure.

Le Grand Maître & le Maréchal voyant la saison avancée, & qu'il n'y avoit rien à faire le long de la côte, se separerent. Le Grand Maître s'en retourna à Rhodes, & Boucicault prit le chemin de Famagouste, où après son arrivée, il donna les ordres necessaires à la conservation de cette place. Il en partit peu de jours après pour retourner en Italie; mais avant que de prendre la route de Génes, il aborda dans l'Isle de Rhodes, pour remercier le Grand Maître & la Religion des bons offices qu'il en avoit reçûs dans le traité qu'il venoit de conclure avec le Roi de Chypre. Le Grand Maître le traita magnifiquement, & fournit abondam-

ment ſa flotte de vivres & de rafraîchiſſemens; & avant qu'il ſe rembarquât, il lui fit voir les principales forteresſes de l'Iſle, leurs garniſons, leurs armes, & les magaſins de chaque Place. Le Maréchal admiroit ſur-tout le port de Rhodes, fortifié par deux Châteaux garnis d'une nombreuſe artillerie, qui en défendoit l'entrée, & rempli d'un nombre infini de vaiſſeaux de guerre, de vaiſſeaux marchands, de galeres & de galiotes, de ſaïques & de felouques, la plûpart armées en guerre, & qu'on voyoit revenir avec differentes priſes qu'ils faiſoient tous les jours ſur les Infideles, & principalement ſur les ſujets du Sultan d'Egypte. Ces Barbares n'oſoient preſque plus ſortir du port d'Alexandrie, ni naviger dans les mers de Chypre & de Lycie, ſans être enlevez par les Chevaliers de Rhodes.

Quelque irrité que fût le Sultan de ces priſes & des differentes deſcentes que le Grand Maître venoit de faire le long de ſes côtes, il jugea plus à propos de faire la paix avec la Religion, que de continuer une guerre ſi préjudiciable à ſes ſujets: il envoya dans cette vûe un Ambaſſadeur à Rhodes. Comme les Chevaliers étoient à la veille d'entrer dans une Ligue des Princes Chrétiens contre le Turc, pour n'avoir pas en même tems deux ſi puiſſans ennemis ſur les bras, on réſolut d'écouter le Miniſtre du Sultan. On nomma des Commiſſaires pour entamer la negociation; la paix ſe fit aſſez promptement par la diſpoſition où étoient les parties de la conclure: mais il fut aiſé de s'appercevoir que le Grand Maître donna la loi dans ce traité.

Naillac

Naillac qui ne perdoit jamais de vûe l'esprit & le premier objet de son Ordre, fit stipuler que pour éviter les profanations des Infideles, il lui seroit permis de clorre de murailles le saint Sepulchre; qu'il pourroit tenir dans Jerusalem en tout tems, six Chevaliers afranchis de tout *Carache*, c'est-à-dire, de tout tribut; qu'ils pourroient recevoir dans leur Maison, les autres Chevaliers & les pelerins que la devotion conduiroit dans la sainte Cité; que l'Ordre pourroit racheter les esclaves Chrétiens, en payant le même prix qu'ils auroient couté à leurs patrons, ou en donnant en échange un Sarrasin pour un Chrétien; qu'il y auroit liberté de commerce entre les sujets de la Religion & ceux du Sultan, & que le Grand Maître, pour mettre les Chrétiens à couvert des avanies ausquelles ils étoient exposez dans les pays des Infideles, tiendroit des Consuls à Jerusalem, à Rama & dans Alexandrie; enfin que les vaisseaux de la Religion pourroient tirer des grains des Etats du Sultan. Il fut même arrêté que celui des deux partis qui voudroit rompre ce traité, & recommencer la guerre, seroit obligé de la dénoncer trois mois auparavant; afin que chacun pût mettre ses effets en sûreté avant qu'on commencât les actes d'hostilité: toutes conditions qui font voir l'empressement du Sultan à faire la paix, & la crainte qu'il avoit de la puissance & des armes des Chevaliers.

Mais quelles auroient été les forces de ce corps redoutable, si elles n'avoient pas été divisées par le malheureux Schisme qui déchiroit alors l'Ordre aussi-bien que l'Eglise universelle!

PHILEBERT DE NAILLAC.

Nous avons dit qu'il se trouvoit en même tems dans l'Eglise deux Papes, qui avoient chacun differentes Nations dans leur obédience; & dans l'Ordre deux Superieurs independans l'un de l'autre. Le Couvent de Rhodes, les Chevaliers qui étoient en Orient, ceux de France, de Castille & d'Ecosse, &d'une partie de l'Allemagne reconnoissoient l'autorité du Grand Maître, qui adheroit à Benoît XIII. successeur de Clement VII. & les Papes successeurs d'Urbain VI. pour retenir dans leur obédience les Chevaliers Arragonnois, Italiens, Anglois, ceux des Royaumes du Nord, de Boheme & de Hongrie, leur avoient donné pour chefs des Commandeurs Italiens, qui sous le nom de Lieutenans du Magistere, & comme si la grande Maîtrise eût été vacante, gouvernoient cette partie de l'Ordre, sans aucune relation avec le Grand Maître de Rhodes. On peut juger du préjudice qu'une si funeste division causoit dans cette Isle, qui voyoit ses forces partagées, & qui depuis long-tems ne tiroit plus aucun secours des Prieurez & des Commanderies qui s'étoient separées du corps de l'Ordre.

Heureusement en ce tems-là les Cardinaux des deux obédiences, excitez par le zele de la plûpart des Souverains de la Chrétienté, convinrent ensemble de concourir à l'assemblée d'un Concile général: & dans l'incertitude où l'on étoit lequel des deux concurrens étoit le veritable Pape, ou Pierre de Luna, appellé dans son obédience Benoît XIII. ou d'Angelo Corrario, qui avoit pris le nom de Gregoire XII. ces Cardinaux résolurent de mettre sur la Chaire de saint Pierre une

personne dont l'élection fût si certaine, qu'aucun Chrétien ne se pût dispenser de le reconnoître pour le seul & legitime Chef de l'Eglise universelle.

C'étoit dans cette vûe que ces mêmes Cardinaux dans tous les Conclaves qui s'étoient tenus depuis la mort d'Urbain VI. & de Clement VII. avoient souscrit à un acte solemnel, par lequel celui d'entr'eux qui seroit élû, s'engageoit pour le bien de la paix, de renoncer au Pontificat; ce qu'on appelloit prendre la voye de cession. Mais l'experience fit voir depuis, que tous ceux qu'on élevoit à cette suprême dignité, en recevant la tiare se croyoient dispensez des promesses qu'ils avoient faites pour y parvenir: & les competiteurs par une collusion tacite ne s'accordoient qu'en un point, qui étoit de ne convenir jamais sur les differens moyens qu'on proposoit pour faire réussir la cession réciproque.

La crainte de voir ce Schisme se perpetuer dans l'Eglise, détermina enfin les Cardinaux à convoquer un Concile général dans la ville de Pise en Italie. On n'avoit gueres vû dans toute la Chrétienté d'assemblée plus illustre, & en même tems plus nombreuse. Il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, quatre Patriarches, douze Archevêques presens, & quatorze par Procureurs; quatre-vingts Evêques, & les Procureurs de plus de cent; le Grand Maître de Rhodes, accompagné de seize Commandeurs; le Prieur des Chevaliers du saint Sepulchre, & le Procureur de l'Ordre Teutonique; quatrevingt-sept Abbez, parmi lesquels étoient les Abbez Chefs d'Ordre de Citeaux, de Grammont, de Camaldoli,

PHILEBERT DE NAILLAC.

de Valombreuse avec les Procureurs des Abbez généraux de Prémontré & de saint Antoine de Vienne; les Procureurs de deux cens autres Abbez; un nombre infini de Prieurs & d'Ecclesiastiques; les Députez des Universitez de Paris, de Toulouse, d'Orleans, d'Angers, de Montpelier, de Bologne, de Florence, de Cracovie, de Vienne, de Prague, de Cologne, d'Oxfort, de Cambridge; plus de trois cens Docteurs en Theologie & en Droit Canon, & les Ambassadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Boheme, de Sicile, de Pologne & de Chypre, des Ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Baviere, de Pomeranie, du Marquis de Brandebourg, du Lant-grave de Thuringe, & de presque tous les Princes d'Allemagne.

1409. le 25 Mars.

L'ouverture de ce fameux Concile se fit le jour de l'Annonciation de Notre-Dame : il s'y tint plusieurs Sessions, & apres differentes citations faites inutilement aux deux prétendans, qui n'y voulurent jamais répondre, & apres toutes les autres formalitez qui se devoient observer dans une cause majeure & de cette importance, enfin le saint Concile par un jugement définitif, déclara Pierre de Lune & Ange Corrario Schismatiques, convaincus de parjure & de collusion pour tromper les fideles, & pour entretenir le Schisme qui déchiroit l'Eglise depuis si long-tems; les prive du Pontificat, & consent que les Cardinaux procedent à l'élection d'un Pape : la garde du Conclave fut commise au Grand Maître & à ses Chevaliers.

Tous les Cardinaux qui se trouvoient au Con-

cile, d'un mutuel consentement, donnerent leurs suffrages au Cardinal de Milan, qui dans son inauguration, & dans la ceremonie de son couronnemement, prit le nom d'Alexandre V. personnage illustre par sa pieté éminente, & par un profond sçavoir; vertus également à desirer dans ceux qui remplissent cette auguste dignité. Ce Pape étoit Grec de naissance, & de l'Isle de Candie, mais sorti de parens si pauvres qu'il en fut abandonné dès sa plus tendre jeunesse; en sorte qu'il n'en connoissoit aucun : ce qui lui faisoit dire depuis son élevation sur la Chaire de saint Pierre, que l'Eglise sous son Pontificat, seroit à labri du *Népotisme*. Ce saint Pape fit en effet un plus digne usage de ses richesses, & il les employa également, soit au soulagement des pauvres, soit pour servir de récompense aux hommes vertueux, & aux personnes de merite. Quelque joye que l'Eglise eût fait éclater de l'élection d'un si saint Pape, & sur-tout dans l'esperance qu'elle éteindroit absolument le Schisme, il n'y eut personne qui en fût plus touché que le Grand Maître, & il l'envisagea comme un moyen de réunir tous les Princes Chrétiens, & de les engager dans une Ligue contre les Turcs. Dans cette vûe, il fit choix pour cette importante negociation de Frere Gaultier de Grassy, Prieur de l'Eglise de Rhodes, & de Frere Luce de Valines, grand Maréchal, qu'il envoya comme ses Ambassadeurs vers la plûpart des Souverains de la Chrétienté, pour leur faire part de l'élection du Pape. Ils avoient ordre de leur representer de sa part, combien la conjoncture presente étoit favorable pour faire la

PHILEBERT DE NAILLAC.

guerre aux Turcs ; que le trône de Bajazet avoit été bien ébranlé par la chûte de ce Prince, & par les victoires de Tamerlan, & qu'il falloit profiter des guerres civiles allumées entre les enfans du Prince Turc, qui se disputoient sa succession, & les débris de son Empire.

Le Grand Maître ayant communiqué au Pape le projet de cette ambassade, en reçut de justes louanges sur son zele. Le saint Pontife lui déclara que si on pouvoit venir à bout de cette entreprise, il prétendoit s'en déclarer le chef, & en faire la principale dépense. Il envoya en même tems un Nonce à Rhodes, qui étoit adressé à Frere Dominique d'Allemagne, Lieutenant du Grand Maître & au Conseil de Rhodes & au Couvent, pour leur faire part de son élection. Le Pape, quoique le Grand Maître fût auprès de lui, fit cette démarche par une consideration particuliere pour tout le corps de l'Ordre, qui étoit toujours censé résider dans l'Isle de Rhodes.

Ce Pontife, pour éteindre absolument le schisme particulier qui depuis si long-tems déchiroit malheureusement cet Ordre, chargea son Nonce d'une Bulle authentique, qu'il fit publier dans toute la Chrétienté, par laquelle il déclaroit que le Frere Philebert de Naillac étoit le seul légitime Grand Maître de tous les Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem ; & il enjoignoit en vertu de la sainte obédience, & sous peine d'excommunication, à tous les Religieux de cet Ordre, soit Chevaliers, soit Chapelains, Freres servans, & en quelque partie du monde qu'ils habitassent,

de le reconnoître pour leur chef & leur unique Superieur.

En consequence de cette Bulle du Pape le Grand Maître convoqua un Chapitre géneral dans la ville de Nice, qui fut depuis transferé à Aix en Provence : & par sa citation, après avoir représenté très vivement tous les maux que le schisme avoit causez en géneral dans l'Eglise universelle, & en particulier dans tout l'Ordre, il ordonne à tous les Prieurs, & aux quatre plus anciens Commandeurs de chaque Prieuré, de se trouver le premier jour d'Avril au Chapitre pour y travailler de concert au rétablissement de la discipline, & à la réformation de l'Ordre, tant dans le chef, que dans les membres.

Le Grand Maître se disposoit à se rendre dans cette assemblée où sa présence étoit bien nécessaire pour éteindre les restes du schisme, & rétablir une parfaite union entre tous ses Religieux : mais le Pape qui connoissoit son mérite, & le talent particulier qu'il avoit pour les négociations, l'obligea de se charger d'une ambassade de sa part vers les Rois de France & d'Angleterre, qui étoient alors en guerre, pour tâcher de les faire convenir d'une bonne paix, ou du moins d'une longue tréve. Le Grand Maître accepta d'autant plus volontiers cete commission, qu'il envisagea dans la paix qu'il alloit traiter, le moyen d'engager deux si puissans Rois à joindre leurs forces contre les Infideles. Mais pour ne pas priver la Religion par son absence de l'utilité qu'on esperoit tirer du Chapitre, il permit à cette auguste assemblée de choisir trois sujets pour y pré-

ſider en ſa place ; & le choix des Capitulans tomba ſur les Freres Jacques Tivelly, Prieur d'Auvergne ; Raimond de Leſture, Prieur de Toulouſe, & Philippe de Langueglia, Prieur de Lombardie. Il ſe fit dans ce Chapitre pluſieurs reglemens très-importans, tant par rapport aux reſponſions que le tréſor commun tiroit des Commanderies, qu'à l'égard de l'abus que certains Prieurs faiſoient de leur autorité. Comme pendant le ſchiſme, ce tréſor avoit été privé des droits qu'il tiroit des Commanderies ſituées en Angleterre, dans l'Ecoſſe, dans l'Arragon, dans une partie de l'Allemagne, dans les Royaumes du Nord, de Boheme, de Hongrie, & dans toute l'Italie, il fut ordonné qu'on enverroit dans tous ces Etats des Viſiteurs pour y rétablir les droits de la Religion ; & en même tems on défendit ſolemnellement aux Prieurs de s'emparer à l'avenir, comme quelqu'uns avoient fait dans les Commanderies de leurs Prieurez, des bois, des droits de pêche, de ceux de main-morte, & de formariage ; en un mot de tous les droits Seigneuriaux qu'ils s'attribuoient au préjudice des Commandeurs ; & il fut ſtatué que dans la ſuite chaque Commandeur, pour pouvoir payer plus facilement ſes reſponſions, jouiroit de tous les droits & de tous les biens de ſa Commanderie, ſans que le Prieur, ſous quelque prétexte que ce fût, pût s'en approprier la moindre partie. Dans le même Chapitre, on nomma pour Adminiſtrateur du tréſor, Frere Raimond de Leſture, Prieur de Toulouſe, & Grand Commandeur de Chypre, Chevalier très zelé pour les intérêts de l'Ordre, & très habile

dans.

dans le gouvernement des finances. La Religion en fit choix dans l'esperance qu'il sçauroit réduire les Commandeurs d'Italie & des autres Etats, qui à la faveur du schisme, s'étoient détachez du corps de l'Ordre, à payer les arrerages de leurs responsions, & à les continuer dans la suite avec l'exactitude que des Religieux doivent apporter à l'observation de leurs statuts, & des ordres de leurs Superieurs.

Mais malheureusement il se trouva que le schisme n'étoit point éteint. Le Concile de Pise, bien loin de terminer cette grande affaire, n'avoit fait que la rendre plus embarassée. Il est vrai que Benoît XIII. & Gregoire XII. y furent déposez, & qu'on mit en leur place Alexandre V. mais les deux premiers refuserent de reconnoître l'autorité de ce Concile : l'un & l'autre soutint son élection avec plus d'opiniâtreté que jamais ; de sorte qu'au lieu de deux Papes qu'il y avoit auparavant, il s'en trouva trois. A la faveur de ces troubles qui agitoient l'Eglise, la plûpart des Commandeurs, sous prétexte d'adhérer à ces deux Antipapes, se dispensoient d'obéir au Grand Maître, & de payer leurs responsions.

Le Pape Alexandre V. étant mort à Bologne au commencement du mois de Mai, on fut fort surpris, & mal édifié de voir sa place remplie par le Cardinal Baltazar Cossa, Légat, ou pour mieux dire, le tyran de la ville de Bologne. * Il avoit fait dans sa jeunesse le mêtier de Pirate ; il s'engagea

* In cujus electione multi scandalisati sunt, quia ut tyrannus rexisse Bononiam, & vitæ mundanæ deditus dicebatur. *Gobillin. in Cosmod. tatis 6. cap. 30.*

PHILEBERT DE NAILLAC.

depuis dans l'état Eccléſiaſtique, & il embraſſa cette profeſſion qu'il crut plus propre à l'avancement de ſa fortune. Ce changement ſe fit ſans qu'il changeât les manieres de ſon premier métier, & on l'auroit plutôt pris pour un ſoldat que pour un homme dévoué au ſervice des Autels. Ses parens lui procurerent depuis un Archidiaconé dans l'Egliſe de Bologne ; mais trouvant ce poſte trop borné pour ſon ambition, il réſolut d'aller à Rome ; & on rapporte que lorſqu'il partit pour ſe rendre dans cette Capitale du monde chrétien, ſes amis lui ayant demandé où il alloit : *Je vas*, leur dit-il, *au Pontificat.* Boniface IX. ſucceſſeur d'Urbain, & un des Papes qui entretenoit le ſchiſme, le fit ſon Camerier ; dignité où en pratiquant les tours les plus adroits de la ſimonie, il amaſſa de grandes richeſſes. Il ne travailloit pas pour lui ſeul : il étoit obligé d'en compter avec Boniface, auſſi avide que lui d'accumuler des tréſors, & qui diſſimuloit ſes brigandages pour les partager. Coſſa en obtint la légation de Bologne qu'il faiſoit valoir comme un Publicain & un Partiſan. On prétend que ce fut en partie par ſon crédit & par ſes intrigues qu'après la mort de Boniface IX. & d'Innocent VII. ſon ſucceſſeur, il fit dépoſer au Concile de Piſe Benoît XIII. & Gregoire XII. & élire Alexandre V. dont l'âge avancé lui faiſoit eſperer de pouvoir dans peu de tems lui ſucceder. Mais la mort ne venant pas aſſez-tôt au gré de ſon ambition, il fut ſoupçonné de l'avoir fait empoiſonner dans un remede. Theodoric de Niem qui avoit été ſon Sécretaire, nous le repréſente dans ſon hiſ-

toire du schisme, comme un homme noirci d'avarice, de cruauté, & de la plus affreuse impudicité. Cependant comme il avoit été élû canoniquement, il fut intronisé & adoré sous le nom de Jean XXIII.

Le changement de dignité n'en apporta point dans sa conduite : il fut toujours également déreglé dans ses mœurs, avide du bien d'autrui, & sordide marchand des choses les plus saintes. Sigismond Empereur ou seulement Roi des Romains, & dont nous avons eu lieu de parler en qualité de Roi de Hongrie, dans une conference qu'il eut avec ce Pontife à Lody, lui parla avec beaucoup de liberté de ses déréglemens, & l'exhorta à faire cesser le scandale qu'il donnoit à toute l'Eglise par sa simonie. Ce Prince avoit souhaité cette entrevûe pour déterminer le Pape à convoquer un Concile géneral. Outre le bien qui en pouvoit revenir à l'Eglise universelle, Sigismond attentif à ses interêts, & aussi grand politique que mauvais Capitaine, ne se trouvant pas en état de soutenir seul la guerre que les Turcs lui faisoient dans son Royaume de Hongrie, se flatoit, s'il pouvoit venir à bout d'éteindre le schisme, de réunir tous les Princes Chrétiens dans une Ligue contre les Infideles. Dans cette vûe il flatoit Jean XXIII. de le faire reconnoître dans un Concile géneral, & par la condamnation de Benoît XIII. & de Gregoire XII. pour le seul Pape, & le Pasteur de l'Eglise universelle. Mais son dessein secret, que le tems seul découvrit, avoit toujours été de faire déposer également les trois Papes, & d'en mettre un qua-

PHILEBERT DE NAILLAC.

triéme ſur le trône de S. Pierre par le concours & les ſuffrages des Cardinaux des trois obediences. Le Pape Jean n'ayant pû pénétrer des vûes ſi fines; & pour ménager l'Empereur qu'il craignoit, indiqua le Concile à Conſtance. Outre l'extinction du ſchiſme qui en étoit le principal objet, on devoit encore travailler dans cette auguſte aſſemblée à la réforme de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres, & examiner en même tems la doctrine de Jean Hus & de Jerôme de Prague, qui avoient fait revivre en Boheme les opinions hérétiques de Wiclef.

On s'étoit flaté que les remontrances de l'Empereur, & ſur-tout que la convocation d'un Concile géneral tiendroit en reſpect, ſoit le Pape ou les Officiers de la Chambre Apoſtolique : mais il ne ſe fit aucun changement dans leur conduite. L'Ordre de S. Jean en ſouffrit particulierement : le Pape, ou ceux qui ſe ſervoient de ſon autorité, moyennant une ſomme conſiderable d'argent, firent expédier une Bulle par laquelle il fut permis à un Chevalier Commandeur, qui avoit fait ſes vœux, d'y renoncer, de quitter l'habit de la Religion, & de ſe marier. Le ſouverain Pontife ſe fit remettre en même tems la Commmanderie que poſſedoit ce Religieux. On dit qu'il la vendit depuis à un jeune enfant, âgé au plus de quatorze ans, qu'il diſpenſa de prendre l'habit, & de faire ſes vœux. Il étendit encore plus loin ces ſortes de diſpenſes en faveur d'un autre enfant de cinq ans, appellé Aloyſe ou Alexis, fils naturel du Roi de Chypre, auquel il permit, moyennant une riche

Commanderie qu'il vendit au Roi ſon pere, de faire à cet âge les vœux ſolemnels de la Religion.

Par le même principe d'avarice, & ſans aucun égard pour les ſervices importans que cet Ordre rendoit à toute la Chrétienté, il s'emparoit de tous les Prieurez & des Commanderies dont il apprenoit la vacance, & qu'il vendoit enſuite à ceux qui lui en offroient de plus groſſes ſommes; en ſorte que le Couvent de Rhodes, ou pour mieux dire tout l'Ordre, par ſon avarice, ſe vit à la veille d'être anéanti.

Ce fut le ſujet d'une Lettre que le Conſeil lui écrivit dans les termes les plus touchans, mais auſſi les plus forts. On lui repréſentoit dans cette Lettre avec une génereuſe liberté que les Chevaliers qui réſidoient à Rhodes & dans les Iſles voiſines, pour ſignaler leur zele contre les ennemis de la foi, répandoient tous les jours leur ſang pour la défenſe des Chrétiens, qui alloient viſiter les ſaints Lieux; que leurs prédeceſſeurs, & eux mêmes de leur patrimoine, & en entrant dans l'Ordre, y avoient fondé differentes Commanderies; que la plûpart des Princes Chrétiens édifiez de leur zele, les avoient imité dans ces pieuſes fondations; que Sa Sainteté en s'emparant de ces biens, ou en les conferant à ſes créatures, alloit priver Rhodes de ſes génereux défenſeurs, & le Couvent des ſecours néceſſaires pour ſa ſubſiſtance; que les plus anciens Chevaliers avoient toujours regardé ces Commanderies comme la juſte récompenſe de leurs ſervices, & le ſeul moyen de les ſou-

PHILEBERT DE NAILLAC.

lager dans leur vieillesse ; & que si on continuoit de les en priver, on verroit bien-tôt l'Isle de Rhodes abandonnée en proye aux Infideles, & chaque Chevalier dans l'impuissance d'y subsister, chercher à la fin un azile chez ses parens : ce qui ne pouvoit manquer de tourner au grand scandale de la Chrétienté, & à la honte même du saint Siege.

Quelque prévenu que fût ce Pontife de sa souveraine puissance sur tous les biens Ecclesiastiques, les justes plaintes de l'Ordre, & la crainte que les Chevaliers ne les fissent éclater en plein Concile, servirent de contre-poids à son avarice. Il revoqua la concession de la Commanderie de Chypre faite en faveur du Bâtard dont nous venons de parler. Mais comme il n'avoit jamais fait grace ni justice gratuitement, il ne put point se résoudre à rendre au Roi de Chypre l'argent qu'il en avoit reçû d'avance : il fallut que l'Ordre de ses deniers fît ce remboursement : & après que le Conseil, pour se rédimer de cette avanie, eût souscrit à de si iniques conditions, il en exigea encore six mille florins comptans, avant que de lâcher le Bref de révocation.

Nous passons sous silence d'autres excès plus affreux, dont les Historiens & même les actes du Concile font mention, mais sur lesquels il auroit été à souhaiter qu'on eût laissé tomber un voile épais. Nous nous contenterons de dire que quoique ce Pontife, à la consideration de l'Empereur, eût indiqué l'assemblée du Concile dans Constance, Ville Imperiale, située entre la Souabe & les Suisses, il ne s'y rendit qu'avec beaucoup de ré-

pugance, & comme s'il eût eû des pressentimens du sort qui l'y attendoit.

On rapporte qu'en arrivant proche de cette ville, & la regardant avec quelque émotion, du haut d'une montagne voisine, il ne put s'empêcher de dire avec un souris amer : *Voilà la fosse, où l'on prend les Renards*. Mais comme il étoit trop avancé pour reculer, il y entra escorté des Cardinaux & de toute sa Cour : il ouvrit le Concile le premier jour de Novembre, & indiqua la premiere Session pour le seize du même mois. Il se passa dans ce Concile des choses à jamais memorables ; le procès fait à deux Papes & leur déposition ; l'abdication volontaire ou forcée d'un troisiéme ; l'élection canonique & legitime d'un quatriéme ; la réunion de toutes les Eglises d'Occident sous son obédience ; le supplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague ; la guerre civile à cette occasion allumée dans la Boheme ; les differens ressorts qu'on employa pour faire réussir de si grands évenemens : tout cela a été traité par de si sçavantes plumes, que nous nous contenterons de dire par rapport à l'objet particulier de notre Ouvrage, qu'après la déposition de Jean XXIII. la cession de Gregoire XII. & la condamnation de Benoît XIII. quand il fut question de faire remplir la Chaire de saint Pierre, le saint Concile pour éviter les brigues, si ordinaires dans les Conclaves des Cardinaux, & pour donner un digne Chef à l'Eglise universelle, ordonna dans la Session quarantiéme que pour cette fois seulement, & du consentement des Cardinaux, six Députez ecclesiastiques de chacune des cinq Nations qui composoient

1414.

PHILEBERT DE NAILLAC.

cette auguste assemblée, leur seroient adjoints pour faire une élection si importante.

Enfin, un Jeudi onze de Novembre, cinquante-huit électeurs donnerent leurs suffrages en faveur d'Othon Colonne, Cardinal Diacre, du titre de saint Georges au voile d'or, qui en memoire de saint Martin de Tours, dont ce jour-là on célebroit la fête, voulut être appellé Martin, & il fut le cinquiéme de ce nom. Ce Pontife étoit issu d'une des plus nobles Maisons, non-seulement de l'Italie, mais encore de toute la Chrétiené, & qui en differens siecles avoit produit de grands hommes & des heros de tout caractere. Ceux qui sont sortis depuis ce tems-là de cette illustre race, n'y ont pas moins donné d'éclat par leurs grandes actions, qu'ils en avoient reçû de leurs ancêtres.

1418. Le Pape après la Session quarante-cinquiéme, congedia le 25 Avril les Peres du Concile avec les céremonies accoutumées, & ces Prélats qu'une si longue absence tenoit éloignez de leurs Dioceses, en reprirent le chemin avec plaisir. Le Grand Maître eût bien souhaitté de pouvoir retourner en même tems à Rhodes; les besoins de l'Ordre l'y rappelloient, & il y étoit invité par les vœux de tous ses Chevaliers qui avoient fait plusieurs processions & des prieres publiques pour sa conservation & pour son retour. Mais son zele pour tout le corps de la Religion ne lui permit pas de quitter si-tôt l'Europe: il se contenta d'envoyer à Rhodes dix-huit mille écus de ses deniers, pour subvenir aux besoins de la Maison Chef d'Ordre, qui par les malheurs du Schisme étoit tombée dans une extrême indigence.

On

On vient de voir dans le cours de cette Histoire que cette funeste division qui depuisplus de quarante ans, avoit déchiré l'Eglise, en avoit produit une semblable dans l'Ordre de saint Jean, & que la plûpart des Chevaliers de l'Europe s'étoient attachez aux differentes obédiences que leurs Souverains suivoient. L'élection unanime de Martin V. ayant fait cesser parmi les Princes Chrétiens ces differens partis, il étoit alors question d'en arracher dans la Religion jusqu'à la racine, & de réunir au corps de l'Ordre les differens membres qui s'en étoient détachez, & sur-tout les Chevaliers Italiens, qui malgré les Decrets & l'Ordonnance particuliere du Pape Alexandre V. & sous prétexte que Gregoire XII. n'avoit pas voulu reconnoître l'autorité du Concile de Pise, avoient perseveré dans l'obédience de cet Antipape, sous l'autorité des prétendus Lieutenans du Magistere. Le Grand Maître après la cession volontaire de Gregoire XII. & l'élection unanime de Martin V. regarda comme l'affaire la plus importante de son Ordre, d'effacer jusqu'aux moindres traces de ce malheureux Schisme.

PHILIBERT DE NAILLAC.

Mais comme il ne pouvoit rien entreprendre sans l'avis & le concours des principaux de la Religion, il convoqua à Avignon une assemblée qui se trouva composée des Prieurs, des Receveurs & des plus anciens Commandeurs de France, d'Espagne & de Savoye. Le Grand Maître leur proposa le sujet de cette convocation particuliere; & après qu'on eût ouvert differens avis, on revint à celui-ci, qui étoit conforme au gouvernement

Philebert de Naillac.

républicain de l'Ordre, c'est qu'il falloit convoquer à Rhodes un Chapitre général, y inviter par une citation, le plus grand nombre de Prieurs & d'anciens Commandeurs qui pourroient s'y rendre, & sur-tout prévenir par une députation particuliere, les Prieurs de Lombardie, de Venise, de Rome & de Pise, qui jusqu'alors avoient paru les plus éloignez de reconnoître l'autorité du Grand Maître : afin que leur réunion au corps entier de l'Ordre, fût autorisée par les Decrets d'un Chapitre général, ou que cette auguste assemblée dans laquelle résidoit la puissance souveraine de l'Ordre, décernât les peines qu'elle jugeroit à propos contre les desobéissans & les réfractaires.

Dans cette vûe on chargea le Chevalier Frere Jean de Patru, Trésorier conventuel, de se rendre en Italie. Pour l'autoriser dans cette Commission, le Grand Maître le revêtit du titre de Visiteur & de Correcteur dans les quatre Prieurez dont nous venons de parler : il avoit ordre de leur demander le rétablissement des responsions qu'ils n'avoient point payées depuis le commencement du Schisme. Une pareille proposition, quoique très juste, n'étoit pas sans de grandes difficultez. Il s'agissoit de lever une espece de tribut ou de taille sur des gens élevez depuis plus de quarante ans dans un esprit d'indépendance. Cependant comme ces Chevaliers n'avoient adheré aux Papes d'Italie que parcequ'ils les croyoient seuls de tous leurs concurrens, legitimes successeurs de S. Pierre, & qu'ils leur étoient soumis de bonne foi, ils n'eu-

rent pas plûtôt appris la cession volontaire de Gregoire XII. & l'élection unanime de Martin V. qu'ils reconnurent ce dernier Pontife : & par la même disposition, ils reçûrent avec respect le Visiteur, protesterent de leur obéissance filiale envers le Grand Maître, & promirent de se rendre à Rhodes, & au Chapitre général, pour en recevoir en personne les Decrets, & s'y conformer.

Les Prieurs de Capoue, de Barlette, les Commandeurs de sainte Euphemie, de Venouse, de Naples, de saint Estienne de Monopoli, & tous les Chevaliers du Royaume de Naples, excitez par leur exemple, dépêcherent au Grand Maître le Chevalier de la Porte, avec une Lettre en forme d'acte solemnel, par lequel ils le reconnoissoient pour leur Superieur legitime, & demandoient avec instance d'être incessamment réunis au corps de l'Ordre, dont, disoient-ils, le malheur des tems les avoit separez.

Leur Envoyé trouva le Grand Maître à Bologne : ce généreux vieillard malgré son âge très avancé & les fatigues qu'il lui fallut essuyer dans ces voyages continuels, s'étoit rendu à Florence, pour conferer avec le Pape, des moyens d'engager les plus puissans des Princes Chrétiens dans une Ligue contre les enfans de Bajazet, qui commençoient à se rendre redoutables : & après avoir pris congé de ce Pontife, il étoit passé par Bologne, où il fut rencontré par l'Envoyé de Naples. Le Grand Maître fut touché d'une joye sensible en voyant enfin tout son Ordre réuni, & dans le même esprit de soumission & d'obéissance : il répondit à

ces Chevaliers Napolitains, qu'après avoir reçû des marques de leur soumission & de leur réunion au corps de l'Ordre, il ne lui restoit plus rien à souhaiter avant sa mort; qu'il les invitoit à se rendre au Chapitre géneral qui devoit se tenir à Rhodes le 8 Septembre de la même année; & que pour préparer les matieres qui devoient s'y traiter, il seroit à propos qu'ils se trouvassent à Ancone pour en déliberer conjointement avec lui dans une assemblée où il se rendroit avant la fin de Mars.

Les Baillis, les Prieurs & les Principaux Commandeurs d'Italie ne manquerent pas de se trouver à cette assemblée. Il n'y eut que Frere Jean Pignatelli, Commandeur de saint Estienne de Monopoli, qui quoique cité expressément, negligea de s'y rendre. Le Grand Maître crut d'abord devoir dissimuler avec le seul qu'il eût trouvé refractaire à ses ordres; il vit bien que c'étoit un reste & comme un levain de ce même esprit de rebellion qui avoit causé un Schisme si pernicieux dans l'Ordre. Mais comme il en vouloit éteindre jusqu'aux moindres étincelles, il le fit sommer une seconde fois, de comparoître en sa presence, & il ne lui donna pour terme que jusqu'au quinze d'Avril. Le Commandeur persista dans un silence obstiné, & il fallut que par une troisiéme citation le Grand Maître lui commandât en vertu de sainte obédience, de se rendre à Rhodes dans l'espace de cinq mois, sous peine d'être privé de l'Habit de la Religion & de sa Commanderie. Il persista encore quelque tems dans sa desobéissance; mais comme il vit qu'on se mettoit en état d'executer

contre lui les ordres du Grand Maître, il se soumit & rentra dans son devoir. On travailla ensuite dans l'assemblée à rétablir dans les Provinces d'Italie la discipline réguliere; on y fit plusieurs reglemens très-nécessaires : on remit ce qui étoit moins pressant au Chapitre général, & chacun se disposa pour se rendre incessamment à Rhodes.

Le Grand Maître s'embarqua peu après, & arriva heureusement à Rhodes vers la fin de Juillet. Il y fut reçû avec une joye universelle & avec ce tendre respect qu'inspire toujours un grand mérite, soutenu d'une grande dignité. Le peuple surtout, dont il étoit le pere plûtôt que le Prince, célebra le jour de son retour par des feux publics. Ce fut une fête génerale dans toute l'Isle. Les premiers soins du Grand Maître furent de s'instruire de l'état des magasins; & ayant appris que la médiocrité de la derniere récolte avoit fait hausser le prix du bled, il envoya aussi-tôt des vaisseaux en differens ports d'Italie, pour en rapporter des grains, qui rétablirent l'abondance dans ses Etats.

Ce grand homme ouvrit ensuite le Chapitre géneral; il y avoit long-tems qu'il ne s'en étoit tenu aucun si célebre, soit par le nombre des Capitulans, ou par l'importance des affaires qu'on y traita. On y vit pour la premiere fois, la plûpart des Chevaliers, qui auparavant s'étoient engagez dans le Schisme, & qui sans s'en apperçevoir, & avec de bonnes intentions, s'étoient trouvez insensiblement hors des bornes de leur devoir. Ils y rentrerent tous; les Prieurs & les Baillis d'Italie, d'Angleterre, des Royaumes du Nord, de Boheme,

PHILEBERT DE NAILLAC.

de Hongrie & d'Arragon, reconnurent ſolemnellement le Grand Maître pour leur Chef & leur ſeul Superieur : il n'étoit plus queſtion de Schiſme que pour le déteſter. Les Chevaliers qui avoient été ſous differentes obédiences, s'embraſſoient avec joye pour célebrer leur réunion, & les uns & les autres qui la regardoient comme le fruit de la ſageſſe du Grand Maître, s'empreſſoient de deviner & de prévenir ſes intentions pour s'y conformer. Il n'y en avoit point qui n'euſſent pour objet la gloire de Dieu & la défenſe des Chrétiens: ainſi avant que le Chapitre ſe ſéparât, il en obtint ſans peine pluſieurs Decrets neceſſaires pour le rétabliſſement de la diſcipline, & pour le reglement des finances. Il envoya les actes de ce Chapitre au Pape, qui les confirma par ſon autorité. Ce fut le ſceau que mit ce ſage Pontife à la paix & à l'union de l'Ordre, & ce fut auſſi la derniere action qui ſe paſſa ſous le Magiſtere de ce Grand Maître. Il ſembloit qu'il n'en attendît la nouvelle que pour quitter la vie avec plus de ſatisfaction. Peu de tems après avoir reçû le Bref du Pape, il tomba malade : & ſans autre préparation que celle
1421. d'une ſainte vie, il finit ſes jours avec une tranquillité qu'on peut regarder comme un préſage de la felicité que le Ciel lui deſtinoit. Sa place fut remplie par Frere ANTOINE FLUVIAN OU DE LA RIVIERE, du Prieuré de Catalogne, Drapier de l'Ordre, & grand Prieur de Chypre, ou grand Conſervateur & Lieutenant de ſon prédeceſſeur. La paix dont la Religion avoit joui dans les dernieres années du Magiſtere de Naillac, fut trou-

ANTOINE FLUVIAN.


FRERE ANTOINE FLUVIAN TRENTE QUAT.me GR.d M.TRE
Cars Sculp.

blée par differentes entrprises des Infideles : & les Chevaliers se virent attaquez successivement par les Turcs de l'Asie, & par les Sarrasins d'Egypte.

On a vû au commencement de ce sixiéme Livre de quelle maniere la puissance Ottomane avoit été sur le point d'être absolument détruite par la valeur & la bonne fortune de Tamerlan, & par la prison & la mort de Bajazet. Ce Prince avoit laissé quatre enfans, Ysa ou Josué, Musa ou Musulman, Moyse & Mahomet. Josué après la mort de Tamerlan, reprit Burse sur les Mogols ; & il auroit fait de plus grands progrès; s'il n'eût pas été obligé de tourner ses armes contre Musulman, qui soutenu par un corps de troupes que lui donna l'Empereur de Constantinople, vient chercher son frere, l'attaque, le bat, le prend, & le fait étrangler. Moyse qui sembloit n'attendre que le succès de cette guerre civile pour se déclarer, paroît sur la scene armé puissamment, s'empare d'Andrinople, présente la bataille à son frere : mais il fut trahi par les Bulgares qui étoient dans son armée, & qui l'abandonnerent pendant la plus grande chaleur du combat. Moyse qui n'ignoroit pas le sort destiné au vaincu, se sauve, arrive à Andrinople, & se réserve pour un autre occasion. Il rassemble les débris de son armée, gagne & corrompt Chasan, Aga des Janissaires & Ebrénez commandant des Spahis qui passent dans son parti. Avec ce secours il marche de nouveau contre son frere, défait son armée, & l'ayant en son pouvoir, le fait étrangler.

L'Empereur Grec, pour entretenir la guerre

civile entre les Turcs, oppoſe à Moyſe Mahomet Zelebin, c'eſt-à-dire le jeune, le dernier des enfans de Bajazet, qui dans la diſgrace de ſa maiſon, avoit été caché à Burſe chez un faiſeur de cordes de luth. On prétend qu'il en apprit le mêtier, & que ceux qui étoient chargez de ſon éducation, pour le mieux cacher, lui avoient celé à lui-même la nobleſſe de ſon origine. Quoi qu'il en ſoit, ce jeune Prince avec le ſecours des Grecs, du Prince de Caramanie & du Deſpote de Servie, met ſur pied une armée ; & ſans avoir jamais fait la guerre, va attaquer ſon frere, & lui préſente la bataille, qu'il perd. Malgré ſa défaite, par le ſecours de ſes alliez, il remet ſur pied d'autres troupes & il s'approche de l'armée de ſon frere. Il y avoit de ſecrettes intelligences: Chaſan, Aga des Janiſſaires, & Ebrenez Commandant des Spahis, qui avoient trahi Muſulman en faveur de Moyſe, abandonnerent depuis ce Prince, & paſſerent dans l'armée de Mahomet. L'Aga pouſſa encore plus loin ſa rebellion & ſa perfidie ; & avant que les deux armées en vinſſent aux mains, il s'avança aux premiers rangs ; & par des diſcours ſéditieux, il tâchoit de débaucher les Janiſſaires qui étoient reſtez dans le parti de Moyſe. Ce Prince irrité de ſa trahiſon & de ſon audace, pouſſe ſon cheval contre lui, & le cimeterre à la main, lui en voulut décharger un coup ſur la tête. Mais il fut prévenu par l'Ecuyer de Chaſan, qui lui coupa la main dont il tenoit ſon épée. Ce coup funeſte décida de la victoire & de ſa vie: ſes ſoldats le voyant rentrer dans leurs rangs ſans main, & tout ſanglant, interprêterent ſa bleſſure comme un arrêt

arrêt du ciel, qui le proſcrivoit. Ils l'abandonnerent, & furent porter leurs étendarts & leurs enſeignes aux pieds de Mahomet.

ANTOINE FLUVIAN.

Le Prince victorieux fit arrêter Moyſe, qu'on trouva caché dans un marais : il le fit étrangler ; & par ſa mort, il ſe vit aſſuré de la Couronne, & regna ſans concurrens. Les Hiſtoriens Turcs ne mettent pas Yſa, Joſué, Muſulman, ni Moyſe, qui regnerent l'un après l'autre, au rang de leurs Empereurs, & ils comptent pour un interrégne, tout ce qui s'eſt paſſé depuis la mort de Bajazet, juſqu'à Mahomet I. Mais tous les Auteurs Grecs placent ces Princes au rang des Sultans ; & comme l'hiſtoire des Ottomans fait partie de celle des Chevaliers de ſaint Jean, leurs ennemis perpetuels, nous n'avons pû nous diſpenſer de rapporter ſommairement le ſuccès des guerres civiles, qui avoient agité ce nouvel Empire juſqu'à l'élevation de Mahomet I. ſur le trône de ſes ancêtres. Ce Prince jouit paiſiblement de l'autorité ſouveraine pendant huit ans qu'il regna, & il eut pour ſucceſſeur Amurat II. ſon fils aîné, un des plus grands Princes de cette nation. Ce dernier effaça par ſes conquêtes le ſouvenir de celles de Tamerlan, & rétablit l'Empire Ottoman dans ſa ſplendeur. Ses armes eurent un égal ſuccès en Europe & dans l'Aſie. Le Caraman & d'autres Princes infideles de l'Orient en éprouverent la fureur, auſſibien que les Albanois, les Hongrois & les Valaques tranſalpins. Il ravagea ces grandes Provinces dont il rendit tributaires la plûpart des Souverains, & il auroit étendu encore plus loin ſes conquêtes,

s'il n'eût trouvé à ſon chemin d'un côté Scanderberg fils de Jean Caſtriot Roi d'Albanie, & de l'autre Jean Huniade, Vaivode de Tranſilvanie, & Géneral des troupes de Hongrie, les deux plus grands Capitaines de leur ſiecle, qui avec peu de troupes, mais ſoutenus d'un courage intrépide, & de la ſcience militaire, arrêterent le progrès de ſes armes.

Il les tourna depuis contre differens Princes qui occupoient des Places dans la Morée, & dans les Iſles de l'Archipel. Tous ces petits Souverains eurent recours à l'Ordre de S. Jean, & ils engagerent le Bailli de la Morée à ſe rendre à Rhodes pour implorer le ſecours du Grand Maître. Ce Prince ſuivant l'eſprit de ſon Ordre, & de concert avec le Conſeil, réſolut de faire paſſer dans ces mers quelques galeres de la Religion pour reconnoître le deſſein des Infideles. Mais comme on ſe diſpoſoit à y faire embarquer des troupes, il vint des avis que le Prince de Scanderone ou d'Alexandrette, joint à d'autres vaſſaux du Grand Seigneur, tenoient la mer par ſon ordre avec une flote compoſée de vaiſſeaux de differentes grandeurs, & de ſix galeres qui appartenoient au Seigneur de Scanderone. On ſoupçonna aiſément qu'ils en vouloient à l'Iſle de Rhodes, ou du moins aux Iſles voiſines qui dépendoient de la Religion. Ces nouvelles ſuſpendirent le ſecours qu'on avoit deſtiné pour la Morée; on mit en mer toutes les galeres de la Religion qui allerent chercher la flote ennemie. Mais comme les Infideles n'en vouloient pas venir à une action déciſive, ils éviterent le combat; & pour

ſe dédommager des frais de cet armement, ils prirent quelques vaiſſeaux marchands de Rhodes & de Veniſe.

Pendant que les Chevaliers & les Turcs également animez les uns contre les autres, couroient ces mers, ravageoient les côtes où ils pouvoient faire quelque deſcente, & tâchoient de ſe ſurprendre réciproquement, il ſurvint à la Religion un nouvel ennemi preſqu'auſſi voiſin de Rhodes que les Turcs ; mais plus redoutable par ſes forces maritimes, par ſes flotes, & ſur-tout par la capacité de ſes ſujets dans l'art de la navigation, en quoi ils excelloient, ſur-tout depuis ſon regne. Je parle du fameux Sultan d'Egypte, Alnazer-Aldaher, Circaſſien de naiſſance, que la milice des Mamelus avoit élevé ſur le trône. On n'admettoit dans ce corps le plus puiſſant de l'Egypte que des eſclaves étrangers : c'étoient ordinairement de jeunes enfans que les Tartares avoient enlevez dans leurs courſes, ou qui leur avoient été vendus par des parens dénaturez. Les Egyptiens achetoient tout ; on élevoit ces jeunes gens dans les exercices convenables à la profeſſion à laquelle ils étoient deſtinez ; & quand ils étoient capables de porter les armes, on les incorporoit dans la milice des Mamelus C'eſt ainſi que Daher dont nous parlons, étoit entré dans ce corps, & qu'après de longues années de ſervices, & un grand nombre d'actions brillantes, & d'une rare valeur, il ſe vit élevé à la ſouveraine puiſſance, qui par les réglemens de cette milice, ne pouvoit jamais paſſer du pere aux enfans, ou à ſes heritiers.

ANTOINE FLUVIAN.

Daher pour se maintenir dans une dignité sujette à de fréquens changemens par l'inconstance & l'esprit séditieux des Mamelus, & pour donner de l'occupation à leur courage, déclara la guerre à Janus de Lusignan Roi de Chypre. Ses flotes débarquerent une armée considerable dans cette Isle: le Roi implora aussi-tôt le secours de l'Ordre: & quoique les Chevaliers eussent alors la paix avec les Sarrasins, le Grand Maître & le Conseil ne purent voir leurs armes si près de l'Isle de Rhodes, sans appréhender pour la Religion les suites fâcheuses de cette guerre. Comme l'Ordre avoit ses Etats situez entre ceux des Empereurs Turcs & du Sultan d'Egypte, la politique du Conseil étoit d'entretenir toujours la paix avec un de ces Princes Infideles, pendant qu'il étoit en guerre avec l'autre. Suivant cette maxime, on eût bien souhaité, pendant qu'on étoit en guerre contre les Turcs, de n'avoir rien à démêler avec les Sarrasins. Le Grand Maître dans cette vûe, n'oublia rien pour ménager la paix entre le Sultan d'Egypte & le Roi de Chypre; mais comme l'Egyptien regloit ses prétentions par ses forces, il demandoit que le Roi de Chypre se reconnût vassal de sa Couronne; qu'en cette qualité il lui payât & à ses successeurs, un tribut annuel, & en outre qu'il le remboursât des frais qu'il avoit faits pour cet armement.

La dureté de ces conditions les fit rejetter: il fallut que les armes en décidassent. On commença de part & d'autre les actes d'hostilité; l'Ordre, comme allié de la Couronne de Chypre, y fit passer de puissans secours en differentes fois; la

guerre fut longue & meurtriere. On en vint enfin à une bataille dont le détail nous est inconnu : on sçait seulement que les Chrétiens la perdirent: un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes Chypriots, & plusieurs Chevaliers de S. Jean, y furent tuez. Les Sarrasins remporterent une victoire complete, & le Roi pour comble de disgrace, tomba entre les mains des Infideles, qui le conduisirent à Alexandrie.

Le Grand Maître ayant appris de si fâcheuses nouvelles, & dans la crainte que les Sarrasins ne s'emparassent de toute l'Isle, y fit passer de nouveaux secours d'hommes & d'argent, & il fit assûrer secretement les principaux Seigneurs du Royaume, que l'Ordre ne les abandonneroit jamais, pourvû qu'ils ne s'abandonnassent pas eux-mêmes, & qu'ils prissent une genereuse résolution de mourir l'épée à la main, plutôt que de se soumettre à des Mahometans. Mais ces Seigneurs peu unis entr'eux, & amolis par les délices, ne laissant pas voir beaucoup de courage, envoyerent, par le conseil du Grand Maître, des Ambassadeurs en Egypte & à la Cour du Sultan, pour y traiter de la rançon de leur Souverain. La négociation traîna long-tems; le Sultan dans l'esperance que ses troupes le rendroient dans peu maître de l'Isle entiere, faisoit naître tous les jours de nouvelles difficultez. Mais le Géneral Egyptien vit bien-tôt arrêter le progrès de ses armes par la valeur des Chevaliers. Pour s'en venger, il ravagea la grande Commanderie ou le Bailliage que l'Ordre possedoit dans cette Isle. Ces barbares abatirent les maisons, cou-

perent les arbres, arracherent les vignes, en sorte que cette grande Commanderie qui passoit pour la plus riche de l'Ordre, fut entierement ruinée. Le Sultan résolut même de tourner l'effort de ses armes contre l'Isle de Rhodes, dans l'espérance que s'il pouvoit s'en rendre maître, celle de Chypre destituée du secours des Chevaliers, tomberoit d'elle-même en sa puissance. Et comme les Princes ambitieux ne donnent point de bornes à leurs projets, le Sultan se flatoit que la conquête des Isles de Rhodes & de Chypre, faciliteroit celle de toutes les Isles de l'Archipel, & que l'Asie mineure après cela ne pourroit pas tenir contre une puissance aussi redoutable que la sienne. Plein de si vastes desseins, & dont son ambition lui cachoit les périls & les difficultez, il reprit la négociation avec les Ambassadeurs de Chypre. Ses Ministres mirent la liberté du Roi à prix, & ils demanderent pour sa rançon six vingt mille florins d'or. Le Prince rejetta cette proposition, non seulement parceque la somme lui parut excessive, mais encore par le défaut d'argent, & que la guerre avoit épuisé son épargne. Mais le Grand Maître qui craignoit qu'à la fin les Sarrasins ne s'emparassent de l'Isle de Chypre, lui conseilla de se tirer à quelque prix que ce fût, des mains de ces barbares; & pour faciliter sa liberté, la Religion fournit la plus grande partie de sa rançon : la paix se fit à ces conditions.

Le Sultan pour amuser le Grand Maître, & sous prétexte de vouloir entretenir avec l'Ordre une paix durable, renouvella en même tems le traité

que le Sultan son prédecesseur avoit fait pendant le Magistere de Naillac. Mais le Grand Maître qui avoit à ses gages des yeux & des oreilles fideles dans Alexandrie & jusques dans le Conseil de ce Prince, fut bien-tôt instruit de ses desseins les plus secrets. Pour n'ètrre pas surpris par ce Barbare, il en fit aussi-tôt passer l'avis au Pape Eugene IV. & à la plûpart des Princes Chrétiens, & en même tems il envoya une citation génerale dans tous les Etats de la Chrétienté, avec injonction expresse aux Prieurs de faire passer incessamment à Rhodes au moins vingt-cinq Chevaliers ou Commandeurs de chaque Prieuré. Il en arriva un bien plus grand nombre, conduits par leur zele & par leur courage; on en retint une partie dans Rhodes, & on distribua le reste dans les Isles qui appartenoient à la Religion. Frere Hugues de Sarcus, grand Prieur de France, envoya dans la Capitale de l'ordre un vaisseau chargé d'arbalêtres, de viretons & d'autres armes necessaires pour la défense de cette place. Le Grand Maître y fit entrer des grains & toute sorte de provisions de bouche: enfin ce digne Chef par sa vigilance & par son activité, se mit en si bonne posture, que les nouvelles de son armement passerent bien-tôt en Egypte; & le Sultan se flattant que l'Ordre ne pourroit pas entretenir long-tems un si grand nombre de Chevaliers, jugea à propos de differer son entreprise.

ANTOINE FLUVIAN.

Cependant une si grande dépense ayant épuisé le tresor de l'Ordre, le Grand Maître, pour le remplir, resolut de convoquer à Rhodes un Chapitre

ANTOINE FLUVIAN.

géneral ſuivant l'uſage de ce tems-là : les Prieurs apportoient ordinairement aux Chapitres les reſponſions des Commanderies contenues dans leurs Prieurez, avec la liſte de ceux qui n'avoient pas ſatisfait à cette obligation : & comme l'Ordre ne pouvoit ſoutenir tant de guerres differentes contre les Infideles ſans ce ſecours, le Chapitre décernoit des peines rigoureuſes contre les negligens & les refractaires, en même tems que par de nouvelles cotiſations, il tâchoit de fournir les fonds neceſſaires aux armemens de la Religion.

C'eſt dans cette vûe & pour le rétabliſſement de la diſcipline réguliere, que le Grand Maître convoqua le Chapitre à Rhodes pour le 23 May de l'année 1428. On y vit parmi un grand nombre de Prieurs, Baillis & Commandeurs, Frere Jean de Vivone, Prieur d'Aquitaine & Lieutenant du Grand Maître dans les trois Langues de France ; Frere Jean de Ventadour, grand Commandeur ; Frere Antoine de Saint-Chamand, Maréchal de l'Ordre ; Frere Jean de Laſtic, Prieur d'Auvergne ; Frere Gratien de la Tour, Bailli du Commerce de Rhodes, & pluſieurs autres anciens Chevaliers de differentes Nations.

Le Grand Maître ouvrit le Chapitre par un diſcours, dans lequel il repreſenta les dépenſes inévitables que l'Ordre avoit été obligé de faire tant pour la défenſe de l'Iſle de Chypre, que pour prévenir les mauvais deſſeins du Sultan ; qu'on avoit tous les jours à en craindre les ſuites ; que Rhodes & les Iſles qui en dépendoient, ſi on n'y entretenoit des forces ſuffiſantes, n'étoient pas plus en ſûreté du

du côté d'Amurat, & que la Religion ne s'y maintenoit qu'à la faveur de la jalousie qui étoit entre les Sarrasins & les Turcs : deux puissances formidables, ausquelles il seroit difficile de résister, si par un zele de la religion qui leur étoit commune, ils unissoient leurs forces contre l'Ordre. Cependant que le Trésor ne tiroit presque plus rien des Prieurez de France, dont les Commanderies avoient été ruinées pendant la guerre que les Anglois avoient faite dans ce Royaume ; que la Boheme, la Moravie & la Silesie ravagées par les Hussites, ne fournissoient plus aucun contingent à l'Ordre ; que la Pologne occupée de ses guerres contre les Chevaliers Teutoniques, ne conservoit gueres plus de relation avec Rhodes, & que c'étoit au Chapitre, par de sages ordonnances, à rétablir autant qu'on pourroit les responsions, dont il sembloit que ces differentes Nations eussent perdu l'usage.

ANTOINE FLUVIAN.

Le Chapitre ayant égard à de si justes rémontrances, & pour remplacer le fond des responsions du Royaume de France, permit qu'on pût aliener, mais seulement à vie, & pour un certain prix, differentes terres appartenantes aux Commanderies de l'Ordre en faveur des seculiers, dont ces biens se trouveroient à la bien-séance. Dans la même vûe & par le decret suivant, on institua dans la Langue d'Allemagne la dignité de grand Bailli, à laquelle on attacha l'inspection & l'autorité sur tous les Prieurez & les Commanderies qui se trouvoient dans l'Allemagne, sur-tout dans la Boheme, & dans les Provinces voisines, où les

ANTOINE FLUVIAN.

Hussites avoient fait de cruels ravages depuis le suplice que Jean Hus & Jerôme de Prague avoient souffert au Concile de Constance. On ajouta à l'autorité & aux fonctions du Grand Bailli d'Allemagne, l'inspection sur le Gouverneur & la garnison du Château de saint Pierre, place forte dans la Carie, bâtie, comme nous l'avons dit, proche ou sur les fondemens de l'ancienne ville d'Halicarnasse, & qui du côté de l'Asie mineure & de la terre ferme, servoit de boulevart à l'Isle de Rhodes. Le grand Bailli devoit visiter tous les ans cette Place, soit par lui-même, ou par son Lieutenant. Par sa commission, il avoit le pouvoir de faire faire la revûe à la garnison; de casser les soldats inutiles; de les remplacer par d'autres plus capables de servir: en un mot, tout ce qui concernoit la défense de ce Château & de son territoire, étoit soumis à sa jurisdiction, à l'exception de la Maison & des Officiers du Gouverneur, & de quelques soldats, qui après la prise de Smirne par les Tartares Mogols, s'étoient jettez dans la mer, & en gagnant à la nage des vaisseaux de l'Ordre qui étoient à l'ancre, avoient échapé à la fureur de ces Barbares. L'Ordre pour recompenser leur valeur, leur avoit assigné un retraite pour le reste de leurs jours dans cette Place, où ils étoient nourris aux dépens de la Religion. Le Chapitre par une infeodation avoit donné depuis à Frere Fantin Quintic, Prieur de Rome, l'Isle de Nissaro, aux conditions d'en payer au trésor à titre de cens annuel, une somme de six cens florins d'or; d'y entretenir à ses dépens une garnison necessaire pour sa défense,

& d'y nourrir deux Chevaliers, & un Frere servant. C'étoit alors dans tous les Prieurez de l'Ordre l'usage que quand on y recevoit un jeune Chevalier, on lui assignoit en même tems pour résidence une Commanderie dont le Commandeur devoit le nourrir & l'entretenir, & le former dans l'esprit de l'Ordre jusqu'à ce qu'il fût en état de passer à Rhodes.

Par un si sage réglement, dont il seroit à souhaiter qu'on pût rétablir la pratique, on ne voyoit point de jeunes Chevaliers errer dans les Villes & dans les Provinces, & n'avoir souvent de Religieux que la Croix de l'Ordre, que quelques-uns portent encore plûtôt comme une distinction qui flatte leur vanité, que comme la marque des obligations qu'ils ont contractées aux pieds des autels, de mener une vie sainte & réguliere.

Quoi qu'il en soit, on trouve dans les Annales de l'Ordre, que le Commandeur de Cagnac ayant voulu en ce tems-là se dispenser de recevoir chez lui un jeune Chevalier, appellé Frere Guillaume de Riery, auquel on avoit assigné pour sa résidence la Commanderie de Cagnac, le Commandeur, soit qu'il prétendît que sa maison étoit déja trop chargée d'éleves, ou que c'étoit le tour du Commandeur de saint Sulpice, le lui envoya. Celui-ci refusa de le recevoir, en porta même ses plaintes au Grand Maître, qui justement indigné contre le Commandeur de Cagnac, le menaça de le priver de l'Habit & de sa Commanderie, s'il negligeoit la nourriture & l'entretien du jeune Chevalier que l'Ordre avoit confié à ses soins: circonstance à

ANTOINE FLUVIAN.

laquelle je ne me ſerois pas arrêté, ſi elle ne ſervoit de preuve que dans le milieu du quinzéme ſiecle, & depuis près de quatre cens ans que l'Ordre avoit été établi, toutes les Commanderies de la Religion étoient encore comme autant de ſeminaires, & en même tems d'academies où les Chevaliers étoient également élevez dans la pieté, & dans l'exercice des armes : deux qualitez qui quoique ſeparées parmi les ſeculiers, peuvent à la verité former de grands hommes dans chaque eſpece particuliere, mais qui doivent être inſeparables dans un Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean.

Ce fut par le même eſprit de régularité, & pour attacher plus étroitement les Chevaliers à leur réſidence, que le Grand Maître leur défendit par une Bulle expreſſe d'aller à Rome, & de s'établir à la Cour des Papes ſans ſa permiſſion, ou celle du Procureur géneral de l'Ordre. Il fit un ſi ſage reglement pour arrêter l'humeur inquiette & ambitieuſe de quelques Chevaliers, qui pour parvenir plûtôt aux Commanderies & aux principales dignitez, au lieu de les meriter par leurs ſervices, tâchoient de les obtenir par la recommandation du Pape ou des Cardinaux, qui avoient le plus de part au gouvernement de l'Egliſe. C'eſt ainſi que ce Grand Maître, dans l'intervalle que lui laiſſa la tréve faite avec le Sultan d'Egypte, employa ſon autorité à maintenir la diſcipline reguliere parmi ſes Religieux. Pour leur rendre le ſejour de l'Iſle & du Couvent de Rhodes plus commode, il fit bâ[illegible] une magnifique infirmerie ſur les fondemens d[illegible]cienne, qu'il dota de ſes propres deniers,


FRERE JEAN LASTIC TRENTE CINQUIEME GRAND MAITRE
Caro Sculp.

ANTOINE FLUVIAN.

Suivant l'eſprit de l'Ordre, & ce qui s'étoit toujours pratiqué, les Chevaliers malades ou bleſſez, y étoient traitez avec tous les égards & l'attention qu'on devoit à des hommes nobles, qui repreſentoient ceux qui avoient fait la conquête de l'Iſle, & qui au prix de leur ſang en défendoient tous les jours la poſſeſſion & la ſouveraineté.

Ce fut dans l'exercice de ces vertus paiſibles, 1437.
que le Grand Maître Frere Antoine Fluvian, ou de la Riviere, trouva la fin de ſes jours. Il vit venir la mort ſans inquiétude & avec beaucoup de pieté: voulant mourir comme il avoit vécu en veritable Religieux, il fit ſon deſapropriement, & envoya autréſor deux cens mille ducats, le fruit de ſes épargnes, qu'il avoit comme dérobez à la magnificence que le luxe & la vanité ſemblent exiger de ceux qui rempliſſent les premieres places dans l'Egliſe.

Le Chapitre s'aſſembla auſſi-tôt pour lui donner un ſucceſſeur; les Capitulans prirent la voye de compromiſſion. On élut d'abord treize Chevaliers, auſquels le Chapitre remit le droit d'élection. Ces treize Electeurs s'y préparerent par l'uſage des ſacremens de Penitence & d'Euchariſtie : ils entrerent enſuite dans une chambre ſeparée du lieu du Chapitre, & après avoir examiné avec ſoin le merite des prétendans, leurs qualitez perſonnelles, & celles ſur-tout qui étoient les plus convenables au Gouvernement, tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Frere JEAN DE LASTIC, grand Prieur d'Auvergne, qui fut reconnu ſolemnellement par tout le Chapitre pour Grand Maître de

JEAN DE LASTIC. 1437.

l'Ordre. Comme ce Seigneur étoit alors dans ſon Prieuré, on lui dépêcha auſſi-tôt deux grands Croix pour lui porter le decret de ſon élection; mais avant que ces Envoyez partiſſent de Rhodes, le Couvent exigea d'eux un ſerment de ne lui demander aucune grace avant qu'il eût pris poſſeſſion de ſa dignité, & ſur-tout au préjudice des Religieux les plus anciens de l'Ordre.

Le Grand Maître, après avoir reçu les nouvelles de ſon élection, partit auſſi-tôt pour Rhodes. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fut averti par les eſpions que l'Ordre entretenoit en Egypte, qu'il s'y formoit des deſſeins ſecrets contre l'Iſle de Rhodes; & ce qui étoit de plus fâcheux, ces eſpions firent ſçavoir qu'on ſoupçonnoit qu'Amurat II. Empereur des Turcs approuvoit cette entrepriſe, ou du moins qu'il ne s'y oppoſeroit pas.

Juſques a lors la concurrence & la jalouſie de ces deux Puiſſances voiſines tenoit lieu à la Religion d'une eſpece de ſecours; mais Amurat inquiet d'une puiſſante Ligue qui s'étoit formée contre lui par les Princes Chrétiens, ne fut pas fâché dans cette conjoncture, que le Sultan d'Egypte occupât toutes les forces des Chevaliers. Cependant comme on n'étoit pas entierement inſtruit des intentions de ce Prince, le Grand Maître lui envoya Frere Jean Morel, Prieur de l'Egliſe en qualité d'Ambaſſadeur, ſous prétexte de lui faire part de ſon élection, & pour lui demander qu'il renouvellât la tréve que la Religion avoit faite avec ſon prédeceſſeur. C'étoit un uſage dans l'Ordre, & autoriſé par les Papes, que les Chevaliers tâ-

choient de faire une tréve avec une partie des Infideles, pendant qu'il avoit à ſoutenir les efforts des autres. Le Prieur de Rhodes s'acquitta avec beaucoup d'adreſſe de ſa commiſſion. Le Grand Seigneur répondit aux honnêtetez qu'on lui fit de la part du nouveau Grand Maître par d'autres complimens, mais en termes vagues, & qui ne ſignifioient rien, & il ſe défendit d'entrer dans aucune négociation, ſous prétexte que les anciens traitez ſuffiſoient pour la ſûreté des uns & des autres. Le Prieur s'en retourna à Rhodes, & avertit le Grand Maître que ſi la guerre n'étoit pas déclarée, la paix n'en étoit pas plus certaine. Le Grand Maître, pour pénétrer, s'il ſe pouvoit, dans les deſſeins des Infideles, envoya vers les côtes d'Egypte & de Barbarie Frere Guillaume de Laſtic ſon neveu, Sénéchal de l'Ordre avec deux vaiſſeaux. Ce Chevalier ne fut pas long-tems ſans revenir à Rhodes, & il apprit au Grand Maître qu'il auroit inceſſamment ſur les bras toutes les forces de l'Egypte. La certitude de la guerre fit auſſi-tôt prendre les armes aux Chevaliers; on arma huit galeres, quatre vaiſſeaux de haut bord, & pluſieurs vaiſſeaux de tranſport, dans leſquels on fit entrer un corps conſiderable de troupes, & en même tems on travailla dans l'Iſle de Rhodes, & dans les Iſles voiſines, à en mettre les principales Places hors d'inſulte.

Le Sultan de ſon côté mit en mer une flotte conſiderable, compoſée de dix-huit galeres, d'un grand nombre de vaiſſeaux de differentes grandeurs, bien armez, & chargez d'un nombre con-

JEAN DE LASTIC.

ſiderable d'Albalêtriers, & de troupes de débarquement. Pour prétexte de cet armement, le Sultan prétendit que l'Iſle de Rhodes, auſſi-bien que celle de Chypre, dépendoit anciennement de l'Empire d'Egypte. Le premier effort de ſes armes tomba ſur une petite Iſle appellée Châteauroux, ſituée à cent milles à l'Orient de l'Iſle de Rhodes, & ſeulement à un mille, & tout au plus à une lieue de France, de la Lycie. Cette Iſle ou plutôt ce Rocher appartenoit à la Religion, qui y avoit fait conſtruire un Château. On voyoit ſur ſa porte les armes de l'Ordre de ſaint Jean, & celles d'Arragon : ce qui pouvoit faire croire que c'étoit la Langue de cette Nation qui avoit fait fortifier cette petite Place.

Les Sarraſins ayant fait une deſcente ſans trouver beaucoup de réſiſtance, s'emparerent apparemment avec la même facilité de ce petit Château : au moins on ne trouve point dans l'hiſtoire qu'il s'y ſoit paſſé aucune action conſiderable : ils ſe rembarquerent aprés avoir ruiné cette habitation, prirent la route de Rhodes, & parurent devant cette Iſle le vingt-cinq de Septembre de l'année 1440.

A l'exemple & par les ſoins du Grand Maître & des Chevaliers, les habitans en armes bordoient les côtes, & paroiſſoient bien réſolus de s'oppoſer à une deſcente des Infideles. Le Maréchal de l'Ordre, qui en cette qualité commandoit la flotte, ſortit du port en bonne ordonnance ; & quoiqu'il eût beaucoup moins de vaiſſeaux que les ennemis, il ne laiſſa pas de s'avancer fierement, & de leur préſenter

présenter la bataille. Les Infideles qui croyoient que les vaisseaux de l'Ordre seroient en course, surpris de cet armement, se retirerent dans une anse ; & ayant tourné les poupes du côté de terre, ils se contenterent, pour éloigner les Chrétiens, de faire un grand feu de leur artillerie. On y répondit de la même maniere ; le reste de la journée se passa à se canoner de part & d'autre ; & la nuit étant survenue, la flotte chrétienne rentra dans le port de Rhodes, d'où le Commandant, après avoir pris de la poudre & de nouvelles troupes, faisoit dessein de revenir aussi-tôt chercher les ennemis. Mais les Sarrasins qui voyoient que l'attaque de Rhodes, à la vûe de la flotte chrétienne, étoit impraticable, à la faveur des ténébres, mirent à la voile. Leur dessein étoit de surprendre l'Isle de Lango. Le Maréchal à qui l'experience tenoit lieu d'espions, ayant prévû leur projet, sortit en même tems du port ; & à force de voiles & de rames, s'étant avancé jusques sous le canon du Château de Lango, les Sarrasins en arrivant furent bien étonnez de le trouver en front de bandiere, qui leur présentoit une seconde fois la bataille.

L'Amiral Egyptien étonné, & pour éviter le combat, changea de route, gagna une Isle qui appartenoit aux Turcs ; & étant entré dans le port qui paroissoit presque abandonné, il joignit ses galeres l'une contre l'autre, les proues du côté de la mer, sur lesquelles il fit dresser des batteries pour repousser les Chevaliers, s'il en étoit attaqué ; & les Turcs habitans de l'Isle, instruits des intentions d'Amurat, & portez d'ailleurs par le zele de la

JEAN DE LASTIC.

Religion qui leur étoit commune avec les Sarrasins, accoururent à leur secours contre les Chrétiens.

Le Maréchal qui n'avoit pas perdu de vûe la flote d'Egypte, la voyant si puissamment fortifiée, assembla le Conseil de guerre. La plûpart de ses Officiers pour le dissuader d'attaquer les Infideles, lui représenterent leur nombre & leurs forces superieures à celles de la Religion, outre que le fond en cet endroit étoit mauvais & rempli d'un sable mouvant, & très dangereux. Tous vouloient qu'on reprît la route de Rhodes; mais le Maréchal qui ne connoissoit point de péril, leur répondit que les Chevaliers de S. Jean n'avoient jamais compté le nombre de leurs ennemis, & qu'il aimoit mieux être enseveli dans la mer, que non pas qu'on pût lui reprocher d'avoir vû de si près ces barbares sans avoir osé les ataquer. Mais comme il n'avoit pas moins de capacité que de valeur, il fit passer ses troupes dans des bâtimens plats, qui tiroient moins d'eau: & s'étant mis à la tête, & favorisé de son artillerie, il alla attaquer les Sarrasins qui le reçurent de leur côté avec le feu de leurs canons & de leur mousqueterie. Si l'attaque fut vive, la défense ne fut pas moins courageuse, & les Sarrasins soutenus des Turcs, faisoient tous leurs efforts pour empêcher les Chrétiens d'approcher de leurs galeres. La nuit qui survint, sépara les combatans; les Infideles perdirent plus de sept cens hommes en cette occasion; & du côté des Chrétiens, on n'y en comptoit que soixante. Le Maréchal couvert de son sang, de celui des ennemis, & blessé

en cinq endroits differens, reprit le chemin de Rhodes sur des présages de gros tems, & dans la crainte de quelque tempête, que les Pilotes appréhendoient. Pendant la nuit les Infideles profiterent de sa retraite pour sortir de ces mers : ils gagnerent d'abord l'Isle de Chypre ; & dans une descente qu'ils y firent, ils mirent le feu à la grande Commanderie de l'Ordre : & ce fut tout l'avantage que le Sultan remporta d'un armement, & d'une expedition qui lui avoit coûté des sommes considerables.

Ce mauvais succès ne fit que l'irriter ; mais pour avoir le tems de faire de plus puissans efforts, il dissimula sa colere & ses desseins. Le Grand Maître n'y fut point trompé ; on ajouta par son ordre de nouvelles fortifications à la ville de Rhodes : il remplit les magasins de provisions de guerre & de bouche. Ces premiers soins furent suivis d'une citation génerale, qui rappelloit au Couvent tous les Chevaliers capables de porter les armes ; & le Prince accorda en même tems une amnistie pour tous les bannis, à l'exception des criminels de leze-majesté, & des incendiaires. Il étendit ensuite ses vûes jusques dans les Cours Chrétiennes, & il envoya des Ambassadeurs à la plûpart des Souverains de l'Europe pour implorer leur secours. Ces Ambassadeurs leur représenterent la puissance & les forces du Sultan d'Egypte ; que ce Prince infidele étoit à la veille de mettre le siege devant la ville de Rhodes ; que si on abandonnoit l'Ordre dans cette conjoncture, tout ce que les Chevaliers pouvoient esperer après une longue défense, étoit de

JEAN DE LASTIC.

s'ensevelir sous les ruines de cette Place. Mais que les Princes Chrétiens auroient à se reprocher éternellement d'avoir laissé perdre une Isle & un Etat qui servoit de boulevart à la Chrétienté, & qui par son voisinage de la Terre Sainte, pouvoit en faciliter la conquête. Les Princes à qui ces Ambassadeurs avoient été envoyez, ne donnerent à ces justes remontrances que des marques steriles d'une compassion inutile. La plûpart retenus dans leurs Etats par des guerres avec leurs voisins, ne jugeoient pas à propos, dans cette conjoncture, de s'en éloigner : d'ailleurs il paroît que ce premier feu de dévotion qui avoit produit tant de Croisades, étoit fort affoibli : plusieurs même regardoient ces transports de pieté, soit comme l'effet d'un zele mal reglé, & peut-être comme un de ces ressorts que la politique faisoit jouer pour éloigner de leur patrie & sous prétexte de dévotion, des Princes & des Grands trop puissans, & trop jaloux des privileges de leur dignité.

Quoi qu'il en soit, l'Ordre en cette occasion ne tira aucun secours des Princes Chrétiens : il n'y eut que Jean Paleologue Empereur de Constantinople, qui fit avec la Religion une Ligue offensive & défensive contre le Sultan d'Egypte ; mais cette Ligue ne produisit qu'un traité sans suite & sans effet. De ces vastes Etats qui composoient autrefois l'Empire du grand Constantin, il n'en étoit resté à Paleologue que la seule ville de Constantinople avec son territoire. Les Turcs tenoient même ce Prince comme bloqué de toutes parts : ainsi attentif à sa propre conservation, & dans la

crainte de se voir assiegé lui-même tous les jours, il n'osa se défaire du secours qu'il s'étoit obligé de faire passer à Rhodes. Un traité aussi inutile fut suivi d'un autre fait avec le Sultan même d'Egypte, qui en apparence avoit quelque chose de plus avantageux ; mais que ce Prince, habile politique, ne conclut que pour amuser le Grand Maître.

Le Chevalier Fantin Quirini, noble Venitien, Bailli de Lango, & grand Amiral de l'Ordre, en tenoit à fief l'Isle de Nizzaro ; & il étoit chargé de la défense de ces deux Isles. Le Sultan craignant que s'il portoit ses armes de ce côté-là, les parens de Quirini qui étoient puissans dans le Sénat, ne déterminassent la République à envoyer des troupes au secours de l'Ordre, lui fit dire qu'à la consideration de sa Nation avec laquelle il avoit toujours entretenu une bonne correspondance, il conviendroit volontiers d'un traité de neutralité pour les Isles dont il avoit le gouvernement. Quirini fit part de ces propositions au Grand Maître & au Conseil de l'Ordre : quelques-uns se flaterent que d'un traité particulier, on pourroit peut-être parvenir à un plus géneral, & au rétablissement de la paix ; mais les plus habiles en jugerent autrement, & que le Sultan n'offroit la neutralité que pour ne pas rompre avec les Venitiens, qui faisoient tout le commerce d'Alexandrie, & dans la vûe que s'il pouvoit se rendre maître de Rhodes, les Isles voisines qui en dépendoient, suivroient le sort de la Capitale, & tomberoient d'elles-mêmes sous sa puissance. Cependant comme par ce traité

JEAN DE LASTIC.

l'Ordre se trouvoit déchargé du soin & de la dépense d'entretenir des troupes dans ces deux Isles, on manda au Bailli qu'il pouvoit le conclure, pourvû qu'il fût dressé en des termes convenables à la souveraineté de l'Ordre.

Le Sultan par un motif à peu près semblable à celui dont nous venons de parler, convint avec le Roi de Chypre d'une semblable neutralité pour les vaisseaux de Rhodes & d'Egypte, qui entreroient dans les ports de son Royaume. Cependant au milieu de ces traitez préliminaires, & qui sembloient annoncer la paix, ou du moins une longue tréve, une flotte considerable du Sultan parut de
1444. Aoust nouveau à la hauteur de l'Isle de Rhodes, & y débarqua dix-huit mille hommes d'infanterie, sans
PREUVE III. compter un gros corps de cavalerie & de Mamelus, qui faisoient la principale force des Egyptiens. Ces Barbares, sans s'arrêter à aucune des Places de l'Isle, marcherent droit à la Capitale, & l'assiegerent, pendant que leur flotte tenoit la mer pour bloquer le port, & empêcher qu'on n'y jettât du secours.

Le Lecteur s'attend avec justice de trouver ici une relation exacte de ce siege, avec le détail des sorties que les Chevaliers firent, des assauts qu'ils soutinrent, & des morts & des blessez qu'il y eut de part & d'autre; mais ces Chevaliers sçavoient mieux se servir de leur épée que d'une plume. Le peu de litterature qu'il y avoit alors dans l'Ordre, & même dans ce siecle, nous a privez d'une relation si curieuse & si importante: tout ce qu'on a trouvé dans les registres de la Chancellerie, c'est

que ce ſiege dura quarante jours ; que les Infideles battirent la place avec une artillerie nombreuſe ; qu'il y eut pluſieurs aſſauts où ils furent toujours repouſſez, & que leur Géneral ayant vû périr la meilleure partie de ſes troupes, ſe rembarqua avec le débris de ſon armée, & porta le premier à ſon Maître les nouvelles du mauvais ſuccès de ſes armes.

Le Grand Maître prévoyant ſagement qu'il ne ſeroit pas long-tems ſans revoir les Infideles aux pieds des murailles de Rhodes, dépêcha Guillaume de Laſtic ſon neveu en Occident pour rendre compte au Pape, & à la plus grande partie des Princes Chrétiens, des avantages que la Religion venoit de remporter ſur les Sarraſins. Il fit cette démarche dans la vûe d'en tirer du ſecours, & que les Souverains, comme la plûpart des hommes, ſe déclareroient plus volontiers pour le parti victorieux. En effet, on n'eut pas plûtôt appris en Europe que les Chevaliers avoient chaſſé les Infideles de leur Iſle, que la plûpart de la jeune nobleſſe de l'Europe, & ſur-tout les Gentilshommes des Royaumes de France & d'Eſpagne, pour avoir part à la gloire de l'Ordre, en demanderent l'habit avec empreſſement. Ce fut une recrue très-utile, & qui rétablit les forces de la Religion, que les pertes inévitables à la guerre avoient fort diminuées. Mais ce fut auſſi une augmentation de dépenſe pour le Couvent ; & pour y ſubvenir le Grand Maître convoqua un Chapitre géneral à Rhodes pour le vingt-cinq de Juillet.

Pendant cette aſſemblée, le Grand Maître re-

JEAN DE LASTIC.

çut des nouvelles du Sénéchal son neveu, qui lui mandoit qu'après avoir parcouru la plûpart des Cours de l'Europe, il en avoit trouvé les Souverains si animez les uns contre les autres, & la guerre si allumée de tous côtez, qu'il ne devoit pas en esperer un grand secours. Le Grand Maître & le Chapitre virent bien par ces Lettres qu'ils ne devoient faire fond que sur leurs propres forces; ainsi d'un commun consentement, on augmenta les responsions pour cinq ans. On défendit par le même reglement aux Prieurs de recevoir un plus grand nombre de Chevaliers que l'Ordre n'en pouvoit nourrir, & on convint que le Grand Maître pourroit terminer une guerre si ruineuse par la paix, si on lui en faisoit quelque ouverture. Ce traité fut négocié l'année suivante par les agens de Jacques Cœur, Marchand François, & depuis Trésorier de Charles VII. Roi de France. C'étoit un bourgeois de la ville de Bourges, homme de *petite génération*, ainsi que s'en explique un Historien du tems, pour dire qu'il ne sortoit pas de parens nobles. Mais le défaut de naissance, si ç'en est un, étoit remplacé par l'étendue de son genie, par son travail & son application. On n'avoit point encore vû en France de Marchand porter si loin son commerce, & faire des gains si prodigieux: il avoit des flottes à ses ordres, & plus de trois cens facteurs répandus dans differens Etats de l'Europe & de l'Asie, & jusqu'en *Sarrasiname*, comme parle l'Auteur que nous venons de citer. Ce fut un de ces facteurs, qui à la faveur des saufs-conduits qu'il avoit pour son commerce, conduisit à Alexandrie

Histoire de Charles VII. Roy de France par Math. de Coucy p. 691. ed. du Louvre.

Alexandrie sur les galeres de son maître, l'Agent de l'Ordre. La paix se fit sans qu'il nous soit rien resté des conditions du traité, sinon que l'Envoyé de Rhodes, après l'avoir conclue, ramena dans l'Isle un grand nombre des esclaves Chrétiens, & de prisonniers faits pendant la guerre. On trouve dans le trésor de l'Ordre une Bulle du Grand Maître en datte de l'an 1446. du 8 Fevrier, par laquelle il ordonne à Frere Raimond d'Arpajon, grand Prieur de saint Gilles, & au Receveur de la Langue de Provence, de satisfaire aux droits qui étoient dûs à Jacques Cœur pour ce voyage.

1448.

La joye qu'eut le Grand Maître d'avoir procuré la liberté à tant de pauvres Chrétiens, fut balancée par le chagrin que lui causerent des Lettres qu'il reçût du Pape Nicolas V. Il y avoit à Rome & à la Cour de ce Pontife, des Commandeurs qui souffroient impatiemment qu'on eût augmenté les responsions de leurs Commanderies: ils en porterent leurs plaintes au Pape, comme d'une entreprise tyrannique, & comme si le Grand Maître & le Chapitre eussent porté leur autorité au delà des bornes prescrites par les statuts. Nicolas V. prévenu contre le Grand Maître, & sans approfondir ce qu'il y avoit d'injuste dans ces plaintes, en écrivit durement à Lastic, & lui envoya même un recueil des statuts faits dans le dernier Chapitre, qu'il supposoit avoir été transgressez, & qu'il lui ordonna de suivre à l'avenir, comme la regle de sa conduite.

Le Grand Maître communiqua au Conseil ces Lettres du Pape, ausquelles il répondit en des termes respectueux, mais pleins de cette fermeté

JEAN DE LASTIC.

qu'inspirent toujours la verité & la justice. Il representa à ce Pontife, que le Pape Eugene IV. son prédecesseur, après avoir fait examiner les comptes de la dépense que l'Ordre avoit faite pour soutenir le siege de Rhodes, avoit approuvé l'augmentation des responsions, afin de satisfaire aux dettes que la Religion avoit été obligée de contracter pendant cette guerre; que ceux qui s'en plaignoient, étoient indignes de porter la Croix, gens, dit-il, qui n'avoient jamais vû Rhodes, ou qui n'y avoient pas resté long-tems, soit pour se dispenser de la discipline réguliere, & peut-être même pour éviter les perils ordinaires à la guerre, & sur-tout dans un siege aussi meurtrier; que la plûpart de ces Religieux, au lieu de résider au moins dans leurs Commanderies, suivant leurs obligations, & dans l'exercice & les fonctions de l'Hospitalité, s'étoient attachez à la Cour de Rome; qu'ils y vivoient dans la molesse & dans les plaisirs; qu'il conjuroit sa Sainteté de les renvoyer incessamment au Couvent & dans la Maison Chef d'Ordre, pour y apprendre, par l'exemple de leurs confreres, quelle devoit être la vie d'un veritable Chevalier de saint Jean. A l'égard des statuts que sa Sainteté lui avoit adressez, on étoit convenu dans le Conseil, & après une collation exacte avec les originaux, que ce ne pouvoit être que l'ouvrage de quelque faussaire, qui y avoit glissé differens articles inconnus jusqu'alors dans l'Ordre, & qui n'avoient été inventez que pour favoriser l'esprit de proprieté, & le libertinage de ces mauvais Chevaliers.

L'indignation que le Grand Maître fit paroître contre ces mutins, étoit d'autant mieux fondée, qu'on vivoit à Rhodes sous son gouvernent dans une exacte pratique de la regle & des statuts; qu'au milieu même des armemens qui se faisoient fréquemment, les Chevaliers ne se dispensoient jamais de jeûner austerement l'Avent & le Carême; qu'ils faisoient abstinence de viande tous les Mercredis de l'année, & qu'au refectoire & dans tous les lieux reguliers, personne n'auroit osé rompre le silence qui s'y observoit aussi regulierement que dans une Communauté de Moines & de Solitaires. La Lettre du Grand Maître, en forme d'apologie, fut signée par tout le Conseil; le Pape en parut satisfait.

Mais plusieurs Commandeurs de l'Europe, qui se prévaloient de la protection de quelques Cardinaux, & qui avoient même dans l'Ordre & jusques dans le Conseil de puissans amis, ne furent pas plus exacts à payer leurs responsions: il sembloit qu'ils prétendissent s'affranchir du vœu d'obéissance. L'Ordre par leur rébellion tomboit insensiblement dans une espece d'anarchie; on tint là-dessus plusieurs Chapitres & differentes assemblées, où il se fit de sages reglemens; mais que la desobéissance, la brigue & le credit rendirent inutiles.

Le Conseil voyant l'autorité du gouvernement méprisée, ne trouva point de remede plus convenable pour arrêter un si grand désordre, que de remettre la puissance souveraine, & la disposition entiere des finances entre les mains seules du Grand Maître. C'étoit comme une espece de dictature,

toujours dangereuse dans un Etat républicain; mais on étoit si persuadé du zele de Lastic, de sa pieté sincere, & en même tems de sa moderation, qu'on ne fit point de difficulté de lui confier une autorité absolue. Il s'en défendit d'abord sur son âge avancé; & de peur de donner atteinte à l'ancienne constitution de l'Ordre, dont il étoit zelé observateur, il ne ceda aux pressantes sollicitations de ses Religieux, qu'à condition que ce changement dans le gouvernement, ne dureroit que trois ans, & que ce terme expiré, le souverain Conseil reprendroit son ancienne autorité.

La sagesse & la fermeté de sa conduite justifierent bien-tôt le choix de la Religion: en execution des reglemens faits dans le dernier Chapitre, il menaça hautement de priver de leurs Commanderies & même de l'Habit de la Religion, tous ceux qui dans un tems limité, ne se seroient pas acquitez de leurs responsions. Ces menaces de la part d'un Souverain & d'un Superieur qu'on connoissoit incapable de fléchir sous aucune recommandation, intimiderent les plus rebelles. En attendant qu'ils pussent faire passer de l'argent à Rhodes, ils donnerent des assurances de leur devoir; tout plia sous l'autorité d'un si digne Chef, armé d'une juste autorité.

Mais comme pour payer les dettes, & pour subvenir aux besoins indispensables de l'Ordre, les fonds dans ces commencemens lui manquoient, il les prit sur les propres revenus du Magistere. Le premier usage qu'il fit de sa nouvelle autorité, fut de se dépouiller lui-même; & en verita-

ble pere, il ſacrifia avec joye les grands biens attachez à ſa dignité, pour la nourriture de ſes enfans, & la ſubſiſtance des troupes que l'Ordre entretenoit dans les differentes Iſles qui compoſoient alors cet Etat ſouverain. Cependant afin qu'on n'abuſât pas de ſa facilité, il défendit aux Commandeurs, qui réſidoient à Rhodes, & qui tiroient de leurs Commanderies la valeur de cent écus d'or de revenu, de rien exiger davantage du tréſor de l'Ordre pour leur ſubſiſtance.

Des ſoins plus importans ſuccederent à ce réglement de diſcipline domeſtique. Comme dans le deſordre où ſe trouvoient les finances, on avoit à craindre une rupture de la part des Turcs, peu ſcrupuleux ſur l'obſervation des traitez, le Grand Maître envoya à Amurat II. qui regnoit encore, des Ambaſſadeurs pour reconnoître la diſpoſition de ce Prince à l'égard de l'Ordre. Nous avons vû que pendant la guerre que le Sultan d'Egypte avoit portée dans l'Iſle de Rhodes, Amurat pour prendre ſon parti ſuivant les évenemens, avoit éludé la propoſition que le Grand Maître lui avoit fait faire, de renouveller les anciens traitez de paix. Les nouveaux Ambaſſadeurs de l'Ordre y trouverent plus de facilité dans cette conjoncture : ce Prince avoit à ſe défendre contre une puiſſante Ligue des Princes Chrétiens, dans laquelle le Roi de Hongrie, le fameux Jean Huniade, Vaivode de Tranſilvanie, les Valaques, Scanderberg Roi d'Albanie, & même Uſum-Caſſan Roi de Perſe étoient entrez. Mais de tous ces ennemis, aucun ne lui étoit ſi redoutable que le Roi ou le Prince d'Albanie,

L'Albanie, Province de l'Europe, est à notre égard située à l'Est, le long du Golfe de Venise : elle a au Levant la Macedoine, dont elle faisoit autrefois partie, l'Epire au midi, & au Nord la Servie, & un coin de la Dalmatie. De hautes montagnes la séparent de l'Epire, & d'autres montagnes, des marais, des rochers escarpez & des défilez rendent le pays impraticable à des troupes qui ne connoissent pas le terrein. Cette situation avantageuse, le courage & l'humeur féroce de ces montagnards, les rendoient redoutables à leurs voisins, & sur-tout aux Turcs : Amurat entreprit de les subjuguer. Jean Castriot qui regnoit alors dans cette contrée, se défendit long-tems avec beaucoup de courage ; mais enfin il succomba sous des forces superieures à celles que lui pouvoit fournir ce petit Etat. Pour sauver les débris de sa fortune, il traita avec le Prince Turc ; & pour gages de sa sujetion, il fut obligé de lui donner en ôtage ses trois enfans, Constantin, George & Jean. Amurat contre la foi du traité les fit circoncire & instruire dans la Loi Mahometane ; & le pere de ces trois Princes infortunez, apprenant leur disgrace, en mourut de douleur. Amurat sous prétexte de conserver aux enfans du défunt la Principauté de leur pere, s'en empara, & mit de fortes garnisons dans toutes les Places.

On ne sçait point ce que devinrent les deux aînez de Jean Castriot. La plûpart des Historiens accusent Amurat de les avoir fait empoisonner ; d'autres rapportent qu'il se contenta de leur faire perdre la vûe, & la faculté d'avoir jamais des he-

ritiers. Pareil ſort étoit deſtiné au troiſiéme ; mais on prétend qu'Amurat charmé de ſa bonne mine, & de certain air de grandeur qui ſe découvroit déja dans ce jeune Prince, lui épargna ces differens ſupplices, & ordonna qu'on l'élevât avec ſoin dans la Religion de Mahomet, & dans tous les exercices qui pouvoient convenir à un homme de guerre.

Si-tôt qu'il put porter les armes, Amurat le mena avec lui ; & dès ſa premiere campagne, il fit des actions d'une valeur ſi étonnante, que le Grand Seigneur par une alluſion au nom du grand Roi de Macedoine, voulut qu'on le nommât *Scander-Berg*, c'eſt-à-dire, le Seigneur Alexandre. Toute la ſuite de ſa vie répondit à un augure ſi favorable : ſoit dans des duels & des combats particuliers qu'il entreprit contre des avanturiers qui l'avoient défié à la tête des armées, ſoit dans des batailles génerales, il en remporta toujours tout l'honneur. Il devint de bonne heure le favori, & enſuite un des Géneraux d'Amurat ; mais le ſouvenir de l'Albanie que ce jeune Prince regardoit comme ſon heritage, & la douleur ſecrete de ſe voir engagé dans une Religion differente de celle de ſes peres, le toucherent plus que toute la faveur du Sultan : il réſolut, à quelque prix que ce fût, de rentrer dans ſes Etats, & dans le ſein de l'Egliſe.

Scander-Berg s'étant affermi dans ce deſſein, prit le tems que le Sécretaire d'Amurat étoit en campagne. Il le fut joindre, le tira à l'écart ; & après lui avoir fait expedier par force des Lettres Pa-

tentes adressées au Gouverneur de Croye, capitale de l'Albanie, par lesquelles il lui étoit ordonné de remettre à Seander-Berg le gouvernement de cette Plaee, il poignarda ee Ministre, & fit tuer tous les gens de sa suite sans en épargner un seul : & avec toute la diligenee qu'il put, il se rendit aux portes de Croye. Il fut reçu dans cette capitale de l'Albanie avee le respect qui étoit dû aux ordres dont il étoit porteur; mais à la faveur de la nuit y ayant introduit trois eens hommes qu'il avoit fait avaneer, & qu'il tenoit eachez proche des portes de cette ville, il en fit passer le Gouverneur Ture & toute sa garnison par le fil de l'épée : il pareourut ensuite le reste de l'Albanie, qu'il remit sous sa domination. La plûpart des Princes Chrétiens ses voisins l'envoyerent félieiter d'un si heureux suceès, & les Venitiens qui regardoient ses Etats comme un boulevard qui eouvriroit eeux de la République, lui firent tenir des sommes considerables pour lever des troupes.

Il ne manqua pas de soldats : les Albanois, Nation guerriere, se présenterent en foule pour prendre les armes; mais parmi ce grand nombre, dont il auroit pû composer une armée considerable, il choisit seulement huit mille hommes d'infanterie, & sept mille de cavalerie. Avec un si petit eorps de troupes, mais à la faveur des montagnes & des défilez dont le pays étoit embarassé, il batit quatre grandes armées Ottomanes. La premiere commandée par Ali, la seeonde par Feris-Beg, & les deux autres par Mustapha, Basha, Bassa ou Paeha, comme parlent differens Ecrivains. Amurat attribuant de si

ſi grandes pertes au défaut de courage ou de capacité de ces Géneraux, crut que ſes armes ſeroient plus heureuſes entre ſes mains. Il réſolut de commander lui-même ſes troupes; il alla à la tête d'une armée formidable attaquer Scander-Berg : il emporta quelques Places, mais dont la priſe lui coûta plus de ſoldats que la perte d'une bataille. Il étoit accompagné dans cette expedition du jeune Mahomet ſon fils, que ſa valeur & un courage déterminé autant que ſa naiſſance, l'avoit engagé à aſſocier à l'Empire, dans la vûe de faire voir en même tems à ſes troupes la capacité d'un vieux Capitaine, & l'ardeur & le feu d'un jeune conquerant.

Dans la ſeconde campagne, ces deux Sultans ſe préparoient à faire le ſiege de Croye, capitale de l'Albanie; mais avant que de rien entreprendre, & pour n'être pas troublez dans l'execution de leurs deſſeins, ils firent un traité de paix avec les Vénitiens, dans lequel il fut expreſſément ſtipulé que la République n'entretiendroit aucune relation avec le Prince d'Albanie. Ce fut par le même motif, & pour n'avoir rien à craindre des flotes de la Religion, qu'Amurat renouvella avec le Grand Maître les traitez de paix qu'il avoit faits avec ſon prédeceſſeur.

Le ſiege de Croye ne fut pas heureux pour les Turcs: Amurat après avoir vû périr une partie de ſon armée par des attaques imprévûes de Scander-Berg, qui tenoit la campagne, fut à la fin obligé de ſe retirer. Le Prince d'Albanie le pourſuivit dans ſa retraite, & tailla en pieces la meilleure partie de ſon arriere-garde. Amurat chagrin du mauvais

JEAN DE LASTIC.

ſuccès de la campagne, & accablé des infirmitez de la vieilleſſe, tomba malade. Il fut porté à Andrinople, où après avoir langui cinq à ſix mois, il y trouva la fin de ſa vie. Ce Sultan fut regretté par ſes ſujets, & même par les Chrétiens, ſur-tout quand on vint à comparer ſon regne & ſa conduite avec celle de ſon ſucceſſeur, jeune Prince à la verité un des plus grands conquerans que l'Europe & l'Aſie euſſent jamais vû; mais cruel, perfide, ſanguinaire, & qui renouvella l'affreux ſouvenir des plus grands tyrans.

Les liaiſons eſſentielles de ſon hiſtoire avec celle que j'écris, & les guerres ſanglantes qu'il fit à l'Ordre de ſaint Jean, m'obligent à faire connoître plus particulierement un de ſes plus grands ennemis. C'étoit un jeune Prince à peine âgé de vingt & un an, que la nature & la fortune jointes à une haute valeur rendirent la terreur du monde entier. Son ambition étoit encore plus grande que ſa naiſſance & ſon Empire. Il poſſedoit tous les talens ſuperieurs, des vûes immenſes, le génie admirable pour diſtribuer dans les tems l'execution de ſes projets, toujours attentif, toujours préſent aux évenemens, & ne perdant jamais de vûe les diſpoſitions & les forces de ſes ennemis; inſatiable de gloire & de plaiſirs, & noirci même de ces ſales voluptez que la nature ne ſouffre qu'avec horreur; ſans foi, ſans humanité, ſans Religion, il ne faiſoit pas plus de cas de l'Alcoran que de l'Evangile; & ſelon ſes principes, il n'y avoit que deux divinitez qui meritaſſent le culte des hommes, la fortune & la valeur.

Tel étoit Mahomet II. qui affecta de bonne heure le nom d'*Al-Biuch*, ou de *Mahomet le Grand*, titre que la posterité lui a conservé. Il en étoit digne, si on en juge seulement par ses conquêtes; mais dans les Souverains, il y a des vertus qui doivent marcher avant la valeur; & un Prince n'est veritablement grand, que par sa pieté & par sa justice : vertus inconnues à Mahomet, ou dont il ne crut la pratique convenable qu'à de simples particuliers.

Cependant on n'eut pas plutôt publié la mort d'Amurat, & l'élevation de Mahomet second sur le trône des Ottomans, qu'on vit accourir à la Porte des Ambassadeurs des Empereurs de Constantinople & de Trébizonde, & de la plûpart des Princes de la Gréce & de l'Orient. Le Grand Maître y envoya aussi au nom de l'Ordre Frere Pierre Zinot. Tous ces Ministres aprés les complimens ordinaires dans ces occasions, demanderent avec empressement la confirmation des anciennes alliances arrêtées entre les Princes leurs maîtres & la Maison Ottomane. Mahomet, soit que les charmes de la toute-puissance l'éblouissent, ou pour endormir ces Ambassadeurs, les reçut tous avec une joye étudiée, & renouvella sans difficulté les traitez dont on lui demandoit la confirmation. Mais comme la conquête de Constantinople étoit le premier objet de son ambition, il employa toute l'année suivante à faire secretement les préparatifs nécessaires pour une si grande entreprise, & à s'assûrer de toutes les avenues qui conduisoient à cette capitale de l'Orient, & pour empêcher les secours,

que l'Empereur Grec pourroit tirer tant du côté de terre, que par la Mer Noire, ou le Pont-Euxin.

Dans cette vûe il fit construire un fort sur le rivage du Bosphore, qui tenoit à l'Europe. L'Empereur Constantin allarmé de cette entreprise, lui dépêcha des Ambassadeurs pour s'en plaindre comme d'une infraction des traitez de paix qu'il venoit de renouveller. Mahomet leur répondit d'abord avec une moderation apparente, qu'il n'avoit fait élever ce fort que pour s'opposer aux courses des Chevaliers de Rhodes, aussi ennemis des Grecs que des Turcs, & pour mettre, dit-il, les sujets des deux Empires à l'abri des incursions des Latins. Mais les Ambassadeurs ayant voulu insister sur la fidelité avec laquelle l'Ordre observoit ses traitez, Mahomet emporté par son humeur violente, leur imposa silence & jura *qu'il feroit écorcher tout vif le premier qui oseroit lui en parler davantage.*

Après cette declaration, & sans garder aucune mesure, il fit avancer ses troupes, & investir la capitale de l'Empire grec, & on commença à former un des sieges le plus memorable, dont il soit fait mention dans toute l'histoire du bas Empire.

Le Sultan arriva dans le camp le second Avril: on prétend qu'il y avoit au moins trois cens mille hommes dans son armée, sans compter une flotte nombreuse composée de deux cens cinquante bâtimens de differentes grandeurs, chargez de vingt-quatre mille hommes. Pour résister à des forces si redoutables, à peine comptoit-on dans Cons-

tantinople, six mille Grecs en armes, & environ trois mille hommes de troupes étrangeres & de volontaires : ce qui doit paroître surprenant par rapport à la grandeur de cette ville, & au nombre prodigieux de ses habitans. Mais ce n'étoient plus ces Grecs si vantez dans l'antiquité par leur valeur & par leur amour pour la patrie; les esprits s'étoient alors tournez du côté du commerce : Constantinople n'étoit remplie que de marchands, sans compter un grand nombre de Calogers & de Religieux, la plûpart avares, & qui plûtôt que de secourir leur Souverain, ensevelirent leur argent dans les endroits les plus cachez. Ainsi il ne faut pas s'étonner si Constantin, destitué de forces & sans secours, ne put pas soutenir long-tems les efforts des Infideles. Malgré toute la résistance des Chrétiens, la ville fut emportée d'assaut le quarante-deuxiéme jour du siege.

L'Empereur aima mieux se faire tuer en défendant sa religion & sa couronne, que de tomber vif entre les mains des Infideles. Peut-être que jamais il ne s'étoit vû de spectacle plus funeste & plus touchant que ce qui se passa dans la prise de cette Ville. Plus de quarante mille hommes passerent par le fil de l'épée ; soixante mille furent vendus comme esclaves : rien n'échapa à la fureur ou à l'avarice du soldat.

Les femmes détestoient la fecondité qui les avoit rendues meres, & plaignoient avec des larmes de sang, le sort de jeunes enfans qu'elles portoient dans leurs bras. On voyoit une infinité de jeunes filles, timides & incertaines dans

JEAN DE LASTIC.

leurs démarches, & sans sçavoir de quel côté tourner leurs pas, qui erroient comme de malheureuses étrangeres, dans le sein même de leur patrie; & en cherchant leurs parens, tomboient dans l'abîme des malheurs, & entre les mains de ces Barbares dont elles éprouvoient un sort plus affreux pour elles que les plus cruels supplices. Les larmes, les cris poussez au ciel, rien ne touchoit l'insolent vainqueur; & le plus miserable des Turcs faisoit sa proye d'une beauté achevée, mais qui lui étoit souvent enlevée par un autre Turc, ou plus fort que lui, ou plus autorisé dans l'armée. La plûpart de ces Barbares trafiquoient de leurs prisonniers; mais par ordre du Sultan, les gens de naissance, les Princes & les Officiers qui avoient été pris les armes à la main, furent livrez aux bourreaux: il n'échapa à sa cruauté que les jeunes gens des deux sexes les mieux faits, qu'il reserva pour les abominations de son Serail.

C'est ainsi qu'une Grecque d'une naissance illustre, appellée Irene, à peine âgée de dix-sept ans, tomba entre ses mains. Un Bacha venoit de la faire esclave; mais surpris de sa rare beauté, il la crut digne d'être presentée au Sultan. L'Orient n'avoit rien vû naître de si parfait; ses charmes se firent sentirent imperieusement au cœur farouche de Mahomet; il fallut se rendre; il s'abandonna même entierement à cette nouvelle passion; & pour être moins détourné de ses assiduitez amoureuses, il passa plusieurs jours sans se laisser voir à ses Ministres & aux principaux Officiers de son

armée. Irene le suivit depuis à Andrinople : il y fixa le séjour de la jeune Grecque. Pour lui, de quelque côté que les armes tournassent ses pas, souvent même au milieu des plus importantes expeditions, il en laissoit la conduite à ses Généraux, & revenoit avec empressement auprès d'Irene. On ne fut pas long-tems sans découvrir que la guerre n'étoit plus sa premiere passion : les soldats accoutumez au butin qu'ils faisoient à sa suite, murmurerent de ce changement. Ces murmures devinrent contagieux ; l'Officier comme le soldat se plaignoient de cette vie effeminée : cependant sa colere étoit si formidable, que personne n'osoit se charger de lui en parler. Enfin, comme le mécontentement de la milice étoit à la veille d'éclater, le Bacha Mustapha ne consultant que la fidelité qu'il devoit à son maître, l'avertit le premier des discours que les Janissaires tenoient publiquement au préjudice de sa gloire.

Le Sultan, après être demeuré quelque tems dans un sombre silence, & comme s'il eût examiné en lui-même quel parti il devoit prendre ; pour toute réponse, & sous prétexte d'une revûe, ordonna à Mustapha de faire assembler le lendemain les Bachas, & ce qu'il y avoit de troupes pour sa garde, & aux environs de la ville. Il passa ensuite dans l'appartement d'Irene, avec laquelle il resta jusqu'au lendemain.

Jamais cette jeune Princesse ne lui avoit paru si charmante : jamais aussi le Prince ne lui avoit fait de si tendres caresses. Pour donner un nouvel éclat à sa beauté, si cela étoit possible, il exhorta

ſes femmes à employer toute leur adreſſe, & tous leurs ſoins à ſa parure. Après qu'elle fut en état de paroître en public, il la prit par la main, la conduiſit au milieu de l'aſſemblée, & arrachant le voile qui lui couvroit le viſage, il demanda fierement aux Bachas qui l'entouroient, s'ils avoient jamais vû une beauté plus accomplie. Tous ces Officiers, en bons courtiſans, ſe répandirent en des louanges exceſſives, & le feliciterent ſur ſon bonheur. Pour lors Mahomet prenant d'une main les cheveux de la jeune Grecque, & de l'autre tirant ſon cimetere, d'un ſeul coup en fit tomber la tête à ſes pieds, & ſe tournant vers les Grands de la Porte, avec des yeux égarez & pleins de fureur: *Ce fer*, leur dit-il, *quand je veux, ſçait couper les liens de l'amour.*

Un frémiſſement d'horreur ſe répandit dans toute l'aſſemblée; la crainte d'un pareil ſort fit trembler les plus mutins: chacun croyoit voir ce funeſte couteau élevé ſur ſa tête; mais s'ils échaperent d'abord à ſon humeur ſanguinaire, ce ne fut que pour mieux aſſurer ſa vengeance. Muſtapha pour prix de ſes fideles avis, fut immolé le premier ſous un leger prétexte; il le fit étrangler dans le Serail: & dans ces longues guerres qu'il entreprit depuis, & qui durerent autant que ſon regne, il eut le cruel plaiſir de faire perir les uns après les autres la plûpart des Janiſſaires, qui par leurs cris ſeditieux, avoient troublé ſes plaiſirs & réveillé ſa fureur.

Il n'y avoit pas plus de ſix mois que ce Prince étoit maître de Conſtantinople, que croyant que tous

tous les Princes de l'Asie devoient fléchir sous sa puissance, il commença par les Chevaliers de Rhodes à faire éclater de si hautes prétentions. Il envoya au Grand Maître un Ambassadeur, ou plûtôt un Heraut, qui le somma de sa part de le reconnoître pour son Souverain, & de faire porter tous les ans à son trésor deux mille ducats de tribut. A son refus, cet Ambassadeur étoit chargé de lui declarer la guerre, & que le Sultan son maître étoit résolu de porter lui-même ses invincibles armes dans toutes les Isles de la Religion.

Le Grand Maître après avoir pris l'avis du Conseil, lui répondit que son Ordre étoit composé d'un corps de Religieux militaires, qui en cette qualité dépendoient par leur profession du souverain Pontife des Chrétiens; que leurs ancêtres par leur valeur & au prix de leur sang avoient depuis conquis l'Isle de Rhodes & les Isles voisines, dont aucun Prince ne leur avoit disputé la souveraineté; que par son élection à la grande Maîtrise elle avoit été mise en dépôt entre ses mains; qu'il en étoit comptable à ses freres & à leurs successeurs, & qu'il sacrifieroit avec joye sa vie plûtôt que de donner atteinte à l'indépendance & à la liberté de la Religion.

Ce sage Grand Maître & son Conseil ne doutant pas qu'une réponse si ferme n'attirât les armes du Sultan dans leurs Etats, eurent recours aux Princes Chrétiens, & ils firent cette démarche, plûtôt pour n'avoir rien à se reprocher, que dans l'esperance d'un prompt secours & bien effectif. Le Commandeur d'Aubusson, de la Langue

JEAN DE LASTIC. d'Auvergne, d'une des plus anciennes des plus illuſtres Maiſons de la Marche, fut nommé pour Ambaſſadeur auprès de Charles VII. qui regnoit alors en France. Le Grand Maître qui connoiſſoit ſon zele pour la Religion, fit ce choix, &

1454. ce fut la derniere action de ſon Magiſtere. Il mourut accablé d'années, après avoir tenu le Gouvernail dans des tems difficiles & orageux, avec autant de prudence que de fermeté.

Fin du ſixiéme Livre.




FRERE JACQUES DE MILLI TRENTE-SIXIEME GRAND MAITRE
L. Caro Sculp.

LIVRE SEPTIEME.

FRERE JACQUES DE MILLY, grand Prieur d'Auvergne, ſucceda au Grand Maître de Laſtic; il étoit alors dans ſon Prieuré. On lui dépêcha le Chevalier de Boisrond ſon neveu, pour lui porter le decret de ſon élection: & dans la dépêche dont ce Chevalier étoit chargé, le Conſeil repreſenta au nouveau Grand Maître de quelle importance il étoit pour le bien de la Religion, qu'il ſe rendît inceſſamment à Rhodes. Par la même Lettre il lui inſinua que pour ſe débarraſſer des recommandations des Souverains en faveur de quelques jeunes Chevaliers, & pour ne pas préjudicier aux droits d'ancienneté, il devoit declarer de bonne heure qu'il n'accorderoit aucune grace, avant que d'avoir pris poſſeſſion de ſa dignité, & prêté dans Rhodes même les ſermens qu'on exigeoit des Grands Maîtres en pareilles ceremonies. JACQUES DE MILLY. 1454. 1. Juin.

Ce Prince déféra à de ſi juſtes conſeils, partit en diligence pour Rhodes, & y arriva heureuſement le 20 Août de l'année 1454: ſa preſence y étoit bien neceſſaire. Mahomet le plus fier & le plus ſuperbe de tous les hommes, irrité de la réponſe courageuſe que les Chevaliers avoient faite à ſon Ambaſſadeur, jura leur perte & la deſtruction de Rhodes: & dans l'impatience de s'en venger, il venoit d'envoyer, comme les avant-coureurs de ſa fureur, trente galeres, qui par ſon ordre, avoient ravagé les côtes des Iſles de la Religion.

JACQUES DE MILLY.

De tous les Princes voisins que sa vaste ambition lui faisoit regarder comme ses ennemis, il n'y en avoit point qui lui fussent plus odieux, ni qu'il souffrît plus impatiemment au milieu de ses Etats, que les Grands Maîtres de Rhodes. Il faisoit dessein de porter l'année suivante ses armes dans cette Isle, & d'exterminer l'Ordre entier de saint Jean; mais il fut obligé de differer cette entreprise par les nouvelles qu'il apprit d'une puissante Ligue, qui s'étoit formée contre lui pour la défense de la Hongrie. Le Pape Calixte III. en étoit le chef, & il y avoit fait entrer successivement, outre le Roi d'Hongrie, Alphonse Roi d'Arragon, Philippe Duc de Bourgogne, les Républiques de Venise, & de Génes, le nouveau Grand Maître de Rhodes, & differens Princes d'Italie.

Charles VII. Roi de France étoit puissamment sollicité par un Legat que le Pape lui avoit envoyé exprès, de joindre ses armes à celles des alliez. Ce Pontife même sur l'éloignement où ce Prince paroissoit être de quitter ses Etats, lui en écrivit en des termes imperieux. Mais ce n'étoit plus le tems où les Papes, soit par pur zele pour la Religion, soit par des motifs de politique, vinssent aisément à bout, sous le spécieux prétexte de croisades & de guerres saintes, de releguer, pour ainsi dire, les Empereurs & les autres Souverains au fond de l'Orient. Le Roi de France fit peu d'attention à des menaces déguisées sous les apparences de pieuses exhortations. Cependant comme ce Prince avoit un veritable fond de religion, quoiqu'il fût toujours en garde contre les Anglois qu'il

avoit chassez de France, & que le Dauphin son fils par son ambition lui causât beaucoup d'inquiétude, il fit donner au Commandeur d'Aubusson, que le Grand Maître lui avoit envoyé pour implorer son secours, des sommes considerables qui furent employées, soit à acheter des armes, soit à de nouvelles fortifications qu'on fit dans la ville de Rhodes.

Pendant que tous ces alliez par des armemens lents & tardifs rassembloient leurs forces, Mahomet, après differentes entreprises qui cachoient son veritable dessein, tomba tout d'un coup sur la ville de Belgrade, qu'Amurat son pere avoit autrefois assiegée inutilement ; mais que ce Prince, par une émulation de gloire, tenta de surprendre & d'emporter. On sçait que cette importante Place est située sur une pointe de terre & dans une presqu'Isle que forme le Danube au Septentrion, & la riviere de la Save à l'Occident. Huniade un des plus grands capitaines de la Chrétienté, & le seul de son tems comparable à Scander-berg, pendant tout le tems que dura le siege, s'étoit retranché à la tête des Hongrois sur le rivage septentrional du Danube. Mais Mahomet pour se rendre maître du cours de ce fleuve devant Belgrade, & pour couper la communication du camp des Chrétiens avec la place, avoit formé comme un demi cercle de saïques & de brigantins liez ensemble, qui occupoient tout l'espace d'au-dessus & d'au-dessous de la ville. Huniade pour percer cette espece d'estacade, & faire passer du secours dans la ville, arma de son côté un grand nombre de bâtimens de differentes gran-

JACQUES DE MILLY.

deurs, & après les avoir chargez de ce qu'il avoit de ſoldats les plus braves & les plus déterminez, il ſe met à leur tête, ſe laiſſe aller au fil de l'eau, aborde la flotte des Infideles, ſaute le premier dans la galiote de l'Amiral, s'en rend maître, & ſuivi par les Officiers Hongrois qui commandoient les troupes de débarquement, il rompt l'eſtacade, ſepare les petits vaiſſeaux qui la compoſoient, en coule une partie à fond, s'empare des autres, paſſe au fil de l'épée les troupes dont ils étoient chargez, & entre dans le port, traînant à ſa ſuite les débris de la flotte Turque. Ce Seigneur par ſa preſence releve le courage de la garniſon & des habitans, & leur adreſſant la parole : *Je ſuis venu*, leur dit-il, *avec ces braves ſoldats pour vivre ou pour mourir avec vous: & je ſauverai la Place, ou je m'enſevelirai ſous ſes ruines.*

Pendant tout le tems que dura le ſiege, ce grand homme faiſoit en même tems les fonctions de ſage capitaine, & de ſoldat déterminé : General, Gouverneur, Officier de Marine & d'Artillerie, les Turcs le trouvoient à tous les poſtes qu'ils attaquoient, on le voyoit en même tems à la tête de toutes les ſorties. On rapporte que dans une de ces ſorties, il tua de ſa main juſqu'à douze ennemis; mais comme, après tout, ces petits avantages n'étoient point déciſifs, & que Mahomet avançoit toujours ſes travaux, il vit bien qu'il n'y avoit qu'un combat & une bataille qui pût ſauver la Place. Dans cette vûe, il fit prendre les armes à la garniſon, aux troupes qu'il avoit amenée, & même aux plus braves habitans:

dont il fit choix, & ayant formé de toutes ces troupes un corps considerable, il se mit à leur tête, & l'épée à la main se jetta dans les tranchées des ennemis. Il tailla d'abord en pieces tout ce qui s'opposa à son passage; mais au bruit que faisoit cette attaque, les Turcs se rallient bien-tôt & font ferme: jamais les Chrétiens & les Infideles n'avoient combatu avec plus de courage & d'opiniâtreté. Huniade qui veut vaincre ou mourir, irrité d'une si longue résistance, s'abandonne dans les plus épais bataillons des ennemis; pousse, tue tout ce qui se presente devant lui, & force enfin les Infideles à reculer en désordre. Mahomet accourt lui-même à leurs secours, & à la tête de ces legions invincibles de Janissaires qui faisoient toute la force de son armée & de son Empire, charge les Chrétiens, & tue de sa main un des principaux Officiers des Hongrois; mais dans le même tems il reçoit une large blessure à la cuisse, qui le met hors de combat: on le porte aussi-tôt dans sa tente, où le sang qu'il avoit perdu le fit tomber en foiblesse. 1456.

Cependant le combat ne se ralentit point: Huniade fait de nouveaux efforts; gagne les batteries, & tourne le canon contre les tentes du Sultan. Mais le Géneral Chrétien voyant un gros de Spahis qui s'avançoient le sabre à la main pour lui couper le chemin de la retraite, ne jugea pas à propos par un combat trop opiniâtré, de réduire les Turcs à un désespoir souvent plus redoutable que leur valeur ordinaire; & content des avantages qu'il venoit de remporter, il rentra triomphant dans Belgrade parmi les accla-

JACQUES DE MILLY.

mations de ses soldats, qui traînoient à leur suite un grand nombre de prisonniers.

Le Sultan revenu de son évanouissement, s'informa aussi-tôt des suites du combat : on ne put lui cacher que les premiers Bachas de sa Cour, le Vizir, l'Aga des Janissaires, & les principaux Officiers de ce corps avoient été tuez ; que le canon avoit été encloüé, & les bagages pris. On prétend que sur de si fâcheuses nouvelles & si contraires à ses esperances, il demanda du poison pour terminer sa vie & sa douleur.

1454 Le 6. Août.

Ce qui est de certain, c'est qu'il perdit en cette occasion plus de vingt mille hommes de ses meilleures troupes, & qu'il fut obligé de lever le siege & de regagner Constantinople avec précipitation. Pour surcroît de chagrin, il apprit que pendant la campagne, les Chevaliers de Rhodes pour faire diversion, avoient ravagé les côtes de ses Etats, bloqué ses ports, causé de grands dommages au commerce de ses sujets, & assuré celui des Chrétiens.

Le Sultan pour se venger des Chevaliers, mit en mer une puissante flotte chargée de dix-huit mille hommes de débarquement, avec ordre de porter le fer & le feu dans toutes les Isles de la Religion. L'Amiral aborda d'abord à l'Isle de Cos ou de Lango : il y assiega un Château fortifié, appellé Landimachio : les Turcs battirent la Place avec grand nombre de Canons & de Mortiers, & ayant fait brêche, ils monterent en foule à l'assaut. Ils se flattoient d'emporter ce Château sans beaucoup de résistance ; mais ils trouverent sur la brêche

che un bon nombre de Chevaliers, qui les repousserent, & qui en roulant des pierres, & faisant tomber sur les assiegeans de l'huile bouillante & du plomb fondu, en firent périr les plus braves au pied des murailles. Une sortie faite ensuite à propos, acheva de jetter le trouble & le desordre dans les troupes infidelles, qui se rembarquerent avec plus de précipitation & d'empressement, qu'ils n'avoient couru à l'assaut.

Le Commandant sans se rebuter d'un si mauvais succès, crut qu'il seroit plus heureux contre les habitans de l'Isle Simia, ou des Singes : il en assiegea le Château ; & pour ne pas hazarder ses troupes, il l'attaqua par des mines secrettes qu'il conduisit jusqu'au milieu de la Place. Mais son entreprise ayant été découverte à tems, il rencontra des Chevaliers, qui ayant contre-miné, éventerent la mine ; & l'épée à la main taillerent en pieces les mineurs & les troupes qui les soutenoient, & forcerent les Infideles à se rembarquer. De-là, ils s'approcherent de l'Isle de Rhodes ; & ayant mis quelques soldats à terre, l'Amiral leur ordonna d'entrer dans le pays avec le moindre bruit qu'ils pourroient, de tâcher de reconnoître la garde que l'on faisoit dans l'Isle, & s'il y avoit des troupes le long de la côte.

Ces espions s'avancerent dans le pays sans être découverts : tout leur parut tranquille & sans défiance, & ils s'apperçurent qu'un Bourg voisin appellé Archangel, très peuplé, & le plus riche de l'Isle, n'avoit que de foibles défenses : là-dessus ils firent les signaux que l'Amiral leur avoit prescrits;

JACQUES DE MILLY.

Ce Géneral ne les eut pas plutôt apperçûs, qu'il mit toute son infanterie dans des vaisseaux plats; & après que les Infideles furent débarquez, ils marcherent droit à ce Bourg, surprirent les habitans, tuerent ceux qui se mirent en défense, firent esclaves les autres; & dans la crainte de s'attirer toutes les forces de la Religion, l'Amiral Turc, après avoir ravagé la campagne, se rembarqua brusquement. Il fit une pareille execution dans les Isles de Lerro, de Calamo, de Nissara, de Lango & de Simia, par où il repassa à son retour de Rhodes. Comme ces Isles étoient la plûpart sans défense, il ravagea la campagne, arracha les vignes, coupa les arbres fruitiers, enleva les habitans qu'il put surprendre : & après avoir laissé par-tout des marques de sa cruauté, il reprit la route de Constantinople. Il présenta à Mahomet un grand nombre d'esclaves qu'il avoit faits dans son expedition : le Sultan les envisagea avec une joye cruelle, & comme un soulagement à la fureur dont il étoit animé contre les Chevaliers : il ne leur laissa que le choix de la mort, ou de renoncer à la foi. Plusieurs furent assez foibles pour prendre ce dernier parti, & ces malheureux devenus Mahometans, servirent depuis de guides aux Corsaires qui infestoient les differentes Isles de la Religion.

Frere Jean de Château-Neuf, de la Langue de Provence, Commandeur d'Usez dans le Prieuré de saint Gilles, & Bailli des Isles de Lango, de Lerro & de Calamo, les voyant désertes & ruinées, en remit le gouvernement à l'Ordre, qui dans un Chapitre géneral, pria le Grand Maître

de se charger de les repeupler. Et pour éviter de pareilles surprises, le même Chapitre ordonna que cinquante Chevaliers résideroient dans le Château de saint Pierre; qu'on en mettroit vingt-cinq dans l'Isle de Lango; que quarante autres Chevaliers monteroient la galere qui étoit de garde en tout tems dans le port de Rhodes : & le Grand Maître de son côté, fit construire un fort dans le Bourg d'Archangel pour la sûreté des habitans.

Ces précautions étoient d'autant plus nécessaires, qu'outre la guerre que la Religion avoit à soutenir contre les Turcs, on étoit à la veille d'une rupture avec le Soudan d'Egypte, Prince voisin, & qui n'étoit pas moins redoutable que Mahomet. Le Grand Maître venoit de recevoir une Lettre pressante de Louis de Savoye Roi de l'Isle de Chypre, du chef de la Reine Charlotte de Lusignan sa femme, dans laquelle il imploroit le secours & la protection de l'Ordre contre les entreprises d'un bâtard de la Maison de Lusignan, qui à la faveur du crédit qu'il avoit à la Cour du Soudan, prétendoit se rendre maître de ce Royaume.

L'Ordre, comme on sçait, y possedoit de grands biens, même des villes & des forteresses considerables : ainsi il ne s'y pouvoit rien passer dans une guerre civile, & entre la Reine & le bâtard, où le Grand Maître ne dût s'interesser.

Pour l'intelligence de ces prétentions réciproques, il faut sçavoir que Jean de Lusignan dernier Roi de Chypre, n'avoit pour heritiere de ses Etats qu'une jeune Princesse appellée Charlotte, sortie de son mariage avec Hélene Paleologue sa

seconde femme. C'étoit un Prince effeminé, d'une foible complexion, presque imbecile, incapable de gouverner ; & le dernier du Royaume étoit instruit avant lui des affaires de son Etat. Toute l'autorité résidoit dans la personne de la Reine, qui étoit gouvernée elle-même par le fils de sa nourice, Ministre absolu qui disposoit à son gré du gouvernement, & qui tournoit à son profit les Charges, les dignitez & les revenus de la Couronne.

Cette injuste domination finit par le mariage de la Princesse avec Jean de Portugal, Duc de Conimbre. Ce Prince, du chef de sa femme, héritier présomptif de la Couronne, voulut entrer en possession des droits que le Roi son beau-pere avoit abandonnez ; l'imperieux Ministre s'y opposa, mais le parti du Prince prévalut, & le Ministre qui redoutoit son ressentiment, se refugia à Famagouste dont les Génois depuis long-tems étoient en possession. Sa mere pour se venger de l'exil de son fils, fit empoisonner le Prince Portugais ; & par sa mort, le Ministre revint à la Cour, & y reprit son ancienne autorité.

Il reprit en même tems tout son orgueil : soit vengeance, soit esprit de hauteur, & que la tête, comme à la plûpart de ses semblables, lui eût tourné dans une fortune trop élevée, il ne garda nulle mesure avec la veuve du Duc de Conimbre : il chercha même les occasions de lui rendre de mauvais offices auprès de la Reine sa mere. La Princesse outrée de ses manieres hautaines & insolentes, s'en plaignit à un frere bâtard qu'elle avoit, appellé Jacques de Lusignan, nommé à

l'Archevêché de Nicosie, capitale de l'Isle, quoiqu'il ne fût pas encore dans les ordres sacrez. C'étoit un homme dévoré d'ambition, à qui un crime ne coûta jamais rien pour arriver à ses fins, naturellement caché, cruel de sang froid; & quand il y alloit de ses interêts, capable d'un assassinat prémédité.

Pendant la vie du Duc de Conimbre dont il redoutoit le courage & l'habileté, ce bâtard s'étoit tenu éloigné des affaires, & renfermé dans les bornes de son état; mais la mort du Prince Portugais ralluma son ambition, & il crut qu'il ne lui étoit pas impossible de s'approcher plus près du trône, ou du moins de parvenir au Ministere: il falloit pour cela éloigner des affaires le fils de la nourice.

Jacques, sous prétexte de venger les outrages qu'il avoit faits à la Princesse, le poignarda lui-même: il se flatoit d'occuper sa place; mais la colere de la Reine ne lui permit pas de se montrer à la Cour. Il se refugia secretement chez un noble Vénitien son ami particulier, appellé Marc Cornaro, homme puissant & riche, qui avoit des établissemens considerables dans l'Isle: mais ne s'y croyant pas encore assez en sûreté contre le ressentiment d'une Reine offensée, il passa à Rhodes d'où il écrivit au Pape pour en obtenir la confirmation de sa dignité d'Archevêque.

La Reine qui redoutoit son esprit artificieux, traversa ses desseins à Rome. Le bâtard irrité de la trouver à son chemin, prit un parti extrême; & sans songer davantage à l'Archevêché, il ramassa un nombre de bandits, retourna dans l'Isle

JACQUES DE MILLY.

de Chypre, arriva à Nicosie, forma un puissant parti, fit périr ses ennemis, & même tous ceux qui pouvoient prétendre au ministere & au gouvernement : & malgré la Reine, il s'empara& des forces & des finances de l'Etat. Cette Princesse dissimula sagement une entreprise à laquelle elle ne pouvoit alors s'opposer : elle ne trouva de ressource que dans un second mariage de sa fille : elle lui fit épouser Louis fils du Duc de Savoye, qui arriva ensuite dans l'Isle de Chypre avec une flote chargée de troupes de débarquement : ce fut au bâtard à sortir au plutôt de l'Isle, & il chercha un azile au grand Caire, & à la Cour du Soudan.

Cependant le Roi & la Reine étant morts à peu de jours près l'un de l'autre, le Prince de Savoye & la Princesse sa femme furent reconnus pour Roi & Reine de Chypre ; & en cette qualité, ils furent couronnez solemnellement. Le bâtard de Lusignan n'en eut pas plutôt les nouvelles, qu'il dépêcha à Constantinople une de ses creatures pour implorer la protection de Mahomet auprès du Soudan : & comme rien ne coûte à un usurpateur, son agent offrit de sa part de payer au grand Seigneur le même tribut que le Prince Egyptien tiroit de l'Isle de Chypre. Le bâtard à force de présens, sçut mettre en même tems dans ses intérêts le fils du Soudan, & trois de ses principaux Ministres, qui lui représenterent que s'il vouloit accorder au bâtard l'investiture de ce Royaume, il augmenteroit du double le tribut que son pere lui avoit payé de son vivant.

Ce fut au sujet de cette intrigue dont le Roi

Louis fut averti par l'Ambaſſadeur qu'il avoit envoyé au Caire, qu'il écrivit en diligence au Grand Maître pour lui demander dans une ſi importante conjoncture, ſon conſeil & du ſecours : il y avoit déja long-tems que l'Ordre tenoit lieu de protecteur à tous les Princes de la Maiſon de Luſignan. Le Grand Maître n'eut pas plutôt reçû les Lettres du Roi, qu'il envoya Frere Jean Delphin, Commandeur de Niſſara, au grand Caire pour traverſer les prétentions & les intrigues du bâtard.

Cet Ambaſſadeur ayant été admis à l'audience du Soudan, lui repréſenta que l'Iſle de Chypre étant féudataire de ſa Couronne, il étoit de ſa juſtice d'y maintenir contre un homme ambitieux, les droits légitimes des heritiers du feu Roi; qu'en qualité de ſes vaſſaux, ils lui payeroient avec exactitude le tribut auquel l'Iſle étoit aſſujettie, & qu'ils lui garderoient une fidelité inviolable, dont l'Ordre entier ſe rendroit volontiers caution. L'habileté de l'Ambaſſadeur, & quelques préſens répandus à propos parmi ces barbares, commençoient à incliner les eſprits du côté le plus juſte; mais il ſurvint un Ambaſſadeur de la part de Mahomet, qui repréſenta au Soudan qu'il étoit de l'intérêt de tous les vrais Muſulmans d'empêcher que le Prince de Savoye, & qu'aucun Prince Latin ne fît des établiſſemens dans le Levant. Il ajouta qu'il regarderoit tous ceux qui les favoriſeroient comme ſes ennemis; qu'il devoit craindre lui-même, s'il accordoit l'inveſtiture de Chypre à un Prince Latin, d'exciter une révolte dans ſes propres Etats, & s'il ne ſe ſentoit pas aſſez puiſſant pour chaſſer

JACQUES DE MILLY.

de l'Isle le fils du Duc de Savoye, il lui offroit le secours de ses armes ; qu'il consentiroit même avec plaisir qu'il s'en servît pour chasser de l'Isle de Rhodes les Chevaliers tous Latins d'extraction, & les ennemis irréconciliables de leur Prophete.

L'Egyptien déféra à des remontrances qui avoient un air de menaces, & qui venoient d'un Prince dont en ce tems-là personne ne vouloit s'attirer les armes & le ressentiment. L'investiture fut accordée au bâtard de Lusignan, & le Sultan pour l'établir sur le trône, le fit accompagner à son retour par une puissante armée. Avec ce secours, il se rendit maître en peu de tems de tout le Royaume : il ne resta au Roi & à la Reine que la forteresse de Cyrene, où ils se refugierent : le bâtard forma aussi-tôt le siege de cette Place. Les Génois conserverent dans cette révolution la ville de Famagouste, & les Chevaliers se maintinrent dans le Château de Colos, Place forte qui appartenoit à l'Ordre, & qui faisoit partie de la grande Commanderie de Chypre.

La Reine Charlotte de Lusignan ne se trouvant pas en sûreté dans Cyrene, abandonna l'Isle de Chypre, & se retira dans celle de Rhodes, sous la protection du Grand Maître. La naissance de cette jeune Princesse, sa dignité royale, ses malheurs, & plus que cela encore, cet empire naturel que donne la beauté, lui firent de zélez partisans de la plûpart des Chevaliers, & on remarqua sur-tout que soit pure générosité, soit inclination secrete, le Commandeur d'Aubusson s'attacha particulierement à ses intérêts. L'usurpateur de son

côté

côté pour se procurer l'appui de la République de Venise, épousa depuis Catherine Cornaro sous le titre specieux de fille de saint Marc. En conséquence de cette qualité, ces habiles Républicains, pour se faire un droit sur cette Isle, donnerent à la jeune Cornaro une dot de cent mille ducats, & la République s'obligea par un traité solemnel à proteger le nouveau Roi contre ses ennemis: ce qui désignoit les Chevaliers de Rhodes qui avoient donné un azile à la Reine Charlotte. Mais l'usurpateur ne fut pas longtems sans éprouver qu'il est rare de trouver de la fidelité & de la bonne foi dans les traitez dont l'injustice a fait la base & le fondement. Les oncles de la Venitienne, pour avoir part au gouvernement de l'Etat, furent soupçonnez d'avoir empoisonné le nouveau Roi. Ce qui est de certain, c'est que nous verrons dans la suite que la République recueillit seule le fruit de ces differentes usurpations.

Cependant le Grand Maître se trouvoit embarrassé entre Mahomet & le Sultan d'Egypte, qui menaçoient également Rhodes d'un siege. Le Sultan même, pour se venger de la protection que l'Ordre donnoit à la Reine de Chypre, avoit retenu contre le droit des gens, l'Ambassadeur Delphin, & tous les vaisseaux marchands de Rhodes, qui trafiquoient en Egypte. Le sage Grand Maître pour pressentir les dispositions du Turc, envoya à la Porte un Prélat Grec, appellé Demetrius Nomphylacus, qui demanda à Mahomet un sauf-conduit en faveur du Commandeur de Sacconay, chargé de quelques propositions de paix.

Jacques de Milly.

mais il ne fut pas alors écouté. Les Chevaliers en furent d'autant plus allarmez, que se trouvant épuisez d'argent & de munitions, ils n'avoient pas seulement à se défendre des Sarrasins & des Turcs, mais encore des Venitiens, qui pour de legers interêts de commerce, firent une descente dans l'Isle de Rhodes, & y commirent plus de ravages & de cruautez, que n'avoient jamais fait ces Barbares. Ils y revinrent peu de tems après avec une flotte de quarante-deux galeres, qui bloquerent le port de Rhodes & menacerent la ville d'un siege.

Le sujet de cette entreprise venoit de ce que le Grand Maître par droit de represailles, & pour procurer la liberté à son Ambassadeur & à ses sujets que le Soudan avoit retenus, avoit fait arrêter de son côté deux galeres Venitiennes chargées de marchandises pour le compte de quelques marchands Sarrasins, & on avoit arrêté en même tems un grand nombre des sujets du Soudan qui se trouverent sur ces galeres. On mit à la chaîne ces Infideles : leurs marchandises furent confisquées ; & à l'égard du corps des galeres, on permit aux Venitiens de se retirer, & de poursuivre leur route : tout cela étoit dans les regles ordinaires de la guerre, qui veut même que la robe de l'ennemi fasse confisquer la robe de l'ami. Mais la République, que l'interêt de son commerce avoit lié étroitement avec les Sarrasins, demanderent hautement la main-levée des effets saisis. La plûpart des jeunes Chevaliers, & sur-tout les Espagnols, vouloient qu'on ne répondît à des propositions si injustes & si impérieuses, qu'à coups de canon ;

mais le Grand Maître fut d'un avis contraire. Il avoit été averti que si l'Ordre ne rendoit pas volontairement les prisonniers Sarrasins & leurs marchandises, le Commandant de la flotte avoit des ordres secrets de ravager toutes les Isles de la Religion, d'en enlever les paysans & les habitans de la campagne, & de les livrer ensuite au Sultan, comme des ôtages pour les Sarrasins arrêtez à Rhodes. *Je ne suis pas en peine, avec le secours de votre valeur*, dit le Grand Maître en plein Conseil, *de défendre cette Place contre toutes les forces de la République ; mais je ne puis pas empêcher leurs galeres de surprendre nos sujets de la campagne, & je crois qu'il est plus à propos de rendre quelques Sarrasins, que d'exposer des familles entieres à tomber dans les chaînes de ces Barbares, & peut-être dans le péril à force de tourmens de changer de Religion.* Tout le Conseil se rendit à un sentiment si plein de prudence : les Sarrasins furent remis à l'Amiral Venitien, & la charité l'emporta sur le juste ressentiment d'une si grande injustice.

JACQUES DE MILLY.

Au milieu de tant d'ennemis, l'Ordre pour comble d'embarras, se trouva malheureusement agité de divisions, que l'ambition & la vanité firent naître. Les Procureurs des Langues d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre & d'Allemagne, se plaignirent dans un Chapitre géneral, de ce que les principales dignitez de l'Ordre, & sur-tout la Charge de Capitaine géneral de l'Isle, étoient attachées aux Langues de France au préjudice des autres Nations : & ils soutenoient que dans une République bien reglée, & dans un Etat composé de la

JACQUES DE MILLY.

Noblesse de toute l'Europe, il ne devoit y avoir aucune distinction que celle de l'ancienneté & du merite. Les François leur répondirent que l'Ordre devoit uniquement à leurs ancêtres sa fondation; que si par la succession des tems, on y avoit admis d'autres Nations, c'étoient les seuls François qui les avoient adoptées; que les autres Langues les devoient toujours considerer comme leurs premiers peres, & qu'il seroit bien injuste de priver aujourd'hui leurs successeurs de ces marques d'honneur qu'ils avoient acquises ou conservées aux dépens de leur sang, & comme la juste récompense des services rendus à la Religion.

A l'égard de la charge de Capitaine géneral, le Commandeur d'Aubusson qui en l'absence du Maréchal de l'Ordre en faisoit la fonction, repartit que cette Charge n'appartenoit qu'à la Langue d'Auvergne, dont le Maréchal étoit le chef; qu'après tout, il n'y avoit point dans l'Ordre de Langue qui n'eût une dignité particuliere, & que comme les François ne s'ingeroient point dans les fonctions de l'Amiral, du grand Conservateur, du Turcopilier & du grand Bailli, Dignitez qui donnoient entrée au Conseil, & attachées aux Langues d'Italie, d'Arragon, d'Angleterre & d'Allemagne, il étoit bien surprenant que les Chevaliers de ces Langues enviassent à ceux de Provence, d'Auvergne & de France, les charges de grand Commandeur, de grand Maréchal & de grand Hospitalier, qui depuis l'origine de l'Ordre avoient été exercées par des Chevaliers François. Malgré une réponse si sage & si modeste, les mécontens


37
FRERE PIERRE RAIMOND ZACOSTA TRENTE-SEPTIEME Gᵈ. MAITRE. en 1461.
Car Scul.

persisterent dans leurs prétentions : & comme ils s'apperçûrent que leur parti n'étoit pas le plus fort, le Procureur de la Langue d'Arragon jetta aux pieds du Grand Maître un acte d'appel au S. Siege ; & suivi des autres Procureurs, il se retira du Chapitre d'une maniere séditieuse, & sortit même de la ville. L'avis du Conseil étoit de proceder contre eux ; mais le Grand Maître d'un naturel doux & moderé, laissa exhaler ce premier feu. Plusieurs anciens Chevaliers s'entremirent de l'accommodement, & sans qu'il y eût rien pour lors d'innové à ce sujet, les plus emportez rentrerent dans la ville & dans leur devoir. Mais le Grand Maître étant mort peu après d'une goutte remontée, ils firent revivre leurs prétentions sous le Magistere de Frere PIERRE RAIMOND ZACOSTA, Châtelain d'Emposte, Castillan de naissance & successeur de Milly. On ne put terminer cette grande affaire que par la création d'une nouvelle Langue en faveur des Castillans & des Portugais, qui furent separez des Arragonnois, des Navarrois & des Catalans. On attacha à cette nouvelle Langue la dignité de grand Chancelier, & par cette augmentation, il se trouva depuis huit Langues dans la Religion.

JACQUES DE MILLY.

1461.

RAIMOND ZACOSTA.

Nous venons de voir que Mahomet dans l'impatience de porter ses armes dans l'Isle de Rhodes, avoit refusé d'accorder un sauf-conduit au Commandeur de Sacconay qui étoit chargé par le Grand Maître de Milly, de traiter de la paix entre la Religion & la Porte. Il faut ajouter que la cause d'un refus si fier, venoit de ce que l'Ordre ne vouloit

RAIMOND ZACOSTA.

point entendre parler de tribut; d'autres desseins & plus importans firent dissimuler à Mahomet un refus si courageux : & quand on s'y attendoit le moins, on ne fut pas peu étonné de voir apporter ce sauf-conduit à Rhodes. La surprise des Chevaliers venoit de ce que ce Prince avoit fait alors des aprêts extraordinaires par terre & par mer; ce qui fit soupçonner qu'il n'avoit fait porter des paroles de paix, que pour endormir les Chevaliers, & les amuser à la faveur d'un traité qu'il étoit à la veille de rompre.

Le Grand Maître sans laisser voir sa juste défiance, & pour pénetrer le desseins des Infideles, ne laissa pas d'envoyer à Constantinople Frere Guillaume Maréchal, Commandeur de Villefranche, accompagné de deux Grecs de l'Isle de Rhodes, l'un nommé Arro Gentille, & l'autre Constance Collace. La négociation ne traîna point; on ne parla plus de tribut; ou du moins les Ministres de la Porte n'insisterent pas beaucoup sur cet article. Mahomet qui ne vouloit pas être traversé dans ses projets par les diversions ordinaires des Chevaliers, signa la tréve pour deux ans, & l'Ambassadeur revint à Rhodes sans avoir pû pénetrer de quel côté le Sultan tourneroit ses armes. On n'en étoit pas plus instruit à la Porte; & parmi même les favoris de ce Prince, le Cadilesquer ou Juge suprême de Constantinople, voyant la campagne prête à s'ouvrir, & ayant été assez hardi pour lui demander où l'orage alloit fondre : *Si un seul poil de ma barbe*, lui dit le furieux Mahomet, *sçavoit mon secret, je l'arracherois à l'instant, & le jetterois au feu:*

réponse dont ce Ministre ne se fit l'application qu'avec une extrême frayeur. Enfin le secret de cette campagne, qui tenoit en suspens l'Europe & l'Asie, se declara : les Turcs entrerent dans la Penderacie, nommée anciennement Paphlagonie; & s'emparerent de Sinople & de Castamone, deux des plus considerables villes de cette Province; & qui quoique sous la puissance d'un Prince Mahometan, servoient de boulevart à la ville Imperiale de Trébisonde, qui obéissoit à un Prince Chrétien : c'étoit à cette capitale qu'en vouloit Mahomet. Ce Prince mesuré dans ses démarches, n'étendoit jamais ses conquêtes que de proche en proche; & après s'être assuré des Persans par un traité de paix avec Usum-Cassan, il marcha droit à Trébisonde, dont il forma le siege en même tems par terre & par mer.

Cette ville est située sur le rivage de la mer Noire, & faisoit autrefois partie de l'ancienne Colchide. Dans la révolution qui arriva à Constantinople, & dans laquelle le faux Empereur Alexis Comnéne perit, le Prince Isaac de la même Maison se refugia à Trébisonde : il en fit la capitale d'un nouvel Empire, ou pour mieux dire, suivant le genie des Grecs, qui donnoit souvent de grands noms à d'assez petits sujets, il appella du nom magnifique d'Empire, un Etat qui ne comprenoit gueres plus de deux ou trois petites Provinces. Ses successeurs s'y conserverent avec assez de tranquillité jusqu'au regne d'un autre Alexis qui vivoit du tems d'Amurat II. Les fils du Prince Grec, dans l'impatience de lui succeder, se révolterent, pri-

rent les armes contre l'Empereur leur pere, & ensuite les uns contre les autres : & le vieil Empereur perit dans ces guerres civiles. Jean, un de ces Princes impies, demeura seul le maître, recueillit le fruit de tant de crimes, & fut reconnu pour Empereur. Il ne jouit pas long tems de cette dignité : la mort lui enleva la couronne, l'objet de son ambition. David Comnéne le dernier de ses freres, fut nommé Regent & Tuteur d'un jeune Prince qu'il laissa dans un bas âge, & à peine dans sa quatriéme année. Le tuteur qui n'avoit point dégeneré de la perfidie de ses freres, priva de la vie & de la Couronne son neveu & son pupille. Il épousa ensuite une Princesse de la Maison des Cantacuzenes, appellée Hélene, dont il eut huit fils & deux filles. Il regardoit avec plaisir ces enfans comme les soutiens du trône qu'il avoit usurpé ; mais la Justice divine, qui souvent dès cette vie, fait sentir sa main vengeresse aux usurpateurs, suscita Mahomet, qui à la tête de deux armées formidables par terre & par mer, vint l'assieger dans sa capitale : le siege dura trente jours. Le Prince Grec craignant d'être emporté d'assaut, entra en négociation, & il consentit à remettre à Mahomet cet Empire & sa Capitale, à condition d'en recevoir en échange une autre province. Le Sultan en convint, les portes de Trébisonde lui furent ouvertes ; il y mit garnison, & dans les autres Places qui appartenoient à Comnéne. Ce Prince le suivit ensuite à Constantinople ; mais au lieu de l'execution du traité, il ne lui laissa que le choix de la mort, ou de renoncer à la foi.

L'Empereur

L'Empereur Grec rappellant les anciens sentimens de religion que l'ambition avoit étouffez, préfera la mort à l'apostasie; sept de ses enfans mâles répandirent comme lui leur sang, plûtôt que d'embrasser la secte de Mahomet. L'extrême jeunesse du dernier, qui n'avoit pas trois ans, le déroba au martyre. Heureux si le cruel Sultan n'en fit pas dans la suite un renegat!

RAIMOND ZACOSTA.

1461.

Ce n'est pas que ce Prince fût touché du merite de faire des proselytes : on sçait sa funeste indifference pour toutes les religions; mais dans le cruel dessein de ne laisser vivre aucun des Princes Chrétiens, dont il avoit conquis les Etats, il se servoit de ce prétexte pour s'en défaire : & s'il s'en trouvoit d'assez foibles pour succomber à ses menaces, il trouvoit bien-tôt un autre prétexte pour les faire perir : outre que ce changement de religion les rendoit si odieux & si méprisables aux Chrétiens leurs anciens sujets, qu'ils aimoient encore mieux être soumis à un Musulman naturel, qu'à un transfuge & à un apostat.

Pendant que le Sultan étoit occupé dans ces guerres, le Grand Maître considerant de quelle utilité seroit pour la défense de la ville & du port de Rhodes un nouveau fort, le fit construire à la faveur de la tréve, sur des rochers fort avancez dans la mer : ce Prince n'épargna rien pour en rendre le travail solide. Philippe Duc de Bourgogne, à qui il communiqua son dessein, fournit douze mille écus d'or pour y contribuer. Les Chevaliers par reconnoissance, firent mettre ses armoiries sur les flancs de cette forteresse, qui fut

appellée la tour de ſaint Nicolas, à cauſe d'une Chapelle dediée à ce Saint, & qui ſe trouva enclavée dans l'enceinte de cette fortereſſe.

Quoiqu'il y eût alors une eſpece de tréve entre le Sultan & les Chevaliers, cependant les vaiſſeaux de ce Prince & des Corſaires Turcs, quand ils en trouvoient l'occaſion favorable, faiſoient des deſcentes dans les Iſles de la Religion, & en enlevoient les habitans qu'ils pouvoient ſurprendre. Le Grand Maître en fit porter ſes plaintes au Grand Seigneur; mais ſon Ambaſſadeur n'ayant pas été écouté, les Chevaliers par droit de repréſailles, n'épargnerent pas les côtes de la Turquie. Mahomet le plus fier de tous les Souverains, ne put ſouffrir que les Chevaliers oſaſſent traiter avec lui d'égal à égal: il entroit en fureur au ſeul nom de repréſailles. Pour s'en venger, il réſolut de chaſſer les Chevaliers de cette Iſle, & de l'Aſie entiere; mais avant que de s'engager dans cette guerre, il jugea à propos de la commencer par la conquête de Leſbos & des autres Iſles de l'Archipel, d'où l'Ordre eût pû tirer quelque ſecours.

Leſbos eſt une Iſle ſituée dans la partie Orientale de la mer Egée, qu'un Prince Grec de la Maiſon de Gattiluſio poſſedoit alors à titre de Souveraineté. Mahomet paſſa dans cette Iſle à la tête des troupes qu'il avoit deſtinées pour cette conquête: il forma d'abord le ſiege de Mitiléne capitale de l'Iſle. Il prenoit pour prétexte de cette guerre, que le Prince de Leſbos donnoit retraite dans ſes ports aux Chevaliers de Rhodes, & même aux Armateurs Génois & Catalans, qui troubloient

la navigation, & ruinoient le commerce des Turcs.

Le Grand Maître qui entretenoit une alliance étroite avec le Prince de Lesbos, lui envoya aussitôt un corps considerable de Chevaliers, qui se jetterent dans la Place. Il leur en laissa la défense, & à des Armateurs Génois & Catalans, qui se trouverent dans le port. Lucio Gattilusio son cousin partageoit le commandement & la défense de la Place avec l'Archevêque de Mitiléne, pendant que ce petit Souverain, Prince peu guerrier & ennemi des perils, se renferma, ou pour mieux dire, se fut cacher dans le Château, comme dans l'endroit le plus sûr & le moins exposé. Les assiegeans & les assiegez dans l'attaque & dans la défense, donnerent toutes les marques qu'on pouvoit souhaiter de leur courage. Les Turcs accoutumez de passer de conquête en conquête, souffroient impatiemment qu'un petit Prince osât arrêter les armes de leur invincible Empereur. Ils se précipitoient dans toutes les attaques; un grand nombre y perit. Mahomet éprouva la difference qu'il y avoit entre un Chevalier de Rhodes & un soldat Turc. Les Chevaliers ne lui donnoient point de repos, & par des ruisseaux de sang qu'ils faisoient couler dans toutes leurs sorties, ils firent craindre au Visir qui commandoit au siege, sous les ordres de Mahomet, que ce Prince plein de la plus haute valeur, & qui s'exposoit souvent, n'y perit luimême. Comme rien n'étoit plus cher au Géneral que la conservation de son maître, le sage Ministre, sous prétexe de donner ses ordres pour de nouveaux secours, l'engagea à repasser en terre

RAIMOND ZACOSTA.

ferme, où il lui envoyoit jour par jour une relation exacte de ce qui se passoit dans ce siege.

La vigoureuse résistance des Chevaliers & des Armateurs Chrétiens, ne lui permettant pas d'en esperer un prompt succès, il tenta la voye de corruption, qui lui réussit mieux que celle des armes. Il s'adressa au Gouverneur de la ville, du même nom & du même sang que le Prince; & il lui promit de la part de Mahomet, de lui laisser la souveraineté de l'Isle, s'il vouloit faciliter la prise de Mitiléne, & s'engager à ne souffrir jamais dans les ports de l'Isle, ni Chevaliers, ni Armateurs Chrétiens.

Lucio Gattilusio ne pouvoit pas ignorer que Mahomet ne devoit la plûpart de ses conquêtes qu'à sa foi promise, & presque toujours violée; mais le foible Grec ébloui par l'éclat d'une Couronne, se laissa séduire par les promesses magnifiques du Visir. Le traître lui livra une porte qu'il défendoit; les Turcs y entrerent en foule, & massacrent les Chevaliers, qui quoiqu'abandonnez parles Grecs, se firent tous tuer les armes à la main. Plusieurs armateurs eurent un sort pareil; d'autres, sur l'espoir de la vie qu'on leur promit, furent faits prisonniers. Le traitre pendant ce tumulte, courut au Château, & avec une frayeur étudiée, representa au Prince qu'il étoit à la veille d'être forcé, s'il ne se disposoit à capituler: le foible Prince de Lesbos lui en laissa le soin. Mahomet qui n'étoit pas éloigné, sur les avis qu'il reçût de son Visir, accourut pour recueillir la gloire & le fruit de sa négociation: le traité fut arrêté,

il promit au Prince en échange de son Isle d'autres terres dans la Grece, & on convint qu'il se rendroit à Constantinople pour traiter de cet échange. Le Prince de Lesbos s'y rendit avec son parent dont il ignoroit la perfidie.

Mahomet ne les traita pas mieux qu'il avoit fait l'Empereur de Trébisonde. Pour préliminaire de la négociation, on ne leur laissa que le choix de changer de Religion ou de la mort. Les deux Gattilusio furent assez lâches pour renoncer à la foi : ils se flatoient au moins par leur apostasie, d'avoir conservé leurs jours ; mais Mahomet chercha un autre prétexte pour s'en défaire. Ce Prince dont la cruelle politique étoit de faire périr tous ceux qui pouvoient avoir de justes prétentions sur les pays dont il s'étoit emparé, fit un crime aux deux Gattilusio d'une promenade, comme s'ils eussent voulu s'échaper, & sortir de ses Etats sans sa permission ; & là-dessus il leur fit couper la tête. Il traita encore plus cruellement les Armateurs chrétiens qui avoient défendu Mitiléne, & qui sur l'assurance que le Visir leur avoit donnée de la vie, s'étoient rendus aux Infideles. Le Sultan malgré la parole de son Visir, les avoit fait arrêter ; & pour intimider leurs semblables, il les fit scier par la moitié du corps, & il ordonna qu'on en abandonnât les membres aux chiens & aux animaux carnaciers.

Le Grand Maître regarda ces cruels supplices comme des avant-coureurs de la guerre que Mahomet porteroit la campagne prochaine dans l'Isle de Rhodes. Ce fut pour s'y préparer qu'il envoya

RAIMOND ZACOSTA.

en Europe une citation génerale adressée à tous les Chevaliers, avec des ordres particuliers aux Receveurs de se trouver à Rhodes pour assister au Chapitre qu'il y avoit convoqué, & d'y apporter les annates & les responsions dont ils étoient comptables au trésor commun.

Ces Officiers en consequence de ces ordres superieurs, presserent plusieurs Commandeurs de satisfaire à ce qu'ils devoient; mais la plûpart, & ceux sur-tout d'Italie & d'Arragon, chercherent differens prétextes pour éluder le payement qu'on exigeoit si justement d'eux. Les uns prétendoient que leur imposition étoit excessive; d'autres se plaignoient du Grand Maître comme d'un vieillard toujours tremblant aux moindres mouvemens de Mahomet, & qui sous prétexte d'une guerre imaginaire, non content de les fatiguer par des voyages de long cours, cherchoit sous differens prétextes à les épuiser par des taxes exorbitantes. Ces plaintes furent portées au Pape Paul II. & appuyées par les Rois de Naples, d'Arragon, & par le Doge de Venise.

Le Roi d'Arragon, sur-tout pressoit le souverain Pontife de le faire venir à Rome pour rendre raison de sa conduite. L'animosité de ce Prince étoit fondée sur ce que ce Grand Maître ayant retenu la Châtellenie d'Emposte, dont il étoit en possession quand il parvint au Magistere, redemandoit à ce Prince differentes terres de cette grande Commanderie, dont à titre de bienseance il s'étoit emparé. Tous ces Princes par differens motifs, obtinrent du Pape que le Chapitre géneral qui étoit

convoqué à Rhodes, se tiendroit à Rome. C'étoit pour ainsi dire, livrer le Grand Maître à ses ennemis : & ce qui étoit de plus fâcheux, par cette nouvelle citation & ce changement, on exposoit l'Isle de Rhodes à toutes les entreprises de Mahomet. Le Grand Maître pouvoit se servir d'une aussi juste raison, & alléguer pour éviter ce voyage, la necessité où il étoit de défendre en personne les Etats dont la Religion lui avoit confié la souveraineté ; mais ce vénérable vieillard dans l'impatience de faire éclater son innocence sur un aussi grand theatre que la Cour de Rome, s'y rendit en diligence : l'ouverture du Chapitre se fit peu après. Le Grand Maître soutenu des plus anciens Commandeurs, & des plus gens de bien, n'eut pas de peine à faire comprendre au souverain Pontife que les plaintes qu'on lui avoit faites, n'avoient point d'autre fondement que le libertinage de quelques mauvais Religieux, ausquels même de grands biens ne suffisoient pas pour fournir à un grand luxe : & pour preuve de son desinteressement, & pour faire cesser les plaintes du Roi d'Arragon, il remit en même tems à la Religion & au Chapitre, la Châtellenie d'Emposte, qu'il n'avoit retenue après son élection à la grande Maîtrise, que pour pouvoir fournir à la construction de la forteresse de S. Nicolas.

Ces marques de desinteressement couvrirent de confusion ses ennemis : le Pape lui-même eut honte de s'en être laissé surprendre, & de les avoir écoutez. Pour réparer le tort qu'il avoit fait au Grand Maître, il le combla en particulier de caresses,

RAIMOND ZACOSTA.

& il affecta même en public de lui donner des marques de consideration, qui étoient si justement dûes à son merite, & au rang qu'il tenoit parmi les Princes Chrétiens. Le Chapitre de son côté fit contre les desobéïssans des réglemens très séveres, qui furent approuvez par le S. Siege. Le Grand Maître se disposoit à les porter lui-même à Rhodes; mais une pleurésie qui le surprit à Rome, termina sa vie : & l'opinion commune fut que les peines & les chagrins que de mauvais Religieux lui avoient causez, avoient avancé ses jours. Le Pape voulut qu'il fût enterré dans l'Eglise de saint Pierre : on n'y oublia rien de la pieuse magnificence qui pouvoit orner ses funerailles : & par un decret du Chapitre, on mit dans son épitaphe que ce Grand Maître s'étoit également distingué par sa pieté, par sa charité, & par sa capacité dans le gouvernement.

Le Chapitre géneral proceda ensuite à une nouvelle élection : les suffrages se trouverent partagez entre Frere Raimond Ricard, de la Langue de Provence, & grand Prieur de S. Gilles; & Frere

JEAN-BAP. DES URSINS. 1467.

JEAN-BAPTISTE DES URSINS, Prieur de Rome, & d'une Maison si illustre, qu'outre son merite & ses qualitez personnelles, son nom seul étoit un grand titre : & il lui fit obtenir la préference. Cependant il ne l'emporta que d'une voix : ce qui pourroit faire présumer que dans tout autre endroit qu'à Rome, la pluralité des suffrages ne se seroit pas trouvée de son côté.

Le nouveau Grand Maître après avoir reçu la bénediction du Pape, se rendit en diligence à Rhodes


38
FRERE JEAN BAPTISTE DESURSINS TRENTE HUITIEME G.D MAITRE
1467
BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

Rhodes où l'ambition & les forces de Mahomet faisoient toujours craindre quelque surprise. Il y fit venir par une citation particuliere les plus braves Chevaliers, & ceux de chaque Langue qui avoient le plus d'experience. On y vit bien-tôt arriver Frere Bertrand de Cluys, grand Prieur de France; Frere Jean de Bourbon, Commandeur de Boncourt; Frere Jean de Sailly, Commandeur de Fieffes; Frere Jean Wulner, Commandeur d'Oison; & Frere Pierre d'Aubusson, un des plus grands Capitaines de l'Ordre, habile sur-tout dans cette partie de l'art militaire, qui concerne les fortifications, & que le Grand Maître fit Surintendant de celles de l'Isle. Ce fut par son conseil & par ses soins qu'on creusa & qu'on élargit les fossez de la ville, & qu'on éleva du côté de la mer une muraille qui avoit cent toises de longueur, six de hauteur, & une d'épaisseur.

Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire, qu'on apprit depuis que le Sultan auroit ouvert la campagne par le siege de Rhodes, s'il n'avoit été retenu à Constantinople par une maladie dangereuse. Et la peste étant survenue en même tems dans cette capitale de l'Empire Turc, il fut obligé de differer pour quelque tems cette entreprise. Mais pour ne pas laisser les Chevaliers en repos, il mit en mer trente galeres chargées d'infanterie, & dont le Commandant eut ordre de faire des descentes dans les endroits de l'Isle les moins défendus; d'en enlever les habitans, & d'y mettre tout à feu & à sang. Le Grand Maître averti de cet armement, le rendit inutile par sa sage con-

duite & la valeur des Chevaliers. Il y avoit alors dans cette Isle plusieurs Châteaux situez de distance en distance, & qui en tems de guerre servoient de retraite aux habitans de la campagne. On comptoit parmi ces Places fortes les Châteaux de Lindo, de Feracle, de Villeneuve, de Catauda, d'Archangel & de Tiranda. Les paysans eurent ordre de s'y retirer avec leurs bestiaux; & les Chevaliers partagez en differens corps de cavalerie, ayant laissé débarquer les Turcs, tomberent sur ceux qui s'étoient avancez dans le pays, en tuerent un grand nombre, firent plusieurs prisonniers, & forcerent les autres à chercher leur salut dans la fuite, & à se rembarquer.

Mahomet irrité de cette défaite, & dont toute la vie jusqu'alors n'avoit été pour ainsi dire qu'une campagne continuelle, donna aussi-tôt des ordres pressans pour un nouvel armement qu'il fit faire par terre & par mer. On ne doutoit point que ces apprêts extraordinaires ne regardassent l'Isle de Rhodes, ou celle de Negrepont, dont les Venitiens étoient alors les maîtres. Dans cette incertitude, ces habiles Républicains, pour se prévaloir du secours de l'Ordre, envoyerent des Ambassadeurs au Grand Maître & au Conseil pour y proposer une Ligue offensive & défensive contre leur ennemi commun. Rien en apparence n'étoit plus convenable pour les uns & pour les autres; mais quand on vint à approfondir les conditions de ce traité, on fut bien surpris à Rhodes d'apprendre que les Venitiens pour préliminaire, demandoient que la Religion se mît sous la protec-

tion & la dépendance de leur République, & que la Religion à l'avenir, ne pût rien entreprendre sans ses ordres. Le Grand Maître rejetta avec une juste indignation le projet d'une Ligue, qui sous le nom d'alliance, auroit établi une veritable servitude : & si des Historiens célébres n'en faisoient mention, on auroit peine à croire qu'un Corps aussi sage que le Sénat de Venise, eût été capable de faire faire une proposition si odieuse, à un Ordre composé de la plus illustre & de la plus valeureuse Noblesse de la Chrétienté, & qui avec ses seules forces, résistoit depuis si long-tems à celles des Sarrasins & des Turcs. Mais quoique cette Ligue particuliere n'eût point de lieu, on n'eut pas plutôt appris à Rhodes que les armées de terre & de mer de Mahomet avoient investi l'Isle & la ville de Négrepont, que le Grand Maître se croyant obligé par sa profession de défendre tous les Etats des Princes Chrétiens, envoya aussi-tôt des galeres armées au secours des Venitiens. Le Chevalier de Cardonne commandoit cet armement; & le Commandeur d'Aubusson, fort habile dans l'attaque & la défense des Places, fut mis à la tête d'une troupe de braves Chevaliers, qui avoient ordre de tâcher de débarquer dans l'Isle, & de se jetter dans la ville assiegée.

L'Isle de Négrepont portoit anciennement le nom d'Eubée : son circuit est d'environ trois cens soixante milles; sa plus grande largeur de quarante, & la moindre de vingt : & elle communique avec la terre ferme de Bœotie par un pont qui traverse l'Euripe. Les Atheniens appelloient sa capitale Chalcide; mais depuis elle prit

JEAN BAP. DES URSINS.

le nom général de l'Isle. Jean Bondumiero, & Louis Calbo son Lieutenant, nobles Venitiens, y commandoient pour la République; & Paul Erizzo autre noble Venitien, qui venoit d'y exercer la Charge de Provéditeur, voyant les approches de l'ennemi, résolut génereusement d'y demeurer, quoique le tems de son service fût expiré. Mahomet avant que de porter ses armes dans l'Isle de Rhodes, résolut d'attaquer celle de Négrepont, d'où les Chevaliers eussent pû tirer du secours.

1470. Ce Prince belliqueux suivi d'une armée de six vingt mille combatans, arriva sur le rivage de l'Euripe dont il traversa le trajet sur un pont de bateaux, qu'il y fit construire, en même tems que sa flotte composée de trois cens voiles, s'en approcha sous la conduite du Vizir Machmut. Il y eut trois attaques principales, où d'abord il périt un grand nombre de Turcs; mais un traître leur ayant indiqué un endroit des murailles qu'ils avoient négligé, & dont les défenses étoient vieilles & tomboient en ruine, les Infideles y pointerent leur artillerie, & firent tomber un grand pan de ces murailles. Les assiegez firent donner avis du péril où ils étoient exposez au Géneral Canalé, qui commandoit la flotte de la République. Les galeres de la Religion l'avoient joint; la flotte chrétienne s'avança aussi-tôt à vûe du camp ennemi: elle avoit le vent & les courans favorables, & on avoit résolu dans le Conseil de guerre d'insulter le pont qui traversoit l'Euripe pour couper aux Turcs la communication avec la terre ferme, & les priver par là des convois qu'ils en tiroient. Toute la

flotte demandoit le combat avec de grands cris, & les Chevaliers de Cardone & d'Aubuſſon ſurtout preſſoient Canalé d'avancer. Mais ce Commandant ayant jetté par hazard les yeux ſur ſon fils unique, qui paroiſſoit effrayé du péril, après avoir balancé quelque tems entre l'attaque & la retraite, tourna honteuſement la proue; & à force de voiles & de rames, s'éloigna des Infideles, & abandonna les aſſiegez, à qui il ne reſta aucune eſperance de ſecours.

Le Sultan profita de leur conſternation; ſes troupes le lendemain monterent à l'aſſaut, & forcerent l'endroit de la muraille que ſon artillerie avoit abatu. Ils n'y entrerent cependant que ſur les corps de Bondumiere, de Calbo, & des principaux Officiers de la garniſon, qui ſe firent tuer ſur la brêche.

Le Provéditeur Erizzo diſputa le terrein pied à pied, & par des retirades faites de rue en rue: ſe voyant forcé de tous côtez, il gagna encore le Château, où il ſe défendit avec beaucoup de courage; mais enfin manquant de vivres & de munitions de guerre, & la plûpart de ſes ſoldats étant bleſſez, il fut obligé de capituler. Il ne voulut pourtant point ouvrir les portes du Château, qu'il n'eût pour aſſurance de ſa vie la parole expreſſe du Sultan. Ce Prince jura par ſa tête que celle d'Erizzo ſeroit en ſûreté; mais ſe voyant maître de ſa perſonne, il le fit ſcier par le milieu du corps; & ajoutant la raillerie à la cruauté, & ſous prétexte d'un ſerment captieux & ambigu, il diſoit qu'à la verité il avoit donné à Erizzo aſſûrance pour ſa

tête, mais qu'il n'avoit jamais entendu épargner ses flancs.

Ce génereux Venitien avoit avec lui Anne Erizzo sa fille, jeune personne d'une beauté singuliere. Son pere craignant qu'elle ne devînt la proye du soldat insolent, conjura ses boureaux de la faire mourir avant lui; mais on lui répondit qu'elle étoit réservée pour les plaisirs du Sultan. On la conduisit à ce Prince, qui charmé de sa beauté, lui offrit de la faire regner sur son cœur & sur son empire. La sage Venitienne lui répondit avec une modeste fierté qu'elle étoit Chrétienne & Vierge, & qu'elle abhorroit plus que la mort, les débauches de son sérail, & les douceurs empoisonnées de ses promesses. Mahomet employa inutilement toute sorte de moyens pour la séduire; on lui porta de sa part des pierreries & des habits magnifiques, qu'elle rejetta avec un noble mépris. Mahomet plus susceptible d'orgueil que de sensualité, irrité de sa sage résistance, changea son amour en haine, & dans les noirs transports de sa fureur, d'un coup de cimeterre lui sépara la tête du corps, & remplit les vœux de cette héroïne, qui par le sacrifice d'une vie courte, & d'une beauté fragile, acquit une gloire & une felicité immortelle.

Il seroit difficile d'exprimer toutes les cruautez qui furent exercées à la prise de Négrepont. L'Isle fut bien-tôt remplie de carnage & d'horreur; le soldat Turc, à l'exemple & sous les yeux de son Souverain, se faisoit un merite de sa fureur & de son emportement: sur-tout on ne fit aucun quartier aux Chrétiens Latins; & le Sultan irrité d'a-

voir vû parmi la flotte Venitienne les galeres de la Religion, envoya à Rhodes déclarer la guerre à feu & à ſang, & jura de tuer de ſa main le Grand Maître, & d'exterminer tous les Chevaliers qui tomberoient en ſa puiſſance.

Ces menaces n'empêcherent pas la Religion de continuer dans la ſuite ſes génereux ſecours aux Venitiens. La flote de cette République étoit alors commandée par le fameux Mocenigo, qui avoit pris la place du timide Canalé. Les galeres de la Religion l'ayant joint, on fut de concert aſſieger Attalie ville célebre ſur les côtes de la Pamphilie, qu'on nomme aujourd'hui Satalie. Le Provéditeur Soranzo fut commandé d'abord pour rompre la chaîne qui fermoit le port, & il s'en acquitta avec beaucoup de courage & de ſuccès. Les vaiſſeaux Chrétiens y entrerent; on pilla enſuite le fauxbourg des deux enceintes, dont la ville étoit fortifiée. On emporta la premiere; mais les murailles de la ſeconde ſe trouverent plus hautes que les échelles qu'on avoit préparées pour l'eſcalade, & le Géneral des galeres de la Religion, & pluſieurs braves Chevaliers ayant été tuez dans cette attaque, le Géneral Venitien la fit ceſſer malgré les cris d'une vieille femme chrétienne, eſclave dans Satalie, qui du haut de la muraille appelloit les Chrétiens, & leur repréſentoit le petit nombre & la foibleſſe des aſſiegez. On rapporte que ſaiſie de douleur d'entendre ſonner la retraite, elle ſe précipita du haut de la muraille dans les foſſez, d'où les Venitiens l'enleverent toute briſée de ſa chûte, & prirent ſoin de ſa ſepulture.

JEAN BAP. DES URSINS.

Les Chrétiens repoussez allerent décharger leur colere dans la campagne ; & après le dégât ordinaire en pays ennemi, vinrent donner fonds à Rhodes. Ils y trouverent un Ambassadeur d'Ussun-Cassan, Roi de Perse, appellé Azimamet, qui outre ses domestiques, étoit accompagné de plus de cent Gentilshommes Persans.

Pour l'intelligence de la négociation dont il étoit chargé envers le Grand Maître & les autres Princes Chrétiens, ennemis de Mahomet, il faut sçavoir qu'après la perte de Négrepont, les Venitiens avoient formé une puissante Ligue contre le Turc, dans laquelle étoient entrez le Pape Paul II. le Roi d'Arragon, Ferdinand Roi de Naples, l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, & la République de Florence. Outre ces secours, les Venitiens pour susciter de tous côtez des ennemis au Sultan, avoient envoyé jusqu'en Perse un Ambassadeur appellé Catherini Zéno pour solliciter Ussun-Cassan d'arrêter par d'utiles diversions les armes d'un Prince ambitieux, qui menaçoit tout l'Orient de ses chaînes. Ce Prince n'avoit pas besoin d'être éclairé sur ses veritables interêts, & il y avoit long-tems qu'il souffroit impatiemment les conquêtes de Mahomet. Nous avons dit qu'il étoit déja entré dans une Ligue contre le Turc avec plusieurs Princes Chrétiens ; mais les fatales discordes de ses confédérez, & l'impétuosité de Mahomet, avoient fait perdre jusqu'alors le fruit de ces magnifiques alliances qui avoient plus d'éclat que de solidité. Il ne laissa pas d'écouter avec plaisir les nouvelles propositions que lui fit l'Ambassadeur Venitien.

Uſſun-Caſſan, ou Uzun-Haſſan, c'eſt-àdire, Uzun le long, ainſi appellé à cauſe de la grandeur de ſa taille, étoit le ſixiéme Prince des Turcomans, de la Dynaſtie d'Akconjonlû, ou du Mouton blanc. Il commença ſes conquêtes par uſurper les Etats de ſon frere Gehanghir, dont il ſçut ſe défaire, & dans la même année il s'empara de ceux de Gehanſchah, Prince de la Dynaſtie du Mouton noir, qu'il fit perir avec toute ſa famille. Il ne traita pas mieux Abouſaid petit-fils de Tamerlan, ſur lequel il conquit toute la Perſe.

Quoique ce Prince fît profeſſion de la ſecte Muſulmanne, ſoit qu'il en reconnût la fauſſeté, ſoit que l'interêt de ſon Etat fût ſa premiere religion, il ne faiſoit point de ſcrupule de s'unir avec des Princes Chrétiens; il n'avoit envoyé ſon Miniſtre que pour reconnoître les forces des Princes alliez. Cet Ambaſſadeur avoit été reçû par le Grand Maître avec tous les honneurs & la magnificence dûs à ſon caractere: on le combla de careſſes & de preſens. La Nobleſſe Perſane qui l'accompagnoit étoit regalée tous les jours par les principaux Chevaliers de l'Ordre; & pour lui donner bonne opinion des forces de la Ligue, on lui en fit voir tour à tour les troupes de terre & de mer, rangées en ordre de bataille, & avec tous les mouvemens qui ſe pratiquent dans de veritables combats.

Azimamet dans une audience qu'il eut du Grand Maître & des principaux Capitaines de la Ligue, leur dit que le Roi ſon Maître avoit pris ſur Ma-

homet la forte place de Torate dans la petite Armenie; qu'il se préparoit à continuer ses conquêtes; que les Persans à la verité étoient invincibles par leur cavalerie, la premiere du monde; qu'ils ne manquoient ni d'hommes, ni de chevaux, ni de lances, ni de sabres; mais qu'on ignoroit encore dans son pays l'usage des armes à feu, & que le Roi son Maître l'avoit envoyé pour demander aux Princes Chrétiens des fondeurs & d'excellens canoniers pour s'en servir contre le Turc: ce qui lui fut promis, & le Grand Maître lui ayant donné une escadre de galeres, il fut conduit à Venise, où le traité fut conclu: & à son retour le Senat le fit accompagner par cent Officiers d'artillerie, avec des fondeurs & d'habiles armuriers, qui founirent depuis les armées de Perse d'un train complet d'artillerie, & d'un nombre infini d'arquebuses.

Il n'étoit gueres possible qu'une ambassade d'un aussi grand éclat pût être cachée à Mahomet. Ce Prince en pénetra bien-tôt les motifs; & pour faire échouer cette négociation, il dépêcha un Ambassadeur au Roi de Perse, pour representer le tort qu'il faisoit à sa gloire, de s'unir avec des Infideles contre un Prince de sa religion. Mais le Persan peu en prise à de pareils scrupules, ne fit pas beaucoup d'attention aux reproches de Mahomet; & trouvant son interêt dans la Ligue, il y persista constamment, sans même que de mauvais succès l'en pussent détacher. Mahomet aigri de la fermeté de ce Prince, lui declara la guerre, & il alla en personne, & à la tête d'une armée composée de

cent quatre-vingt-dix mille hommes, l'attaquer au milieu de ses Etats.

Avant que de partir de Constantinople, il y laissa le Prince Zizim le dernier de ses enfans avec un bon Conseil, pour avoir soin du gouvernement; mais en passant à Amasie, il y prit Bajazet, frere de ce jeune Prince; & Mustapha l'aîné de tous, qui commandoit sur la frontiere de Caramanie, le vint joindre avec les troupes de son gouvernement. Ce jeune Prince l'année précedente avoit défait en bataille rangée, une armée d'Ussun-Cassan. Mahomet voulant profiter de cette victoire, & de la consternation des Persans, s'avança jusqu'aux bords de l'Eufrate. Son dessein étoit de passer ce fleuve pour pénetrer dans la Perse; mais il découvrit de l'autre côté Ussun-Cassan, qui accompagné de trois Princes ses enfans, & à la tête d'un grand corps de cavalerie, composé de quarante mille chevaux, se disposoit à lui en disputer le passage. Jamais deux Maisons royales ne s'étoient vûes dans une plus glorieuse concurrence. L'Eufrate vis-à-vis de l'endroit où les deux armées étoient postées, se partageoit en plusieurs branches: il y en avoit quelques-unes de guéables. Les Turcs s'abandonnent dans le fleuve pour les gagner, mais la marche continuelle des chevaux qui remue les sables, d'un gué fait un goufre qui abîme tout. Pour comble de malheur, ceux qui peuvent approcher des bords de ce fleuve, les trouvent escarpez par la précaution du Roi de Perse. Epuisez du travail, & ne pouvant combattre de pied ferme sur des sables mouvans, ils se voyent en bute aux fléches

des Perſans, ſans pouvoir vanger leur mort. Pluſieurs ſe noyent; les courans en emportent d'autres. Plus de douze mille hommes périrent dans cette entrepriſe, & le furieux Mahomet deſeſperé de ce mauvais ſuccès, eſt contraint à la fin de faire ſonner la retraite.

Comme les Perſans avoient enlevé les vivres & les fourages de ces cantons, il fallut que les Turcs regagnaſſent leur frontiere. Il ne manquoit rien à la gloire du Perſan, s'il eût ſçû ſe borner à cet avantage. Mais entraîné par les conſeils audacieux des jeunes Princes ſes enfans, il paſſa l'Eufrate, & pourſuivit ſon ennemi : il le trouva puiſſamment retranché. On en vint bien-tôt aux mains : chacun ſe mêle : tout combat, le Prince comme le ſimple ſoldat. La victoire paſſa plus d'une fois dans l'un & l'autre parti. Le jeune Muſtapha, fils aîné de Mahomet la fixa enfin dans celui du Sultan : il défit un grand corps de Perſans, commandé par le Prince Zeinel, fils d'Uſſun-Caſſan, qui y fut tué. Pendant que Muſtapha pourſuivoit les fuyards, il envoya la tête du Prince Perſan à Mahomet, comme les gages de la victoire : elle ſe declara abſolument contre les Perſans depuis la mort de Zeinel, & toute leur armée fut diſſipée, & chercha ſon ſalut dans les montagnes voiſines. Au milieu de la joye que cauſoit à Mahomet un ſi glorieux ſuccès, on vint lui dire qu'on ne ſçavoit ce qu'étoit devenu le Prince Muſtapha. Le Sultan ſentit vivement qu'il étoit pere : il frémit, & déteſtoit une ſi funeſte victoire, lorſque les cris des ſoldats lui annoncerent peu après le retour de ce jeune Prin-

ce. Dans les premiers tranſports de joye, il court avec empreſſement au devant de lui, l'embraſſe tendrement, quoique tout couvert de ſang & de pouſſiere. Il voulut même lui preſenter de ſa main une taſſe de Sorbec; mais Muſtapha fit une douce experience dans cette occaſion, que de tous les rafraîchiſſemens, il n'y en avoit point de plus propre à eſſuyer la ſueur & les fatigues d'un combat, qu'une victoire qu'on y vient de remporter.

Cependant ce jeune Prince, le compagnon des travaux & de la gloire de ſon pere, l'appui de ſon trône, & l'eſperance de ſes ſujets, au milieu de tant de lauriers, ſe vit un an aprés frappé de la foudre. Achmet Geduc un des principaux Bachas de la Porte, avoit une femme d'une rare beauté. Le jeune Sultan eut le malheur de la rencontrer comme elle alloit au bain; & malgré l'auſtere précaution qu'on preſcrit aux femmes de cette Nation, de ne paroître en public que voilées, elle ne put réſiſter au plaiſir ſecret de lui laiſſer entrevoir combien elle étoit aimable. Un coin de ſon voile lui échape, mais qu'elle reprit auſſi-tôt; elle ne ſe montroit avec tant de reſerve, qu'afin d'être regardée avec plus de curioſité. Les Courtiſans, nation ſervile, ne manquerent pas de donner des louanges criminelles aux deſirs du jeune Prince, qui depuis les grandes actions qu'il avoit faites à la guerre, ſe croyoit au-deſſus des loix. Il la ſuit juſqu'au bain, entre malgré les gardes dans un lieu interdit aux hommes; la ſurprend dans un état peu décent; & emporté par ſa paſſion, en obtient des faveurs qui peut-être ne lui

firent pas éprouver beaucoup de résistance. Achmet en est bien-tôt averti. Outré de cette insulte, il court au Serail, se jette aux pieds de Mahomet, s'arrache la barbe, déchire sa veste & son turban, & par ses cris & ses larmes, apprend au Sultan le malheur de sa femme ou plûtôt le sien. Mahomet commençoit déja d'avoir de l'inquiétude de l'humeur fiere & hautaine de son fils; mais pour ne pas s'abaisser jusqu'à blâmer cette violence devant un de ses sujets, il dissimule son ressentiment, & regardant avec mépris le Bacha: *Ta femme & toi*, lui dit-il, *n'êtes-vous pas mes esclaves, & trop honorez de contribuer à la satisfaction de mes enfans?* Il le renvoya avec une si dure réponse; mais en même tems il manda Mustapha, & avec cet air qui faisoit trembler les plus grands de sa Cour, il lui fit des reproches sanglans, le chassa de sa presence; & ayant appris que ce jeune Prince étoit sorti du Serail plein d'indignation, & en murmurant d'un traitement si dur, trois jours après il l'envoya étrangler. Quoique ces évenemens se soient passez dans l'intervalle de deux années, je les ai rapportez de suite, par la liaison qu'il y a entr'eux, & pour la commodité du Lecteur.

L'ordre des tems nous devroit faire reprendre la narration à l'endroit qui traite de la Ligue du Persan avec le Grand Maître & les autres Princes Chrétiens; mais comme cette matiere n'entre qu'indirectement dans notre Histoire, nous nous contenterons de remarquer que cette guerre entre deux Princes si puissans, & qui disputoient de l'Empire de l'Asie; dura plusieurs années, & suf-

pendit l'entreprise que Mahomet avoit formée contre Rhodes. Le Grand Maître dans cet intervalle, renouvella ses soins pour la conservation de cette Place & de toute l'Isle. Par son ordre, & de l'avis du Conseil d'anciens Chevaliers en visiterent toutes les Places & les autres Isles qui dépendoient de la Religion. Ce fut dans ce même tems qu'il tint à Rhodes un Chapitre géneral, la ressource la plus sûre pour la manutention, ou pour le rétablissement de la discipline réguliere. C'étoit dans ces grandes assemblées qu'on travailloit avec soin, & sans égards pour personne, à la correction des mœurs; & on peut dire que sans les fréquentes convocations des Chapitres, l'Ordre au milieu du tumulte des armes, ne se seroit jamais conservé si long-tems dans ce premier esprit de pieté & de desinteressement, qui ne le distinguoit pas moins que son courage & sa rare valeur.

Quoique la puissance de tant de Souverains qui étoient entrez dans la Ligue tînt en respect Mahomet: cependant ce Prince avoit des armées si nombreuses, que les Chevaliers de peur d'en être surpris, se tenoient sans cesse sur leurs gardes. On ajouta encore de nouvelles fortifications aux anciennes, & on fit construire sur le rivage de la mer deux tours du côté de Limonia, & une troisiéme qui regardoit le village de sainte Marthe. Le Commandeur d'Aubusson devenu grand Prieur d'Auvergne par la mort du Chevalier Cottet, conduisoit ces ouvrages avec une attention digne de son zele & de sa capacité; rien n'échapoit à sa vigilance. Le Grand Maître & la Religion écoutoient

JEAN-BAP. DES URSINS.

ſes avis comme des loix : c'étoit pour ainſi dire, l'ame & le premier mobile du Conſeil : lui ſeul étoit ordinairement chargé de l'execution des projets qu'il avoit propoſez : guerre, finances, fortifications, tout paſſoit par ſes mains. On le voyoit environné en tout tems de gens de guerre, d'artiſans & d'ouvriers, ſans que le nombre & la difference des affaires l'embarraſſaſſent : ſon zele pour le ſervice de l'Ordre, & l'étenduë & la facilité de ſon eſprit ſuffiſoient à ces differens emplois.

Le Grand Maître dans un âge avancé, & toujours infirme, avoit bien beſoin de ce ſecours ; il y avoit près d'un an qu'il étoit tombé malade, il ne faiſoit plus que languir, & une hydropiſie termina à

1476. la fin ſes jours. Il mourut le huitiéme de Juin de l'année 1476. On proceda à l'élection de ſon ſucceſſeur : Frere Raimond de Ricard, grand Prieur de ſaint Gilles, qui avoit concouru dans l'élection précedente avec ce dernier Grand Maître, fut choiſi pour préſider à celle de ſon ſucceſſeur, & ce fut ce grand Prieur, qui, après les ceremonies ordinaires annonça à l'aſſemblée que tous les ſuffrages des Electeurs s'étoient réunis dans la perſonne de Frere PIERRE D'AUBUSSON, grand Prieur d'Auvergne, Seigneur iſſu des anciens Vicomtes de la Marche, & d'une des plus illuſtres Maiſons de France. On peut dire qu'avant même ſon élection à la grande Maîtriſe, il étoit déja Grand Maître par les vœux de tous les Chevaliers, & même du peuple, qui aux premieres nouvelles qu'il en eut, fit éclater par des feux publics cette joye pure & ſincere, qui part du cœur, & que la politique, ou

PIERRE D'AUBUSSON.

PREUVE. I.


39
FRERE PIERRE D'AUBUSSON TRENTE-NEUVIEME GRAND MAITRE
Cars Sculp.
NAPOLI

ou la ſervitude n'ont jamais ſçû contrefaire. Un ſi heureux choix raſſura les plus timides, & on ne craignit plus Mahomet, quand on vit d'Aubuſſon chargé du gouvernement, & à la tête des affaires.

Sa conduite juſtifia de ſi heureux préjugez : il employa ſon autorité pour faire executer tous les projets qu'il n'avoit propoſez auparavant que comme ſimple membre du Conſeil. Par ſes ordres on fit forger une groſſe chaîne de fer, dont on ferma le port; & pour empêcher les deſcentes & les courſes des pirates dans les autres endroits de l'Iſle, il augmenta les tours & les forts qu'on avoit fait conſtruire le long des côtes, & de diſtance en diſtance. Il ne borna point ſes vûes & ſes ſoins à la conſervation de la ſeule Iſle de Rhodes : il fit paſſer de puiſſans ſecours dans les autres Iſles qui dépendoient de la Religion ; & par le même zele & la même attention, il envoya des Ingenieurs au Château de ſaint Pierre, qui ſur ſes memoires & le plan qu'il leur remit, firent creuſer les foſſez ſi avant, que l'eau de la mer s'y répandant, les felouques & les brigantins de la Religion y entroient ſans peine, & s'y trouvoient à couvert des Turcs & des Corſaires. Pendant que ce digne Souverain de l'Iſle de Rhodes n'étoit occupé que de ſa défenſe, on vit arriver dans cette Iſle Michel Salamon Envoyé de Loredan, Géneral des Venitiens, qui venoit reclamer un Chypriot, appellé Riccio Marini, un des plus zelez ſerviteurs de Charlotte de Luſignan.

Nous venons de voir que la Couronne de Chypre, qui depuis près de trois cens ans étoit dans

la Maison de Lusignan, avoit été usurpée sur Charlotte de Lusignan par son frere Bâtard; que l'usurpateur, pour s'assurer de la protection des Venitiens, avoit recherché en mariage une fille de la Maison de Cornaro, & que le Senat pour se faire un droit, ou pour mieux dire, des prétentions sur ce Royaume, la lui avoit accordée, & l'avoit dotée comme fille de saint Marc. Pour cette succession avancer, on prétend que ce Bâtard avoit été empoisonné: un petit enfant qu'il laissa presque à la mamelle ne lui survécut gueres. Les Venitiens à titre de protection, firent passer de puissans secours dans cette Isle; ils s'en rendirent bien-tôt les maîtres sous le nom de la veuve du Bâtard, à qui ils ne laisserent de Reine que le nom & de vains ornemens.

Cependant Charlotte de Lusignan, l'unique & la legitime heritiere de cette Couronne, conservoit toujours de secrets partisans dans ce Royaume. Il s'y fit plusieurs projets pour en chasser les Venitiens, mais qui échouerent par l'habileté & les forces des Capitaines de cette République. Les chefs du parti de la Reine Charlotte furent obligez d'abandonner l'Isle; chacun se réfugia où il crut trouver un azile, & plus de sûreté. Riccio Marini un de ces chefs s'étoit retiré à Rhodes: ce fut le sujet de l'ambassade de Salamon: il vint le redemander au Grand Maître, comme un seditieux & un rebelle: il lui presenta de la part du Doge, une Lettre pleine de menaces, & l'Envoyé de Loredan ajouta avec hauteur, que la serenissime République ayant adopté Catherine Cornaro, elle

regarderoit comme ses ennemis, ceux qui favoriseroient les partisans de Charlotte de Lusignan.

On n'étoit gueres accoutumé à Rhodes d'entendre des Ambassadeurs parler avec tant de hauteur. Outre les services continuels que la Religion avoit rendus à cette République, les Chevaliers de Rhodes ne se croyoient pas inferieurs, ni en dignité, ni en forces à des gentilshommes Venitiens : & les plus fiers de cette noble Milice opinoient à renvoyer l'Agent de Loredan sans réponse.

Si le Grand Maître s'étoit abandonné à ces premiers mouvemens d'une inclination secrete, qui l'avoient autrefois attaché à la personne & aux interêts de Charlotte de Lusignan, il eût répondu à l'Envoyé du Géneral Venitien avec la même hauteur & ce courage qui lui étoient si naturels. Mais ce qui pouvoit être consideré dans un Chevalier particulier comme génerosité, ne convenoit plus à un Souverain, qui devoit regler ses démarches par l'interêt seul de son Etat : ainsi le Grand Maître, pour ne se pas attirer de nouveaux ennemis, à la veille de voir fondre toutes les forces de Mahomet sur l'Isle de Rhodes, tempera tellement sa réponse, que sans rien accorder à l'Envoyé des Venitiens, & aussi sans les offenser par des discours trop fiers, il sçut également maintenir les droits de sa Dignité, & la liberté de ses Etats. Il lui dit que l'Ordre suivant ses Statuts, ne prenoit point de parti dans les differends & dans les guerres qui naissoient entre les Princes Chrétiens ; qu'il le chargeoit de dire à son Géneral, qu'on ne recevoit à Rhodes ni seditieux ni re-

belles; mais que comme il se pratiquoit dans tout pays libre & souverain, on n'en chassoit pas aussi ceux que des disgraces particulieres obligeoient de s'y réfugier, & qui y vivoient en gens d'honneur & en bons Chrétiens : avec cette réponse, il congedia ce Ministre.

A peine cet Envoyé fut parti de Rhodes, qu'il y en arriva un autre de la part du Soubachi ou Lieutenant du Gouverneur de la Lycie, Province voisine, comme nous l'avons dit, de l'Isle de Rhodes. Ce Commandant Infidele dont la cruauté n'étoit retenue que par son avarice naturelle, avoit actuellement dans ses prisons plusieurs Chrétiens & des sujets de la Religion : & comme il en perdoit tous les jours quelqu'un par les peines & la misere de l'esclavage, il résolut contre l'usage de sa Nation, de traiter de leur liberté. Mais on soupçonna que le voyage de cet Envoyé n'étoit qu'un prétexte inventé par Mahomet pour faire reconnoître les fortifications de Rhodes. Cependant, comme le Grand Maître n'avoit rien plus à cœur que la liberté de ses Freres, il entra volontiers en négociation; ce fut le sujet de plusieurs voyages que cet Envoyé fit à Rhodes.

Le Grand Maître, dans l'impatience de recouvrer ces Chevaliers, & en même tems pour couper pied à tous ces voyages, applanit les difficultez. Outre l'argent necessaire pour la rançon des esclaves qu'il fournit de ses propres deniers, il envoya encore des presens magnifiques au Soubachi; & quand le négociateur ramena ces Chevaliers, sa récompense ne fut point oubliée. Le

Grand Maître les embrassa tous les uns après les autres ; jamais une tendre mere qui après une longue absence, revoit dans ses bras un fils unique, ne fit éclater une joye plus vive. Ces Chevaliers de leur côté baisoient ses mains, les mouilloient de leurs larmes, embrassoient ses genoux, & par ces transports muets, mais qui se font si bien entendre au cœur, tâchoient d'exprimer leur reconnoissance : ils l'appelloient leur pere & leur sauveur. Le Grand Maître se défendoit avec beaucoup de modestie de tous ces titres : *C'est à la Religion, mes enfans*, leur dit-il, *que vous devez ces marques de votre reconnoissance, & j'espere que vous vous en acquitterez avec votre valeur ordinaire contre les entreprises de Mahomet, qui nous menace tous les jours d'un siege.*

Il en avoit reçu des avis de differens côtez. L'Ordre n'avoit point encore eu de Grand Maître qui eût tant dépensé & si utilement en espions ; & il en entretenoit jusques dans l'interieur du sérail. C'étoit par leurs avis qu'il avoit appris que les Venitiens, à l'insçû de leurs alliez, négocioient secretement leur paix avec la Porte. Il sçavoit d'ailleurs par la voye publique que le Roi de Perse Ussun-Cassan, le plus puissant des ennemis de Mahomet, accablé d'années & des fatigues de la guerre, ne faisoit plus que se tenir sur la défensive, sans rien entreprendre contre les Turcs. Il voyoit que les Princes Chrétiens, selon leur immuable coutume, se déchiroient les uns les autres ; que Mathias Corvin Roi de Hongrie faisoit une guerre sanglante à l'Empereur Frederic : d'où il concluoit

que Mahomet se prévalant de ces divisions, tourneroit infailliblement ses armes l'année prochaine contre l'Isle de Rhodes.

Le Grand Maître, pour n'être pas surpris, fit remplir les magasins de munitions de guerre & de bouche ; & l'Isle de Rhodes se trouvant destituée pour sa défense d'un nombre suffisant de Chevaliers, il convoqua le Chapitre général ; & par une citation adressée aux grands Prieurs, il ordonna à tous les Chevaliers de se rendre incessamment à Rhodes avec leurs armes, & dans l'équipage conforme à leur profession. On trouve dans l'histoire de Bosio la copie en Italien de cette citation, dont l'original se conserve encore aujourd'hui dans les archives de Malte, & nous avons cru que les Lecteurs ne seroient pas fâchez d'en voir ici un extrait.

MES TRE'S CHERS FRERES,

Au milieu des plus grands périls dont Rhodes est menacée, nous n'avons point trouvé de secours plus assûré que la convocation générale, & une prompte assemblée de tous nos Freres. L'ennemi est aux portes ; le superbe Mahomet ne met plus de bornes à ses projets ambitieux ; sa puissance devient de jour en jour plus formidable : il a une multitude innombrable de soldats, d'excellens Capitaines, & des trésors immenses : tout cela est destiné contre nous. Il a juré notre perte ; j'en ai des avis bien sûrs. Ses troupes sont déja en mouvement ; les Provinces voisines en sont remplies ; tout file du côté de la Carie & de la Lycie :

un nombre prodigieux de vaiſſeaux & de galeres n'attendent plus que le printems & le retour de la belle ſaiſon, pour paſſer dans notre Iſle. Qu'attendons-nous nous-mêmes ? Ignorez-vous que les ſecours étrangers ſont éloignez, ordinairement très-foibles, & toujours incertains ? Nulle reſſource que dans notre propre valeur ; & nous ſommes perdus, ſi nous ne nous ſauvons nous-mêmes. Les vœux ſolemnels que vous avez faits, mes Freres, vous obligent à tout quitter pour vous rendre à nos ordres. C'eſt en vertu de ces ſaintes promeſſes faites au Dieu du Ciel & aux pieds de ſes Autels, que je vous cite. Revenez inceſſamment dans nos Etats, ou plutôt dans les vôtres : accourez avec autant de zele que de courage au ſecours de la Religion. C'eſt votre mere qui vous appelle ; c'eſt une mere tendre qui vous a nouris & élevez dans ſon ſein, qui ſe trouve en péril. Y auroit-il un ſeul Chevalier aſſez dur pour l'abandonner à la fureur des barbares ? Non, mes Freres, je ne l'apprébende point : des ſentimens ſi lâches & ſi impies ne s'accordent point avec la nobleſſe de votre origine, & encore moins avec la pieté & la valeur dont vous faites profeſſion.

Cette citation répandue dans toute l'Europe, excita le zele & l'ardeur des Chevaliers : tous travaillent avec empreſſement à leurs équipages. Pour avoir plus promptement de l'argent, on vend ſes meubles ; on loue & on afferme à vil prix les Commanderies ; chacun prend des meſures pour ſon départ & pour ſon paſſage, & tous ne craignent rien tant, que de n'arriver pas aſſez-tôt à Rhodes. Quelques Souverains édifiez de leur zele, y envoyerent differens ſecours : le plus conſiderable

vint de la France. Louis XI. qui regnoit alors, obtint du Pape Sixte IV. un Jubilé & des Indulgences en faveur de toutes les personnes qui assisteroient les Chevaliers. Ce Jubilé produisit très-promptement des sommes considerables, qui furent envoyées aussi-tôt en Orient, & qui par ordre du Grand Maître, furent employées à construire de nouvelles fortifications, qu'il jugea à propos d'ajouter au Château & aux boulevards de la ville de Rhodes.

Mahomet ne s'apperçut qu'avec chagrin qu'on eût pénétré ses desseins ; & pour empêcher que cette découverte ne mît en mouvement les Princes Chrétiens, & ne produisît à la fin quelque Ligue redoutable, il tâcha sous prétexte d'une négociation de paix avec le Grand Maître, & par une ambassade d'un grand éclat, de ralentir le zele de ceux qui se disposeroient à prendre les armes. Mais comme c'étoit le plus fier de tous les hommes, & qu'il ne vouloit pas s'exposer à un refus de la part des Chevaliers, il chargea de cette démarche le Prince Zem ou Zizim, un de ses enfans, & Cheleby son neveu, dont les gouvernemens étoient voisins de Rhodes, & il leur ordonna de se servir pour cette négociation, d'un renégat Grec, appellé Démetrius Sophian, dont il connoissoit l'adresse & l'habileté.

Les deux Princes Turcs, en execution des ordres qu'ils avoient reçus du grand Seigneur, envoyerent à d'Aubusson une Lettre remplie de sentimens d'estime pour sa personne & pour tous les Chevaliers de son Ordre. Elle étoit même remplie de

traits

traits flateurs peu ordinaires dans le ſtile de ces barbares : & ces Princes la finiſſoient par l'inviter à faire avec Sa Hauteſſe une paix ſolide, & pour laquelle ils lui offroient leur médiation & leur crédit à la Porte.

Le Grec renégat fut chargé de cette Lettre & de la négociation, dont on prétend qu'il avoit ſeul le ſecret, à l'inſçu même des deux jeunes Princes. Il ſe rendit à Rhodes, préſenta au Grand Maître ſa Lettre de créance ; & quand il fallut entamer la négociation, il lui repréſenta que pour lui accorder une paix ſolide & durable, le grand Seigneur ne lui demandoit qu'un leger tribut. Pour l'y déterminer plus facilement, il ajoûta qu'afin d'obtenir un pareil traité, le Senat de Veniſe n'avoit point fait difficulté de s'engager à envoyer chaque année à la Porte huit mille ducats d'or ; qu'il en ſeroit quitte à bien meilleur marché ; quoiqu'on ne pût, dit-il, acheter trop cher l'amitié d'un Prince ſi puiſſant, & qui faiſoit trembler tous les autres.

Le Grand Maître avoit déja été averti par des eſpions qu'il entretenoit à Conſtantinople, de l'ambaſſade du renégat, & qu'on ne s'en ſervoit que pour l'endormir & le ſurprendre : ainſi pour tourner à ſon avantage & contre Mahomet l'artifice que ce Prince employoit pour le tromper, il diſſimula ſagement la connoiſſance qu'il en avoit. Il ne laiſſa même voir qu'une parfaite confiance aux paroles de l'Ambaſſadeur, & il lui dit qu'il ſeroit ravi de pouvoir parvenir à un paix ſolide avec le grand Seigneur. Mais il ajouta que ſon Ordre étant ſous la protection particuliere du ſou-

PIERRE D'AUBUSSON.

verain Pontife des Chrétiens, & qu'ayant même de grands biens dans les Etats de la plûpart des Princes de l'Europe, il ne pouvoit rien conclure sans leur participation; cependant qu'il ne croyoit pas qu'ils s'opposassent à un traité qui établiroit une paix solide entre les deux Puissances; qu'il lui paroissoit que le Conseil de son Ordre y consentiroit aussi volontiers; mais que pour obtenir ce consentement des Chevaliers, il ne falloit pas parler de tribut, dont le nom seul leur étoit si odieux. Qu'il alloit neanmoins en écrire incessamment à Rome, & dépêcher des Ambassadeurs dans toutes les Cours de la Chrétienté, & qu'il ne demandoit que trois mois pour en avoir réponse.

L'habile Grand Maître, dans la vûe de procurer aux Chevaliers qui étoient éloignez, le tems & la liberté du passage pour se rendre à Rhodes, ajouta avec une ingenuité apparente, que dans la disposition favorable où le grand Seigneur paroissoit être de traiter de bonne foi avec son Ordre, il croyoit qu'il étoit de l'interêt des uns & des autres, & pour éviter de s'aigrir par de nouvelles entreprises, de faire une suspension d'armes, & de rétablir entre leurs sujets la liberté du commerce, au moins pendant les trois mois qu'il avoit demandez pour faire venir des réponses de l'Europe.

Le Grand Maître après cette conférence, & pour ne pas retenir plus long-tems dans Rhodes un renégat qu'il regardoit comme un espion, le congedia, & il le chargea d'une Lettre pour les deux jeunes Princes Ottomans, où après avoir répondu à leur civilité avec toute la politesse con-

venable, il ajoutoit conformément à ce qu'il avoit dit à leur Ambassadeur, qu'il ne pouvoit conclure un traité de cette importance sans la participation du Pape, & de la plûpart des Princes Chrétiens.

L'Ambassadeur à son retour rendit compte de sa négociation aux deux Princes Ottomans. Il leur fit comprendre qu'il s'étoit apperçu que le Grand Maître traiteroit volontiers de la paix ; mais que ce Prince ne consentiroit jamais à payer aucun tribut, & qu'il seroit même desavoué de tout son Ordre s'il y consentoit. Les deux Princes qui croyoient faire leur cour à Mahomet en avançant cette négociation, & qui la conduisoient de bonne foi, renvoyerent l'Ambassadeur avec ordre de changer le nom de tribut dans celui d'un présent, dont le prix & la valeur seroient reglez par les Chevaliers mêmes. Ils le chargerent en même tems de conclure une suspension d'armes pour le tems qu'avoit exigé le Grand Maître. Mais d'Aubusson bien instruit qu'on ne cherchoit par ces differentes propositions qu'à l'amuser, rejetta avec fermeté l'obligation d'un présent, & de tout ce qui pouvoit avoir l'air de tribut : il demanda seulement le tems nécessaire pour apprendre les intentions du Pape & des Princes Chrétiens, dans la vûe de pouvoir faire venir des secours de l'Europe. Le Grec n'en ayant pû tirer autre chose, & pour tenir toujours la négociation ouverte, conclut avec lui cette suspension d'armes, & la liberté du commerce, qu'un second Ambassadeur, qui vint à Rhodes de la part de Mahomet même, confirma depuis.

PIERRE D'AUBUSSON.

Quoique ce Prince, sur la confiance qu'il avoit dans ses forces, conduisît ordinairement ses entreprises avec hauteur, il avoit cru en cette occasion devoir se servir de ces détours, & de cette feinte négociation, afin d'en faire passer les nouvelles en Europe, & par le bruit d'une paix prochaine que ses Emissaires avoient soin de répandre, refroidir le zele des Princes Chrétiens, & rallentir l'empressement des Chevaliers : c'étoit là le but de ses artifices. Le Grand Maître de son côté ne s'étoit laissé aller en apparence à écouter ses propositions, que pour faciliter le passage des Chevaliers, & pour avoir le tems de ménager d'autres traitez plus sûrs & aussi importans, qui se négocioient actuellement à Rhodes.

Il y avoit dans cette ville un Envoyé du Soudan d'Egypte & son favori, appellé Douan Diodar, qui y étoit venu pour renouveller les anciens traitez de paix avec les Chevaliers. On a pû voir dans le cours de cette histoire, que la Religion de saint Jean depuis son établissement avoit toujours eu deux sortes d'ennemis, Mahometans de Religion, & également redoutables. Les premiers étoient les Arabes ou les Sarrasins d'Egypte, qui s'étoient emparez sur les Chrétiens, comme nous l'avons vû, de la Palestine, de la Phénicie, & d'une partie de la Syrie. Les Turcs de la Dynastie Ottomanide, depuis la conquête de Rhodes faite par les Chevaliers, devinrent pareillement leurs ennemis déclarez : & quelquefois ces deux sortes d'ennemis, quoique jaloux les uns des autres, avoient joint leurs forces contre un Ordre militaire, qui par ses

flotes & ses galeres, troubloit le commerce de leurs Marchands, & les entreprises de leurs Corsaires. Mais les forces de la Religion ne suffisant pas pour résister en même tems à ces deux Puissances, les Grands Maîtres & le Conseil avoient toujours recherché avec soin d'avoir la paix avec une Nation, quand ils étoient en guerre avec l'autre : & par cette sage politique ils balançoient leur pouvoir, & tenoient leurs forces séparées.

Le bruit que Rhodes étoit menacée d'un siege, étant passé en Egypte, fit craindre au Soudan que Mahomet ne réussît dans son entreprise : voisin pour voisin, il aimoit mieux le plus foible ; & pour ne laisser rien à craindre de sa part aux Chevaliers, il avoit envoyé à Rhodes son favori pour y renouveller les derniers traitez de paix. Le Grand Maître en reçut les premieres ouvertures avec d'autant plus de plaisir, qu'il vit bien que l'interêt seul du Soudan rendroit le nouveau traité durable.

Ainsi on entra en matiere avec une confiance réciproque ; & après quelques conférences, on convint que les vaisseaux de la Religion ne troubleroient plus à l'avenir ceux d'Egypte dans leur commerce, & que les Chevaliers ne souffriroient point que leurs sujets servissent de soldats, de pilotes ou même de guides aux ennemis du Soudan. Réciproquement le Soudan promit de ne rien entreprendre contre les interêts du Grand Maître ; que les vaisseaux de la Religion seroient bien reçus dans tous ses ports ; que s'ils y étoient poursuivis par leurs ennemis, les Sarrasins seroient tenus de les défendre ; que quand les sujets du Grand

PIERRE D'AUBUSSON.

Maître, pour aller à la Terre Sainte, passeroient sur les Etats du Soudan, on n'en exigeroit aucun droit; que l'on ne retiendroit plus aucun esclave Chrétien, qui se trouveroit avoir été affranchi par son patron; & qu'à l'égard des autres esclaves Chrétiens, on en pourroit faire l'échange contre des Sarrasins esclaves à Rhodes, & en donnant un Sarrasin pour un Chrétien..

Le Grand Maître fit un traité à peu près pareil avec le Roi de Thunis, autre Prince Mahometan; & on y ajouta seulement que la Religion pourroit prendre dans ses Etats, quand elle en auroit besoin, trente mille muids de bled sans payer aucun droit de traite & de sortie.

Pendant ces differentes négociations, il arrivoit à Rhodes des Chevaliers de tous les endroits de la Chrétienté; mais comme on en attendoit encore un plus grand nombre, le Chapitre fut differé jusqu'au 28 d'Octobre, que le Grand Maître en fit l'ouverture. *Généreux Chevaliers*, leur dit-il, *voici enfin l'occasion de faire paroître votre zele & votre courage contre les ennemis de la foi. Dans une guerre si sainte, c'est Jesus-Christ lui-même qui sera votre Chef: il n'abandonnera pas, mes Freres, ceux qui vont combattre pour ses interêts. En vain Mahomet, ce Prince impie, & qui ne connoît point d'autre divinité que sa propre puissance, se vante d'exterminer notre Ordre. S'il a des troupes plus nombreuses que les nôtres, ses troupes ne sont composées que de vils esclaves qu'on traîne par force dans les périls, & qui ne s'exposent à la mort que pour éviter la mort même, dont ils sont menacez par leurs Officiers: au lieu que*

je ne vois parmi vous que des Gentilshommes nez d'un sang illustre, élevez dans la vertu, determinez à vaincre ou à mourir, & dont la pieté & la valeur sont des gages sûrs de la victoire.

Les Chevaliers qui composoient l'assemblée, ne répondirent à un discours si touchant, que par les assûrances de répandre jusqu'à la derniere goute de leur sang pour la défense de la Religion : & afin que le service ne fût point retardé par la diversité du commandement, & & la lenteur des conseils, tout le Chapitre conjura le Grand Maître de se charger seul, & avec une autorité absolue, du commandement des armes, & de l'administration des finances. C'étoit une espece de Dictature, dont on jugea à propos de le revêtir pendant l'orage dont Mahomet menaçoit l'Ordre. Le Grand Maître par modestie vouloit refuser un pouvoir si étendu & si peu ordinaire ; & il représenta que ces differens emplois seroient mieux remplis, s'ils étoient partagez entre plusieurs Chevaliers : mais tout le Chapitre avoit une si parfaite confiance dans sa capacité, & dans le zele qu'il avoit fait paroître pour le bien de la Religion, & on lui fit de si pressantes instances, qu'il ne put se dispenser de s'en charger.

Le premier usage qu'il en fit, fut de nommer quatre Capitaines Generaux, qu'on appelloit en ce tems-là *Capitaines du secours*, & qui devoient commander chacun dans le quartier qui leur fut assigné. Il choisit pour ces emplois, l'Hospitalier, l'Amiral, le Chancelier & le Trésorier de l'Ordre : & le Chevalier Rodolphe de Vartemberg, grand

PIERRE D'AUBUSSON.

Prieur de Brandebourg, fut choisi pour Général de la Cavalerie : le Grand Maître à la tête de ces premiers Officiers, visitoit tous les jours les fortifications & les dehors de la Place.

Par son ordre on abbatit toutes les maisons de plaisance qui en étoient trop voisines : on coupa les arbres, & on raza jusqu'aux Eglises de S. Antoine & de Notre-Dame de Philerme, dont les ennemis pendant le siege auroient pû se prévaloir. Les Rhodiens ne virent pas sans quelque regret ruiner leurs maisons de campagne, & détruire des jardins délicieux, dont la ville étoit environnée ; mais le salut public l'emporta sur toute autre consideration : rien ne fut épargné ; & avant que de ruiner l'Eglise de Notre-Dame de Philerme, on rapporta dans la principale Eglise de la ville une image de la Vierge, qui y étoit conservée de tems immémorial, & qui y étoit révérée avec un culte religieux.

Le Grand Maître pour ne pas laisser de fourage, ni de pâture à la cavalerie ennemie, fit couper tous les grains de la campagne, & marqua aux paysans de chaque canton les Forts, où à l'arrivée des Infideles ils pourroient se retirer. Par le même esprit de prévoyance, & en parcourant le rivage de la mer, il examinoit avec ses Officiers les endroits d'où on pouvoit s'opposer aux descentes des ennemis ; ceux où il faudroit se retrancher, si on étoit trop pressé ; les coupures & les retirades qu'on seroit obligé de faire derriere les murailles, si elles tomboient par l'effort de l'artillerie. Rien n'échapoit à l'étendue & à la justesse

de

de ses vûes : fortifications, artillerie, armes, vivres & finances, tout passoit sous ses yeux, & il étendoit ses soins sur les moindres habitans, & pour leur subsistance, comme pour celle des Chevaliers & des troupes qui composoient la garnison.

Heureusement pour le soulager dans ces differens travaux, outre un grand nombre de Chevaliers de toutes nations, qui s'étoient déja rendus à Rhodes, on y vit arriver Bertrand de Cluys, grand Prieur de France ; Charles de Montholon, & plusieurs autres Chevaliers des trois Langues de ce Royaume. Ils furent bien-tôt suivis par Frere Jean Daw, grand Bailli d'Allemagne, qui se rendit à Rhodes à la tête d'un grand nombre de Commandeurs & de Chevaliers de sa nation, & avec un corps de troupes plus considerable encore par le choix & la valeur des soldats, que par leur nombre. Des Seigneurs & des Gentilshommes François, aux premieres nouvelles qu'ils eurent du siege dont Rhodes étoit menacée, par un mouvement de génerosité, y accoururent avec une suite conforme à leur qualité : on comptoit parmi ces illustres guerriers, Antoine d'Aubusson, Vicomte de Monteil, frere aîné du Grand Maître. Ces Seigneurs descendoient du côté de leur pere en ligne masculine de Raimond, Seigneur de Monteil-au-Vicomte ; & de la Feuillade, second fils de Renaud VII. du nom, Vicomte d'Aubusson, qui avoit pour huitiéme ayeul Renaud d'Aubusson premier du nom, & frere aîné de Turpin d'Aubusson, qui par sa pieté & la noblesse de son origine, fut élû Evêque de Limoges l'an 898, ainsi

PIERRE D'AUBUSSON.

qu'Aimar de Chabanois le rapporte dans sa chronique. Sa mere étoit de la Maison de Comborn, très-illustre, très-puissante, & alliée à plusieurs Princes souverains.

Le Vicomte d'Aubusson étoit accompagné de Louis de Craon, Seigneur des premieres Maisons d'Anjou, & de Benoît Scaliger de l'Escale, dont les ancêtres avoient été Souverains de Verone: & ce Seigneur amena d'Italie à ses frais au secours de la Religion plusieurs bandes ou compagnies d'infanterie. On trouve encore parmi ces braves avanturiers, Louis Sanguin, Parisien, Claude Colomb de Bordeaux, Mathieu Brangelier de Perigord, & Charles le Roi de Dijon. Le Grand Maître à la priere de tout le Conseil, déféra au Vicomte de Monteil le Commandement géneral des armes, & il assigna aux autres volontaires les quartiers qu'ils devoient défendre. Une émulation heroïque regna bien-tôt entre ces Chevaliers seculiers, & les Chevaliers de l'Ordre: & la même émulation se retrouva entre les habitans grecs & latins, & passa depuis jusqu'aux femmes & aux enfans, qui travailloient à l'envi aux retranchemens que le Grand Maître avoit ordonnez.

Ces Chevaliers & ces généreux volontaires, tout brûlans de zele de se signaler, attendoient avec impatience l'arrivée des Infideles; mais ils n'attendirent pas long-tems. Mahomet se lassa de dissimuler, & de faire un personnage si contraire à son orgueil naturel: il cessa de feindre, & il fit éclater hautement le dessein qu'il avoit formé d'attaquer l'Isle de Rhodes, dont il regardoit la conquête

comme le fondement de celle de l'Asie entiere, que son ambition embrassoit, pour mettre le sceau à sa gloire.

PIERRE D'AUBUSSON.

Il étoit puissamment fortifié dans ce dessein par le grand Visir, ou le premier Bacha, comme on parloit en ce tems-là, appellé Misach Paleologue, Prince Grec de cette Maison imperiale, né Chrétien : mais qui à la prise de Constantinople, pour éviter la mort à laquelle Mahomet avoit condamné tous les heritiers de l'Empire, s'étoit fait Mahometan. Sa valeur, ses services, son adresse, & une complaisance entiere pour toutes les volontez du Sultan, l'avoient élevé depuis à la dignité de Visir: & pour ne pas laisser de soupçon à ce Prince sur son changement de religion, il affectoit de se montrer ennemi implacable de tous les Princes Chrétiens, & sur-tout du Grand Maître & des Chevaliers de Rhodes.

Ce fut pour faciliter à son maître la conquête de cette Isle, qu'il introduisit à sa Cour trois fameux renégats qui en avoient levé le plan. Le premier appellé Antoine Meligalle étoit de la ville de Rhodes même, de noble extraction ; mais qui ayant dissipé son patrimoine & l'heritage de ses peres dans des débauches, s'étoit flatté pour derniere ressource, de tirer quelque avantage de son changement de religion. Le second étoit le même Demetrius Sophian, dont Mahomet s'étoit servi pour porter les Lettres du Sultan Zizim à Rhodes; homme d'esprit, propre à la négociation ; mais accusé de magie, & de s'adonner à la recherche de ces vaines connoissances, que des visionnaires

appellent ſciences occultes. Le troiſiéme de ces renégats étoit un Ingenieur Allemand, appellé Georges Frapan, & communément *Maître George*, homme d'eſprit, bon Geometre, qui excelloit ſurtout dans la conduite & le ſervice de l'artillerie. Mahomet qui n'épargnoit rien pour attacher à ſon ſervice des hommes qui lui pouvoient être utiles, lui donnoit des appointemens conſiderables. L'Allemand par ſon ordre avoit parcouru la plûpart des Places chrétiennes, ſur leſquelles le Sultan pouvoit avoir des deſſeins, en avoit levé le plan, & entre autres il lui en avoit rapporté un très-exact de la ville & des environs de Rhodes.

Le Bacha, pour flatter la paſſion du Sultan, lui parla de ces trois renégats comme de gens très-propres à faire réuſſir ſes deſſeins. Mahomet les fit appeller, & après qu'ils eurent été introduits en ſa preſence, pour ſe rendre plus agréables, & de concert avec le Miniſtre, ils lui dirent que la plus grande partie des murailles de Rhodes tomboient en ruine; que la diſette des munitions y étoit grande, & que les prétendus ſecours de l'Europe, dont les Chevaliers ſe flattoient, étoient fort incertains par les guerres continuelles qui étoient entre les Princes Chrétiens. Les trois renégats lui preſenterent chacun un plan de la ville de Rhodes: celui de l'Allemand fut trouvé le plus regulier, & ce fut ſur ce plan que le Sultan regla l'ordre des attaques, & tout ce qui devoit s'executer pour faire réuſſir une entrepriſe ſi importante.

Le Sultan emporté par ſon impatience, voulut que ſans attendre la grande armée, le Bacha par-

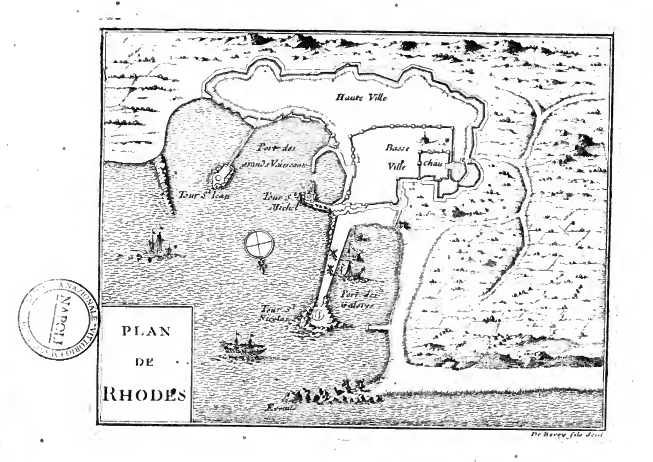
tît pour aller lui-même reconnoître la Place. Il le fit aussi-tôt embarquer sur de legeres fregates & des vaisseaux de bas bord, avec quelques compagnies de Janissaires & de Spahis: il étoit suivi des trois renégats ausquels ce Prince promit de magnifiques récompenses, s'ils pouvoient contribuer à le rendre maître de Rhodes. Dans la traverse le Rhodien Meligalle infirme depuis long-tems, fut attaqué d'une horrible maladie: sa chair couverte d'ulceres tomboit en morceaux, & avant que d'expirer il se trouva enseveli dans la pourriture.

Cependant le Bacha Paleologue faisoit route: il parut bien-tôt à la vûe de l'Isle de Rhodes; & le quatriéme Decembre, il vint mouiller vis-à-vis la forteresse de Fano. Il mit aussi-tôt quelques compagnies de Spahis à terre pour reconnoître, suivant ses instructions, s'il pouvoit y descendre lui-même. Le Bailli de Brandebourg qui commandoit la cavalerie legere de la Religion, ayant laissé ces coureurs avides de butin, s'engager dans les terres, tombe ensuite sur eux; en tue une partie; pousse les autres jusqu'au bord de la mer, & les force à se rembarquer. Le Bacha après les avoir reçûs sur ses vaisseaux, prend le large: & pour ne pas laisser les armes de son maître inutiles, en attendant l'arrivée de la grande flotte, il tenta une nouvelle descente dans l'Isle de Tilo qui appartenoit à l'Ordre. Les habitans de la campagne s'étoient refugiez dans la forteresse, où il y avoit une forte garnison, composée pour la plûpart de Chevaliers.

Paleologue pendant huit jours battit la place avec ce qu'il avoit d'artillerie: la brêche lui ayant

paru raisonnable, il fit mettre pied à terre aux Spahis, & les mena lui-même à l'assaut. Il se flattoit d'emporter brusquement le Château; mais il n'avoit pas encore éprouvé la valeur de ceux qui le défendoient. Ce qu'il y avoit de Chevaliers firent une si vigoureuse résistance, que le Bacha après avoir vû périr au pied des murailles les plus braves de sa troupe, fut obligé de faire sonner la retraite. Il jugea bien par le courage des assiegez, que s'il vouloit s'opiniâtrer à ce siege, il falloit en revenir à ouvrir la tranchée, & aux regles ordinaires de la guerre; mais n'ayant pas encore un assez grand corps de troupes pour une pareille entreprise, & la saison n'étant pas favorable, il leva le siege avec encore plus de honte que de perte; se rembarqua une seconde fois, & gagna le port de Phisco en Lycie, située à vingt-deux milles de Rhodes : d'autres disent à dix-huit milles. C'étoit le rendez-vous & le quartier d'assemblée, tant pour la grande flotte que pour les troupes de terre, qui en attendant le retour du printems, étoient cantonnées dans cette Province & dans les Provinces voisines.

Ce ne fut que vers la fin d'Avril que la grande flotte des Infideles partit de Gallipoli, passa le détroit, entra dans la riviere de Lycie, & se trouva à la vûe de l'Isle de Rhodes. La garde qui étoit au haut du mont saint Estienne, donna le signal pour avertir qu'elle paroissoit. Le Grand Maître y accourut aussi-tôt avec les principaux Officiers de la marine, & ils jugerent à sa manœuvre qu'elle alloit au port de Phisco pour y embarquer les trou-


PLAN DE RHODES
Haute Ville
Basse Ville
Chau
Port des grands Vaisseaux
Tour S.t Jean
Tour S.t Michel
Tour S.t Nicolas
Port des Galeres
Ecueils
De Bercy fils Sculp.

pes qui étoient aux environs. La conjoncture se trouva juste & bien fondée; ce fut dans ce port que se fit l'embarquement. On comptoit dans cette flotte cent soixante vaisseaux de haut bord, sans les felouques, les galiottes, & les vaisseaux plats & de transport : on ne parloit pas moins que de cent mille hommes dans l'armée de terre. Ce formidable armement arriva enfin devant Rhodes le 23 du mois de Mai 1480.

Nous avons déja parlé de la situation de cette Isle au sujet de la conquête qu'en firent les Chevaliers pendant le Magistere de Foulques de Villaret: ainsi pour l'éclaircissement de ce qui suit, nous nous contenterons de remarquer que la Capitale de cette Isle, & qui en porte le nom, est située au bord de la mer, & sur la pente d'une colline, qui en ce tems-là, étoit couverte d'orangers, de grenadiers, de muscats excellens, & de vignobles de differentes especes. Cette Place étoit entourée par une double enceinte de murailles, & fortifiée de distance en distance par de grosses tours. Un rempart soutenoit ces murailles & ces tours au-dedans de la ville; & au-dehors on trouvoit un fossé large & profond. Cette Place avoit deux ports, dont le premier qu'on rencontroit en y abordant, servoit de retraite aux galeres: son embouchure étoit défendue par une platte forme sur laquelle il y avoit une tour tournée vers l'Orient, & appellée le Fort S. Elme. Les grands vaisseaux occupoient l'autre port, qui étoit fortifié par deux tours, l'une appellée la tour saint Jean, & l'autre la tour de saint Michel. On prétend que

c'étoit en la place de ces deux tours & sur deux rochers qui se regardent, qu'étoient autrefois posez les deux pieds de ce fameux Colosse de bronze, dont nous avons parlé, & qui passoit pour une des sept merveilles du monde. A côté de ce port, il y a comme deux petits golfes dont l'un regarde le Septentrion, & l'autre le Midi : celui qui regarde le Septentrion étoit fermé par un mole qui s'avançoit plus de trois cens pas dans la mer; c'étoit à son extrêmité que le Grand Maître Zacosta avoit fait construire une forteresse qu'on appelloit la tour de saint Nicolas, à cause d'une Chapelle dediée sous le nom de ce Saint, & qui étoit renfermée dans la Place. A l'extrêmité de l'autre golfe & du côté du Midi, on trouvoit une autre tour, mais moins considerable que la premiere, & qui ne laissoit pas de son côté de défendre l'entrée du port. Cette tour empêchoit qu'aucun vaisseau y pût entrer ou en sortir. A deux milles de la ville, on trouvoit la montagne ou la colline de saint Estienne, & un peu plus loin, & d'un autre côté, on rencontroit le mont Philerme, celebre par la dévotion des Insulaires, & des autres peuples chrétiens voisins, qui venoient en pelerinage visiter l'Eglise qui y étoit construite en l'honneur de la sainte Vierge. Telle étoit la situation de la ville de Rhodes & des environs, lorsqu'elle fut assiegée par le Bacha Paleologue.

Le bord de la mer étoit alors couvert des vaisseaux des Turcs, qui par des décharges continuelles de leur artillerie, tâchoient de favoriser la descente. Le canon de la ville & des forts y répondoit

doit de son côté ; & les Chevaliers emportez par leur courage, pour prévenir & pour arrêter les Turcs, s'avançoient l'épée à la main dans l'eau jusqu'à la ceinture. Il y eut bien du sang répandu dans cette premiere occasion ; mais malgré tous les efforts des Chrétiens, il fallut que leur courage cedât au grand nombre des Infideles. Ces Barbares se partagerent, & pendant qu'une partie occupoit toutes les forces des Chevaliers, le plus grand nombre aborda en foule dans des endroits éloignez, & moins défendus. Tous enfin prirent terre : ils gagnerent le mont ou la colline de saint Estienne, où ils se retrancherent d'abord ; & après avoir débarqué leur artillerie, ils firent sommer la Place, & ils employerent des menaces & des promesses qui furent également méprisées.

Differens partis des Infideles parurent bien-tôt dans la plaine : les principaux Chefs qui étoient à la tête s'avancerent pour reconnoître les fortifications de la place. On ne les laissa pas approcher impunément : de vigoureuses sorties leur firent reprendre bien vîte le chemin de leur camp. Ce fut dans une de ses sorties, où commandoit le Vicomte de Monteil, frere du Grand Maître, que le renégat Demetrius périt. Son cheval fut tué ; il tomba à terre, & le poids de ses armes l'ayant empêché de se relever, des escadrons qui poursuivoient l'ennemi, lui passerent sur le corps, & l'écraserent. La Religion de son côté perdit en cette occasion le Chevalier de Murat de la Langue d'Auvergne & de l'illustre Maison de la Tour, qui poussant les Infideles avec plus d'ardeur que

PIERRE D'AUBUSSON.

de prudence, se trouva enveloppé par un escadron de Spahis, qui lui couperent la tête.

De ces legeres escarmouches, & qui n'avoient rien de décisif, il en fallut venir à des attaques plus régulieres. L'Ingenieur Allemand après avoir reconnu tous les dehors de la Place, conseilla au Bacha de s'attacher d'abord à la tour de saint Nicolas, & il lui fit esperer qu'il seroit bien-tôt maître du port & de la ville, s'il pouvoit emporter cette forteresse. Paleologue suivant son avis, mit aussi-tôt en batterie trois grosses pieces d'artillerie près l'Eglise de saint Antoine, qui commencerent à battre la tour. Le Grand Maître de son côté fit dresser une contre-batterie dans le jardin de la Langue d'Auvergne, qui ne faisoit pas un moindre feu : & les Canoniers de part & d'autre tâchoient de ruiner les batteries qui leur étoient opposées. Ce n'étoit encore qu'un leger prélude de l'horrible tonnerre qui se fit entendre; quand le Bacha eut mis en batteries ce nombre prodigieux de canons de toutes grandeurs, qu'il avoit fait amener dans son camp.

Relation de Merry, de Dupuy Auteur contempera.n. p. 17.

L'Ingenieur Allemand, pour joindre l'artifice à la force ouverte, & pour reconnoître les endroits foibles de la Place, de concert avec le Géneral Turc, se presenta le lendemain comme un transfuge, sur le bord du fossé, & avec une posture suppliante, comme s'il eût craint d'être repris, il conjura la Garde de lui faire ouvrir promptement le guichet. Le Grand Maître en ayant été averti, permit qu'on le laissât entrer, & il fut aussi-tôt conduit à son Palais. C'étoit un homme de haute taille,

bien-fait, de bonne mine, adroit dans ses discours, & qui sous un exterieur ingenu, cachoit toute l'adresse d'un habile fourbe.

Le Grand Maître qui étoit environné du Conseil de l'Ordre, lui demanda par quel motif il avoit quitté le service d'un Prince aussi puissant que Mahomet, sur-tout pour s'exposer, si la Place étoit prise, aux cruels supplices dont on punissoit les transfuges. Le perfide Allemand, sans changer de contenance, & avec cet air de sincerité qui distingue sa Nation des autres, dissimula son changement de religion, & lui répondit qu'il étoit Chrétien, que l'avidité du gain, & l'esperance des récompenses l'avoit engagé, comme plusieurs autres Chrétiens, à suivre les étendarts du Grand Seigneur; mais que depuis que l'armée de ce Prince étoit débarquée dans l'Isle de Rhodes, il s'étoit senti déchirer par des remords si vifs, que n'ayant pû soutenir plus long-tems ces reproches de sa conscience, il venoit de bon cœur lui offrir ses services, & sacrifier sa vie pour la défense de Rhodes & de la Religion.

Le Grand Maître, quoique toujours en garde contre des transfuges, ne lui en laissa rien voir; au contraire, il donna de grandes loüanges aux pieux motifs qui l'avoient rappellé au service des Princes Chrétiens: il lui demanda ensuite avec une confiance apparente quelles étoient les desseins & les forces du Bacha.

Le Bacha, lui répondit l'Allemand, *n'a que trop declaré ses desseins & ceux de son maître par ses attaques. A l'égard de ses forces, vous avez pû voir*

de vos yeux combien sa flotte est nombreuse & redoutable. L'armée de terre est composée de plus de cent mille hommes, la plûpart vieux soldats, & qui ont suivi Amurat & Mahomet son fils dans toutes leurs conquêtes. Mais ce qui est plus à craindre pour une Place assiegée, c'est son artillerie. Jamais aucun Général n'a eu dans son armée un si grand nombre de canons, si bien servis: & outre les canons ordinaires, il a fait fondre depuis qu'il est arrivé dans l'Isle, seize grosses pieces, appellées Basilics, ou doubles Canons, de dix-huit pieds de longueur, & qui portent des boulets de deux, & jusqu'à trois pieds de diametre. Il ajouta que l'effet des mortiers n'étoit pas moins redoutable; qu'ils jettoient dans une place des pierres d'une prodigieuse grosseur. *Vous éprouverez incessamment*, ajouta-t-il, *la furie de ces machines infernales, contre lesquelles vous ne pouvez vous précautionner trop-tôt.* Pour gagner la confiance du Grand Maître, & pour se faire de cette confiance, un degré à la trahison qu'il minutoit, il lui donna plusieurs avis importans pour la défense de la Place, & qui par l'évenement, furent trouvez très-utiles.

Il sembloit à plusieurs Seigneurs du Conseil qui l'écoutoient, que ce fourbe parloit de bonne foi; d'autres qui se souvenoient de l'avoir vû autrefois dans la ville même de Rhodes, avertirent secretement le Grand Maître, que dès ce tems-là, il passoit pour un avanturier sans Religion, & capable de tout faire, & de tout entreprendre pour de l'argent. Mais ce qui acheva de le rendre suspect, c'est qu'on jetta en même tems avec des

fléches, des billets dans la ville, où il n'y avoit que ces mots : *Défiez-vous de maître George.* On les porta aussi-tôt au Grand Maître ; & dans le Conseil, les uns attribuoient tout simplement ces avis à des Chrétiens sujets du Grand Seigneur, & qu'il forçoit de servir dans ses armées. D'autres soutenoient que ce pouvoit être un artifice du Bacha même, qui pour procurer la confiance des Chevaliers à son espion, affectoit de le décrier. Le Grand Maître pour ne rien hazarder, & pour profiter aussi, si on le pouvoit, des talens de cet Ingenieur, ordonna aux Officiers d'artillerie de tâcher d'en tirer toutes les lumieres qu'ils pourroient pour la défense de la Place ; mais en même tems de l'observer comme un espion. Pour l'empêcher de s'échapper, ni d'avoir aucune relation avec les Turcs, il le mit sous la garde de six soldats, qui de quelque côté qu'il tournât ses pas, ne le perdoient jamais de vûe. L'Allemand eut bien voulu, suivant ses ordres, reconnoître les endroits les plus foibles de la Place ; mais si-tôt qu'il approchoit d'un boulevard ou d'un bastion, il se voyoit abordé par quelque Commandeur, qui d'un air froid & sévere, lui demandoit ce qu'il cherchoit : & dans la crainte de se rendre à la fin suspect, & d'être traité comme un espion, il se tint retiré dans le logement qu'on lui avoit assigné.

Le Bacha en attendant le succès de sa trahison, & de leur intelligence mutuelle, continua de battre la tour de S. Nicolas avec sa plus grosse artillerie. On y tira plus de trois cens coups de canon : le côté qui regardoit la mer, & qui se trouva ter-

Caoursin, p. 3. verso.

PIERRE D'AUBUSSON.

rassé, résista à l'effort de l'artillerie ; mais l'endroit de la muraille qui étoit vis-à-vis de la ville, en fut entierement ruiné. Les débris & les pierres par un heureux hazard, s'arrêterent au pied de la muraille, entassées les unes sur les autres ; mais en forme de talu & qui servoit en dehors comme d'une seconde muraille.

Cependant le Grand Maître qui n'ignoroit pas que le salut de la ville dépendoit de la conservation de ce fort, y fit entrer l'élite des Chevaliers, & il mit à leur tête le Commandeur Caretto, de la Langue d'Italie, Chevalier d'une valeur éprouvée, & qui étoit consideré comme un des premiers de la Religion. Ces généreux Chevaliers travaillerent jour & nuit à se retrancher ; on dressa des batteries pour défendre la brêche. Le Grand Maître ayant reconnu qu'en certains endroits, la mer étoit quelquefois si basse, que les Turcs pourroient la passer à gué & monter sur le mole, fit jetter au fond de l'eau des tables & des planches toutes hérissées de clous & de pointes de fer. On prépare en même tems des brulots au pied des rochers qui environnoient la tour, pour mettre le feu aux galeres ennemies qui en approcheroient de trop près. Un corps de Chevaliers François & Espagnols se placent par son ordre dans le fossé pour en défendre les approches, ou au moindre signal se jetter dans le fort & secourir la garnison. Après toutes ces précautions, ce Prince ne se reposant encore que sur lui-même de la défense d'une Place si importante, s'y enferma avec le Vicomte de Monteil son frere, & d'autres volontai-

tres qui voulurent partager avec lui le péril manifeste où il alloit s'exposer.

En effet le Bacha ordonne l'assaut pour le lendemain neuf de Juin ; & deux heures avant le jour, ses galeres, & des bâtimens legers chargez d'infanterie s'avancent avec un vent favorable vers la tour. Ils joignent bien-tôt le mole ; leurs soldats se jettent à terre en poussant de grands cris ; & malgré tout le feu de differentes batteries qu'il leur fallut essuyer, se présentent fierement à l'escalade. La difficulté de la montée leur fit prendre des échelles ; & les appuyant d'un air intrépide contre ce tas de pierre que le canon avoit fait crouler, & qui servoit à la Place comme d'avant-mur, ils monterent à l'assaut le sabre à la main, & avec une résolution capable d'étonner d'autres hommes que des Chevaliers. Le Grand Maître étoit sur la brêche, & faisoit en même tems l'office de Capitaine & de soldat. Il eut dans cette occasion ses armes faussées en plusieurs endroits, & un éclat de pierre lui ayant enlevé son casque sans le blesser, il prit sans en être plus ému le chapeau du premier soldat qui se trouva auprès de lui. D'autres accidens encore plus funestes qui pouvoient arriver, faisoient trembler pour lui les Chevaliers qui ne trembloient pas pour eux-mêmes : & le Commandeur Carette l'ayant conjuré respectueusement au nom de tout l'Ordre de se retirer, & de laisser à ses Religieux le soin de défendre la brêche : *C'est ici*, lui dit-il, *le poste d'honneur qui appartient à votre Grand Maître :* & en se tournant du côté de Carette : *Et si j'y suis tué*, ajouta-t'il avec

un ſouris obligeant, *il y a plus à eſperer pour vous qu'à craindre pour moi ;* comme pour lui faire entendre qu'il le croyoit digne par ſa valeur d'être ſon ſucceſſeur.

Les Chevaliers à l'exemple & ſous les yeux du Grand Maître bordoient la brêche, & au défaut de la muraille, faiſoient un rempart de leurs corps. Les uns renverſent les échelles, d'autres jettent des maſſes peſantes qui écraſent les aſſiegeans. Il y en a qui lancent des feux d'artifice, ou qui répandent de l'huile bouillante ; tous combattent, & tous font une réſiſtance qui ſemble paſſer les forces ordinaires de la nature. Les Turcs ne ſe rebutent point ; aucun ne fuit le péril. Si les Chevaliers par leurs coups en font tomber quelques-uns des échelles, ils ſe trouvent auſſi-tôt remplacez par d'autres, qui ſe preſſent d'y monter. Ceux qui ne pouvoient occuper les poſtes dangereux du pied des murailles, battoient la brêche à coups de mouſquets, tiroient des fléches où avec des crampons attachez à des cordes, & qu'ils jettoient ſur les Chevaliers, tâchoient de les accrocher, & de les attirer à terre pour les égorger.

Qui pourroit raconter toutes les actions d'une valeur déterminée que firent les particuliers de chaque parti, mais dont l'hiſtoire du tems nous a dérobé le détail ? enfin le feu, plus fort & plus redoutable que les hommes, décida du ſuccès de cette terrible attaque. Les brulots de la Religion embraſerent pluſieurs galeres des Turcs ; l'artillerie de la ville en foudroya d'autres, & les Chevaliers qui ſembloient renouveller de force & de

courage,

courage, firent un si grand feu de mousqueterie, que les Infideles aprés avoir perdu leurs principaux Chefs, prirent la fuite, & dans cette retraite précipitée, & en voulant gagner les vaisseaux qui les avoient amenez, plusieurs se noyerent ou furent tuez au bord de la mer.

Ce mauvais succès ne rebuta point le Bacha, il n'en fut que plus animé contre les Chevaliers. Mais pour ne pas s'opiniâtrer mal à propos à l'attaque d'un endroit où le Grand Maître sembloit avoir porté toutes ses forces, il tourna ses efforts contre le corps de la Place. On fit par son ordre deux attaques en même tems, l'une contre le quartier des Juifs, & l'autre qui regardoit le poste de l'auberge d'Italie. Mais cette derniere n'étoit qu'une fausse attaque ; la veritable avoit pour objet la muraille des Juifs : le Bacha fit dresser plusieurs batteries pour la ruiner, & quoique, au rapport des Historiens du tems, elle eût jusqu'à vingt-huit pieds d'épaisseur, comme elle étoit ancienne, & qu'elle ne se trouva point terrassée, l'effort de l'artillerie l'ébranla bien-tôt. Le Grand Maître pour prévenir les Turcs, s'ils se présentoient à l'assaut, fit abbatre plusieurs maisons ; & en leur place, il fit creuser un fossé large & profond, & derriere ce fossé, on éleva une nouvelle muraille de brique, & soutenue d'une épaisse terrasse, ouvrage qui semble incroyable par le peu de tems qu'on employa à le mettre en sa perfection. Mais comme il n'y avoit personne qui n'en connût la nécessité, & le péril où la ville étoit exposée, tout le monde y travailloit avec une égale ardeur. Le Grand

Maître lui-même, & les plus anciens Commandeurs à son exemple, faisoient l'office de manœuvres & de pionniers. Tous les habitans sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, travailloient jour & nuit : & les Grecs & les Latins si souvent divisez pendant la paix, ne l'étoient alors que par la génereuse émulation d'avoir plutôt achevé la tâche dont ils s'étoient chargez. Les femmes Juives comme les Chrétiennes ménacées d'un honteux esclavage & qui redoutoient encore plus les indignitez auxquelles elles seroient exposées si la ville étoit emportée d'assaut, fatiguoient comme les hommes. Les Religieuses même sorties de leurs Couvents, servoient les ouvriers avec un zele incroyable. Tout étoit alors soldat ou pionnier : tout le monde conspiroit à la défense de leur commune patrie : & ce ne fut que par ce zele général que le Grand Maître vint à bout en peu de tems de si grands travaux, & qui dans une autre conjoncture, n'auroient pas été finis en plusieurs mois.

Cependant l'artillerie des Infideles batoit continuellement la muraille ; rien ne résistoit à leurs basilics & à leurs gros canons : & le bruit s'en faisoit entendre depuis l'Isle de Lango qui est à cent milles de Rhodes à l'Occident jusqu'à l'Isle de Châteauroux, qui se trouve dans la même distance à l'Orient. Il partoit en même tems de leurs mortiers des pierres d'une énorme grosseur, qui après avoir été poussées dans l'air par la violence de la poudre, retomboient dans la ville & sur les maisons, en perçoient le comble, pénétroient jus-

ques dans les differens étages ,& écrasoi ent tout ce qu'elles rencontroient ; personne n'étoit en sureté : ce fut là l'espece d'attaque, qui fit plus de frayeur aux Rhodiens.

Le Grand Maître, pour mettre sur-tout les femmes & les enfans en sureté, leur ordonna de se retirer dans un endroit de la ville le plus éloigné des batteries, & qui étoit à l'Occident entre les maisons & le rempart. On posa sur cet endroit de grosses poutres en forme de toit, qu'on rendit si solide & si épais, qu'on n'eut plus rien à craindre des plus grosses pierres : & pour rendre le change au Bacha en même monnoye, le Grand Maître aidé de ses plus habiles Ingenieurs, fit faire par les charpentiers de la ville une machine de bois qui jettoit pareillement des quartiers de pierre d'une prodigieuse grosseur ; & ces pierres non seulement écrasoient les soldats qui se trouvoient sous sa portée, mais par leurs poids elles ouvroient les sapes, & alloient chercher les travailleurs jusques au fond des mines. Les Chevaliers nommerent cette machine par raillerie *le tribut*, faisant allusion à celui que Mahomet avoit voulu exiger de la Religion, & pour l'avertir que c'étoit la seule espece de payement qu'il en devoit esperer. *Caoursin, p. 7.*

Cependant le Géneral des Infideles poussoit vivement le travail de ses approches ; & son artillerie ayant fait de grandes brêches, il les envoya reconnoître dans le dessein de faire monter ses troupes à l'assaut. Mais il fut bien surpris d'apprendre que les Chevaliers avoient fait un fossé profond, & élevé un nouveau mur derriere l'an-

cien : & des transfuges lui rapporterent que par la vigilance & les ſoins du Grand Maître, les habitans & les femmes ſur-tout n'avoient plus rien à craindre pour leurs perſonnes de l'effet terrible des pierres qui ne pouvoient plus offenſer que des maiſons vuides.

Le Bacha outré de trouver dans la perſonne ſeule du Grand Maître des obſtacles continuels à toutes ſes entrepriſes, réſolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût, & de le faire périr par le fer ou le poiſon. Pour un ſi lâche deſſein, il jetta les yeux ſur deux transfuges de la garniſon, & qui depuis même leur déſertion, avoient renoncé à la foi : l'un étoit Dalmate & l'autre Albanois. Ces deux renégats ſéduits par des promeſſes magnifiques du Bacha, & de concert avec lui, quitterent le turban, rentrerent dans la ville comme s'ils ſe fuſſent échappez des fers des Infideles. Après avoir été pris dans une ſortie, on les reçut dans la Place avec joye & ſans la moindre défiance. Ces ſcelerats s'applaudiſſoient déja du ſuccès qu'ils eſperoient dans leur entrepriſe ; le Dalmate à force d'argent, avoit même, à ce qu'on prétend, corrompu un petit Officier de la bouche, qui n'attendoit plus qu'une occaſion favorable pour executer un ſi noir complot. L'Albanois qui étoit connu du Sécretaire du Grand Maître, s'étant apperçû qu'il étoit mécontent de ce Prince, fut aſſez imprudent de s'ouvrir à lui : & lui ayant fait voir des Lettres ſcellées du ſceau du Bacha, qui lui promettoit les premieres dignitez de l Empire, & des tréſors immenſes, s'il vouloit executer ce que l'Al-

banois lui proposeroit de sa part, ce Sécretaire plein d'honneur, en avertit aussi-tôt le Grand Maître. L'Albanois fut arrêté; il découvrit à la question son complice; & avant qu'on les eût pû conduire au supplice, l'un & l'autre furent déchirez, & mis en pieces par le peuple.

Le Bacha sans se rebuter du mauvais succès qu'avoit eu un si lâche & si honteux dessein, revint à la force ouverte; & sans quitter l'attaque du quartier des Juifs, par le conseil des principaux Officiers de son armée, il reprit le premier projet de l'Allemand, qui étoit de pousser à bout l'entreprise de la tour de S. Nicolas.

Un canal, quoique assez étroit, séparoit cette tour de l'endroit où campoient les Infideles: & pour l'attaquer, il falloit traverser le canal ou ce petit bras de mer, que formoit un des Golfes dont nous avons parlé. Le Géneral des galeres, le Commandant des troupes d'Anatolie, & Merla-Bey, gendre d'un des fils de Mahomet, tous Officiers pleins d'experience & de valeur, se chargerent de cette attaque, & de porter les troupes qui étoient nécessaires pour l'execution jusques sur le mole. Pour cet effet on construisit un pont qui alloit du pied de l'Eglise S. Antoine jusqu'à la tour; & pour le pouvoir conduire, & en faire poser un bout à la pointe du mole de S. Nicolas, un Ingenieur Turc à la faveur de la nuit, porta en cet endroit un ancre qu'il attacha au pied d'un rocher qui étoit couvert de l'eau de la mer; & dans l'anneau de cet ancre, il passa ensuite un gros cable qui répondoit à la tête du pont, & qui au moyen du ca- *Dupuis, p. 47.*

PIERRE D'AUBUSSON.

beſtan, le devoit faire avancer. Mais un Matelot Anglois dont l'hiſtoire n'a pas dédaigné de nous conſerver le nom, & qui s'appelloit *Gervais Roger*, s'étant par hazard trouvé en cet endroit, & ayant vû ſans ſe montrer toute la manœuvre de l'Ingenieur Turc, le laiſſa partir & s'éloigner, plongea auſſi-tôt dans la mer, détacha adroitement le cable qu'il laiſſa ſur le rivage, retira l'ancre, & l'apporta au Grand Maître, qui le récompenſa magnifiquement. Les Turcs, après que leur pont fut en état, ayant voulu le faire avancer par le moyen du cable, ils s'apperçurent bien-tôt par la facilité avec laquelle il revint à eux, que leur ſtratagême avoit été découvert, & rendu inutile.

Le Bacha pour ſuppléer à cet expedient, fit venir quantité de barques qui ſoutenoient ce pont flottant, & le remorquerent pendant la nuit juſqu'au bord du mole, où il alla appuyer. Les ſoldats ſe jetterent ſur le mole, & filoient ſucceſſivement par ce pont, en même tems que des galiotes & d'autres bâtimens legers débarquoient d'un autre côté differentes compagnies compoſées des plus braves de l'armée. Tous ſe flatoient de ſurprendre les Chrétiens; mais d'Aubuſſon qui avoit prévû cette ſeconde attaque, après avoir renforcé la garniſon, & bordé la muraille d'intrépides Arquebuſiers, & d'une artillerie nombreuſe, les attendit de pied ferme ſur la brêche. Au bruit que firent les Turcs en ſe jettant ſur le mole, on fit par ſon ordre, & malgré les tenebres de ſi furieuſes décharges de tous côtez, qu'il y périt un grand nombre de ces Infideles.

Le Bacha qui conduisoit en personne cette entreprise, pour ne pas laisser plus long-tems ses soldats exposez au feu de la forteresse, les fit avancer jusqu'au pied du fort, & du côté que son artillerie avoit fait de grandes ouvertures. On en vint bientôt aux mains ; & sans se voir qu'à la lueur des pots à feu, des grenades & de la mousqueterie, le combat fut long & opiniâtré. Le pont & les galiotes fournissoient continuellement aux Turcs des troupes fraîches ; jamais ces Infideles n'avoient fait paroître tant de valeur, & un courage si déterminé. Plusieurs à la faveur de leurs échelles, gagnerent le haut de la brêche, & plutôt que de reculer, s'y firent tuer sans vouloir de quartier. Le gendre du fils de Mahomet tint ferme presque seul sur les ruines de la tour ; & se faisant un rempart des corps des soldats morts, & tout couvert de blessures, il tua encore de sa main plusieurs Chevaliers, & en déchargeant un coup de sabre sur un soldat qui venoit de le blesser, & qu'il tua, il tomba mort à côté de lui. On ne se battoit pas avec moins de fureur sur la mer ; des brulots que le Grand Maître avoit préparez s'attacherent à des galeres Turques, qui battoient le fort, & les embraserent. Les cris de ceux qui cherchoient à éviter le feu dont ils étoient environnez, le bruit & la fumée du canon ; les gémissemens des blessez ; l'horreur même des ténébres, tout cela n'étoit point capable de ralentir le courage des combattans : tous vouloient vaincre ou mourir. On voyoit des deux côtez la même valeur & la même fermeté. Combien d'actions héroïques dont l'obscu-

PIERRE D'AUBUSSON.

rité de la nuit déroba la connoissance ! Enfin le jour parut & fit voir la perte qu'avoient fait les Infideles. La mer étoit couverte de cadavres flottans, d'arcs, de fléches, de Turbans, & des débris encore fumans de leurs galeres. Pour surcroît de disgraces, les Canoniers du fort voyant alors à découvert le pont ennemi chargé de soldats qui venoient au secours de leurs camarades, pointerent leurs canons contre ce pont, & le mirent en piéces: d'autres prétendent qu'il se brisa par la foule des Infideles qui fuyoient. Ces barbares ne pouvant plus soutenir les efforts des Chrétiens, malgré les menaces & les prieres de leurs Officiers, abandonnerent l'attaque, prirent la fuite, & chercherent leur salut dans les bâtimens qui les avoient amenez.

Plusieurs Chevaliers à la tête de la garnison, les poursuivirent l'épée dans les reins, & en taillerent en pieces un grand nombre. Merry ou Mederic du Puis que j'ai suivi en plusieurs endroits de cette Relation, rapporte qu'un Religieux de S. François appellé Antoine Fradin, fut des plus ardens dans cette poursuite; qu'on le vit le sabre à la main entrer dans la mer jusqu'à la ceinture pour empêcher ces barbares de se rembarquer; qu'il en tua plusieurs ausquels il coupa la tête, & que les Infideles perdirent en cette occasion plus de deux mille cinq cens hommes: Ce qui ne se put pas faire, sur-tout dans un combat qui se passa pour la plus grande partie dans les ténébres de la nuit, sans que l'Ordre de son côté n'eût aussi perdu plusieurs Chevaliers. On convient même qu'ils y furent presque

presque tous blessez ; mais on n'en compte que douze de morts, & qui scelerent par la perte de leur vie, la profession qu'ils avoient faite de défendre la Religion jusqu'à la derniere goutte de leur sang.

Ce mauvais succès jetta les Turcs dans une consternation, suivie pendant trois jours d'un morne silence dans tout le camp; ils tomberent dans une espéce d'inaction; le Géneral frappé lui-même de cet étonnement, ne sçavoit plus quel parti prendre ; mais comme il ne redoutoit pas moins la colere & le ressentiment de Mahomet, que l'épée des Chevaliers, il sortit enfin de cette léthargie, & s'animant d'une nouvelle fureur, il continua le siege & ses attaques. Il n'y avoit point d'apparence de s'obstiner à celle de la tour; ainsi il revint aux postes d'Italie & des Juifs, qu'il fit battre de nouveau avec toute son artillerie. Mais pour ne pas laisser pénetrer par quel endroit il vouloit monter à l'assaut, il fit dresser d'autres batteries contre differens quartiers des murailles. Les relations de ce siege portent que de ces basilics & de ces grosses pieces qu'il avoit amenées, il en fut tiré trois mille cinq cens volées, qui mirent en poudre une grande partie des murailles, des tours & des ravelins. Il joignit aux terribles effets de ces machines infernales, le travail continuel des soldats & des pionniers, dont les uns tâchoient de combler le fossé par des fascines & des terres transportées, & d'autres creusoient des mines, poussoient des galeries, & préparoient des fourneaux pour achever de faire sauter ce qui restoit de fortifi-

on le mit au Conſeil de guerre ; il ſe coupa pluſieurs fois dans les interrogations que lui firent ſes Juges : & pour éclaircir ſes contradictions, ayant été mis à la queſtion, il avoua enfin qu'il n'étoit venu dans la Place que par ordre exprès de Mahomet, & pour livrer, s'il le pouvoit, la Place aux Infideles ; que quoiqu'il fût obſervé par les gardes du Grand Maître, il n'avoit pas laiſſé de faire paſſer des avis très utiles dans leur camp. Que ce n'étoit pas la premiere Place qu'il eût trahie. Sous les apparences d'un feint repentir, & qu'il avoit lui ſeul cauſé la perte d'une infinité de Chrétiens. On communiqua ſa confeſſion au Grand Maître, qui envoya ſur le champ ce fameux ſcelerat au ſupplice.

Mais quelques Chevaliers Italiens & Eſpagnols ne laiſſerent pas de faire attention ſur le peril où il avoit dit que la ville étoit d'être emportée au premier aſſaut : cela n'étoit même que trop viſible : ils ſe communiquerent leur frayeur réciproque ; la cabale groſſit ; on tint des conferences ſecretes, dont le reſultat fut que puiſqu'on ne pouvoit plus ſauver Rhodes, il n'étoit pas juſte de ſacrifier ce qui reſtoit de Chevaliers au déſeſpoir du Grand Maître, & d'un homme qui ne vouloit pas ſurvivre à la perte de ſa principauté ; qu'il falloit malgré lui ſauver les Chevaliers & les habitans par une honorable compoſition. Ces murmures & de ſi indignes projets paſſerent bientôt juſqu'au Palais. Le Grand Maître en fut averti ; il fit appeller ces Chevaliers : & comme s'il ne les eût plus conſiderez comme Religieux de ſon

Ordre : *Messieurs*, leur dit-il, *si quelqu'un de vous ne se trouve pas en sûreté dant la Place, le port n'est pas si étroitement bloqué, que je ne trouve bien le moyen de vous en faire sortir.* Prenant ensuite un air rempli de majesté, d'indignation & de la colere : *Mais si vous voulez demeurer avec nous*, ajouta-il, *qu'on ne parle jamais de composition, ou je vous ferai tous mourir.*

Ces paroles foudroyantes couvrirent de honte & de confusion ces Chevaliers; mais par un heureux effet, elles rappellerent dans leur cœur leurs anciens sentimens de valeur. Ils détesterent leur foiblesse, tous lui promirent de l'expier par leur sang, ou par celui des Infideles : & ce ne furent pas les derniers à s'exposer depuis aux plus grands perils. Il ne falloit pas des hommes moins déterminez pour résister aux attaques continuelles des Turcs. Le Bacha faisoit battre la ville jour & nuit sans donner de relâche aux assiegez; mais comme son principal dessein étoit de donner l'assaut du côté de la muraille des Juifs, & que le fossé étoit encore profond, ses soldats par son ordre, & à la faveur du canon, travaillerent avec tant d'ardeur & de succès, qu'ils vinrent à bout de le combler : en sorte qu'il sembloit qu'un escadron de cavalerie pourroit entrer sans obstacle dans la ville.

Tout paroissoit disposé pour un assaut : il n'y avoit plus ni fossez, ni murailles, ni tours qui empêchassent les Turcs d'y monter. Mais le Bacha qui appréhendoit encore plus la valeur heroïque des Chevaliers, que les fortifications de l'art, & qui vouloit ménager ses troupes, envoya proposer au Grand

Maître, une conference, dans la vûe de le réduire à se rendre sans attendre les dernieres extrêmitez. Le Grand Maître pour avoir le tems de faire de nouveaux retranchemens, ne s'éloigna pas de cette proposition; la conference se tint le lendemain sur le bord du fossé. Le Bacha ne s'y trouva point, mais il y envoya de sa part un des principaux Officiers de son armée, & le Grand Maître de son côté, y députa Frere Antoine Gaultier, Châtelain de Rhodes. L'Officier Turc, sans avoir rien de cet air superbe, & des manieres hautaines que la puissance formidable de Mahomet inspiroit à ses Ministres, exhorta les Chevaliers à prévenir tous les malheurs qui suivent, d'une Place emportée d'assaut. Il dit au Châtelain qu'une génereuse défense meritoit justement l'estime & les louanges même de l'ennemi, si on pouvoit se flatter d'un heureux succès; mais que la valeur devoit avoir ses bornes; que c'étoit moins courage qu'une fureur temeraire de se précipiter dans des perils dont on ne pouvoit échaper: qu'il y avoit même de l'inhumanité d'y entraîner un peuple innocent; sous prétexte de le défendre; que les murailles de la ville étoient rasées, les tours abbattues, les fossez comblez; que Rhodes enfin n'étoit plus, ou n'étoit qu'un amas confus de décombremens & un monceau de cendres, qui ne couteroit au plus au Bacha qu'un assaut de deux heures pour s'en rendre le maître. Prenant ensuite des manieres radoucies & touchantes, il le conjura de porter le Grand Maître & le Conseil à prévenir par une sage composition, le mal-

Dupuis. p. 67.

PIERRE D'AUBUSSON.

ſacre géneral des Chevaliers & des habitans, le deshonneur des femmes & des filles, & toutes les horreurs inſeparables d'une Place emportée d'aſſaut & l'épée à la main.

Caourſin. p. 10.

Quoique le Grand Maître n'eût point parû à cette conference, il n'en étoit pas éloigné. Il entendit tout le diſcours artificieux du Turc, & ce fut par ſon ordre que le Châtelain de Rhodes, lui répondit que le Bacha avoit été mal ſervi par ſes eſpions, & qu'ils n'avoient pas bien reconnu l'état & les forces de la Place; que ſi les Turcs oſoient ſe preſenter à l'aſſaut, ils trouveroient au défaut de la muraille, des foſſez, des retirades & des retranchemens qui leur couteroient bien du ſang, avant que de s'en être rendus les maîtres; mais que quand ils n'auroient pas ces obſtacles à vaincre, la ville étoit aſſez forte, tant qu'elle ſeroit défendue par les Chevaliers; qu'ils n'avoient tous qu'un même cœur, un même eſprit, & pour unique objet la défenſe de la foi, & l'honneur & la gloire de leur Ordre; que des hommes qui ne craignoient point la mort, étoient plus forts que des murailles & des baſtions. C'eſt ainſi que ſe termina la conference; l'Envoyé du Turc ſe retira, & fit comprendre au Bacha qu'il ne falloit point compter ſur aucune compoſition, & qu'il n'y auroit que la force ſeule des armes qui décideroit du ſort de Rhodes.

Le Bacha honteux & irrité d'avoir fait inutilement une pareille démarche, jura dans le tranſport de ſa colere, de faire paſſer tout au fil de l'épée. On aiguiſa même par ſon ordre un grand nom-

bre de pieux, pour empaler les Chevaliers & les habitans; il promit le pillage de la ville à ſes ſoldats, & pour obliger les Chevaliers à partager leurs forces, il fit porter en differens endroits des échelles & les machines néceſſaires pour monter à l'aſſaut. Mais la veritable attaque & le principal effort de ſes armes, devoient ſe faire au quartier des Juifs, qui étoit le plus ruiné. Il ne reſtoit plus de veſtige de muraille en cet endroit, comme nous l'avons dit, le foſſé étoit comblé; & pour empêcher les Chevaliers de ſe retrancher, & même de paroître ſur les brêches, pluſieurs batteries de canons tirerent pendant un jour & une nuit entiere ſans relâche, & enlevoient tout ce qui y paroiſſoit. Enfin le lendemain vingt-ſept Juillet, un peu après le ſoleil levé, les Turcs en bon ordre & avec un grand ſilence s'avancent, montent ſans faire de bruit ſur les remparts, & s'en rendent les maîtres ſans trouver la moindre réſiſtance. Les Chrétiens qui étoient de garde, pour éviter la furie du canon qui battoit ſans relâche cet endroit, ſe tenoient au pied d'un talu que les débris de la muraille avoient fait de leur côté, & plûpart même accablez de veilles & de fatigues, étoient alors malheureuſement endormis. Les Turcs fiers de ce premier ſuccès arborent leurs drapeaux, & ſe fortifient en cet endroit. Le Bacha ſurpris agréablement d'un ſi heureux commencement, fait avancer de nouvelles troupes, le rempart en fut bien-tôt couvert.

C'étoit fait de Rhodes ſans un prompt ſecours; mais le Grand Maître averti du peril que cou-

roit la Place, fit déployer sur le champ le grand Etendarts de la Religion, & se tournant vers des Chevaliers qu'il avoit retenus auprès de lui pour marcher aux endroits qui seroient les plus pressez: *Allons, mes Freres,* leur dit-il avec une noble audace, *combattre pour la foi, & pour la défense de Rhodes, ou nous ensevelir sous ses ruines.* Il s'avance aussi-tôt à grands pas à la tête de ces Chevaliers, & voit avec surprise; deux mille cinq cens Turcs maîtres de la brêche, du rempart & de tout le terre-plein qui la bordoit. Comme les maisons & les rues étoient bien plus basses, on ne pouvoit aller à eux, & monter sur le haut du rempart que par deux escaliers qu'on y avoit pratiqués autrefois; mais qui étoient alors couverts des débris de la muraille. Le Grand Maître prend une échelle, l'appuye lui-même contre ce tas de pierre, & sans s'étonner de celles que les ennemis jettoient sur lui, monte le premier une demi pique à la main; les Chevaliers à son exemple, les uns avec des échelles, & d'autres en gravissant parmi ces décombres, tâchent de le suivre & de gagner le haut du rempart.

Baptist. Fulgosius de dictis factisque memorabilibus collectaneorum. lib. 3. cap. 2. particula penultima.

On vit dans cette occasion, contre ce qui se pratique ordinairement dans les sieges, les assiegez eux-mêmes monter à l'assaut, & les assaillans sur la défensive. Ces Infideles repoussent les Chevaliers à coups de mousquets, de flêches, ou en roulant sur eux de grosses pierres. Toute la valeur de ces courageux Chevaliers fut obligée de ceder à une si rigoureuse résistance; plusieurs demeurerent écrasez sous le poids des pierrres qu'on leur jettoit.

jettoit. Le Grand Maître lui même fut renversé deux fois ; mais malgré la mort dont il étoit menacé, & qu'il voyoit présente de tous côtez, & sans faire attention à deux blessures qu'il venoit de recevoir, il se releve ; & à travers le feu continuel de la mousqueterie, des fléches & des pierres, il remonte courageusement, & suivi de ses braves Chevaliers, se jette enfin sur le terre-plein que les Turcs occupoient : pour lors le combat devint plus égal ; les Chevaliers fondent l'épée à la main sur les Infideles : bien-tôt on se mêle de part & d'autre, & avec une fureur réciproque : tout combat, & tous veulent vaincre, les uns pour conserver leur premier avantage, & les autres pour regagner un poste d'où dépendoit le salut de la Place. Le Grand Maître se distingua encore plus par sa rare valeur que par sa dignité ; il tua de sa main plusieurs Officiers des Turcs, & il en précipita d'autres du haut des murailles.

La victoire commença à se déclarer pour lui ; les Turcs plient, leurs bataillons s'éclaircissent : le Bacha qui s'en apperçut, fit avancer aussi-tôt pour les soutenir un corps de Janissaires. Il étoit sur les aîles le sabre à la main, soit pour les animer, ou pour tuer ceux qui reculeroient. Il eut bien-tôt reconnu le Grand Maître, moins encore à ses armes dorées, qu'aux grands coups qu'il donnoit. N'ayant pû le faire périr par le poison, comme nous avons dit, il engagea plusieurs Janissaires par l'espoir de magnifiques récompenses, à venger par sa mort le sang de leurs compagnons. Douze de ces soldats les plus déterminez, pour le faire périr,

se dévouerent pour ainsi dire à la mort. Ils se jettent aussi-tôt dans la mêlée, chargent rudement les Chrétiens, les écartent, pénétrent jusqu'au Grand Maître, & malgré les Chevaliers qui l'environnoient, lui portent plusieurs coups, & lui font tout à la fois cinq grandes blessures. L'ardeur dont il étoit animé l'empêcha d'abord de les sentir : il combatit encore quelque tems avec sa valeur ordinaire. Les Chevaliers s'étant apperçus du sang qu'il perdoit par ses playes, le conjurerent de se retirer ; mais ce grand homme au lieu de déferer à leurs tendres prieres : *Mourons ici, mes chers Freres*, leur dit-il, *plutôt que de reculer. Pouvons-nous jamais mourir plus glorieusement que pour la défense de la foi & de notre Religion?*

Ces sentimens héroïques, ses blessures, le sang qui en couloit, le désir de le venger, animerent tellement les Chevaliers & les soldats Chrétiens, que furieux de leur douleur, & comme des gens qui ne vouloient plus survivre à leur Chef, ils s'abandonnent au travers des plus épais bataillons des Infideles, & en font un horrible carnage. Les Turcs épouventez de leurs coups, les prennent pour d'autres hommes, ou pour quelque chose au-dessus de l'homme même. Ils perdent avec le courage, l'esprit & le jugement; tous prennent la fuite, & dans ce desordre & cette confusion, pour s'ouvrir un passage, ils se tuent les uns les autres. Les Chevaliers profitent de cette consternation ; & non contens d'avoir regagné la brêche, ils en sortent & poursuivent les Turcs. En vain le Bacha tâche de les rassurer : malgré ses promesses & ses

menaces, tout fuit; ils l'entraînent lui-même dans cette déroute générale, & il fut trop heureux de trouver un azile dans son camp, d'où il regagna ensuite ses vaisseaux & ses galeres, & se rembarqua avec autant de honte que de desespoir.

18 Août.

Le Grand Maître tout couvert de son sang, de celui des ennemis, & encore plus couvert de gloire, fut porté dans son Palais, où par les soins des Chevaliers, & les vœux de tout son peuple, il recouvra en peu de tems sa santé. Dès qu'il fut en état de marcher, il fut dans l'Eglise de S. Jean rendre graces au Dieu des armées, de la victoire qu'il venoit de remporter; & pour laisser des monumens durables de sa reconnoissance & de sa pieté, il fit construire trois Eglises en l'honneur de la Sainte Vierge & des Saints Patrons de l'Ordre. Il fit dans ces Eglises differentes fondations pour prier Dieu à perpetuité pour les ames des Chevaliers qui avoient été tuez pendant un siege aussi meurtrier. Les Chevaliers vivans, & qui s'étoient le plus signalez, & jusqu'aux moindres soldats, eurent part à ses graces; & pour consoler les paysans & les habitans de la campagne dont les Infideles avoient ravagé les terres, il leur fit distribuer des grains pour les nourir jusqu'à la prochaine récolte, & les déchargea pour plusieurs années des tributs qu'ils payoient avant le siege.

Si le Grand Maître par sa victoire & sa liberalité rendit heureux tous les habitans de Rhodes, Mahomet au contraire, aux premiers nouvelles qu'il eut de la levée du siege, entra dans des fureurs qui faisoient trembler: il vouloit faire étrangler

son Géneral, & les principaux Officiers de son armée : il n'y en eut aucun qui osât se présenter devant lui. Paleologue se crut bienheureux d'en être quitte pour la perte de sa dignité ; Mahomet le relegua à Gallipoli. Après les premiers mouvemens de sa colere ; & pour se consoler en quelque maniere lui-même, il dit tout haut que ses armes n'étoient heureuses qu'entre ses mains, & il résolut la campagne prochaine de se mettre à la tête de son armée.

Les préparatifs qu'il fit pour cela furent extraordinaires : il assembla jusqu'à trois cens mille hommes, & le rendez-vous géneral fut dans la Bithynie, Province voisine de la Lycie, où on prétendoit qu'il devoit s'embarquer pour passer dans l'Isle de Rhodes. D'autres soupçonnoient qu'un si grand armement regardoit le Soudan d'Egypte, & ils se fondoient sur ce que le Prince Zizim un de ses enfans, étoit déja entré dans la Syrie par son ordre. Quoi qu'il en soit, Mahomet avoit déja passé le détroit, & il s'avançoit à grandes journées dans l'Anatolie, lorsqu'un coup du Ciel arrêta le cours de ses entreprises. Une violente colique l'emporta dans une bourgade de Bithynie, appellée Teggiar Tzair. Il mourut le trois de Mai de l'an 1481 ; on porta son corps à Constantinople dans une mosquée de sa fondation : & quoique ce Prince eût conquis deux Empires, douze Royaumes, près de plus de trois cens villes, l'épitaphe qu'on lui fit, & dont on prétend même qu'il avoit donné le dessein, ne parla point de ces grandes actions. Comme si on les eût comptées pour rien en comparaison

de ses derniers projets, on se contenta de mettre sur son tombeau neuf ou dix paroles turques expliquées par celles-ci :

JE ME PROPOSOIS DE CONQUERIR RHODES, ET DE SUBJUGUER LA SUPERBE ITALIE.

Mahomet par sa mort laissa les Princes Bajazet & Zizim ses fils, heritiers d'un si vaste Empire. Ils s'y trouverent encore trop à l'étroit ; aucun des deux ne voulut entendre parler de partage : l'un & l'autre vouloient regner seuls. Caoursin Historien contemporain, & Vice-Chancelier de l'Ordre de S. Jean, prétend que Bajazet étoit l'aîné. Jaligni autre Historien du même tems, attribue le droit d'aînesse à Zizim : question assez peu importante parmi une nation guerriere, où les armes avoient presque toujours décidé de la Couronne.

Bajazet aimoit l'étude plus que la guerre, & il aimoit le vin encore plus que l'étude. Les Turcs lui attribuent une traduction en leur langue des ouvrages d'Averroës, célébre Philosophe Arabe, l'ornement de Cordoue où il étoit né. Zizim moins voluptueux que son frere, avoit toujours marqué une grande impatience de marcher sur les traces de son pere, & d'acquerir de la gloire par les armes. On prétend que ces deux freres ne s'étoient jamais vû qu'une seule fois : Mahomet jaloux jusqu'à la fureur de la souveraine puissance, les avoit toujours tenus séparez, de peur qu'ils ne s'unissent contre lui. Lorsque ce Prince mourut, Bajazet faisoit sa résidence à Amasie, ville située sur la mer noire,

PIERRE D'AUBUSSON.

& à l'extrêmité de la Capadoce : le séjour de Zizim étoit à Magnesie ville de la Carie.

Pendant l'éloignement de ces deux freres, les Bachas & les grands Officiers de la Couronne se partagerent sur le choix d'un Empereur. Chacun prit parti suivant son interêt ou son inclination. Mehemet alors grand Visir ou premier Bacha, & qui avoit succedé dans cette charge à Misac Paleologue, avoit plus de penchant pour Zizim. Mais le Bacha Chersec-Ogli, gendre de Bajazet, s'étant emparé des trésors de Mahomet, s'en servit pour gagner les Janissaires de la Porte. Achmet Géduc autre Bacha, & le plus grand Capitaine qui fût alors parmi les Turcs, étant revenu d'Italie, où il avoit conquis la ville d'Otrante, fit déclarer encore en faveur de Bajazet, l'armée qu'il commandoit.

On fut surpris que ce Géneral, né soldat, & élevé dans les armes, qui d'ailleurs du vivant de Mahomet avoit eu des differends assez vifs avec Bajazet, l'eût préferé à Zizim, Prince plein de valeur. Mais ce fut apparemment par des vûes de politique, & par rapport à son interêt particulier, qu'il se flata que sous un Prince peu guerrier, & abîmé dans la débauche, il seroit plus nécessaire & plus consideré que sous la domination d'un Sultan, qui voudroit lui-même commander ses armées. Quoi qu'il en soit, le parti de Bajazet, par l'adresse & l'habileté de ceux qui le conduisoient, étant devenu le plus puissant, on proclama à Constantinople ce Prince pour Souverain ; & pour ne pas laisser le trône vuide en son absence, ses par-

tisans le firent remplir sous son nom par un de ses enfans, appellé *Corcut*, jeune Prince, qui quoique à peine âgé de huit ans, ne laissa pas de témoigner beaucoup de répugnance à en descendre quand à l'arrivée du Sultan son pere, il fut obligé de lui ceder sa place.

Zizim plus éloigné de Constantinople, apprit plus tard la mort de Mahomet. Il se mit aussitôt en chemin pour s'y rendre ; mais ayant appris qu'il avoit été prévenu par son frere, & que cette capitale de l'Empire s'étoit déclarée en sa faveur, il revint sur ses pas, rappella l'armée qu'il commandoit en Syrie, fit de nouvelles levées de troupes, s'empara de Burse & de toute la Bithynie, & résolut d'y attendre son ennemi.

Bajazet pour l'empêcher de se fortifier dans l'Asie, fit marcher aussi-tôt contre lui ses meilleures troupes. Cette armée pour la plûpart étoit composée de Janissaires & de Spahis, c'est-à-dire de l'élite de l'infanterie & de la cavalerie Turque, & y il avoit joint un grand corps de troupes Européennes superieures en force & en courage aux Asiatiques, la plûpart amolis par les délices du pays. Ce qui rendoit cette armée encore plus redoutable, le vaillant Achmet réveré des soldats en étoit Géneral, & Bajazet qui lui étoit redevable de la faveur des armées, en lui confiant le commandement géneral, le rendit tout de nouveau arbitre de sa fortune & de l'Empire.

Achmet ayant passé le Bosphore, entra dans l'Asie, & prit le chemin de Burse. Zizim ne trouva pas à propos de s'y enfermer, & de s'y laisser assieger.

Il en ſortit, marcha droit au devant des troupes de ſon frere. On en vint bien-tôt aux mains ; un grand Empire devoit être le prix du victorieux. Zizim pour l'emporter, fit des prodiges de valeur : ce Prince le ſabre à la main, chargea tout ce qui ſe préſenta devant lui : le combat fut ſanglant & très opiniâtré de part & d'autre : on ne faiſoit point de quartier ni de priſonniers, & on fut quelque tems ſans s'appercevoir de quel côté panchoit la victoire. Mais Achmet, après avoir laiſſé jetter aux ennemis tout leur feu, s'étant mis à la tête du corps de réſerve, & de troupes fraîches, qui n'avoient point encore combattu, chargea les Aſiatiques ſi bruſquement, que ces troupes, la plûpart compoſées de nouvelles levées, ne purent ſoutenir plus long-tems les efforts des Européens. En vain Zizim pour tâcher de maintenir le combat, revint pluſieurs fois à la charge avec ce qu'il put rallier de ſa cavalerie. Les plus braves, & qui dans ce combat ne l'abandonnerent jamais, périrent preſque tous à ſes côtez. Achmet enſuite vint aiſément à bout de l'infanterie : la plûpart fut taillée en pieces : ce qui échapa à l'épée du victorieux, chercha ſon ſalut dans la fuite ; & la crainte de tomber au pouvoir de Bajazet réduiſit enfin Zizim à prendre le même parti.

A la faveur de la nuit qui ſurvint, il ſe jetta dans un bois & s'y enfonça. Comme la nuit l'avoit empêché de connoître toute la grandeur de ſa perte, il ſe flattoit de rallier le lendemain ſes troupes, & de tenter de nouveau le ſort des armes. Mais n'ayant pû raſſembler que quarante Cavaliers ; &

tout

tout le reste ayant été tué ou dissipé, il ne fut plus question que de s'éloigner avec une extrême diligence d'un endroit qui lui avoit été si malheureux, & qui pouvoit lui devenir encore plus funeste: le choix d'un azile ne laissoit pas de l'embarrasser. Parmi ceux qui étoient restez auprès de lui, les uns proposoient l'Egypte où regnoit le Soudan Cait-Beï; d'autres vouloient qu'il eût recours au Caraman, ou au Grand Maître de Rhodes, tous ennemis declarez des Turcs, ou jaloux de leur puissance. Zizim se détermina en faveur du Soudan, le plus puissant des trois. Par des routes détournées, il gagna avec sa petite troupe, la Syrie, pénetra dans la Palestine, se rendit à Jerusalem, visita la Mosquée, qu'on appelloit le Temple de Salomon, où il fit ses prieres: & après avoir traversé les deserts de l'Arabie, il arriva au Caire. Il fut reçu du Souverain avec tous les honneurs & les ceremonies dûs à sa naissance, mais dans le fond avec l'indifference que les Princes ont ordinairement pour les malheureux: Cait-Beï ne jugea pas à propos de s'associer à sa mauvaise fortune; & tous ses offices se terminerent à offrir à Zizim sa mediation auprès de son frere. Ce Prince l'accepta, plûtôt par complaisance, & pour ne pas paroître la mépriser, que par aucune esperance d'un heureux succès. Le Soudan fit partir aussi tôt un Emir pour Constantinople. Pendant son voyage, Zizim par devotion fit celui de la Mecque, & à son retour, amena au Caire sa femme & ses enfans, que le Soudan reçut avec beaucoup de politesse, & ausquels il promit une constante protection.

PIERRE D'AUBUSSON.

L'Emir que Cait-Beï avoit envoyé à Constantinople, n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il entama sa négociation. Bajazet par le conseil d'Achmet son premier Ministre, & pour amuser Zizim, fit dire au Soudan d'Egypte qu'il donneroit volontiers à son frere une Province dans l'Asie. Cait-Beï eût bien souhaité, pour affoiblir cet Empire, qu'il y eût eu un peu plus de proportion dans ce partage; mais comme après tout Bajazet étoit maître de l'Empire entier, & que dans ce traité il prétendoit donner la loi, le Soudan indifferent, comme la plûpart des mediateurs, sur les interêts de Zizim, fut d'avis qu'il acceptât la proposition de son frere, & il lui representa qu'une grande Province en toute souveraineté étoit préferable à une guerre dont le succès, étoit incertain. Zizim qui aspiroit à l'Empire, & qui par son courage & son ambition s'en trouvoit plus digne que son frere, rejetta avec fierté ses offres. D'ailleurs il vit bien qu'on ne cherchoit qu'à le jetter dans un labyrinthe de négociations pleines de supercherie, & dont il ne verroit jamais la fin; & il répondit au Soudan que de si hautes prétentions de part & d'autre, & un démêlé de cette importance, ne pouvoient se décider que par la force des armes, & l'épée à la main.

Mais ne voyant pas ce Prince dans la disposition d'armer en sa faveur, il se contenta de lui recommander sa femme & ses enfans, & il se retira auprès du Caraman, Prince de Cilicie, dans lequel il crut trouver plus de génerosité & de résolution, & qui lui avoit même envoyé offrir jus-

qu'en Egypte, le secours de ses armes, & de joindre leurs forces contre Bajazet. Mahomet avoit enlevé à ce Prince la Cappadoce, & cette partie de la Cilicie voisine du mont Taurus. Zizim s'étant rendu auprès de lui, lui promit sous les sermens les plus solemnels de lui rendre ces Provinces, si par le secours de ses armes, il pouvoit monter sur le trône. Ces deux Princes dans une entrevûe, se jurerent une fidelité inviolable; le Caraman arma aussi-tôt, demanda du secours à ses alliez & à ses voisins. Le Grand Maître qui étoit du nombre, lui envoya cinq galeres chargées de soldats & d'artillerie pour tenir la mer & défendre les côtes de son pays; & le Caraman tira en même tems differens secours de plusieurs petits Princes Mahometans, qui entrerent dans la même Ligue contre une pussance qui sembloit vouloir engloutir toutes les autres.

Ces Princes ayant joint leurs troupes avant qu'Achmet eût tiré les siennes de leurs quartiers d'hyver, s'avancerent jusques dans la plaine de Laranda à l'extrémité de la Cappadoce. Bajazet fut surpris en apprenant que son frere étoit revenu d'Egypte pour lui disputer de nouveau l'Empire. Il y alloit de sa Couronne, & même de sa vie, de s'opposer à ses efforts. Achmet à la verité étoit à la tête d'un grand corps de troupes, capable de combattre les ennemis; mais la défiance si naturelle aux hommes foibles, lui fit craindre que ce Géneral ne se laissât séduire par son frere; d'ailleurs ses Ministres jaloux de la gloire que le Visir acqueroit dans cette guerre, representerent à ce Prince que dans

une querelle qui lui étoit personnelle & si importante, ses soldats auroient mauvaise opinion de sa valeur, s'il ne se montroit pas à la tête de ses armées. Ces motifs le déterminerent à passer le Bosphore : il entra dans l'Asie. Son armée étoit composée de cent mille hommes ; Achmet n'en avoit gueres moins. Après qu'il eut joint le Sultan, ce Prince voulut faire la revûe de toutes ses troupes ; Achmet parut le premier, mais au lieu de porter son épée ou son cimeterre à son côté, Bajazet s'étant apperçû qu'il étoit seulement attaché au pommeau de la selle de son cheval, lui cria : *Mon protecteur, tu te souviens de loin, oublies les fautes de ma jeunesse : remets ton épée à ton côté, & t'en sers avec ta valeur ordinaire contre nos ennemis.*

Pour l'intelligence de ce fait particulier, il faut se souvenir de tout ce que nous avons dit de la guerre, que Mahomet II. avoit portée en Perse. Bajazet encore jeune l'y avoit suivi, & il avoit même un commandement particulier sur un corps de troupes. Le Sultan son pere, qui n'étoit pas prévenu en faveur de sa capacité, ni de sa valeur, quelques heures avant que de livrer la bataille, ordonna à Achmet de visiter la ligne où commandoit Bajazet, & de voir si sa troupe étoit rangée en ordre de combat. Mais cet Officier n'y ayant trouvé que de la confusion, il ne put s'empêcher de lui en faire des reproches assez aigres. *Est-ce ainsi, Seigneur*, lui dit ce vieux Guerrier, *qu'un Prince qui veut vaincre, doit ranger ses soldats?* Bajazet outré de ces reproches, lui dit qu'il le feroit un jour repentir de son insolence. *Et que*

me feras-tu? repartit le fier Achmet: *Je jure par l'ame de mon pere, que si tu parviens jamais à l'Empire; je ne ceindrai jamais d'épée à mon côté pour ton service.*

Tel fut l'évenement qui donna lieu à Achmet de paroître dans la revûe avec son épée attachée au pommeau de la selle de son cheval. Mais Bajazet avoit trop besoin de sa valeur & de son experience, pour ne pas tâcher de lui faire oublier ce petit démêlé. La paix entre le Prince & son Géneral fut bientôt faite; on ne songea plus qu'à aller chercher les ennemis. On prétend que le Géneral de Bajazet défit Zizim dans une seconde bataille: d'autres Auteurs rapportent que les alliez trop inferieurs en troupes pour tenir la campagne, à l'arrivée de Bajazet se retirerent dans les détroits du mont Taurus.

Ce Prince au désespoir que son frere lui eût échapé, pour le surprendre, lui envoya faire de nouvelles propositions; & aux offres qu'il lui avoit déja faites d'une Province en toute souveraineté, il ajouta une pension de deux cens mille écus d'or: somme excessive pour le tems. *J'ai besoin d'un Empire*, répondit fierément Zizim à l'Envoyé de son frere, *& non pas d'argent*. D'ailleurs ce Prince n'eut garde de se laisser éblouir par ces propositions, d'autant plus qu'en même tems qu'il lui faisoit témoigner l'envie qu'il avoit de bien vivre avec lui, il s'apperçût qu'Achmet s'emparoit insensiblement de tous les détroits des montagnes, & tâchoit de lui en fermer les issues. Le Caraman lui fit connoître, s'ils restoient plus long-tems en cet endroit, le peril où ils alloient être expo-

ſez: & l 'un & l'autre n'ayant pas de forc esſuffiſantes pour les oppoſer à celles de Bajazet, ils convinrent, en attendant que ce Prince eût repris le chemin de Conſtantinople, de diſperſer leurs troupes qui ne ſerviroient qu'à les faire ſuivre, & de ſe retirer l'un & l'autre dans des endroits où ils fuſſent en ſûreté, ſoit par leur propre obſcurité, ou par la puiſſance du Prince auprès duquel ils ſe retireroient.

Le premier projet de Zizim étoit de ſe cacher avec peu de perſonnes dans les endroits les plus enfoncez de ces montagnes. Le Caraman fut d'un autre avis: il lui dit qu'il ne ſeroit peut-être pas encore aſſez en ſûreté dans une caverne contre les recherches de ſon frere; qu'il avoit même interêt, pour conſerver ſes partiſans ſecrets, qu'on le crût en vie, & toujours dans la diſpoſition de revenir diſputer l'Empire: & il fut d'avis qu'il eût recours au Grand Maître de Rhodes; qu'il ſeroit plus ſûrement dans ſes Etats & avec plus de dignité, & que par le moyen même des Chevaliers qui couroient toutes les mers de l'Aſie, il ſeroit inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit à Conſtantinople & dans tout l'Orient.

Zizim ſuivit ce conſeil, & dépêcha au Grand Maître un des Seigneurs qui s'étoient attachez à ſa perſonne & à ſa fortune, pour lui demander un azile. Mais cet Envoyé fut arrêté par un parti de Bajazet, & ce Prince vit par les Lettres de ſon frere, le deſſein qu'il avoit formé de ſe retirer parmi les Chrétiens. Il fit auſſi-tôt quelques détachemens pour forcer le Prince ſon frere dans

les défilez où il étoit retiré, & en même tems il en fit partir d'autres pour lui fermer tous les passages qui pourroient le conduire à quelque port de la Lycie. Il se flattroit de le tenir enfermé, & qu'il ne pouvoit lui échaper; mais Zizim ne voyant point revenir son premier courier, en dépêcha à Rhodes deux autres chargez pareillement de demander au Grand Maître une retraite dans ses Etats, avec un sauf-conduit qui lui en assurât l'entreé & la sortie en toute liberté. Ce Prince quitta ensuite le mont Taurus, & sous la conduite du Caraman qui lui servoit de guide, il s'approcha des côtes de la mer pour attendre la réponse de Rhodes. Le Grand Maître de concert avec le Conseil, & près de mûres reflexions, crut qu'il étoit de l'honneur & même de l'interêt de l'Ordre, de ne pas refuser un azile à un si grand Prince. Une escadre de vaisseaux fut aussi-tôt commandée pour l'aller recevoir, & Dom Alvare de Zuniga, grand Prieur de Castille, fut chargé de cette commission, & du sauve-conduit qui avoit été dressé dans la forme que les Ambassadeurs de Zizim l'avoient demandé.

Ce Commandant mit à la voile, en même tems que Zizim & le Caraman qui se voyoient poursuivis par les Spahis, resolurent de se separer, après s'être tendrement embrassez, & s'être jurez une amitiéin violable. Le Caraman se rejetta dans les montagnes, d'où il reprit le chemin de quelques Places qui lui restoient. Le Prince Turc attendoit au bord de la mer des nouvelles de Rhodes; mais voyant approcher un escadron de Spahis, il se jetta dans

une barque que le Caraman, de peur de surprise, avoit toujours tenue prête, & qui étoit cachée derriere un rocher.

A peine Zizim avoit quitté le rivage, qu'il vit paroître cette troupe de Spahis qui ne l'avoient manqué que de quelques momens. Le Prince se voyant en sûreté, fit arrêter sa barque, & prenant son arc, il leur décocha une flêche à laquelle étoit attachée une Lettre adressée à son frere, & conçue à peu près en ces termes:

LE ROI ZIZIM,

AU ROI BAJAZET SON FRERE INHUMAIN.

Dieu & notre grand Prophete sont témoins de la honteuse nécessité où tu me reduis de me refugiër chez les Chrétiens. Après m'avoir privé des justes droits que j'avois à l'Empire, tu me poursuis encore de contrée en contrée, & tu n'as point eu de repos que tu ne m'aye forcé, pour sauver ma vie, à chercher un azile chez les Chevaliers de Rhodes, les ennemis irréconciliables de notre auguste Maison. Si le Sultan notre pere eut pû prévoir que tu profanerois ainsi le nom si respectable des Ottomans, il t'auroit étranglé de ses propres mains; mais j'espere qu'à son défaut, le ciel sera le vengeur de ta cruauté, & je ne souhaite de vivre que pour être le témoin de ton supplice.

Le Commandant de cette troupe de Spahis ramassa la Lettre, & outré d'avoir manqué sa proye, il la porta à Bajazet. On prétend que ce Prince

en

en la lisant, ne put retenir quelques larmes qui échaperent malgré lui à la nature. Zizim prit en même tems le large, & fit route du côté de Rhodes, pour découvrir s'il ne lui viendroit point de nouvelles des Ambassadeurs qu'il avoit envoyez au Grand Maître. Ce Prince infortuné, incertain de son sort, erroit à l'avanture dans ces mers, lorsqu'il découvrit une escadre qui venoit à toutes voiles, & qui avoit la proue tournée du côté de la Lycie. La crainte que ce ne fussent des vaisseaux que son frere eût envoyez pour l'empêcher de gagner l'Isle de Rhodes, l'obligea de commander à son pilote de regagner promptement le rivage, & de le remettre à terre. Mais à une certaine distance il découvrit le pavillon de Rhodes; & après des signaux dont il étoit convenu avec ses Ambassadeurs, il les vit arriver dans une chaloupe avec un Chevalier que Dom Alvare de Zuniga envoyoit pour accompagner ces Ambassadeurs, & pour assurer ce Prince de la part du Grand Maître qu'il seroit très bien venu dans l'Isle de Rhodes : ce Chevalier lui dit que le Commandant de l'escadre qui étoit Lieutenant Géneral du Grand Maître, avoit été envoyé exprès pour l'y conduire sûrement. Zuniga s'avança ensuite pour saluer ce Prince, entra dans sa barque, lui présenta une Lettre & le sauf conduit du Grand Maître. Après les complimens & les céremonies ordinaires, il le fit passer dans un grand vaisseau qu'il commandoit, & qui prit la route de Rhodes; il y arriva bien-tôt. Le Grand Maître n'en fut pas plutôt averti, qu'il envoya le recevoir par les plus anciens Comman-

PIERRE D'AUBUSSON.

deurs de la Religion. Il descendit lui-même de son Palais, & le fut rencontrer assez près du port : ils se donnerent la main l'un à l'autre. Le Grand Maître après lui avoir réïteré par le ministere d'un Interprête toutes les assurances qu'il lui avoit déja données par son sauf-conduit, l'accompagna jusqu'à l'auberge de France, qui lui avoit été destinée pour son logement : dans la marche il lui ceda la main droite. Zizim s'en étant apperçû la voulut quitter, & lui fit dire qu'il ne convenoit pas aux captifs de prendre la place d'honneur sur leurs Patrons. *Seigneur*, lui repartit obligeamment le Grand Maître, *des captifs de votre qualité tiennent le premier rang par-tout, & plût à Dieu que vous eussiez autant de pouvoir dans Constantinople, que vous en avez dans Rhodes !*

Le Grand Maître après l'avoir conduit à son appartement, le laissa entre les mains de plusieurs Commandeurs, & des Officiers de sa maison, qui par leur politesse & leur bonne chere, tâcherent de causer quelque distraction au souvenir de ses malheurs, dont il paroissoit tout occupé. Mathieu Bosso, Chanoine de Vérone, qui le vit quelques années après, & qui l'observa avec beaucoup d'attention, nous le représente dans une de ses Lettres qui nous est restée, comme un homme qui avoit tout l'air d'un barbare, & d'un Prince féroce & cruel. Il a, dit-il, la taille un peu au-dessus de la médiocre, le corps épais & ramassé ; les épaules larges, l'estomach avancé, les bras forts & nerveux, la tête grosse, un œil louche, le nez aquilain, & si courbé, qu'il touche presque à la lévre

PREUVE II.

ſuperieure, qui eſt couverte d'une large mouſtache. En un mot, dit cet Auteur, c'eſt le veritable portrait de ſon pere Mahomet, & tel qu'on le voit repréſenté dans pluſieurs de ſes médailles, qui me ſont tombées entre les mains.

Les Chevaliers n'oublioient rien pour divertir ce Prince : ce n'étoient que parties de chaſſe, que tournois, que feſtins, que concerts : mais cette derniere ſorte de divertiſſement touchoit peu le Sultan ; & quoiqu'on lui eût fait entendre d'excellentes voix, il parut qu'il ne prenoit aucun plaiſir à une ſi douce muſique. Pour le réjouir, on s'aviſa de faire venir un eſclave Turc, qui avec une voix rude & peu harmonieuſe, mais qu'il accompagnoit de mines & de poſtures ridicules, eut ſeul le privilege d'attirer ſon applaudiſſement.

Cependant le ſéjour d'un hôte de cette importance ne laiſſoit pas de cauſer beaucoup d'inquiétude au Grand Maître. Il ne doutoit pas que Bajazet n'auroit pas plutôt découvert l'endroit de ſa retraite, qu'il feroit tous ſes efforts pour forcer l'Ordre à le remettre entre ſes mains. On ne pouvoit le lui refuſer ſans attirer dans l'Iſle une ſeconde fois toutes les forces de l'Empire Ottoman ; & la parole du Grand Maître, ſon ſauf-conduit, & même la ſeule génerosité naturelle, ne permettoient pas de le livrer à ſon cruel ennemi.

Pendant que d'Aubuſſon étoit agité par ces differentes conſiderations, on vit arriver un Envoyé du Gouverneur de Lycie, Province, comme nous avons dit, qui n'eſt ſéparée de l'Iſle de Rhodes que par un canal d'environ dix-huit milles. Cet En-

PIERRE D'AUBUSSON.

voyé, sous prétexte de proposer entre les sujets du Grand Maître & les peuples de son gouvernement une tréve marchande, & la liberté du commerce, étoit venu reconnoître si Zizim s'étoit retiré à Rhodes, & la conduite que le Grand Maître tenoit à son égard. Le Grand Maître le reçut bien, & parut ne pas s'éloigner des propositions qu'on lui faisoit. Mais l'Envoyé qui avoit d'autres vûes, sous prétexte qu'il attendoit de nouveaux ordres de son Maître, faisoit traîner la négociation : & on démêla bien-tôt le principal objet de son voyage. Le Grand Maître pour n'avoir pas plus longtems sous ses yeux cet espion privilegié, termina promptement son traité, & le renvoya à son maître. Mais à peine en étoit-il défait, qu'il en arriva un autre, qui lui apporta une Lettre de la part du Bacha Achmet. Le grand Seigneur ne voulant pas s'exposer à un refus, lui avoit commandé d'entamer comme de lui-même une nouvelle négociation avec le Grand Maître. Ce Ministre qui par les services importans qu'il venoit de rendre à Bajazet, gouvernoit alors son Empire avec une autorité absolue, écrivit au Grand Maître pour l'exhorter à faire avec la Porte un traité de paix solide & constante, à quoi il offroit son crédit & ses bons offices, s'il vouloit envoyer des Ambassadeurs à Constantinople.

Le Grand Maître sentit bien l'artifice, & que ces differens Négociateurs ne cherchoient qu'à s'introduire dans Rhodes, & à trouver les moyens de se défaire de Zizim, soit par le fer ou le poison. Quoique le Prince de Rhodes les regardât

comme des aſſaſſins, cependant comme ils étoient revêtus, ou pour mieux dire maſquez d'un caractere public, on diſſimula leurs deſſeins. Tout ce que le droit des gens & la prudence permirent de faire en cette occaſion, ce fut de congedier promptement ces Envoyez : & le Grand Maître ſe contenta de répondre ſimplement au Bacha, que pourvû qu'on ne lui parlât pas de tribut, il ne s'éloignoit pas d'envoyer dans quelque tems des Ambaſſadeurs à la Porte pour traiter avec lui d'une paix durable. On tint après cela à Rhodes differens conſeils ſur la conduite que l'Ordre devoit tenir dans une affaire ſi délicate.

Quoique dans tous ces préliminaires il n'eût pas été fait la moindre mention de Zizim, le Grand Maître n'eut pas de peine à s'appercevoir que le fond de la négociation rouleroit toujours ſur la perſonne de ce Prince, & que ſi ſon frere ne s'en pouvoit pas rendre Maître par la voye des traitez, ou il tâcheroit de le faire empoiſonner, ou qu'il l'attaqueroit à force ouverte, & qu'on reverroit bien-tôt toutes les forces des Ottomans inonder une ſeconde fois l'Iſle de Rhodes. On tint là-deſſus differens conſeils : & pour ne ſe point déſaiſir d'un ſi précieux gage, on réſolut pour la ſureté même de ce Prince, & en attendant qu'on vît quelle face prendroient les affaires de l'Orient, de le faire paſſer en France, & de l'envoyer réſider dans quelque Commanderie de l'Ordre.

Le Grand Maître pour lui faire prendre de bon gré ce parti, lui repréſenta qu'il étoit de ſon interêt de ſe dérober pour quelque tems aux vio-

lentes pourſuites de ſon frere ; que quelque précaution que la Religion prît, ſa vie ne ſeroit jamais en ſureté dans Rhodes, où tant de Grecs renégats pourroient, à la faveur de la langue, s'introduire, & malgré toutes les précautions que l'Ordre prendroit, le faire périr par le fer ou par le poiſon ; au lieu que pendant ſon éloignement, l'Ordre qui étoit entré en négociation avec le Sultan, pourroit dans la ſuite ménager ſes intérêts, & qu'il ſe chargeoit de lui rendre compte de tout ce qui ſe paſſeroit à la Porte à ſon ſujet.

Le Prince Turc qui ſe voyoit ſans reſſource, conſentit à tout ce qu'on lui propoſa. Il laiſſa même avant que de partir un ample pouvoir au Grand Maître pour traiter avec Bajazet en ſon nom, & ſuivant ce qui conviendroit le mieux à ſa fortune & à ſa ſureté. Cet acte fut accompagné d'un autre, dans lequel ce Prince après y avoir marqué toutes les obligations qu'il avoit au Grand Maître, & à ſon Ordre, s'engageoit, s'il recouvroit jamais l'Empire, ſoit en ſon entier ou en partie, d'entretenir une conſtante paix avec les Chevaliers, d'ouvrir tous ſes ports à leurs flottes, de rendre tous les ans gratuitement la liberté à trois cens Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe, & de payer cent cinquante mille écus d'or au tréſor de la Religion pour la dédommager des dépenſes qu'on avoit faites en ſa faveur. Cet acte ſigné de ſa propre main ſe garde encore dans les archives de Malte, & il eſt datté du cin-
1482. quiéme du mois de Regeb, de l'année de l'Hégire 887 : ce qui revient, ſelon notre maniere de compter, au 31 d'Août de l'an de grace 1482. Ce Prince

s'embarqua ensuite sous la conduite du Chevalier de Blanchefort, neveu du Grand Maître, qui par ses soins & sa complaisance, tâcha d'adoucir la tristesse dont ce Prince fut saisi en quittant son pays, & en passant dans une terre étrangere.

Pendant qu'il faisoit route du côté de la France, le Grand Maître, suivant la parole qu'il en avoit donnée à Achmet, envoya à Constantinople en qualité d'Ambassadeurs, les Chevaliers Guy de Mont, Arnaud & Duprat. Bajazet qui voyoit le grand Maître arbitre de la fortune de son frere, fut ravi de leur arrivée. Ils en furent reçus avec beaucoup d'honneur, & il leur donna pour Commissaires & pour traiter de la paix le Visir Achmet & Misach Paleologue, qui depuis la mort de Mahomet, & pour s'être déclaré en faveur de Bajazet, avoit été rappellé à la Porte. La négociation pensa échouer dès l'ouverture de la conference : Achmet pour préliminaire, demanda que le Grand Maître se reconnût pour vassal du grand Seigneur, & qu'en cette qualité il lui payât tribut. Cette proposition fut rejettée par les deux Ambassadeurs avec beaucoup de hauteur. Le Visir le plus fier de tous les hommes, leur dit que son maître iroit en personne, & à la tête de cent mille hommes, lever lui-même ce tribut : les Ambassadeurs, sur de pareilles menaces, vouloient rompre la conférence, & se retirer ; mais le Bacha Paleologue ayant dit en langage turc au Visir, qu'il ne devoit pas ignorer que le Sultan vouloit à quelque prix que ce fût, conclure ce traité, on reprit la négociation ; & les deux Chevaliers montrerent d'au-

PIERRE D'AUBUSSON.

tant plus de fermeté, que Duprat qui entendoit la langue Turque, étoit par là instruit des intentions du grand Seigneur. Achmet n'insista pas davantage; mais comme il croyoit que ce Prince se deshonoroit par un pareil traité, il en abandonna la conduite au Paleologue.

Il en fallut venir ensuite au principal point, & qui tenoit le plus au cœur du Sultan. Il s'agissoit de la personne de son frere, & ses Ministres demandoient qu'on le remît en son pouvoir. Les Ambassadeurs comprirent bien que ç'auroit été le livrer aux boureaux; aussi ils rejetterent avec indignation une proposition si odieuse. Enfin on convint que le Grand Maître s'engageroit de retenir toujours ce Prince en son pouvoir, & sous une garde exacte de plusieurs Chevaliers, & qu'il ne le remettroit point à aucun Prince Chrétien ou Infidele, qui pût se servir de son nom & de ses prétentions pour troubler le repos de l'Empire; que pour l'entretien & la garde de ce Prince, le Sultan feroit remettre tous les ans à la Religion trente-cinq mille ducats, monnoye de Venise, & qu'en particulier & séparément de cette somme, il en payeroit aussi tous les ans dix mille au Grand Maître pour le dédommager des ravages que l'armée de Mahomet avoit faits dans l'Isle de Rhodes. La paix à ces conditions ayant été arrêtée, le traité fut signé par le Sultan qui envoya à Rhodes un de ses principaux Ministres appellé Capitain, pour recevoir la ratification du Grand Maître.

Le Visir naturellement fier, ne put entendre parler des pensions que le Sultan s'étoit obligé de

payer

payer tous les ans, sans frémir d'indignation. Il se plaignit hautement que par un traité si honteux, on avoit prostitué la gloire de l'Empire; & parmi ces discours, il lui échapa des railleries assez vives contre la personne même de son maître. Le Sultan en fut bien-tôt instruit: on ne manque point à la Cour de ces gens, qui par des rapports empoisonnez, & débitez avec art, tâchent de perdre leurs ennemis. Achmet en avoit un très-dangereux dans la personne d'un Bacha, appellé Isac, & dont il avoit autrefois épousé la fille. C'étoit cette même Dame turque dont le fils aîné de Mahomet devint éperdument amoureux, & à laquelle dans la fureur de sa passion, son mari prétendoit qu'il avoit fait violence. On vient de voir dans le commencement de ce Livre que Mahomet qui vouloit être le seul tyran dans ses Etats, sous prétexte de rendre justice à Achmet, avoit fait mourir ce jeune Prince, dont l'emportement lui fit craindre qu'il ne fût capable d'attenter à sa personne. Achmet comme autrefois Cesar, sans vouloir approfondir la conduite de sa femme, l'avoit répudiée: ce qui fit naître dans le cœur de son beau-pere, un desir violent de s'en venger. Ce Bacha ne laissa pas échaper l'occasion que lui fournissoit l'imprudence d'Achmet: il rapporta au Sultan les murmures & les railleries du Visir, assaisonnez du poison dont les Courtisans ne sont pas avares; & sous prétexte de zele pour le service du Prince, il lui insinua que dans un Visir si puissant, & adoré des soldats, de pareilles railleries ne pouvoient partir que d'un homme qui minutoit quelque révolte.

En pareille matiere, & sur-tout dans un gouvernement aussi despotique que celui des Turcs, le seul soupçon est un crime. Bajazet toujours ombrageux & défiant, comme sont toutes les personnes foibles, pour prévenir les desseins qu'on attribuoit au Visir, résolut de s'en défaire : d'ailleurs il avoit de la peine à voir tous les jours un homme dont la grandeur des services étoit au-dessus des récompenses. Par son ordre la plûpart des Grands de la Porte furent invitez à un superbe festin que leur fit Bajazet. Contre leur loi, on y but beaucoup de vin ; le Sultan qui avoit ses desseins particuliers, & qui vouloit faire parler le Visir, fit tomber le discours sur la paix qu'il venoit de conclure avec le Grand Maître, & il ajouta que n'ayant plus d'ennemis, il vouloit diminuer la solde des soldats, & même priver de leurs emplois des Officiers qui n'étoient pas affectionnez au gouvernement. Achmet, le pere des gens de guerre, naturellement fier & impatient, prit feu ; & dans la chaleur du vin, il dit tout haut que l'affection des soldats étoit le plus ferme appui du trône, & qu'un Sultan sur-tout qui avoit encore un frere vivant, seroit mal conseillé d'irriter la milice. On prétend qu'il n'eut pas plûtôt proferé ces paroles, qu'un muet aposté exprès, à un signe que lui fit le Sultan, lui enfonça un poignard dans le cœur. D'autres Auteurs rapportent différemment ce qui se passa à la mort de ce Ministre, qui fut differée de quelque tems. Selon ces Ecrivains, Bajazet avant que de congedier les Bachas, & pour joindre la liberalité à la magnificence du festin, leur fit presenter à cha-

cun une veste de brocard avec une coupe remplie de pieces d'or; mais on ne mit devant le Visir qu'une veste noire, qu'il regardoit comme un triste augure de sa destinée: & il fut confirmé dans les pressentimens qu'il en avoit, lorsque voulant suivre ceux qui se retiroient, le Sultan lui ordonna de rester, sous prétexte d'une affaire importante, dont il vouloit l'entretenir. Achmet ne doutant plus qu'il alloit être étranglé, s'écria plein de fureur : *Cruel tyran, puisque tu me voulois faire mourir, pourquoi m'as-tu forcé d'offenser Dieu, en buvant d'une liqueur défendue?*

Par ordre de Bajazet, on commença par le charger de coups, & les muets ensuite se mirent en état de l'étrangler. Mais le chef des Eunuques, qui étoit son ami particulier, voyant son maître yvre de vin & de colere, se jetta à ses pieds. *Seigneur*, lui dit-il, *ne te presse point de le faire mourir: tu sçais combien il est cher à tes Janissaires: attens jusqu'à demain, pour voir de quelle maniere ils apprendront les nouvelles de sa mort: & pour lors tu en décideras suivant ta volonté absolue.*

La peur, le plus puissant ressort qu'on pût faire agir auprès de ce Prince foible & timide, eut son effet ordinaire. Bajazet differa la mort d'Achmet, & le fit jetter à demi-nu & chargé de fers dans un cachot. Son fils qui l'attendoit à la porte du Serrail, ne le voyant point sortir, en demanda des nouvelles aux autres Bachas; mais la plûpart étoient si yvres, que tout ce qu'il en put tirer, c'est qu'il avoit paru que le Grand Seigneur étoit fort irrité contre lui. Ce jeune Seigneur tremblant pour sa vie, court au corps de garde des Janis-

saires, & dans un vaste logis où ils se retirent quand ils ne sont point de garde: & là fondant en larmes, & adressant la parole aux plus anciens: *Mes chers compagnons*, leur dit-il, *le Sultan vient de faire arrêter mon pere: souffrirez-vous, braves soldats, qu'on fasse perir cruellement votre Général, avec lequel depuis tant d'années vous mangez du pain & du sel?*

Chalcondile, vie de Bajazet II.

Les Janissaires à ces nouvelles prennent les armes, s'assemblent, marchent droit au Serrail, & demandent avec de grands cris qu'on leur en ouvre les portes: le bruit de ce tumulte passe bien-tôt jusques dans l'appartement de Bajazet. Le Prince après avoir deliberé sur le parti qu'il avoit à prendre, & dans la crainte d'être détrôné par cette milice en fureur, parut à une fenêtre un arc à la main. *Que voulez-vous mes compagnons*, leur dit-il, *& quelle est la cause de ce tumulte? Tu l'apprendras tout à l'heure, s'écrierent-ils, yvrogne de Philosophe. Où est Achmet? nous voulons le voir, ou nous sçaurons venger sa mort.* Le timide Sultan voyant toute cette milice en fureur & animée contre lui: *Achmet*, leur dit-il, *est dans mon Serrail, plein de vie; & je ne l'ai retenu que pour conferer avec lui d'affaires de consequence.* Le Sultan étoit si effrayé de la contenance & des menaces des Janissaires, qu'il commanda qu'on l'amenât promptement. Il parut à la porte du Serrail, la tête & les jambes nues; & pour tout vêtement, il n'avoit qu'une simple camisole, comme un homme destiné à la mort & qu'on alloit executer. Les Janissaires indignez de voir ce grand Capitaine traité si indignement,

arracherent un turban à un des principaux Officiers de la Porte, & le mirent sur la tête d'Achmet. Ils commanderent en même tems qu'on lui apportât une veste; & après l'en avoir revêtu, ils le conduisirent jusques dans son Palais avec de grands cris, & comme s'ils eussent remporté une victoire signalée.

Le Visir, soit par grandeur d'ame, ou qu'il craignît qu'on ne lui fit un nouveau crime de l'affection des soldats, les conjura d'user plus modestement de leurs avantages. *Bajazet*, leur dit-il, *est notre Souverain : & qui sçait si je ne me suis pas attiré son indignation par ma faute?* Enfin par ses prieres il vint à bout de calmer la sedition; mais il apprit par son experience qu'on ne remporte jamais d'avantage sur son Souverain, qui ne soit à la fin funeste à son auteur. Bajazet dissimula quelque tems son ressentiment; le Visir rentra en apparence dans ses bonnes graces : mais dans un voyage que fit la Cour à Andrinople, & lorsque toutes ses craintes sembloient être dissipées, le Sultan le fit étrangler. Tel fut le sort d'un des plus grands Capitaines de l'Empire Ottoman; mais qui pour s'être cru trop necessaire, se rendit suspect à son maître, & odieux aux autres Bachas.

Pendant qu'une scene si tragique se passoit à la Porte, le Prince Zizim arriva heureusement sur les côtes de Provence. Le Grand Maître l'avoit fait préceder par un Ambassadeur qui demanda de sa part au Roi Louis XI. qui regnoit alors en France, la permission pour le Prince d'entrer dans ses Etats, & même d'y séjourner pendant

quelque tems. Le Roi qui ne prenoit aucun intérêt aux affaires d'Orient, y consentit sans peine. Le Prince, selon Jaligni, historien contemporain, fut conduit d'abord dans la Province de la Marche chez un Seigneur de cette Province, appellé Boissami, beau-frere du Grand Maître, & qui avoit épousé Souveraine d'Aubusson, sa sœur. Zizim, après y avoir fait quelque séjour, se retira dans la Commanderie de Bourgneuf: & les Chevaliers, qui sous prétexte de lui faire compagnie lui servoient de gardes, le logerent dans une tour qu'ils avoient fait construire exprès pour le mettre à couvert des entreprises de Bajazet, peut-être aussi pour l'empêcher de se tirer de leurs mains, & de s'échaper, comme quelque tems après ils eurent lieu de l'en soupçonner.

En effet ce malheureux Prince, au lieu de l'accueil & des secours qu'il s'étoit flatté de recevoir du Roi de France, se voyoit avec douleur éloigné de sa patrie & de ses amis; relegué dans une terre étrangere, confiné dans une espece de prison: & quelque soin que prissent les Chevaliers qui l'avoient en garde, de le divertir, il ne pouvoit s'empêcher de les regarder comme ses géoliers, & les ennemis mortels de sa Maison. Ces reflexions le jetterent dans une humeur sombre qui fut bientôt suivie d'une maladie dangereuse, & qui faisoit même craindre pour sa vie.

Un Chevalier de ceux qui étoient préposez à sa garde, touché de ses malheurs, & pour le tirer de cette profonde douleur où il étoit enseveli, lui conseilla de demander au Roi de France une

entrevûe: & il le flatta que dans une conference il pourroit interesser ce Prince dans sa disgrace; & en tirer des secours suffisans pour tenter encore une fois le sort des armes.

Le Prince, comme tous les malheureux, se livra aux premieres lueurs d'esperance qu'on lui donna, & il fit dire au Roi qu'il souhaittoit de l'entretenir. Le Roi occupé de ce qui se passoit chez ses voisins, & sur-tout parmi les Anglois & chez le Duc de Bourgogne, ne s'embarrassoit gueres des affaires de l'Orient. Cependant pour soutenir le caractere de Roi très-Chrétien, il répondit à ce Prince, qu'à la verité il seroit ravi de le voir, & même d'entrer en Souverain dans ses interêts, si la religion n'y mettoit pas un obstacle invincible; mais que s'il vouloit se faire Chrétien & abjurer les erreurs dans lesquelles il avoit été malheureusement élevé, il s'engageoit à le ramener dans ses Etats à la tête d'une puissante armée, & qui ne le cederoit ni en chefs habiles, ni en nombre des troupes, à toutes les forces de l'Empire Ottoman; & que s'il ne jugeoit pas à propos de tenter de nouveau le sort des armes, la France lui offroit une seconde patrie, & qu'il lui donneroit dans ce Royaume de grandes Terres & des Seigneuries assez considerables pour y pouvoir vivre avec tout l'éclat & la dignité convenable à sa haute naissance.

Le Prince Turc n'eut pas de peine à s'appercevoir que la proposition n'étoit qu'un honnête prétexte pour se dispenser de lui accorder l'entre-

vûe qu'il lui avoit demandée, & le secours qu'il en esperoit. Outre les préjugez de l'éducation, à ne considerer ses interêts que par des vûes d'une politique humaine, il ne pouvoit pas quitter la secte de Mahomet, sans passer parmi les Mahometans pour un renégat, & sans se voir abandonné de ses meilleurs amis, & de tous ses partisans; ainsi ce Prince, sans s'arrêter davantage à la France, tourna toutes ses esperances du côté de l'Orient, dont il attendoit des nouvelles avec la derniere impatience. Il ne fut pas long-tems sans en recevoir; mais elles ne lui furent gueres agréables. Il apprit avec autant de surprise que de douleur, que les Chevaliers de Rhodes, les ennemis immortels des Ottomans, après differentes négociations qui s'étoient passées à Constantinople & à Rhodes, étoient à la fin convenus d'un traité, mais dont malheureusement la perte de sa liberté étoit le fondement & le prix; que le Grand Maître, au préjudice de son sauf-conduit, & de la parole qu'il lui avoit donnée si autentiquement, s'étoit engagé, tant que les Turcs ne violeroient pas ce traité, de le tenir toujours éloigné, & sous la garde des Chevaliers qui en répondroient. Que Bajazet de son côté s'étoit obligé de payer tous les ans au Grand Maître & à la Religion quarante-cinq mille ducats. Le traité fut décoré par ceux qui le dresserent, de prétextes honnêtes, dont les Princes ne manquent gueres; mais qui après tout ne mettoient pas l'Ordre à l'abri du reproche d'avoir violé son sauf-conduit.

Bajazet paya cette somme très-exactement & même

même d'avance : & dans le dessein de gagner entierement l'amitié du Grand Maître, il lui envoya peu après, la main droite de S. Jean-Baptiste, Patron de l'Ordre, qui avoit été apportée anciennement d'Antioche à Constantinople, & que Mahomet à la prise de cette ville, avoit fait mettre dans son trésor, apparemment pour la richesse du Reliquaire, ou pour trafiquer la Relique même avec quelque Prince Chrétien. Quoique les Turcs traitent d'idolatrie notre vénération pour les Corps saints, Bajazet ne laissa pas de la faire transporter avec beaucoup de cérémonie jusqu'à Rhodes : ce qui fait voir que dans la plûpart des Souverains, la Religion va bien loin après l'intérêt de l'Etat.

Cependant comme la liberté est le premier bien des hommes & le plus précieux, il ne faut pas s'étonner si le malheureux Zizim fut frappé de la plus violente douleur en voyant qu'on venoit de trafiquer de la sienne au poids de l'or. Ce traité le jettoit dans des fureurs qu'il n'est pas aisé d'exprimer : il invoquoit la mort comme le seul terme d'une si cruelle disgrace ; & dans ces transports, on craignoit à tout moment qu'il n'attentât même à sa vie. En vain les Chevaliers qui étoient préposez pour sa garde, tâchoient de le consoler par la considération qu'il ne s'étoit rien passé à Constantinople & à Rhodes que pour son salut même, & que pour l'empêcher de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Ils lui représentoient que sa prison seroit bien moins longue qu'il ne pensoit ; qu'il devoit tout esperer du bénefice du tems, & qu'il naîtroit infailliblement des conjonctures qui

permettroient au Grand Maître de le faire retourner dans ses Etats avec autant de gloire que de sureté. Le malheureux Prince n'étoit point susceptible de ces motifs vagues & douteux de consolation : l'idée affreuse d'une prison perpetuelle se présentoit à tous momens à son esprit : & toutes les raisons & les honnêtetez de ses gardes ne pouvoient l'en distraire.

L'éclat que faisoit sa douleur, passa bien-tôt au dehors de sa prison. Des gens mal intentionnez pour l'Ordre en prirent occasion de blâmer la conduite du Grand Maître. On disoit qu'il y avoit eu de l'inhumanité à vendre la liberté d'un Prince qu'on ne pouvoit au plus que mettre à rançon. D'autres ajoutoient qu'il étoit étonnant qu'un Ordre aussi noble, & que des Chevaliers, les ennemis perpetuels des Mahometans, pour un vil intérêt, se fussent érigez en geoliers aux gages de Bajazet, & qu'ils laissassent échapper une occasion si favorable d'allumer parmi ces Infideles une guerre dont tous les ennemis des Ottomans auroient pû se prévaloir.

Caoursin Vice-Chancelier de l'Ordre, Historien contemporain, & qui étoit alors à Rhodes, a tâché d'épargner ce reproche aux Chevaliers, par les avantages que les Princes Chrétiens, dit-il, tirerent de la détention du Prince Ottoman : & cet Auteur apparemment peu scrupuleux, pour justifier le manque de parole du Grand Maître, sotuient qu'on avoit fait en cela un moindre mal, que si en observant exactement le sauf-conduit, on eût attiré les armes de Bajazet dans l'Isle de Rhodes, & dans les autres Etats des Princes Chré-

tiens. Mais si on suit Jaligni, autre Historien aussi contemporain, il n'y eut de la part du Grand Maître, ni sauf-conduit, ni parole donnée. Zizim, comme on le peut voir dans cet Historien se trouva prisonnier de bonne guerre : & par consequent le Grand Maître put disposer de sa liberté comme il le jugea à propos pour le bien de son Ordre.

Guillaume de Jaligni, p. 62, 63, 65 & 65. Edition du Louvre.

Comme ces deux Historiens tous deux contemporains, l'un Ministre & confident du Grand Maître, l'autre Sécretaire de Pierre de Bourbon, se trouvent opposez sur le même fait, nous n'avons point trouvé assez de lumieres dans l'un ou l'autre de ces deux Ecrivains, pour pouvoir prendre un parti avec sureté : & nous en laissons le jugement au Lecteur, qui trouvera dans le Livre des Preuves une dissertation sur cette matiere avec le texte même de ces deux Auteurs. Mais soit que Zizim fût fait prisonnier de bonne guerre, ou que les Chevaliers, sous prétexte de ne pas irriter un Prince aussi puissant que le Sultan, eussent violé leur sauf-conduit, on ne peut disconvenir que le Pape Sixte IV. Ferdinand Roi de Castille, d'Arragon & de Sicile, un autre Ferdinand de la même Maison & Roi de Naples, les Venitiens, & sur-tout Mathias Corvin fils de Huniade, & alors Roi de Hongrie, grand Capitaine, & comme son pere, la terreur des Turcs, faisoient tous de grandes instances auprès du Grand Maître pour mettre Zizim à la tête de leurs armées, dans la vûe de se servir de son nom pour ranimer les partisans secrets qu'il avoit dans l'Empire Ottoman. A la verité la plûpart de ces Princes étoient divisez ; quel-

ques-uns même se faisoient actuellement la guerre, & il faut rendre cette justice au Grand Maître aussi sage politique que grand Capitaine, qu'il craignoit que si le sort des armes contre le Turc ne leur étoit pas favorable, il n'y en eût d'assez perfides, ou du moins d'assez foibles, pour acheter la paix de Bajazet en lui livrant son frere & son ennemi. Le Grand Maître faisoit un bien plus digne usage du pouvoir qu'il avoit sur la personne de Zizim : & par la seule crainte qu'il donnoit au grand Seigneur de mettre ce Prince à la tête de toutes les forces de la Religion, & de le montrer aux mécontens qui étoient en grand nombre dans ses Etats, il tenoit pour ainsi dire les forces de ce puissant Prince enchaînées : & ce fut par ce moyen qu'il l'empêcha pendant toute la vie de son frere, d'attaquer l'Italie, & de tourner ses armes contre les Princes Chrétiens.

Le Pape dans l'impatience de voir les armes des Princes Chrétiens tournées contre les Infideles, se laissa persuader que s'il avoit une fois la personne de Zizim en son pouvoir, il viendroit aisément à bout de réunir toutes les forces de l'Europe contre les Turcs. Ce Pontife venoit de succeder à Sixte
1484. IV. sous le nom d'Innocent VIII. il étoit Génois de naissance, & de l'illustre Maison de Cibo, originaire de l'Isle de Rhodes où son pere étoit né. Il
PREUVE. III. ne se vit pas plutôt sur la Chaire de S. Pierre, qu'il en donna avis aux Chevaliers qu'il regardoit comme les Souverains de sa Maison, & il les fit assurer par un Nonce qu'il envoya exprès à Rhodes, de l'estime & de l'affection qu'il conservoit pour un

Ordre aussi illustre & aussi utile à tous les Princes Chrétiens. Mais ce Nonce déclara en même tems au Grand Maître que Sa Sainteté pour le bien de toute la Chrétienté, & pour tenir le Turc en respect, ne seroit pas fâché de faire venir le Prince Zizim à Rome, ou du moins dans quelque Place forte de l'Italie.

Le Grand Maître représenta au Nonce qu'il étoit à craindre qu'un pareil changement ne donnât beaucoup d'ombrage à Bajazet : & que ce Prince pour s'en venger, & pour prévenir les desseins du Pape, ne portât ses armes en Italie. D'ailleurs qu'en retirant Zizim des mains des Chevaliers, on pourroit faire soupçonner qu'ils n'en usoient pas bien à son égard, & que cela deshonoreroit son Ordre. Le Nonce fit passer ces raisons à Rome ; mais le Pape fut inflexible : il fit de nouvelles instances pour qu'on envoyât incessamment des ordres au Chevalier de Blanchefort, devenu grand Prieur d'Auvergne, de conduire lui même le Prince Turc à Rome. Le Grand Maître par déference pour les ordres du Pape, nomma deux Ambassadeurs qui se rendirent auprès du S. Pere, & il choisit pour cet emploi Philippe de Cluys, de la Langue de France, Bailli de la Morée, & Guillaume Caoursin, Vice-Chancelier de l'Ordre, & dont nous avons l'histoire de tout ce qui se passa à Rhodes au sujet du Prince Zizim.

Si on doit juger de la conduite qu'ils tinrent dans leur négociation par les avantages qu'ils en tirerent; il faut convenir que c'étoient de très-habiles Ministres : car pour la personne seule de Zizim,

PIERRE D'AUBUSSON.

qu'ils s'engagerent de livrer au Pape, ils en obtinrent des graces importantes. Innocent par ce traité s'engagea solemnellement à ne jamais conférer aucunes Commanderies au préjudice des Langues & du droit d'ancienneté, quand même elles vaqueroient en Cour de Rome : & par une Bulle expresse de l'an 1489, il déclara que les biens de l'Ordre ne pourroient être compris dans le rôle des Benefices que les Papes s'étoient réservez, ou qu'ils pourroient se réserver dans la suite : & en cas que Bajazet irrité de ce changement cessât de payer la pension de Zizim, par une autre Bulle, & pour en dédommager les Chevaliers de Rhodes, il supprima les Ordres du S. Sépulchre & de S. Lazare, qu'il réunit à celui de S. Jean, pour empêcher, dit ce Pontife dans sa Bulle, que des Chevaliers si nécessaires à la Chrétienté, ne succombent sous la puissance formidable des Turcs. Les interêts du Grand Maître ne furent pas oubliez dans ce traité, & le Pape s'engagea, aussi-tôt qu'on lui auroit remis le Prince Zizim, d'envoyer à ce Grand Maître le Chapeau de Cardinal, dignité à la verité éminente, mais après tout peu convenable à un homme de guerre, & sur-tout dans la personne d'un Souverain.

Ce traité ayant été conclu à la satisfaction commune du Pape & du Grand Maître, ils envoyerent de concert des Ambassadeurs au Roi Charles VIII. fils & successeur de Louis XI. pour lui en faire part, & demander son consentement. Ils ne trouverent aucun obstacle de ce côté-là ; mais pendant que ces Ambassadeurs étoient encore en

France, il y ſurvint un autre Miniſtre de la Porte, que Bajazet envoyoit au Roi. Ce Sultan qui avoit une attention continuelle ſur la conduite que les Chevaliers tenoient à l'égard de ſon frere, ne fut pas long-tems ſans être averti des deſſeins du Pape, & des négociations de ſes Miniſtres. Il fit auſſi-tôt partir un de ſes principaux Officiers pour traverſer cette négociation. Cet Ambaſſadeur ayant débarqué en Provence, en donna avis à la Cour, & ſe mit en chemin pour s'y rendre. Mais le Roi à l'exemple de ſon pere s'étant fait un ſcrupule de donner audience à un Infidele, ce Miniſtre s'arrêta à Riez, ſuivant l'ordre qu'il en reçut par un Courier exprès, d'où il ſe vit obligé de négocier par écrit : & il envoya en Cour les propoſitions dont il étoit chargé.

Bajazet par ſa Lettre prioit le Roi que le Sultan Zizim fût livré à ce Miniſtre, ou du moins qu'il ne ſouffrît point qu'il ſortît de ſes Etats. Pour l'engager à lui accorder l'effet de ſa demande par quelque choſe de plus précieux que de l'or ou des pierreries, il lui offroit toutes les Reliques que l'Empereur Mahomet ſon pere avoit trouvées à la priſe de Conſtantinople, & dans toute l'étendue de ſon Empire. Il ajoutoit qu'il étoit actuellement en guerre avec le Soudan d'Egypte ; qu'il eſperoit le chaſſer bien-tôt de la Syrie, de la Paleſtine, & du Royaume de Jeruſalem, & que s'il en pouvoit venir à bout, il s'engageoit de remettre cette derniere Couronne ſur ſa tête, comme ſur celle du plus puiſſant Prince qui ſuivît la Loi du Meſſie.

PIERRE D'AUBUSSON.

Quoique le Roi fût jeune, plein de courage, & avide de gloire, il ne fut gueres en prise à cette derniere proposition. Il y avoit déja long-tems que la plûpart des Princes Chrétiens étoient rebutez de ces voyages de long cours, & de ces pieuses expeditions qui avoient coûté à leurs ancêtres des sommes immenses, & le plus pur sang de leur Noblesse. L'on n'étoit gueres plus prévenu en faveur des Reliques qui venoient de l'Orient depuis le sac de Constantinople; & les Grecs en avoient apporté chez les Latins une si grande quantité de fausses, que les plus superstitieux n'avoient plus cet empressement & ce respect, qui n'est dû qu'aux veritables. Ainsi le Ministre de la Porte fut renvoyé, au rapport de Philippe de Comines, sans avoir vû le Roi, & sans avoir pû rien obtenir: au lieu que ce Prince fit dire aux Agens du Pape & de l'Ordre qu'ils pouvoient partir quand ils le jugeroient à propos; qu'il consentoit qu'ils fissent passer le Prince Zizim en Italie; & qu'il seroit ravi que le S. Pere en pût tirer des avantages considerables pour le bien de la Religion.

Observations sur l'Hist. de Charles VIII. p. 586. Edit. du Louvre.

Cependant ce Prince qui avoit des vûes secretes de porter un jour ses armes en Orient, & contre les Turcs, ne donna ce consentement qu'à condition que Zizim resteroit toujours à la garde des Chevaliers François, & que le Pape s'obligeroit, sous le dédit de dix mille ducats, de ne le remettre à aucun autre Souverain, sans sa participation.

Le malheureux Zizim, après avoir passé de l'Orient en Europe, & de Rhodes dans le fond de

de l'Auvergne, se trouve livré aux agens du Pape, qui le conduisent en Italie. Il y arriva sans obstacle, & pour lui déguiser ce changement d'esclavage, on ne le reçut pas avec moins de pompe & de magnificence, qu'on en auroit employée à l'entrée d'un Roi Chrétien. Le Cardinal d'Angers, & Francisquin Cibo, fils naturel du Pape, mais qu'il avoit eu avant que d'entrer dans les Ordres sacrez, allerent à sa rencontre à deux milles de Rome, & le saluerent de la part du Pape. Doria Capitaine des Gardes de ce Pontife, l'attendit à la porte de la ville, où l'on commença la marche de cette cavalcade. Quelques Turcs domestiques de Zizim, & qui ne l'avoient pas voulu abandonner, parurent les premiers. On vit ensuite passer les Gardes du Pape, ses Chevaux legers, ses Gentilshommes, ceux des Cardinaux, & la Noblesse de Rome. Le Seigneur de Faucon Ambassadeur de France relevoit l'éclat de cette marche par un équipage magnifique, & une riche & nombreuse livrée: le Vicomte de Monteil, frere du Grand Maître, & qui avoit acquis tant de gloire à la défense de Rhodes, marchoit immédiatement après, à côté du Seigneur Francisquin Cibo. Le Prince Turc venoit ensuite monté sur un superbe cheval, & suivi du grand Prieur d'Auvergne, & des autres Chevaliers qui étoient chargez de sa garde. La marche étoit fermée par le Maître de Chambre du Pape, & par une foule de Prélats Italiens & de la Cour du Pape. Le Prince Turc fut conduit dans un appartement du Vatican qu'on lui avoit préparé; & le lendemain l'Ambassadeur

de France & le grand Prieur d'Auvergne le conduisirent à l'audience du Pape.

Ce Prince étant entré dans la salle d'audience, y trouva le Pape sur son trône, accompagné des Cardinaux & de toute sa Cour. Le Prince le salua à la maniere de sa Nation; mais quelques instances que lui en fit le Maître des ceremonies, ce fut sans faire aucune genuflexion, & sans vouloir s'abaisser à ses pieds, comme font les Princes Chrétiens: le Pape ne l'en reçut pas moins gracieusement. Zizim lui demanda sa protection avec la même hauteur que si ce Pontife eût eu besoin de la sienne. Innocent lui répondit avec bonté: il fut depuis traité avec beaucoup d'égards, quoique toujours gardé par des Chevaliers. Mais comme il voyoit beaucoup de monde, & qu'il pouvoit même recevoir plus facilement des nouvelles de l'Asie, il se trouva moins malheureux à Rome que dans la tour de Bourgneuf.

Le Roi de France, par des raisons particulieres, s'interessoit à la conservation de Zizim. Ce Prince, jeune, puissant & ambitieux, aspiroit au titre d'Empereur; il vouloit se servir un jour de la personne de Zizim pour se rendre maître de Constantinople, de la Romanie & de la Morée. André Paleologue, neveu de Constantin dernier Empereur, lui avoit cedé tous ses droits sur cet Empire: & l'Albanie, la Grece & la Romanie nouvellement conquises par Mahomet, & encore peuplées de Chrétiens, lui tendoient les mains, & imploroient son assistance. Le Roi pour penetrer dans ces grandes Provinces, avoit besoin de quelques

ports dans l'Italie, & dans les Royaumes des deux Siciles. Son Conseil le fit appercevoir du droit qu'il avoit sur la Couronne de Naples: ce droit étoit fondé sur le testament de Charles IV. Roi de Sicile & de Jerusalem, neveu du Roi René, de la Maison d'Anjou, qui avoit institué son heritier universel Louis XI. son cousin, & après lui le Dauphin son fils, qui regnoit alors sous le nom de Charles VIII. Voilà un droit certain & auquel il ne manquoit que des forces suffisantes pour le faire valoir. Le Roi & son Conseil résolurent, avant de passer en Grece, de s'attacher à cette entreprise. Ils y étoient d'ailleurs portez par Ludovic Sforce Regent des Etats de Milan, & ennemi secret de la Maison d'Arragon, dont une branche regnoit à Naples depuis près de soixante ans.

La guerre d'Italie fut résolue avant que de rien entreprendre du côté de la Grece. Cependant, comme le Roi de France prévoyoit qu'il auroit besoin dans cette derniere expedition de la personne de Zizim, il envoya des Ambassadeurs au Pape Innocent, & nous voyons dans leur instruction, qu'il leur ordonne de faire souvenir le Pontife des engagemens qu'il avoit pris avec lui au sujet du frere du Grand Seigneur, c'est-à-dire, de n'en disposer jamais sans sa participation; mais ces négociations furent interrompues par la mort du Pape, & Zizim, qui sous son Pontificat, avoit trouvé quelque adoucissement à sa mauvaise fortune, retomba par cette mort dans de nouveaux malheurs.

Le Cardinal Rodrigue de Borgia succeda à Innocent, sous le nom d'Alexandre VI. Pontife, si

PIERRE D'AUBUSSON.

on lui peut donner ce nom, qui acheta la tiare & les suffrages de quelquesuns de ses confreres à deniers comptans, & qui pour s'en dédommager, quand il y fut parvenu, ne paya ces simoniaques que par le fer & le poison, ou du moins par un long exil. Sous son Pontificat, Evêchez, Benefices, Dignitez ecclesiastiques, Dispenses, l'usage même des Sacremens, tout fut venal. Il vendoit en détail ce qu'il avoit acheté en gros, & il employoit le produit à entretenir des femmes de débauche: il n'eut point de honte de revêtir de la pourpre teinte du sang des Martyrs, plusieurs de ses bâtards, souillez de toutes sortes de crimes, & qu'il éleva au Cardinalat.

Le malheureux Zizim se trouva par sa situation en sa puissance; & ce tyran, pour être en état de disposer à son gré de sa liberté & même de sa vie, le tira des mains des Chevaliers, qu'il congédia, le fit enfermer dans le Château saint Ange, & en donna avis ensuite au Grand Seigneur, qui de peur qu'il ne le remît en liberté, s'obligea de lui payer tous les ans quarante mille ducats: d'autres disent qu'Alexandre en tiroit jusqu'à soixante mille par an.

Cependant le Roi toujours entêté de ses premiers desseins de conquêtes, fait des levées extraordinaires: son armée se trouve composée de trois mille six cens hommes d'armes, de six mille archers, six mille arbalêtriers, huit mille piquiers, & autant d'arquebusiers: tout cela accompagné d'un prodigieux train d'artillerie. Toute l'Italie fremit aux nouvelles d'un si puissant armement.

Le Pape dont tous les Cardinaux demandoient la déposition, trembloit au seul bruit de la marche des François; mais comme c'étoit un habile homme & un grand politique, il tourna ses vûes du côté de Constantinople, & il se flatta, s'il étoit poussé par ses ennemis, & tant qu'il seroit maître de la personne de Zizim, de tirer de Bajazet de puissans secours, soit en argent, soit en troupes pour soutenir la guerre contre les François.

Ce fut dans cette vûe qu'il lui dépêcha secretement un Nonce pour lui faire part des desseins & de l'armement de Charles VIII. On voit dans l'instruction donnée à ce Nonce, appellé George Bozzarde, qu'il le charge d'avertir le Grand Seigeur que le Roi de France s'avance à la tête d'une puissante armée pour enlever de ses mains le Sultan Gem ou Zizim son frere, dans la vûe de s'en servir pour le détrôner; qu'il est bien résolu avec le Roi de Naples son allié de s'opposer à son entreprise, & de l'empêcher sur-tout d'approcher de Rome; mais qu'il ne peut soutenir la guerre contre un si puissant Prince, sans un prompt secours, & qu'il lui fera plaisir de lui faire payer incessamment les quarante mille ducats qui lui sont dûs pour la pension du Prince son frere. Il ajoute dans cette instruction qu'il donna à cet Ambassadeur, qu'il fit connoître au Grand Seigneur, que le Soudan d'Egypte, avec lequel sa Hautesse étoit en guerre, lui avoit envoyé un Ambassadeur chargé de lui offrir des sommes immenses, s'il vouloit lui remettre le Prince Zizim; mais qu'il avoit rejetté cette proposition, & que rien n'étoit capable de le détacher de ses intérêts.

1494. PREUVE IV.

PIERRE D'AUBUSSON.

Le Pape par ce détour adroit, & en faisant connoître les offres du Soudan d'Egypte, insinuoit au Grand Seigneur, que la voye de l'enchere lui étoit ouverte, & qu'il ne tiendroit qu'à lui d'obtenir la préference. Bajazet entendit bien ce langage; & comme il n'avoit point d'interêt plus pressant que de se défaire de son frere, nous voyons par ses Lettres au Pape, qu'il le conjure de le délivrer par une prompte mort de l'inquiétude que lui cause sa vie. *Saint Pere*, lui dit-il, *Zizim dans le fond d'une prison ne vit pas, il ne fait que languir: il est plus à demi mort. C'est lui rendre un bon office, que de l'envoyer par une mort entiere dans des lieux où il jouira d'un repos éternel.* C'est ainsi que s'en expliquoit ce tyran en écrivant à un autre tyran; & pour le déterminer à ce meurtre, il s'engage par cette Lettre, si-tôt qu'il aura fait perir son ennemi, de lui faire remettre trois cens mille ducats, qu'il pourra, dit-il, employer en acquisitions de Terres & de Seigneuries considerables pour ses enfans. Le Pape auquel la vie d'un homme ne coutoit rien, quand il s'agissoit de son interêt, convint sans peine des conditions du traité. Mais comme il tiroit tous les ans quarante mille ducats de tribut de la vie de Zizim, & que d'ailleurs il tenoit par-là Bajazet en respect, il jugea à propos de differer l'execution de ce traité, jusqu'à ce qu'il vît quel seroit le succès de l'entreprise de Charles VIII. & si ce Prince seroit assez puissant en Italie pour lui enlever son prisonnier.

Mais il fut bien surpris quand il apprit que ce

Prince avoit déja passé les Alpes, & qu'il étoit entré dans l'Italie sans trouver d'obstacle & de résistance. En effet, tout plia devant lui; il ne fallut ni sieges, ni batailles; la plûpart des villes envoyoient bien loin au-devant de lui, pour lui presenter leurs clefs, & on disoit que pour une si grande conquête, il avoit eu moins besoin de capitaines que de fouriers, qui alloient, comme ils en auroient usé en France, marquer, la craye à la main, les logis où il devoit coucher. C'est ainsi que ce jeune Prince devenu conquerant avant que d'avoir tiré l'épée, parvint jusqu'à Rome: & pour comble de bonheur, comme si les portes de la ville n'eussent pas été assez grandes pour l'y introduire; la nuit même qu'il arriva, il s'écroula au moins vingt toises des murailles, qui croulerent d'elles-mêmes par leur antiquité.

Le Pape dans la crainte de tomber entre les mains de ce Prince, & qu'il ne lui fît faire son procès, comme les principaux du sacré College l'en sollicitoient, s'enferma dans le Château saint Ange. Ses crimes passez se presenterent alors à son souvenir avec toute leur horreur. Ses infames débauches, sa simonie, ses empoisonnemens, ses meurtres & ses assassinats s'éleverent contre lui. Les Cardinaux témoins & ennemis de ces vices, le citoyen Romain, & le soldat François réunis dans un même sentiment, crioient tout haut, qu'il falloit purger la terre & l'Eglise de ce monstre. Dans une si cruelle situation, & abandonné de tout le monde, il ne s'abandonna pas lui-même: & comme il avoit des trésors immenses, & autant

Pierre d'Aubusson.

d'habileté que d'argent, il fait tête à l'orage: & pendant que ses ennemis le regardoient comme un homme perdu, à force de presens, & par la promesse qu'il fit d'un Chapeau de Cardinal à Briçonnet Ministre, il le gagne, & par son credit la plûpart des favoris du jeune Roi. Cette grande affaire se tourna en négociation, & se civilisa; on ne parla plus des crimes d'Alexandre: tout se réduisit à le retirer du parti des Arragonnois. Il promit tout ce qu'on voulut, bien résolu de ne tenir ses promesses qu'autant de tems qu'il y seroit forcé par une puissance superieure. Ainsi le traité fut bientôt conclu: il convint de s'attacher à l'avenir inviolablement aux interêts de la France; & pour gage de sa parole, il donna en ôtage le Cardinal de Borgia, ou de Valence, son fils, appellé depuis Duc de Valentinois, le heros de Macchiavel, & sans contredit le plus méchant homme qu'il y eût alors au monde, si son pere n'eût pas été vivant. Il devoit par le traité & en qualité d'ôtage suivre le Roi à la guerre pendant quatre mois. Pour sauver l'honneur de la pourpre, son pere le revêtit de la dignité de Legat du S. siege; & ce qui lui fut encore plus sensible que de voir son fils suivre les étendarts de la France, c'est qu'il fut obligé à la fin de livrer Zizim au Roi. On voit par le traité qui se fit à ce sujet, que ce Prince s'obligeoit après l'expedition de Naples, de le renvoyer au Pape & à Rome; qu'en attendant, le Roi obtiendroit du Grand Maître & du Conseil de l'Ordre une décharge en sa faveur, comme il leur en avoit donné une pareille, lorsqu'il avoit

Preuve V.

avoit tiré Zizim de leurs mains, & que tant que ce Prince vivroit, lui ſeul percevroit les quarante mille ducats que le Sultan payoit pour ſa ſubſiſtance ; toutes conditions qu'il ne ſtipula avec tant de ſoin, que pour cacher ſes mauvais deſſeins. Car ce tigre, pour tenir parole au Turc, & pour ſe mocquer de celle qu'il avoit donnée au Roi, fit empoiſonner Zizim * avant que de lui livrer ; & le malheureux Prince ne fut pas plutôt arrivé avec le Roi à Terracine, qu'il y trouva la fin de ſa vie. La fuite précipitée du fils du Pape, qui à la faveur des ténébres, s'évada la nuit, fit connoître les perfides auteurs de cet empoiſonnement.

Cette funeſte nouvelle paſſa bien-tôt à Rhodes : le Grand Maître en fut frappé d'horreur & d'étonnement. Il ſe reprochoit même, & peut-être avec aſſez de raiſon, d'avoir remis à Innocent VIII. un Prince qui s'étoit livré à l'Ordre ſous la foi d'un ſauf-conduit, & qui, quand même il ſeroit venu prendre des chaînes à Rhodes, ne pouvoit jamais être traité que comme un priſonnier de guerre. Et ce qui augmentoit la douleur du Grand Maître, c'eſt qu'il étoit obligé de la diſſimuler, & qu'il ne lui étoit pas permis de pourſuivre la vengeance d'un crime ſi affreux. Dans une ſituation ſi triſte, le grand Prieur d'Auvergne ſon neveu lui apporta des Lettres du Roi de France ; qu'il le prioit de ſe rendre auprès de lui pour conférer enſemble du deſſein qu'il avoit formé de porter

* Perſtringunt nonnulli Venetos Turcico corruptos auro operam dediſſe, ut veneno Zizimus necaretur ; alii autem Alexandrum Pontificem carpunt, qui Zizimum lento tabo infectum Gallo Regi tradiderit. *Rainaldi Annales Eccleſiaſt. anno 1495.*

PIERRE D'AUBUSSON.

ſes armes dans la Grece, & dans les Etats du grand Seigneur.

Ce jeune Prince que la fortune ſembloit conduire par la main, venoit de ſe rendre maître du Royaume de Naples, que le jeune Ferdinand lui avoit abandonné. La facilité qu'il trouvoit dans des conquêtes que perſonne ne lui diſputoit, lui faiſoit eſperer le même ſuccès contre les Turcs. C'étoit le ſujet de la Lettre qu'il avoit écrite au Grand Maître : elle étoit également honnête & preſſante. Ce Prince lui diſoit obligeamment qu'il l'avoit choiſi comme un des plus grands Capitaines du ſiecle, pour guide dans une ſi ſainte entrepriſe. Mais le Grand Maître ne ſe laiſſa pas éblouir par ces louanges, & encore moins par un projet qui avoit plus d'éclat que de ſolidité. Ce vénérable vieillard du fond de ſon Palais entretenoit des intelligences ſecrettes dans toutes les Cours des Princes Chrétiens, & juſques dans le Serrail du grand Seigneur. Il apprit que ce Prince délivré des inquiétudes que lui avoit cauſé ſon frere, tant qu'il avoit vêcu, armoit alors puiſſamment : & dans cette conjoncture, il n'étoit pas de la prudence du Grand Maître d'abandonner Rhodes & les Iſles de la Religion. Mais ce qui l'empêcha ſur-tout de partir, c'eſt qu'il reçut des avis fideles de divers endroits, que le Roi, bien loin de pouvoir paſſer dans le Levant, ſeroit trop heureux de regagner la France ; que l'armée qu'il avoit conduite en Italie, étoit conſiderablement diminuée par les garniſons qu'il avoit fallu mettre en differentes Places, par les maladies, & encore plus par

les débauches des ſoldats. D'ailleurs, qu'il ſe formoit une puiſſante Ligue contre ce Prince, dont le Pape étoit le principal moteur ; que Bajazet à la ſollicitation de ce Pontife avoit envoyé un Ambaſſadeur à Veniſe pour menacer ces Républicains d'une cruelle guerre, s'ils ne ſe déclaroient inceſſamment contre le Roi de France ; qu'ils étoient entrez d'autant plus volontiers dans cette Ligue, qu'ils étoient bien aiſes de n'avoir pas pour voiſin un Prince ſi puiſſant ; que c'étoit par leur Bayle que le grand Seigneur avoit appris les premieres nouvelles de la mort de l'infortuné Zizim, & qu'en faveur des Turcs, ils avoient fait arrêter l'Archevêque de Duraz, qui pour faciliter les conquêtes de Charles VIII. entretenoit des intelligences ſecrettes parmi les Grecs de l'Illyrie, nouveaux ſujets de la Porte ; & que ces politiques avoient envoyé au Sultan tous les papiers & les mémoires de ce Prélat.

On ajoutoit dans ces avis que l'Empereur Maximilien I. Ferdinand Roi d'Eſpagne, Ferdinand Roi chaſſé de Naples, Ludovic Duc ou uſurpateur de Milan, le Marquis de Mantoue, & pluſieurs autres petits Princes d'Italie, négocioient actuellement à Veniſe, & qu'on prétendoit que la Ligue avoit été ſignée le dernier de Mars. Le Grand Maître renvoya au Roi le Chevalier de Blanchefort pour lui faire part de ces avis, qui ne ſe trouverent que trop bien fondez. Tous ces Princes prirent les armes ; leur armée étoit compoſée de vingt mille hommes de pied, & de trente-quatre mille chevaux.

Le Roi vit bien que dans cette occasion il falloit surseoir l'entreprise du Levant : il ne songea qu'à aller chercher de nouvelles forces en France : il en prit le chemin avec le débris de l'armée qu'il en avoit amenée. Les ennemis qui avoient près de soixante mille hommes, s'opposerent à son passage; on en vint aux mains. Les Alliez quoique superieurs en forces, mais de differens avis, & peu unis entr'eux, se présenterent à la verité de bonne grace au combat ; mais après une premiere charge, la plûpart se retirerent en caracolant. Il sembloit qu'ils ne fussent venus que pour faire des tournois : & les Stradiots, cavalerie legere, à la solde des Venitiens, s'étant jettez sur le bagage qu'on leur avoit abandonné exprès, & comme un leure pour les occuper ; le Roi à la tête de sa Noblesse & de ses hommes d'armes, s'ouvrit un passage l'épée à la main, & continua son chemin sans avoir perdu que trente ou quarante soldats, & après avoir tué trois mille cinq cens hommes, parmi lesquels se trouverent Rodolphe oncle du Marquis de Mantoue, trois autres Princes du nom de Gonzague, & dix-huit Seigneurs Italiens.

Charles VIII. revint dans ses Etats avec plus de gloire que d'utilité. Le Royaume de Naples lui échapa par sa retraite ; & comme l'avoit bien prévû le Grand Maître, on ne parla plus en France du voyage d'outre-mer, ni de la conquête de Constantinople. Le Pape délivré de la crainte des armes du Roi, & appréhendant que ce Prince offensé de sa mauvaise vie & de ses fourberies, ne lui fit faire son procès, ne se contraignit plus depuis que

l'armée de France eut repassé les monts, & il retomba dans ses desordres.

Les Chevaliers de Rhodes ne furent pas à l'abri de la dureté de son gouvernement. Ce Pontife sans égard pour les privileges de la Religion, & qui ne pouvoit pas ignorer les services que les Chevaliers rendoient continuellement à la Chrétienté, prétendit être le seul maître de toutes les Dignitez & des Commanderies de l'Ordre : & le Prieuré de Catalogne étant venu à vacquer avec la Commanderie de Nouvelles, il les confera à Louis Borgia son neveu, quoique le Grand Maître en eût déja pourvû Frere François Bossolx, Catalan de Nation, & un des plus illustres Chevaliers de la Langue d'Arragon.

Une entreprise aussi violente causa de grandes plaintes dans tout l'Ordre ; on en écrivit par des Ambassadeurs à Ferdinand qui regnoit alors en Arragon & dans la Castille. Ce Prince qui dans les guerres qu'il soutenoit contre les Maures de Grenade, n'avoit pas de secours plus assuré que celui des Chevaliers Espagnols, entra dans leurs justes ressentimens. Il fit assurer le Grand Maître qu'il maintiendroit hautement la nomination qu'il avoit faite du Chevalier Bossolx, & que tant qu'il vivroit, il ne souffriroit point qu'on disposât à son préjudice & contre les droits de la Religion, d'aucune Commanderie. Ce Prince écrivit en même tems au Pape, & lui représenta qu'il n'y avoit point d'Etats dans toute la Chrétienté où l'institut & les armes de cette généreuse Milice ne fût en singuliere vénération ; que ces illustres Chevaliers

PIERRE D'AUBUSSON.

étoient les protecteurs nez de toutes les Nations Chrétiennes qui navigeoient dans la Méditerranée ; que depuis la fondation de l'Ordre, ils escortoient en tout tems les Pélerins que la dévotion conduisoit à la Terre Sainte, & pour visiter le Sépulchre du Sauveur des hommes ; qu'étant devenus plus puissans par la conquête de l'Isle de Rhodes, ils ne se servoient de leurs forces, comme Sa Sainteté en étoit bien instruite, que pour secourir les Princes Chrétiens contre les Infideles ; qu'ils y employoient leur bien, leur sang & leurs vies ; que l'Ordre perdoit tous les jours ses plus braves Chevaliers dans ces guerres saintes, & qu'il y en avoit peu qui en revinssent sans blessure ; que c'étoit en vûe & par reconnoissance de ces services si importans, que la plûpart des Souverains de la Chrétienté avoient donné à un Ordre si utile, les biens dont les Commanderies étoient composées, & qu'il n'y en avoit point qui ne vît avec chagrin qu'on entreprît de changer cette disposition ; qu'eux-mêmes souffriroient impatiemment qu'on fît passer en des mains étrangeres le bien que leurs prédécesseurs avoient acquis si légitimement, & par tant de travaux ; qu'après tout on ne pouvoit les en dépouiller sans rallentir leur zele, diminuer les forces qu'ils tenoient en mer, & abandonner tous les Chrétiens qui navigeoient, en proye aux barbares & aux Infideles.

Le Pape se rendit aux raisons, ou pour mieux dire, à l'autorité du Roi d'Arragon & de Castille. Ce Pontife n'ignoroit pas qu'au travers des plaintes des Chevaliers Espagnols, il étoit échapé des

invectives contre ses liaisons avec le Grand Turc. Il étoit de son honneur d'effacer les mauvaises impressions que l'empoisonnement de Zizim donnoit contre lui. Pour dissiper ces bruits si préjudiciables à sa réputation, il fit proposer par ses Nonces à la plûpart des Princes Chrétiens de former une puissante Ligue contre les Infideles. Il declara hautement qu'il en vouloit être le Chef: & pour éblouir ceux qui pourroient douter de la sincerité de ses intentions, il nomma le Grand Maître pour Generalissime de l'armée chrétienne. Un pareil choix détermina la plûpart des Souverains de l'Europe à prendre les armes. L'Empereur Maximilien, Louis XII. Roi de France, ceux de Castille, de Portugal & de Hongrie, les Venitiens, & la plûpart des Princes d'Italie entrerent dans cette Ligue. Le Pape en fit passer la nouvelle à Rhodes: il exigea de la Religion que pour son contingent, elle entretînt pendant la guerre quatre galeres & quatre barques armées; il promit d'en fournir quinze pour sa part, & il marquoit par une Lettre particuliere au Grand Maître, que l'Evêque de Tivoli son Nonce les faisoit armer actuellement dans le port de Venise.

Quelque positive que fût cette promesse, le Grand Maître qui connoissoit l'esprit artificieux du Pape, avoit bien de la peine à s'y fier, & sur des pressentimens qu'il croyoit bien fondez, il auroit refusé le generalat, si le Conseil de l'Ordre ne lui eût representé, qu'il y avoit des conjonctures où il falloit donner quelque chose au hazard; qu'à la verité on avoit à craindre que le

PIERRE D'AUBUSSON.

Pape, malgré cette grande ostentation de zele qu'il affectoit, n'entretînt toujours secretement des intelligences avec la Porte; mais que dans une Croisade & une guerre génerale, entreprise contre les Infideles, il n'étoit point permis à la Religion de demeurer dans une inaction, qui deshonoreroit le courage des Chevaliers; & qu'ils devoient être les premiers à prendre les armes, & les derniers à les quitter.

Le Grand Maître sentit bien que dans de pareilles occasions, on ne pouvoit pas toujours suivre exactement les lumieres de la prudence: & une Lettre très-obligeante qu'il reçut en ce tems-là de Louis XII. Roi de France, acheva de le déterminer. Ce Prince, si bon juge du merite, après avoir donné de justes louanges à la valeur & à l'experience du Grand Maître, lui marquoit qu'il envoyoit dans la Mediterranée plusieurs vaisseaux armez & chargez de troupes de débarquement; que Philippe de Cleves-Ravestein commandoit cette petite flotte, & que son instruction portoit expressément de lui obéir & de n'agir que par ses ordres. Le Grand Maître & le Conseil pour répondre dignement à ce que toute la Chrétienté attendoit de l'Ordre, firent des efforts extraordinaires, & mirent en mer une flotte considerable, composée de vaisseaux de haut bord, de galeres, de galiotes & de barques armées. Tous ces vaisseaux étoient sur le fer, & attendoient les galeres du Pape, & les vaisseaux François que commandoit Ravestein. Mais cet Officier bien loin de se conformer aux instructions du Roi son maître,

maître, &pour s'attirer à lui seul tout l'honneur de la campagne, alla d'abord, sans consulter le Grand Maître, assieger la capitale de l'Isle de Metelin.

Les Venitiens tenoient la mer avec trente galeres: on attendoit toujours celles du Pape, & Ravestein se flattoit qu'avec ce secours il auroit la gloire de cette conquête. Mais il ne fut pas longtems sans s'appercevoir que cette entreprise passoit ses forces. La Place étoit revêtue de forts bastions: une nombreuse garnison composée pour la plûpart de Janissaires, la défendoit; d'ailleurs le Géneral François n'avoit pas assez de troupes pour l'investir entierement, & les Turcs y faisoient entrer à tous momens de nouveaux secours. Ravestein après avoir perdu beaucoup de monde en differentes attaques, se vit obligé de lever le siege; & sous prétexte que la saison étoit trop avancée, il reprit le chemin des côtes de France. Le Géneral Venitien écrivit au Grand Maître que les François avoient entrepris & levé le siege de Metelin sans sa participation; il ajoutoit qu'il ne falloit point compter sur les quinze galeres du Pape, qui ne subsistoient qu'en idée; qu'il ne lui en connoissoit que deux, dont le Duc de Valentinois son fils se servoit actuellement contre le Prince de Piombino, & qu'on ignoroit en Italie que le Pontife armât contre le Turc. La Ligue subsista encore quelque tems, pendant lequel les Chrétiens enleverent aux Infideles l'Isle de Ste Maure. Ce fut tout le fruit qu'on tira de cette union des Princes Chrétiens. La guerre qui s'éleva dans le Royaume de Naples entre les

François & les Espagnols, la rompit, & le Pape bien loin d'intervenir pour concilier ces deux Puissances, n'oublia rien pour fomenter leurs divisions. Les Venitiens abandonnez des principaux de leurs alliez, firent une paix particuliere avec la Porte. Ladislas Roi de Hongrie fit un pareil traité avec Bajazet, & il n'y eut que les Chevaliers de Rhodes, qui sans tirer aucun secours du Pape, & des autres Souverains de l'Europe, & avec les seules forces de la Religion, continuerent la guerre contre les Infideles.

Les galeres de l'Ordre tenoient alors la mer; elles rencontrerent le long des côtes de Syrie & d'Egypte une flotte de navires Turcs & Sarrasins, partis du port d'Alexandrie, où ils avoient chargé de riches marchandises, & qu'ils portoient à Constantinople. Le Chevalier de Villaragut, Châtelain d'Emposte commandoit cette escadre; il batit & tourna en fuite l'escorte de cette riche flotte, dont il s'empara, & qu'il conduisit dans le port de Rhodes. Mais quelque considerable que fût cette prise, elle ne consola point le Grand Maître de la tiedeur & de la négligence de ses alliez. Il employa inutilement tous les offices & les prieres les plus pressantes pour ranimer la Ligue, & pour engager le Pape à tenir sa parole la campagne suivante. Ce Pontife qui avoit assez fait pour sa réputation d'avoir formé une Ligue, ne songeoit uniquement qu'à procurer des établissemens considerables à César Borgia, le plus cher de ses enfans. Il vouloit faire un Souverain de ce bâtard,

& élever sa fortune sur les ruines des premieres Maisons d'Italie.

Les autres Princes alliez à son exemple, n'étoient occupez que de leurs interêts particuliers. Le Grand Maître ne pouvant rien esperer d'utile pour la Chrétienté sous un tel Pontificat, en attendit le changement, & tourna tous ses soins vers l'interieur de son Etat, & à regler les mœurs des Chevaliers & du peuple.

Par un Edit autorisé du Conseil, il bannit de l'Isle de Rhodes & de tous les Etats de la Religion les Juifs qui y étoient établis depuis plusieurs siecles. L'aversion héréditaire de cette Nation pour la personne adorable de Jesus-Christ, les rendit odieux au Grand Maître. D'ailleurs ils ruinoient les sujets de la Religion par d'énormes usures, & on les accusoit même de certains trafics encore plus honteux & plus infâmes.

Du même fond de pieté & par le même esprit de religion, le Grand Maître fit de severes reglemens contre les blasphemateurs, & les étendit depuis contre le luxe de certains Chevaliers qui portoient des habits trop riches & trop chargez d'ornement. Ce digne Chef d'un Ordre si saintement établi, & aussi grand Religieux lui-même que grand Capitaine, ordonna que tous les Chevaliers, conformément à ce qui s'étoit toujours pratiqué dans la Religion, n'auroient tous que des habits simples, uniformes, d'une seule couleur, & sans toutes ces vaines parures que le faste & l'ambition avoient inventez; & que si quelqu'un étoit assez hardi pour contrevenir à ce statut, ou-

PIERRE D'AUBUSSON.

tre sept jours de jeûnes, & deux de disciplines ausquels il étoit condamné, son habit seroit encore confisqué au profit des pauvres. Tous les anciens Commandeurs, & les plus zelez des Chevaliers donnerent de grandes louanges au Grand Maître au sujet de cette sage ordonnance. On vit disparoître aussi-tôt les étoffes de differentes couleurs, les dorures, les riches pelleteries, & tout l'attirail de la vanité, si peu convenable à des Religieux, qui au pied des Autels avoient fait le vœu solemnel de pauvreté. En effet que pouvoit-on penser de voir ces Religieux se parer comme des femmes, peut-être pour les séduire, & ne garder plus de leur profession, qu'une simple Croix qu'ils n'auroient pas même portée, si elle ne leur eût servi de titre pour les prétentions qu'ils avoient sur les biens de l'Ordre? Heureusement en reprenant l'habit modeste de la Religion, chacun en reprit l'esprit: & l'Ordre retrouva de saints Religieux dans la personne de ses braves Chevaliers.

Pendant que le Grand Maître par de si dignes soins s'occupoit à maintenir la discipline reguliere dans son Ordre, il sembloit que le Pape en eût conjuré la ruine. Ce Pontife toujours avide de biens, & entêté sur-tout d'un pouvoir despotique, conferoit les plus riches Dignitez de la Religion à ses parens & à des seculiers: & il en disposoit sans la participation du Grand Maître, sans égard pour la nature des biens qui appartenoient à un Ordre souverain, & contre tous les droits & les privileges de la Religion. Un procedé si injuste & si violent affligea sensiblement

le Grand Maître : il en écrivit à ce Pontife en des termes très-forts, & tels qu'un veritable zele peut inspirer ; mais il il n'en reçût pour toute réponse que la continuation des mêmes injustices ; & il apprit qu'Alexandre avoit encore, depuis ses remontrances, promis le Grand Prieuré de Castille à Dom Henry de Tolede. Ces tristes nouvelles jetterent le Grand Maître dans une mélancolie qui lui causa à la fin une maladie mortelle. Ce génereux vieillard, qui aimoit si sincerement son Ordre, dont il connoissoit le merite & toute l'utilité, ne put surmonter sa douleur. Le mal devint insensiblement plus fort que tous les remedes de la medecine. Il en fut accablé sans rien perdre de sa fermeté ordinaire, & il vit arriver la mort dans son lit avec la même intrépidité qu'il l'avoit envisagée tant de fois à la guerre dans les plus grands perils. Ainsi mourut, âgé de plus de quatre vingts ans, Pierre d'Aubusson, Grand Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, un des plus grands Capitaines de son siecle, révéré de tous les Souverains qui vivoient de son tems, l'amour & les délices de ses Chevaliers, le pere des pauvres, le sauveur de Rhodes, l'épée & le bouclier de la Chrétienté, & aussi distingué par une pieté solide, que par sa rare valeur.

Sa naissance étoit illustre : il étoit issu d'une des plus nobles & des plus anciennes Maisons de la France, & dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers siecles de cette Monarchie. Dès l'an 887 un Seigneur du nom d'Aubusson, au raport d'Aimar de Chabanois, fut fait Vicomte

PIERRE D'AUBUSSON.

dans la Province de Limosin par le Roi Eudes. Le même Historien qui vivoit en 1029, pour rendre plus recommandable la naissance de Turpin Evêque de Limoges, dit qu'il étoit oncle de Robert Vicomte d'Aubusson. On trouvera à la fin de ce volume une suite de Preuves sur le même sujet, que nous avons pris soin de n'emprunter que d'Historiens connus & contemporains. Mais quelque illustres qu'ayent été les ancêtres de ce Grand Maître, il tiroit sa principale gloire de ceux de ces Seigneurs, qui s'étoient signalez dans les guerres de la Terre Sainte. Ce fut à leur exemple qu'il se dévoua sous l'étendart de S. Jean à la défense des Chrétiens. On vient de voir dans l'histoire de sa vie qu'il leur fut aussi utile, que redoutable aux Infideles. L'Ordre après sa mort recueillit sa succession; mais on peut dire que le trésor le plus riche qu'il lui laissa, fut le souvenir de sa gloire, & l'exemple de ses vertus.

Fin du septiéme Livre.




F. EMERI D'AMBOISE QUARANTIEME GR. MAITRE An. 1503
Cars Sculp.

LIVRE HUITIÉME.

SI LES GRANDS MAÎTRES sont mortels, on peut dire que la Religion de S. Jean est immortelle, & que cette espece de gouvernement républicain fondé sur des Loix invariables, & toujours animé par un sage Conseil, peut perdre son Chef ou quelques-uns de ses membres sans rien perdre de sa solidité. Quoi qu'il arrive, c'est toujours le même esprit qui y regne : l'histoire du Grand Maître d'Aubusson nous en fournit un grand exemple. L'Ordre par la sagesse & le zele de son successeur, ne s'apperçut point de sa perte. Ce successeur fut Frere EMERI D'AMBOISE, d'une Maison ancienne & très noble, & qui étoit alors illustrée par le fameux George d'Amboise, frere du Grand Maître, Archevêque de Rouen, Cardinal & Légat du S. Siege, & premier Ministre de la France.

E. D'A[illegible]

1503.

Le nouveau Grand Maître étoit dans ce Royaume, quand le Chevalier de Gaverston par ordre du Conseil, lui apporta le decret de son élection. Ce Chevalier avoit été chargé de lui représenter combien l'Ordre avoit besoin des bons offices du Roi de France auprès du Pape, qui continuoit contre les droits & les privileges de la Religion à disposer en faveur de ses creatures, de toutes les Commanderies qui vacquoient dans la Langue d'Italie. On se plaignoit même que par des graces expectatives, il anticipoit sur les vacantes ; que pour

EMERI D'AMBOISE.

une modique somme d'argent, il exemptoit des Chevaliers, non seulement de la résidence dans Rhodes, si nécessaire en ce tems-là, pour acquerir & pour conserver le droit d'ancienneté ; mais encore, ce qui étoit sans exemple, qu'il en avoit dispensé plusieurs des vœux solemnels de la Religion. Tout étoit venal dans la Cour de cet avare Pontife ; personne, même dans ses Etats, n'étoit riche impunément, & quand les prétextes lui manquoient pour s'approprier le bien d'autrui, il avoit à ses gages des empoisonneurs, qui par leur art funeste, faisoient vacquer les plus riches Commanderies & les premieres Dignitez de l'Eglise.

On s'étonnoit que dans une place si sainte, Dieu souffrît si long-tems un monstre qui la deshonoroit ; mais si sa justice fut lente, elle n'en fut pas moins rigoureuse : & ce Pontife périt par l'instrument ordinaire de ses cruautez : son dernier crime lui fut fatal.

Il y avoit long-tems que le Pape & son fils envahissoient en esperance la succession du Cardinal Adrien Cornette, qui passoit pour le plus riche des Cardinaux en argent comptant ; mais comme ce vieillard vivoit trop long-tems à leur gré, ils résolurent de l'empoisonner. Le Pape l'invita à une fête dans une vigne voisine de Rome : le poison fut préparé dans une bouteille de vin dont on ne devoit servir qu'à ce Cardinal. Mais le Pape & le Valentinois étant arrivez avant lui dans ce jardin & ayant soif, l'Echanson qui avoit le secret des bouteilles ne s'étant pas trouvé dans le moment qu'ils demandoient à boire, un autre domestique

leur

leur présenta du vin de la bouteille empoisonnée, & ils en burent. Alexandre déja avancé en âge, quelques remedes qu'on lui fit, ne put résister à la violence du poison. C'est ainsi que mourut le Pape Alexandre VI. *dont les débordemens publics*, dit le Pere Daniel dans son Histoire de France, *les perfidies, l'ambition déméfurée, l'avarice insatiable, la cruauté & l'irreligion en avoient fait l'exécration de toute l'Europe, dans une place où l'on ne devoit être élevé que par le merite des vertus contraires à tous ces horribles vices.* *

EMERI D'AMBOISE.

1. Edit. t. 2. p. 1721.

Le Duc de Valentinois d'une constitution plus forte, & aidé de differens remedes, n'en mourut pas à la verité; mais après ce terrible accident, il ne fit que traîner une vie languissante: & il la perdit depuis en voulant reconnoître une petite Place qu'il avoit assiegée.

C'est ainsi que l'Eglise universelle, & l'Ordre de S. Jean en particulier furent délivrez de deux tyrans, qui par leur mauvais exemple & leur injuste gouvernement, sembloient en avoir conjuré la ruine. Le Grand Maître ayant appris leur mort, & ne se croyant plus nécessaire à la Cour de France, se disposa à partir pour Rhodes: il prit congé du Roi. Ce Prince le combla de caresses, lui fit présent d'un morceau de la vraye Croix, & il lui donna en même tems comme une marque de l'estime qu'il faisoit de sa valeur, l'épée que le Roi Saint Louis avoit portée dans les guerres d'outre-mer: présent convenable au Chef d'un Ordre animé du

PREUVE L.

* Historia arcana, sive de vita Alexandri VI. Papæ; seu excerpta ex Diario Johannis Burchardi Argentinensis Capellæ Alexandri sexti Papæ Clerici ceremoniarum Magistri. *Edita à Godefr. Guilielm. Leibnizio.*

même esprit que ce saint Roi. Le Grand Maître, avant que de partir, se rendit au Parlement : les Chambres étoient alors assemblées pour la vérification des Bulles qui concernoient la légation du Cardinal d'Amboise son frere. Il représenta à cette auguste compagnie qu'il n'avoit pas voulu partir pour ses Etats sans prendre congé de la Cour, laquelle il assura en géneral & en particulier de ses bons offices.

Le voyage du Grand Maître fut heureux ; il arriva sans obstacle à Rhodes, & donna fonds au mole de saint Nicolas. Il fut reçu avec toutes les cérémonies ordinaires en pareilles occasions ; & pour être instruit de l'état où se trouvoit le corps entier de la Religion, il convoqua un Chapitre géneral. Il s'y fit differens réglemens pour la manutention de la discipline ; & pour établir un bon ordre dans l'administration des Finances : des soins aussi importans étoient nécessaires pour prévenir les mauvais desseins des Turcs & des Sarrasins. Bajazet & le Soudan d'Egypte, irritez contre les Chevaliers qui dominoient dans toutes les mers du Levant, avoient fait secretement une Ligue pour détruire une Puissance qui ruinoit le commerce de leurs sujets. Le Grand Seigneur délivré de l'inquiétude que lui avoit causée jusqu'alors la vie de son frere, ne pouvoit pardonner aux Chevaliers d'avoir reçû dans leur Isle, un fils de ce malheureux Prince, appellé Amurat, qui ne se croyant pas en sureté dans les Etats du Soudan, s'étoit refugié à Rhodes. Bajazet pour s'en venger, avoit donné ordre à tous les Corsaires qui navi-

geoient ſous ſa banniere, de faire des deſcentes dans toutes les Iſles qui dépendoient de la Souveraineté du Grand Maître. Le Soudan de ſon côté étoit convenu de mettre ſur pied une puiſſante armée pour faire le ſiege de Rhodes; mais comme il manquoit de bois dans ſes Etats pour la conſtruction des vaiſſeaux, le Grand Seigneur lui prêta quatre galeres armées, & permit à l'Ambaſſadeur de ce Prince d'acheter dans le port de Conſtantinople pluſieurs navires marchands, que cet Ambaſſadeur chargea de bois, de fer, de voiles & d'autres agrez néceſſaires. Outre ce ſecours, ce Miniſtre obtint encore du grand Seigneur en faveur du Soudan ſon maître, la permiſſion de faire couper des bois dans les forêts qui ſont voiſines du Mont Negro, & le long du Golfe d'Ajazzo: ce Golfe, comme on ſçait, joint enſemble la Cilicie & la Syrie. Ces préparatifs n'avoient pas ſeulement pour objet la guerre de Rhodes. Le Soudan appellé Campſon Gauri en deſtinoit une partie contre les Portugais, qui ſe rendoient redoutables le long des côtes de la mer Rouge, & dans tout l'Orient. On devoit apporter ces bois tous façonnez dans le port d'Alexandrie, d'où on les auroit tranſportez ſur des chameaux à Suez, petite ville aſſiſe ſur la derniere extrêmité de la mer Rouge, & vers l'endroit où les Iſraëlites traverſerent autrefois cette mer à pied ſec ſous la conduite de Moyſe.

EMERI D'AMBOISE.

1505.

Ozorius. l. 3. c. 4.
Matt. l. 3. c. 2.
Hiſt. gener. de Portugal par Lequien. tom. 2.

Emanuel Roi de Portugal, un des plus grands Rois de cette Nation, faiſoit alors la guerre à Naubeadarin Roi de Calicut: le commerce des épice-

EMERI D'AMBOISE.

ries avoit attiré les Portugais dans ses Etats situez le long de la côte de Malabar, dans la presqu'-Isle en de-çà du Gange. Ce fut en cet endroit qu'aborderent les Portugais quand ils découvrirent les Indes Orientales. Ils furent reçus d'abord par ces peuples avec beaucoup d'humanité; mais ayant abusé de leur facilité, & s'étant voulu rendre les maîtres du pays, ils en furent chassez. Les Portugais y revinrent avec de puissantes flottes : le Roi du pays ne se trouvant pas des forces capables de résister à ces étrangers, eut recours au Soudan d'Egypte. Pour l'intéresser dans sa défense, il lui fit représenter par un Ambassadeur, que les Portugais sembloient avoir entrepris la conquête de l'Orient, & la destruction de la sainte Loi du Prophete, & que ces Européens étoient sur le point d'étendre leurs conquêtes jusques dans les lieux pour lesquels les veritables Musulmans ont le plus de vénération. Pour exciter tout le zele & l'indignation de ce Prince, il engagea le Roi d'Aden, que l'honneur d'être de la race de Mahomet distinguoit parmi les Rois d'Arabie, de lui dépêcher de son côté un Ambassadeur pour lui faire les mêmes remontrances.

Campson qui entre ses titres, prenoit celui de protecteur de la Mecque, les assura d'un puissant secours ; & il y étoit aussi sollicité secretement par les Venitiens, qui jaloux du commerce que les Portugais faisoient en Orient, envoyerent un Ambassadeur au Soudan. Cet Ambassadeur mena avec lui differens ouvriers, soit pour fondre de l'artillerie, ou pour travailler à la construction des

vaisseaux ; on devoit sur-tout les employer à construire des galeres, vaisseaux absolument nécessaires dans le port de Suez, où les grands vaisseaux ne trouvent pas un fonds assez sûr pour y pouvoir aborder.

Tel étoit le sujet qui avoit engagé Campson à demander à Bajazet la permission de tirer des bois des forêts de la Cilicie. Pendant que ses ouvriers étoient occupez à ces sortes d'ouvrages, le Grand Seigneur fit sortir de ses ports une flotte composée d'un grand nombre de galeotes, de flûtes & de diverses sortes de bâtimens chargez de troupes, & commandez par un fameux Corsaire appellé Camali, qui fut joint dans cette expedition par d'autres Corsaires qui tous avoient ordre, comme nous le venons de dire, de faire des descentes dans les Isles des Chevaliers, & d'y mettre tout à feu & à sang. Mais ils furent prévenus par les soins & la vigilance du Grand Maître : differens corps de cavalerie qui avoient à leur tête les plus braves Chevaliers, étoient de garde le long des côtes de l'Isle de Rhodes, & ces Corsaires ayant tenté d'y faire une descente, les troupes qu'ils avoient mises à terre ne se furent pas plutôt avancées dans le pays, qu'elles se virent investies par les Rhodiens. La plûpart furent taillées en pieces, & Camali après avoir recueilli ceux qui purent échapper à l'épée des Chevaliers, remit à la voile, courut les Isles de Simia, de Tilo, de Nissaro, où il n'eut pas un succès plus avantageux. Il se flattoit de s'en dédommager par la conquête de l'Isle de Lango ; dans ce dessein il fit tourner les proues de ses vais-

EMERI D'AMBOISE. seaux de ce côté-là ; & il n'en étoit pas loin quand il apprit que le Grand Maître y avoit jetté une troupe considerable de Chevaliers commandez par Frere Raimond de Balagner ancien Chevalier, redouté dans toutes ces mers par sa valeur & par son experience.

Toute cette expedition se termina par une descente dans l'Isle de Lero qui doit être moins considerée comme une Isle, que comme un rocher & un écueil : Camali mit à terre cinq cens Turcs, qui commencerent à battre le Château avec toute l'artillerie de leurs vaisseaux.

1506. Le Gouverneur de cette petite Place étoit un ancien Chevalier de la Langue d'Italie, qui étant alors malade à l'extrêmité, laissa le soin de la défense à un jeune Chevalier Piedmontois, à peine âgé de dix-huit ans, appellé Paul Simeoni. Ce jeune Chevalier n'ayant pour garnison & pour secours que quelques pauvres habitans qui cultivoient les endroits de l'Isle les moins arides, ne laissa pas de faire bonne contenance, & de répondre avec tout le feu de sa Place à celui des Infideles : mais comme il vit que leur artillerie avoit abbatu un grand pan des murailles de son Château, pour intimider les ennemis, & les empêcher de monter à l'assaut, il fit habiller en Chevaliers, & avec la Croix blanche, les habitans de l'Isle, & même leurs femmes : cette nouvelle milice par son ordre bordoit en foule la brêche. Les Turcs les prenant pour autant de Chevaliers, & croyant que c'étoit un secours qui au bruit du canon étoit arrivé de nuit dans l'Isle, leverent le siege avec

précipitation, dans la crainte d'être surpris par les galeres de l'Ordre ; & la Religion fut redevable de la conservation de cette Place à la fermeté & à l'adresse du jeune Simeoni.

Le Soudan d'Egypte en execution du traité qu'il avoit fait avec Bajazet, avoit envoyé dans ces mers sept flûtes, espece de vaisseau long de bas bord, & qui vont à voiles & à rames. Ces flûtes étoient chargées de troupes de débarquement, & le dessein du Commandant étoit de tenter l'entreprise de Lango. Deux de ces vaisseaux qui en faisoient comme l'avant-garde, s'étant avancez loin des autres pour reconnoître, furent découverts par les sentinelles du Château. Le Gouverneur fit sortir aussitôt du port deux galeres, qui après avoir pris le large, revinrent sur ces flûtes, & leur couperent le chemin de la retraite. Les Sarrasins ne se sentant pas assez forts pour leur résister, & ne pouvant rejoindre leur escadre, gagnerent la côte de Lango, donnerent des proues en terre, débarquerent, s'enfuirent, & se cacherent dans l'Isle. Les Chevaliers sçachant bien que cette proye ne leur pouvoit échapper, sans s'amuser à les poursuivre, remorquerent les deux flûtes, y firent entrer des soldats & des matelots Chrétiens avec deux Chevaliers, qui reprirent la route que tenoient auparavant les Infideles. Les cinq autres flûtes qui s'avançoient tranquillement, voyant les deux autres qui les précedoient, les joignirent sans aucune défiance : mais elles furent bien surprises de s'en voir attaquées. Elles le furent encore davantage, quand elles apperçurent sortir de derriere un cap de l'Isle, les

EMERI D'AMBOISE. deux galeres de la Religion, qui les investirent, & qui après une vive attaque, les obligerent de se rendre. On mit à la chaîne tous ces Infideles, aussi-bien que ceux qui s'étoient sauvez dans l'Isle, & qui furent bien-tôt découverts & arrêtez.

1507. Ce petit avantage fut suivi d'une entreprise bien plus considerable, que fit un des vaisseaux de la Religion. Il partoit tous les ans d'Alexandrie une grande caraque qui portoit d'Egypte en Afrique, & à Thunis, & jusqu'à Constantinople des soiries, des épiceries, & toutes sortes de marchandises, que les sujets du Soudan tiroient des Indes par la mer Rouge. Ce vaisseau étoit d'une grandeur si extraordinaire, qu'on prétend que la cime du grand mât des plus grandes galeres, n'approchoit pas de la hauteur de la proue de cette énorme machine. A peine six hommes en pouvoient-ils embrasser le mât. Ce bâtiment avoit sept étages dont deux alloient sous l'eau, outre son fret, les marchands & les matelots nécessaires à sa conduite : il pouvoit encore porter jusqu'à mille soldats pour sa défense, c'étoit comme un Château flottant, armé de plus de cent pieces de canon; les Sarrasins appelloient cette caraque la Reine de la mer : les Chevaliers sous le regne d'Aubusson avoient tenté plusieurs fois de la joindre & de l'attaquer, sans en pouvoir venir à bout. L'Ordre sous son successeur fut plus heureux ; ayant appris qu'elle étoit en mer, le Grand Maître ordonna au Chevalier de Gastineau Commandeur de Limoges, & qui montoit le premier vaisseau de guerre de la Religion, de tâcher de rencontrer la caraque, de la combattre, mais d'employer

d'employer plus d'adresse que de force pour s'en rendre maître, & sur-tout sans la brûler ni la couler à fond. Le Commandeur en execution de ses ordres, mit à la voile faisant la route de Candie, & fut attendre la proye qu'il cherchoit un peu au de-là de cette Isle. La caraque parut bien-tôt, & découvrit l'armateur Chrétien ; mais les Sarrasins fiers de leurs forces, & de la superiorité de leur artillerie & de leur feu, ne s'écarterent point de leur route. Ils regardoient au contraire avec mépris, & comme une temerité, que le Chrétien se tînt à leur chemin, & semblât attendre des chaînes, & se livrer entre leurs mains.

Cependant le Chevalier fit toujours route, & se voyant à la portée du canon, il envoya un de ses Officiers dans son esquif, sommer le Capitaine de la caraque de lui livrer son vaisseau. Le Sarrasin lui répondit que ce vaisseau appartenoit au Soudan son maître : que par son ordre il le montoit depuis plusieurs années sans qu'il eût trouvé dans ces mers aucun ennemi assez hardi pour l'attaquer, & qu'il le chargeoit de dire à son Commandant qu'il avoit sur son bord une foule de braves Musulmans qui perdroient la vie plutôt que de perdre leur honneur & leur liberté. Le Chevalier ayant reçû cette réponse, & comme s'il eût voulu mettre une pareille affaire en négociation, renvoya son Officier à ce Sarrasin pour lui représenter que ses Superieurs l'avoient chargé de l'attaquer fort ou foible ; qu'il ne pouvoit se dispenser de leur obéir, & qu'il leur offroit seulement, s'ils se vouloient rendre, de leur faire bon quar-

EMERI D'AMBOISE.

tier, sinon qu'il les brûleroit ou couleroit à fond. A la faveur de ces pourparlers & des allées & des venues de l'Officier Chrétien, le Commandeur qui n'avoit pour but que de les amuser, s'avançoit toujours, & se trouva insensiblement bord à bord de la caraque; en sorte que les Sarrasins ayant menacé cet Envoyé de le jetter à la mer s'il revenoit chargé de pareilles propositions, il ne fut pas plutôt rentré dans le vaisseau de la Religion, que le Commandeur lâcha une bordée de son canon chargé à cartouches, qui tua le Capitaine Sarrasin. La plûpart des Officiers, & tout ce qui se trouva de soldats & de matelots sur le tillac, les marchands, les matelots & ce qui restoit de soldats dans la caraque, étonnez d'une salve si meurtriere, & voyant qu'on se préparoit à leur lâcher une seconde bordée, calerent les voiles, & offrirent de se rendre. Le Commandeur obligea les principaux à passer dans son vaisseau en même tems qu'il fit entrer dans le leur des Officiers & des matelots pour en prendre la conduite. On ne peut exprimer toutes les richesses qui se trouverent dans cette prise, outre de très grosses sommes d'argent & des pierreries dont les Marchands étoient chargez.

Le Soudan pour les racheter & ses autres sujets, envoya plusieurs balles de poivre, gingembre, canelle, gérofle, & un grand nombre de riches tapis, des camelots & differentes sortes de marchandises de grand prix. Peu de jours après les vaisseaux de la Religion prirent encore proche les côtes de Chypre trois navires des Sarrasins dont on envoya vendre les marchandises en France; & du produit

de cette vente, les Agens de l'Ordre renvoyerent à Rhodes du canon, des armes & des provisions de guerre.

1510.

Le Soudan irrité de tant de pertes, résolut d'augmenter son armement de mer, & d'avoir toujours un certain nombre de galeres dans la Mediterranée & dans la mer Rouge. Ce Prince envoya vingt-cinq vaisseaux de differentes grandeurs dans le Golfe de l'Ajazzo pour en transporter le bois qu'il y avoit fait couper & façonner, & dont il prétendoit construire de nouveaux bâtimens.

Le Grand Maître bien instruit de l'arrivée de la flotte Egyptienne dans le Golfe, & de la destination de cet armement contre un Prince Chrétien, résolut de s'y opposer. Il en fit la proposition au Conseil. Plusieurs Grands-Croix trouvoient l'entreprise dangereuse par rapport aux forces du Soudan ; mais comme la Religion étoit plus puissante en mer que ce Prince, & d'ailleurs que le Conseil étoit persuadé de la sagesse & de la prudence du Grand Maître, son avis prévalut, & on lui permit de tirer du trésor tout l'argent nécessaire pour cette expedition. On arma par son ordre la grande Caraque, & on mit en mer en même tems quatre galeres de la Religion, & jusqu'à dix-huit vaisseaux de differentes grandeurs. Comme il s'agissoit dans cette guerre des interêts du Roi de Portugal, le Grand Maître donna le commandement des galeres à André d'Amaral de cette Nation, & de la Langue de Castille, Commandeur de la *Vera-Crux*, Chevalier plein de courage, habile dans la marine ; mais fier, présomptueux, & trop prévenu de sa valeur & de sa capacité.

EMERI D'AMBOISE.

Les vaisseaux étoient sous les ordres du Chevalier de Villiers de l'Isle-Adam : le Grand Maître l'avoit choisi pour cette emploi par rapport à l'estime où il étoit dans l'Ordre, & qu'il avoit meritée par sa valeur & par la sagesse de sa conduite dans le commandement.

Les galeres en sortant du port de Rhodes, gagnerent l'Isle de Chypre, & allerent terre à terre le long des côtes de cette Isle. Mais le Commandeur de l'Isle-Adam, pour éviter les bonaces, s'élargit en mer ; & les uns & les autres, selon qu'ils en étoient convenus, se rendirent par differentes routes au Cap de S. André, qui se trouve au Levant du Royaume de Chypre. Quand toute la flotte de la Religion fut réunie, on tint conseil sur la maniere dont on devoit attaquer les Infideles. Les deux Chefs, je veux dire d'Amaral, & l'Isle-Adam, se trouverent d'avis opposez. Le François proposoit d'attendre & de surprendre les vaisseaux chargez de bois quand ils seroient en mer ; d'Amaral vouloit qu'on allât les attaquer dans le fond du Golfe, sans considerer qu'ils pouvoient être défendus par des batteries dressées sur le rivage, & il prétendoit faire recevoir son avis comme une Loi en même tems qu'il rejettoit avec mépris celui de l'Isle-Adam. Les esprits s'aigrirent ; les deux Generaux étoient prêts d'en venir aux mains : mais le François plus moderé, & qui craignoit que cette querelle ne fit échouer l'entreprise, donna son ressentiment au bien commun de la Religion, & il se rendit à l'avis de d'Amaral. Toute la flotte se montra à découvert, & on entra à pleines voiles

dans le Golfe. Le Commandant des Sarrasins étoit neveu du Soudan : ce Prince plein de valeur, ayant apperçu la flotte de Rhodes, fit entrer dans ses vaisseaux ce qu'il avoit de troupes à terre, leva l'ancre, vint au-devant des Chevaliers, & leur présenta la bataille. Il y avoit sur la flotte Chrétienne d'excellens Pilotes accoutumez à naviger dans ces mers, & qui par leur adresse gagnerent le vent sur les ennemis : mais ces Infideles ne s'en battirent pas avec moins de courage. L'artillerie des deux côtez étoit également bien servie ; & les Géneraux combattirent & firent combattre leurs soldats comme des gens qui ne vouloient pas survivre à leur défaite. Le feu continuel du canon, de la mousqueterie ; le fracas des vaisseaux ; plusieurs démâtez ou coulez à fond : tout cela de part & d'autre fit périr beaucoup de monde, & sans qu'au bout de trois heures que duroit un combat si opiniâtré, on pût démêler de quel côté panchoit la victoire : & vrai-semblablement si on eût continué à se battre seulement de loin & à coups de feu, la bataille n'auroit pas fini si-tôt : mais les Chevaliers par ordre & à l'exemple de leurs Chefs, s'attacherent à l'abordage, & la plûpart l'épée à la main sauterent dans les vaisseaux ennemis. Cela fit changer la face du combat, & comme d'homme à homme un Chevalier surpassoit un soldat Sarrasin en courage & en adresse, les Egyptiens perdirent plusieurs vaisseaux. La plûpart de ces Infideles se jettent dans leurs esquifs ; d'autres à la nage tâchent de gagner le rivage. Ceux qui furent assez heureux pour y arriver, se sauverent dans

EMERI D'AMBOISE.

les bois & dans les montagnes : il n'y eut que leur Général qui aima mieux se faire tuer que d'abandonner son vaisseau ou de se rendre.

Les Chevaliers prirent dans ce combat onze navires, quatre galeres, & coulerent le reste à fond. Ils débarquerent ensuite des troupes qui poursuivirent les fuyards, en reprirent la plûpart qu'ils firent esclaves ; & après avoir mis le feu aux bois que les Egyptiens avoient façonnés, ils retournerent à Rhodes, & rentrerent dans le port avec les vaisseaux & les galeres qu'ils avoient enlevez aux ennemis, & avec un grand nombre de prisonniers qu'on avoit faits dans cette expedition.

Toutes ces prises dédommagerent amplement le trésor des frais qu'il avoit fallu faire pour cet armement, sur-tout dans un tems où les Chevaliers par un esprit de desapropriation, consacroient au bien commun de la Religion, non seulement leurs prises, mais encore les épargnes qu'ils pouvoient faire sur les revenus des Commanderies qu'ils possedoient : tel étoit en ce tems-là Frere Charles l'Aleman de la Roche-Chinard, de la Langue de Provence, grand Prieur de S. Gilles, qui ne prenant sur ses biens qu'un très frugal entretien, employa pendant toute sa vie le produit de son Prieuré à la décoration des Autels, ou à la défense & à l'utilité de la Religion : & on remarque que pendant le Magistere du Grand Maître d'Aubusson, il envoya à Rhodes les statues des douze Apôtres qu'il avoit fait faire de vermeil, & qui pesoient deux cens marcs d'argent ; qu'on y porta depuis de sa part un agneau d'or représentant le Sauveur

des hommes ; les statues de la sainte Vierge & de saint Jean-Baptiste, pareillement d'or massif, & du poids de quatre-vingt marcs ; un calice, de riches paremens pour les Autels : & cette année, il fit présent à l'Eglise Priorale, de quinze tableaux qui coutoient mille écus, chacun avec une Croix de fin or, de la forme que la portoient les Chevaliers, & du poids de trente marcs. Enfin ce même Chevalier fit bâtir de ses deniers un magnifique Palais pour servir d'Auberge aux Chevaliers de la Langue de Provence, ausquels il envoya en outre quatre canons avec leurs affuts pour servir à la défense de la Place. Il ne lui restoit avant sa mort qu'une somme de dix mille écus, il la déposa en faveur du Corps de la Religion, à la banque de S. Georges de Genes, dans la vûe qu'en cas que Rhodes fût assiegée, les Chevaliers trouvassent ce secours tout prêt pour acheter des armes & des provisions de guerre : toutes dispositions si chrétiennes & si religieuses, que nous avons crû être obligez d'en conserver la memoire, & les proposer pour exemple aux Commandeurs, qui sous ce titre honorable, ne sont cependant que de simples administrateurs des revenus qui appartiennent au Corps de l'Ordre, & au commun trésor. C'étoit dans ce même esprit que le Grand Maître d'Amboise pendant tout son Magistere employa les biens attachez à sa dignité, soit au soulagement des pauvres dont il étoit consideré comme le pere, soit aux fortifications qu'il fit faire à Rhodes. La mort le surprit dans de si louables occupations, âgé de soixante & dix-huit ans, dont il avoit employé la

EMERI D'AMBOISE.

1511.

1512.

EMERI D'AMBOISE.

meilleure partie dans la pratique des vertus chrétiennes, Prince ſage, habile dans le gouvernement, heureux dans toutes ſes entrepriſes, qui enrichit ſon Ordre des dépouilles des Infideles, ſans s'enrichir lui-même, qui mourut pauvre & qui n'en laiſſa point dans ſes Etats.

Nous pouvons appliquer avec juſtice au Grand Maître d'Aubuſſon ce qu'on rapporte du bienheureux Raimond Dupuy, le premier des Grands Maîtres militaires de cet Ordre : c'eſt que la plûpart de ſes éleves avoient été ſes ſucceſſeurs. En effet dans la perte que la Religion venoit de faire du Grand Maître d'Amboiſe, on ne crut point la pouvoir mieux remplacer que par l'élection de Frere GUY DE BLANCHEFORT, grand Prieur d'Auvergne, neveu du Grand Maître d'Aubuſſon, & qui avoit eu tant de part durant ſon Magiſtere au gouvernement de l'Ordre, & ſur-tout à la garde & à la conduite du Prince Zizim.

GUY DE BLANCHEFORT.

Pendant que des couriers étoient partis de Rhodes pour porter en France & au Prieur de Blanchefort les nouvelles de ſon élection, le Conſeil de l'Ordre reçut un Bref de Jules II. qui étoit alors ſur la Chaire de S. Pierre, pour inviter les principaux Chevaliers à ſe rendre inceſſamment au Concile de Latran, que ce Pontife avoit convoqué pour balancer l'autorité de l'aſſemblée convoquée à Piſe contre lui, à la requête de l'Empereur Maximilien premier, de Louis XII. Roi de France, & de cinq Cardinaux. Le Pape par ſon Bref marquoit au Conſeil de l'Ordre qu'il avoit deſtiné la garde du Concile aux Chevaliers de S. Jean. Le deſſein

de


FRERE GUI DE BLANCHEFORT QUARANTE ET UNNIEME G.D MAITRE
Cars Sculp.

de ce Pape guerrier étoit d'attirer dans ſon parti & dans ſon armée un Corps conſiderable des Chevaliers de S. Jean. Mais le Conſeil bien inſtruit qu'il s'agiroit moins dans ce Concile des interêts de la Religion, que des projets ambitieux de Jules, qui avoit allumé la guerre dans tous les Etats de la Chrétienté, ne jugea pas à propos de prendre parti dans ces mouvemens qui avoient ſi peu de raport à ſon inſtitut. Il s'excuſa ſur l'abſence, & l'éloignement du nouveau Grand Maître de faire aucun détachement conſiderable à ce ſujet. Cependant pour déférer en quelque maniere aux ordres du Pape, le premier Superieur ſpirituel de la Religion, on ordonna au Chevalier Fabrice Carette, Amiral de l'Ordre, qui réſidoit alors à la Cour de Rome en qualité de Procureur géneral de la Religion, de tirer de l'Italie & des Etats du Pape un nombre de Chevaliers, & d'aller à leur tête offrir ſes ſervices à ce Pontife.

GUY DE BLANCHEFORT.

Le déſir de ménager les Princes Chrétiens n'étoit pas le ſeul motif qui avoit fait prendre un parti ſi ſage au Conſeil; des nouvelles qui étoient venues à Rhodes d'un puiſſant armement que les Turcs faiſoient dans tous leurs ports avoient déterminé le Lieutenant du Magiſtere, & tout le Conſeil à ne laiſſer ſortir aucun Chevalier de l'Iſle de Rhodes. On dépêcha en même tems au Grand Maître le Chevalier Jean de Fournon pour le conjurer de s'y rendre au plutôt. Le Commandeur Carette qui avoit acquis tant de gloire au ſiege de Rhodes, reçut ordre d'y amener lui même avec la permiſſion du Pape, deux vaiſſeaux char-

Guy de Blanchefort.

gez de grains, de recrues, & differens renforts pour les garnisons du Fort saint Pierre, & de toutes les Isles de la Religion : & on y envoyoit en même tems des compagnies de Chevaliers pour veiller à la défense & à la conservation de ces Places.

Les nouvelles qui se répandirent en Europe de l'armement des Turcs, précipiterent le départ du Grand Maître ; & quoiqu'il fût actuellement dangereusement malade, rien ne put l'arrêter. Il s'embarqua à Ville-Franche proche Nice ; mais la mer augmenta considerablement sa maladie. Les Chevaliers qui l'accompagnoient se voyant à la hauteur de Trapani ville de Sicile, voulurent lui persuader d'y relâcher, & de se faire porter à terre ; mais ce Grand Maître qui préferoit les interêts de son Ordre à sa propre vie, craignant, s'il y mouroit, que le Pape averti de sa mort avant l'élection de son successeur, n'entreprît de disposer de la Grande Maîtrise, il ordonna qu'on tînt toujours la route de Rhodes. Après quelques jours de navigation, se trouvant à la hauteur de l'Isle de Zante, il sentit les approches de la mort. Il l'envisagea avec la même fermeté qu'il avoit fait paroître dans tant de combats où il s'étoit trouvé ; & après avoir satisfait aux devoirs d'un Chrétien, & d'un veritable Religieux, il donna ses derniers momens à la conservation de la souveraineté & de l'indépendance temporelle de la Religion. Pour prévenir quelque entreprise de la Cour de Rome sur la liberté des suffrages, il ordonna aux Chevaliers qui étoient à sa suite, que si-tôt qu'il seroit expiré, & avant que les nouvelles de sa mort pussent être


F.RE FABRICE CARRETTE QUARANTE DEUXIEME GR.D M.E an 1513
Cars Sculp

portées en Italie, ils fissent partir une caravelle armée d'excellens rameurs, qui portassent en diligence à Rhodes les nouvelles de sa mort. Ses dernieres volontez furent executées ponctuellement: 1513.
la caravelle arriva à Rhodes le 13 de Décembre: 24 Novemb.
on assembla le lendemain le Chapitre, dans lequel l'Amiral CARETTE fut élû pour Grand Maître, dignité qui lui avoit été prédite par le Grand Maître d'Aubusson, comme nous l'avons rapporté dans le septiéme Livre de cet Ouvrage, & qu'il avoit meritée, tant par des actions pleines de valeur, que dans les differentes négociations qu'il avoit conduites auprès des Princes Chrétiens avec beaucoup de sagesse & d'habileté.

FABRICE CARETTE.

Il n'eut pas plutôt pris possession de cette éminente place, qu'il convoqua un Chapitre general. Comme on croyoit être à la veille d'un siege, la plûpart des reglemens qui s'y firent, roulerent sur la subsistance des Chevaliers nécessaires à la défense de Rhodes, & sur les provisions de guerre. Le Grand Maître se chargea de tout, & moyennant une somme de quarante mille écus qu'il devoit tirer du trésor par an, il s'engagea de nourrir cinq cens cinquante Chevaliers qui résidoient actuellement dans le Couvent. On lui assigna une autre somme de vingt-trois mille écus pour les frais extraordinaires de l'artillerie, & pour l'entretien du Sultan Amurat, fils de Zizim, qui s'étoit fait Chrétien, & auquel la Religion avoit accordé pour sa résidence le Château de Féracle dans l'Isle de Rhodes, où il vivoit avec beaucoup d'édification. Le Grand Maître par le moyen d'un riche

FABRICE CARETTE.

marchand de Lion appellé Laurenfin, fit venir une artillerie nombreufe de France, & il y envoya en même tems pour réfider en qualité d'Ambaffadeur de l'Ordre, Frere Philippe de Villiers de l'Ifle-Adam, dont nous avons parlé, Hofpitalier & Grand Prieur de France, & qui dans ce Royaume, devoit faire la fonction de Vifiteur & de Lieutenant du Grand Maître.

La guerre qu'on appréhendoit à Rhodes de la part des Turcs, fut fufpendue par des diffentions domeftiques, qui s'éleverent à la Porte & dans la Maifon Ottomane. Bajazet regnoit encore, Prince gouteux & valétudinaire, uniquement fenfible aux plaifirs de la table, ou à la découverte de quelque fecret de la nature, Philofophe oifif & voluptueux, mais peu habile Souverain.

Ce Prince avoit trois fils, Achomat, Corcut & Selim: le premier, foit politique ou penchant naturel, paffoit fa vie dans la moleffe & dans une indigne oifiveté. Corcut dont nous avons déja parlé, & que les Janiffaires après la mort de Mahomet II. fon ayeul avoient placé fur le trône pour en affurer la poffeffion à fon pere, affectoit un grand air de dévotion, & on ne le trouvoit jamais qu'avec un Alcoran entre les mains. Selim le plus jeune des trois, aimoit les armes, & n'oublioit rien pour en acquerir la réputation. Parmi trois Princes d'un caractere fi different, Bajazet eût bien voulu faire reconnoître Achomat pour fon fucceffeur: la reffemblance & la conformité de goût pour les plaifirs caufoient cette prédilection. Selim averti de fes intentions, n'oublia rien pour les traverfer;

il ſçut mettre les Janiſſaires dans ſes interêts : ces ſoldats gagnez par l'argent de Selim, n'attendoient qu'une occaſion pour éclater.

Le Grand Seigneur & le Roi de Perſe trop puiſſans & trop voiſins pour vivre long-tems en bonne intelligence, s'étoient déclarez la guerre. Les Janiſſaires, milice toujours redoutable à ſes Souverains, quand ils ne ſçavent pas s'en faire craindre, avant que de marcher en campagne, demanderent hautement un Prince pour les commander ; & il fallut que ce Prince fût Selim, malgré Bajazet, qui leur avoit nommé pour Général ſon fils aîné. Ils pouſſerent encore plus loin leur inſolence : ils exigerent du foible Bajazet pour ſureté de leur ſolde, à ce qu'ils diſoient, qu'il remît les clefs du tréſor à leur nouveau Géneral. Le malheureux vieillard entendit bien ce langage : il deſcendit du trône, & quitta Conſtantinople pour ſe retirer à Demotique, maiſon de plaiſance qu'il avoit fait bâtir ſur les bords de la mer majeure. Mais Selim qui ſe défioit toujours de ſon inclination pour Achomat, le fit empoiſonner par ſon Medecin : il fit depuis étrangler ſes deux freres, leurs femmes & leurs enfans. Ce furent là les degrez par leſquels il s'éleva à la ſouveraine puiſſance : à cela près grand Capitaine, toujours à cheval, infatigable, ſobre, inſenſible aux plaiſirs, & uniquement touché de la gloire, qu'il chercha toute ſa vie dans les périls de la guerre.

L'ambition de ce Prince, ſon courage, ſa puiſſance, les forces de ſon Empire, tout allarmoit ſes voiſins. Iſmaël Roi de Perſe en ſentit les premiers

FABRICE CARETTE.

efforts. Selim porta ses armes dans ses Etats, passa l'Eufrate, lui donna bataille, le défit & emporta la ville célébre de Tauris. Le Persan pour se soutenir contre un ennemi si redoutable, chercha à faire differentes alliances avec les Princes ses voisins. Il envoya au Grand Maître un Ambassadeur, qui à la faveur d'un habit de marchand, & par le moyen d'un Turc habitant de Tharse en Cilicie, & pensionnaire de la Religion, perça au travers des Etats de Selim, & se rendit à Rhodes. Il y fut reçû avec toute la consideration qui étoit dûe à la grandeur de son Maître, & par rapport à l'importance de l'affaire qu'il étoit venu négocier. Ce Ministre traita avec le Conseil, & conclut une Ligue contre l'ennemi commun. Campson Gauri Soudan d'Egypte, auquel Selim n'étoit pas moins redoutable, entra dans ce traité. Le Grand Seigneur instruit de ces differentes négociations, envoya des Ambassadeurs au Kaire pour détacher le Soudan de la Ligue; mais n'en ayant pû venir à bout, il tourna l'effort de ses armes contre ce Prince, conquit en moins de quatre ans la Syrie, la Palestine, les Places maritimes de la mer Rouge, une grande partie de l'Arabie, toute l'Egypte: & après avoir détruit entierement la Monarchie des Mamelus, il laissa le gouvernement de l'Egypte à Caïrberg, & celui de la Syrie à Gazelle, deux Seigneurs des principaux Officiers des Mamelus, qui au préjudice de la fidelité qu'ils devoient à leurs Souverains, étoient passez dans le parti du Turc. Selim couvert de gloire par tant d'exploits, retourna à Constantinople: il

donna auſſi-tôt tous ſes ſoins pour équiper deux cens galeres, qu'il deſtinoit pour faire la conquête de l'Iſle de Rhodes.

La précaution ſi néceſſaire à un conquerant, d'être inſtruit des fortifications d'une Place qu'il veut aſſieger, l'obligerent d'envoyer pour eſpion à Rhodes un Medecin Juif. Ce traître pour être moins ſuſpect, ſe fit baptiſer : ſa capacité & le beſoin qu'on en avoit, l'introduiſirent bien-tôt dans les principales maiſons de la Ville ; & quand il eut découvert les endroits foibles de la Place, il en rendit un compte exact aux Miniſtres de la Porte. Pendant qu'on travailloit ſans relâche dans les Arſenaux aux préparatifs néceſſaires à cette entrepriſe, Selim tomba malade de la pierre, d'autres diſent d'un cancer dans les reins, dont il mourut à l'âge de quarante ans, après avoir ruiné & détruit l'Empire des Mamelus, ſoumis la Syrie & la Paleſtine, triomphé de toutes les forces de la Perſe, conquis les villes maritimes de la mer Rouge, une grande partie de l'Arabie, & réduit l'Egypte entiere dans une ſimple Province de ſon Empire : toutes conquêtes qu'il acheva en moins de huit ans de regne. 1520.

Soliman II. ſon fils unique lui ſucceda dans le gouvernement de ce vaſte Empire, & il en prit poſſeſſion preſqu'en même tems que Charles-Quint fut élû Empereur d'Allemagne. Soliman étoit à peine âgé de vingt ans. Gazelle Gouverneur de la Syrie avoit été fidele à ſon pere qu'il craignoit, & dont il redoutoit la puiſſance ; mais ſe croyant délivré de ſes engagemens par la mort

FABRICE CARETTE.

de ce Prince, il n'en eut pas plutôt appris les nouvelles, qu'il songea à relever l'Empire des Mamelus : & il ne desespera pas d'en occuper le trône. Il ne manquoit ni de courage, ni de capacité pour la conduite d'un aussi grand dessein ; mais comme il ne se trouvoit pas des forces suffisantes pour résister seul à la puissance formidable des Turcs, il dépêcha secretement un de ses confidens à Cayerberg Gouverneur de l'Egypte, pour tâcher de l'engager dans la révolte qu'il méditoit. Son Agent lui représenta de sa part que sous le regne d'un jeune Prince, qu'il traitoit d'enfant, rien ne seroit plus aisé & plus glorieux pour l'un & pour l'autre, que de joindre leurs forces, & de les employer à délivrer leur Nation de la tyranie des Turcs.

Mais Cayerberg préféra une fortune toute faite, & des plus grandes dont pût jouir un particulier, au succès incertain d'une entreprise aussi délicate, dont d'ailleurs, quand elle auroit réussi, Gazelle auroit peut-être recueilli seul tout le fruit. Ainsi pour éloigner de lui tout soupçon d'infidelité, il fit mourir l'Envoyé de Gazelle, & dépêcha en même tems un courier à la Porte pour informer le Grand Seigneur & ses Ministres des projets dangereux du Gouverneur de Syrie.

Soliman envoya aussi-tôt contre lui une puissante armée, commandée par le Bacha Ferrat, un des plus habiles Généraux de l'Empereur son pere. Gazelle ne voyant point revenir son Agent, se douta bien qu'il avoit été trahi par le Gouverneur de l'Egypte. Comme il étoit embarqué trop

avant

avant pour reculer, & que la ſeule déliberation ſi on demeurera fidele à ſon Souverain, eſt une infidelité puniſſable; il rappella auprès de lui ce qui reſtoit de Mamelus diſperſez en differens endroits. Toute la Syrie par ſes ordres prit les armes, & il envoya en même tems des Ambaſſadeurs à Rhodes pour obtenir du Grand Maître un train d'artillerie, dont il avoit beſoin pour réſiſter à leur ennemi commun.

Le Grand Maître ravi de voir renaître la guerre entre les Infideles, lui envoya auſſi-tôt des canons, de la poudre, & d'autres proviſions de guerre avec d'excellens Officiers d'artillerie. Gazelle s'en ſervit utilement; & quoiqu'il attendît à tous momens l'armée des Turcs, qui étoit en marche, il ne laiſſa pas d'aſſieger Tripoli, Barut, & pluſieurs autres Places de la Phenicie, dont il ſe rendit maître. Il fallut interrompre ſes conquêtes par l'arrivée du Bacha Ferrat. Quoique l'Egyptien eût moins de troupes, il vit bien qu'il ne pouvoit trouver ſon ſalut que dans une victoire: il marcha droit aux Turcs: les deux armées en vinrent bien-tôt aux mains: la victoire fut long-tems diſputée. Gazelle à la tête de ſes Mamelus, ſoutint pendant ſix heures entieres tout l'effort des armes des Turcs; il rallia pluſieurs fois ſes troupes, combattit toujours à leur tête, & tua de ſa main pluſieurs Officiers des Janiſſaires; enfin après avoir perdu la plûpart de ſes ſoldats, accablé par le nombre, & enveloppé de tous côtez, il ſe fit tuer plutôt que de ſe rendre. Il tomba percé de coups ſur un tas de Mamelus qui avoient eu un pareil ſort, & ſa

FABRICE CARETTE.

mort mit fin à cette guerre, & éteignit absolument cette Nation, ou plutôt cette milice, qui depuis plus de deux cens ans disposoit à son gré du trône de l'Egypte.

Le Grand Seigneur ne fut pas long-tems sans être instruit des Ligues dans lesquelles les Chevaliers de Rhodes étoient entrez contre le Sultan Selim son pere. Ses Ministres lui représenterent que ces Chevaliers par leurs flottes & leurs armemens, étoient maîtres de la mer; que plusieurs fois ils avoient enlevé des convois qu'on envoyoit en Syrie & en Egypte; qu'ils tenoient dans leurs fers plusieurs Officiers Turcs qu'ils avoient faits prisonniers; qu'il sortoit à tous momens de Rhodes & des autres Isles de la Religion, des Corsaires qui troubloient le commerce de ses sujets: & pour achever de l'irriter, ils le firent souvenir des secours que Gazelle en avoit tirez pour soutenir sa rebellion. Soliman résolut de porter la guerre dans cette Isle, & il fut principalement affermi dans ce dessein par des mémoires que le Sultan Selim avoit laissez, & dans lesquels ce Prince marquoit que pour assurer les frontieres de son Empire, il falloit en Europe s'emparer de la ville de Bellegrade, & de l'Isle de Rhodes en Asie.

Mais Soliman, avant que de s'engager dans deux entreprises si difficiles, & se voyant maître d'un si puissant Empire, voulut affermir sa domination sur des principes & des regles de conduite bien differentes de celles que suivoient ses prédécesseurs. Avant le regne de Soliman, la force seule à l'égard des Princes voisins décidoit de la paix & de la guerre, & ré-

gloit souverainement les entreprises de ses prédécesseurs, en même tems qu'un barbare despotisme étoit l'unique Loi dans le dedans de l'Etat. Les Bachas pilloient impunément le peuple ; & le Prince à son tour pressoit ces éponges, & pour s'enrichir, faisoit souvent mourir les plus puissans : sous un pareil gouvernement, on n'étoit pas innocent si on étoit riche. Soliman tint une conduite toute opposée ; il ne fit jamais la guerre sans la déclarer, & il ne la déclaroit jamais sans avoir des prétextes plausibles, dont après tout les Princes habiles ne manquent gueres. Ses sujets sous son regne virent peut-être pour la premiere fois régner la justice & l'équité. Ce Prince le plus grand qu'il y ait eu dans cette Monarchie, fit publier dans tous ses Etats que tous ceux qui avoient été dépouillez injustement de leurs biens par son pere & par ses ancêtres, n'avoient qu'à s'adresser à lui, & qu'il leur feroit justice. Les usurpateurs des biens destinez à l'entretien des Temples & des Mosquées furent punis séverement : il rétablit l'autorité des Tribunaux, méprisée sous les regnes précedens. Plusieurs Cadis ou Juges qui avoient prévariqué dans leurs Charges, furent condamnez à mort : & à l'égard des Grands & des Bachas, il ne les fit pas mourir parcequ'ils étoient riches ; mais il punit seulement ceux qui l'étoient devenus par des concussions, & en abusant de leur pouvoir : en un mot il déclara la guerre au vice, à l'injustice & à la violence, avant que de porter ses armes contre les ennemis de sa Loi.

FABRICE CARETTE.

Tel étoit Soliman, lorsqu'il entreprit de faire

FABRICE CARETTE.

la guerre aux Chrétiens. Ce Prince ayant appris qu'Amurat second & Mahomet II. avoient échoué aux sieges de Bellegrade & de Rhodes, se flatta qu'une pareille entreprise honoreroit ses premieres armes. Il avoit résolu de commencer par le siege de Bellegrade ; mais pour empêcher les Hongrois d'armer de bonne heure pour leur défense, ses Ministres par son ordre laisserent croire qu'il en vouloit uniquement à l'Isle de Rhodes.

Le Grand Maître pour prévenir ses desseins, fit faire une nouvelle enceinte de murailles dans les endroits de la Ville qui lui parurent en avoir plus de besoin. On augmenta les fortifications de la Place ; on remplit les magasins de grains & de provisions de guerre & de bouche. A la priere de ce vigilant Grand Maître, le Pape envoya au secours de la Religion trois gallions bien armez : & François premier Roi de France y fit passer en même tems neuf galeres, quatre brigantins & quatre barques armées : cette petite flote arriva heureusement à Rhodes sous les ordres du Baron de S. Blancard.

Mais Soliman n'eut pas plutôt fait éclater ses desseins par le siege de Bellegrade, que ces vaisseaux étrangers reprirent le chemin de leur pays. La Hongrie avoit alors pour Souverain un jeune Prince encore mineur, appellé Louis, fils de Ladislas : ou pour mieux dire, il y avoit dans ce Royaume autant de Souverains que de Grands, qui le déchiroient par des dissentions domestiques, causées par une émulation réciproque, & plus ennemis les uns des autres, que des Infideles mêmes. Le Grand Seigneur voulant leur cacher ses

desseins, avoit envoyé au jeune Roi un Ambassadeur pour lui faire part de son élevation à l'Empire; mais au lieu de recevoir ce Ministre avec les égards dûs à son caractere, les Seigneurs du Conseil le traiterent comme un espion, & l'empêcherent de retourner vers son maître.

Tel fut le sujet de la guerre : Soliman offensé qu'on eût violé si indignement le droit des gens, après en avoir demandé inutilement raison, fit partir le Bacha Pyrrus à la tête d'un grand corps de cavalerie, qui investit la ville de Bellegrade, ancienne capitale de la contrée appellée Rascie. Cette Place bâtie sur la pointe d'une colline au confluent de la Save avec le Danube, outre cette fortification naturelle, étoit entourée par une double enceinte de murailles, flanquées de distance en distances par de grosses tours munies d'artillerie : & on voyoit sur une éminence qui commandoit la Ville, un Château appellé anciennement *Taurunum.* Il étoit alors revêtu de toutes les fortifications que l'art y avoit pû ajouter, & passoit pour imprenable.

Soliman suivit de près le Bacha, & parut bientôt à la tête d'une armée formidable. On ouvrit la tranchée, le canon fut mis en batterie, & les Turcs n'oublierent rien pour avancer leurs travaux. Toute l'Europe avoit les yeux ouverts sur le siege d'une Place qu'on regardoit comme un des boulevards de la Chrétienté. Les Chevaliers de Rhodes sur-tout s'y intéressoient le plus, par la consideration que si le Turc emportoit Bellegrade sans être traversé par les Princes Chrétiens, un pa-

FABRICE CARETTE. reil succès le détermineroit à entreprendre ensuite le siege de Rhodes.

Pendant qu'on étoit agité de cette inquiétude, 1521. le Grand Maître tomba malade, & mourut assez brusquement. C'étoit un Prince liberal, magnifique, charitable, aimant le peuple, & voulant être aimé, & ce qui étoit rare en ce tems-là, sçavant dans les langues mortes, & qui parloit avec facilité la plûpart de celles qui étoient en usage de son tems. La Religion fit dans cette conjoncture une perte d'autant plus considerable, que les Chevaliers étant à la veille d'entrer en guerre avec la Porte, eussent pû tirer beaucoup de secours de la plûpart des Princes Chrétiens dont il étoit estimé, & avec lesquels, pendant son ambassade de Rome, il avoit souvent négocié.

L'Ordre ne pouvant pas demeurer sans Chef, après les obseques de ce Prince, on s'assembla pour lui donner un successeur. Frere André Damaral Chancelier de l'Ordre, & Grand Prieur de Castille, dont nous avons parlé au sujet de ses differends avec le Chevalier de l'Isle-Adam, demanda cette éminente place avec autant de hauteur & de confiance, que s'il eût crû faire grace à l'Ordre de la vouloir bien accepter. Il n'en eût pas été indigne s'il ne se fût pas rendu lui-même le premier cette justice : sa présomption & le mépris qu'il faisoit de ses rivaux, lui attirerent un refus général, & tous les suffrages se trouverent partagez seulement entre le Chevalier Thomas d'Ocray, Grand Prieur d'Angleterre, & Frere Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, Hospitalier & Grand Prieur de France.


FRERE PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE ADAM QUARANTE TROISIEME GR. MAITRE an. 1521.
Caro Sculp.

L'Anglois étoit distingué par un génie élevé, un grand usage de traiter avec les Souverains, auprès desquels il avoit été employé dans des ambassades importantes, & on faisoit même attention dans la conjoncture de la guerre dont Rhodes étoit menacée, à des richesses considerables que ce Chevalier possedoit. L'Isle-Adam de son côté avoit acquis dans l'Ordre une grande considération & une estime générale par la sagesse de sa conduite dans tous ses emplois, & par des manieres ouvertes, pleines de franchise & de droiture, & que l'ambition & l'hypocrisie ne peuvent contrefaire long-tems.

Villiers de l'Isle-Adam.

Ce Seigneur étoit alors absent ; il n'eut pour partisans dans cette assemblée que la mémoire de ses services, & le souvenir de ses vertus. Ce fut uniquement à une réputation si bien établie, qu'il dut le plus grand nombre de ses suffrages. Il fut proclamé Grand Matîre. Tous les Chevaliers aplaudirent au choix que les électeurs avoient fait : ce fut une joye universelle dans toute l'Isle. Il n'y eut que Damaral qui en fut outré de douleur ; & dans les premiers transports de sa colere, il lui échapa de dire à un Commandeur Espagnol de ses amis, que l'Isle-Adam seroit le dernier Grand Maître qui regneroit à Rhodes.

1521. 22 Janvier.

Voyez la Relation du Commandeur de Bourbon, dans le Liv. des Preuves.

Le tems, au lieu d'adoucir la violence de son ressentiment, ne fit que l'augmenter. De son animosité particuliere contre la personne du Grand Maître, on prétend qu'il passa à une haine outrée contre tout l'Ordre, & toujours agité des furies qui lui déchiroient le cœur, il résolut d'éteindre la Religion même, & d'étouffer la mere qui l'avoit nouri.

Plein de ces funestes desseins, voici à peu près de quelle maniere Bozio rapporte qu'il les conduisit. Il s'en ouvrit, dit-il, à un esclave Turc qu'il avoit pris à la guerre, homme d'esprit, & qu'il avoit reconnu capable de conduire une intrigue ; cet esclave qui dans cette négociation, entrevit les moyens de recouvrer sa liberté, entra dans ses vûes ; & sous prétexte d'aller dans son pays chercher le prix de sa rançon, se rendit secretement à Constantinople. Il étoit chargé d'une Lettre du Chancelier Damaral pour le Grand Seigneur. Par sa Lettre il exhortoit ce Prince à former le siege de Rhodes ; & pour lui en faire voir la facilité, il avoit joint à sa Lettre une ample instruction qui contenoit l'état présent de cette Ville, les endroits les plus foibles de la Place, le nombre des Chevaliers & des troupes préposées à sa défense, ce qu'il y avoit de provisions & de munitions de bouche & de guerre pour soutenir un siege. Il ajoutoit que le Conseil venoit de faire abbatre une partie du bastion d'Auvergne pour le refaire sur des fondemens plus solides, & que si Sa Hautesse vouloit se presser de faire avancer son armée, il trouveroit la Place toute ouverte de ce côté-là & hors de défense. Soliman étoit encore en Hongrie ; l'esclave de Damaral en son absence remit son paquet aux Ministres qu'il avoit laissez à Constantinople ; on l'envoya par un courier exprès au Grand Seigneur. Ce Prince fut ravi de trouver dans le Chancelier un espion privilegié, qui entrant par sa dignité dans tous les Conseils, pourroit lui faire passer des avis surs & fideles. On lui renvoya son esclave avec des promesses

promesses d'une récompense magnifique, s'il contribuoit au succès des desseins de Sa Hautesse. Le Chancelier, à ce que dit Bozio, toujours plein de fureur, & enyvré de sa passion, fut charmé de voir un acheminement à sa vengeance: & de peur qu'on ne fût surpris du retour de son esclave, il publia qu'il n'étoit revenu que pour lui apporter sa rançon. Cet excès de confiance pour un esclave qu'il avoit laissé partir sur sa parole, le retour de cet esclave, & les caresses que lui faisoit le Chancelier, ne laisserent pas de paroître bien extraordinaires: mais l'autorité de ce Seigneur, & la crainte de s'attirer pour ennemi un homme fier, hautain, & connu pour être implacable dans sa haine, étouffa ces soupçons, ou du moins empêcha qu'on ne les fit éclater.

Cependant le nouveau Grand Maître ayant reçu les nouvelles de son élection, se disposa à partir. Comme il étoit bien instruit que Rhodes étoit menacée d'un siege, il en fit part à tout son Ordre par une citation générale qu'il envoya dans tous les Etats de la Chrétienté. Il ramassa ce qu'il put recueillir des responsions, qu'il employa en provisions de guerres: & après avoir pris congé du Roi en Bourgogne, il se rendit à Marseille où il s'embarqua. Il montoit la grande caraque, & le reste de son train, de son équipage, & des munitions de guerre qu'il portoit à Rhodes, suivoient dans quatre felouques. Malheureusement, à la hauteur de Nice, par la négligence d'un Officier de bouche, le feu prit dans la caraque: l'embrasement se communiqua bien-tôt en differens en-

droits de ce vaiſſeau ; les voiles & les cordages furent en un inſtant réduits en cendres, & des tourbillons de flammes & de fumée augmentoient un objet ſi terrible, & empêchoient même le ſervice du matelot. Dans ce deſordre & la confuſion ordinaire en pareils accidens, chacun vouloit ſe précipiter dans la mer pour gagner le rivage, ou ſe ſauver dans les felouques qui n'étoient pas éloignées ; mais le Grand Maître défendit ſous peine de la vie qu'on ſortît du vaiſſeau. Une nouvelle crainte, & le reſpect pour ſes ordres, fit l'office de la fermeté ; les plus timides ſe rendirent à leur poſte ; on travailla enſuite de concert à éteindre le feu : on en vint à bout, & la caraque fut ſauvée par ceux mêmes qui la vouloient abandonner.

A peine le Grand Maître avoit échapé du péril du feu, qu'un autre élément qui n'eſt pas moins redoutable, le jetta dans de nouveaux dangers : il s'éleva une furieuſe tempête ; la mer s'émût, les vents ſouffloient avec violence, & ſoulevoient les flots ; le pilote n'étoit plus le maître de ſon gouvernail, & comme ſi le ciel eût été de concert avec la mer pour faire périr la caraque, le tonnerre après avoir grondé long-tems, tomba ſur ce vaiſſeau, entra dans la chambre de poupe, tua neuf hommes, & briſa l'épée du Grand Maître ſans endomager le foureau. Les matelots ne manquerent pas de tirer de fâcheux préſages de ces differens accidens, & je ne ſçai ſi les Chevaliers qui accompagnoient le Grand Maître furent exempts de ces préjugez, dans un tems ſur-tout où les Turcs menaçoient l'Iſle de Rhodes, & où la foi pour les

augures étoit fort respectée. Mais le Grand Maître sans s'arrêter à ces vains pronostics, entra dans le port de Siracuse, fit radouber ses vaisseaux, & se disposoit à continuer sa route, lorsqu'on lui donna avis que Curtogli fameux Corsaire, & cheri du Grand Seigneur, l'attendoit à son passage avec une puissante escadre de galeres & de vaisseaux, fort superieure à son escorte. Ce Corsaire outre l'esperance du butin, avoit formé cette entreprise dans le dessein de venger la mort de deux de ses freres, qui avoient péri dans des combats contre les Chevaliers, & il avoit encore en vûe, s'il pouvoit enlever quelque felouque, & prendre quelque Chevalier, de délivrer par une échange son troisiéme frere qui étoit actuellement esclave à Rhodes.

Bozio t. 2. l. 18. p. 625.

Les principaux citoyens de Siracuse, tâcherent de persuader au Grand Maître d'éviter la rencontre de ce Corsaire, redoutable dans ces mers par ses forces, & par sa valeur; mais ce grand homme qui n'avoit jamais connu de péril, sortit du port, fit mettre toutes les voiles au vent, reconnut le Cap-Mallée, appellé de Saint Ange, où les Infideles l'attendoient; le passa de nuit, & arriva heureusement à Rhodes. Il y fut reçû avec les cérémonies ordinaires, & avec la joye & le respect qui étoient dûs à sa dignité & à son merite. Sa présence augmenta, pour ainsi dire, le courage & la confiance des Chevaliers: il sembloit que sa personne seule tînt lieu d'une armée: personne ne craignoit plus un siege; plusieurs même le souhaitoient pour y trouver de fréquentes occasions d'y signa-

avoit pénétré l'inclination secrete du Sultan, en bon courtisan lui représentoit que toute la valeur des Chev aliers ne résisteroit jamais à ses armes victorieuses; qu'il avoit un si grand nombre de troupes & si aguerries, qu'il pourroit couvrir l'Isle entiere de ses nombreuses armées ; au lieu que le Grand Maître n'avoit pour sa défense qu'une poignée de Chevaliers ; qu'on n'avoit même rien à craindre des Princes Chrétiens actuellement en guerre, & si acharnez les uns contre les autres, que l'Empereur Charles-Quint avoit mieux aimé laisser prendre Bellegrade, dont la prise ouvroit même un passage dans les Etats héréditaires de sa Maison, que de faire la paix avec le Roi de France, ou de tirer des armées qu'il opposoit à ce Prince, quelque secours en faveur du Roi de Hongrie son allié ; qu'après tout c'étoit une espece de deshonneur à la Maison Ottomane, dans ce point de grandeur & d'élevation où elle étoit parvenue, de souffrir plus long-tems au milieu de son Empire, une République de Corsaires, qui dominoient dans ces mers, troubloient le commerce de la Syrie, de la Palestine & de l'Egypte, & rançonnoient ses sujets ; que l'Isle de Rhodes & les autres Isles de la Religion servoient d'azyle aux esclaves fugitifs, aux mécontens & aux rebelles : & ce qui étoit le plus à considerer, qu'on n'ignoroit pas que dans des tems de paix entre les Princes Chrétiens, les Grands Maîtres s'en étoient toujours prévalus pour leur proposer la conquête du Royaume de Jerusalem ; que pour une pareille entreprise, l'objet de leurs vœux & de leurs desirs, ils avoient offert

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

toutes les forces de leur Ordre, & que tant que ces Chevaliers seroient maîtres en Orient du port de Rhodes, capable de recevoir les flottes chrétiennes, on auroit toujours à craindre quelque Croisade de la part des Princes d'Occident.

Soliman préféra ce dernier avis comme plus conforme à cette ambition inséparable d'une si grande puissance : Pyrrus & les autres Bachas, quoique d'un sentiment contraire, revinrent avec soumission à celui du Souverain ; la guerre contre les Chevaliers, & le siege de Rhodes furent résolus. Le Sultan nomma le Bacha Mustapha son favori & son beaufrere pour Général de l'armée de terre, Curtogli pour grand Amiral, le Bacha Achmet habile Ingenieur, pour conduire les travaux du siege, & il voulut que Pyrrus son ancien Gouverneur, & qui avoit toute sa confiance, servît de conseil à Mustapha, jeune Général qui pouvoit n'avoir pas autant de prudence & de capacité que de courage & de valeur. Le Sultan après cette distribution d'emplois, & pour pressentir la disposition du Grand Maître, lui écrivit par un Ambassadeur qu'il lui dépêcha exprès pour le feliciter en apparence sur son élevation à la dignité de Grand Maître. Il lui proposoit même d'entretenir ensemble la paix & une bonne correspondance ; mais il finissoit sa Lettre pour lui faire part de la prise de Bellegrade, comme s'il eût voulu l'intimider par la crainte d'un sort pareil à celui de cette malheureuse Ville. Comme le stile de ces sortes de Lettres fait mieux connoître le caractere des Princes & les mœurs de leur siecle, que de simples

extraits, nous avons crû que le Lecteur ne feroit pas fâché de voir ici celle de Soliman, & les réponses du Grand Maître. La Lettre de Soliman étoit écrite en grec, & conçûe à peu près en ces termes.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

SOLIMAN SULTAN, *par la grace de Dieu Roi des Rois, Souverain des Souverains, très grand Empereur de Bizance & de Trébizonde, très puissant Roi de Perse, de l'Arabie, de la Syrie & de l'Egypte, Seigneur suprême de l'Europe & de l'Asie, Prince de la Mecque & d'Alep, possesseur de Jerusalem, & Dominateur de la mer universelle.*

Bozio t. 2. l. 18. p. 627.

A Philippe Villiers de l'Isle-Adam, Grand Maître de l'Isle de Rhodes, Salut.

Je te félicite de ta nouvelle dignité, & de ton arrivée dans tes Etats : je souhaite que tu y regnes heureusement & avec encore plus de gloire que tes prédécesseurs. Il ne tiendra qu'à toi d'avoir part dans notre bienveillance. Jouis donc de notre amitié, & comme notre ami ne sois pas des derniers à nous feliciter des conquêtes que nous venons de faire en Hongrie, où nous nous sommes rendus maîtres de l'importante Place de Bellegrade, après avoir fait passer par le tranchant de notre redoutable épée tous ceux qui ont osé nous résister. Adieu. De notre Camp ce...... & de l'Hégire ce......

Cette Lettre fut lûe en plein Conseil, & on fut surpris que pendant que Soliman offroit, pour ainsi dire, d'une main la paix, de l'autre il fit une ostentation de sa puissance redoutable, & même que

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ſes vaiſſeaux inſultaſſent ceux de la Religion ; ou ceux qui navigoient ſous la banniere de l'Ordre. Le Grand Maître ne laiſſa pas de répondre à ce Prince ; mais en des termes, comme on va voir, qui pouvoient lui faire comprendre qu'on étoit également diſpoſé à Rhodes à faire la paix, ou à continuer la guerre.

F. PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Grand Maître de Rhodes,

A Soliman, Sultan des Turcs.

J'ai fort bien compris le ſens de ta Lettre, que ton Ambaſſadeur m'a apportée : tes propoſitions d'une paix entre nous, me ſont auſſi agréables, qu'elles ſeront peu de plaiſir à Curtogli. Ce Corſaire à mon paſſage de France, n'a rien oublié pour me ſurprendre ; mais n'ayant pû réuſſir dans ſon projet, & ne pouvant ſe réſoudre à ſortir de ces mers ſans nous avoir cauſé quelque dommage, il eſt entré dans la riviere de Lycie, & a tâché d'enlever deux vaiſſeaux marchands qui partoient de nos ports. Il avoit même inveſti une barque appartenante à des Candiots, mais des galeres de l'Ordre que j'ai fait ſortir du port de Rhodes, l'ont contraint de lâcher priſe ; & de peur de tomber lui-même en notre puiſſance, il a cherché ſon ſalut dans une prompte fuite. Adieu .... de Rhodes ce ....

Comme les Turcs n'étoient pas fort ſcrupuleux ſur le droit des gens, le Grand Maître ne jugea pas à propos d'envoyer ſa Lettre ſans ſauf-conduit, par un Chevalier qu'ils auroient pû retenir. On en chargea un Grec, ſimple habitant de la ville de Rhodes

Rhodes. Soliman & ses Ministres par la lecture de cette Lettre, connurent bien qu'ils avoient à faire à un Prince d'un caractere ferme & intrépide, & qui ne se laisseroit pas épouvanter aisément. Le Bacha Pyrrus, vieillard aussi habile dans la politique que dans l'art militaire, proposa dans le Conseil qu'on écrivît derechef au Grand Maître, pour lui faire une nouvelle ouverture de paix; qu'on lui marquât qu'on n'avoit osé présenter sa Lettre au Grand Seigneur à cause de la bassesse du porteur; mais que s'il vouloit envoyer à la Porte un de ses principaux Chevaliers, il y avoit lieu d'esperer que sa négociation se termineroit par une paix solide. Le but de ce Ministre étoit d'attirer à Constantinople quelqu'un des premiers de l'Ordre; de se rendre maître ensuite de sa personne, & d'en tirer à force de tourmens des lumieres sur l'état de la Place, & les forces de la Religion: ce qui pourroit faire douter de l'intelligence qu'on prétend que Damaral entretenoit avec le Grand Seigneur, quoiqu'elle soit certifiée par des Historiens contemporains. Ce n'est pas que Soliman ne reçût d'ailleurs les mêmes avis du Medecin Juif: ce perfide par ses Lettres, le pressoit continuellement d'avancer son armement; mais comme les traîtres, pour se faire mieux écouter, diminuent toujours les difficultez d'une entreprise dont ils sont les auteurs, le Grand Seigneur & son Conseil, peut-être dans la crainte d'une double trahison, auroient été bien aises, avant que de s'engager dans ce siege, de sçavoir par le rapport de quelque Chevalier, si les

avis qu'il recevoient de leurs eſpions étoient fideles, & s'il n'y avoit point d'exageration dans leurs relations.

Le Grand Seigneur entra dans les vûes de ſon Miniſtre ; & pour tâcher, ſous prétexte de quelque négociation, d'attirer quelque Chevalier à Conſtantinople, il voulut qu'on dépêchât un nouveau courier à Rhodes au nom même de Pyrrus. Ce Bacha écrivit au Grand Maître pour l'aſſurer que le Sultan étoit très diſpoſé à traiter ſincerement de la paix ; mais que dans la crainte d'offenſer la Majeſté d'un ſi grand Prince, on n'avoit oſé lui préſenter ſa Lettre à cauſe de la baſſeſſe de ſon Agent ; mais que s'il vouloit charger d'une autre Lettre quelque Seigneur de ſon Conſeil, muni de pouvoirs ſuffiſans, il ſeroit volontiers ſon introducteur à la Porte. Il ajoutoit que le Grand Seigneur ſurpris de n'avoir point de réponſe à ſa premiere Lettre, en avoit donné une ſeconde au courier, & qu'il ne doutoit pas qu'il n'y répondît conformément à ce qu'exigeoit la Majeſté, & la puiſſance redoutable d'un ſi grand Empereur. Le courier en effet fut chargé d'une Lettre de Soliman pour le Grand Maître, dans laquelle ce Prince, comme on va voir, pour l'obliger à rechercher la paix, faiſoit une grande oſtentation de ſes deſſeins, & de ſes forces.

On nous a aſſurez, lui diſoit-il, *que la Lettre que notre Grandeur t'avoit écrite, t'a été rendue, & qu'elle t'a cauſé plus d'étonnement que de plaiſir. Aſſure-toi que je ne me contente pas de la priſe de Belle-*

grade ; mais que je me propose d'en faire dans peu une autre aussi importante, de laquelle tu seras bientôt averti : toi & tes Chevaliers ne sortant gueres de ma mémoire.

Comme cette seconde Lettre avoit plus l'air d'un cartel & d'une déclaration de guerre que d'un préliminaire de paix, le Grand Maître crut être obligé d'y répondre avec autant de hauteur.

Je ne suis point fâché, lui dit-il dans sa réponse, *que tu te souvienne de moi & des Chevaliers de mon Ordre ; tu me parle de la conquête que tu as faite en Hongrie, & du dessein où tu es, à ce que tu me mande, de faire une autre entreprise dont tu espere le même succès ; mais fais réflexion que de tous les projets que forment les hommes, il n'y en a point de plus incertains que ceux qui dépendent du sort des armes. Adieu.*

Le Grand Maître ayant crû devoir répondre aux menaces indirectes de Soliman, avec autant de fermeté, ne laissa pas d'écrire en particulier à Pyrrus, que si le Sultan son maître souhaittoit la paix plus sincerement qu'il ne paroissoit par ses Lettres, il n'avoit qu'à lui envoyer des ôtages, ou du moins un sauf-conduit scellé du grand sceau de l'Empire ; qu'après l'avoir reçu, il feroit partir pour Constantinople un Chevalier des plus considerables de son Ordre pour écouter les propositions qu'on lui voudroit faire. Mais un brigantin de la Religion, commandé par un Frere servant ayant été enlevé par les Turcs proche de Rhodes, on prit cet acte d'hostilité pour une déclaration de guerre.

Le Grand Maître s'y prépara avec tout le courage & les précautions d'un ancien Capitaine, qui avoit vieilli dans l'exercice des armes; il fit creuser les fossez, réparer les fortifications, & en fit ajouter de nouvelles.

Pour priver les Turcs de fourage, on coupa par son ordre les grains, quoiqu'ils ne fussent pas encore meurs; des maisons de plaisance & même des Eglises situées au dehors de la Ville, furent rasées, & les materiaux emportez dans la Ville, de peur que les ennemis ne se servissent de ces ruines pour élever des plateformes, & y placer leur artillerie. Par une autre précaution, & pour avoir des pionniers, on fit entrer dans la Ville les paysans de la campagne, & on y rappella en même tems tous les avanturiers & les armateurs qui sous la banniere de l'Ordre, faisoient la course contre les Infideles, & trouvoient un azyle dans le port de Rhodes.

Mais il falloit pourvoir à la subsistance de ce peuple, aussi-bien qu'à celle des Chevaliers, des citoyens & de la garnison. Ce furent les premiers soins du Grand Maître: il nomma pour cela trois Commissaires; & afin qu'ils fussent plus autorisez, il les choisit parmi les Grands-Croix. Le premier fut Gabriël de Pommerols Grand Commandeur, & Lieutenant Général du Grand Maître; Jean Bouck Turcopilier, & de la Langue d'Angleterre, fut le second, & le Chancelier Damaral fut nommé pour le troisiéme; ces trois Seigneurs visiterent exactement tous les magasins; & quoiqu'ils les trouvassent la plûpart remplis, le Grand Maître persuadé que

dans ces occasions, ce qu'on appelle suffisant, ne suffit pas toujours, proposa dans le Conseil de faire venir incessamment de Naples, de Sicile & de Candie une plus grande quantité de bleds, de vins, de poudre & d'armes, & même de tâcher de tirer de l'Isle de Candie cinq cens Archers & des gens de trait, en quoi les Candiots avoient excellé de tout tems par dessus même les nations les plus aguerries.

Le Chancelier qu'on prétend qui avoit vendu sa foi aux Infideles, pour éloigner cet effet des précautions du Grand Maître, représenta que par des nouvelles qui venoient des Isles Chrétiennes de l'Archipel, on apprenoit que l'armement des Turcs regardoit moins les Isles de la Religion, que celle de Chypre, & peut-être l'Italie même; que depuis près de quarante ans qu'il étoit dans la Religion, il avoit observé plusieurs fois que les Turcs avoient causé plus de dépense à l'Ordre par l'inquiétude que donnoient leurs armemens, que s'ils avoient attaqué Rhodes à force ouverte; qu'à la verité on ne pouvoit donner de trop justes louanges aux soins que prenoit le Grand Maître; mais qu'on pouvoit en differer encore pour quelque tems l'exécution, de peur d'épuiser le trésor de l'Ordre à force de préparatifs, & pour se garantir d'un orage qui vrai-semblablement iroit fondre ailleurs.

Le Grand Maître qui ne connoissoit pas les motifs de ces perfides conseils, ne les attribuoit qu'à un esprit d'épargne mal reglé; mais il déclara qu'il avoit des Lettres d'un espion sûr & fidele qu'il entretenoit à Constantinople, & qui l'assuroit que le siege de Rhodes étoit le seul objet de l'arme-

ment du Grand Seigneur ; que ce Prince avoit défendu de laisser sortir de ses ports aucun vaisseau qui fit la route de l'Isle ; qu'on préparoit avec un grand soin un train de grosse artillerie, & qui ne s'employe que dans les sieges ; que ce Prince avoit fait forger une grande quantité d'outils pour remuer la terre, & que la plûpart des troupes prenoient la route de la Lycie, où elles devoient s'embarquer pour passer dans l'Isle de Rhodes. Le Grand Maître ajouta que dans une affaire si importante, il ne falloit pas écouter une politique trop timide, & qu'il valoit mieux hazarder quelque dépense, que de voir l'Isle inondée d'ennemis avant que d'avoir pourvû à sa défense.

L'avis du Grand Maître prévalut : on tira des bleds de Naples & de Sicile : il n'y eut que la poudre qui manqua dans la suite du siege par la trahison du Chancelier, qui fit un faux rapport de ce qui s'en trouvoit dans les magasins. On auroit manqué pareillement de vin par la même perfidie, & le Chancelier sous prétexte de ménage & d'épargne, avoit rejetté les propositions de trois marchands de Rhodes, qui offroient d'en fournir la Ville à un prix raisonnable. Mais le Grand Maître qui portoit ses vûes de tous côtez, envoya en Candie un Frere servant appellé Antoine Bosio, oncle de l'Auteur qui a écrit les Annales de cet Ordre, & il le chargea de faire une ample provision de vins, & de tâcher en même tems d'obtenir du Gouverneur de l'Isle la permission de lever cinq cens hommes d'infanterie. Bosio étant arrivé en Candie, n'eut pas de peine à recouvrer des vins : il en chargea

quinze grips ou brigantins, & il eut même l'adreſſe de gagner un jeune Gentilhomme Venitien appellé Bonaldi, qui avoit actuellement dans le port de Rhodes un vaiſſeau chargé de vins pour Conſtantinople, & qu'il engagea de changer de route, & de le conduire à Rhodes.

Ce Frere ſervant ne trouva pas la même facilité pour lever des ſoldats. Non ſeulement le Gouverneur lui en refuſa la permiſſion; mais comme il redoutoit le reſſentiment de Soliman, il fit faire défenſe à ſon de trompe à qui que ce ſoit, ſous peine de punition corporelle, de prendre parti avec l'Agent du Grand Maître, & de ſortir de l'Iſle. Mais l'habile Rhodien ne laiſſa pas de faire ſa recrue, & plus de cinq cens hommes déguiſez en marchands & en matelots s'embarquerent dans des brigantins ſans que le Gouverneur s'en apperçût, ou voulût s'en appercevoir. Cet adroit négociateur, avant de mettre à la voile, rendit un nouveau ſervice à la Religion. Il y avoit alors dans l'Iſle de Candie un excellent Ingénieur appellé *Gabriël Martinengue*, Gentilhomme Breſſan, ſujet de la République, & d'une Maiſon illuſtre & ancienne: le Senat lui avoit donné une penſion de douze cens écus pour avoir ſoin des fortifications dans toutes les Places qui ſe trouvoient dans cette Iſle. Boſio qui prévit combien un ſi habile homme ſeroit utile dans une Place aſſiegée, lui propoſa de venir à Rhodes partager avec les Chevaliers la gloire qu'ils eſperoient acquerir dans la défenſe de Rhodes. Martinengue plein de valeur, & auſſi brave ſoldat que grand Ingénieur,

s'y offrit de bonne grace, ſuppoſé qu'on pût obtenir ſon congé du Gouverneur.

Boſio partit pour Rhodes avec ſes ſoldats & ſa proviſion de vin : il y arriva heureuſement ; & après avoir rendu compte au Grand Maître de ſon voyage, il l'entretint de la négociation qu'il avoit entamée avec Martinengue. Le Grand Maître ſentit bien-tôt tout l'avantage qu'on pourroit tirer d'un ſi habile homme dans la conjoncture préſente ; il renvoya Boſio en diligence à Candie avec une Lettre pour le Gouverneur, où il le prioit très inſtamment d'accorder à cet Officier un congé pour venir défendre une Place, qui ſervoit de boulevard aux Iſles mêmes de la République. Mais le Gouverneur refuſa hautement ce congé ; il envoya même querir Martinengue, auquel il défendit expreſſément de ſortir de l'Iſle. Mais cet Officier ſans s'embaraſſer des ſuites, ſe déguiſa, & de concert avec Boſio, ſe rendit ſecretement au bord de la mer, & il s'y embarqua dans une felouque qui l'attendoit dans une cale écartée de l'Iſle.

Le Gouverneur ayant été averti que l'Ingénieur étoit diſparu, en fit faire une recherche exacte dans les principales maiſons. Il envoya à la ſienne où il fit confiſquer tous ſes effets ; & ne doutant pas qu'il ne ſe fût embarqué dans quelque navire paſſager, il envoya à ſa pourſuite deux galeres avec ordre de le ramener mort ou vif. Martinengue & Boſio ſe voyant pourſuivis, firent abbattre le mât de la felouque, retirerent les rames dans leur vaiſſeau, le ſerrerent contre un rocher de l'Iſle, le firent couvrir de voiles faites de toiles griſes, &

à

à peu près de la même couleur que le rocher contre lequel cette felouque étoit rangée. Par cet artifice, & peut-être par des ordres ſecrets du Gouverneur, ils échaperent aux galeres: & après qu'elles furent rentrées dans le port, ils mirent à la voile, paſſerent la nuit à travers quelques vaiſſeaux Turcs, qui à la faveur de la Langue Grecque que parloit Boſio, crurent ce brigantin de leur eſcadre, & arriverent à Rhodes. Martinengue fut reçu avec joye par le Grand Maître qui connoiſſoit ſa naiſſance, & ſon habileté. Les principaux Commandeurs, à ſon exemple le comblerent de careſſes ; chacun s'empreſſoit de lui marquer combien on étoit touché de ſon mérite. Martinengue de ſon côté étoit charmé de ſe voir eſtimé par cette noble Milice, ſi bon juge de la valeur, & compoſée de tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre dans tous les Etats de la Chrétienté. De ces ſentimens peut-être trop humains, il paſſa bien-tôt à ceux d'une vénération particuliere, en conſiderant que ces Chevaliers & ces hommes de guerre ſe préparoient en Chrétiens & en véritables Religieux à la défenſe de la Religion. Sous un habit de ſoldat, & avec un équipage militaire, il admiroit leur deſapropriation, une foi vive, un détachement ſincere de toutes les choſes du ſiecle : il voyoit ſur-tout avec édification que la plûpart ne ſe préparoient à ſoutenir un ſiege qui devoit être fort meurtrier, que par l'uſage fréquent des Sacremens.

Ces réflexions firent naître ſa vocation : il ſe voyoit lui même ſans une prépāration auſſi ſainte, expoſé aux mêmes périls : Dieu parla à ſon cœur ;

il courut au Palais du Grand Maître, se jetta à ses pieds ; & pénétré du desir de sacrifier sa vie pour la défense de la foi, il conjura ce Prince de l'honorer de sa Croix : le Grand Maître le releva, & l'embrassa tendrement en l'assurant qu'il alloit proposer au Conseil sa demande & ses pieuses dispositions. Il n'y eut pas deux avis differens : on fut ravi dans l'Ordre d'y associer un si excellent homme ; le Grand Maître lui donna l'habit, & reçut ses vœux en pleine assemblée : & pour reconnoître la générosité avec laquelle il avoit abandonné son patrimoine & de grosses pensions qu'il tiroit de la République de Venise, l'Ordre lui assigna une pension de douze cens écus, jusqu'à ce qu'il fût pourvû d'une Commanderie ou d'un Prieuré de pareille valeur. Pour surcroît de grace, le Grand Maître fit le lendemain le nouveau Chevalier Grand-Croix: on lui donna en même tems la sur-intendance générale sur toutes les fortifications ; & le Grand Maréchal, le Géneral né de toutes les troupes de l'Ordre, partagea en quelque maniere son autorité avec lui : par consideration pour sa grande capacité, il l'admit dans le commandement & dans l'autorité que sa Charge lui donnoit sur toutes les troupes qui se trouvoient dans l'Isle.

Ce fut par les conseils & par les soins de Martinengue qu'on rétablit les murailles & les tours ; il fit élever en même tems les remparts ; on construisit des ravelins devant les portes de la Ville ; il fit faire des casemattes dans les flancs des bastions, & dans la contre-escarpe du fossé, des fourneaux, & comme des mines chargées de poudre,

où on pouvoit mettre le feu par une traînée pratiquée sous terre : au dedans de la Place, il fit faire de nouveaux forts, des coupures, des fossez, des retranchemens, des baricades, & toutes les choses nécessaires qu'un aussi habile homme, & qui prévoyoit l'avenir, pouvoit opposer contre les attaques des assiegeans.

Pendant que la Religion profitoit si utilement de ses lumieres & de ses rares talens, sur-tout à la veille d'un siege, il y eut une espece de désertion parmi des Chevaliers de la Langue d'Italie. Les principaux de cette Nation se plaignirent au Grand Maître & au Conseil que le Pape Adrien VI. qui venoit de succeder à Leon X. disposoit souverainement, & à leur préjudice, de toutes les Commanderies d'Italie ; & ils demanderent la permission d'aller à Rome lui en porter leurs plaintes. Le Grand Maître ne jugea pas à propos dans la conjoncture présente, de leur accorder ce congé qu'ils sollicitoient ; son refus les irrita, & d'Amaral qui ne perdoit aucune occasion de pouvoir affoiblir la Religion, leur insinuoit qu'ils devoient prendre eux mêmes la permission qu'on leur refusoit ; que l'Isle-Adam François de Nation, n'aimoit point la Langue d'Italie ; qu'il n'étoit peut-être pas fâché, pour les tenir toujours dans une espece d'humiliation, que le Pape leur enlevât des Commanderies attachées à leur Langue ; que ce Grand Maître ne faisoit même courir tous les bruits d'un siege prochain, que pour pouvoir sous ce prétexte, disposer plus librement des fonds qui étoient dans le trésor de l'Ordre ; qu'après tout ils seroient deshonorez, si

après avoir répandu tant de fois leur sang pour la défense de la Religion, ils se voyoient par une odieuse distinction privez seuls des récompenses dûes si légitimement à leurs services.

Les Chevaliers Italiens séduits par ces perfides conseils, sortirent de Rhodes sans permission, & se retirerent dans l'Isle de Candie. Le Grand Maître justement indigné d'une desobéissance si scandaleuse, fit faire leur procès, comme à des rebelles & à des déserteurs : & le Conseil par une Sentence, les priva de l'habit. Quelque juste que fût ce jugement, la Religion y perdoit un grand nombre de Chevaliers pleins de valeur; quelques-uns de leurs amis, & mieux intentionnez que le Chancelier, du consentement secret du Grand Maître, passerent à Candie; & après être entrez adroitement dans leurs plaintes & dans leur ressentiment, ils leur représenterent qu'on ne pouvoit plus douter du siege de Rhodes; qu'on verroit au premier jour l'Isle inondée par les Turcs, & que quelque juste que fût le motif de leur voyage à Rome, ils ne pourroient pas empêcher leurs ennemis de publier qu'ils ne l'avoient entrepris dans une pareille conjoncture, que pour éviter les périls, où alloient être exposez tous leurs confreres.

La certitude du siege de Rhodes, & la crainte d'être soupçonnez d'un motif si lâche, étoufferent tout leur ressentiment : ils revinrent à Rhodes se jetter aux pieds du Grand Maître : & pour obtenir le pardon de leur faute, ils protesterent de la laver dans leur sang, & dans celui des Infideles. Le Grand Maître les reçut comme un bon pere;

& après leur avoir fait une sage correction sur leur desobéissance, ce généreux vieillard les embrassa tendrement, leur rendit l'habit, & leur promit que quand la Religion seroit débarassée de la guerre dont elle étoit menacée, tout l'Ordre s'intéresseroit dans leur affaire; qu'il en feroit la sienne propre, & qu'il esperoit que sur des plaintes si justes, les Souverains de la Chrétienté ne lui refuseroient pas leurs bons offices auprès du Pape.

Cet orage étant heureusement calmé, le Grand Maître fit partir incessamment des Chevaliers pour toutes les Cours de l'Europe, & pour tâcher d'obtenir du Pape & des Princes Chrétiens un prompt secours; mais l'évenement fit voir que l'Ordre ne devoit compter que sur ses propres forces. La plûpart de ces Princes occupez des guerres qui étoient entre eux, & de leurs intérêts particuliers, négligerent ceux de la Religion; & le Pape même, quoique Pontife vertueux, mais qui devoit la tiare au crédit & à la recommandation de l'Empereur Charles-Quint dont il avoit été précepteur, n'osa sans sa participation disposer des troupes ou des fonds du S. Siege.

Frere Jacques de Bourbon Commandeur d'Oisemont, & fils naturel de Louis de Bourbon, élû Evêque de Liege, Prince de la Maison de France, nous apprend dans la Relation qu'il nous a laissée du siege de Rhodes, que sur les instances que le Chevalier d'Ansoyville fit de la part du Grand Maître au Roi de France, ce Prince Religieux, qui affectionnoit l'Ordre, lui donna un pouvoir de faire armer tous les vaisseaux qu'il trouveroit dans

les ports de Provence, & de les conduire à Rhodes. Mais les Commandans de cette Province craignant d'être attaquez par les armées de l'Empereur, differerent d'executer ses ordres; il fallut retourner à la Cour en solliciter de nouveaux & plus précis: & pendant ces voyages l'hyver survint, & le tems favorable de mettre en mer se passa.

Ce fut apparemment par une disgrace semblable qu'une puissante caraque que le Chevalier Hyserant, de la Langue d'Auvergne avoit fretée à Genes, & qui étoit chargée de provisions de guerre & de bouche, échoua proche de Monegue; quoiqu'on soupçonnât en ce tems-là que la mer & les vents avoient moins contribué à cet accident que la politique des Génois, qui ne vouloient point s'attirer le ressentiment des Turcs. Il n'est pas moins difficile de sçavoir à quoi on doit attribuer l'inaction de Fabrice Pignatelli, Prieur de Barlette, de Charles Quesvalle, de Lully de Saint Etienne, & de Jean-Baptiste Carrafa, Bailli de Naples, qui par ordre du Grand Maître, & des deniers de l'Ordre, ayant acheté un grand nombre de provisions de guerre & de bouche, n'en firent passer aucune partie au secours de Rhodes.

Le Grand Maître dans l'incertitude de ces secours éloignez, mit toute sa confiance dans la protection du Ciel, & dans la valeur de ses Chevaliers: en homme de guerre, & en grand Capitaine, il n'oublia aucune des précautions nécessaires pour n'être pas surpris par les Infideles. Il commença ces soins si dignes de son zele & de son courage

par une revûe générale de ce qu'il y avoit de Chevaliers & de troupes reglées : il n'y trouva qu'environ six cens Chevaliers & quatre mille cinq cens soldats : & ce fut avec cette poignée de gens de guerre qu'il entreprit de défendre sa Place contre les inondations de ces armées effroyables que Soliman mettoit en campagne dans toutes ses entreprises. Les Bourgeois de Rhodes à la verité prirent les armes, & on en forma quelques compagnies ; on rappella les armateurs Rhodiens qui étoient en mer, qui s'enfermerent dans la Ville, & qui furent chargez de la défense du port. On destina les paysans de la campagne pour servir de pionniers ; mais on ne put tirer dans la suite aucun service du petit peuple de la Ville, qui ne sçavoit que craindre, & qui fuyoit le péril. Le Grand Maître chargea Frere Didier Tholon de Sainte Jaille, Bailli de Manosque, du soin de l'artillerie, & les Chevaliers de Nuëres & Britto, de la conduite des travaux sous les ordres du Bailli de Martinengue. Les esclaves de Rhodes & ceux qui appartenoient à des particuliers, furent employez à creuser les fossez, & aux fortifications qu'on ajouta au bastion d'Auvergne : on répara les moulins ; on fit construire de nouveaux fours ; le port fut fermé par une double chaîne, l'une devant son embouchure, & l'autre en dedans, depuis la tour de S. Nicolas, jusqu'à la tour des moulins : & de peur que les Infideles ne tâchassent de s'emparer du mole, comme ils l'avoient tenté dans le siege précedent ; & qu'à la faveur de cette jettée, ils ne pénétrassent

jusqu'à la porte de Ste Catherine, on coula à fond à l'entrée du mandrache plusieurs vaisseaux chargez de pierre : les murailles furent en même tems bordez d'artillerie : on porta des armes, des grenades, des pots à feu & de grosses pierres sur les remparts & dans les bastions : jamais on n'avoit vû plus de diligence & plus d'ordre.

Les Chevaliers & les Gentilshommes Grecs, le Bourgeois comme l'Officier, le soldat & le matelot, les Prêtres même & les Religieux, chacun s'occupoit avec promptitude & sans confusion à ce qui lui étoit prescrit. Le Grand Maître se trouvoit par tout ; lui seul conduisoit ces differens travaux ; sa présence & sa capacité les avançoient encore plus que ne faisoient tant de mains qui y étoient employées, & peu de Princes & de Gouverneurs ont fait voir dans une Place assiegée une aussi parfaite intelligence de l'art militaire, jointe à une valeur tranquille & incapable d'être troublée par la grandeur & les differentes sortes de périls dont il fut depuis environné.

Mais pour faire mieux connoître l'importance & l'utilité de ses soins, quoique dans le Livre précedent, nous ayions parlé de la situation de cette Place, peut-être qu'il ne sera pas inutile d'en étendre la relation, & de l'augmenter du récit des fortifications qu'on y avoit ajoutées depuis le dernier siege.

La Ville de Rhodes, comme nous l'avons dit, est située au bord de la mer, sur une colline qui se termine par une pente douce dans une plaine : ce qui en rendoit la circonvallation aisée. Elle est

divisée

divisée en haute & basse-ville; le Palais du Grand Maître étoit placé dans la haute ville à laquelle il servoit de Château, & en même tems de citadelle. Tous les Chevaliers étoient logez auprès du Palais du Grand Maître, & dans un même quartier ; & les séculiers avec les personnes mariées, soit bourgeois ou artisans, occupoient la basse ville. Cette Place du côté qu'elle regarde la campagne, paroît de figure ronde ; & si on la considere du côté de la mer, elle représente un croissant parfait. Il y a deux ports ; le plus grand est quarré & spacieux, mais il n'est pas sûr quand certains vents viennent à souffler. A l'entrée de ce port à main droite, on trouvoit la tour de Saint Nicolas, ouvrage de la liberalité de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Cette tour, garnie d'artillerie étoit attachée à un bastion, qui étoit derriere, & elle avoit une courtine qui venoit jusques aux murs de la Ville, & faisoit un des côtez du port. De l'autre côté, & vis-à-vis de cette tour, il y avoit un vieux Château que les Chevaliers nommoient le Château S. Ange. Ce Château & cette tour distans l'un de l'autre de plus de cinquante toises, avoient été construits sur les deux rochers, sur lesquels on prétent qu'étoient posez anciennement les pieds de ce grand Colosse de bronze, entre les jambes duquel les plus grands vaisseaux passoient, dit-on, avec toutes leurs voiles. Le bastion auquel la tour de S. Nicolas étoit attachée, étoit sur le bord de la mer, garni de neuf grosses pieces de canon qui défendoient l'entrée du port de quelque côté que ce fût. Le petit port ou le port des

Villiers de l'Isle-Adam.

galeres étoit couvert du côté de la mer d'une langue de rocher qui tient à la terre ferme, & sur laquelle étoit bâti un Château appellé par les Chevaliers le Château de Saint Elme ou de Saint Erme. Ce port est plus sûr que le grand, & peut contenir plusieurs galeres ; mais sa bouche est si étroite, qu'il n'y en peut entrer qu'une à la fois. On la fermoit tous les soirs avec une chaîne qui tient à une petite tour, tout au bout d'un mole qui avance vingt-cinq ou trente pas dans la mer ; l'autre bout de la chaîne s'attachoit à une piece de rocher qui tient à la terre à sept ou huit pas de ce Château. A côté du port des galeres, on trouvoit l'Arsenal où on les construit, & vis-à-vis du bastion qui est entre les deux ports, il y a une grosse tour avec son fossé sur laquelle on voyoit trois grosses pieces de canon qui défendoient l'entrée de ce dernier port. Audessus du Palais du Prince & des Auberges des Langues, on voyoit s'élever un grand nombre d'Eglises, parmi lesquelles celle de Saint Jean Patron de l'Ordre étoit remarquable par la grandeur de son vaisseau, & par la hauteur & la délicatesse de son clocher. Tous ces superbes bâtimens joints aux fortifications anciennes & nouvelles rendoient Rhodes une des plus belles Villes de l'Orient. Elle étoit entourée d'une double, d'autres disent d'une triple enceinte de murailles fortifiées par treize grosses tours antiques, dont il y en avoit cinq renfermées dans une espece de ravelin & de bastion, que les Historiens du tems appellent des boulevards ; & ces boulevards étoient enveloppez par des barbacanes, ou de fausses brayes, & par

des ouvrages avancez : le fossé étoit large & profond ; la contre-escarpe revêtue & pallissadée : tout ce qui étoit découvert aux environs de la Place, se trouvoit exposé à un nombre infini de batteries composées de canons de differens calibres, selon la proximité ou l'éloignement des endroits qui étoient en vûe. Rhodes présentoit de tous côtez un front redoutable, & depuis le glacis jusqu'à la Place, ce n'étoient que fortifications entassées les unes sur les autres, & que batteries, qui ne souffroient point qu'on en pût approcher impunément.

Nous avons dit sur la foi des Historiens du tems, qu'il y avoit cinq boulevards ou cinq bastions. Le Grand Maître en confia la défense à cinq anciens Chevaliers, qui en plusieurs occasions avoient donné des preuves de leur capacité & de leur courage. On chargea le Chevalier du Mesnil de défendre le bastion d'Auvergne ; Frere François des Carrieres fut mis dans celui d'Espagne ; Nicolas Huzi devoit commander dans celui d'Angleterre ; Berenger de Lioncel dans celui de Provence, & Andelot Gentil entreprit de défendre le bastion d'Italie. Le Grand Maître distribua en même tems la meilleure partie de ses troupes sur les remparts ; & il les partagea selon les quartiers. Frere Raimond de Ricard le plus ancien Commandeur de la Langue de Provence, devoit à la tête d'une brigade veiller au poste qui en portoit le nom. Raimond Roger de la Langue d'Auvergne étoit préposé pour le quartier de sa Langue ; Joachim de Saint Aubin avec les Chevaliers

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

François, se chargerent de la défense de la muraille depuis la tour Franque jusqu'à la porte de Saint Ambroise, & depuis cette porte jusqu'à celle de Saint Georges. Les Allemands étoient postez sous la conduite du Commandeur Valdners : Guillaume Ouazon commandoit dans le quartier des Anglois ; Georges Emar dans celui d'Italie ; Jean de Barbaran, & Ernand Sollier devoient défendre les postes de Castille & d'Arragon, dont les fossez n'étoient ni assez larges, ni assez profonds. Le quartier appellé Sainte Marie de la Victoire étoit encore plus foible : le Grand Maître se chargea de sa défense, quitta son Palais, & se logea au pied de la muraille avec quelques Chevaliers qu'il avoit réservez pour combattre sous ses ordres & avec lui.

Outre cette distribution, le Grand Maître choisit encore quatre Seigneurs Grands-Croix, qu'on nomma *Capitaines du secours*, & pour en porter avec les Compagnies qu'ils commandoient, aux endroits qui seroient les plus pressez. Le premier de ces Capitaines fut d'Amaral dont on ne soupçonnoit point encore la fidelité. Il fut chargé de soutenir ceux qui devoient défendre les postes d'Auvergne & d'Allemagne ; Frere Jean Bouk Turcopilier de l'Ordre, & Chevalier de la Langue d'Angleterre fut destiné pour le quartier d'Espagne & d'Angleterre ; Frere Pierre de Cluys, Grand Prieur de France devoit soutenir ceux de sa Nation, & les postes de Castille & de Portugal ; & Frere Grégoire de Morgut, Grand Prieur de Navarre, se chargea de marcher au secours des postes de Provence & d'Italie. Le Grand Maître

ajouta à ces quatre Seigneurs, Frere Gabriël de Pommerols son Lieutenant Géneral, qui sans avoir de poste & de quartier affecté, devoit se porter dans tous les endroits où il en seroit besoin : & le Grand Maître à la tête de ses Gardes, commandez par le Chevalier de Bonneval, de la Langue d'Auvergne, se réserva la même fonction.

Nous avons vû qu'avant le premier siege, on avoit apporté dans la Ville une statue de la Sainte Vierge, qui étoit révérée dans une Eglise consacrée en son nom, & bâtie sur le Mont-Philerme. On prit la même précaution avant ce second siege, & tout le Clergé & le peuple furent en procession la prendre dans son Eglise, la porterent dans la Ville dont elle étoit regardée comme la Protectrice, & la déposerent dans l'Eglise de S. Marc.

La tour de Saint Nicolas étant considerée comme le poste le plus important, & comme la clef de Rhodes, le Grand Maître en confia la défense à Frere Guyot de Castelane, de la Langue de Provence, ancien Chevalier qui s'étoit distingué par un grand nombre d'actions de valeur. Vingt Chevaliers & trois cens hommes d'infanterie entrerent dans cette forteresse sous ses ordres; on donna six cens hommes aux Chevaliers Claude de Saint Prix, & Jean Boniface, tous deux François, & à Lopez Daïala, & Hugues Capone Espagnols, pour faire tour à tour nuit & jour les rondes par la Ville, & pour y entretenir le bon ordre, avec pouvoir de juger à mort les malfaicteurs, sauf l'appel au Grand Maître. Ce Prince craignant que les quatre Grands-Croix qu'il avoit choisis pour Capitaines de se-

cours, ne fussent pas suffisans dans la suite pour en porter dans tous les endroits, qui seroient attaquez, en ajouta quatre autres, sçavoir Anastase de Sainte Camelle, Guyot Dazas, Chevaliers François, Marin Furlan, & Raimond Marquet, Espagnols; & il donna à chacun une compagnie de cent cinquante hommes. Le Grand Maréchal, suivant les droits de sa Charge, remit le grand étendart de la Religion à Antoine de Grolée, de la Province de Daufiné, Chevalier d'une insigne valeur, & bien digne d'un dépôt aussi honorable. Le Chevalier de Tinteville parent du Grand Maître, fut nommé pour porter l'enseigne du S. Crucifix; & le Chevalier Henri de Mauselle, attaché à la Maison du Grand Maître, & un de ses Officiers portoit son étendart particulier.

Pendant que le Grand Maître étoit occupé à assigner aux Chevaliers leurs emplois, & les quartiers qu'ils devoient défendre, on vit que les Turcs faisoient de nuit des signaux avec du feu sur l'endroit des côtes de Licye, qui étoit opposé à l'Isle de Rhodes.

Relation du Command. de Bourbon. p. 13.

Le Grand Maître pour ne rien négliger, ordonna à un Chevalier François appellé Mennetou, de prendre sa flûte, & d'aller avec un Rhodien appellé Jaxi, qui parloit la Langue Turque, pour reconnoître ce que signifioient ces feux. Le Chevalier François en execution de ces ordres, se mit en mer, & ayant abordé assez près de la côte, il aperçut proche d'une fontaine plusieurs soldats Turcs, déguisez en marchands. Jaxi leur demanda le motif de leurs signaux, & en même tems des

nouvelles d'un marchand Turc qu'il connoissoit, & qui avoit négocié autrefois à Rhodes. On lui répondit que ce marchand n'étoit pas éloigné, qu'il alloit arriver, & que s'il vouloit se faire mettre à bord, il pourroit le voir. Le Rhodien s'en dispensa, à moins qu'ils ne voulussent envoyer un ôtage à son Commandant : les Turcs y consentirent, l'échange se fit : mais Jaxi ne fut pas plutôt à terre, que ces perfides, contre le droit des gens, le garoterent, le conduisirent avec une extrême diligence à Constantinople, & le remirent au Bacha Pyrrus l'auteur de cette trahison. Mennetou croyoit bien s'en venger sur l'ôtage Turc; mais quand il fut arrivé à Rhodes, il se trouva que ce n'étoit qu'un miserable paysan, qu'ils avoient couvert d'une veste de soye, & dont le Grand Maître & le Conseil ne purent tirer aucun éclaircissement.

Cependant Pyrrus ayant en son pouvoir le Rhodien, tâcha d'en tirer des lumieres sur l'état de la ville de Rhodes; & n'en ayant pû rien apprendre par caresses, & sous l'espoir de magnifiques récompenses, il lui fit donner pendant plusieurs jours une question si violente, que le Grec n'en pouvant soutenir les douleurs, l'instruisit de ce qu'il vouloit sçavoir, & mourut peu après. Pyrrus fit part au Grand Seigneur de la déposition du Rhodien, & apprit à son maître qu'il n'y avoit pas dans Rhodes plus de cinq ou six mille hommes en armes. Soliman résolut aussi-tôt d'en commencer le siege; mais comme il s'étoit fait une loi de n'entreprendre aucune guerre sans une déclaration préalable, il en chargea un Exprès, qui se rendit en Lycie,

& qui suivant l'usage, fit les signaux ordinaires avec du feu, comme l'avoient pratiqué ceux qui avoient enlevé Jaxi.

Le Grand Maître qui ignoroit sa mort, crut d'abord que les Turcs le renvoyoient. Le Chevalier Boniface d'Aluys par son ordre, fut avec une galere le recevoir. Etant arrivé proche de la côte, il apperçut quelques Turcs à cheval, qui sans faire mention de Jaxi, lui dirent qu'il étoit venu des Lettres du Grand Seigneur pour le Grand Maître, & que s'il vouloit attendre un peu de tems, on alloit les apporter : & ils inviterent le Trucheman de la galere de descendre à terre pour les prendre. Mais le Chevalier d'Aluys craignant une supercherie pareille à celle qu'on avoit faite au Chevalier de Mennetou, ne le voulut pas permettre. Dans la crainte même que ce ne fût une autre embûche, & qu'il ne survînt des vaisseaux pour s'emparer de la galere, il leur fit dire qu'il alloit partir à l'instant, & que s'ils avoient des Lettres à envoyer au Grand Maître, ils pouvoient les lui remettre. Les Turcs le voyant prêt à voguer, & ayant lié le paquet de Lettres avec une pierre, le jetterent dans son bord. Il porta ce paquet au Grand Maître : on l'ouvrit en plein Conseil ; on y trouva une Lettre de Soliman en forme de déclaration de guerre, adressée au Grand Maître, à tous les Chevaliers, & aux citoyens & habitans de Rhodes, & ce cartel étoit conçû à peu près en ces termes :

Les brigandages que vous exercez continuellement contre nos fideles sujets, & l'injure que vous faites à notre Imperiale Majesté, nous engagent à vous com-

mander

mander que vous ayiez à nous remettre inceſſamment l'Iſle & la Forteresse de Rhodes. Si vous le faites de bon gré, nous jurons par le Dieu qui a fait le Ciel & la Terre, par les vingt-ſix mille Prophetes, & les quatre Muſaphi qui ſont tombez du Ciel, & par notre grand Prophete Mahomet, que vous pourrez ſortir de l'Iſle, & les Habitans y demeurer, ſans qu'il vous ſoit fait le moindre tort ; mais ſi vous ne déferez pas promptement à nos ordres, vous paſſerez tous par le fil de notre redoutable épée, & les tours, les baſtions & les murailles de Rhodes ſeront réduites à la hauteur de l'herbe qui croît au pied de toutes ces fortifications.

Cette Lettre ne ſurprit pas beaucoup le Conſeil, & on réſolut, ſi le Grand Seigneur attaquoit l'Iſle, de n'y répondre qu'à coups de canon. Mais avant que les ennemis paruſſent, & qu'on fût obligé d'entrer en action, le Grand Maître ordonna qu'on s'y préparât par des jeûnes & des prieres : il en donnoit l'exemple le premier, & quand le ſoin du gouvernement lui laiſſoit quelques momens libres, il les paſſoit aux pieds des Autels. Fontanus Hiſtorien contemporain, & témoin oculaire de ce qui ſe paſſa dans ce ſiege, dans la relation qu'il nous en a laiſſée, rapporte que les Chevaliers & les Citoyens de Rhodes n'avoient pas moins de confiance dans ſes prieres que dans ſa valeur, & qu'on diſoit communément que ſous un Prince ſi pieux le Ciel étoit intereſſé à la conſervation de ſes Etats.

Comme l'Iſle de Rhodes étoit habitée par deux Nations differentes, chaque Peuple avoit ſon Me-

tropolitain, à la nomination des Grands Maîtres. Leonard Baleſtein rempliſſoit alors cette dignité à l'égard des Latins ; & un Caloyer appellé Clement, étoit Archevêque des Grecs. Ces deux Prélats vivoient dans une parfaite union, & n'étoient occupez que du ſoin d'entretenir la paix entre leurs Diocézains. L'Archevêque Latin excelloit dans le talent de la parole; c'étoit un des plus éloquens Prédicateurs de ſon ſiecle. Cependant comme les Turcs traitoient leurs ſujets Grecs plus favorablement que les Latins, le Grand Maître craignant que ceux de cette Nation qui habitoient les Iſles de la Religion, ne ſe laiſſaſſent ſéduire par cette diſtinction, il engagea les deux Metropolitains à exhorter dans leurs ſermons leurs Diocézains à combattre courageuſement contre ces ennemis de la foi.

Ces deux Prélats s'en acquittérent avec beaucoup de zele ; ils y réuſſirent ſans peine ; la fidélité des Rhodiens pour l'Ordre fut inébranlable, non-ſeulement par l'attachement inviolable qu'ils firent paroître pour la veritable Religion, mais encore parceque la domination des Chevaliers avoit toujours été juſte & moderée : ce qui eſt le lien le plus ſûr entre le Souverain & ſes Sujets.

Cependant la flotte des Turcs mit à la voile; elle étoit précedée par trente Galéres : celui qui les commandoit, en paſſant le long des côtes de l'Iſle de Lango ou de Cos, y débarqua quelques Troupes pour la ravager : mais ces pillards à leur deſcente furent chargez ſi vigoureuſement par Préjan de Bidoux, Grand Prieur de ſaint Gilles,

Gouverneur de cette Isle, qu'après y avoir perdu quelques soldats, ils furent contraints de se rembarquer. Ce Commandant ayant appris des prisonniers qu'il avoit faits, que ces Galéres, & tout le corps de la flotte qui les suivoit, alloit droit à Rhodes, après l'avoir vû passer, envoya demander au Grand Maître la permission de se rendre auprès de lui pour servir la Religion pendant le siege. Le Grand Maître qui connoissoit sa capacité, & sa longue experience dans le métier de la Guerre, fut également touché de son zele & de son courage. Il lui envoya avec joie les ordres qu'il demandoit, & ce génereux Chevalier les ayant reçûs, se jetta dans un brigantin, & à la faveur de la nuit il entra dans le Port de Rhodes sans avoir été découvert par les Turcs, qui tenoient la Mer. Le Grand Maître l'embrassa tendrement & le combla de louanges ; & pour ne pas laisser ses talens, & surtout sa vigilance sans emploi, il lui donna la commission de visiter les differens postes de la Place, & de commander conjointement avec le Bailli de Manosque à toutes les batteries.

On fit venir en même-tems des Isles de la Religion, & surtout de celle de Nizzaro, la plûpart des Habitans, gens courageux, accoutumez à aller en course, & à combattre les Infideles. Le Grand Maître prit cette resolution, parceque dans cette guerre, il s'agissoit uniquement de sauver la Capitale, & que si l'Ordre s'y maintenoit, les autres Isles se pourroient conserver, ou du moins se recouvrer plus aisément.

Quand ces Habitans furent débarquez, on les

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

fit entrer avec des vivres dans les Châteaux de Lindo, de Féracle, & dans les autres Forteresses de l'Isle : des Chevaliers pleins de valeur s'y enfermérent pour les commander : ils avoient ordre, s'ils étoient assiegez, d'y tenir le plus long-tems qu'ils pourroient pour gagner du tems, & reculer le siege de la Capitale ; & si les Infideles ne les attaquoient pas, d'aller souvent en parti, & de tâcher de surprendre ceux qui s'écarteroient du gros de l'armée.

La flotte Turque, après avoir reconnu les côtes de Licye, parut enfin à la vûe de Rhodes, & s'arrêta en une plage qui n'en étoit éloignée que de huit milles, ou environ de trois lieues ; mais n'y ayant pas trouvé un bon fonds, & cet endroit étant d'ailleurs exposé dans cette saison aux vents d'Occident, Curtogli fit lever l'ancre, mit à la voile, & alla surgir de l'autre côté de l'Isle, & dans une cale de bonne tenure, appellée *parambolin*, à six milles de la Ville. Il s'y rendit depuis des Ports de Syrie, de Palestine & d'Egypte, un grand nombre de Vaisseaux & de Galeres, chargez de troupes & de munitions ; en sorte que quand les Turcs eurent rassemblé toutes leurs forces, on comptoit dans cette flotte jusqu'à quatre cens voiles : & l'Armée de terre étoit composée de cent quarante mille hommes, sans compter soixante mille pionniers, que Soliman avoit tirez des frontieres de Hongrie, & des montagnes de Servie, de Bossine & de Valaquie, où la plûpart avoient été élevez à fouiller la terre, & à conduire des mines.

Le Grand Maître à l'aproche des ennemis quitta

ſon Palais, & vint ſe placer auprès de l'Egliſe de ſainte Marie de la Victoire, pour être plus à portée de ſecourir les poſtes qui ſeroient attaquez. Pendant les 13 premiers jours les Infideles ne firent aucun mouvement; leurs Galeres, les Vaiſſeaux plats, & les barques, tranſportoient continuellement leurs troupes des Ports de Fiſcho & de Macry dans l'Iſle de Rhodes, & on travailla en même-tems à mettre à terre la groſſe artillerie & les proviſions de guerre & de bouche. Quand tout fut débarqué, on tint un grand Conſeil ſur les differentes operations de l'armée : pluſieurs Officiers étoient d'avis qu'on s'attachât d'abord au Château de Lindo, & aux autres Fortereſſes de l'Iſle, que les Chevaliers avoient fait conſtruire pour arrêter les deſcentes, & ils repréſentérent que les troupes qui étoient dans ces Places, pourroient ſurprendre & traverſer les convois & tailler en pieces les Cavaliers qui s'écarteroient pour aller au fourage; mais le le Bacha Péri, ou Pyrrus, fils d'un renégat Epirote, s'oppoſa à ce ſentiment, en repréſentant qu'on perdroit un tems précieux, à ſe rendre maître de ces petites Places; qu'il falloit aller droit à la Capitale, dont la conquête feroit tomber néceſſairement tous ces Châteaux, & qu'à l'égard des partis qui pourroient inquieter les convois & les fourageurs, pour n'en avoir rien à craindre, il n'y avoit qu'à leur donner des eſcortes ſi fortes, que les Chrétiens n'oſaſſent les attaquer.

Le Géneral ſe déclara pour ce dernier avis; Rhodes fut inveſtie; on commença à ouvrir la tranchée hors de la portée du canon; & quand on fut

plus près de la Ville, les Infideles dresſérent une batterie qui fut bientôt démontée par l'artillerie de la Place. Il ne paroiſſoit rien dans la plaine, qui ne fût foudroyé par le canon; & dans de fréquentes ſorties, les Chevaliers tuérent un grand nombre de Turcs, netoyérent la tranchée, & comblerent ces premiers travaux. Les Turcs les recommencerent, dresſerent de nouvelles batteries, & quoique couvertes de mantelets, de gabions & d'épaulemens, les Chevaliers par un feu continuel ruinoient tous ces ouvrages, faiſoient périr ceux qui ſervoient l'artillerie des Infideles. L'épée achevoit ce que le canon n'avoit pû faire; on étoit tous les jours aux mains, & il ne ſe fit point de ſorties, où ce qu'il y avoit de Turcs dans la tranchée, ne fût taillé en pieces.

Les Soldats Turcs accoutumez à faire des pronoſtics des premiers combats, n'en auguroient rien d'heureux pour le ſuccès du ſiege : les Janiſſaires & même leurs Officiers trouverent la valeur des Chevaliers ſi ſuperieure à tout ce qu'on leur en avoit dit, qu'ils ſe plaignoient qu'on les avoit amenez à la boucherie. D'ailleurs par la ſage précaution du Grand Maître, l'Iſle étoit comme déſerte, ſans habitans, ſans vivres, & ſans fourage; & le ſoldat ne pouvoit s'écarter pour en recouvrer, ſans rencontrer des partis ſortis des Châteaux de l'Iſle : & ces partis toujours cachez en differentes embuſcades, tuoient ſans quartier tout ce qui tomboit entre leurs mains. Une guerre ſi pénible & ſi meurtriere, les fortifications extraordinaires de Rhodes, le feu continuel de l'artillerie, des ſorties

frequentes, peu de vivres qu'on ménageoit avec ſoin, parcequ'on n'en pouvoit tirer qu'au-delà de la Mer, nulle eſperance de butin, encore moins de récompenſe en l'abſence du Souverain, peu de confiance à un jeune Géneral élevé dans les délices du Serrail: tout cela excitoit le dégoût, & même les murmures de l'Officier comme du Soldat. La mutinerie ſous un chef qui n'étoit pas aſſez accrédité, ſucceda aux murmures; & s'il falloit faire une attaque ou repouſſer une ſortie, les troupes ne s'y portoient qu'avec répugnance, & comme des gens qui ne croyoient pas pouvoir vaincre, ni éviter d'être vaincus. Enfin la crainte du péril diminua l'obéiſſance, & fit ceſſer le reſpect pour le commandement.

Le Bacha Péri, que Soliman avoit chargé en particulier de l'inſtruire exactement de tout ce qui ſe paſſeroit dans ce ſiege, crut être obligé de lui donner avis du découragement de ſon armée : & il lui marquoit par ſa Lettre qu'il n'y avoit que ſa préſence qui pût diſſiper les ſemences de rebellion, & ranimer le courage de ſes ſoldats. Les Bachas qui étoient reſtez auprès du Sultan, & qui compoſoient ſon Conſeil, n'étoient pas d'avis qu'il ſe commît aux hazards de la Mer; mais ce Prince jaloux de ſa gloire, qui avoit devant les yeux l'exemple de Selim ſon pere, & des Sultans ſes ancêtres, & perſuadé d'ailleurs que la préſence ſeule du Souverain ſurmonte les plus grandes difficultez, réſolut de ſe mettre à la tête de ſon Armée, & il partit pour la Licye avec un corps de quinze mille hommes.

Pendant que ce Prince étoit en chemin, une simple femme Turque, & esclave d'un Bourgeois de Rhodes, soit par zele pour sa fausse Religion, ou dans la vûe de recouvrer sa liberté, forma seule une entreprise dont cent mille Turcs ne pouvoient venir à bout. Comme les Chevaliers & les Infidelles étoient tous les jours aux mains, pour faire une diversion qui facilitât les attaques des Turcs, elle résolut de mettre le feu aux principaux endroits de la Ville; mais comme elle ne pouvoit pas executer seule ce projet, elle le communiqua à d'autres esclaves de son Pays & de sa Religion. Ces esclaves par les mêmes motifs dont elle étoit animée, & à sa persuasion, entrérent dans ce complot. Cette femme trouva le moyen de faire avertir les Géneraux Turcs de son dessein, & de concert avec eux elle assigna aux conjurez le jour & le quartier où ils devoient allumer cet incendie géneral. Ces mesures étoient si bien prises, que Rhodes auroit succombé sous l'entreprise de cette femme; mais heureusement le secret de la conjuration échapa à quelqu'un des esclaves; ils furent aussi-tôt arrêtez, & tous à la question avouérent leur conjuration; il n'y eut que la femme, qui sans rien confesser souffrit la plus violente torture. Mais ses complices dans la confrontation lui ayant soutenu qu'elle seule les avoit engagez dans cette conspiration, ses Juges la firent pendre. On écartela tous les autres conjurez, & leurs membres furent attachez à differens endroits de la Ville pour intimider les autres esclaves, & tous ceux qui pouroient être tentez de former une pareille entreprise.

Cependant

Cependant le Sultan après avoir traversé la Carie & la Licye, arriva à Portofischo. Ses vaisseaux l'y vinrent prendre avec les troupes qui lui servoient d'escorte, & il se rendit dans l'Isle de Rhodes & dans son camp, où il fut reçû au bruit de l'artillerie, des tambours, des trompettes, & des autres instrumens militaires. Sa presence étouffa les murmures des soldats, & fit naître la crainte du châtiment. Ce Prince déclara qu'il n'étoit venu que pour punir une armée rebelle, & pour faire décimer des soldats qu'il traitoit de lâches: mais le Bacha Péri, qui avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit, lui représenta que c'étoient les Janissaires, & même les plus braves de ce Corps qui avoient paru les plus mutins; qu'il ne les pouvoit châtier sans décourager les autres, & que dans un siege aussi difficile, & de cette importance, il falloit dissimuler leur faute, ou se contenter de la leur faire sentir par des reproches, qui ranimassent leur courage.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

28 Juillet 1522.

Ce Prince après avoir concerté avec son Ministre la conduite qu'il devoit tenir avec ses troupes, ordonna qu'elles parussent devant lui sans armes; & il les fit environner par les quinze mille hommes qu'il avoit amenez au siege; on lui avoit préparé un trône élevé & magnifique. Ce Prince armé de sa Majesté, y monta d'un air fier & superbe, & il y demeura quelque tems assis sans rien dire, & jettant de tous côtez des regards terribles, que le soldat épouvanté prenoit pour les avant-coureurs de la mort. Alors rompant ce funeste silence: *Si j'avois*, leur dit-il, *à parler à des sol-*

dats, je vous eusse permis de paroître devant moi avec vos armes ; mais puisque je suis réduit à adresser la parole à de malheureux esclaves, plus foibles & plus timides que des femmes, & qui ne peuvent pas soutenir seulement le cri des ennemis, il n'est pas juste que des hommes si lâches deshonnorent nos armes, & les marques de la valeur. Je voudrois bien sçavoir si quand vous avez abordé dans cette Isle, vous vous êtes flattez que ces Croisez seroient encore plus lâches que vous, & que dans la crainte de vos armes, ils vous apporteroient les leurs, & présenteroient servilement leurs mains & leurs pieds aux fers dont il vous plairoit de les charger. Pour vous desabuser d'une erreur si ridicule, sçachez que dans la personne de ces Chevaliers, nous avons à combattre l'élite des Chrétiens, des hommes courageux, élevez dès leur plus tendre jeunesse dans la profession des armes, des lions cruels & féroces, avides du sang des Musulmans, & qui ne céderont jamais leur repaire qu'à une force supérieure. C'est leur courage qui a excité le nôtre : en les attaquant j'ai crû trouver une entreprise & des perils dignes de ma valeur. Est-ce de vous, troupes lâches & efféminées, que je dois attendre une conquête, vous qui avant que d'avoir vû l'ennemi, fuyez sa presence, & qui auriez déja déserté, si la Mer dont vous êtes environnez n'y mettoit un obstacle? Mais avant qu'une pareille disgrace m'arrive, je ferai une justice si sévere des lâches, que leur supplice retiendra dans le devoir ceux qui seroient tentez de les imiter.

A peine ce Prince eut-il cessé de parler, que sur un signal qui fut fait à ces soldats armez qui

environnoient les autres, ils tirerent leurs épées, comme pour massacrer leurs camarades. Ces malheureux, à l'aspect de ces armes nues, & dont la pointe étoit tournée contre eux, se jetterent à genoux, & avec de grands cris, implorerent la misericorde du Sultan. Pour lors Péri & les autres Généraux, de concert avec ce Prince, s'approcherent avec un profond respect de son trône, & le supplierent dans les termes les plus soumis de pardonner à des soldats qui dans d'autres occasions, dit Péri, l'avoient bien servi; mais qu'un méchant génie & une terreur panique avoient malheureusement séduits. Ce Bacha ajouta qu'ils étoient prêts de laver leurs fautes dans leur sang, & que sa tête répondroit toujours à Sa Hautesse de leur repentir. Quoique Soliman ne cherchât qu'à remettre ses troupes dans leur devoir, cependant pour soutenir toujours à leurs yeux le caractere d'un Prince irrité, & pour engager le soldat à effacer le souvenir de sa lâcheté par quelque action hardie, & d'une valeur extraordinaire : *Je suspens à votre priere*, dit-il à Péri, *la punition des coupables ; c'est à eux à aller chercher leur grace dans les bastions, & sur les boulevards de nos ennemis.* Il congedia ensuite l'assemblée.

Le discours de ce Prince, mêlé à propos de sévérité & de clémence, rendit aux troupes leur premiere audace, & leur ancienne valeur. Les Officiers sur-tout, pour dissiper la mauvaise opinion que le Prince avoit prise de leur courage, demanderent avec empressement d'être placez aux postes les plus exposez. Ceux mêmes qui avant l'arrivée

de Soliman avoient blâmé cette entreprise, la trouvoient alors facile & glorieuse : on eût dit que c'étoient d'autres hommes; tous brûloient d'ardeur de signaler leur courage, & à proprement parler, ce n'est que de ce jour qu'on doit compter le commencement du siege.

Les soldats & les pionniers pousserent la tranchée sans relâche ; on y travailloit le jour comme la nuit, & ils étoient relevez tour à tour par differens corps, qui se succedoient les uns aux autres. Le Grand Maître les voyant soutenus par de gros détachemens, ne jugea pas à propos de continuer les sorties où il perdoit plus par la mort d'un seul Chevalier, que Soliman par celle de cinquante soldats. Ainsi les Infideles n'ayant rien à craindre que le feu de la Place, travaillerent avec tant d'activité, qu'ils conduisirent leurs travaux jusqu'à la contre-escarpe : & pour rendre leurs lignes plus solides, ils les revêtirent par dehors de poutres & de madriers bien liez ensemble : on augmenta ensuite les batteries, d'où pendant plusieurs jours on tira continuellement contre la Ville. Les Turcs se flattoient d'en ruiner dans peu les fortifications ; mais ils furent avertis par ce Juif qui leur servoit d'espion dans Rhodes, qu'à peine leur canon avoit éfleuré les crenaux de la muraille ; soit que leurs batteries fussent mal placées, ou que le canon ne fût pas bien pointé. Il ajouta que les Chevaliers, du haut du clocher de S. Jean, découvroient tout ce qui se passoit dans leur camp & aux environs, & que si les Chrétiens s'avisoient de pointer sur ce clocher quelque piece d'artillerie, ils pourroient

tuer le Sultan lorſqu'il venoit viſiter ſes travaux, ou ceux qui portoient ſes ordres. Ces avis déterminerent les aſſiegeans à changer les batteries de place ; ils en dreſſerent une entre autres contre le clocher de S. Jean, que les premiers coups de canon jetterent à bas.

Ces barbares trouvant Rhodes couverte & enterrée, pour ainſi dire, ſous ſes fortifications, réſolurent d'élever deux cavaliers d'une hauteur ſupérieure à ces ouvrages, & qui commandaſſent la Ville & ſes boulevards. Les ſoldats & les pionniers par ordre du Général, apporterent pendant pluſieurs jours des terres & des pierres, qu'ils plaçoient entre les poſtes d'Eſpagne & d'Auvergne, & vis-à-vis le baſtion d'Italie. Comme ces deux endroits étoient vûs à découvert par le canon de la Place, on ne peut exprimer le nombre prodigieux de ſoldats & de pionniers Turcs qui périrent dans ce travail ; mais Muſtapha pour l'avancer, ne faiſoit pas grand ſcrupule de prodiguer la vie de ces miſerables ; & on vit à la fin paroître comme deux collines plus hautes de dix à douze pieds, que la muraille, & qui la commandoient abſolument.

Le Général & les autres Bachas partagerent enſuite les attaques ; Muſtapha ſe chargea de celle du boulevard d'Angleterre ; Péri de celle du poſte d'Italie ; le Bacha Achmet grand Ingénieur, de l'attaque des baſtions d'Eſpagne & d'Auvergne : mais comme ils paroiſſoient défendus par une nombreuſe artillerie, & par un grand nombre de Chevaliers, le Sultan voulut que ce dernier Ba-

cha fût soutenu par l'Aga des Janissaires. Le Beglier-Beï de l'Anatolie commandoit dans la tranchée opposée au poste de Provence, & le Beglier-Beï de Romanie devoit attaquer la tour de S. Nicolas : tous ces Généraux faisoient faire un feu continuel.

Le poste d'Allemagne fut le premier attaqué ; les Turcs dresserent plusieurs batteries contre la muraille. On ne croyoit pas qu'étant sans terre-plein, elle pût résister long-tems à la violence du canon ; mais le Grand Maître s'y transporta aussitôt, & la fit appuyer en dedans par de la terre, des poutres, des fascines : & comme l'artillerie qui étoit placée sur la porte de son Palais dans un lieu élevé, voyoit à découvert les batteries des Infideles, les canoniers Chrétiens les ruinerent, & mirent en pieces leurs gabions & leurs mantelets ou parapets. Il en fallut refaire de nouveaux, qui ne durerent pas plus long-tems que les premiers ; le canon de la Ville foudroyoit tout, & celui des Infideles au contraire mal servi & pointé sur un endroit aussi élevé, battoit toujours sur une même ligne, passoit par dessus la muraille, & tiroit à coups perdus : apparemment que ces canoniers ignoroient encore l'usage de plonger, & de tirer de haut en bas, & contre le pied du mur.

Le Bacha rebuté du peu d'effet de ses batteries, les transporta contre la tour de S. Nicolas. Nous avons vû dans le Livre précédent, & pendant le magistere du Grand Maître d'Aubusson, le peu de succès des attaques du Bacha Paleologue : celle du Beglier-Beï de Romanie ne fut pas plus heureu-

ſe. Ce Bacha battit la tour avec douze gros canons de fonte ; mais il eut le chagrin de voir ſon canon démonté, & ſes batteries ruinées par celles de la tour. Pour prévenir cet effet de l'adreſſe des canoniers Chrétiens, il réſolut de ne tirer que de nuit ; & pendant le jour, il enterroit ſon canon & ſes gabions dans le ſable : on le remettoit ſur ſa plate-forme, ſi-tôt que la nuit étoit venue : plus de cinq cens coups de canon porterent contre l'endroit de la muraille qui regardoit l'Occident, & la firent crouler dans le foſſé.

Le Bacha s'applaudiſſoit de l'effet de cette batterie nocturne, & il ſe flattoit d'emporter cet ouvrage au premier aſſaut ; mais il fut bien étonné de voir paroître derriere les ruines une nouvelle muraille terraſſée avec ſon parapet, & bordée d'artillerie qui en défendoit les approches : il falloit ſe réſoudre à recommencer tout de nouveau à battre cette ſeconde muraille.

Soliman en ayant été averti, l'envoya reconnoître : on lui apprit que cette tour étoit l'endroit de la Place le plus fort, non-ſeulement par ſa ſituation ſur un rocher qui étoit à l'épreuve de la ſappe & de la mine, mais encore par tous les ouvrages qu'on y avoit ajoutez depuis le dernier ſiege ; & que ſous l'empire de Mahomet II. ſon ayeul, le Bacha Paleologue avoit été obligé d'abandonner cette attaque. Ces conſiderations déterminerent ce Prince à tranſporter ailleurs ſes batteries : Muſtapha par ſon ordre s'attacha aux principaux baſtions de la Place : une prodigieuſe artillerie les battit jour & nuit pendant un mois entier. Le Chevalier de

Barbaran qui commandoit à celui d'Efpagne, fut emporté d'un coup de canon : il fut remplacé par le Chevalier Jean d'Omedes, depuis Grand Maître, de la Langue d'Arragon, qui en défendant ce pofte, perdit peu de jours après un œil d'un coup de moufquet. Les Turcs battoient en même tems tous ces baftions : celui d'Angleterre fut le plus endommagé : une nouvelle muraille qu'on y avoit faite fut entierement ruinée par le canon des Infideles ; mais l'ancienne réfifta à toute la furie de l'artillerie : le Grand Maître y accourut, & ayant reconnu que les Turcs s'opiniâtroient à cette attaque, il fe logea au pied de la muraille ; & dans la crainte d'un affaut, il fit entrer cinquante Chevaliers de renfort dans ce baftion.

Celui d'Italie étoit encore plus maltraité : dix-fept pieces de canon qui tiroient jour & nuit, renverferent prefque toute la muraille. Le Grand Maître par le confeil de Martinengue, pour avoir le tems de faire des coupures & des retranchemens derriere la bréche avant que les Infideles puffent monter à l'affaut, fit fortir deux cens hommes commandez par un Frere fervant appellé Barthelemi, & par Benoît Scaramofe Ingenieur, & éleve de Martinengue : ils fe jetterent dans la tranchée l'épée à la main, furprirent les Turcs, tuerent ou mirent en fuite tout ce qui fe prefenta devant eux ; & avant que de fe retirer, comblerent plufieurs toifes de la tranchée. Les Turcs ne manquerent pas, comme l'avoit prévû l'habile Ingenieur, d'accourir pour les repouffer ; mais comme ils étoient obligez de paffer par un endroit découvert,

vert, l'artillerie de la Place qu'on avoit pointée de ce côté-là, en tua un grand nombre : & à la faveur d'un feu continuel, les Chrétiens qui avoient fait cette sortie, rentrerent dans la Ville sans aucune perte considerable.

Pendant cette escarmouche, une partie des Chevaliers creusoient des fossez, faisoient des traverses & des retirades pour empêcher les ennemis de se loger sur la bréche; d'autres à coups de mousquet tuoient tout ce qui osoit en approcher. Le canon de la Place alloit chercher les plus éloignez; rien ne paroissoit qui ne fût aussi-tôt foudroyé : la plûpart des batteries des Infideles furent ruinées : gabions, mantelets, tout étoit mis en pieces, & les épaulemens n'empêchoient point que ceux qui servoient l'artillerie, ne fussent emportez par celle de la Ville.

Un renégat, Grand Maître de l'artillerie de Soliman, & fort entendu dans son métier, eut les deux jambes emportées d'un coup de canon, qui tua encore cinq hommes de l'éclat des madriers qu'il avoit fracassez. Les Turcs sans se rebuter, redressoient leurs batteries, tiroient continuellement, & ils avoient un si grand nombre de canons & tant de poudre, qu'ils rasoient souvent en une heure les ouvrages que les Chrétiens avoient eu bien de la peine à rétablir en plusieurs jours. Les Chevaliers commençoient même déja à manquer de poudre. On accusa depuis d'Amaral, un des trois Commissaires chargez avant le siege, de visiter les magasins, pour favoriser les Turcs, & mettre les Chevaliers hors d'état de pouvoir continuer leur

défense, d'avoir déclaré au Conseil qu'il avoit trouvé dans la Place plus de poudre qu'il n'en faudroit pour soutenir le siege, quand même il dureroit un an entier. On ne fut pas long-tems sans s'appercevoir du contraire ; ce qu'on avoit de poudre étoit diminué si considerablement, qu'on en auroit bien-tôt manqué absolument : mais le Grand Maître qui avoit fait provision de salpêtre, donna tous les chevaux de son écurie pour le broyer par le moyen des moulins qui étoient dans la Place : le Bailli de Manosque, & le Chevalier Parisot furent chargez de la conduite de cet ouvrage. Cependant comme on n'avoit pas autant de salpêtre qu'on en auroit eu besoin, les Officiers d'artillerie furent obligez de tirer moins souvent, de ménager la poudre, & de la réserver pour les assauts qu'on prévoyoit que les Turcs donneroient à la Place, quand les bréches auroient été élargies.

A ce malheur causé, à ce qu'on prétend, par la trahison du Chevalier Portugais, en succeda un autre, que causerent de jeunes Chevaliers pendant une fausse alarme que les Turcs donnerent au poste d'Auvergne. On en ramenoit du travail une bande d'esclaves, d'environ 120 hommes, occupez ordinairement à creuser la terre, ou à traîner des pierres & des poutres pour faire des retranchemens. Ces jeunes Chevaliers les ayant rencontrez, & par forme de jeu & en folâtrant en ayant frapé quelques-uns, d'anciens Chevaliers qui accouroient au poste d'Auvergne sur les signaux qu'on avoit faits en consequence de l'alarme que les Turcs avoient donnée, crurent que ces esclaves, dans l'impatience de

rompre leurs chaînes, s'étoient révoltez, & que ces jeunes Chevaliers les attaquoient serieusement. Dans cette pensée, ils tomberent sur ces malheureux l'épée à la main, les taillerent en pieces ; & par cette fâcheuse méprise, ils firent mourir des hommes innocens, & se priverent eux-mêmes du secours qu'ils tiroient de ces esclaves, qui auroient même remplacé les pionniers Chrétiens, dont la plûpart périssoient tous les jours, soit par le canon ennemi, soit par des coups de mousquet & de fusil d'un gros calibre, qui portoient jusques sur les brêches & dans la Ville.

Le Général Turc ayant reconnu que c'étoient ces paysans qui, sous les ordres de Martinengue, & sans ménager leurs vies, faisoient des baricades, des coupures & des retranchemens le long des brêches, avoit choisi dans son armée une quantité de chasseurs accoutumez à tirer fort juste. Il les avoit placez sur des éminences les plus proches de la Place, & sur des cavaliers qui la commandoient, d'où à coups d'arquebuse ils abbatoient tout ce qui paroissoit sur les remparts. Martinengue qui voyoit tuer ses ouvriers sans les pouvoir mettre à couvert du feu des ennemis, pour contre-batteries, fit élever sur les toits des plus hautes maisons de petites pieces de campagne, qui de leur côté tuerent beaucoup de ces chasseurs : mais dix de ces arquebusiers mis hors de combat, ne dédommagoient pas la Religion de la mort d'un seul soldat Chrétien, ou d'un pionnier : la Ville réduite à un petit nombre de défenseurs, n'en pouvoit perdre sans voir avancer sa ruine: & le Grand Maître

Villiers de l'Isle-Adam.

pour la reculer, n'avoit de ressource que dans un prompt secours, ou en prolongeant le siege, & en tâchant de gagner l'hyver & la saison où il croyoit que la flote Turque ne pourroit tenir la mer.

La guerre jusqu'à lors ne s'étoit faite entre les assiegeans & les assiegez, qu'à coups de feu : & quoique celui des Turcs par la multitude de leurs canons & l'abondance de poudre fût fort superieur, cependant ils n'étoient point encore maîtres d'un pouce de terrein dans les bastions & dans les ouvrages avancez de la Place. Les retirades & les retranchemens tenoient lieu des murailles abbatues; on ne pouvoit emporter ces nouveaux ouvrages que par un assaut ; & pour y monter, il falloit tenter la descente du fossé, ou le combler. Soliman qui avoit un nombre prodigieux de pionniers dans son armée, en fit differens détachemens, les uns pour jetter de la terre & des pierres dans le fossé; mais les Chevaliers à la faveur des Cazemates enlevoient la nuit les décombes qu'on y avoit jettez le jour : les autres pionniers étoient employez à creuser des mines dans cinq endroits differens, dont chacune conduisoit son approche vers le bastion opposé. Quelques-unes furent éventées par la vigilance de Martinengue, auquel on est redevable de l'invention de découvrir avec des peaux tendues & des tambours, en quel endroit se faisoit le travail.

Les Turcs avoient travaillé avec tant d'adresse, que les differens rameaux de ces mines alloient de l'un à l'autre ; & tous, pour faire plus d'ef-

fet, aboutiſſoient au même endroit. Martinengue en reconnut une au milieu du foſſé de Provence, qui commençoit à l'Egliſe de Saint Jean. De la Fontaine Ingenieur la fit ouvrir auſſi-tôt, en chaſſa les mineurs à coups de grenades, & y jetta des barils de poudre qui brûlerent & étouférent les Turcs qui étoient dans ces conduits ſousterreins. Mais quelques ſoins qu'il prît, il ne put éviter que les Infideles ne fiſſent jouer deux mines l'une après l'autre ſous le baſtion d'Angleterre, dont l'effet fut ſi violent, qu'elles renverſerent plus de ſix toiſes de la muraille, & dont les ruines comblerent le foſſé.

La bréche ſe trouva ſi large, & la montée ſi facile, que pluſieurs bataillons des Infideles qui attendoient le ſuccès de la mine, ſe préſenterent auſſi-tot à l'aſſaut avec de grands cris & le ſabre à la main. Ils gagnerent d'abord le haut du baſtion, y planterent ſept enſeignes, & s'en ſeroient rendus maîtres, s'ils n'avoient rencontré derriere, une traverſe qui les arrêta. Les Chevaliers revenus de l'étourdiſſement qu'avoit cauſé le bruit effroyable de la mine, accoururent au baſtion, & chargerent les Turcs à coups de mouſquets, de grenades & de pierres. Le Grand Maître dans le moment que la mine joua, étoit dans une Egliſe voiſine, où il imploroit aux pieds des Autels, le ſecours du Ciel, que les Princes de la terre lui refuſoient. Il jugea bien à l'horrible fracas qu'il entendit, que l'éclat qu'avoit fait la mine, ſeroit ſuivi d'un aſſaut; il ſe leva auſſi-tôt, & dans le moment que les Prêtres de cette Egliſe, pour

commencer l'Office entonnoient cette priere préliminaire, *Deus in adjutorium meum intende:* Seigneur, venez à mon secours: *J'accepte l'augure*, s'écria le pieux Grand Maître, & se tournant vers quelques anciens Chevaliers qui l'avoient accompagné : *Allons, mes Freres*, leur dit-il, *changer le sacrifice de nos louanges dans celui de nos vies, & mourons, s'il le faut, pour la défense de nôtre sainte Loi.*

Il s'avance aussi-tôt la pique à la main, monte sur le bastion, joint les Turcs, écarte, renverse & tue tout ce qui ose lui résister: il arrache les enseignes ennemies, & regagne impétueusement le bastion. Le Général Mustapha qui de la tranchée vit la consternation & la fuite de ses soldats, en sort le sabre à la main, tue les premiers fuyards qu'il rencontre, & fait voir aux autres qu'ils trouveroient encore moins de sûreté auprès de leur Général que sur la bréche. Il s'y avance lui-même avec audace ; la honte & ses reproches ramenent à sa suite les fuyards ; le combat se renouvelle; la mêlée devient sanglante; le fer & le feu sont également employez de part & d'autre; on se tue de loin & de près à coups de mousquet ou d'épée : on en vient jusqu'à se prendre corps à corps, & le plus fort ou le plus adroit tue son ennemi à coups de poignard. Les Turcs en butte aux arquebusades, aux pierres, aux grenades & aux pots à feu, abandonnent enfin la bréche, & tournent le dos: en vain leur Général tâche par menaces & par promesses de les rapeller; tous s'écartent ; tous fuyent ; mais ils trouverent en fuyant la mort qu'ils

apprehendoient de rencontrer dans le combat, & de différens endroits de la Place, on fit un feu si continuel d'artillerie sur le pied de la bréche, qu'on prétend que dans cette derniere occasion ils perdirent trois mille hommes, & trois Sangiacs ou Gouverneurs de Place.

Un si grand avantage coûta à la Religion le Grand Maître d'artillerie, le Chevalier d'Argillemont, Capitaine ou Général des Galeres, le Chevalier de Mauselle, qui portoit l'étendart du Grand Maître, & plusieurs autres Chevaliers qui furent tuez en combattant vaillamment.

Il ne se passoit presque point de jour qui ne fût signalé par quelque nouvelle attaque. Chaque Officier Géneral pour plaire au Grand Seigneur, tâchoit aux dépens de la vie des soldats, d'avancer les travaux dont il s'étoit chargé. Le Bacha Peri, ancien Capitaine, malgré son âge avancé, se distinguoit par des entreprises continuelles: il s'étoit attaché au bastion d'Italie, & ne laissoit en repos les assiegez ni jour ni nuit. Dans l'esperance d'emporter cet ouvrage, il fit cacher derriere un cavalier qu'on avoit élevé sur les bords du fossé, un gros corps d'Infanterie; & le treiziéme de Septembre à la pointe du jour, & lorsque les assiegez épuisez par la fatigue & par des veilles continuelles s'étoient laissez surprendre au sommeil, il fit monter ses troupes à l'assaut, qui couperent d'abord la gorge aux sentinelles, passerent la bréche, & étoient prêts d'emporter les retranchemens, lorsque les Italiens honteux de voir les ennemis si près d'eux, se poussérent avec fureur contre ces Infi-

deles, qui ne se défendoient pas avec moins de courage & de résolution.

Le combat se maintint long-tems par la valeur des uns & des autres. Le Bacha étoit à découvert sur le bord du fossé, d'où il leur envoyoit continuellement de nouveaux secours ; mais pendant qu'il les exhortoit à mériter les récompenses que le Grand Seigneur destinoit aux plus braves, un coup de mousquet tua à ses côtez le Gouverneur de l'Isle de Negrepont, jeune Seigneur d'une rare valeur, & favori de Soliman. Péri qui craignoit que le Grand Seigneur ne lui imputât la mort de son favori, ou pour la venger, redoubla ses efforts. Le Grand Maître que sa valeur & son amour pour son Ordre multiplioit pour ainsi dire, accourut au secours avec une troupe particuliere de Chevaliers attachez à sa personne. *Allons*, dit-il à ceux qui l'environnoient, *repousser les Turcs ; il ne faut pas craindre des gens à qui tous les jours nous faisons peur.* Il charge en même-tems les Infideles le sponton à la main : les Chevaliers de la Langue d'Italie sous ses yeux & à son exemple font des prodiges de valeur ; tous s'exposent aux plus grands périls. Plusieurs furent tuez dans cette occasion, & on leur doit cette justice, qu'après le Grand Maître, Rhodes ce jour-là fut sauvée par leur courage & leur intrépidité.

Péri jugeant bien qu'il s'opiniâtreroit en vain à une attaque défendue par le Grand Maître, se contenta d'entretenir le combat ; & ayant tiré ce corps d'Infanterie derriere le cavalier dont ils étoient couverts, il se mit à leur tête, & alla attaquer

quer un ouvrage construit du tems du Grand Maître Carette, & qu'il prétendoit surprendre & moins défendu. Ses troupes se présenterent à l'assaut avec beaucoup de résolution ; mais elles n'en trouverent pas moins dans le Chevalier d'Andelot, qui défendoit cet ouvrage. Les citoyens & les habitans accoururent à son secours ; les Turcs se virent bien-tôt accablez de grenades, de pierres, de bitumes & d'huiles bouillantes : l'artillerie qui étoit sur les flancs des bastions voisins, enfilant les fossez, fit un carnage horrible de ces Infideles. Péri après avoir perdu beaucoup de monde dans ces deux attaques, se vit forcé malgré lui de faire sonner la retraite.

Les Janissaires rebutez de tant d'attaques inutiles, murmuroient hautement contre une entreprise, où ils voyoient périr tous les jours les plus braves de leurs compagnons. Le Visir Mustapha craignant que ces plaintes ne passassent jusqu'à Soliman, & que ce Prince, comme la plûpart de ses semblables, ne prétendît le rendre responsable des mauvais succès, résolut de donner un nouvel assaut au bastion d'Angleterre ; & quelque nombre de soldats qu'il en coûtât à son maître, d'emporter la Place, ou d'y périr lui-même au pied de ses retranchemens. Il communiqua son dessein au Bacha Achmet, qui étoit campé, & qui commandoit dans le quartier opposé aux postes d'Espagne & d'Auvergne. Ces deux Généraux convinrent que pendant que le Visir attaqueroit le bastion d'Angleterre, Achmet pour partager les forces des assiegez, feroit mettre le feu aux mines qu'il avoit

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

fait creuser, & à la faveur des ruines, tâcheroit de son côté de monter sur les bréches & de s'y loger : cette entreprise s'executa le dix-sept de Septembre. Mustapha à la tête de cinq bataillons, sortit de la tranchée ; les troupes soutenues de sa présence, gravirent sur les ruines & sur les débris de la muraille, monterent fierement à l'assaut, gagnerent la bréche ; & malgré tout le feu des assiegez, pénétrerent jusqu'aux retranchemens sur lesquels ils planterent même quelques enseignes. Mais ils ne conserverent pas long-tems ce premier avantage : une foule de Chevaliers Anglois qui avoient à leur tête un Commandeur de cette Nation appellé Jean Bouk, sortirent de derriere les retranchemens, & soutenus par Préjan, Grand Prieur de Saint Gilles, & par le Commandeur Christophe Valdner, de la Langue d'Allemagne, firent une si furieuse charge, que les Infideles furent obligez de plier. Ils se retiroient, quoique en bon ordre & toujours en combattant. Mustapha plus brave soldat qu'habile Général, leur amene lui-même du secours ; le combat recommence avec une fureur égale ; le Général Turc se jette au travers des Chevaliers, en tue plusieurs de sa main ; & s'il eût été suivi par ses soldats, Rhodes étoit en grand danger. Mais l'artillerie de la Place, les petites pieces sur-tout qui étoient pointées contre la bréche, & un grand nombre d'arquebusiers, qui tiroient de derriere les retranchemens, firent un si grand feu, que les Infideles sans écouter les menaces de Mustapha, abandonnerent la bréche & l'entraînerent lui-même dans leur fuite. Quel-

que glorieux que fût ce succès pour la Religion, les Chevaliers ne laisserent pas de l'acheter bien cher : on perdit dans cette occasion les Commandeurs Bouk & Valdner, & plusieurs Chevaliers Anglois & Allemands, & la plûpart des principaux Officiers.

Le Bacha Achmet ne fut pas plus heureux dans son entreprise, que le Général Mustapha : ce Commandant ayant fait mettre le feu aux mines, comme il en étoit convenu, celle qui étoit sous le poste d'Auvergne fut éventée, & n'eut point d'effet. La mine qui joua sous le poste d'Espagne, renversa environ deux toises d'un ouvrage avancé, qui servoit d'avant mur. Les Turcs se présenterent aussi-tôt pour s'en emparer ; mais ils trouverent sur les ruines un gros de Chevaliers Espagnols, qui leur en défendirent les approches : on se battit quelque tems de loin & à coups de mousquet ; mais comme les Turcs, serrez & en bon ordre, s'avançoient pour forcer les assiegez, le Chevalier du Mesnil, Capitaine du boulevard ou du bastion d'Auvergne, & le Chevalier de Grimereaux, firent tirer l'artillerie de leurs postes si à propos, & si souvent, au travers de ces bataillons épais des Janissaires, que ces soldats quoique braves, & l'élite de l'armée, n'en pouvant essuyer plus long-tems la fureur, se disperserent d'eux-mêmes, & regagnerent leurs tranchées.

Soliman perdit ce jour-là trois mille hommes, & la Religion outre les Chefs dont nous venons de parler, eut encore plusieurs Chevaliers de tuez.

dans ces deux occasions, & entre autres Philippe d'Arcillan Espagnol d'extraction, qui par sa rare valeur mérita qu'on conservât la mémoire de son nom. Préjan de Bidoux, Grand Prieur de S. Gilles qui prenoit pour son poste tous ceux qui étoient attaquez, reçut un coup de mousquet qui lui perçoit le cou, mais dont il guerit heureusement.

20 Septembre. Bourbon p. 31.

Ce fut en ce tems-là qu'on découvrit la trahison du Medecin Juif, qui par ordre de Selim premier s'étoit autrefois établi dans Rhodes, où il servoit d'espion aux Turcs: on le surprit jettant dans leur camp une Lettre attachée à une fléche. Il fut aussi-tôt arrêté, & sur des indices si formels ayant été mis à la question, il avoua qu'il avoit toujours donné avis aux Infideles des endroits foibles de la Place, & de tout ce qui s'y passoit, & que lorsqu'il avoit été arrêté, c'étoit la cinquiéme Lettre qu'il leur avoit fait tenir par la même voye. Ses Juges le condamnerent à être écartelé: on prétend qu'il mourut Chrétien. Cette confession du Christianisme étoit très suspecte; aussi elle lui fut inutile, s'il ne l'avoit faite que pour sauver sa vie, & il subit le supplice qu'il avoit si justement mérité.

Cependant Soliman irrité du peu de progrès que faisoient ses armes, tint un grand Conseil de Guerre, où il apella ses principaux Capitaines. On y ouvrit differens avis; Mustapha, qui pour complaire à son Maître, & avant le siege, en avoit représenté l'entreprise comme très facile, redoutant alors sa colere & son ressentiment, proposa

de donner un aſſaut général, & d'attaquer la Ville en même-tems par quatre endroits differens. *Il ſemble*, dit-il, *que nous faſſions la guerre de concert avec nos ennemis, & que par génerosité nous ne voulions les combattre qu'à forces égales.* Nous n'attaquons qu'un poſte à la fois; & comme ces Chevaliers y portent toutes leurs forces, il ne faut pas s'étonner ſi de braves gens, & l'élite de la Chrétienté, réſiſtent à nos ſoldats. Mais ſi toute l'armée environne la Place, qu'on en faſſe des détachemens qui montent à l'aſſaut dans tous les endroits où il y a des bréches, & qu'on ait ſoin de fortifier les aſſaillans par des ſecours continuels; les Rhodiens obligez de ſe partager, ne ſoutiendront jamais nos efforts.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Grand Seigneur approuva cet avis: l'aſſaut géneral fut indiqué pour le vingt-quatre de Septembre, & Soliman pour inſpirer une nouvelle ardeur à ſes ſoldats, fit publier qu'il leur accordoit le pillage de Rhodes, s'ils pouvoient l'emporter l'épée à la main. Les Turcs firent préceder l'aſſaut dont nous allons parler, par un feu continuel de leur canon; & pour élargir les bréches ils battirent pendant deux jours continuels les baſtions d'Angleterre, & d'Eſpagne, le Poſte de Provence, & le Terreplein d'Italie. La veille de l'aſſaut, le Grand Maître, au mouvement qu'il apperçût dans le camp ennemi, ſe douta bien qu'il alloit être attaqué. Les Chevaliers à ſon exemple & par ſes ordres redoublerent leurs ſoins: mais quoiqu'ils euſſent à craindre pour tous les endroits qui étoient ouverts dans la vaſte enceinte des mu-

railles ; cependant ils se virent contraints de se regler sur le peu de troupes qui leur restoient ; & on se réduisit à distribuer les anciens Commandeurs, & les principaux Chefs dans les postes que la violence des attaques, l'ouverture des bréches, & le défaut des fortifications exposoient aux plus grands dangers.

Le Grand Maître ayant pris ses armes, visita tous les quartiers pour reconnoître la disposition de ses troupes, & les exhorter à une généreuse défense ; & s'adressant aux Chevaliers qu'il trouvoit dans leurs postes : *J'offenserois votre courage*, leur disoit-il, *si par de simples paroles j'entreprenois de le fortifier ; & je vous dirois inutilement ce que votre valeur vous a tant de fois inspiré en pareilles occasions. Considerez seulement, mes chers Fréres, que nous allons combattre pour la Religion & pour la défense des Autels, & qu'une glorieuse victoire doit être la récompense de notre valeur, ou Rhodes, le plus fort rempart de la Chrétienté, nous servir de tombeau.* S'il rencontroit des bourgeois & des habitans : *Songez*, leur disoit-il, *qu'outre la défense de la Foi, vous avez pris les armes pour votre Patrie, pour vos femmes, pour vos filles, & pour tous vos enfans : combattez généreusement, mes amis, pour les sauver de l'infamie dont ces Barbares les menacent : leur liberté, la vôtre, votre sang, votre honneur & vos biens sont entre vos mains, & dépendent de votre courage.*

Ce peu de mots prononcez avec une ardeur heroïque attendrirent si fort les cœurs, que les uns & les autres, les Bourgeois comme les Chevaliers,

le Grec & le Latin protestérent hautement de n'abandonner leurs postes que par la mort: & s'embrassant fraternellement, les yeux baignez de larmes, ils se dirent comme le dernier adieu sans plus songer à autre chose qu'à vaincre ou à mourir.

Les Turcs dès la pointe du jour redoublérent leurs batteries, sur-tout contre les postes qu'ils vouloient attaquer, non seulement pour élargir les bréches; mais encore afin d'être moins vûs en marchant à travers de la fumée de l'artillerie. Ils montérent fierement à l'assaut en quatre endroits différens; on n'avoit point vu depuis le commencement du siege tant de résolution, sur-tout parmi les Janissaires, qui combattoient à la vûe du jeune Sultan.

Ce Prince pour les animer par sa presence s'étoit placé sur une colline voisine, où on lui avoit dressé un échafaut, d'où comme d'un amphiteatre il pouvoit juger sans péril de la valeur de cette courageuse milice. Le canon de la place commence à tonner: on vient aux coups de mousquet, d'arbaleste, & de fléches. Les Chevaliers montrent de tous côtez leur intrépidité; les soldats leur obéissance & leur courage: les uns brûlent les assaillans avec des huiles bouillantes & des feux d'artifice; d'autres roulent sur eux de gros quartiers de pierre, ou les percent à coups d'espontons. Ce fut au bastion d'Angleterre qu'il y eut plus de sang répandu: c'étoit le plus foible de la place, le plus vivement attaqué, & aussi le mieux défendu. Le Grand Maître y accourt: d'un côté sa présence inspire une nouvelle ardeur aux Chevaliers; de l'autre l'espe-

rance du butin encourage le soldat Turc. Jamais ces Infidelles n'avoient fait voir une si grande ardeur ; ils montent sur les ruines des murailles à travers des boulets, des dards, & des pierres : rien ne les arrête, & il y en eut plusieurs qui du haut des machines que ces Infidelles avoient approchées des murailles, se jettoient à corps perdu sur les remparts, où ils étoient bientôt massacrez. Les Chevaliers précipitent les Turcs du haut de la bréche dans le fossé ; on renverse les échelles, & le canon de la place fait un carnage si terrible, que les Turcs plient, reculent, & sont prêts à abandonner l'assaut. Mais le Lieutenant du Général, qui commandoit à cette attaque, Officier révéré des soldats pour sa rare valeur, les ramene au combat ; il monte le premier sur la bréche ; y plante une enseigne. Heureusement pour les assiegez, un coup de canon parti du poste d'Espagne, le renverse dans le fossé ; sa mort devoit naturellement refroidir l'ardeur de ses soldats. Le désir de la venger fit naître en ce moment un sentiment contraire, & une espece de rage & de fureur dans leurs cœurs : ils se précipitent dans le péril, contens de périr pourvû qu'ils puissent tuer un Chrétien. Mais toute leur impétuosité ne put pas faire reculer d'un pas les Chevaliers. Les Prêtres, les Religieux, les vieillards, & jusques aux enfans, veulent avoir leur part du péril, & repoussent les ennemis avec des pierres, du souffre, & de l'huile bouillante.

Des femmes ne le cedérent pas en assiduité aux pionniers, ni en courage parmi les soldats : plusieurs,

plusieurs perdirent la vie en défendant leurs maris & leurs enfans. L'Histoire fait mention d'une Grecque * d'une rare beauté, & maîtresse d'un Officier qui commandoit dans ce bastion, & qui venoit d'être tué. Cette fille outrée de la mort de son amant, & ne lui voulant pas survivre, après avoir baisé deux jeunes enfans qu'elle avoit eus de lui, & leur avoir fait le signe de la croix sur le front : *Il vaut mieux mes chers enfans*, leur dit elle, les larmes aux yeux, *que vous mouriez par mes mains, que par celles de nos impitoyables ennemis, ou que vous soyez réservez à d'infames plaisirs, plus cruels que la mort.* Alors pleine de fureur, elle prend un couteau, les égorge, jette leurs corps dans le feu, se revêt des habits de cet Officier encore teint de son sang, se saisit de son sabre, court sur la bréche, tue le premier Turc qui s'oppose à elle, en blesse d'autres, & meurt en combattant aussi vaillamment qu'auroit pû faire l'Officier le plus courageux, & le soldat le plus déterminé.

On ne se battoit pas avec moins de fureur & d'opiniatreté aux autres attaques. Le plus grand

* Mulier una græcanici sanguinis, quæ cum arcis præfecto consuetudinem habebat, ut eum agnovit fortiter dimicando occisum, amplexa duos venusto corpore & amabili indole pueros, quos defuncto genuerat, postquam maternæ pietatis oscula extrema libasset, & notam crucis Christi lacrymantium, periturorumque frontibus impressisset, ferro atrox fœmina jugulavit, & trementes adhuc exeunte simul sanguine & spiritu artus cum cæteris quæ cara habebat in ardentissimum rogum conjecit, ne hostis (dicebat) vilissimus vivis aut mortuis gemina nobilitate corporibus potiretur. Et cum dicto induens cari amatoris paludamentum madidum multo adhuc sanguine, accepta framea in hostes tendit; ibi egregia bellatrix, & omnium sæculorum memoria dignissima virago, inter confertas hostium phalanges, more virorum fortiter bellando occubuit. *Jacobi Fontani de bello Rhodio l. 2. t. p. 159. Francofurti ad Mœnum.*

péril fut au poste d'Espagne ; l'Aga des Janissaires qui commandoit de ce côté là, marcha à l'assaut à la tête de ses soldats : l'artillerie de la Place en tua un grand nombre avant qu'ils fussent parvenus au pied de la bréche. Ceux des Turcs qui peuvent traverser le fossé vont sapper le mur, & demeurent souvent ensevelis sous les ruines ; d'autres plantent des échelles ; quelques-uns entassent les corps morts de leurs compagnons, gagnent le haut de la muraille malgré toute la résistance des assiegez, & pénétrent jusqu'aux retranchemens, où on prétend qu'ils plantérent jusqu'à trente enseignes. Malheureusement pour les Chevaliers, ceux de cet Ordre qui étoient de garde au bastion d'Espagne penserent être surpris pour ne s'être pas tenus sur leurs gardes. Les Turcs n'ayant fait aucune démonstration de les vouloir attaquer, ces Chevaliers qui se reprochoient d'être inutiles dans ce poste, & qui voyoient que les Turcs pressoient fort le bastion d'Ital e, coururent au secours, & ne laisserent sur le bastion d'Espagne que quelques sentinelles. Ces soldats même, contre toutes les regles de la guerre, abandonnérent leur poste pour aider à des Canoniers à transporter quelques pieces de canon, qu'ils vouloient pointer contre le poste que l'Aga des Janissaires attaquoit. Des Turcs cachez derriere des ruines voyant ce bastion abandonné, montent sans être découverts, gagnent le haut de cet ouvrage, s'en rendent maîtres, taillent en pieces les Canoniers, arrachent les enseignes de la Religion, plantent celles de Soliman en leur place, &

par des cris de victoire invitent leurs camarades à se joindre à eux : l'Aga y envoya un détachement de ses Janissaires.

Le Grand Maître averti de cette surprise y accourt aussi-tôt, fait pointer l'artillerie du bastion d'Auvergne contre l'ouverture que le canon ennemi avoit fait à celui d'Espagne, empêche les Turcs d'en approcher ; & d'une autre batterie qui voyoit le bastion, il fait tirer sur ceux qui s'en étoient emparez, & qui tâchoient de s'y loger. D'un autre côté le Commandeur de Bourbon par son ordre suivi d'une troupe de braves soldats, entre par la Cazemate dans le bastion, monte jusque sur le haut & sur la platte forme l'épée à la main pour en chasser les Infideles. Il en trouve une partie de tuez par le canon ; il taille en pieces le reste, releve les enseignes de l'Ordre, abbat celle des Turcs, & tourne l'artillerie de ce bastion contre ceux qui montoient à une bréche faite à l'endroit de la muraille qu'on appelloit le poste d'Espagne. L'Aga s'y maintenoit malgré la défense courageuse des Chevaliers ; le Grand Maître y revient à la tête de ses gardes, & se jette au milieu des Infidelles avec une ardeur, qui par des motifs différens ne faisoit pas moins craindre ses Chevaliers que ses ennemis. Le combat recommence avec une nouvelle fureur ; le soldat encore sain, le blessé & le mourant confondus ensemble, après six heures de combat, manquent plutôt de force que de courage. Le Grand Maître craignant que ses soldats épuisez par une si longue résistance ne fussent accablez par la multitu-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

de des ennemis, tira de la tour de saint Nicolas deux cens hommes commandez par des Chevaliers. Ces gens frais & reposez firent changer la face du combat; les Janissaires commencerent à reculer, & se voyant pressez par ces braves soldats, ils abandonnent la bréche, & tâchent de regagner leurs tranchées. Soliman pour couvrir la honte de cette fuite, & pour sauver l'honneur de ses troupes, fait sonner la retraite, après avoir laissé sur la bréche ou au pied des murailles plus de quinze mille hommes, & plusieurs Capitaines de grande réputation, qui perirent dans ces differens assauts.

Les Rhodiens à proportion ne firent pas une perte moins considerable; & outre les soldats & les habitans il y eut un grand nombre de Chevaliers tuez dans ces attaques, parmi lesquels on comptoit le Chevalier du Fresnoi, Commandeur de la Romagne, le Commandeur de sainte Camelle Provençal, Olivier de Tressac de la langue d'Auvergne, & Frere Pierre Philippes, Receveur du Grand Maître. Le Chevalier Jean le Roux dit Parnides, d'un coup de canon eut la main emportée, dont il venoit de tuer sept Turcs : il y eut peu de Chevaliers qui revinssent de ce combat sans blessure, & à peine en resta-t'il de sains pour continuer le service.

Bourbon p. 35.

Le Sultan devenu furieux par le mauvais succès de cette entreprise, s'en prit à Mustapha son Général, qui par complaisance pour son Maître l'avoit conseillée, & il commanda qu'il fût tué à coups de fléches : triste récompense de ses services, mais à

laquelle ſous le gouvernement des Infideles, des eſclaves & des courtiſans ſerviles ſont ſouvent expoſez. L'armée étoit rangée en bataille pour être témoin de la mort de ſon Général, & ce malheureux étoit déja attaché au funeſte poteau, lorſque le Bacha Péri outré du ſupplice qu'on faiſoit ſouffrir à ſon ami, en fit ſurſeoir l'execution, perſuadé que Soliman, après être revenu de ſa colére, ne ſeroit pas fâché qu'on eût épargné cette tache à ſa gloire. Comme il avoit élevé ce jeune Prince dès ſon enfance, & qu'il avoit conſervé beaucoup de pouvoir ſur ſon eſprit, il fut ſe jetter à ſes pieds, & lui demanda la grace de Muſtapha. Mais il apprit par ſa propre expérience, que les lions ne s'apprivoiſent point; Soliman encore dans les premiers tranſports de ſa colere, jaloux de ſon autorité, & irrité qu'il y eût dans tout ſon Empire un homme aſſezhardi pour ſurſeoir l'execution de ſes ordres, le condamna ſur le champ à la même peine. Les autres Bachas conſternez, pour le fléchir, ſe proſternérent tous à ſes pieds; le Sultan revenu de ſon emportement, ſe laiſſa toucher à leurs larmes; il accorda la grace de Muſtapha & de Péri: mais il ne voulut plus voir Muſtapha, & l'éloigna depuis ſous prétexte d'un autre emploi.

Ce Prince déſeſperant d'emporter cette Place, paroiſſoit déterminé à lever le ſiege, & on prétend que des Compagnies entieres, & les gros bagages commençoient à filer vers la mer pour ſe rembarquer: mais un ſoldat Albanois ſorti de la ville, ſe rendit au camp des Turcs, & les aſſura

que la plûpart des Chevaliers avoient été tuez ou bleſſez au dernier aſſaut, & que ce qui en reſtoit, n'étoit pas capable d'en ſoutenir un autre. On prétend que le raport de ce deſerteur fut confirmé par une lettre d'Amaral, qui marquoit au grand Seigneur que les aſſiegez étoient réduits à la derniere extrêmité.

Ces différens avis le déterminerent à continuer le ſiege, & pour faire voir à ſes troupes & aux aſſiegez qu'il étoit réſolu de paſſer l'hiver devant la Place, on commença par ſon ordre à bâtir ſur le Mont Philerme une maiſon deſtinée à lui ſervir de logement: il donna en même temps le commandement de l'armée au Bacha Achmet, habile ingenieur, & qui changea de methode dans la conduite de ce ſiege. Il réſolut de ménager le ſang des ſoldats, & avant que de les ramener à l'aſſaut, de le préparer par un nouveau feu, & ſur-tout par la ſappe & la mine, & par d'autres ouvrages ſouterrains en quoi il excelloit.

Ce nouveau Général s'attacha d'abord au baſtion d'Eſpagne dont le foſſé étoit plus étroit & moins profond: & afin d'en faciliter la deſcente, ſon artillerie pendant pluſieurs jours battit avec tant de fureur cet ouvrage, qu'il en ruina toutes les défenſes: il n'y eut que la Barbacane ou la fauſſe braye, que le canon à cauſe de ſon peu d'élévation ne put endommager. Le Général Infidele réſolut de pouſſer la tranchée juſqu'à cet ouvrage, qui couvroit le pied de la muraille; mais cette tranchée étant vûe du poſte d'Auvergne, fut ſou-

droyée par le canon des Chevaliers. Les Turcs pour s'en mettre à couvert, élevérent au devant de la tranchée une muraille épaisse ; mais ils ne purent achever ces differens travaux sans perdre un nombre infini de soldats & de pionniers ; aucun n'osoit se découvrir qu'il ne fût aussi-tôt exposé au feu de l'artillerie ou de la mousqueterie : & les Chevaliers en même temps jettoient continuellement des grenades & des pots à feu dans leurs ouvrages. Le Général Turc, pour en empêcher l'effet, fit dresser le long de la courtine une gallerie avec des planches couvertes de peaux de bœufs nouvellement écorchez, & sur lesquelles le feu n'avoit point de prise. A la faveur de ce nouvel ouvrage, il fit sapper la muraille pendant que d'autres compagnies de pionniers & de mineurs travailloient continuellement à pénétrer sous les bastions de la Place, & à y établir des chambres & des fourneaux.

La sappe ayant fait tomber plusieurs toises de la muraille du poste d'Espagne, les Barbares se présenterent pour monter à l'assaut ; mais ayant pénétré jusqu'à la breche, ils se virent arrêtez par de nouveaux retranchemens bordez d'artillerie ; & dont le feu continuel, après leur avoir tué un grand nombre de leurs plus braves Officiers, & une foule prodigieuse de soldats, contraignit les autres de se rejetter dans leurs tranchées.

Le Bailli Martinengue toujours en action, & pour empêcher ces Infideles de venir reconnoître les travaux qu'il faisoit au dedans de la Place, fit ouvrir des canonieres dans les murailles de la

contre-escarpe, qui étoit de son côté, d'où à coup d'arquebuses, les Chevaliers tuoient tous ceux qui osoient en approcher. Les Turcs à son exemple en firent autant de leur côté; c'étoit un feu continuel de part & d'autre. Malheureusement un coup parti de la tranchée, & tiré au hazard, frapa Martinengue dans l'œil dans le moment qu'à la faveur d'une canoniere il examinoit les travaux des ennemis: il tomba de ce coup, & on le crut blessé à mort. La Religion dans une pareille conjoncture n'eût pû faire une plus grande perte: lui seul dirigeoit la valeur des Chevaliers, & déterminoit les temps & les endroits où ils devoient porter leurs armes.

Le Grand Maître ayant appris sa blessure, accourut aussi-tôt en cet endroit, & le fait porter dans son palais: par ses soins & selon les vœux des Chevaliers & de tout le peuple, il guerit depuis de sa blessure. Le Grand Maître en son absence prit sa place, & se chargea de la défense du bastion d'Espagne. Le Chevalier de Cluys, Grand Prieur de France, le Commandeur de sainte Jaille Bailli de Manosque, celui de la Morée, & les plus anciens Chevaliers de l'Ordre resterent auprès du Grand Maître pour partager avec lui les périls & la gloire de cette défense. Il s'y passa de part & d'autre des actions d'une valeur extraordinaire: c'étoient tous les jours de nouveaux combats. On devroit être surpris qu'un si petit nombre de Chrétiens qui n'avoient plus pour se couvrir que quelques retirades & de foibles retranchemens, eussent pû tenir si long temps contre le nombre prodigieux

gieux des aſſaillans, ſi ce petit nombre, d'aſſiegez n'avoit été compoſé d'anciens Chevaliers tous d'une valeur éprouvée en mille autres occaſions, & qui dans celle-ci étoient tous réſolus de ſacrifier leurs vies pour la défenſe des Autels. On eſt bien fort & bien redoutable quand on ne craint point la mort.

L'Hiſtoire en parlant de leur zéle & de leur courage, n'a qu'une ſorte d'éloge pour tous ces généreux ſoldats de Jeſus-Chriſt. Ce n'eſt pas qu'il ne ſe trouvât parmi ces guerriers des talens differens, & plus ou moins de capacité dans l'art militaire; & nous ſerions juſtement répréhenſibles ſi nous ne rendions pas la juſtice qui eſt dûe à la mémoire du Grand Maître, qui pendant trente quatre jours que dura la bleſſure & la maladie du Bailli Martinengue, demeura dans le retranchement fait ſur le baſtion d'Eſpagne ſans en vouloir ſortir, & ſans prendre aucun repos ni jour ni nuit, que pendant quelques momens qu'on lui jettoit un mattelas au pied de ce retranchement: tantôt ſoldat & tantôt pionnier, mais toujours Général; ſi on en excepte cette ardeur qui le faiſoit combattre comme un jeune Chevalier, & qui le précipitoit dans le péril avec moins de précaution qu'il ne convenoit à un Souverain.

A l'exemple d'un Grand Maître qui ſe ménageoit ſi peu, ce qui reſtoit de Chevaliers dans les principaux poſtes de la Place, prodiguoient tous les jours leurs vies, ſoit à la défenſe des bréches & des retranchemens, & ſouvent dans des combats ſouterrains, & quand il s'agiſſoit de rencon-

trer les mineurs, & d'éventer les mines : il ne se passoit point de jour qu'on n'en vînt aux mains en differens endroits. Outre le bastion d'Espagne qui étoit presque entierement ruiné, les Turcs s'étoient principalement attachez aux postes d'Angleterre, de Provence & d'Italie. Le grand nombre de troupes dont leur armée étoit composée, fournissoit aisément à tant d'attaques; les murailles étoient rasées en plusieurs endroits, & les bréches si grandes, qu'on vit les Turcs formez en bataillon monter à l'assaut du bastion d'Angleterre. Les Chevaliers qui en avoient entrepris la défense, bordoient les remparts l'épée à la main, & faisoient de leurs corps un nouveau parapet. Ils étoient secondez par l'artillerie de la Place, qui de differens endroits battoit le pied de la bréche. Les Turcs sans s'épouvanter du nombre des morts, se poussent avec fureur contre les Chevaliers, les joignent, combattent corps à corps, & autant par leur multitude que par leur courage, les forcent de reculer. Ces généreux défenseurs se voyoient au moment d'être accablez par la foule de leurs ennemis, lorsque le Chevalier de Morgut, Grand Prieur de Navarre, & un des Capitaines du secours, comme on les appelloit alors, accourut avec sa troupe, rétablit le combat, força à son tour ces Infideles de reculer, & par de nouveaux efforts, les réduisit à la fin, après avoir perdu plus de six cens hommes, à faire sonner la retraite & à abandonner cette attaque.

Mais si la Religion dans la personne de ses Chevaliers avoit de si braves défenseurs, elle nouris-

ſoit auſſi dans ſon ſein, & même parmi ſes principaux Chefs, un traître qui n'oublioit rien pour avancer la perte de Rhodes & la ruine de tout l'Ordre. On voit bien que je veux parler du Chancelier d'Amaral : voici à peu près de quelle maniere le Commandeur de Bourbon dans ſa Relation du ſiege de Rhodes, rapporte un événement ſi tragique.

D'Amaral, dit cet Auteur, toujours agité des furies qui lui déchiroient le cœur, & ſans être touché du ſang de ſes confreres, qu'il voyoit répandre tous les jours, perſiſtoit dans les intelligences criminelles qu'il entretenoit avec les Turcs. Un de ſes valets de Chambre, appellé Blaiſe Diez, qui avoit toute ſa confiance, ſe rendoit avec un arc à des heures indûes au poſte d'Auvergne, d'où quand il croyoit n'être pas apperçû, il jettoit dans le camp ennemi une Lettre attachée à une fléche. Ses voyages fréquents au même endroit, & ſur-tout dans une Place aſſiegée, firent naître d'abord quelque ſoupçon ; mais comme on ne lui avoit point vû jetter ces Lettres, & d'ailleurs qu'il appartenoit à une perſonne de grande autorité, ceux qui avoient obſervé ces démarches furtives, n'oſerent d'abord en parler, de peur de s'attirer le reſſentiment d'un homme puiſſant & vindicatif. Il n'y eut qu'un ſeul Chevalier, qui paſſant par deſſus toute conſideration, & voyant ce domeſtique revenir ſouvent au même endroit, en avertit ſecretement le Grand Maître. Par ſon ordre, on arrêta auſſi-tôt ce domeſtique ; il fut enſuite interrogé par les Juges de la Châtellenie, qui n'étant pas

30 Octobre.

ſatisfaits de ſes réponſes équivoques, le firent appliquer à la queſtion. Il n'en eut pas ſi-tôt reſſenti les premiers traits, qu'il avoua que par le commandement de ſon maître il avoit jetté pluſieurs Lettres dans le camp des Turcs pour avertir ces Infideles des endroits les plus foibles de la Place. Il ajouta qu'il leur avoit fait ſçavoir que dans les derniers aſſauts, la Religion avoit perdu la plûpart de ſes Chevaliers: d'ailleurs que la Ville manquoit de vin, de poudre & de munitions de guerre & de bouche; mais que quoique le Grand Maître fût réduit à l'extrêmité, cependant il ne falloit pas ſe flatter que le Grand Seigneur ſe rendît maître de cette Place, que par la force de ſes armes.

Cette dépoſition fut portée au Conſeil, & par ſes ordres on arrêta le Chancelier, qui fut conduit à la tour de Saint Nicolas. Deux Commandeurs Grands-Croix s'y rendirent avec les Magiſtrats de la Ville pour inſtruire ſon procès : on lui lut la dépoſition de ſon domeſtique, qui lui fut enſuite confronté, & qui lui ſoutint que c'étoit uniquement par ſon ordre qu'il s'étoit tranſporté pluſieurs fois au poſte d'Auvergne, d'où il avoit jetté ſes Lettres dans le camp des Infideles. Cette dépoſition ſe trouva ſoutenue par celle d'un Prêtre Grec, Chapelain de l'Ordre, qui vint déclarer aux Juges que paſſant un jour par la barbacane du baſtion d'Auvergne, pour reconnoître les travaux des ennemis, il avoit trouvé dans un endroit écarté le Chancelier avec ce même domeſtique, qui tenoit une arbaleſte avec ſon carreau ou ſa fléche

quarrée, à laquelle il s'apperçut qu'il y avoit un papier attaché ; que le Chancelier qui regardoit alors par une canoniere, s'étant retourné, parut surpris de le voir si près de lui, qu'il lui demanda fierement & avec un ton de colere ce qu'il cherchoit ; & qu'ayant reconnu que sa présence dans cet endroit lui étoit desagréable, il s'étoit retiré avec précipitation.

Diez convint de la déposition du Prêtre Grec, & de toutes ces circonstances. Ce domestique qui peut-être se flattoit, à force de charger son maître, d'échaper au supplice, ajouta que c'étoit le Chancelier qui avoit attiré dans l'Isle les armes du Grand Seigneur par les avis qu'il lui avoit fait passer de l'état de la Place, & en lui envoyant jusqu'à Constantinople cet esclave dont nous avons parlé, & qui conduisit toute cette négociation. On fit en même tems souvenir le Chancelier que le jour de l'élection du Grand Maître, il n'avoit pû s'empêcher de dire qu'il seroit le dernier Grand Maître de Rhodes. D'Amaral sans s'étonner, & confronté une seconde fois avec son domestique & le Prêtre Grec, traita Diez de coquin & d'imposteur, & dont la déposition, dit-il, n'étoit que l'effet du ressentiment qu'il avoit conservé des châtimens que sa mauvaise conduite lui avoit attirez. Il nia tous les faits avancez par le Prêtre Grec, avec une fermeté qui ne devroit se trouver qu'avec l'innocence : il fallut enfin en venir à la question ; mais avant que de l'y appliquer, ses Juges qui étoient ses confreres, pour lui en épargner les douleurs, & aussi pour tâcher d'en tirer la connois-

ſance de ſes complices, le conjurerent dans les termes les plus preſſans, de les aider par un aveu ſincere de ſes fautes, à le ſauver; mais le Chancelier rejetta leur office avec indignation, & il leur demanda fierement s'ils le croyoient aſſez lâche, après avoir ſervi la Religion pendant plus de quarante ans, pour ſe deshonorer à la fin de ſa vie par l'aveu d'un crime dont il étoit ſi incapable. Il ſoutint la queſtion avec la même fermeté : il avoua ſeulement que dans la conjonćture de l'élećtion du Grand Maître, & dans un tems où les Turcs menaçoient Rhodes d'un ſiege, n'étant pas prévenu, dit-il, en faveur du courage & de l'habileté de l'Iſle-Adam, il lui étoit échapé de dire qu'il ſeroit peut-être le dernier Grand Maître de Rhodes : & ſe tournant vers ſes Juges, il leur demanda ſi une parole que l'émulation & la concurrence à la même dignité lui avoit arrachée, méritoit qu'on mît le Grand Chancelier de l'Ordre entre les mains des bourreaux. Mais ces Juges perſuadez de ſon intelligence criminelle avec les Turcs, ne ſe laiſſerent pas éblouir à ſes proteſtations : perſonne ne prit ſes récriminations contre Blaiſe Diez pour des preuves de ſon innocence : le maître & le valet furent condamnez à mort. Le Chancelier par la Sentence devoit avoir la tête coupée ; Diez être pendu ; leurs corps mis enſuite en quartiers, & expoſez à la vûe des Turcs ſur les principaux baſtions de la Place. Le valet fut le premier executé : il étoit né Juif ; mais il s'étoit converti, & il déclara au ſupplice qu'il mouroit bon Chrétien. Avant que de faire mourir d'Amaral, on tint une

assemblée dans la grande Eglise de S. Jean, à laquelle le Bailli de Manosque présida. Le criminel y fut amené; on lui lut la Sentence, qui ordonnoit qu'il seroit dégradé & dépouillé de l'habit de l'Ordre: ce qui fut pratiqué avec les cérémonies prescrites par les statuts. On le livra ensuite à la Justice séculiere, qui le conduisit dans ses prisons, & le jour suivant, il fut porté en chaise dans la Place publique, où il devoit être executé. Il vit les apprêts de son supplice, & les approches de la mort avec une fermeté digne d'une meilleure cause; mais le refus qu'il fit dans cette extrêmité de se recommander à la protection de la Sainte Vierge, dont le Prêtre qui l'assistoit lui présentoit l'Image, ne donna pas bonne opinion de sa pieté. Fontanus Historien contemporain, & témoin oculaire, parlant de la mort bien differente de deux Grands-Croix chargez au commencemunt du siege avec d'Amaral de la visite & du soin des munitions de guerre & de bouche, & qui avoient été tuez aux assauts, ajoute en parlant du Chancelier, mais sans le nommer: *Dieu*, dit cet Auteur, *avoit reservé le dernier triumvir à une mort honteuse, & qu'il avoit bien meritée.* Cependant ses services rendus à la Religion depuis tant d'années, sa fermeté au milieu des plus cruels tourmens de la question, cette fidelité si ancienne & si recommandable de la Noblesse Portugaise pour ses Souverains, & dont il y a dans l'histoire tant d'illustres exemples, tout cela pourroit balancer la déposition d'un domestique, & peut-être qu'on n'auroit pas traité si rigoureusement le Chancelier, si quand il s'agit du

salut public, le seul soupçon n'étoit pas, pour ainsi dire, un crime que la politique ne pardonne gueres.

Quoi qu'il en soit, & pour continuer la relation de ce fameux siege, Soliman rebuté de sa durée, & du peu de succès de ses mineurs, ordonna à Achmet de recommencer ses batteries, & de disposer ses soldats pour un assaut géneral. Rhodes étoit alors en spectacle à tout l'Univers; les Turcs se flattoient de l'emporter à la fin l'épée à la main, & les Chevaliers réduits à un petit nombre, & plûtôt cachez & ensevelis, que fortifiez dans ce qui leur restoit de terrein, attendoient avec impatience pour faire lever le siege, le secours que les Princes Chrétiens leur faisoient esperer inutilement depuis si long-tems. Mais l'Empereur Charles-Quint & François Premier Roi de France, attachez opiniâtrément l'un contre l'autre, n'osoient se défaire de leurs forces, ni les partager: & les autres Souverains de l'Europe, dont la plûpart avoient pris parti entre ces deux Princes, & qui craignoient une invasion dans leurs Etats, de peur de surprise se tenoient toujours armez. Le Pape même, appellé Adrien VI. Pontife à la verité pieux & sçavant, mais peu habile & tout dévoué à l'Empereur, ayant été conjuré par le Cardinal Julien de Medicis, ancien Chevalier de l'Ordre, de faire passer à Rhodes sur ses Galeres un corps d'Infanterie, qui étoit alors aux environs de Rome, le nouveau Pontife s'en excusa sur le prétexte qu'étant peu versé dans les affaires du Gouvernement, pendant que toute l'Italie étoit en armes, il ne pouvoit pas se défaire de ses troupes: mais il y a bien de l'apparence

qu'il

qu'il n'osa en disposer sans la participation de l'Empereur son bienfaiteur : & par complaisance pour ce Prince, au lieu de les envoyer à Rhodes, il les fit passer dans le Milanois & dans la Lombardie, où elles furent employées contre les François.

Ainsi le Grand Maître & ses Chevaliers, après avoir mis toute leur confiance en Dieu, se virent réduits à n'esperer de secours que celui qu'ils pouroient tirer de l'Ordre même : encore furent-ils si malheureux qu'ils ne purent recevoir un convoi considerable que des Chevaliers François avoient fait partir du Port de Marseille sur deux vaisseaux. L'un de ces vaisseaux, après avoir été battu pendant plusieurs jours de la tempête, coula à fond à la hauteur de Monaco; & l'autre après avoir perdu ses mâts par l'effort de la même tempête, échoua sur les côtes de Sardaigne, & se trouva hors d'état de tenir la mer. Les Anglois ne furent pas plus heureux : le Chevalier Thomas de Nieuport s'étant embarqué avec plusieurs Chevaliers de sa Nation, & portant à Rhodes des vivres & de l'argent, fut battu par la même tempête, qui le porta contre une plage deserte où il échoua. Le Chevalier Aulamo de la Langue d'Arragon, & Prieur de S. Martin, se flattoit d'entrer dans le Port de Rhodes. Mais il fut rencontré dans l'Archipel par des Galeres Turques, ausquelles après un long combat il n'échapa qu'avec peine. Le Grand Maître abandonné pour ainsi dire de tout secours humain, ne s'abandonna pas lui-même. Ce grand homme fit voir dans cette extrémité le même courage qui le portoit si souvent sur la bréche & contre les

ennemis. Par son ordre les Chevaliers qui résidoient dans les Isles voisines dépendantes de Rhodes, & dans le Château de Saint Pierre, les abandonnérent pour conserver la Capitale de l'Ordre: & sur de légeres barques & de petits brigantins ils y transporterent ce qui s'y trouva de soldats, d'armes & de vivres. Le Grand Maître réduit à l'extrêmité, prit ce parti dans l'esperance de recouvrer un jour ces Isles, s'il se pouvoit maintenir dans Rhodes. Mais comme on avoit déja tiré de ces differens endroits de pareils secours, ce dernier, la seule esperance des Chevaliers, leur fit plûtôt voir leur foiblesse qu'il n'augmenta leurs forces. Le Grand Maître dépêcha en même tems en Candie le Chevalier Farfan de la Langue d'Angleterre, pour tâcher d'en tirer des vivres, & il envoya un autre Chevalier appellé des Réaux à Naples pour hâter le secours qui étoit retardé par la rigueur de la saison; mais tous ces soins furent inutiles, & il sembloit que la mer & les vents eussent conjuré la perte de l'Isle de Rhodes, & de cet armement, la derniere esperance des assiegez.

Les Turcs ausquels des transfuges avoient représenté ce secours comme plus puissant & plus prochain qu'il n'étoit, pour le prévenir redoublerent leurs efforts. Achmet qui sous les ordres de Soliman avoit toute la conduite du siege, dressa une batterie de dix-sept canons contre le bastion d'Italie, dont il acheva de ruiner toutes les fortifications. Il poussa ensuite la tranchée jusqu'au pied de la muraille; & pour n'être point endommagée par l'artillerie de la Place, il fit cou-

vrir ces nouveaux ouvrages par des poutres & des madriers très épais. Ses pionniers percerent ensuite la muraille, & pénetrerent jusques sous les retranchemens, d'où ils tiroient la terre, qui les soutenoit, & qu'ils firent ensuite crouler; en sorte que les Chevaliers se virent contraints de se retirer plus avant dans la Place: & le Grand Maître qui ne partoit point des attaques, voyant les Infideles maîtres de la meilleure partie du terreplein de ce bastion, fut réduit à faire abattre l'Eglise de Saint Pantaleon, & la Chapelle de Nôtre-Dame de la Victoire, pour empêcher les Turcs de s'y loger: & il se servit des materiaux de ces deux Eglises pour construire de nouvelles baricades, & des retranchemens qui empêchassent l'ennemi de pénetrer plus avant dans la Place.

Le Général Turc eut le même succès au bastion d'Angleterre: après que son artillerie l'eut foudroyé pendant plusieurs jours, & qu'il en eut rasé les murailles & ruiné les retranchemens, plusieurs Chevaliers proposerent de l'abandonner, de charger auparavant les mines pour faire sauter les premiers des ennemis qui s'y jetteroient. Mais on remontra dans le Conseil qui se tint là-dessus, que dans l'extrêmité où on étoit réduit, le salut de la Place dépendoit de la prolongation du siege, pour donner le tems d'arriver au secours qu'on attendoit; qu'ainsi il n'y avoit point un pied de terrein qu'il qu'il ne fallût disputer aux ennemis le plus longtemps qu'on pourroit. Ce dernier sentiment prévalût; & quoique ce bastion fût entierement ruiné par les mines & par le feu de l'artillerie, le Che-

valier Bin de Malicorne s'offrit généreusement de le défendre : & malgré les attaques continuelles des Turcs, il le conserva avec beaucoup de gloire jusqu'à la fin du siege.

Les Turcs ne laisserent pas plus en repos les Chevaliers qui défendoient les postes d'Italie & d'Espagne : ils s'adresserent au premier le 22 Novembre. Ils s'étoient emparez, comme nous le venons de dire, de la meilleure partie du terre-plein d'Italie ; à peine les Chevaliers en avoient pû conserver un tiers, & les uns & les autres enterrez dans des ouvrages sousterreins, n'étoient plus separez que par des planches & des madriers. Les Turcs qui se voyoient maîtres de la plus grande partie de ce terreplein, entreprirent d'en chasser entierement les Chevaliers. Un bataillon de ces Infideles du côté de la mer monta à l'assaut, pendant qu'une autre troupe attaqua l'épée à la main leurs retranchemens. Mais ils trouverent par tout la même valeur & la même résistance ; & quoique les Chevaliers dans des attaques si meurtrieres eussent perdu beaucoup de monde, ils ne laisserent pas de repousser les Infideles qui furent obligez de se retirer.

Ce ne fut que pour revenir peu de jours après en plus grand nombre : l'attaque fut précedée par une mine qu'ils firent jouer sous le bastion d'Espagne. Elle fit crouler un grand pan de la muraille ; & pour empêcher que les Chevaliers ne fissent de nouveaux retranchemens derriere cette bréche, une batterie de leurs plus gros canons pendant un jour & une nuit tira continuellement contre cet endroit. Les Turcs le trentiéme de Novembre re-

vinrent dès la pointe du jour à l'assaut, en même tems que le Bacha Péri attaquoit de nouveau le terreplein d'Italie. Mais le principal effet des Infideles se fit contre le bastion d'Espagne; les Turcs en grand nombre, & soutenus des meilleures troupes de leur armée, s'avancerent fierement jusqu'à la bréche malgré tout le feu de l'artillerie & de la mousqueterie des assiegez: leur grand nombre l'emporta sur tout le courage des Rhodiens, & ils penetrerent jusqu'aux retranchemens, que le Bailli Martinengue y avoit faits avant sa blessure. Mais au son des cloches, qui annonçoit le péril où se trouvoit la Ville, le Grand Maître, le Prieur de Saint Giles, le Bailli Martinengue, qui n'étoit pas encore bien gueri de sa blessure, accoururent de differens endroits avec la plûpart des Chevaliers & des habitans: chacun ne prenant plus l'ordre que de son courage, & peut-être de son desespoir, & tous sans ménager leurs vies, se pousserent avec une espece de fureur contre les Turcs. Ces Infideles ne faisoient pas paroître moins de courage; on se battoit corps à corps, avec un avantage égal, & sans qu'on pût prévoir quel seroit le succès de ce terrible combat. Heureusement pour Rhodes il survint une pluye extraordinaire: il tomboit du Ciel des torrens d'eau, qui entraînerent la terre qui servoit d'épaulement à la tranchée des Infideles. L'artillerie du poste d'Auvergne la voyant alors à découvert, en tua un grand nombre, & d'autres batteries qu'on avoit placées sur les Moulins du Cosquin, & la Mousqueterie des Chevaliers tirant continuellement sur la bréche, & con-

tre les ennemis, qui s'y étoient logez, en firent un si horrible carnage, que ceux qui purent échaper à la furie du canon, malgré toutes les menaces de leurs Officiers, regagnerent avec précipitation leur tranchée & leur camp.

Les Turcs ne furent pas plus heureux à l'attaque du terreplein d'Italie; le Bacha Peri qui la conduisoit, après avoir perdu ses plus braves soldats, & ayant appris le mauvais succès de l'attaque du bastion d'Espagne; voyant d'ailleurs ses troupes noyées d'eau, fit sonner la retraite. Tel fut le succès d'une journée qui devoit être la derniere de la liberté de Rhodes; mais que le Grand Maître & ses Chevaliers sçurent conserver, en ne se conservant point eux-mêmes, & en prodiguant leurs vies sans aucun ménagement.

Soliman ne put voir revenir ses troupes en desordre & fuyant, sans entrer en fureur: il y avoit près de six mois qu'il étoit avec deux cens mille hommes devant cette Place sans l'avoir pû emporter: le chagrin qu'il en eut, & la crainte que les Princes Chrétiens ne s'unissent à la fin pour lui faire lever le siege, le tint renfermé plusieurs jours dans sa tente, sans se laisser voir à ses Capitaines. Personne n'osoit se présenter devant lui: il n'y eut que le Bacha Péri son ancien Gouverneur, & qui avoit des entrées privilegiées, qui hazarda de l'aborder. Cet adroit Ministre pour l'adoucir, lui représenta que ses troupes étoient logées sur les principaux bastions; qu'il étoit maître d'une partie de la Place; qu'un dernier assaut l'emporteroit; qu'à la verité on avoit affaire à des desesperez qui

ſe feroient tous tuer plutôt que de ſe rendre : mais que ces Chevaliers étoient réduits à un petit nombre ; que les habitans la plûpart Grecs de Nation, n'avoient pas le même courage ni le même interêt à s'opiniâtrer à la défenſe de la Place, & qu'il étoit perſuadé qu'ils ne refuſeroient pas une compoſition où ils trouveroient la ſureté de leurs vies, & la conſervation de leurs biens : le Sultan approuva ſon avis, & le chargea de l'execution.

Péri par ſon ordre fit jetter dans la Place pluſieurs Lettres au nom du Grand Seigneur, dans leſquelles il exhortoit ces habitans à ſe ſoumettre à ſon Empire, & il les menaçoit en même tems des plus cruels ſupplices, eux, leurs femmes & leurs enfans, s'ils étoient emportez d'aſſaut. Le Bacha fit agir enſuite un Genois qui étoit dans le camp de Soliman, & qui s'approchant du baſtion d'Auvergne, demanda la permiſſion de parler. Ce Génois appellé *Hierome Monile*, affectant une fauſſe compaſſion, dit qu'étant Chrétien, il n'avoit pû ſe réſoudre à voir la perte prochaine, & le maſſacre de tant de Chrétiens ſes freres, qui ſeroient accablez par la puiſſance formidable de Soliman ; que leurs fortifications étoient détruites ; les retranchemens ruinez, & l'ennemi déja logé dans la Place ; qu'ils devoient prévenir ſagement les ſuites fâcheuſes d'une Ville emportée l'épée à la main, & que peut-être il ne ſeroit pas impoſſible d'obtenir de Soliman une compoſition ſûre, & même honorable. Le Commandant du baſtion, par ordre du Grand Maître, lui fit réponſe que les Chevaliers de Saint Jean ne traitoient avec les

Infideles que l'épée à la main ; & de peur que ses discours artificieux ne fissent quelque impression sur l'esprit des habitans, il lui commanda de se retirer. Cet adroit Agent du Bacha ne se rebuta point, il revint deux jours après au même endroit sous prétexte d'avoir des Lettres à rendre à un Génois, qui étoit dans la Place. Mais le Commandant lui ayant fait dire de se retirer, il déclara qu'il étoit porteur d'un paquet de Soliman pour le Grand Maître : nouveau prétexte pour entrer en négociation, mais que le Grand Maître éluda par le refus de le recevoir, & dans la crainte que les apparences seules d'un traité ne ralentissent le courage des soldats & des habitans : & pour obliger ce négociateur à s'éloigner, on lui tira quelques coups de mousquet. Un Albanois déserteur de la Place, & qui étoit passé au service de Soliman, parut ensuite sur la scene, & après les signaux ordinaires, demanda à être reçu dans la Place pour présenter au Grand Maître une Lettre dont le Sultan l'avoit chargé ; mais il ne fut pas mieux reçu que le Génois. Le Grand Maître de peur de décourager ses troupes, refusa de lui donner audience, & on lui déclara que dans la suite, indépendemment des chamades & du caractere des Envoyez, on tireroit sur tous ceux qui oseroient approcher de la Place.

Cependant les voyages fréquens de ces Envoyez, & les Lettres du Grand Seigneur, que le Bacha avoit pris soin de jetter dans la Ville, ne laisserent pas de produire l'effet qu'il en avoit attendu. La plûpart des habitans Grecs de Religion, commencerent

cerent à faire entr'eux des assemblées secrettes; les plus mutins, ou pour mieux dire les plus lâches, & les plus timides représenterent que la plûpart avoient perdu leurs parens & leurs amis dans tant d'assauts; qu'ils étoient eux-mêmes à la veille de périr; que l'ennemi étoit retranché dans la Place, & qu'à la premiere attaque, ils se verroient accablez par la multitude formidable des Infideles; qu'il y avoit long-tems qu'ils étoient résolus à mourir, mais qu'ils ne pouvoient envisager, sans une douleur mortelle, le deshonneur & l'esclavage de leurs femmes, de leurs filles & de leurs enfans; qu'on pouvoit prévenir de si grands malheurs par une bonne composition, & qu'après tout, quoiqu'en pussent dire les Chevaliers, l'exemple de tant d'autres Etats Chrétiens qui vivoient paisiblement sous la domination des Turcs, faisoit voir qu'ils pourroient comme eux, & en payant un leger tribut, conserver leur Religion, & même les biens de la fortune.

De pareils discours, répétez en differentes assemblées, déterminerent les plus considerables des habitans, à s'adresser à leur Métropolitain : ils le conjurerent de prendre pitié de son peuple, & de représenter au Grand Maître que s'il ne traitoit promptement avec le Grand Seigneur, ils ne pourroient éviter d'être les premieres victimes de la fureur du soldat victorieux, & que lui-même verroit les Eglises prophanées, les Reliques précieuses des Saints foulées aux pieds, & les femmes & les vierges exposées à la brutalité des Infideles. Ce Prélat entra dans de si justes considerations,

& il porta au Grand Maître les remontrances & les prieres de son peuple. Le Grand Maître rejetta d'abord avec une noble fierté les premieres propositions du Métropolitain, & il lui déclara que lui & ses Chevaliers après s'être enfermez dans Rhodes, avoient élû leur sépulture sur les bréches, & dans les derniers retranchemens de la Place, & qu'il esperoit que les habitans à leur exemple, ne montreroient pas moins de courage.

Mais le Metropolitain les trouva dans une disposition bien differente : la peur d'un côté & le désir de la paix de l'autre, avoient pris le dessus dans les esprits; de nouveaux députez revinrent le lendemain, & s'adresserent directement au Grand Maître : ils lui déclarerent que s'il ne donnoit ordre à la conservation des habitans, ils ne pourroient pas se dispenser de prendre eux-mêmes les moyens les plus convenables pour mettre en sureté & la vie & l'honneur de leurs femmes & de leurs enfans.

Le Grand Maître craignant justement que le desespoir ne fît naître une funeste division dans la Place, qui en avançât la perte; les renvoya au Conseil. Pendant qu'on délibéroit sur une matiere si importante, trois Marchands fraperent à la porte de la salle : après y avoir été introduits, ils présenterent une Requête signée des principaux habitans, par laquelle ils supplioient la Religion de pourvoir au salut de leurs femmes & de leurs enfans, & ils insinuoient à la fin de cette Requête, que si on n'y avoit égard, ils se croyoient obligez par toutes les Loix divines & humaines, à ne pas

les abandonner à la fureur & à la brutalité des Infideles. Le Grand Maître avant que de leur répondre, fit appeller les Chevaliers qui commandoient dans les differens postes, pour être instruit par leur bouche de l'état & des forces de la Place. Il s'adressa particulierement au Grand Prieur de S. Gilles, & au Bailli Martinengue, qui depuis peu de jours avoit repris les armes & la défense de la Place. Ces deux grands hommes qui avoient tant de fois exposé leurs vies dans les occasions les plus perilleuses, déclarerent l'un après l'autre qu'ils croyoient être obligez en conscience & sur leur honneur, de représenter à l'Assemblée que la Place n'étoit plus tenable; que les Turcs avoient avancé leurs travaux dans la Ville plus de quarante pas en avant, & plus de trente en travers; qu'ils y étoient fortifiez d'une maniere qu'on ne pouvoit plus se flatter de les en chasser, ni de reculer davantage pour se retrancher; que tous les pionniers & les meilleurs soldats avoient été tuez; qu'on n'ignoroit pas combien la Religion avoit perdu de Chevaliers; que la Ville manquoit également de provisions de guerre & de bouche, & qu'à moins d'un prompt & puissant secours, on ne voyoit aucune ressource; qu'on devoit même craindre qu'à la premiere attaque les Chrétiens ne fussent accablez par la puissance formidable, & par le grand nombre des Infideles.

Tout le Conseil sur le raport de deux Capitaines si braves & si entendus dans le métier de la guerre, opina à traiter avec Soliman. Le Grand Maître seul fut d'un sentiment contraire, & sans

rien rabattre de sa constance & de sa magnanimité ordinaire, il leur representa que depuis tant de siecles que leur Ordre faisoit la guerre aux Infideles, les Chevaliers dans les occasions les plus dangereuses avoient toujours préferé une mort sainte & glorieuse à la conservation d'une vie fragile; qu'il étoit disposé à leur en donner l'exemple, & qu'il les conjuroit, avant que de prendre un si fâcheux parti, d'y faire encore de serieuses réflexions.

Les principaux du Conseil lui repartirent que s'il n'étoit question que de leur perte particuliere, ils mourroient tous volontiers à sa suite & à son exemple; qu'ils étoient disposez à sacrifier leurs vies; qu'en prenant l'habit de Religion ils l'avoient dévouée à Dieu; mais qu'il s'agissoit du salut des habitans; que si les Infideles emportoient la Place l'épée à la main, & dans un assaut, ils contraindroient les femmes, les enfans, & toutes les personnes foibles à renoncer à la foi; qu'ils feroient de la plûpart des habitans des esclaves ou des renegats, & que les Eglises, & surtout les Reliques qu'on reveroit depuis si long-tems dans Rhodes, seroient prophanées par ces Infideles, & deviendroient l'objet de leur mépris & de leurs railleries. Le Grand Maître céda enfin à de si pieuses considerations, & on résolut à la premiere ouverture de paix que feroit le Sultan, d'y répondre & d'entrer en négociation.

Le Grand Seigneur inquiet d'un secours dont les Chevaliers prenoient soin de répandre le bruit, & ne pouvant ni prendre la Place, ni aussi pour son honneur lever le siege, tenta par de nouvelles

propositions d'ébranler la fermeté & la constance des Chevaliers : par son ordre on arbora une enseigne sur le haut de l'Eglise de Sainte Marie & dans un quartier nommé les Lymonitres.

Le Grand Maître de son côté en fit planter ensuite une autre sur un Moulin, qui étoit à la porte du Cosquin. A ce signal deux Turcs qui à leur habillement paroissoient des Officiers considerables, sortirent des tranchées, & s'avancerent vers cette porte : ils y furent rencontrez par le Prieur de S. Gilles, & par le Bailli de Martinengue, ausquels sans s'expliquer ils remirent seulement une Lettre du Grand Seigneur pour le Grand Maître. Cette Lettre contenoit une sommation de lui rendre la Place, avec des offres avantageuses si on la lui remettoit sur le champ ; & aussi avec des menaces de faire tout passer au fil de l'épée si on differoit plus long tems. Le Conseil ordinaire de l'Ordre & le grand Conseil furent d'avis d'écouter les conditions que ce Prince offroit : on convint des ôtages de part & d'autre. La Religion députa à Soliman le Chevalier Antoine Grolée dit Passim, & Robert Perrucey, Juge de Rhodes, qui parloient tous deux avec facilité le Grec vulgaire : les Turcs de leur côté envoyerent dans Rhodes un neveu du Général Achmet, & un des Interprétes de Soliman dans lequel ce Prince avoit une entiere confiance. Le Chevalier de Grolée & son adjoint furent admis à l'Audience du Grand Seigneur, qui leur dit qu'il étoit disposé à les laisser sortir paisiblement de l'Isle & de l'Orient s'ils lui rendoient promptement Rhodes, le Fort

de S. Pierre, Lango & les autres petites Isles de la Religion ; mais que si par une témeraire défense ils s'opiniâtroient plus long-tems contre sa puissance redoutable, il mettroit tout à feu & à sang. Les deux envoyez demanderent à rentrer dans la Place pour communiquer ses intentions au Grand Maître & au Conseil ; mais les Turcs renvoyerent seulement le Perrucey, avec ordre de raporter incessamment une réponse décisive, & le Géneral Achmet retint dans sa tente le Chevalier de Grolée qu'il traita honorablement, & il lui avoua même en mangeant ensemble & dans la chaleur du repas, que le Sultan son Maître avoit perdu à ce siege quarante-quatre mille hommes, qui avoient péri par les armes des Chevaliers, sans compter un nombre presque aussi considerable qui étoient morts de maladies & de froid depuis le commencement de l'hyver.

Pendant les préliminaires de cette négociation, de jeunes gens & des Bourgeois les moins considerables, qui n'avoient point eu de part à la Requête que les principaux d'entr'eux avoient présentée au Grand Maître, coururent en tumulte à son Palais pour se plaindre qu'il traitât avec l'ennemi sans leur participation ; que c'étoit les livrer à une nation perfide, & qui faisoit gloire de manquer de parole aux Chrétiens, & qu'ils aimoient mieux mourir tous les armes à la main, que d'être taillez en pieces après la capitulation, comme l'avoient été les habitans de Bellegrade. Le Grand Maître accoutumé aux bravades & à la vanité des Grecs, répondit sans s'émouvoir que la prudence

n'avoit pas permis de rendre publics les motifs de la négociation, de peur que le Grand Seigneur instruit du mauvais état de la Place, ne la rompît, & que ses troupes ne revinssent à un assaut, & qu'on craignoit de manquer de forces suffisantes pour le soutenir; mais qu'il étoit ravi de les trouver si bien disposez à la défense de leur patrie; qu'ils le verroient toujours à leur tête, & prêt à répandre la derniere goute de son sang pour la conservation de la Place; qu'ils se souvinssent seulement à la premiere occasion d'y apporter le même courage, & toute la résolution dont ils se faisoient honneur dans leurs discours & devant leur Souverain.

Comme on ne faisoit pas grand fond sur les vains propos de quelques fanfarons, le Grand Maître & le Conseil, après avoir appris par un de leurs Envoyez la disposition du Sultan, jugerent à propos de lui dépêcher deux autres Ambassadeurs, & on choisit pour cet emploi Dom Raimond Marquet, & Dom Lope Depas, tous deux Espagnols, qui dans l'audience qu'ils eurent du Grand Seigneur, lui demanderent trois jours de tréve pour régler la capitulation, & pour concilier les interêts des habitans en partie Latins & en partie Grecs.

Mais ce Prince toujours inquiet des bruits qui étoient répandus dans son armée d'un prochain secours, rejetta la proposition d'une tréve; & pour déterminer le Grand Maître à traiter promptement, il commanda à ses Officiers qu'on recommençât à tirer, & que tout se préparât pour un assaut gé-

neral. Il renvoya en même tems un des nouveaux Envoyez; mais il retint l'autre, apparemment pour reprendre la négociation, si les armes n'avoient pas un prompt & heureux succès.

Les batteries commencerent à tirer de part & d'autre, mais plus foiblement du côté des Chevaliers qui réservoient le peu de poudre qui leur restoit pour les assauts qu'ils ne pouvoient éviter. Le Grand Maître voyant l'attaque recommencer, envoya chercher ces habitans qui lui avoient parlé avec tant d'ostentation de leur courage: il leur dit qu'il étoit tems d'en donner des preuves, & on publia en même tems à son de trompe un ordre de sa part à tous les citoyens de se rendre incessamment aux postes avancez avec défense de desemparer ni jour ni nuit, sous peine de la vie. Ces bourgeois obéirent à ce ban pendant quelques jours; mais un jeune homme épouvanté du péril où il avoit été exposé par l'artillerie des ennemis, s'étant retiré dans sa maison à la faveur de la nuit, le Grand Maître l'y envoya prendre; & pour l'exemple & la manutention de la discipline, le Conseil de guerre le condamna à être pendu.

Quoique toutes les fortifications de Rhodes fussent ruinées, & que la Ville ne fût pour ainsi dire, qu'un monceau de pierres & de terre, les Chevaliers s'étoient toujours maintenus dans la barbacane du bastion d'Espagne, où le Grand Maître s'étoit logé pour le mieux défendre; les Turcs l'attaquerent le dix-sept du mois de Décembre.

Le combat fut sanglant & très opiniâtré; on se battit presque tout le jour de part & d'autre avec

une égale animosité ; le Grand Maître & le peu de Chevaliers qui lui restoient, alloient, pour ainsi dire, au devant des coups, & plutôt que de survivre à la perte de la Place, cherchoient la mort qui sembloit les fuir. Enfin ils firent de si génereux efforts, qu'après avoir fait un grand carnage des ennemis, ils les forcerent de se retirer. Mais ces Infideles animez par les reproches du Sultan, revinrent le lendemain à l'assaut, & ils s'y présenterent en si grand nombre, que les Chevaliers accablez par leur multitude, se virent réduits à abandonner cet ouvrage, & se jetterent dans la Ville pour la défendre jusqu'à l'extrêmité, & s'ensevelir sous ses ruines.

Les Bourgeois épouvantez du péril prochain, abandonnoient leurs postes, & se retiroient les uns après les autres : il fallut que le Grand Maître & les Chevaliers fissent seuls les gardes ordinaires ; & si ces génereux soldats de Jesus-Christ ne s'étoient tenus sur les bréches, la Ville auroit été surprise & emportée d'assaut. Enfin tous les habitans vinrent en corps supplier le Grand Maître de reprendre la négociation, & ils le supplierent seulement de trouver bon qu'ils pussent envoyer au camp avec ses Ambassadeurs, deux députez pour conserver leurs interêts dans la capitulation : le Grand Maître y consentit ; la Bourgeoisie nomma Pierre Singlifico & Nicolas Vergati ; & le Chevalier de Grolée qui avoit renoué la négociation avec le Géneral Achmet, les conduisit au camp, & le pria de les présenter au Grand Seigneur. Mais avant que d'être admis à son audience, le Grand Maître,

dans l'esperance, quoique incertaine, d'un secours, & pour allonger la négociation, l'avoit chargé de faire voir à Achmet un ancien traité que le Sultan Bajazet avoit fait avec le Grand Maître d'Aubusson, par lequel il donnoit sa malediction à celui de ses successeurs qui violeroit la paix qu'il avoit conclue avec les Chevaliers de Saint Jean: le Grand Maître avoit chargé son Ambassadeur de cet acte, pour pressentir si Soliman zélé observateur de sa Loi, pourroit être disposé, moyennant une somme considerable d'argent, à lever le siege. Mais Achmet n'eut pas plutôt jetté les yeux sur ce papier, qu'il le mit en pieces, le foula aux pieds, & chassa de sa présence l'Ambassadeur & les Députez du peuple: enfin n'y ayant plus de secours à esperer, ni de forces dans la Ville pour se défendre, le Grand Maître renvoya l'Ambassadeur & les Députez au camp; & après qu'ils eurent salué le Grand Seigneur, ils travaillerent avec Achmet à dresser la capitulation, dont les principaux articles contenoient, que les Eglises ne seroient point prophanées, & qu'on n'obligeroit point les habitans de livrer leurs enfans pour en faire des Janissaires; que l'exercice de la Religion Chrétienne seroit libre; que le peuple seroit exempt d'impositions pendant cinq ans; que tous ceux qui voudroient sortir de l'Isle, en auroient la permission; que si le Grand Maître & les Chevaliers n'avoient pas de vaisseaux suffisans pour les porter jusqu'en Candie, il leur en seroit fourni par les Turcs; qu'ils auroient le tems & l'espace de douze jours, à compter de celui de la signature du traité, pour

embarquer leurs effets ; qu'ils pourroient emporter les Reliques des Saints, les vases sacrez de l'Eglise de Saint Jean, les ornemens, leurs meubles & leurs titres, & tout le canon dont ils avoient coutume de se servir pour armer leurs galeres ; que tous les forts de l'Isle de Rhodes, & des autres Isles qui appartenoient à la Religion, & le Château de Saint Pierre seroient remis aux Turcs ; que pour faciliter l'execution de ce traité, l'armée Ottomane s'éloigneroit de quelques milles ; que pendant son éloignement, le Sultan envertoit quatre mille Janissaires commandez par leur Aga pour prendre possession de la Place, & que le Grand Maître pour sureté de sa parole, donneroit en ôtage vingt-cinq Chevaliers, entre lesquels il y auroit deux Grands-Croix avec vingt-cinq bourgeois des principaux de la Ville. Ce traité ayant été signé par l'Ambassadeur & les Deputez d'une part, & par le Géneral Achmet au nom du Sultan, & ratifié par le Grand Maître & les Seigneurs du Conseil, les ôtages dont on étoit convenu se rendirent au camp, & l'Aga des Janissaires entra en même tems dans la Ville avec une compagnie de ses soldats, & en prit possession.

Pendant que de part & d'autre on travailloit à l'execution du traité, on apperçut en mer une flotte nombreuse, qui à voiles déployées, & avec un vent favorable, tenoit la route de l'Isle. Les Turcs toujours inquiets sur le secours que les Chevaliers attendoient depuis si long tems, ne douterent plus que ce ne fussent des vaisseaux des Princes d'Occident, qui s'avançoient pour faire

lever le siege. On courut aux armes de tous côtez; Soliman & ses Géneraux n'étoient pas sans de vives inquiétudes; mais la flotte approchant des côtes de l'Isle, on reconnut des Croissans aux pavillons; & après que la flotte eut débarqué les troupes dont elle étoit chargée, on apprit qu'elle venoit des frontieres de Perse, & que Soliman voyant ses soldats rebutez de tant d'attaques inutiles, & dans l'esperance que de nouveaux soldats se porteroient avec plus d'ardeur dans les assauts, avoit commandé au Bacha Ferrat de les amener avec le plus de diligence qu'il pourroit. Il est à présumer que si ces nouvelles troupes avoient débarqué plutôt, les Chevaliers n'auroient pas eu une composition si honorable du Sultan; mais comme on avoit commencé à executer la capitulation, Soliman ne voulut point se prévaloir de ce secours, ni manquer à sa parole.

Deux jours après la signature du traité, le Géneral Achmet eut une conference avec le Grand Maître dans le fossé du poste d'Espagne; & après differens discours qu'ils eurent entr'eux au sujet de l'attaque & de la défense de Rhodes, il lui dit que le Grand Seigneur souhaitoit le voir, & il lui insinua que, de peur d'irriter ce jeune Prince, il ne devoit pas songer à partir avant que d'avoir salué son vainqueur. Le Grand Maître craignant de le trouver irrité de la longue résistance qu'il avoit faite à ses armes, & même du nombre prodigieux de soldats que ce Prince avoit perdus à ce siege, avoit de la répugnance à se livrer entre ses mains; mais d'un autre côté il appréhendoit par

Villiers de l'Isle-Adam.

ſon refus de lui fournir un prétexte qu'il cherchoit peut-être, de ne pas tenir ſa parole : ainſi ce grand homme qui pendant le ſiege s'étoit expoſé dans les plus grands périls, paſſa par deſſus toute conſideration, & réſolut de ſe ſacrifier encore une fois pour le ſalut de ſes freres. Il ſe rendit le lendemain de grand matin dans le quartier & à l'entrée de la tente du Sultan ; les Turcs par orgueil, & par une grandeur barbareſque, l'y laiſſerent pendant preſque toute la journée, ſans lui préſenter à boire & à manger, expoſé à un froid rigoureux, à la neige & à la grêle qui tomboient en abondance. On l'apella ſur le ſoir, & après l'avoir revêtu & les Chevaliers de ſa compagnie, de veſtes magnifiques, on l'introduiſit à l'audience du Sultan. Ce Prince fut touché de la majeſté qui éclatoit dans toute la perſonne du Grand Maître ; & pour le conſoler il lui fit dire par ſon truchement, *Que la conquête, ou la perte des Empires étoient des jeux ordinaires de la fortune.* Il ajouta, pour tâcher d'attacher un ſi grand Capitaine à ſon ſervice, qu'il venoit de faire une dure experience du peu de fond qu'il y avoit à faire ſur l'amitié & l'alliance des Princes Chrétiens dont il avoit été ſi indignement abandonné ; & que s'il vouloit embraſſer ſa Loi, il n'y avoit ni Charges ni dignitez dans l'étendue de ſon Empire, dont il ne fût diſpoſé à le gratifier. Le Grand Maître auſſi zelé Chrétien que grand Capitaine, après l'avoir remercié de la bonne volonté qu'il lui témoignoit, lui répondit qu'il ſeroit indigne de ſes graces, s'il étoit capable de les accepter ; qu'un auſſi grand Prince ſeroit deshonoré par les ſervi-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ces d'un traître & d'un renegat; & il se contenta de supplier Soliman de vouloir bien ordonner à ses Officiers qu'on ne le troublât point dans sa retraite & dans son embarquement. Soliman lui fit dire qu'il y pouvoit travailler tranquillement; que sa parole étoit inviolable, & en signe d'amitié, & peut-être par une ostentation de sa grandeur, il lui présenta sa main à baiser.

Cependant au préjudice du traité & des promesses si positives du Grand Seigneur, cinq jours après que la capitulation eut été signée, quelques Janissaires, sous prétexte de venir visiter leurs camarades, qui avec leur Aga avoient pris possession de la Place, s'y répandirent, pillerent les premieres maisons qui se trouverent proche la porte du Cosquin, se jetterent dans les Eglises qu'ils prophanerent, fouillerent jusques dans les tombeaux des Grands Maîtres, où leur avarice leur avoit fait croire qu'ils trouveroient des trésors: de-là comme des furies, ils passerent dans l'Infirmerie, le monument le plus celebre de la charité des Chevaliers, en chasserent les malades, & pillerent la vaisselle d'argent dans laquelle ils étoient servis, & ils auroient porté encore plus loin leur violence, si sur les plaintes du Grand Maître, le Général Achmet qui sçavoit les intentions du Grand Seigneur, n'eût fait dire à leur Aga, que sa tête répondroit du pillage & de l'emportement de ces soldats. En effet le Grand Seigneur avide de gloire & jaloux de sa réputation, vouloit que les Chevaliers, en se retirant dans les differens Etats de la Chrétienté, y portassent avec les nouvelles de

la conquête de Rhodes, la réputation de sa clemence & de la foi inviolable de ses paroles: & ce fut peut-être le sujet qui l'engagea, en visitant sa nouvelle conquête, d'entrer dans le Palais du Grand Maître.

Ce Prince le reçût avec les marques de respect qui étoient dûes à un Monarque si puissant. Soliman dans cette visite si extraordinaire aux Grands Seigneurs, l'aborda d'une maniere affable, l'exhorta à supporter avec courage ce changement dans sa fortune; il lui fit dire par Achmet dont il s'étoit fait accompagner, qu'il pouvoit travailler tout à loisir à embarquer ses effets, & que s'il n'avoit pas assez du tems dont on étoit convenu, il le prolongeroit volontiers. Il se retira ensuite avec les assurances qu'il donna de nouveau au Grand Maître d'une fidelité inviolable dans l'execution de la capitulation; & se tournant vers son Géneral en sortant du Palais: *Ce n'est pas sans quelque peine*, lui dit-il, *que j'oblige ce Chrétien à son âge de sortir de sa maison.*

Ce Prince fut obligé de la quitter avant même le terme dont on étoit convenu; & ayant appris que le Sultan se disposoit à partir dans deux jours pour Constantinople, il ne jugea pas à propos de rester dans l'Isle à la merci des Officiers qui y commanderoient, & qui pendant l'éloignement du Grand Seigneur, se feroient peut-être un merite de donner au traité des explications conformes à la haine & à l'animosité qu'ils avoient contre les Chevaliers. Ainsi ne jugeant pas qu'il y eût de sûreté à rester plus long-tems parmi des barbares

peu ſcrupuleux ſur le droit des gens, il ordonna aux Chevaliers & à ceux des habitans qui voudroient ſuivre la fortune de l'Ordre, de porter inceſſamment dans les vaiſſeaux de la Religion ce qu'ils avoient de plus précieux.

Ce funeſte embarquement ſe fit de nuit avec une précipitation & un déſordre qu'il eſt difficile d'exprimer: rien n'étoit plus touchant que de voir ces malheureux citoyens chargez de leurs meubles, & ſuivis de leurs familles, abandonner leur patrie. On entendoit de tous côtez un bruit confus d'enfans qui pleuroient, de femmes qui ſe plaignoient, d'hommes qui maudiſſoient leur mauvaiſe fortune, & de matelots qui crioient après les uns & les autres. Le Grand Maître ſeul diſſimuloit ſagement ſa douleur; les ſentimens de ſon cœur n'alloient point juſques ſur ſon viſage, & dans cette confuſion il donnoit ſes ordres avec la même tranquillité que s'il n'eût été queſtion que de faire partir pour la courſe une eſcadre de la Religion.

Ce Grand Maître outre les Chevaliers, fit embarquer plus de quatre mille habitans de l'Iſle, hommes, femmes & enfans, qui pour ne pas reſter ſous la domination des Infideles, s'attacherent à la fortune de l'Ordre, & abandonnerent leur Patrie.

Le Prince Amurat, ce fils de l'infortuné Zizim, eût bien voulu auſſi ſuivre le Grand Maître, & il étoit convenu avec lui qu'il ſe rendroit ſur ſon bord avec toute ſa famille; mais Soliman qui le vouloit avoir en ſa puiſſance, le faiſoit obſerver de ſi près, que malgré tous les déguiſemens dont il ſe couvrit, il ne put approcher de la flotte; & il

il fut réduit à se cacher dans les débris des maisons que le canon des Turcs avoit ruinées. Le Grand Maître n'ayant pû le sauver, après avoir pris congé du Grand Seigneur, monta le dernier sur son vaisseau. Le premier jour de Janvier de l'année quinze cens vingt trois, toute la flotte à son exemple appareilla, & le peu de Chevaliers qui restoient d'un siege si long & si meurtrier, se virent réduits à la triste necessité d'abandonner l'Isle de Rhodes & les Places & les autres Isles qui dépendoient de la Religion, & où l'Ordre de S. Jean de Jerusalem regnoit avec tant de gloire depuis près de deux cens vingt ans.

Fin du huitiéme Livre.



Voyez le 7e Livre de cette Hist. p. 363.

DISSERTATION

Au sujet de deux Historiens contemporains & originaux, qui rapportent le même fait; mais revêtu de circonstances très-differentes, & qui en changent entierement l'espece.

CEux qui entreprennent de parcourir l'espace immense de l'histoire, rencontrent souvent sur leur route des écueils dont on ne peut gueres se tirer, qu'en tenant toujours la sonde à la main, & avec le secours de la critique, qu'un sage Ecrivain doit consulter à tous momens, comme la boussole si necessaire dans cette espece de navigation. Personne n'ignore que cet art, comme les autres sciences, est conduit par des principes & par des regles qui lui sont particulieres. On nous propose pour la premiere de n'avancer aucun fait, autant que cela se peut, que sur le témoignage des Historiens contemporains & originaux : c'est ce témoignage qui établit la sûreté & la confiance du lecteur. Mais si ces anciens Auteurs d'une égale autorité, rapportent differemment le même fait, par quelle regle un Ecrivain posterieur se pourra-t-il déterminer? quel motif fixera son choix, & auquel des deux Historiens donnera-t-il la préference?

C'est précisément l'embarras où je me suis trouvé en écrivant dans mon septiéme Livre la maniere dont le Prince Gem ou Zizim, fils de Mahomet II. fut reçû dans l'Isle de Rhodes par le Grand Maître & les Chevaliers de S. Jean. Pour me conduire dans ma narration, j'ai cherché des Historiens contemporains & originaux : j'en ai trouvé deux ausquels on ne peut disputer cette qualité; mais qui sont très-opposez dans la relation du même fait. Le premier est Guillaume Caoursin, Vice-Chancelier de l'Ordre, & l'autre Guillaume de Jaligni, Secretaire de

Pierre de Bourbon, second du nom, Seigneur de Beaujeu, qui au préjudice du Duc d'Orleans heritier présomptif de la Couronne, s'empara du Gouvernement, & sous lequel se passerent la plûpart des affaires que son Secretaire a décrites. Il s'agit uniquement entre ces deux Ecrivains de sçavoir si après la mort de Mahomet II. le Prince Zizim son fils cherchant un azile contre la puissance de son frere Bajazet, qui vouloit le faire perir; si, dis-je, ce malheureux Prince demanda au Grand Maître de Rhodes une retraite dans ses Etats, & un sauf-conduit pour s'y rendre & en sortir quand il lui plairoit, & si ce sauf-conduit lui fut envoyé avec une escadre de Vaisseaux pour lui servir d'escorte, ainsi que le rapporte Caoursin; ou s'il ne se jetta dans le Port de Rhodes, & ne s'exposa à être fait prisonnier de guerre par les Chevaliers, que pour éviter d'être pris par les Galeres du Sultan son frere, dont il se voyoit environné de tous côtez, ainsi que le rapporte Jaligni, qui prétend que le Grand Maître & les Chevaliers s'assurerent de sa personne, *esperant*, dit-il, *en bien faire leur profit*.

Selon Caoursin, Zizim n'étoit que le cadet de Bajazet; mais il dit que ce Prince prétendoit à la Couronne, comme étant né dans la pourpre, & depuis que l'Empereur Mahomet son pere étoit parvenu à l'Empire: au lieu que Bajazet, quoique plus âgé, n'étoit né que dans le temps qu'Amurat II. regnoit, & que Mahomet étoit encore simple particulier: *Fateor*, fait-il dire à Zizim, *fratrem priùs in lucem prodiisse; sed patre est genitus non rege.* Jaligni au contraire dit nettement que Zizim étoit l'aîné. Le Vice-Chancelier ajoûte que Zizim ayant perdu deux batailles contre son frere; qu'ayant mandié inutilement le secours du Soudan d'Egypte, & que se trouvant sans troupes & errant au milieu de ses propres Etats, & parmi les rochers du mont Taurus, il avoit été réduit à chercher un azile dans l'Isle de Rhodes; qu'il avoit envoyé des Ambassadeurs au Grand Maître pour lui demander un sauf-conduit; *Fidem publicam implorat*, dirent ces Ambassadeurs à d'Aubusson, *quâ tutus in vestram ditionem pateat aditus.* L'Historien continuant sa narration, dit que le Grand

Maître lui envoya ce ſauf-conduit, pour pouvoir entrer & ſortir de ſes Etats en toute liberté, & dans la forme que les Ambaſſadeurs deſirerent.

On a vû dans le Livre VII. que le Grand Maître renvoya ces Miniſtres avec une puiſſante eſcorte pour conduire le Prince dans l'Iſle de Rhodes : *Firmatus animo*, dit Caourſin, *navim conſcendit, & Hieroſolymorum Equitum fidei ſe committit* : il ſe livre, dit cet Hiſtorien, à la foi des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem. Zuniga Grand Prieur de Caſtille, lui donnant la main pour le faire entrer dans ſon bord, & lui adreſſant la parole : Nous vous recevons, Seigneur, lui dit-il, comme notre hôte, & non pas comme un ennemi : *Te excipimus ut hoſpitem, non ut hoſtem.* Ce qui lui fut confirmé par le Grand Maître, qui lui dit en l'abordant : Puiſque vous entrez dans nos Etats comme notre ami & notre hôte, il eſt bien juſte que nous vous rendions tous les devoirs de l'hoſpitalité : *Tu ut hoſpes & amicus accedis ; jura quidem hoſpitii ut præbeamus decens eſt.*

Mais le traité que le Grand Maître fit depuis avec le Sultan Bajazet, dementit bien-tôt un procedé d'abord ſi genereux : car les Chevaliers convinrent avec ce Sultan, moyennant une penſion de quarante-cinq mille ducats d'or, de retenir en leur pouvoir Zizim, de l'empêcher de troubler le Sultan ſon frere dans la jouiſſance & le gouvernement de l'Empire, tant que de ſon côté il ne porteroit pas ſes armes contre leurs Etats & contre ceux des Princes Chrétiens. Caourſin, & après lui le Pere Bouhours, pour couvrir l'injuſtice & la honte d'un pareil traité, fait au préjudice du ſauf-conduit que le Grand Maître & l'Ordre avoient envoyé au Prince Zizim, prétendent qu'en demandant le ſauf-conduit, il s'étoit engagé à ſuivre en toutes choſes les conſeils du Grand Maître ; que ce ne fut qu'à cette condition que le ſauf-conduit fut expedié : outre cela, que Zizim avoit donné au Grand Maître une procuration très-ample pour traiter avec les Turcs comme bon lui ſembleroit, & que c'eſt, dit le Pere Bouhours, en vertu de cette procuration, que le Grand Maître avoit fait entrer Zizim dans le traité de paix.

Hiſt. de Pierre d'Aubuſſon.

Pour ce qui regarde, ajoûtent ces deux Hiſtoriens,

les quarante ou quarante-cinq mille ducats, dont les gens mal intentionnez faisoient un crime à tout l'Ordre, il est certain que l'argent qu'on reçut de Bajazet fut employé à l'entretien de Zizim : & le Grand Maître bien loin d'en tirer quelque profit, y ajoûta de son revenu : ce qui se peut voir aisément, si on considere la magnificence royale avec laquelle le Prince Ottoman fut toujours traité, sans parler des dépenses infinies qu'il fallut faire à son occasion, soit en envoyant, soit en recevant des Ambassadeurs.

Mais on peut répondre à ces deux Historiens, que supposé, comme ils l'avancent, que le Prince Turc, pour obtenir le sauf-conduit, se fût soumis à suivre en toutes choses l'avis & les ordres du Grand Maître, cette soumission & cet engagement prétendu ne pouvoient jamais avoir été stipulez au préjudice de la liberté du Prince, l'unique objet, & le principal motif du sauf-conduit : autrement c'étoit le détruire en le demandant à une pareille condition. Ce qu'on allegue d'une procuration que le même Zizim avoit donnée au Grand Maître, paroît une raison aussi frivole. Ce Prince, à les en croire, avoit donné une procuration au Grand Maître, pour traiter en son nom avec le Grand Seigneur son frere ; & le Procureur se fait un titre de cette procuration, pour de concert avec son ennemi, le retenir dans une dure prison. A l'égard des quarante-cinq mille ducats d'or que Bajazet fournissoit pour la pension de son frere, je laisse à juger au lecteur, si une somme aussi considerable, sur-tout en 1485, ne suffisoit pas à l'entretien d'un prisonnier & de ses gardes. Si on veut prendre la peine d'évaluer cette somme, par rapport à ce qu'elle produiroit aujourd'hui, on pourra juger, s'il étoit besoin, que le Grand Maître, comme le disent ses deux Historiens, prît sur son propre revenu ce qui manquoit à la dépense du Prince Turc : ou si une pension aussi considerable que celle que le Grand Seigneur faisoit remettre exactement tous les ans à Venise, ne fut pas un des motifs qui engagerent l'Ordre à ne se pas désaisir d'un pensionnaire si utile. Après avoir consulté Caoursin, voyons de quelle maniere Jaligni décrit le même évenement.

De tous les faits rapportez par ces deux Hiſtoriens, & où ils ſont oppoſez l'un à l'autre, je n'en trouve qu'un de bien important, & qui interreſſe, ce me ſemble, l'honneur du Grand Maître & de ſon Ordre. C'eſt le ſauf-conduit dont Caourſin prétend que Zizim s'étoit muni avant que d'entrer dans le Port de Rhodes. Car s'il ne s'y eſt préſenté qu'en qualité de priſonnier de guerre, ainſi que le prétend Jaligni, il eſt indubitable que l'Ordre a pû diſpoſer de ce priſonnier, le tranſporter en France, traiter avec ſon frere de ſa penſion, remettre & donner le même priſonnier au Pape: il n'y a rien en tout cela contre les regles ordinaires de l'équité & de la juſtice. Mais ſi on s'attache ſimplement aux faits que rapporte Caourſin, & qu'il ſoit vrai que le Prince Turc, avant que de ſe livrer aux Chevaliers, avoit pris la précaution de s'aſſurer d'un ſauf-conduit; comment ſauver le Grand Maître & ſon Ordre, d'avoir manqué de parole, & violé la foi publique qu'ils avoient engagée à ce Prince? Voilà le point de la difficulté; auquel de ces deux Hiſtoriens donnerons-nous la préférence? Tout ſemble favoriſer Caourſin. Non ſeulement cet Hiſtorien étoit contemporain; mais encore il demeuroit à Rhodes quand Zizim y arriva: il étoit Miniſtre, & un des principaux Officiers de la Religion, & apparemment qu'étant Vice-Chancelier, lui même avoit dreſſé & ſigné le ſauf-conduit: & ce qui ſemble déterminer encore davantage à ſuivre ſon parti, c'eſt que cet Ecrivain paſſionné pour les intérêts de cet Ordre; qui dans tous ſes ouvrages ne perd aucune occaſion d'en celebrer les actions illuſtres, rapporte ingenuement un fait qui ne lui eſt pas fort honorable. L'aveu d'une défaite par le parti vaincu, eſt une preuve inconteſtable pour la gloire du victorieux.

Ce qui pourroit rendre la relation de Caourſin ſuſpecte, c'eſt que cet Ecrivain amplifie & exagere tout ce qui paſſe par ſa plume; & ſur le fond d'un fait conſtant & certain, il bâtit preſque un Roman, ou du moins il l'accompagne de circonſtances, qui bien ſouvent ne ſont pas ſeulement vrai-ſemblables. S'il parle de Mahomet pere de Zizim, il fait un ſorcier & un magicien d'un

Prince qu'on ſçait avoir été un athée parfait, & qui ne reconnoiſſoit pour divinité que la fortune. Quand il s'agit de la mort de ce Prince, il le damne juſtement; mais pour avoir plutôt fait, il le précipite corps & ame dans les enfers, où il répandit, dit cet excellent Hiſtorien, une ſi horrible puanteur, que cette odeur inſupportable augmenta de beaucoup les ſupplices des damnez. *Arbitramur enim*, dit il, *tam ſceleſtum, tam fœtidum, tam ſævum cadaver terram intra ſua viſcera minimè continuiſſe, & in damnatorum perpetuum cahos dejeciſſe; cujus fœtor ipſum etiam infernum inficit, & damnatorum ſupplicia graviora reddit.*

Le ſtile de cet Auteur n'eſt pas moins extraordinaire que le merveilleux qu'il répand dans ſes narrations. Il n'en connoît que d'une ſorte; ſa figure favorite eſt le ſtile direct: & ce qui eſt un peu ſurprenant, c'eſt que tous les complimens qu'il prête à Zizim ſont autant de harangues; on trouve à chaque page de ſon Livre: *Diſcours du Prince Zizim au Soudan d'Egypte, au Caraman, au Grand Maître*, avec les réponſes de tous ces Princes, auſſi en ſtile direct. Ce ne ſont pas les endroits de ſon ouvrage les moins travaillez: ces pieces ſont remplies de ſçavantes citations, & de doctes lieux communs; mais qui par malheur ne conviennent gueres au ſujet, & encore moins au caractere des perſonnes qu'il fait parler. Enfin il conduit ce Prince avant que d'arriver à Rhodes, juſques à Jeruſalem & à la Meque, dont effectivement il fit le voyage: mais comme s'il eût été derriere lui, il rapporte mot à mot les differentes prieres que ce Prince Turc adreſſa, ſoit à Dieu, ſoit à Mahomet le faux Prophete de ſa loi. J'avoue que ce ne ſont ici que des défauts d'un mauvais Orateur, & qui n'empêchent pas qu'il ne puiſſe être veritable dans les faits qu'il rapporte; mais après tout, celui qui a compoſé ces complimens empoulez, & tant de harangues, pourroit bien auſſi avoir compoſé le ſauf-conduit, & l'entrée magnifique de Zizim dans Rhodes, dont il a cru embellir ſon Hiſtoire.

Jaligni au contraire paroît plus ſimple dans ſa narration: ſon Ouvrage ne contient que des annales de ce qui s'eſt paſſé de plus important ſous le Regne de

Charles VIII. il étoit Secretaire d'un Prince qui gouvernoit alors la France pendant la minorité du Roy son beau-frere, & qui après sa majorité conserva encore quelque temps beaucoup de part dans le gouvernement : & si Zizim n'étoit venu à Rhodes, & depuis en France, que sur la foi d'un sauf-conduit, comment l'auroit-on ignoré dans le Royaume ? Ce Prince lui-même n'auroit-il pas réclamé la foi publique ? Au lieu que n'étant qu'un prisonnier de guerre, ceux qui l'avoient pris pouvoient le retenir, le donner ou en tirer rançon, sans qu'il y eût rien en cela contre l'équité & le droit des gens.

D'ailleurs Mathias Corvin Roy de Hongrie, la terreur des Ottomans, la République de Venise, & le Soudan même d'Egypte, tous ennemis alors de Bajazet, ayant fait de grandes instances au Grand Maître pour qu'il leur remît le Prince Zizim, dans la vûe que sa présence seule sur la frontiere ranimeroit son parti, & pourroit causer quelque révolution dans cet Empire ; si ce malheureux Prince n'avoit pas été prisonnier de l'Ordre, de quel droit ces Chevaliers l'auroient-ils pû retenir dans leurs fers contre la foi du sauf-conduit, contre leurs propres interêts, & contre ceux de toute la Chrétienté ? Tous ces Souverains ne se feroient-ils pas plaints d'une injustice si criante ? Ne trouveroit-on pas quelques traces de ces plaintes dans les Historiens du temps ? Enfin, une nouvelle preuve que ces Chevaliers croyoient pouvoir disposer justement de la personne & de la liberté du Prince Turc, & qu'ils comptoient sa rançon au nombre de leurs effets, c'est que le Pape Innocent VIII. l'ayant demandé à l'Ordre pour le mettre à la tête d'une ligue qui se formoit contre le Grand Seigneur, le Grand Maître & le Conseil Souverain de l'Ordre envoyerent à Rome le Vice-Chancelier Caoursin, avec d'autres Ambassadeurs, pour en traiter avec ce Pontife : & ces Chevaliers après beaucoup de négociations, ne consentirent à lui remettre le Prince Turc, qu'à condition que par forme de dédommagement, il réuniroit à leur Ordre ceux du S. Sepulchre & de S. Lazare, avec tous les biens qui y étoient attachez. Les intérêts particuliers du Grand Maître ne furent pas oubliez dans ce traité ; & il

y

y fut ſtipulé que ſi-tôt que Zizim ſeroit arrivé à Rome, le Pape enverroit à d'Aubuſſon le Chapeau de Cardinal. Si Zizim n'avoit pas été priſonnier de ces Chevaliers, ne ſe ſeroient-ils pas deshonorez d'exiger de ſi grandes récompenſes pour avoir violé la foi qu'ils avoient engagée à ce Prince ?

Mais c'eſt donner pour preuve & pour raiſon ce qui eſt en queſtion : tout dépend de ſçavoir qui l'emportera de Caourſin ou de Jaligni. Le premier convient du ſauf-conduit, & même laiſſe entendre aſſez diſtinctement qu'il a été violé. Selon l'autre Hiſtorien, Zizim n'étoit qu'un priſonnier de guerre, auquel par conſequent on n'envoya point de ſauf conduit ; lequel de ces deux Hiſtoriens doit-on ſuivre ? Pour me tirer de cette incertitude, & pour concilier en quelque maniere ces deux Auteurs, j'avois penſé que je pourrois peut-être partager ma confiance, en abandonner une partie à Caourſin, ſur-tout pour tous les faits qui s'étoient paſſez à Rhodes, & ſous ſes yeux, & réſerver l'autre partie en faveur de Jaligni, & ſuivre cet Auteur dans ce qu'il rapporte de ce Prince depuis qu'il fut arrivé en France. Cet expedient me parut d'abord aſſez raiſonnable ; mais dans l'execution, je ſentis renaître mes ſcrupules, & les mêmes difficultez.

Car ſi le Prince Turc, comme l'aſſure Caourſin, & comme il paroît très-vrai-ſemblable, n'étoit entré dans Rhodes qu'en vertu d'un ſauf-conduit, & qu'il y eût même conſervé toute ſa liberté ; s'il étoit vrai, comme il l'avance, que ce Prince n'étoit paſſé en France que de ſon bon gré, dans la vûe d'éviter les embûches que ſon frere auroit pû lui dreſſer tant qu'il ſeroit reſté en Orient, & dans l'eſperance de tirer de Louis XI. un puiſſant ſecours pour remonter ſur le trône de ſes peres ; ce ſeroit à Jaligni à nous apprendre par quel motif, en quel temps & en quel lieu il fut arrêté en France ; mais il n'en dit pas le moindre mot. A en croire Caourſin, Zizim jouiſſoit d'une pleine liberté dans Rhodes : nous le trouvons encore libre en partant de Rhodes, & dans le temps de ſon embarquement ; & ſi on ſuit Jaligni, ce Prince ne paroît dans le Royaume qu'avec des fers. L'Hiſtorien François en parlant

de son séjour en France, se sert moins de son nom que de celui de *prisonnier* : ce passage d'un état libre dans une tour où on le tenoit enfermé, ne devoit-il pas être marqué par cet Ecrivain ? Pourquoi ne nous a-t'il pas instruits si ce malheureux Prince fut arrêté dans le vaisseau même de la Religion qui le transporta de Rhodes en France, ou si on attendit qu'il eût débarqué dans quelque Port de ce Royaume ; ou enfin si on ne lui donna des fers qu'après que la tour destinée à lui servir de prison eût été construite ? Dans un évenement si rare & si singulier, est-il permis d'en ignorer ou d'en supprimer les principales circonstances ? Le Rhodien, à ce qui me semble, les fait bien mieux sentir ; & on apperçoit aisément dans sa narration qu'on n'attenta ouvertement à la liberté de Zizim qu'après qu'il en fût venu des ordres de Rhodes, en consequence du traité fait entre le Grand Seigneur & le Grand Maître. Comme l'Ordre par ce traité, & moyennant une pension de quarante-cinq mille ducats d'or, s'étoit engagé de retenir en sa puissance le Prince Turc, on crut apparemment, pour l'empêcher de s'échaper, qu'on devoit le tenir enfermé. Ce fut dans ce traité qu'on trafiqua de la liberté de ce malheureux Prince, & sa prison fut le sceau de la nouvelle alliance entre les Turcs & les Chrétiens : mais de peur de prévenir le lecteur, nous avons jugé à propos de joindre à cette Dissertation un extrait de ces deux Historiens, qui le mettront en état de juger s'il y a eu un sauf-conduit expedié, & si ce sauf-conduit a été violé par le Grand Maître & les Chevaliers de Rhodes.

TEXTE DE JALIGNI.

LE Roy, *dit Jaligni*, étant encore à Paris ledit mois de Janvier, mil quatre cens quatre-vingt & huit, il arriva par devers lui un Ambassadeur de l'Empereur des Turcs, qui conduisoit un Ambassadeur du Roy de Naples. Par cet Ambassadeur, le Turc écrivoit au Roy des Lettres de créances : la cause pourquoi le Turc écrivoit, & envoyoit son Ambassadeur, étoit pourcequ'en France étoit son

frere aîné, à qui appartenoit toute la Seigneurie, & y avoit été amené il y avoit déja quatre ou cinq ans: car en l'an mil quatre cens quatre-vingt & un, l'Empereur des Turcs mourut, lequel délaissa à deux de ses enfans la plus grande Seigneurie du monde, pourcequ'il possedoit deux Empires, & onze Royaumes, & tenoit sous son obéissance la Turquie, la Grece, & la plûpart de l'Asie. Après sa mort, pourceque son fils aîné étoit fort éloigné de Constantinople, où le Turc a coutume de faire sa résidence, & qu'il étoit occupé en une guerre, son frere puîné durant cette absence, s'assura des gens d'armes qui étoient autour de son pere, & de plus s'empara de toutes ses finances, & usurpa le titre de la Seigneurie. L'aîné d'autre part, sçachant les nouvelles du decès de son pere, se mit en chemin par mer pour venir prendre possession de cet Empire, comme Seigneur naturel; mais en venant, il apprit que sondit frere s'étoit saisi de tout; & lui, étant encore sur mer, il rencontra des gallées en course, que son frere avoit envoyées pour le guetter & le prendre au passage; & fut tellement pressé d'icelles gallées, qu'il fut contraint de se mettre en fuite, & se sauver, pourcequ'il étoit bien assuré de sa mort s'il étoit pris. Il fut donc tellement poursuivi, qu'il lui convint se jetter à refuge dedans le Port de Rhodes; laquelle chose étant venue à la connoissance du Grand Maître & des Chevaliers, incontinent ils se saisirent de sa personne, étant fort joyeux de l'avanture qui leur étoit advenue; & esperant d'en bien faire leur profit, ils donnerent bon & sûr ordre pour la garde de sa personne. Aussi-tôt que le frere qui usurpoit la Seigneurie, sçut comme sondit frere étoit ainsi échapé, il en fut très-déplaisant; toutefois incontinent après, il envoya une grande & solemnelle ambassade devers le Grand Maître de Rhodes, pour pratiquer, s'il seroit possible, de ravoir son frere, ou à tout le moins d'être assuré qu'il ne lui pût nuire à l'avenir. Enfin il fut conclu entre eux que ledit frere jouissant donneroit par chacun an une bonne & grande pension au Grand Maître de Rhodes. Et en outre, qu'il fourniroit autre grande somme d'argent pour la dépense de son frere spolié, & pour sa garde:

outre quoi alliance fut faite, & toute sûreté baillée à ceux de Rhodes de leurs terres & Seigneuries. Or combien que le Grand Maître de Rhodes eût lors un avantageux parti avec le Turc, toutefois il fut en doute qu'à la longue la Seigneurie de Rhodes n'en fût brouillée, & en danger, s'il détenoit continuellement son prisonnier à Rhodes, croyant bien que le frere jouissant, seroit incessamment à l'aguet pour l'avoir, ou par amour, ou par trahison, ou de force. D'autre part, il redoutoit les entreprises des voisins, comme du Souldan, des Venitiens, du Roy de Naples, & autres, & pensoit que chacun d'eux emploieroit ses cinq sens pour trouver moyen de l'avoir, & en faire chacun son profit; aussi étoit-il fort requis par le Pape de le lui bailler, pour le profit & l'avantage du Saint Siege Apostolique. Enfin pour éviter tous ces inconveniens, il délibera de le mettre en lieu sûr; & pourcequ'il étoit natif de France, de la Comté de la Marche, & de la Maison d'Aubusson, il résolut de l'envoyer en ce Royaume, considerant que le Roy étoit fort éloigné des Seigneuries du Turc, & qu'il n'auroit gueres d'interest sur le fait de cet Empire Ottoman, à qui il demeurât des deux freres. Toutesfois avant que de l'envoyer en France, il envoya sçavoir du Roy Louis onziéme de ce nom, si son plaisir seroit de le vouloir bien souffrir en son Royaume; laquelle chose le Roy accorda volontiers. Après donc que ledit Maître de Rhodes eût ainsi eu le congé & la permission du Roy, il prépara le voyage de son prisonnier, & l'envoya descendre au pays de Languedoc; de-là il le fit mener en ladite Comté de la Marche, en la Maison du Seigneur du Bocalami, qui étoit parent d'icelui Grand Maître; & là fut détenu ce prisonnier, qui avoit pour sa garde aucuns Chevaliers de Rhodes, lesquels étoient pour la plûpart parens dudit Grand Maître. Il étoit fort bien entretenu de sa personne en toutes ses necessitez & besoins; aussi son frere Empereur payoit bien sa dépense. Ce prisonnier avoit oui parler du Roy Louis, & de la grandeur de son Royaume, & de sa Seigneurie, & aussi de ses faits; parquoi il desiroit fort de le voir & de parler à lui. Les Chevaliers qui l'avoient en garde le firent

ſçavoir au Roy, lequel fit réponſe, que pour la grande renommée que ſon pere avoit eue, qui en ſon temps étoit juſqu'alors le plus grand Prince de la Loi de Mahomet, & lequel avoit le plus fait de belles conquêtes qu'aucun autre, il le verroit volontiers, & communiqueroit de très-bon cœur avec lui ; mais que bonnement il ne le pouvoit faire, attendu qu'il n'étoit pas de ſa Loi ; & ordonna de plus qu'on lui dît, que s'il vouloit embraſſer la Religion Chrétienne, il lui promettoit d'employer toute ſa puiſſance afin de lui aider à recouvrer les Seigneuries de ſon Empire ; & de plus, il lui donneroit de quoi entretenir ſon état : & ſi d'avanture il vouloit cependant demeurer en ſon Royaume, qu'il lui donneroit des heritages & Seigneuries, avec la jouiſſance deſquelles il pourroit vivre comme un Prince. Les Chevaliers firent ſçavoir tout cela à leur priſonnier ; mais pourquoi que ce fût il ne voulut délaiſſer ſa Loi, & demeura encore en ladite Comté de la Marche, en la maiſon du ſuſdit Bocalami, juſqu'audit mois de Janvier mil quatre cens quatre-vingt & huit, qu'après pluſieurs pourſuites & inſtances que le Pape & le Saint Siege Apoſtolique avoient faites envers le Roy, afin d'avoir ce priſonnier, pour le grand profit & intereſt du Saint Siege ; & qu'à cette cauſe il y avoit eu ambaſſade envoyée exprès devers le Roy, laquelle y étoit encore. Le Roy ſe montrant vrai fils de l'Egliſe, & voulant enſuivre l'amour que ſes prédeceſſeurs avoient eu envers le Saint Siege, dont à cette cauſe ils ont acquis le titre de très-Chrétiens Rois de France ; il livra & remit ce priſonnier aux Ambaſſadeurs du Saint Pere pour le mener à Rome : ce qui arriva un peu auparavant que l'Ambaſſadeur du Turc arrivât à Paris, lequel Ambaſſadeur offroit de la part de ſon Maître au Roy de grands partis & avantageuſes conditions, comme de bailler toutes les Reliques de Dieu notre Sauveur, des Apôtres, & des Saints & Saintes, que ſon pere avoit trouvées à Conſtantinople lorſqu'il fit la conquête de cette Ville, & dans toutes les autres Villes qu'il avoit conquiſes ſur la Chrétienté ; de plus, il offroit de faire tout ſon effort pour conquerir la Terre Sainte, & puis de la remettre ès mains du Roy ; auſſi offroit-il

une grosse pension pour l'entretenement de son frere, pourvû que le Roy le retînt dans son Royaume. Lorsque ces grandes offres se firent, le prisonnier étoit encore dedans le Royaume, & l'eût bien pû le Roy recouvrer & s'en rendre le maître ; & même aucuns disoient que vû ces grandes offres, le Roy les devoit accepter : mais il se voulut bien montrer vrai Fils de l'Eglise, & ne voulut pas préferer l'avarice & l'interêt à la liberalité, & à la loyauté, en disant que puisqu'il l'avoit fait livrer aux gens du Pape, & qu'il lui en avoit accordé la délivrance, il vouloit tenir sa parole, & qu'il seroit bien joyeux que le Saint Siege en fît son profit, & en pût tirer quelque avantage. Il fut donc mené à Avignon ; & de-là il fut mis sur mer, & conduit à Rome. D'ailleurs, le Grand Maître de Rhodes poursuivoit aussi de sa part qu'il fût mis ès mains du Saint Siege ; & par ce moyen il fut fait Cardinal, & obtint de grands privileges & biens pour tout l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem. Le Roy fit au reste très-bien entretenir & traiter l'Ambassadeur du Turc, & celui du Roy de Naples, qui le conduisoit, & les fit défrayer, & leur fit de beaux dons.

TEXTE DE CAOURSIN.

Zyzymy Rex legatos mittit Rhodum.

Cette relation a été imprimée à Ulme en 1496 ; on a suivi ici l'ortographe & la ponctuation de l'original.

MIttit itaque rex Zyzymy Rhodum legatos : ad quos prius literas dederat. sed nuncium terrestre iter agentem : regis Bagyazit milites intercipiunt. Legati Cilicie littoribus rhodiam birrenum casu repertam conscendunt : rhodumque nauigant. Interea nauigium apud ea littora stationem habens Zyzymy conducit. ut si casus exegerit : repente eo conscenso saluti quoquo modo consulat. Legati ubi rhodum appulerunt : iussu equitum magistri Petri Daubusson senatu coacto in hanc loquuntur sententiam.

Oratio legatorum in senatu Rhodiorum.

Precellentissime princeps & magister : Prestantissimique equites. Nobilissimus adolescens ac sublimi loco natus Zy-

Maximi regis nepos. Splendidis-
simi imperatoris filius : ac potentissimi tyranni germanus. adversis rebus ad tempus cedens : cupit ad te sapientissimum principem & victoriosissimum magistrum. vosque fortissimos athletas : confugere. quorum prudentia consilio atque ope : rebus afflictis mederi possit. Quam propere mittendam classem esse petit : que ipsum excipiens Rhodum deuehat. fidemque publicam implorat : qua tutus in vestram ditionem pateat aditus. hoc loco referre non libet : que vestros quidem prestantissimos animos persuadeant : ut regium adolescentem : non reiciatis. Nobiles viri estis : & multa prediti prudentia. satis superque intelligitis : quanti ponderis existant postulata & quot vel quales fructus inde excerpi poterint. Scimus enim vos preclarissimos viros armis asuetos : res magis quam verba impellere : quare prolixiori sermone suauissimas aures non obtundemus. Potentissimum regis natum : ad vos accedentem (licet profugum) ne floccipendatis. Indecorum enim esset asillum regi claudere. quod vel homonciis : & pusilis semper patuit. Celebre quidem est vestrum (apud exteras nationes) nomen : quod & caucasos montes transcendit & indos penetrauit. Quin armis vim repellere non ignorat : & profugos fouere asilo tutissimo non fastidit generosus vester animus. Littere in senatu recitate : idem postulant.

Senatus Consultum.

Legatis curia exclusis : magister patres quoque de re consultant & multa mente agitant. que modo suadent : ut regem Zyzymy excipiant. modo : ut reiciant impellunt. Tandem ex rationum controuersiis (seu ex calculorum collisione ignea scintilla) una resultat sententia : decernuntque regem excipiendum alendum atque fouendum : quia ejusce eventus occasio christiane religioni profutura sit. Intromissis legatis : senatus consultum editur. actis gratiis : petunt. ut res quantotius parentur : ne mora discrimen afferat.

Classis paratur : & Ciliciam nauigat ad Zyzymy deuehendum.

Oneraria igitur nauis triremes : nauigiaque parantur.

prefectus insignis eques designatur: qui classe co
clara militum hierosolimorum comitatus caterua
ciam nauigat. vbi illic appulit: rex Zyzymy nauig
quo supra mentionem fecimus: citato equorum c
gentibus germani militibus iam conscenderat. f
cum a littore paululum elongaretur: perbreuem
epistolam Zyzymy conscripsisse & ad fratrem dedisse
sagitte inuoluit nexuitque: & sitico arcu in terram
sit. exceptam esse ferunt epistolam a fratris militil
regium iuuenem persequuti sunt: & fratri redditam
ubi germanus perlegit: parumper lacrimatus est.
que consternatus diu siluit: & aditu prohibito papili
continuit. egre certo tulit. quod frater mahumete
cultor (quod permaximum crimen mahumetei ducu
christianos confugerit. ad eos presertim qui othum
dum familie infensissimi fuere: & genitorem grauiori
cerunt ignominia. quodque fratrem christiano adhere
nomini. legi mahumetee grauissimum afferre posset
cus. quorum se conscium profitetur: qui tanta atroc
sit eum persequutus. Series epistole: fuit.

Rex Zyzymy Rhodiorum classem conscendit.

Ubi nunciatum est: rhodios sui causa adventasse. fi
tus animo: nauim conscendit. & hierosolimorum equi
fidei: sese credit. Nauis prefectus: Regulum othuma
dem humanitate honore obsequioque prosequitur. lit
patrii soli linquens: & paternum auitumque regnum
ferens rex. turbato animo aliquot siluit horas: mente p
modum recepta. navis prefectum: his alloquitur verbi

Zyzymy classis prefectum alloquitur.

Nedum ago tibi vir illustris gratias: verum habeo
gentes. cumulateque redderem si sors a sublimi loco
non deiecisset. Quod me destitutum profugum animo
torremque tanto zelo afficias. Sed ab ingenuis visceril
magnanimoque: non nisi illustria proficisci poterur
generosi quidem sunt: qui te ad me excipiendum mis
runt. tu quoque ex coetu eorum nobilis es & vir d
gnus. qui mandata exequi accurate pro tua innata pr
denti

non possum tamen non parum admirari : quod tanti affectus iudicium in me exhibeatur. qui ejus natus sum : qui seuicia crudelitate ac immanitate (dum spiritus alebat artus) rhodios persequutus est. in quo: & tuam & tui principis ac senatus rhodiorum nobilitatem predico. prudentiam admiror simul & magnanimitatem (que iniuriarum obliuiscitur) extollo. Si res prospere succedent : tanti quidem in me officij memorem & gratum intelligent rhodij. Cui ait : classis capitaneus.

Responsio capitanei.

Clarissime princeps : hoc a natura illustrioribus animis datum est. vt soleant precellentes viros : honore afficere digno. tu qui summo loco natus es : quamvis profugus & extorris contemtui tamen non esse debes. Id quippe vilium hominum censetur : qui nonnisi bene fortunatos colere sciunt. At magnanimi viri quos virtus aut sanguis prosapia illustrat : vel hostes armis positis reuerentur colunt atque obseruant. Te excipimus vt hospitem : non hostem. hospitis quidem iura : non hostis sequimur. Nec enim mirari licet : quo te affectato corde prosequimur. cuius genitor : seuo rhodios persequutus est odio. Pater tuus legis mahumetee sectator : quod sibi cordi est molitus. Nos vt hosti : pro virili per te constanter arma obiecimus. licet caduca quedam terrena & vilia prostrari : que quam totius erecta sunt. glorie tamen famam quam nulla oblitterabit etas : rhodiorum nomini attulit. Posteritas namque omnis rhodiorum victoriam : e celo demissam nullo tempore reticebit. Leonis profecto brutorum principis animalium mos est : prostratis blandiri seuaque animalia grauiori imbuere ira. Milites quoque christi : leonis mores imitati. qui ad eos amice confugiunt : humanitate excipiunt. qui seuicia vtuntur : strictos gladios fortiter obijciunt.

Pompa qua exceptus est a Rhodijs rex Zyzymy.

Interea Regis aduentu nunciato : parantur que pompe deceant. struitur ad mare ligneus pons : qui descendentem excipiat regem : pontis enim longitudo in mare protensa

decem fere passuum fuit. Latitudo quatuor: quibus
gradu plures incedere possent. attrebatum pannis au
genteo serico lanaque contextis: pro gallorum belg
more (qui huiusce artis inuentores & peritiores puta
pons ornatur. via enim qua pedum vestigia inceo
premerent: thurcorum pictis tapetis sternitur. vic
parte eundum fuit: mirto floribus suauemquidem
rem spirantibus respersi ac varietate sunt distincti. Pr
res ac plebeia gens que ad spectaculum conuenerat
obsident. Matrone ac nupte innupteque puelle: ad
stras sedent. Reliquum vulgus tecta conscendit: vt
nientem conspiciant regem. Nauim ante portus hos
anchoris subnixam Rhodia triremis propinquans: re
excipiens ad pontem vehit. Premissi sunt prestantes s
torij ordinis equites: qui Zyzymy descendentem co
lutent. Hos sequitur longus famulorus ordo: insignis
gistri redimitorum gallicos cantus vibrancium. dei
iuuenes prime lanuginis milites hierosolimitani: lucenti
equis insidentes. Torque veste sericea & splendido orna
distincti incedunt. Magistrum post hos insignis vehit sc
pes: spumancia frena mandens. Aureis fibulis phaleris
ornatus: qui hynnitum sepius edens. superbe graditur:
ne quidem magistro quempiam adherere laciniori ince
permittat. Senatus quidem grauis: equis vectus subseq
tur. Edem sancti Sebastiani foro sitam de industria ma
ster non transit: illucque obuiam venit rex Zyzymy.
perbo insidens equo: fidis comitatus profugis. Postqua
magistrum rex conspexit: ter digito labellum compescu
qui mos est barbarorum principum: cum mutua reuerenc
sese afficiunt. Magister autem pro more principem reu
retur. Reddita salutatione dextras iungunt. & per inter
pretem confabulantes: ad edes equitant paratas. Ubi a
palacia francorum equitum (magnifice ad hec ornata
ventum est: eo dimisso magister suas edes petit. Rex ver
ex equo in pedes sese agiliter excipit: ac duorum mediu
thurcorum honoris causa vlnas sustentantium scalas con
scendens penetralia ingreditur. barbaricoque sago abiecto
lectisternio pro thurcorum more flexis poplitibus sedit. Ea
die artubus sale tabentibus: quies data est.

Poſtridie eius diei : magiſtrum coram alloquitur rex his verbis. Preſtantiſſime magiſter inclitiſſimeque princeps : germani ſeuicia me perſequente. cumque ſors eo me redegiſſet : vt aduerſis cedere quam in fortunam conari ſalubrius viſum eſſet. multa menti occurrunt : huc atque illuc animum conuertens ad quos confugerem non ſatis proſpicio. Demum tu preclariſſime athleta occurriſti : ſubijtque mentem tui quidem nominis fama percelebris. que nedum chriſtianos : verum exterorum fines & vſque ad indos penetrauit. Accedit ad hoc fidei integritas : animi generoſitas mentiſque magnanimitas. qua tu : tuique commilitones prediti ſunt. Preterea precellentis triumphi gloria : quam (obſidione qua genitor meus Rhodios oppugnauit) adepti eſtis illuſtre quidem facinus : othumannorum familiam (ſupra octingentos annos tropheis triumphis atque ouationibus celebratam) virtute veſtra propulſaſſe. ingenti itaque tue virtutis admiratione allectus : te tuorumque militum cetum. nedum dilexi : verum amaui colui & magnifeci. Veſtre quippe : virtutis tante ſunt vires vt nedum ſue gentis : verum exterarum nationum animos alliciant. Nec parum attulit mihi fiducie : quod tu chriſtianorum principum fauorem gratiamque haud immerito complecteris. Et per te : tui quidem nominis ſplendor in orientem late diffunditur. Nulli certe mirum videri debet : ſi perſonam tue fidei crederemus. qui magnanimus & ſapientiſſimus genitoris preteritas iniurias paruipenderes : & filium tiranni ad te confugientem· non contempneres : verum conſilio auxilio atque preſidio foueres. Sed tacitus forſitan cogitas : quo iure cum germano de regno hic contendit qui minor eſt natu. Fateor fratrem prius in lucem prodiſſe : hac quoque ratione imperio excluſum iri contendo. Patre enim genitus eſt non rege : qui (nondum principatum adeptus) ipſum genuit. Poſſideat igitur : quorum pater (dum eum ſuſcepit) potitur. Ego vero a patre rege imperialibus inſulis ornato : genitus natus educatuſque ſum. Nec patrem vidi cognoui atque colui : niſi regem imperatorem ac principem rerum potitum. Quo fit : vt optimo iure·

quod pater (cum me genuit) possedit: mihi debeant nato At: mittamus hec. Potuit ne me regno paterno auitoque prorsus expellere: & regio iuueni dignam portionem denegare? Regiam gazam: precellentemque supellectilem inuadere sibi ascribere ac diripere. Commilitones (vt mihi infensi essent) donis corrumpere allicere atque mouere: & me ad interitum vsque vrgere. O fratris seua crudelitas? O germani contumax tyrannis? O sanguinis ceca cupiditas? Pudet hec: de fratre queri. Sed quod non erubuit: me paterna hereditate spoliare· equum est: me (iniuria spoliatum) coram his ad quos confugio haud verecunde conqueri. *Qui enim medici operam petit: dolorem & vulnus detegat necesse est.* Ad te confugi Rhodiorum felicissime princeps: vosque amplector fortissimi milites. facessant igitur paterne contumelie: ad calamitatem (qua premor) mentem conuertere velis inclitissime athleta. qui hostium armis audes resistere: & principum calamitati scis subuenire. Percuciam quippe cum christianis perpetuum fœdus: nec eos armis lacessire conabor: paternique imperij portione non indigna contentus: armis positis quiescam. Nec immemor beneficiorum (a te susceptorum) ero. Imploro tuum presidium. inuoco principum christiane religionis auxilium: vt & mihi & ipsis consulant germani seuiciam vindicantes. pro inimico amicum: pro hoste hospitem. pro infido fidum: R. P. christianorum vendicabunt. Rege silente: magister ita loquutus est.

Responsio Magistri.

Verba tua illustrissime Rex: prudencia sunt plena. Quo me & rhodios equites tantopere laudaris: tue quidem m destie ascribimus. Si quid enim glorie fame aut dignita in nostro relucet cetu: deo gratiarum infusori attribuim Ex cuius prouidentie fonte: cuncta manant fluunt ac d riuantur. Nec te moueat: quod christiani & cruce sign sumus. Rhodiorum quippe ciuitas cunctarum gentium lum refugium & portus fidissimus est· ad quam (patrum strorum memoria & tue gentis & aliarum non contemp di principes) qui confugere: gratiam cum humanitat portarunt. Nec enim decet generosos animos: cu

fœdere agitur hostilium armorum reminisci : Si genitor fuit
acerrimus Rhodiorum oppugnator : putauit sue legis de-
cori id conducere. Egit vt hostis : nos autem vt hosti gla-
dios obiecimus. Deus tandem clementissimus iustiori fauit
parti : & victorie angelum rhodijs mittere dignatus est. Tu
vt hospes amicusque accedis : iura quidem hospicij beni-
uolencie ac dilectionis prebeamus decens est. bono ac
erecto sis animo : pro virili parte rerum euentui consulere
quodque tibi & nomini christiano conducat : exequi non
paruipendemus quantum & ingenioli : & fortunarum fa-
cultas suppeditarit. Romanus quidem pontifex : reges po-
tentatusque catholici. Qui religionis christiane tenent gu-
bernacula : potentia sapientia ac propensiore in R. P. chri-
stianorum voluntate prediti sunt. qui tui aduentus occa-
sione frui scient : te non deseremus. sed nos huic cause :
propicios comperies. Placuitque plurimum tui iuris sum-
mam intelligere : vt iuste cause inniti videamur. Grate-
que sunt oblationes : que non nisi ab animo grato & ge-
nerosa mente (que omnem respuit ingratitudinis labem)
proficiscuntur. His dictis regeque salutato edes reuisit.

Consultationes Rhodiorum.

Totis diebus frequens senatus cogitur : vbi sapientissima
consultatione res agitantur. Placuit tandem principi ac
rhodiorum senatui : in eam quoque sententiam cuncto-
rum animi inclinantur ad Romanum pontificem impera-
torem reges & principes catholicos : literas dari nuncios-
que mitti. qui regis zyzymy ad rhodios confugium nun-
cient : oportunitatemque a deo ob'atam significent. Quo-
R. P. christianorum : consuli possit. Optimumque visum
est : vt profugus princeps sub tutela magistri & rhodiorum
equitum ad occiduas migret prouincias. Facto S. C. litere
nuntijque expediuntur. Ac nauis oneraria paratur que re-
gulum deuehat. cuius conductores deputantur prestantes
rhodiorum milites : qui kalendas septembris M. cccc. lxxxij.
Navim conscendentes portu feliciter soluunt. Ea quoque
pompa & ornatu : quo Zyzymy vrbem introiuit. Postquam
dies duo & quadraginta moram traxisset : Rhodo dis-
cessit.

Guillelmi Caourſin Rhodiorum vicecancellarij de admiſſione regis Zyzymy in Gallias & diligenti cuſtodia aſſeruatione : exhortatio.

Nullus eſt orthodoxe fidei tam imbecillis cultor : qui pro virili parte aggredi non debeat quod chriſtiani nominis honori ſalutique conducat. Etſi corporis vires non ſuppetunt : voluntas tamen merito adſit. in qua vera ſolidaque virtus locata eſt. Haud igitur abſonum erit : ſi ab ignauo puſilloque ingenio viro Quedam dicuntur· que fortaſſis : ſapientum illuſtria ingenia & potentum manus excitent. Hinc chriſti zelus diuini nominis amor : in eccleſiam catholicam affectus haud temere mouit. Hinc deflenda orientalis plage labes : immaculatarum animarum lapſus· ſcelerum atrocitas : promere impellit. Que ingenioli debilitas : balbuciens lingua tremulaque manus edere poſſit. Arduum eſt enim quod aggredimur : egetque precellenti intellectu viro. qui eloquentia ſuaſione atque exhortatione preſtet : & auditores facile moueat. Durum quippe eſt etate noſtra (mundialibus curis implicitis) catholicis perſuadere : vt que noſtri maiores patreſque ex incuria perdidere chriſtiane religioni reintegrentur. Jampridem plerique viri doctrina & dignitate pollentes : operam pariter & induſtriam his in perſuadendis perdidere. Loquutiores quoque habiti ſunt : quo labores & impendia ſubire ſuadent. nec propterea deſiſtere cepto decreui : ſi vel mihi temeritas aut inſania aſcribatur. perſpicaci quidem ſapientiſſimorum iudicio doctorumque ſeuero examini editionem ſubmittens : dicendi initium aggrediar. ingeniorum profunditas : quod ex proditis equum redolet libat faſtidiatque quod inconcinum abſurdum atque inſulſum conceperit. Si animo deſtinauerim iacturas clades ſtrages & ignominias deſcribere : qua chriſtiano nomini mahumetes thurcorum princeps (qu nuper e vita exceſſit) crudeliter attulit. Nec vires nec tem pus : nec dicendique facultas certe ſuffecerit. Js quipp tyrannus Nerone crudelior. Rege Aſſuero : potentior. A Holopherne eſt proteruior. Jmperia enim duo : Regna n pauca. validiſſimaſque ditiones : mahumetee legi ſubeg Potentiſſimaſque ac preclariſſimas vrbes : tributum ſub

compulit. Jn qua quidem atrociori persequutione scele-
rum tam immensa colluuies nata est. Ut ea Nec mens ex-
cogitare Nec lingua promere Nec Calamus exarare poterit.
Que terso grauique stilo plerique doctissimi: toti orbi nota
reddidere. vt superfluum fuerit: hunc dicendi latissimum
campum ingredi. Presertim: quod in animo est deuotas
mentes. attrocitate non afficere: nec obductum vulnus re-
fricare. verum pro ingenioli facultate: ab omnipotenti deo
oblatam oportunitatem. Jmperiales Constantinopolitane
vrbis sedem: vniuersamque greciam (que europe portio
est) subigendi & in christianam potestatem redigendi de-
monstrare intendimus. modo adsic: qui voluntate sapien-
tia & potestate fruatur. sine quorum fœdere: nullum per-
fectum proderit opus. Libet enim paulisper mente con-
iectari: que causa fuerit tantarum cladium enormitas. Qui-
que tam seuus immanis scelestus ac prepotens vir: tam in-
signes victorias sit assequutus. Nec id: qui tunc rerum
gubernacula tenuerunt: ignauie ascripserim: quam per-
multi accusare nituntur. Potissimum fuisse iudico: mahu-
metis illius mirandam inauditamque obedientiam. Cui nec
pusillo nec magno in ditione sua degenti: refragari fas
fuit. At tremebundi attonitique dicto parentes: vel interi-
tus pericula non formidarunt. vt omni studio principi pa-
rerent Nec fuit qui de throno imperij cum eo contende-
ret. His quippe turpiter occisis: aut veneno enectis. qui
thronum conscendere conarentur: ditionis imperijque mo-
narcha colitur. nec audet aliquis ceruicem erigere: sed
pauidi ad tyranni pedes procumbunt. Hinc oritur inso-
lentia: hinc potentia. hinc obedientia nascitur: hinc fines
ampliandi cupido incessit. & dum (longinqui priuatarum
rerum studiosi) thurco vicini fidei tuitionem credunt: hor-
rida sanies nos inficit. Est profecto othumannorum domus
inter mahumeteos illustrissima: tyrannis semper referta
christianis molesta & formidolosa. Atque postquam ysth-
mum asie minoris (sub heraclio principe: pipino rege apud
gallias regnante) intrauit: grandes iacturas attulit & ma-
humeteum cultum auxit. Potuit enim parua manu extin-
gui: cum in principatus exordio locata est. Sed paruipen-
derunt: qui enses ei obicere potuissent. Sicque torpentibus

animis : pedetentim traiecto helesponto Europam adijt. in qua haud incelebres ditiones: suo adiecit imperio. ad postremum quoque etate nostra : imperialem patriarchalemque sedem sue fecit ditionis. Post cuius expugnationem : vicinis ac insulis presertim rhodijs cruce signatis molestissima habita est. quos etiam deuincere extinguere atque protere : conata est. At diuina pietas christi veros athletas : a tyrannidis iugo protegit. Cuius repulse ignominia affectus : draco ille scelestissimus mortem obijt atque damnatam euomit animam. O immensa : dei clementia. O inscrutabilis : sapientia. O inuicta : potentia. que mira veteris legis renouans : inauditum edidit miraculum. potentissimum quidem ditissimum atrocissimumque christicolarum persequutorem : pusillo principatui & cruce signatorum cetui subicit. Quem quoque validissime vrbes triumphatorem conspexere. clara rhodus : victum pressum & tandem ignominia repulse affectum ridet. dignata quidem est diuina potestas etate nostra ostendere : quam vile quam imbecille quam eneruatum sit thurcorum fetidum nomen. vt christianorum animos : pristinis iacturis attonitos erigeret consolaretur ac solidaret : deuotasque mentes augeret. ad exercitus comparandos. Qui Bisantium & Europam : haud indignam situs & orbis portionem (mahumetea polutione) liberent. Debuit certe Rhodiorum insignis victoria (diuinis miraculis redimita) fideles animos mouere : vt vniverso fœdere iuncti in nephandum draconem vires instaurarent. At reiecto diuino suasu tabescit humana potestas: nec audit mouentem mundi creatorem. Qui pulsans iterato : haud paulopost terremotibus in Asia & Rhodo editis. crudelem tyrannum Rhodijs minitantem : Jam iamque imminentem. vt exosam sibi vrbem pessundet. Repentina etenim morte occidi permittit. Hinc oritur in asia europaquoque thurcorum tumultus : potentum simultates germanorum nepotumque tyranni diffidia : imperij thronum appetentium. Germanique Bagyazit & Zyzymy : mutuis cladibus sese conficiunt. Que res maxime christianam potentiam excitare potuit. vt vindictam de tyrannica domo sumeret : & ab Europa tyranni iugum excuteret. Dormit etiam latina potentia : nec pulsanti deo creatori aditus patuit.
Commu-

Communeque bonum : priuato affectui. Algore rigens occidua fortitudo : postponit. O quam dura est presens etas : O quam tarda. O quam lenta : minori certo de causa nostri maiores illustria aggressi sunt facinora. & insignem triumphum : quandoque de barbaris fidei hostibus reportarunt. Erat quippe in eis christi sanguis feruentior : qui precordia commouit impulit atque roborauit. Non enim misericors deus cordis ferrea duricia commotus : illustriori occasione christicolarum mentes hortari statuit. Qua permittitur fraternum dissidium diuturnius prestare : ne aut vi aut dolo aut toxico interiret. Noui quidem thurci : qui nunc bisancijs imperat. frater Rex Zyzymy : (omni presidio destitutus) ad Rhodios confugit : ab his quoque qui patri infensissimi fuere. & qui potentiam eius retruserunt : tutamen presertim implorans. Prestat enim profugo clarissimus Rhodiorum Magister vitam : quem a furore gladij fraterni eripit fouet nutritque suis opibus. vt superstes frater terrori anxietati atque tremori fratri sit imperitanti. Agendis quoque prudenter consulens principem namque Zyzymy in occidentem misit : ne fratri propinquus imperitanti vim dolos & insidias eius subiret. felix quippe profugium : quod apertam oportunitatem (Res aggrediendi preclaras) affert. Non est enim qui ignoret : quantas clades & ruinas. ciuium discordia. affinium dissidium fraternumque odium : imperijs ac regnis Reipublice attulerit. Sacre quidem gentiliumque litere : huius labis referte sunt exemplis. Nec enim nostra etas ? horum haud expers censetur. Non certe aliter Romanorum R. P. (olim potentissima) interijt. Nec secus Athenarum ciuitas aratrum passa est. & Grecorum imperium christum colens : non multos exactos annos hoc affectum malo prorsus occidit. Ait enim : sapiens quidam. *Concordia parue res crescunt. Discordia : maxime dilabuntur.* Saluator quoque noster summa veritas : id explicans ait. Omne regnum in se diuisum : desolabitur. Hinc orta est (strenuissimi thurcorum ducis Achmat Basse ydronti expugnatoris) nex repentina : cuius tanta fuit insolentia procacitas & audacia. Ut non nisi assiduo cogitatu : ytaliam attingere cupiuerit. Eoquidem superstite : numquam erant vicini quieturi. in-

gentesque clades: minabatur sese illaturum. Erat profecto animo audacissimus manu promptus valido corpore armorumque peritus : qui numquam quiescere assueuerat. Hunc quidem terrore fraterni profugij : Nouus thurcus impulsus dolo necari iussit. Hic quoque commilitonum satellitumque noui thurci lateri adherentium : conspiratio tumultusque nascitur. Qui sui principis somnolentiam fastidientes : Regis Zyzymy desiderio ducuntur. Hinc opum profusio editur : vt sibi animos nouus thurcus alliciat Hinc assidua : in Europe portione (que sibi paret) atque asia trepidatio. tantaque inquietudine ac terrore thurcu afficitur : vt iamiam germanum imminere adesse & ag gredi sese putet. Nec vigilijs nec somno : aliud cogita aliud voluit aliudque videt quam Zyzymy Regem. Hin illud insigne inauditumque monstrum natum est : ut thu cum non puduerit. quadraginta milia nummum auri Rh diorum magistro triumphatori Petro Daubusson mitter pacto inito : vt germanus attentius (ne sibi molestie terr rique sit) asseruetur. Princeps quidem potentissimus te rore fraterno impulsus : Rhodiorum magistro tributi co ditonne sese reddit obnoxium. O dei inscrutabilis : prou dentia. O inenarrabilis : iustitia. O ineffabilis : bonita crudelissimi quidem tyranni oppulentissimus potentissim superbissimus natus : Rhodiorum principi crucesignato a reorum pactorum vectigal soluit apud quem german vitam fouet : quem tanto amore nephandus genitor pr sequutus est. formidolosus quippe Bagyazit terrore pe culsus statim fœdus cum vicinis percutere non distul Rhodiosque illustriori fœdere insignit : equis quid conditionibus pactis Nec audet trepidus Bagyazit : ex citus in christianos parare classem instruere ensemque o cere, ne germanus adsit : latinorum manu succinctus. quam preciosum profugium : O quam illustre exilium. quam insigne regis Zyzymy confugium quod tantam tulit latinis commoditatem quietem & honorem. Ex q bus certo facile quis viderit (mentis tamen caligine pr abducta) quanta sit (ab omnipotenti creatore) obla oportunitas Constantinopolim & greciam recuperan latinorumque ditioni redintegrandi. Si modo pronior v

luntas. potentiam & sapientiam sibi copularit. vtinam ad-
essent illi : qui olim tanto animi ardore barbaros pessun-
dare cogitarunt. quique nulla porrecta oportunitate graui
vero difficultate : magna sunt aggressi : assequerentur certe
nunc quod optarunt. Sic Ludouicus sanctus Francorum
Rex : sic perillustres alij principes Qui sepius graui inco-
moditate : ab illustrioribus bellis sunt retracti. Ausim af-
firmare. Si parua classe Zyzymy vectus adsit. & non nu-
merosus terrestris exercitus (qui danubio traiecta) ser-
uiam intret : Thurcorum potentia europa discedet. Si enim
minoris asie fines : profugus rex Zyzymy tetigerit. Re-
pente Bagyazit qui nunc imperat (helesponto transmisso)
europam terrestribus christianorum copijs patentem de-
seret : vt germano se obiciat. Jta haud difficulter : europa
mahumetea secta liberatur. Sunt enim hec haud obscura :
qui orientem : & thurci fines accolunt eiusque mores nos-
cunt. Sed qui longo situs tractu a nobis distant : nauias
fabulasque commentari nos putant. Quicquid quoque di-
cimus : questus gratia dictum arbitrantur. Sunt quippe auro
fulciti : sub deauratis tectis latentes delicatisque cibis nu-
triti : qui thurcorum horrida non gnorunt arma. Rerum
enim affluentia : non sinit hec prospicere. Non desunt
quoque inuidi quidam : mordaci dente hec deprauantes
& quod mirabilius deteriusque existit : pacta pecunia cum
thurco initoque consilio. Regem Zyzymy : studiosa atten-
tione toxico enecare conantur. vt sublata a deo oportu-
nitateque data : nouus thurcus in regni solio firmetur. Co-
giterque stabilis & intrepidus : permagnas vires in chri-
stianos exercere. Quas germano superstite manuque Rho-
diorum asseruato : sopitas esse necesse est. O scelus : inau-
ditum. O atrox : iniquitas. O detestanda : inuidia. horum
qui humani hostis imitatione sugestioneque dyaboli : chri-
stianorum rempublicam turbare subuertere ac eneruare
student cupiuntque ac expetunt. Nec aduertunt sese pri-
mum interituros : & exterminium perpessuros. Si Rabidus
canis (fratre sublato) insolescat : animum refocillet vires
resumat mentemque recipiat. Obcecata quidem mens
turrita superbia : alterius gloriam videre nequit. veniat
veniat in mentem : exterminium strages iacturaque. Quam

priscis illis temporibus : Bothi Uvandali Huni. strenuissimi quidem barbari. latino nomini attulerunt. Quod profecto principum tenebrose illius etatis : ignauia inuidia dissidioque contigit. Reuoluant horror hystoriarum celebres libros : claraque monimenta & qua rerum qualitate versamur : compertum habebunt atque conspicient : quantam deus sit elargitus gratiam quam pertinaci animo non noscunt. & audire fastidiunt & queque (in hanc sententiam) deuota mente prolata : in reprobum interpretantur sensum. Has igitur insidias : prudentissimus Rhodiorum magister subtili ingenio ab emulis excogitatas sentiens. Arbitratus quoque principem Zyzymy tutius apud gallias defendi custodiri atque protegi. Quibus certe preest Rex christianissimus : qui catholicam fidem gratia & presidio (maiorum exemplo) prosequitur. vbi & summa sinceraque viget religio : fidesquoque relucet ortho doxa : vbi monstra non gignuntur : vbi carent insidijs ac vbi toxici tabes ignoratur. His causis suasus in franciam Zyzymy Regem mittit. vt robustissimis (cruce signatis) comitibus succinctus : opido hierosolimorum in amplissimo francorum Regno sito asseruetur. Sed non defuit commentum : quod principem Zyzymy regno interdiceret. nec ei pateret aditus : constitutione Regia (vti accepimus) refragante. Que Mahumeteos Judeos alienosque (ab fide catholica) viros Regno excludit. Heu grauem Sortem : Res vero quidem equa Justa memoratuque digna. Deuoto Catholicoque regis christianissimi pectori : vt indigna vt absurda & vt iniqua proponitur nec clarissimi facinoris circunstantie qualitates atque modi : sincere sunt explicati. Qui enim velit (presertim hierosolimorum ordo : qui precipuum erectorem protectorem auctorem francorum regem colit veneratur obseruat) immaculatum integerrimumque regnum obscenis moribus inficere ? Quis cupit regie constitutioni aduersari ? Quis desiderat : rem atrocem committere ? Nullus profecto sane mentis : id cogitarit. Non erit quippe in gallijs : Zyzymy sempiterna mora. Sed ad tempus : quo rebus christianorum consulere possit. non erit cum gallis viris integerrimis & omni mundicie labe puris : Zyzymy commercium. Non

quidem cum incolis assiduitas : non erit cum habitato-
ribus familiaritas· quandoquidem in seccessu concludetur:
castelli muris cohibebitur paucis comitatus satellitibus.
Aderuntquippe eius custodie milites rhodij : qui constan-
tes eorum prauitatem contempnunt & rident. Non debet
quidem Gallia hunc rennuere expellere atque contemp-
nere : cuius asseruatione tantum decus tantum como-
dum & tantum vtile emanare potest. Nec dubitamus
pijssimum regem ac sapientissimos doctissimosque eius regni
viros : haud aliter sentire. Si modo huius principis sta-
tum intellexerint. Maior quippe comoditas christianis af-
fertur Zyzymy fouendo protegendo & asseruando : quam
inclitissimo regno arcendo propellendo nec non & exclu-
dendo. Nec enim regis constitutio : nec conditoris inten-
tio infringitur. vbi tam clarum facinus tam grande emo-
limentum tamque insigne monimentum : ex admissione
in regnum oritur. Si autem aditus in franciam Zyzymy
denegatur : exultabunt insidiatores toxicorum porcitores
sicarij nephandique satellites. qui dissimulato habitu iussu
thurci : nephandorumque virorum sue factionis passim
vagipalantur. vt Zyzymy : vel gladio necent. vel rapiant
vel veneno interimant. Excipe excipe nobilissima gallia &
rex pijssime virum illustrem : nobilissima mahumeteorum
familia natum. Qui tanta comoda : christiane religioni est
allaturus. Qui germanum magnum thurcum : christicola-
rum finibus arcet. Qui fratrem bisanciorum imperatorem :
tuoquidem regnicole splendidissimo rhodiorum magistro
submissum reddit. Qui passionis domini nostri ihesu christi
monimenta : reliquiasque in constantinopolitana subuer-
sione raptas. & a thurco expugnatore ex industria custo-
ditas heredique nato dimissas : daturum elargiturumque se
magistro pollicetur. Qui tantorum scandalorum : extinctio
censetur. Qui : quietem christiano nomini prebet vide ne
eum repellas : qui repulsus scandalo & iacture futurus sit.
Si aditum prohibeas : adsunt famelici ac lubi rapaces qui
regium iuuenem deuorent lacerent atque opprimant. quo
sublato Bagyazit thurcorum rex cornua eriget : rhodios
persequetur. ytalie imminebit : hungarosque inuadet. Et
qui modo timidus stupidus ac tremebundus pauet iacet

atque latet : repente erumpet insaniaque insolescet. etiam certe animum augebit : sublatusquippe tremor terror ac formido erit. Ex quibus tot grauia tot horrida tot enormia subsequentur : que narrare nemo quidem poterit. Taceo vrbium subuersiones : & iuuenum fidei abnegationem. phanarum polutiones : virginumque prostitutiones. Quorum preterite clades : testimonium perhibent haud incertum. Caue toto orbe dignissima gallia : triumphis ac tropheis priscorum gloria clarissima. Ne tua laudata constitutio : tantorum malorum causa sit. Non fuit profecto legislatoris intentio bonum laudabile ac preclarum edicto excludere : quinimo pessimis viris ac sceleribus regnum purgare. At vbi tantum eminet bonum : in thurci scilicet ad tempus exceptione lex quidem merito atque Regia constitutio cedere debet. Que seruata : grande quidem scandalum Christiano nomini sit allatura. dampnant certe iura diuina pariter & humana iura luxuriam inconcessosque concubitus : prostibula tamen permittuntur. ne maius sequatur malum : omnia equidem turbentur libidinibus. Moysesquoque libellum repudij permisit : vt homicidium vitetur. duellum quoque conceditur : Si ex eo publicum sequatur comodum. Tollerantur plerumque nonnulla quamuis non equa : ne grauius ingruat malum. Qui profecto rei publice preficitur : licitum est minora permittere mala ne maiora contingant. At dices facienda non sunt mala : vt eueniant bona. fateor quidem : si de bonis & malis spiritalibus intelligas suppositum. At si de temporalibus fiat comparatio : minora sequi certe mala ratio suadet. Rarus quippe & fœnici conferendus qui minimum spiritale bonum eligit : vt maximo temporali incomodo afficiatur. Nec prauum simpliciter dixerim : Zyzymy excipere regno que admittere. qui tanta diligentia asseruabitur : ne iniquum afferat exemplar. Exceptio namque hec & legis infractio : non quidem malum moris ac spiritale censetur. nam nec iuri diuino nec iuri communi refragatur. Sed regie constitutioni : edictoque prouinciali repugnat. Quare prouinciale malum potius dici poterit. Nec enim omnes christicole a suis ditionibus : Judeos & ab fide alienos excludunt. Respondere profecto conor debilius quam ne

sum sit : his qui exceptioni regiam constitutionem obiciunt.
Sed non aduertunt : que (ipsam obseruando) contingant
scandala. Ordini presertim hierosolimorum : qui rhodijs
imperat. & francorum regij dyadematis presidio : ad hanc
nostram etatem defensi protectique sunt. Grauissimum
quidem scelus est scandalum : ex quo sepenumero nephan-
da sequuntur si non cauetur modestia. Doctor quidem
gentium Paulus apostolus thymoteum circumcidit : ne
conuersis iudeis scandalo sit. Quedam quoque legis mosai-
ce iam sopite cherimoni alia sequutus traditur ad tempus:
vt scandalum vitaret. Scandali namque tabes : enormita-
tum fomes est. Sed forsitan quis dicet : fides publica Zy-
zymy data arcte eius custodie repugnat. minime quidem:
fides namque data Zyzymy regem rhodiorum magistro
audientem futurum policetur. Consilioque eius potiturum:
nec priuatos appetitus sequuturum. Exceptus enim non est
rex Zyzymy : vt christiane religioni aut rhodiorum statui
obsit officiat damnumque afferat. Ipsum certe profugum
a naufragio a mortis discrimine a germani sanguinolentis
que manibus : precellentissimus magister eripit seruat at-
que defendit. dissonum quippe & a ratione prorsus alie-
num si quos fautores & vite tutores sentit cladem afferat.
Terendum quidem tempus & rebus maturius consulen-
dum : donec etas quietior tranquillior ac feruentior red-
datur : Et qui diffident virtute : fruantur optata. Nulla si-
quidem ex eius custodia oritur pecuniaria vtilitas : quam-
uis ampla sit pensio. prodigum est ac profusum id homi-
num genus : multoque cibo insignique supellectili vtitur.
multasque impensas eius custodia affert : in educandis qui
sue asseruationi incumbunt. sui etiam causa legationes ad
thurcum & eius ad nos sepius mittuntur : que amplos sum-
ptus faciunt. Honor quidem comodum vtilitas etiam fidei
ac reipublice christianorum : ad seruandum iuuenem nos
compellit. donec qui cuncta prouidet ex eius alta specula
christianorum tepidas mentes inflamet : vt expeditio in fi-
dei hostem instauretur. Si christicole oblatam spernent
occasionem : ingratitudinem certe nephandam non fe-
ret deus. luentque penas quandoque : qui conatus qui san-
ctum propositum Quique res propicias iniquo disturbant

ingenio. Si interierit : aut manus hospitalariorum rex Zyzymy (quod deus auertat) effugerit. Tunc liquido patebit : quanto nunc fruimur bono. Quod pauci quidem gnoscunt : plurimi ignorant. perplures certe : vt iniquum faciunus opprimunt damnant & fastidiunt. Docte ac fidelis lector : tuo qui perspicaci ingenio de paucis plura coniectare poteris. & pro intellectus acumine diiudicabis : si equum sit regie constitutioni inherere ac Zyzymy repellere. vel constitutionem rectius interpretando flectere : & Zyzymy admittere & in regnum introducere. Propositis quidem duobus : que mali speciem induere videntur secundum sapientis sententiam. minus malum reiecto maiori est eligendum. Si quid acrius quam decuit dixerit : aut inconcinum quidpiam edidi vel absurdum connexui. parce precor qui lectitas imbecilli ingenio : quod pondus tanti negocij sufferre & explicare non possit. Cedo tibi excellenti ingenio doctori : qui potiora acutiora & prudentiora excogitabis. que deuotas mentes : non ambigo in nostram alliciant sententiam. valeat felix : quicumque perlegerit. Datum Rhodi. xiij kl. octobris anno incarnationis christi. M. cccc. lxxxiij.



PREUVES DU V. LIVRE DE L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE, *Hist. p. 32.*

Clemens, &c. Heliono de Villanova Magistro Hospitalis sancti Joannis Hierosolymitani.

HABET Cleri & populi quasi communis & vulgaris opinio, quæ per multos magnos viros sæpius extitit in nostra præsentia recitata, quod tu, fili & aliæ personæ Hospitalis de bonis innumeris ipsius Hospitalis in transmarinis & cismarinis partibus boni facitis quasi nihil: nisi quod personæ Hospitalis ejusdem, administrationes gerentes, equos magnos & pulchros equitant, cibis vacant delectabilibus, pomposis vestibus, vasis aureis & argenteis & pretiosis aliis ornamentis utuntur, aves & canes tenent & nutriunt venaticos, pecunias congregant & conservant innumeras, & raras vel modicas eleemosynas largiuntur: & cùm bona dicti Hospitalis pro defensione ac dilatatione fidei catholicæ tutioneque Christicolarum, præsertim in eisdem transmarinis partibus morantium, deputata fore fidelium devotione noscantur, de iis sollicitudinem aliquam personæ dicti Hospitalis gerere non videntur. Propter quod quandoque tactum est, fore non parum utile fidei & fidelibus ante dictis, quod alia militaris religio crearetur per sedem Apostolicam & dotaretur de parte bonorum Hospitalis prædicti, suas rationes illi, qui suadebant hujusmodi novam religionem creari, ex iis quæ præmissa sunt, fulcientes, & subjungentes nihilominus, quod virtuosius & utilius duæ religiones militares in eisdem transmarinis partibus agerent mutuo zelo, quàm una, sicut olim Hospitalarii ac Templarii faciebant; & etiam, quod ad hoc abunde sufficerent bona Hospitalis prædicti, quamvis nos assensum non præbuerimus, de tua prædicta reformatione & correctione utili, sicut præmisimus, confidentes. [Addit tristem famam multorum gemitibus ac suspiriis diffusam increbrescere, Turcas in Romaniæ fideles magno furore excurrere, ac desævire: ad quorum frangendos impetus, ne religionem Christianam in iis partibus penitus extinguant, vertenda sint arma:

seque, adhibitis in consilium Cardinalibus & aliis viris rei militaris peritis, comparandam adversus barbaros classem censuisse. Qua verò ratione conflanda esset subjicit.]

Duximus deliberatione provida ordinandum, quod viginti galeæ armatæ ac munitæ in eisdem partibus pro hujusmodi subsidio modo qui sequitur, habeantur : videlicet per charissimum in Christo filium nostrum Regem Cypri illustrem quatuor, & per dilectum filium ducem & commune Venetiarum quinque, ac Hospitale sex heredes quoque quondam Nicolai Semita una per triennium teneantur, & nos quatuor pro isto anno de speciali gratia nostris habeamus expensis : quamvis tam per aliquos ex Fratribus nostris S. R. E. Cardinales, quàm alios nobis sæpe dictum fuerit & suggestum, quod nedum expensa dictarum quatuor galearum deberent fieri & ministrari per Hospitale prædictum; quin potius totalis armata posset commode ipsius Hospitalis expensis teneri, cùm à pluribus asseratur te plus de thesauro quàm alia tota Dei Ecclesia possidere : & præter hoc multi priores ipsius Hospitalis & Fratres habent, ut fertur, pecunias infinitas, &c.] Subdit plures conqueri, religiosos equites graves inimicitias inter se exercere, neque iis, qui ordini suam operam addixere, sacerdotibusve merita stipendia præberi : proinde tot mala emendet, ut pristinus ejusdem Ordinis splendor efflorescat. *Dat. apud Villamnovam Avinionensis diœcesis VI. Id. Augusti, anno II.*

DEUXIE'ME PREUVE. *Hist. pag. 38.*

Supplique présentée au Pape par le Dauphin, pour obtenir le Commandement de l'Armée Chrétienne dans la guerre contre les Turcs.

SUPPLIE à votre S. votre humble fils Humbert Dauphin de Vienne, que il vous plaise à lui octroyer à être Capitain de ce Saint Voyage contre les Turcs & contre les non feauls à l'Eglise de Rome, & que tous tant Hospitaliers comme tous autres li ayent & doient obéir par mer & par terre.

Item, vous requiert ou cas dessusdit, que vous veulliez avancier la Prédication de la †.

Item, vous supplie qu'il vous plaise outroyer à lui & à tous les Transfretans, tant hommes comme femmes qui y demourront une année, ou y mourront, le plein pardon.

Item, qu'il vous plaise outroyer à lui & à tous les Transfretans, tant ès Clercs comme ès laiz, & aussi à tous ceauls qui y envoyeront gens ou monoye, les privileges qui furent donnez ou outroyez quant vous, Saint Pere, prescheastes la †.

Item, que tous les deniers qui sont sequestrez generelment pour l'aide du Saint passage soient délivrez à lui pour en faire & soustenir les frais & les despens dudit passage par mer & par terre.

Item, que il ait les deniers de l'aide qui par vous sera imposée ès Eglises, & les deniers qui y seront donnez par dévotion.

Et tres Saint Pere votre humble fils dessus dit y veult mettre du sien propre les depens de trois cens hommes d'armes & de mil arbalestiers à tous frais & tous cousts par mer & par terre. Entre lesquels il aura douxe banniez, & seront cent Chevaliers, & aura continuelment cinq galées qui seront siens, pour nagier, aler ou sejourner à sa Ordenance.

Et pour soustenir ces frais & despens, vous supplie tres Saint Pere qu'il vous plaise à lui octroyer la decime de tot son Dalphinel & des Eveschies esquels ledit Dauphin ou ses subgiez ont terre, hors du Royaume de France.

Item, est l'entente dudit Dauphin que ou cas que le Roys de France voudroit passer la mer pour ceste euvre, que ledit Dauphin & sa compaignie seront dessous lui.

Et parmi ce tres Saint Pere supplie votre dit fils, qu'il ait & soit sien tant en titre comme en fait tout ce qu'il conquerra, sauf droit d'autre personne qui fut chrétienne, & qu'il en puist ordener & despartir à ceuls qui mieux y serviront, & la ou mieux li semblera tant du temporel comme du spirituel.

Item, vous supplie qu'il ait lui avec un Legat tiel comme il vous requerra, qui ait autorité & pouvoir de vous, d'assoudre & de excuminier.

Item, comme s'entente soit de movoir à la prime-vere, plaise à votre S. avancier sa délivrance, afin qu'il quisse être brandiz à la Saint Jehan, lequel terme li est moult briez, pour les provisions & garnisons qu'il a à fayre de navilles, d'Atilleries, d'engins, de chevaux, de bescuit, & d'autres vivres pour lui & pour ses gens, & pour faire ses alliances aux Veniciens, Genevois, Marsiliens & autres.

Et tres Saint Pere comme tant pour l'état du Saint Siege Apostolical, comme pour le Saint propos que Dieu a mis de tous jours en votre S. pourquoi l'en dit que la grace de Dieu & de son Benoist fils vous a elleu à représenter sa personne en terre, cette chouse vous touche plus que nuls ne puet dire, pour ce tres Saint Pere ledit Dauphin vous offre & presente corps, & avoir, & hommes à mettre en ceste votre euvre & honor. Pourquoi nonobstant les demandes, & requestes dessus dittes qu'il vous a fait, quar vous savez mieux ce qui à ce affiert que lui, ne son Conseil, ce consideré & que le fait est tout vostre si comme dit est, il se foumet du tout à votre Ordenance de y mettre & oster, car ainsi comme il vous plaira à en ordener il le veult faire.

Suppliant en toutes manieres il vous plaise que de vostre grace il ait cet honnour. *Histoire de Dauphiné*, *Edition de Genève*, tom. 2. pag. 507.

TROISIE'ME PREUVE. *Hist. p. 39.*

Bulla Clementis VI. quâ Humbertum Dalph. constituit Capitaneum generalem Exercitûs Christiani in Expeditione transmarina contra Turcos.

CLEMENS Episcopus, servus servorum Dei, dilecto Filio Nobili viro Imberto Dalphino Viennensi Capitaneo generali Sanctæ Sedis Apostolicæ & Duci Exercitûs Christianorum contra Turcos, Salutem & Apostolicam Benedictionem. Excitamur cura multiplici, ac fedulis vigiliis anxiamur, ut ad reprimendum conatus nepharios perfidorum, eorumque conterendum superbiam, qui contra fidem Catholicam insurgentes, moliuntur Religionem extinguere Christianam, fideles Christi suo sanguine pretioso redempti ea constantia & virtute consurgant, quod illo eis assistente, cujus negotium agitur, eorumdem infidelium iniqua molimina prosternantur. Sanè dudum non sine amaritudine mentis percepto, quod gentes, illorum infidelium paganorum, qui vulgari lingua Turci vocantur, sitientes sanguinem populi Christiani, & ad extinctionem fidei Catholicæ anhelantes, collectis suæ viribus nationis, à certis retrò continuatis temporibus, cum maxima quantitate lignorum navalium armatorum, in partibus Romaniæ, & aliis locis fidelium convicinis, Christianorum fines fuerant per mare ingressi, & in Christianos, & loca, ac insulas eorumdem atrociter sævientes per mare discurrerant, & discurrere non cessabant, dampnificantes & depopulantes loca & Insulas fidelium, partium earumdem, ipsasque incendio miserabiliter supponentes, & quod nephandius erat, fideles eosdem adducebant in prædam, eosque subjiciebant horribili & perpetuæ servituti, ipsos vendentes ut animalia, ac eos ad abnegandam fidem Catholicam compellentes; quodque insulam Negropontis diversis temporibus & vicibus, cum eorum iniqua potentia, & furore sævissimæ hostilitatis invaserant. Et post depopulationem & incendia, cædes & spolia, per infideles ipsos in dicta & aliis Insulis ac Terris dictarum partium immaniter perpetrata, innumerabiles personas fidelium earumdem ceperant, ipsosque in perpetuam redegerant servitutem. Nos de hujusmodi pravis conatibus & oppressionibus, quos ipsorum paganorum sævitas in eosdem fideles atrociter exercebat, in intimis condolentes, ad subveniendum Christianorum statui sic oppresso, multas vias & modos duximus exquirendos. Ita quod faciente illo, qui omnia potest, hujusmodi negotium provisis remediis contra eosdem Turcos salutarem habuit huc usque progressum. Cupientes igitur, totisque præcordiis affectantes, ut quod in hac parte ad laudem Dei exaltationem fidei, ac tranquillitatem & pacem populi Christiani, salubriter est incoeptum, de bono semper in melius, Deo auspice, prosperetur, ad personam tuam generis nobilitate præclaram, potentia præditam, virtutibus insigni-

tam, ac nobis, & Ecclesiæ Romanæ caram *multipliciter* & acceptam, oculos direximus nostræ mentis, & tandem *super his* diligenti deliberatione præhabita, te, utpote ejusdem *fidei* fervidum zelatorem id devotè petentem & etiam requirentem, Capitaneum Sanctæ Sedis Apostolicæ, & ducem Exercitûs Christianorum contra eosdem Turcos, autoritate Apostolica facimus, constituimus & ordinamus, modo qui sequitur Generalem. Arripies namque iter, Deo duce, pro transfretando ad Turciæ partes quàm citò poteris bono modo, ita quod ad longius pones te in mari infrà secundam diem instantis mensis Augusti, & eris, Deo dante, in dicta insula Negropontis infra medium instantis mensis Octobris, ducesque tecum ad minus centum homines tam Milites, quàm Armigeros bonos & sufficientes in factis armorum, quos tenebis ibidem tuis stipendiis & expensis, per tempus quo liga inter nos, Romanam Ecclesiam, & charissimum in Chisto filium nostrum Hugonem Regem Cypri illustrem, ac dilectos filios Magistrum & Fratres Hospitales Sancti Joannis Hierosolymitani, Ducem & Commune Venetiarum, & nonnullos alios, de certis Galeis contra eosdem Turcos tenendis, dudum inita durabit, & si contingat tempus, seu ligam hujusmodi prorogari, habebis nihilominus inibi tenere dictos homines armorum ad minus per tres annos, à tempore ordinationis hujusmodi computandos, prout hæc omnia in nostra, & Fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium præsentia personaliter constitutus spontaneè promisisti, ac super his inviolabiliter observandis præstitisti corporaliter juramentum, per te post modum vivificæ signo Crucis, ac vexillo S. R. E. publicè de nostris manibus, pro his exequendis assumptis. Per hæc autem nolumus nos, vel Sedem prædictam ad dandum aliud tibi, ratione Capitaneatûs, & Ducatûs hujusmodi quoquo modo adstringi. Nulli ergo omnino hominum, &c. Datum apud Villam Novam Avinionensis Diœcesis VII. Kal. Junii, Pontificatûs nostri anno quarto. *Histoire de Dauphiné, Edition de Genève, tome 2. page 511.*

QUATRIE'ME PREUVE. *Hist. pag. 41.*

Bulla Clementis VI. ad Humb. Dalph. qua de Treuzis ineundis cum Turcis cogitandum esse mandat propter dissensiones ortas in multis Christianitatis partibus.

CLEMENS Episcopus, &c. filio Nobili viro Humberto Dalphino Vienn. Sicut tuæ nobilitatis prudentiam non credimus ignorare, in Franciæ, Angliæ, Alamanniæ & Siciliæ Regnis ac Italiæ, & quasi omnibus aliis Christianitatis partibus, adeò, peccatis exigentibus, vigent his temporibus dissensiones & guerræ, quod illi qui zelo devotionis accensi ad juvandum negotium Dei, pro quo in partibus transmarinis adversùs hostes Fidei Catholicæ peregrinari, teque multis laboribus & periculis cum expensarum & sumptuum profluviis ex-

ponere nosceris, proposuerant & etiam proponebant, nequeunt adimplere super his vota sua, nec decimalia & alia subsidia propter ea imposita possunt exigi & levari, quamobrem his & aliis occurrentibus consideratis attentè, non solum expediens, sed etiam necessarium omnino nobis de concordi & unanimi Consilio Fratrum nostrorum videtur, quod ad treugas de quibus fiebat in tuis nobis missis litteris mentio, faciendas & ineundas meliori, honorabiliori & tutiori modo quo fieri poterit procedatur. Ideoque adhibitis cum venerabili Fratre nostro Francisco Archiepiscopo Cretensi in partibus illis Apostolicæ Sedis Vice-Legato, ad dilectis filiis Deodato de Gosono Magistro Hospitalis Sancti Joannis Hierosolymitano & Isnardo de Albarno Priore Domûs Capuæ Hospitalis prædicti, necnon Patronis Galearum carissimi in Christo Filii nostri Hugonis Regis Cypri Illustris, ac Ducis & Communit. Venetorum & aliis de unione fidelium, de quibus tuæ discretioni videbitur tractatu & deliberatione maturis circa easdem faciendas treugas laborare cum omni diligentia & sollicitudine non postponas, necessitatem præmisimus quæ nequaquam propalanda est quomodolibet, tenenda nihilominus sub secreto; circa quas quidem treugas faciendas, una de duabus viis, ut per te assumenda videtur, videlicet, quod ad eas per te præfertur, ad honorem Dei & Ecclesiæ Sanctæ suæ, utilitatemque fidei & Fidelium procedas tanquam Capitaneus Generalis, seu quod forma illarum tractetur & ordinetur per te, ac alios quos contigerit in illis partibus, & ordinata nobis ante perfectionem treugarum ipsarum mittantur, ut nos habita super hoc deliberatione provida, tibi quod nobis utiliùs occurrerit rescribamus, assumptis interim sufferentiis aliquibus usque ad tempus de quo tuæ discretioni videbitur duraturis, tu verò qui constitutus in schola experientiæ, quæ dictarum duarum viarum magis oportuna & expediens fuerit noscere potes, super expedientiori & utiliori via hujusmodi diligenter & sedulo procedere non obmittas. Hæc quidem sic secretè tenenda providimus, quod nec multis, nec etiam aliqui de tuis Nunciis ea voluimus aperire.

Expedit tamen & volumus quod prædictæ ineundæ treugæ non perpetuæ, sed temporales sint, ita quod tempus decennii non transcendant, sperans equidem in Domino, quod interim in Christianitatis partibus, à Domino, pace data, pro fide Catholica in illis transmarinis partibus dilatanda, utilius & salubrius poterit remedium ordinari, nec te fili latere volumus, quod hæc super his quæ per nos pro unione prædicta pro toto tempore ipsius, & etiam biennio, ad quod prorogata est sicut nosti, per nos promissa sunt, nullatenus deficere, sed ea complere integraliter intendamus: tamen ultra hoc aliter, vel alias pecunias durante præsentis temporis malitia, mittere non possemus, quia ut præmittitur, de decimalibus vel aliis subsidiis parum potest & potuit hactenus colligi vel haberi, quin imo ea quæ usque modo missa sunt, non sine nostri & Ecclesiæ Romanæ nostræque Cameræ gravaminibus, pro majori parte de nostris pecuniis sunt recepta.

Ceterum te proficisci ad Sepulcrum Dominicum nullo modo expedit, donec dictæ treugæ completæ fuerint & firmatæ, tunc verò cum omnibus illis, de quibus tibi videbitur, dictum Sepulcrum & alia Oratoria Terræ Sanctæ visitare poteris, metu pœnarum quarumlibet per Constitutiones vel prohibitiones Apostolicas adversus illos qui ad partes illas accedunt inflictarum cessante, ac nihilominùs, nonobstantibus votis, promissionibus, juramentis, & obligationibus emissis, & factis per te, de morando usque ad certi temporis spatium in illis partibus, ad has partes cum gratia nostræ benedictionis redire.

Ulteriùs cum negotium prædictum non ad impugnandum Græcos, sed ad reprimendum Turcorum Infidelium ausus temerarios, ne Fideles partium illarum affligerentur per ipsos, incoatum extiterit, sicut nosti, de illo Cantacuzeno & Græcis aliis de quibus faciebant tuæ Litteræ mentionem, te, factis dictis treugis, intromittere sicut credimus non oportet. Datum Avinione IV. Kal. Decemb. Pontificatûs nostri anno quinto. *Hist. de Dauphiné, Edition de Genève*, t. 2. p. 536.

CLEMENS Episcopus servus servorum Dei, dilecto filio Nob. viro Humberto Dalphino Vienn. &c. Dudum magnæ devotionis zelum, quem, tanquam vir Catholicus, Deoque devotus, ad defensionem & dilatationem fidei Catholicæ gerere dignosceris, operis exhibitione cupiens deducere in apertum, generalem Capitaneatum Exercitûs communionis Fidelium, in partibus Romaniæ contra Turcos, hostes Christi feroces & persecutores crudeles nominis Christiani, gerendum & exercendum in persona tua propria, desideriis ferventibus, ad honorem Dei & Ecclesiæ sanctæ suæ, fideique prædictæ, ac tuæ salutem animæ assumpsisti. Promittendo, in nostra & Fratrum nostrorum præsentia, proprio juramento, ad partes prædictas Romaniæ te conferre personaliter, ibidemque dictum Officium, usque ad certi temporis spatium, prout Divina tibi assistente gratia posses utiliùs & fideliùs exercere. Sanè cum tu postmodum ad partes prædictas accedens, per magnam partem dicti temporis inibi duxeris Officium hujusmodi exequendum, & ex certis causis rationabilibus ad id nos moventibus, voluerimus tibi, ut non obstante, quod totum tempus per quod debebas in dictis partibus exequendo dictum Officium commorari, nondum finitum extiterit, ad has partes cismarinas & nostram præsentiam possis venire liberè licentiam duxerimus per nostras litteras concedendam, ut ratione juramenti prædicti per te præstiti & alias circa præmissa tuæ puritati conscientiæ pleniùs satisfiat, quod Confessor tuus idoneus Religiosus vel Secularis, quem duxeris eligendum, te super eodem & alio quocumque juramento, etiam de non redeundo ad has partes, citra tempus prædictum, per te quomodolibet præstito, autoritate nostra hac vice valeat dispensare, tibi tenore præsentium indulgemus. Datum Avinione decimo quarto Kal. Aprilis, Pontificatûs nostri anno quinto. *Ibid.* pag. 553.

CINQUIE'ME PREUVE. *Hist. p. 41.*

Bulla Clementis VI. ad Humb. Dalph. quâ cum consolatur de morte Mariæ de Baucio, ac hortatur, ad secundas nuptias convolaret.

CLEMENS Episcop. servus servorum Dei, dilecto filio viro Humberto Dalphin. Vien. Una tantum littera missa nobis de partibus transmarinis, & multorum relatibus audivimus, quondam Mariam conjugem tuam migrasse ad Dominum in eisdem partibus ab hac luce, & licet more conditionis humanæ, de substractione ipsius tam devotæ in Christo filiæ doleamus, tibique in tam longinqua regione peregrinanti ejusdem conjugis destituto solatio, paternis compatiamur affectibus, in visceribus caritatis. Quia tamen eidem, quæ bene ut intelleximus vivere studuit, sicque non potuit malè mori, suum sibi transitum, præsertim quia in prosecutione tam pii negotii ad quod vigentem devotionem habebat, vitæ suæ finivit terminum, credimus fuisse fœlicem; eamque de laboribus ad quietem, & de miseriis ad gloriam feliciter transivisse, propter quæ caris suis esset si vis doloris rationis subjugaretur Imperio, gaudendum super eodem transitu potiùs, quàm tristandum. Nobilitatem tuam rogamus attentè, quatenus Divinæ dispositioni super his & aliis tuis adversitatibus, cum devotis gratiarum actionibus, tanquam vir prudens, virtuosus & constans, quovis cessante murmure te coaptans, in eo qui est Pater consolationis ac virtus & fortitudo fragilium te consoleris, & nihilominus ut ipse posteritatem tibi servituram, & Reipublicæ utilem dignetur concedere, devotis & justis apud eum orationibus, & ad contrahendum matrimonium propterea cum aliqua muliere apta & idonea, de qua, donante Domino, prolem numerosam suscipias, non differas aspirare. Super aliis autem ad præsens non scribimus, cum de statu tuo varia, quibusdam dicentibus, te ad has partes redire, aliis verò te illicò velle remanêre asserentibus, nostris auribus instillentur; super his verò certiorati, tibi scribere intendimus magis plenè. Datum Avinioni Idib. Maii, Pontificatûs nostri anno quinto. *Ibid.* pag. 554.

SIXIE'ME PREUVE. *Hist. pag. 42.*

Tractatio habita de Matrimonio ineundo inter Humb. Dalph. & Blancham Sororem Amedæi Comitis Sabaudiæ.

PRo parte Dom. Dalphini sunt dati Tractatores, Fr. Jacobus Riveriæ, præceptor Navarræ, Ordinis Sancti Antonii Vienn. Amblardus Dominus de Bello-Monte, Fr. de Revello, Petrus de Lucingio, Nicolaus de Glande, Milites & Guillelmus Fornerii Licentiatus

tus in utroque Jure, & Procurator præfati Dom. Dalphini : pro parte verò dictæ Dom. Blanchæ & dicti Dom. Comitis dati sunt Tractatores, Dom. Petrus de Monte-gelato, Jacobus de Claro-monte, Dominus Sanctæ Helenæ, Petrus de Compesio, Dominus Vulpelheriarum, Petrus de Gebennis, Milites, & Petrus de Muris, ac Petrus Berre Jurisperiti, & pro utraque partium fuerunt Mediatores communiter dati, & concorditer assignati, Dom. G. Episcopus Carpentorat. & Dom. G. Electus Petragoricen. & Dom. Comes Gebennensf. In primis placet Tractatoribus supra dictis, ut dictum matrimonium contrahatur & compleatur, per modum qui sequitur.

Primò, quòd dictus Dom. Comes Sabaudiæ det & constituat in dotem dictæ Nobili Blanchæ sorori suæ, 120000. flor.

Item, quòd dicta 120000. flor. solvantur terminis qui sequuntur, primò, quòd 20000. flor. statim remittantur & deducantur, ratione cujusdam debiti, in quo dictus Dom. Dalph. tenetur Dom. Comiti suprad. prout in Instrumentis super hoc confectis continetur.

Item, 10000. flor. solvantur realiter in die nuptiarum.

Item, alia 10000. in media Quadragesima proximè veniente.

Item, deinde quolibet anno in media quadragesima, 6000. flor. donec de dicta 120000. flor. summa fuerit plenariè satisfactum.

Item, actum est quòd 13000. flor. quæ vel circà poterant deberi præf. Dom. Comiti, per dict. Dom. Dalphinum, de resta cujusdam debiti, statim remittantur dicto Dom. Dalphino in recompensationem Cameræ & aliorum ornamentorum, exceptis ornamentis capitis, quæ ornamenta capitis sibi dabit dict. Dom. Comes honorabiliter, sicut decet.

Item, actum est quòd dabit dict. Dom. Comes præfatæ sorori suæ vestes, & alia ornamenta sibi condecentia pro tempore nuptiarum.

Item, actum est quòd dict. Dom. Delphinus teneatur dare & assignare dictæ Dom. Blanchæ ratione dotalitii decem mille flor. annuales assignandos in Castris Visiliæ, Montis-Bonodi, Muræ-Matacenæ, Belli-Montis & Corvi, & mandamentis eorum & Jurisdictionibus, & honoribus quibuscumque, & in aliis Castris & locis circumvicinis, si prædicta non sufficerent, & quòd dicta Castra sibi tradantur, ædificiis & Fortalitiis dictorum Castrorum minimè computatis, homagio ligio & cavalcatis ac resorto Juridico & secundis Appellationibus dicto Dom. Dalphino retentis ; pœnis, bannis, commissis, & cognitionibus pro dictis cavalcatis dictæ Dominæ Blanchæ retentis.

Item, in casum & eventum, ubi deberet fieri restitutio dotis, fiet per hunc modum, quòd dicta viginti millia flor. quæ debent remitti & deduci, ut suprà dictum est, non restituantur in casu ubi ab ipsa Domina dict. Dom. Dalphinus habebit prolem superstitem, aliàs autem, videlicet post decessum dicti Dom. Dalphini, & non antè, fiat restitutio, sicut de aliis centum millibus flor. infra scrip.

Item, de dictis centum millibus flor. & de dictis viginti millibus supradictis in casu prædictæ restitutionis fiat restitutio per hunc modum,

videlicet viginti millia flor. restituantur infrà annum à tempore soluti matrimonii, & deinde anno quolibet sex millia flor. quo usquè de dicta summa fuerit plenariè satisfactum.

Item, in casu ubi restitutio prædictæ dotis fuerit plenariè facta, quòd tunc cesset totaliter dotalitium supradictum.

Item, quòd prædicta serventur fortiori modo quo poterunt, taliter quòd partes debeant contentari.

Intendit Dom. Dalphinus quòd illa decem millia flor. quæ de dote dicebantur & ordinabantur per Tractatores, sibi solvi in media Quadragesima, eidem in die desponsationis realiter exsolvantur aut respondeantur pro parte Dom. Comitis solvi nomine dicti Dom. Dalphini Lappo de Ruspo seu aliis mercatoribus Romanæ Curiæ, nominandis per ipsum Dom. Dalphinum taliter quòd dicti mercatores indè quittent eumdem Dom. Dalphinum, & sibi restituant jocalia sua quæ habent penès se nomine pignoris obligata.

Item, super quarto capitulo addatur quòd Dom. Comes teneatur ad ornamenta quæque capitis & corporis Dom. Blanchæ, & omnia quæ spectant ad dicta ornamenta facere honorificè secundùm decentiam honoris, dignitatis & statûs dicti Dom. Dalphini & prædictorum Dom. Comitis & Domicellæ.

Item, in casu quo convolaret ipsa Domicella ad secundas nuptias, intendit Dom. Dalphinus quòd cesset omninò dotalitium sibi dandum, aut fructus ejusdem in dotis restitutionem cedant & totaliter convertantur, quo casu cessionis & conversionis fructuum in dictam restitutionem Castra quæcumque & loca quæcumque assignanda pro dicto dotalitio teneri & regi debeant omni tempore per homines ligios Dom. Dalphini, qui tunc erit, ita quòd nullum possit eidem Dom. Dalphino super ipsis Castris & locis periculum eminere.

Si verò ad secundas non convolaret nuptias, teneat dotalitium ipsa vivente, quousquè dumtaxat recuperavit dictam dotem, si ipsam recuperare voluerit, ad quod tamen compelli seu arctari non possit, & in casu quo dotem ipsam recuperare voluerit, tunc facta prima solutione dictæ restitutionis dotis, quæ solutio debet esse de decem millibus flor. minuatur & extenuetur ipsum dotalitium de mille & ducentis flor. & deindè anno quolibet in qualibet solutione dictæ restitutionis minuatur & extenuetur dictum dotalitium, de ipsoque deducatur pro rata ut suprà, adeò quòd facta totali restitutione dictæ dotis omninò cesset dotalitium ipsum, & sit ex tunc ulteriùs viribus vacuatum.

Item, non intendit Dom. Dalphinus quòd dicta Domicella aliquam quittationem faciat de hæreditate seu successione, imo quòd sibi reserventur jura quæcumque sibi competentia & competitura in successione materna & fraternis, & aliorum quorumcumque agnatorum & cognatorum.

Item, memorandum quòd si dotis restitutio locum haberet, Dom. Dalphino præmoriente non superstitibus liberis ab eisdem communibus, dat sibi Dom. in augmentum dotis, decem millia flor. & si ipsa

præmoriretur nullis etiam liberis remanentibus, communibus ex eisdem, dentur Dom. de dicta dote decem millia flor.

Humb. Dalph. Vienn. dilectis fidelibus Bayllivis, Judicibus, Procuratoribus & cœteris Officiar. nostris Ebredunesii & Brianczonesii, ad quos præsentes pervenerint, vel eorum loca tenent salut. vobis & vestrûm cuilibet expressè præcipiendo mandamus, quatenus, quandocumque per R. in Chr. P. Dei gratiâ Archiep. Ebredun. seu Officiarios ejusdem fueritis requisiti, eisdem contra Valdenses, & hæreticos quoscumque, ad hoc quòd fides orthodoxa suscipiat incrementum, & hæretica pravitas deprimatur, de ipsis quoque Valdensibus & hæreticis debita ministretur justitia, ope, consiliis & auxiliis cum quacumque poteritis diligentia & efficacia sollicitudinis assistatis. Datum in Villa-Nova Sancti Andreæ, prope Avinionem, sub annulo nostro secreto, in absentia Cancellarii nostri, die 2. mens. Januarii, anno Nat. Domini 1348. per Dominum orethenus exped. H. P.

SEPTIÈME PREUVE. *Hist. pag.* 48.

FRa Deodato di Gozone, per la gratia di Dio, humil Maestro, della Sacra Casa dello Spedale di San Giovanni Gierosolimitano, e Custode de' Poueri di Giesù Christo. A' Relisiogi in Christo, à noi carissimi Fratello, o Fratelli; il Priore, o Priori di Danimarca, di Dacia, di Norvegia, e di Suetia; & à ciascuno di essi, à cui, od à quali, le presenti nostre peruerranno, salute, nel Figliuolo della Gloriosa Vergine. Con paterna sollecitudine, volentieri eccitiamo gli animi vostri à quelle cose, mediante le quali per la gloria della professione, sotto la quale, all'Altissimo militate, il sempiterno Palio del Sommo Bene acquistar possiate. Hauendo dunque per relatione di molti inteso, che frà gli altri Fratelli dell'Ordine nostro, voi sete di lodevol vita, e Figliuoli d'ubbidienza; utilmente gouernando le cose, ch'al reggimento, & all'amministratione vostra, commesse sono; Siamo da una certa ammiratione, e marauiglia commossi, che da lungo tempo in quà, dopo che l'Ordine nostro, si partì dalla Terra Santa; non habbi de' Beni suoi, che sono in detti Priorati; da Voi hauuta risponsione alcuna; ne habbi quindi sentito refrigerio di souuentione, o soccorso alcuno.

Crediamo certamente, ancorche voi habitiate ne gli ultimi confini della Terra; che sappiate benissimo, e che per fama debbiate hauer inteso, che nell'Isola, chiamata Rodi, con gran moltitudine di Fratelli della Casa sopradetta, e d'altri Soldati habitiamo; facendo continoua guerra, contra crudelissimi nemici della Christiana Fede, che Turchi volgarmente si chiamano; la cui sfrenata temerità, più orgogliosamente del solito, per la gran potenza loro, alzando in questi tempi le corna; hà così ferocemente minacciati, & assaliti gli Habitanti di quà dal mare; che se'l Santissimo Signor nostro Papa Clemente Sesto, e molti altri Rè, e Principi Cattolici; con Galere, e Soldati,

non gli haueſſero ſoccorſi; la Fede Cattolica in queſte Parti, diradicata, & à niente ridotta hauerebbono; uccidendo con crudel morte i Profeſſori, e Difenditori di quella, Però eſſendo, che queſta noſtra profeſſione inuita noi, più di tutti gli altri Huomini del Mondo, alla difeſa, & all'aumento della detta Santa Fede; e che i Beni dell'Ordine noſtro, à queſt'uſo ſpecialmente deputati ſono: Debbiamo, e poſſiamo non ſenza ragione marauigliarci, ch'in occaſione, & in tempo di tanta neceſſità, e biſogno; traſcuriate di mandar al Convento noſtro, di quà dal mare, le Riſponſioni voſtre; come indifferentemente fanno gli altri Priori, e Comendatori di tutte l'altre Parti del Mondo.

E perche cio tende ancora in dannatione dell'Anime voſtre, & in noſtro inſopportabil danno; Poſciache qui mantener non ci poſſiamo, ſenza eſſere ſouuenuti delle debite Riſponſioni, che da' Beni noſtri, in ogni Parte del Mondo ſituati, giuſtamente ci appartengono; ſtrettamente, & in virtù diſanta ubbidienza, comandiamo, & ordiniamo à tutti, & à ciaſcun di voi, che ſenza ſcuſa, o contradittione alcuna, debbiate infallibilmente gagare ogn'anno, le Riſponſioni di coteſti Priorati; in mano del Riceuitore dell'Ordine noſtro in Fiandra. Aſſicurandoui, che ſe vi trouaremo con effetto Figliuoli ubbidienti, & divoti; Voi all'incontrò ci trouarete Padre benigno, & amoreuole; all'utile, & honor voſtro inchinato, e prontiſſimo. Data in Rodi, a' venticinque d'Agoſto, dell'anno mille trecento, e quaranta ſette. *Ex Boſio*. Tom. 2. p. 76.

HUITIE'ME PREUVE, *au bas de la page 69.*

NEUVIE'ME PREUVE. *Hiſt. p.* 70.

ONde eſſendo il Papa informato di quei diſordini, & eſſendogli da' Veſcoui, & da' Prelati date ogni giorno molte querele, intorno alla licentioſa vita de' Caualieri, e Religioſi; ſignificandogli, che la maggior parte delle Chieſe di queſt'Ordine, erano maliſſimo ſervite, e che molte ſe n'andavano in rouina; fece ſpedire una lettera; data in Avignone, a' diciaſette di Giugno, dell'anno ſeguente, mille trecento ſettandue; con la quale, dando particolarmente conto, & informatione al Gran Maeſtro, di quanto paſſava; gli ordinò in virtù di Santa Vbbidienza; ſotto pena di Scomunica, e Soſpenſione del Magiſterio, che doueſſe far convocare un Capitolo Generale, in qualche luogo vicino alla Romana Corte, per il primo giorno di Maggio, dell anno futuro, mille trecento, e ſettantatrè; per riformar i coſtumi de' Religioſi; e per far tutte l'ordinationi, ch'erano neceſſarie; per riſtoramento, e riforma dell'Ordine; delle Chieſe, e de' Beni ſuoi. Ordinandogli di comandar eſpreſſamente à tutti i Priori, e Comendatori, che doueſſero andar al detto Capitolo ben'inſtrutti, in informati delle Perſone, e della vita di tutti i Cavalieri, e Religioſi, ch'erano ſtati deputati al gouerno, & all'amminiſtratione de' Beni della Religione; e particolarmente di quelli, che già furono de' Templari. E ſcriſſe al Caualier Fra Sicardo Muronetro, al quale il Gran Maeſtro, & il Conuento

hauenano conferito il Priorato di San Gilio, co'l carico di Luogotenente del Gran Maestro; mandandogli copia della lettera, ch'all'istesso Gran Maestro scritta hauena, e dandogli particolar commissione di far adunar il Capitolo suddetto; il quale per alcuni rispetti, ordinò poi il medesimo Pontefice, che si prolungasse fin'al Settembre, del detto anno, mille trecento, e settantatrè. Et hauendo scritto al Gran Maestro, che mandar douesse al Capitolo suddetto, due Religioli per ogni Lingua, di quelli, ch'erano in Conuento; ordinò poi, che per euitar la spesa, & il fastidio di tanti; ne mandasse solamente quattro, per tutte quante le Lingue. *Ibid. ad ann. 1372. pag. 112.*

DIXIEME PREUVE. *Hist. p. 76.*

Sollicitato ita Ludovico, ut terra Amuratem aggrederetur, constituit Pontifex, ut quingenti equites Hospitalarii S. Joannis Jerosolymitani succincti totidem scutatis militibus, armisque egregiè instructi in Græciam trajicerent ad Græcos contra Turcicos impetus tutandos: qua de re encyclicis literis ad Hospitalarios Boemiæ, Galliæ, Navarræ, Castellæ, Aquitaniæ, Angliæ, Lusitaniæ datis exposuit miserandum orientalium rerum statum, insulas Ægæi maris subactas, eversum pene Græcorum imperium, Turcarum vectigalem Constantinopolim factam, Bulgariam & Serviam quati, Armeniam Saracenis Turcisque cinctam. Ad restituendam itaque collabentem religionem illos instruere arma jussit, ut appetente anni hujus sæculi septuagesimi septimi vere, mare trajicerent.

GREGORIUS, &c. Hospitalariis Regni Bohemiæ, &c. Ingentissima damna aliaque mala animarum & corporum, non absque flebili memoratu fidelium recitanda, quæ evenerunt propter Christianorum negligentiam, in gravissimum dispendium fidei Christianæ commissam, piget & pudet recolere: sed id cogit urgens necessitas, ut ostensis negligentiæ culpis, & infelicissimis eventibus subsecutis, ex eis ipsæ culpæ horreantur detestabilius, & promptioribus animis possibilis emendatio præbeatur. Est siquidem notissimum, quod olim, etiam de multorum memoria, impii Turchi persecutores nominis Christiani, non inventa resistentia sufficienti fidelium, post dissipationem multarum insularum, quæ fertiles erant & habitatæ per populos Christianos, invaluerunt, occuparunt, & destruxerunt ferè totum gloriosum imperium Romaniæ, & sibi tributarium effecerunt, abductis ab inde in servitutem miserrimam infinitis personis utriusque sexus, quas ad terras suas abducere voluerunt: nuncque imperium Bulgariæ & regnum Serviæ aliasque partes dictorum Christianorum crudeliter impetere asseruntur. Civitas quoque gloriosa Constantinopolitana & ejus Imperator illustris adeo sunt arctati à Turchis eisdem, quod non solum eis tributarii facti sunt, sed fere in eorum manibus consistunt, nisi ipsis per auxilium fidelium occidentalium celeriter succurratur: regnumque Armeniæ minoris, utique Christianum, positum inter Saracenos &

Turcos eosdem, jam longis temporibus auxilium fidelium occidentalium etiam minimum non præsensit; propter quod paulatim & quasi totaliter in manus decidit impiorum.

Præmissis igitur & nonnullis aliis utilibus & necessariis causis circa istam materiam, quæ consultius præsentibus subticemus, matura deliberatione digestis, ad laudem Dei, defensionem & dilatationem dictæ fidei, gloriam & honorem Romanæ ecclesiæ, animarum vestrarum salutem, & religionis vestræ reformationem ac augmentum in spiritualibus & temporalibus, dante Domino proventurum, auctoritate apostolica duximus ordinandum, ut quingenti fratres milites dicti hospitalis & totidem eorum scutiferi tempore veris anni nativitatis Domini millesimi trecentesimi septuagesimi septimi ad partes Romaniæ præfatas debeant transfretare, in eisdem partibus ad dictæ sedis beneplacitum, permansuri, & gesturi bellum contra Turcos, prout per dilectos filios magistrum & conventum Rhodi dicti hospitalis & alios præsidentes & consiliarios ad hoc deputandos pro tempore provide disponetur, &c.] Præcipit, ut equitum numerum, qui ab ipsis submittendus est, eorumque armigeros necessariis omnibus ad expeditionem illam obeundam instruant. *Dat. Avin.* VI. *id. Decembris anno* V. Quingenti illi equites ac totidem scutiferi ex variis regnis tanquam militiæ Christianæ delibatus flos colligendi ab hospitalariis designati erant in singulis provinciis certo numero, pro quibus sustentandis sumptus conferebantur: cumque vigintiquinque ejus ordinis equites cum totidem scutatis militibus e Castella submittendi forent, Henricum Regem hortatus est Gregorius, ut bellico apparatu instruendo operam daret. De quo alii etiam Reges & principes rogati videntur, Veneti præterea ac Gennuenses sunt excitati, ut classes ornarent in Turcas: ac Thomas Gradensis patriarcha & Andreas archiepiscopus Genuensis in hanc rem incumbere jussi. Tum Joanna Regina Siciliæ, quæ vires ad Syriam recuperandam explicare affectabat, impulsa ut primum eas ad reprimendos Turcas & Constantinopolim defendendam converteret: ita enim conficiendæ ex universis regnis cruce signatæ expeditioni pro terra sancta liberanda viam structum iri. Restituendæ in Syria Christianæ fidei Joanna Regina Siciliæ versabat consilia, cum à viris piis, qui ex oriente redierant, sacro studio esset accensa: retulerant enim ii ad commovenda in impios occidentis arma, Saracenos plures ad fidem amplectendam comparatos, egregiamque ad alios opprimendos occasionem affulsisse.

Spargebantur tum rumores inter Saracenos Syros & Afros superstitionem Mahometicam à Christianis excisum iri: Joannesque de Castello, Nicolaus Malavena, Corseletus de Hamcuria, Joannes Pelizor, aliique existimatione & probitate insignes viri ad sedem Apostolicam accessere, ut Gregorium de barbarorum consternatione certiores facerent: structam videlicet instaurandis rebus Syriacis egregiam viam, ac facile de trepidis, qui nondum viso hoste victos se putarent, triumphum reportatum iri. Discussis iis Gregorius, licet vaticiniis in-

fidelium leviter fidem adhibendam non putaret, quia tamen divino miraculo interdum impiis hominibus vaticinari datum est, spernenda hæc omnino non putavit: & Carolum Francorum, Eduardum Anglorum Reges, Philippum ducem Burgundiæ, Joannem ducem Lancastriæ ad bellum sacrum tentavit accendere, auctorque fuit, ut Saracenorum trepidationem explorandam curarent.

De his etiam Pontifex Bertrandum e Cliquino magistrum equitum in Francorum regno bellica gloria hoc tempore florentissimum certiorem fecit, cum sæpius audisset, ipsum pio desiderio contra Mahumetanos exercendæ religiosæ militiæ æstuare. Negligentibus vero Regibus pontificias adhortationes, plures viri nobiles propagandæ Christi fidei desiderio accensi sedi Apostolicæ exposuere, se suaque pro orientali expeditione conficienda collocaturos; tantumque catholicorum numerum eodem pio studio inflammatum, ut florentissimus colligi exercitus, ac militantium ipsorum opibus aut piorum eleemosynis sustentari posset. At Gregorius, ut necessariam in ea re consilii maturitatem in bello sacro indicendo adhiberet, Joanni Baliolo & Jacobo Mortarolo viris prænobilibus Cameracensis & Morinensis diœceseon auctoritatem contulit, ut Christianorum regna ac provincias obirent, & coram episcopis ac præsulibus aliis in publicos commentarios eorum nomina, qui bello sacro nomen daturi essent, tum facultates huic expeditioni addicendas referrent, ut his omnibus exploratis sedes Apostolica optimum consilium expedire posset. De quo encyclicæ litteræ ad patriarchas, archiepiscopos, & episcopos, universosque fideles datæ sunt.

Cùm vero ad ingentia ea consilia mandanda operi Francorum Anglorumque concordia necessaria esset, Carolum & Eduardum gravissimis ineunte anno litteris ad pacem conficiendam sollicitarat, cum oratorum regiorum conventus ea de causa indixissent; atque diserte exposuit, quanti ad æternam salutem assequendam pacem restituere fessis populis momenti foret: quot & quanta mala bello inveherentur, divinus cultus exolesceret, atque omnium scelerum, quæ committantur, reum futurum, cujus culpa bellum geratur: reliquum orbem Christianum ob ipsorum discordias fluctuare: augeri barbarorum potentiam, atque universum orientem periclitari: milites quos ipsi in mutuas cædes committerent, libentissime, uti acceperat, in religionis hostes ferrum conversuros.

ONZIEME PREUVE. *Hist. p. 90.*

HIs verò ad notitiam dicti Gregorii Papæ deductis, ipse vehementer turbatus est & tristis effectus, providitque circa ea quantum sibi possibile fuit. Et primò fecit processus suos contra dictos Florentinos, qui eisdem, prout præmissum est, causam & occasionem præstiterant; quos etiam aggravavit, & reaggravavit. Et postquam eos sententialiter pronuntiavit hostes suos & Ecclesiæ, sub pœnis & sententiis contentis mandavit ne aliquis eis vel eorum alicui participare

loquendo, comedendo, bibendo, emendo, vendendo, aut aliàs quovis modo, daretque consilium, auxilium, vel favorem directè vel indirectè. In eorum etiam majorem detestationem pari modo mandavit quòd panni aut aliæ merces quæcunque per eos aut in earum territorio factæ sive titulo emptionis, sive donationis, aut aliàs qualitercunque ad usum aliquorum nullatenus cederent aut reciperentur, nisi inquantum hoc ad eorum damnum seu jacturam cedere posset. Confiscavit nihilominus omnia eorum bona tam mobilia quàm immobilia, ubicunque consisterent. Personas insuper eorum capientium suas fieri ordinavit. Quorum occasione multi tam in Avinione quàm aliis variis partibus collocati cum damnis & detrimentis innumeris ad propria redire sunt compulsi. Ex quibus eorum communitas ad cor minimè reversa est, immo fortiùs in sua malitia extitit indurata, continuè peiora prioribus contra dictam Ecclesiam procurando & machinando, libellos etiam diffamatorios, falsa tamen & erronea continentes, contra statum ipsius Ecclesiæ & personam dicti Papæ ubique transmittendo. *Bal. Pap. Aven.* Tom. 1. p. 435.

DOUZIE'ME PREUVE. *Hist. p.* 100.

TUNC verò isti maledicti Romani nolebant exire; transfactaque quasi una hora, Dominus Massiliensis fecit tantum quòd exirent præter quadraginta vel quasi; qui etiam armati erant, & ipsi nolebant exire; sed perquisiverunt totum conclavum per omnes lotgias seu cameras Dominorum Cardinalium sub lectis & retro & in latrinis, dicentes: *Volumus videre si hic sunt homines armorum absconsi, aut si sunt foramina per quæ aliquis posset intrare vel exire.* Alii verò qui exierant custodiebant portam conclavi clamantes & dicentes alta voce in lingua eorum: *Romano lo volemo lo Papa.* Ibid. p. 457.



PREUVES

PREUVES DU VI. LIVRE DE L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE, *Hist. p. 129.*

Rediit quoque animus Græcis, qui continuis à Bajazete cladibus atterebantur. Immiserat ille jam ante Jacupum Bassan quinquaginta millibus Barbarorum succinctum in Peloponesum, totque strages ediderat, ut Theodorus despota porphyrogenitus Emmanuelis Imperatoris frater, cum ex obsessa Constantinopoli nulla accersere auxilia posset, Spartam Rhodiis equitibus pretio vendiderit, ut eo reliquam ditionem facilius tueretur, ac Spartiatæ Latinorum virtute contra barbarorum impetus tuti essent. Meminit Jacobus Bosius ex vetustis equitum religiosorum monumentis Raymundum Lestura Tolosanum priorem, & Eliam Fossatum præceptorem ad ineundam Spartæ possessionem missos, atque hoc anno xxi. Junii die, religiosi Ordinis equestris in Peloponeso legatos creatos, instructosque summa auctoritate, ut cum Spartiatæ equitum dominatum admittere abnuerent, de variis arcibus peninsulæ cum Petro e S. Superano Achaiæ moderatore pacisecerentur. Hic vero observandum, ut Spartiatæ se Turcarum furori objicere maluerint, quàm equitum Hierosolymitanorum imperium suscipere, unde justa in eos Dei ultio perspici possit : nam miseri repudiato Latinorum patrocinio ac dominatu, postea Turcica tyrannide sunt oppressi. *Ex Rainaldo* Tom. 17. ann. 1401.

DEUXIE'ME PREUVE, *au bas de la page 142.*

TROISIE'ME PREUVE. *Hist. p. 214.*

EUGENIUS PP. IV. charissimo in Christo filio Joanni Castellæ & Legionis Regi illustri, Salutem, &c. Ex litteris dilecti filii Antonii Fluviani Magistri Hospitalis S. Joannis Jerosolymitani, & fide digna aliorum relatione intelleximus, quod Soldanus Babyloniæ, Christianæ fidei perfidus hostis parat magnam classem ad oppugnandam in æstate futura insulam Rhodi, & eam de manibus fidelium auferendam. Nos his cognitis, summo dolore mentis commoti sumus, dolentes vicem Christianorum principum, qui cùm illis canibus bellum inferre, & sua auferre hactenus consuevissent, nunc veluti

dormientes permittant & regna & insulas Christianis subditas capi & conculcari per gentem omnium vilissimam in dedecus & opprobrium totius nominis Christiani. Dolemus quoque, quod propter malignitatem temporum, ne dicamus hominum, ita undique premimur variis molestiis, ut non possimus ad illius insulæ defensionem vacare, prout gerimus in desiderio cordis nostri : nulla enim in re libentius exponeremus facultates nostras & Ecclesiæ, si quæ essent : sed tamen subveniemus religioni pro eorum tutela, de aliquibus galeis, prout temporum angustiæ permittent. Verum cum hoc parum sit futurum, respectu potentiæ, quæ à canibus paratur, decrevimus exhortari etiam principes Christianos, præsertim qui potentes mari sunt, ad fidelium defensionem. Itaque quamquam fides catholica & Christi nomen, pro ejus reverentia, debent tuam & aliorum mentem permovere ad impendendam operam non solum pro defensione fidelium, sed etiam infidelium oppugnatione; tamen per Dei misericordiam hortamur tuam serenitatem, eidem in remissionem peccatorum injungentes, ut pro salute animæ tuæ, pro honore regio, pro fama, & gloria tui nominis, velis mittere magistro præfato pro defensione insulæ aliquod firmum auxilium, prout dignitas tua & regni amplitudo requirit. Scis quanta mala intulerunt dudum regno Cypri, & cum ignominia totius populi Christiani. Itaque providendum est per tuam & aliorum principum subventionem, ne similis calamitas accipiatur in ea insula, quæ quasi est scutum fidelium in partibus Orientis, ex quo non solum maxima damna, sed etiam perpetuum dedecus insurgerent nomini Christiano. Si mercedem apud Deum requiris, ex hac re consequeris amplissimam : si laudem apud homines, nulla præclarior esse poterit, quàm ea, quam præstant honestæ, piæ & salutiferæ actiones; hæ præsertim, quæ collocantur pro defensione Christi fidelium adversus infidelium iniquitatem. Dat. Florentiæ, &c. XVII. Kal. Januarii anno IV.

EUGENIUS PP. IV. universis & singulis bajulivis, prioribus, castellano Empostæ, præceptoribus, capitularibus, & aliis præceptoribus, & Fratribus Ordinis S. Joannis Jerosolymitani, Salutem. Cùm, dilecti filii, Magister, & conventus Hospitalis S. Joannis Jerosolymitani nobis per nuntios proprios per hos dies nunciare curaverint, perfidos Christi hostes saracenos, soldano Babyloniæ subjectos, ingentem parare classem, & alios, quantos possunt facere apparatus animo & intentione insulam Rhodi & alia religionis vestræ loca invadendi; & nos, qui defensionem ipsius insulæ & locorum libenter pro posse curam suscipimus, classis nostræ, quam adversus Teucros parari faciebamus, expeditionem accelerari curemus, quo possit ipsa classis utrique necessitati, pro ut opportunum fuerit, satisfacere; cupientes huic tantæ rerum uno tempore simul incumbentium necessitati quibuscumque modis possibilibus subvenire, decrevimus eos omnes, qui honorem & emolumenta ab ordinis vestri religione reportant, ad tam honesta tamque debita onera convocare. Quare vobis omnibus & singulis

præceptoribus in tota Italia constitutis, sive vestris locum tenentibus, quibus per dictam Italiam cura principalior est commissa, præsentium tenore mandamus, quatenus omnes præceptores & fratres vestris singulorum Prioratibus subjectorum, qui bello, ac militiæ idonei videantur, concessa tamen prius per vos illis, qui ire debebunt, licentia, suas præceptorias arrendandi ad tres annos, pecunia anticipata juxta ritum & consuetudinem religionis prædictæ; eos præsertim, qui facultatibus adeo prædicti sint, & Rhodum petere, & per certum tempus ad religionis obsequia, sine communis thesauri gravamine, ibidem commorari possint, cogere visis præsentibus debeatis.

Illos autem ex prædictis præceptoribus & fratribus, qui non viderentur armorum & belli exercitio satis idonei, & facultatibus fulciti, cogatis ad solvendum extraordinarium ultra solitas & ordinarias impositiones dictæ religionis, tantum, quantum discretionibus vestris, & duorum proborum præceptorum bene solventium vobiscum assumendorum, visum fuerit oportere. Qua in re magnam debetis diligentiam adhibere, ut nullus amicitiæ respectus, nulla sub excommunicationis pœna obstet corruptela, quominus prædicta debitam & votivam habeant executionem; quia licèt omni tempore, debitores sitis ordini vestro & religioni cum fidei & integritatis puritate servire; hoc tamen tempore, hoc in casu id ipsum majori quadam affectione & attentione tenemini adimplere. Atque ut hi, qui parere noluerint, saltem pænæ formidine ab ipso parendi defectu retrahantur, vobis prioribus ante dictis, quatenus præmissa adimplere autoritate nostra curetis, duximus committendum, atque ipsis præceptoribus, ut vobis obedire teneantur sub eadem excommunicationis forma ac privationis officiorum & beneficiorum habitorum, & in posterum habendorum pæna, harum serie præcipimus & mandamus. Dat. Romæ apud S. Petrum anno, &c. MCCCCXLIIII. Id. Aprilis anno XIV.

Eadem mandata data sunt cunctis ipsius religiosæ militiæ in Galliis, Germania, Anglia & Hispania præfectis. Ne vero plus æquo gravarentur, à persolvenda ea auri vi, quam Regi Aragonum pro paranda in Turcas classe concesserat, exemit. Denique Joanni è Lastco, de quo paulò ante memoravi, solemnis equitum cætus Rhodi celebrandi potestatem fecit.

Saraceni porrò meditatam de subigenda Rhodo expeditionem aggressi, exscensione in insulam facta, agros vastarunt, obviis quibusque igni ferroque absumptis, urbem obsidione cinxere, eamque pluribus hostilibus impressionibus tentarunt: sed equitum virtute fortiter excepti propulsatique recedere, non sine dedecore & damno compulsi sunt. Hæc pluribus Jacobus Bosius in sua historia Rhodiana, & ex litteris Apostolicis confirmantur. Ex quibus etiam illud perspicuum est, Eugenium ad reprimendos Christiani nominis hostes, qui ex accepta clade odio iraque efferata Rhodum se iterum bello perituros soloque æquaturos comminabantur, ingentem classem instruere & parare adorsum esse: hæc enim posterorum memoriæ tradi voluit.

EUGENIUS PP. IV. ad perpetuam rei memoriam. Accidit quod impetus dictorum Saracenorum fuit multò major periculosiorque, quam ante ipsorum adventum fama prævia timebatur; cum dictæ gentis perfidæ classis potentissima adveniens, & ipsa gens impia in terram descendens, tales tantosque fecerit impetus, ut nisi fratres ipsius religionis divino protegente præsidio se se maximis cum impensis, maximisque cum laboribus adjuvissent, periculum fuerit manifestum perdendi Rhodum & ejus insulam cum omnibus, quæ religio illa longo jam tempore tenuit in partibus Orientis, unde privatus fuisset populus Christianus maximo firmissimoque præsidio adversus Christi hostes, quibus patefactis remansisset aditus ad reliquas Christianorum partes usque in Italiam invadendas. Quanquam verò dicti Saraceni à religiosis S. Joannis Jerosolymitani, divinâ favente clementiâ, fuerint tunc repulsi; non tamen ideò cessat suspicio, sed certis fide dignis habetur autoribus, eosdem Christi hostes majorem potentioremque prima illa classem continuò parare, cum qua prædicant & præsumunt Rhodum iterato universam ad solum usque prosternere. Quamobrem nos tantis malis obviare volentes, constituimus & jam cæpimus ingentem parare classem ad Rhodi defensionem vere proximo transmittendam: ad quam parandam fortioremque & munitiorem faciendam classem jussimus sicut decet, religiosos omnes præfati Ordinis S. Joannis Jerosolymitani aut personaliter venire, aut galeas aliaque navigia mittere, aut necessariis expensis taliter contribuere, quod nullus eorum à possibili onere eximatur, &c. Dat. Romæ apud S. Petrum anno Dominicæ Incarnationis MCCCCXLIIII. IV. Cal. Decembris, Pontificatûs nostri anno XIIII.

EUGENIUS PP. IV. ad futuram rei memoriam. Cum nos pro evidenti totius Christianæ religionis utilitate & fidei Catholicæ exaltatione, nec non pro civitatis Constantinopolitanæ & Hungariæ ac Cypri regnorum, aliarumque provinciarum Christianorum tutelâ & conservatione quam plures & maximos sumptus nos subire oporteat, quos propter multiplices expensas, quas pro Armenorum, Græcorum & aliorum populorum Orientalium à doctrina Romanæ Ecclesiæ dudum dissidentium unione exposuimus, & alias præteritorum temporum calamitates sine fidelium suffragiis tolerare non possimus, cùmque Infideles ipsi tot præliis & certaminibus superati viribus & animis fracti ac debilitati sint, hanc nobis & Catholicis principibus, populoque occasionem diutius oblatam non deferentes; magnam classem parari fecimus, cum magnus Fidelium exercitus in Hungaria per venerabilem fratrem nostrum Julianum Episcopum Tusculanum legatum de latere de nostra commissione paretur, (dum ea scribebat Eugenius, nondum de illius nece certior fuerat factus) ut terrestri maritimaque potentia Teucros & alios Christi nominis

inimicos Christianorum exercitus aggrediatur, ad quod sanctum opus eò ardentius incitamur, quò Saraceni civitatem Jerusalem in dedecus Christianorum occupantes, longe magis quam præteritis temporibus, adversus Christianos sepulchrum Dominicum visitantes sævierunt, & (quod horrendum dictu est) Infideles Christi barbarica & efferata quadam rabie inflammati imagines Salvatoris Domini nostri Jesu Christi & B. Mariæ Virginis & aliorum Sanctorum ibidem existentes dirui fecerunt, eas nefanda turpitudine & variis ignominiarum generibus afficientes, quod tam perfidè & impiè fortassis divina sapientia fieri permisit, ut nos & alii Catholici tam atroci & perversa injuria provocati ad comprimendum hujusmodi immanem fidei Christianæ ignominiam illatam ardentiùs invitaremur. Nos verò huic & fidei causæ, quæ cæteris rebus anteponenda est, omnes nostras cogitationes atque conatûs adhibentes, quemadmodum in dicto terrestri exercitu dictum legatum habemus, illique exercitui nostra & sedis Apostolicæ auctoritate præsidet, ita dilectum filium nostrum Franciscum tit. S. Clementis Presbyterum Cardinalem S. R. E. Vice-Cancellarium ad classem hujusmodi contra Infideles ipsos conducendam & nationem Græciæ & alias nationes Christianas à feritate Teucrorum & aliorum Infidelium liberandas legatum pronuntiavimus, quæ si Dei misericordia sequuntur, recuperatio Dominici sepulchri & Terræ Sanctæ facilè sequi poterit.

Accedit ad superius enarrata imminentia Christianis pericula, quod cum Soldanus Cayri dominus jam duobus proximis superiobus annis insulam Rhodi arcem quandam Christianorum adversus barbaros magna ac terribili classe invaserit, adeò ut parum defuerit quin ultimâ vice ipsa Rhodiensis civitas, & per consequens insula tota fuerit expugnata, &, prout certissimis litteris & nuntiis quotidie habemus, jam Soldanus ipse classem longe majorem magisque formidandam primo veris tempore ad expugnationem dictæ insulæ transmittendam paret, nos, nisi pati velimus ipsam insulam ad manus barbarorum in maximam Christianorum perniciem devenire, alteram (nimirum ab ea, quæ immissa in Hellespontum fuerat,) classem parare oportet non minorem ea, quæ superiùs dicta est, qua & dictorum barbarorum conatibus resistatur, &, prout nos in Domino spem habemus, præparetur & aperiatur via ad Terram Sanctam de manibus barbarorum hujusmodi celeriter eruendam. Pro quo quidem sanctissimo ac necessario opere effectui mancipando venerabilem Fratrem nostrum Marcum Patriarcham Alexandrinum, Apostolicæ sedis legatum cum magna & sumptuosa classe ex parte jam ordinata duximus transmittendum. (Subdit se tolerandis sacri illius belli sumptibus imparem, atque ad Christianorum, de quorum nomine & salute agitur, liberalitatem confugere: ad quam excitandam præmia indulgentiarum proponit, iisque potissimum qui religiosam militiam in Soldanum aliosve Infideles fuerint professi, vel instructos armis milites submiserint.) Datum Romæ apud Sanctum Petrum anno, &c.

EUGENIUS PP. IV. venerabili fratri Marco Patriarchæ Alexandrino adversus Saracenos in insulis Cypri & Rhodi & Ægypto, ac Syria, Apostolicæ sedis legato salutem, &c.

Post magnos multosque labores pro Dei nostri honore & ejus fidei augmento, & populorum ab Infidelibus oppressorum liberatione ex injuncta nobis desuper pastoralis officii cura multo jam tempore impensos, novis nunc & summè ingentibus bellorum fragoribus non invitamur modo, sed rapimur atque impellimur, ut piissima justissimaque arma in hostes fidei moveamus. Nam cum facta communibus expensis & diutinis laboribus unione Orientalis cum Ecclesia Occidentali, reductisque ad sanctum fidei cultum Armenis, Jacobitis, Nestorinis, Georgianis, & aliis plerisque populis; data quoque sinceræ fidei norma Æthiopibus primo, & postmodùm Regi Bosniæ ac suorum regnorum populis, innotuisset nobis regnum Hungariæ civilibus simultatibus adeò ardere, ut timerent omnes Christiani ne ob ipsas dissensiones simultatesque Teucri magnam Europæ partem, præsertim provincias ipsis Hungaris continentes invaderent, ac incendiis & rapinis potissimè populorum in servitutem redigendorum fœdaras nefando Machometo manciparent, penitùsque subjicerent, inducias primo in ipso regno per legatum nostrum illuc missum fieri obtinuimus, quarum beneficio postea est secutum ut Charissimus in Christo filius noster Wladislaus Hungariæ ac Poloniæ Rex nostris usus consiliis legato nostro comite ac adjutore expeditionem paraverit terrestrem, quam anno ante acto primùm & posteà præsenti in Teucros ducta ea gens tantis pridem victoriis per annos fermè octoginta in Christianos usa multoties fracta, multoties repulsa, & infinitis propè cædibus debiliatata penè ad extremum in Europæ partibus sir perducta, quibus parandis rebus nisi alia etiam auxilia dedissemus, nisi aliam fecissemus provisionem classis, alios Teucros Asiam incolentes ut in Europam trajicerent prohibituræ, tanta victoria, tanta Dei nostri gloria nullo pacto potuisset haberi, aut aliquibus exercitus terrestris viribus obtineri : quamprimùm verò classis quam ad strictum Gallipolis duxit prout continuò paratissimam tenet dilectus filius Franciscus Cardinalis Venetiarum nepos noster illo in stricto visa est, illicò Teucri, qui in Europa erant territi animos amiserunt, alia verò Teucrorum multitudo, quæ ex Asia in Europam trajicere conabatur non classis nostræ præsentia & modo, sed viribus est repulsa : cum autem tot tantisque negotiis gravaremur etiam supra vires, perfidi Saraceni hostes & ipsi nominis Christiani classem adducentes numero navium & gentium multitudine copiosam annisque duobus ante actis Rhodum invadentes cum multis insultibus oppugnattonibusque presserunt; & licèt Rhodus & loca religionis Hospitalis S. Joannis Hierosolymitani illam tenentis Dei adjurorio & ob alias, quæ priùs à nobis aliquibusque fidelibus principibus factæ fuerant provisiones tunc fuerit dispen-

fata, non tamen liberati sumus dictorum Saracenorum timore, imò magis magisque cogimur formidare, quia classem prima majorem parant cum qua dicunt præsumuntque non solum modò Rhodum & suæ religionis loca capturos, sed Christianos usque in Italiam invasuros; quæ maxima cum anxietate animi cogitantes & cum Dei nostri adjutorio opportuna cupientes remedia adhibere classem & nostri ærarii expensis & fidelium principum religiosorumque prædicti ordinis & aliorum Christianorum auxilio armare disposuimus adversus prædictos Saracenos impiissimos Christi hostes pro Rhodi aliorumque locorum prædictæ religionis, atque etiam aliorum Christianorum circa Mediterraneum mare habitantium defensionem vere proximo perducendam. Cum itaque in omni regenda multitudine præsertim in bellicis artibus gubernandis requiratur potissimè probus & sufficiens dux ac caput, nos ad hoc diligentiùs attendentes, & cum proprii etiam sanguinis effusione, si oportuerit, providere cupientes de tuæ personæ ex gentis nostræ familia & nostro sanguine oriundæ prudentia, fidelitate & rerum experientia studio ac diligentia in arduis nostris & Romanæ Ecclesiæ negotiis comprobata sumentes in Domino fiduciam singularem, sperantes insuper indubiè quod ex tuis actibus virtuosis, illo tibi assistente qui justa bella gerentibus victoriam repromittit, dictorum Christi hostium destructio resultabit, ad personam tuam convertimus aciem nostræ mentis, & te adversus Saracenos supra dictæ classis nostræ rectorem & gubernatorem de venerabilium fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium consilio & assensu sedis Apostolicæ legatum ad dictam insulam Rhodi & Cypri & per totam Ægyptum & Syriam cum potestate legati de latere duximus faciendum, &c. (Instruit legatum plurima auctoritate, ut munus pro dignitate gerat, adigat ad sua imperia classiarios, rebelles coerceat, & cætera quæ ad propulsandum à Rhodo hostem debilitandosque ejus conatus conduxerint, perficiat.) Datum Romæ apud S. Petrum anno MCCCCXLIV. Cal. Jan. Pontificatûs nostri anno XIV.

EUGENIUS PP. IV. ad futuram rei memoriam. Pro parte dilectorum filiorum Fratri Joannis de Lastico, Hospitalis S. Joannis Jerosolymitani magistri, & balivorum, priorum, procerum, præceptorum, ac fratrum conventualium omnium linguarum assembleam dicti Hospitalis facientium nobis nuper exhibita petitio continebat, quod cum anno proximè transacto, (videlicet die vigesimâ mensis Februarii, anno Incarnationis Dominicæ millesimo quadringentesimo quadragesimo quarto ipsi omnes simul, secundum mores & ritus dicti Ordinis, congregati in generali assembleâ, communi consensu, & nemine discrepante considerantes assiduas expensas & dispendia, quibus dudum affecti erant resistendo conatibus infidelis impiissimique Soldani Babyloniæ, cum jam tribus annis tres potentissimæ classes eorum insulam & civitatem Rhodi invaserant, & eodem anno ipsam civitatem obsederant cum ruinâ & desolatione insulæ, ac ja-

ćturis, & cupientes opportuna ac omnino necessaria remedia adhibere, ordinaverint atque statuerint, quod omnes priores, &c. (Decreverant, ut ad reprimendos Babyloniorum impetus omnium vectigalium ordinis media pars à singulis prioribus castrorum, domorum, ac possessionum præfectis festo S. Joannis Baptistæ Rhodii conventus ærario inferretur, cui decreto Eugenius ipse robur Apostolicum adjecit.) Dat Romæ apud S. Petrum anno MCCCCXLV. v. Cal. Augusti Pontificatûs nostri anno XV.

PREUVES DU VII. LIVRE
DE
L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE. *Hist. pag. 280.*

EXTRAIT du 3ᵉ. compte de Jacques l'Empereur, Trésorier des Guerres, communiqué par Monsieur du Fourny, Auditeur des Comptes, portant que Messire Gui d'Aubusson, Chevalier Seigneur de la Borne, servoit le unziéme de Juillet de l'an 1356 avec neuf Ecuyers de sa compagnie, sous le commandement de Messire Pierre de Bourbon, Capitaine Souverain pour le Roy, dans les parties du Berri.

EXTRAIT des titres de la maison de Mercœur, communiqué par Monsieur du Fourni, Auditeur des Comptes, portant que Guillaume d'Aubusson, Seigneur de la Borne, fut l'un des Seigneurs qui se rendirent cautions des conventions du mariage qui fut traité le 22 de May de l'an de 1313 entre Jean Dauphin, Comte de Clermont & Anne de Poitiers.

VIES des Poëtes provençaux écrite par Jean de Nostradame, & imprimées à Lion, l'an 1575, & l'Histoire de Provence, écrite par César de Nostradame, & imprimée à Lyon l'an 1614, dans lesquelles il est rapporté que Gui d'Uzés Seigneur d'Uzés, & Ebles, & Pierre d'Uzés ses freres ayant résolu de courir les Cours des Princes pour faire fortune, s'adresserent d'abord à Raynaud, Vicomte d'Aubusson, & à la Vicomtesse Marguerite sa femme qui prenoit un

un singulier plaisir à la poësie provençale, & qu'après avoir fait preuve de leurs inventions & poësies, & déployé infinies belles & doctes rimes, ils reçurent plusieurs beaux, & riches presens du Vicomte & de la Vicomtesse, à la louange de laquelle Gui d'Uzés (qui mourut l'an 1230) fit des vers qui sont dans un manuscrit de la Bibliotheque du Roy, cotte 7226, fol. 216.

EXTRAIT d'un registre des dons faits par les Rois d'Angleterre aux Comtes d'Angoulême, cotté V. & communiqué par Monsieur de Fourni Auditeur des Comptes, contenant des lettres du Roy Louis VIII. données à Valence au mois de Juin de l'an 1226, par lesquelles il mande au Vicomte d'Aubusson de faire l'hommage de son château d'Aubusson au Comte de la Marche, quoiqu'alors ses ancêtres ne l'eussent rendu qu'aux Rois ses prédécesseurs.

EXTRAIT de la Chronique de Geofroi, Prieur de l'Abbaye du Vigeois en Limousin, qui vivoit encore l'an 1184, dans laquelle il est marqué qu'Assalide fille d'Archambaud, Vicomte de Comborne, fut mariée avec Gui Comte d'Aubusson.

CONFIRMATION faite le 4 des Ides de Juillet (le 12 de Juillet) de l'an 1192 par Gui Vicomte d'Aubusson, après son retour de Jérusalem, d'un échange que Ranulfe son frere (auquel il avoit laissé le gouvernement de son Vicomté & de sa terre) avoit fait avec les Religieux de l'Abbaye de Bonlieu, pendant qu'il faisoit ce pelerinage.

EXTRAIT de la Chronique de Vigeois, dans laquelle il est marqué que Marabrune fille d'Eblés de Ventadour, & de Marguerite sœur de Bozon de Turenne, & veuve d'Aimar Vicomte de Limoges, fut mariée avec Rainaud, surnommé le Lépreux, Vicomte d'Aubusson, & qu'elle fut remariée après sa mort avec Esquivat de Chabanois.

EPITRE de Geraud Evêque de Cahors écrite à l'Empereur Frideric premier, par laquelle il mande à ce Prince, qu'après qu'il eût plû à sa sublimité de vouloir qu'il assistât à la cérémonie de son couronnement qui s'étoit fait à Albe le jour de Noel, & qu'entre les autres faveurs qu'il avoit reçues de sa benignité, il lui eut accordé des lettres de sauf-conduit par tout son Empire, & lui ordonné de le venir trouver à Plaisance le jour des Rameaux; les graces que sa Magnificence Imperialle lui avoit faites, en le recevant & en le congediant, lui avoient donné lieu de croire qu'il pouvoit aller au Mont Cassin pour y visiter le Vicomte Eble de Ventadour son cousin, qui y étoit demeuré malade à son retour de Jerusalem: mais qu'étant venu delà trouver l'Evesque de Bamberg, que sa Majesté Imperiale

avoit commis avec l'Evêque de Minden pour travailler à la paix de l'Eglise, parceque le Roy de France lui avoit dit de s'informer de ce que l'on avoit fait pour la terminer; il avoit été arrêté & mis en prison avec ceux qui l'accompagnoient en revenant du lieu où ces Evêques étoient assemblez, à cause qu'il n'avoit point de lettres de créance; c'est pourquoi prosterné à ses pieds, il supplioit très-humblement la clemence de ce Prince qu'il commendât que l'on le mît en liberté avec son cousin le Vicomte d'Aubusson qui étoit Marquis de cette terre, &c. *Quemdam consanguineum meum Vice-Comitem de Albucione illius terræ Marchionem.* Quoique cette Epitre n'ait point de datte qui apprenne en quelle année elle a été écrite, il est cependant certain qu'elle l'a été l'an 1170, parceque ce fut dans cette année que l'Evêque de Bamberg dont elle parle, fut nommé par l'Empereur Frideric I. surnommé Barberousse, pour accorder les differends qu'il avoit avec le saint Siege.

CHARTE qui est dans le Cartulaire de l'Eglise Collegiale de Montier-Roseille en Limousin, portant que Rainaud Vicomte d'Aubusson, ayant appris que le Monastere de Roseille, établi par le soin d'une noble femme appellée Carissima, avoit été détruit par ses ancêtres, ordonna que l'on le rétablît, & que pour réparer les torts de ses parens, il remit Seguin Abbé de saint Irier en possession de cette Eglise, du consentement d'Itier, Evêque de Limoges, & y ajouta celles de S. Porject & de S. Julien pour le repos de l'ame de Ranulfe son pere, pour le repos de la sienne, & pour le repos de celle de Guillaume Comte d'Auvergne. (*Vivente adhuc Henrico Rege, & Iterio Præsule, Canonici sancti Aredii, Raussoliæ monasterium, favente Gulelmo Comite Arverniæ recuperavere*, &c.) qui l'avoit obligé à faire ce rétablissement, qu'il restitua tout ce que lui, & ses prédécesseurs y avoient usurpé, qu'il autorisa toutes les donations que ses vassaux voudroient y faire, & qu'il voulut que si quelqu'un frapoit un des Clercs de cette Eglise, il en devînt homme de corps, ou que l'on lui coupât la main avec laquelle il l'auroit frapé, à moins qu'il ne la rachetât pour le prix de cent livres d'argent. Ensuite de quoi Roger averti par le même Itier Evêque de Limoges, & exhorté par Guillaume Comte d'Auvergne, & par le même Raimond Vicomte du Chau d'Aubusson de rendre ce que ses Ancêtres avoient pris à l'Eglise d'Aubusson, donna aux Chanoines du même lieu de Roseille, la moitié du droit de sépulture qui lui appartenoit dans leur Eglise, & leur promit de ne donner qu'à eux les biens qu'il possedoit encore. Cette Charte est dattée de la seconde férie du mois de Mars, & du 15 de la lune; & comme elle nomme Itier Evêque de Limoges, qui fut élu l'an 1052, & qui mourut l'an 1073, le Roi Philippe I. qui succeda au Roi Henri I. son pere le 4 d'Août de l'an 1060, & Guillaume Comte d'Auvergne qui mourut l'an 1063, suivant la généalogie de ces Comtes publiée l'an 1665 avec celle de la maison de la Tour en Au-

vergne par M. du Bouchet. On peut juger par ces caracteres que ce rétablissement fut fait entre l'an 1060 & l'an 1063.

Autre Charte qui est dans le Cartulaire de la même Abbaye d'Uzerche, portant qu'une Religieuse nommée Albergue, donna plusieurs biens à l'Eglise de saint Pierre d'Uzerche en presence de Jourdain Evêque de Limoges, de Guillaume Evêque d'Angoulême, & de Géraud Evêque de Perigueux, & que cette donation fut faite l'an 1048 sous le regne du Roi Henri, & le même jour que l'on fit la dédicace de ce Monastere, à la cérémonie de laquelle se trouverent le Vicomte Aimart, le Vicomte Archambault, Ranulfe Vicomte d'Aubusson, Aimart de Laron, Gaucelin de Pierre Bussiere, Bozon de Corso, & Pierre son frere.

Extrait de la Chronique de Geoffroi, Prieur du Vigeois, dans laquelle il est marqué que Gulfier Seigneur de Las-Tours qui rendit son nom illustre dans l'histoire de la guerre de Jérusalem, épousa Agnès fille de Ranulfe Vicomte d'Aubusson, & qu'elle lui apporta la moitié du Château de Gimel en mariage: *superior ille magnusque Gulferius, de quo mentio fit in historia Jerosolimitani belli, de Agne filia Ranulfi vicecomitis de Albusson, per quam habuit medietatem castri de Gimel, genuit Gulferum qui Lemovicæ vulneratus, obiit in monasterio sancti Martialis, tertio nonas Martii.* Ce Gulfier de Las-Tours étoit à la Terre Sainte l'an 1096, & lorsque Raymond Comte de Toulouse, vint avec l'armée des Chrétiens assieger la ville de la Marra l'an 1089, après que l'on eut attaché les échelles sur les murs de cette ville, il fut le premier qui y monta, & qui anima si bien par son exemple, qu'il fut cause que l'on s'en rendit maître : *Calendis Novembris omnes principes Marram urbem munitissimam expugnare proponunt, &c. Preparatis igitur necessariis comes Tolosanus, &c. Flandrensis, &c. Cum autem continuatus esset assultus. &c. Applicatis ad murum scalis, violenter nostri muros conscendunt; inter quos vir nobilis de Episcopatu Lemovicensi, Gulferius cognomento de turribus, murum primus conscendit, quem plures subsecuti, mortuus est ibi Wilielmus Auraciensis Episcopus.* Et comme la mort de cet Evêque est marquée au onziéme de Decembre, de l'an 1098 dans le *Gallia Christiana* de Messieurs de Sainte-Marthe, cette datte prouve clairement l'année dans laquelle vivoit encore ce Seigneur de Las-Tours.

Extrait du Concile de Limoges assemblé le 18 de Novembre de l'an 1301, dans lequel il est marqué que l'Abbé d'Uzerch fut repris par Jourdain Evêque de Limoges, de ce qu'au mépris des Reglemens de ce Concile, il avoit enterré dans son Monastere, le Vicomte d'Aubusson qui étoit excommunié, parcequ'il avoit été tué en pillant l'Eglise.

EXTRAIT de la Chronique d'Aimar de Chabannois (qui vivoit l'an 1029) dans laquelle en parlant de Turpion Evêque de Limoges l'an 914, & qui mourut l'an 944 ; il remarque qu'il étoit d'une race si illustre qu'il étoit oncle de Rotbert Vicomte d'Aubusson, *Antecessor verò ejus (scilicet Ebli Episcopi Lemovicensis) Turpio genere clarissimo, avunculus Rotberti Vicecomitis Albucensis in rebus Dei magnificus fuit*, &c. La Chronique de Maillezais remarque aussi que Turpion Evêque de Limoges, étoit oncle de Robert Vicomte d'Aubusson. *Ebulus enim Pontifex Lemovicæ civitatis factus est*, &c. *Fuit autem successor Turpionis Episcopi avunculi Rotberti Vicecomitis Albuconensis*, &c. Et cela est encore confirmé par l'histoire Chronologique des Evêques de Limoges écrite vers l'an 1320 par frere Bernard Gui Religieux Dominiquain, qui mourut l'an 1331 Evêque de Lodeve.

CHARTE tirée du Cartulaire de Limoges portant que Rainaud Vicomte, & Bezon Comte de la Marche, Marquis, souscrivirent une donation qui fut faite à cette Eglise le sixiéme des Ides d'Août, & la cinquiéme année du Roi Lotaire, c'est-à-dire le 8 d'Août de l'an 958, parceque ce Prince succeda au Roi Louis d'Outremer son pere, le 15 d'Octobre de l'an 954.

EXTRAIT de la Charte du rétablissement de l'Abbaye de saint Augustin de Limoges, fait par Turpion Evêque de Limoges, qui gouverna cette Eglise depuis l'an 914, jusqu'au 26 Juillet de l'an 944 qu'il mourut dans le Château d'Aubusson, portant que ce fut du consentement d'Hildegaire, Vicomte de Limoges, de Rainaud Vicomte d'Aubusson, d'Archambault & d'Aimar ses parens (qui étoient les Grands de la Province de Limosin) qu'il donna à cette Abbaye les biens qu'il jugea nécessaires pour l'entretien de ses Religieux.

QUOIQUE cette Charte ne donne point la qualité de Vicomte à ce Ranulfe, il y a cependant lieu de croire, que non seulement il l'avoit été, mais qu'il fut l'un de ceux qui le furent instituez dans le Limousin par le Roi Ludes, après qu'il eût été couronné Roi d'Aquitaine dans la ville de Limoges l'an 887.

DEUXIE'ME PREUVE. *Hist. pag. 346.*

SED ne modò etiam te lateat quæ in urbe geruntur: hoc vel unum videtur mihi cognitu dignum fratris Imperatoris magni Turcorum accessus, qui solemni pompâ acceptus est totâ urbe spectante. Incessit enim per speciosiores vias insigni insidens equo, mediusque inter Francheschetum Papæ filium, & grandis magistri Rhodiorum equitum fratrem. Denique in sacrum palatium invectus est, ibique honorificè habitus. Non multos post dies publicum in consistorium deductus ad pontificis maximi conspectum conspicuo in throno sedentis: neque flecti ante illum neque deosculari ex more vestigium, ut qui præsunt sacris ritibus & ceremoniis illum edocebant, ullo passus est modo: ut dolore & indignatione permoti Christiani, qui spectaculo aderant, rabidam omnes bilem despumarent, & in alterutros fremerent, quod non vi incurvaretur à stipatoribus armatis, aut barba raptaretur ad sacros pontificis pedes, ne impunè Christianam dignitatem & divinam rem nostram contemneret is qui sub patre Mahumeto tantùm beati sanguinis nostri profuderit sævus & impius, quantus quasi lacum efficeret, aut quantum vix rivus egereret. De illius adventûs causa, multa variaque fabulantur ociosi. Sed omnium vulgatissima hæc opinio est, ut tradatur Sultano armandus in fratrem regnantem, qui legatos Romam nuperrimè misit illum deposcentes: Pro quo Sultanum aiunt magnam vim auri sanctamque Hierosolimam Papæ polliceri. Et per fratrem si Imperatorem Turcorum vicerit, imperio regnisque illius devicti potitus fuerit, se omnia Christianis rapta pristinis bellis restituturum. Aspectus barbari dirus & truculentus, corpus compressum & validum, cervix lata, pectus vastum & eminens. Statura ultrà quàm mediocris, habens & oculorum alterum luscum ac torvum, nasum aquilinum, caput inquietum, semper omnia collustrans & tanquam minax inspectans. Ætas illi (ut mihi videtur) anno quadragesimo proxima, patrem, cujus cælatam ære sæpius imaginem vidi, ad unguem referens: & ut indole, sic & moribus pessimis insigni atrocitate atque sævitia æquans. *Ex Papirio Maff. p. 368.*

TROISIE'ME PREUVE.

INNOCENTIUS Episcopus servus servorum Dei, dilecto filio Petro Magistro Hospitalis sancti Joannis Hierosolymitani, salutem, & Apostolicam benedictionem. Cum inscrutabilis summi Dei providentia statuisset humanum genus, sub peccati jugo, vetusta servitute detentum, in libertatem vendicare, & ad beatitudinis gratiam reparare; Unigenitum filium suum, nostræ mortalitatis carnem suscipere voluit, ut per ejus sanctissimam Incarnationem, ac Christi fidelium in eum, suæque Ecclesiæ Vicarios, pietatem, & obedientiam, regna cœlestia promereremur. Qui cùm in terris regnum Dei prædicando versaretur, Apostolos sibi elegit, ut post suam in cœlis gloriosissimam Ascensionem, Ecclesiam suo sanguine fundatam, usque in seculum regerent, & fecundiore fructu in dies adaugerent. Inter quos Petrum Apostolorum Principem, & Ecclesiæ suæ sanctæ caput instituit, datâ ei, suisque successoribus solvendi, & ligandi plenaria potestate. Necesse enim fuit, cùm sit unicuique hujus vitæ finis constitutus, ut Petri autoritas, dignitas, & potestas ad ejus in Romana Ecclesia successores transfunderetur, ut esset usque ad seculi consummationem, qui Christum repræsentans caput esset Ecclesiæ suæ, & solvendi ac ligandi vicariam potestatem obtineret. Cum igitur per hanc ab ipso Petro continuatam Romanorum Pontificum successionem, felicis recordationis Sixtus Papa quartus Prædecessor noster, summus dictæ Ecclesiæ Pontifex, ac verus Jesu Christi Vicarius, qui in sede Petri hactenus sedens, in hâc almâ urbe duodecimâ Augusti die, animam Deo reddiderit post solemnium exequiarum, ut moris est, celebrationem; Nos unà cùm venerabilibus Fratribus nostris sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalibus, de quorum numero tunc eramus, Romæ in palatio Apostolico, ubi idem Prædecessor obierat, loco ad id rationabilibus ex causis per eosdem Fratres concorditer electo; modo, & tempore congruis, Conclave pro futuri Pontificis electione sumus ingressi; ubi quarto die qui fuit XXIX. dicti mensis Missa in honorem sancti Spiritûs celebrata, post diligentem tractatum, prout tantæ rei dignitas efflagitabat, prædicti Fratres, ejus qui invocatus erat gratia cordibus eorum infusa; nos tunc Tituli sanctæ Cæciliæ Presbyterum Cardinalem in summum Pontificem unanimi voluntate concordiaque elegerunt. Nos igitur & si humilitatem, & fragilitatem nostram ad Universalis Ecclesiæ sarcinam perferendam imparem esse cognosceremus, tamen in eo confisi qui humilia eligit ut fortia confundat, quique in se sperantes non deserit, colla subjecimus Apostolicæ servituti supernâ nobis dispositione commissæ. Hanc verò assumptionem nostram ad tuam consolationem significandum duximus devotioni tuæ, quæ uti peculiarem nostrum, & Ecclesiæ filium singulari complectimur charitate, hortantes eamdem devotionem tuam in Domino, ut porrigi facias preces ad Do-

minum Deum nostrum ut nobis sua gratia assistat, & gressus nostros dirigat, ut Ecclesiam suam sanctam, ad gloriam, & honorem ejus, exaltationem fidei, hæreseo extirpationem, pacem, & quietem populi Christiani adversus Teucros Christiani nominis inimicos, feliciter in Domino gubernare valeamus. Tunc autem devotio quod maximè Catholicos Magistratus decet, à quibus cæteri bene vivendi exempla debent assumere; fidem Catholicam nostram, & Apostolicæ sedis autoritatem, honorem, & libertatem Ecclesiasticam protegere, ac defendere velis, ut cæteri fideles exemplo tui, ad similia incitentur. Nos enim qui Ordinem tuum sempet dileximus, te, & eumdem Ordinem habebimus specialiter commendatos, ac ad omnia quæ spectabunt ad tuum, & ipsius honorem, & augmentum, auctore Domino, paratos invenies. Datum Romæ apud sanctum Petrum, anno Incarnationis Dominicæ, millesimo quadringentesimo octagesimo quarto, pridie Idus Septembris, Pontificatûs nostri, anno primo. *Ex Bosio*, Tom 2. p. 488.

QUATRIE'ME PREUVE. *Hist. pag. 373.*

Instructions données per le Pape Alexandre VI. au Nonce par lui envoyé à Sultan Bajazet Empereur des Turcs, avec les Lettres d'icelui Sultan audit Alexandre.

SUPERIORIBUS diebus Cardinale Gurcense referente, D. Georgius Basardus Litterarum Apostolicarum scriptor, per sanctissimum D. N. Papam ad magnum Turcam Nuntius, oratorque missus, ut ipse Cardinalis dicebat, per illustrissimum D. Joannem de Ruvere almæ urbis præfectum, illustrissimi Cardinalis S. Petri ad incula fratrem germanum captus fuit, & apud Senogalliam deten- s, apud quem idem Cardinalis Gurcensis compertas fuisse dixit in- mationes per eumdem sanctissimum D. N. sibi datas, super iis e apud magnum Turcam agere deberet, quæ dictus Cardinalis rcensis sanctissimo D. N. ad infamiam improperabat, quarum in- nationum nuntii & oratoris ad magnum Turcam tenor. Alexan- Papa sextus instructiones tibi Georgio Basardo Nuntio & fami- nostro, postquam hinc recesseris directè & quanto citius pote- bi ad potentissimum magnum Turcam Sultan Bajazet ubicunque it, quem postquam debitè salutaveris, & ad divini numinis ti- em excitaris, significabis ipsi nomine nostro qualiter Rex nciæ properat cum maxima potentia terrestri & maritima, n auxilio status Mediolanensium, Britonum, Burdegalensium, rmandorum & cum aliis gentibus huc Romam veniens eripere è nibus nostris Gem Sultan fratrem celsitudinis suæ, & acquirere num Neapolitanum, & ejicere Regem Alfonsum cum quo sumus strictissimo sanguinis gradu & amicitia conjuncti, & tenemur eum endere, cùm sit feudatarius & subditus noster, & annuatim sol-

vat nobis censum, & sunt anni sexaginta tres & ultra quod fuit investitus Rex Alfonsus avus ejus, deinde Ferdinandus pater, cui successit Rex qui per prædecessores nostros, & per nos fuerunt investiti & incoronati de dicto regno, & ideo hac de causâ prædictus Rex Franciæ effectus inimicus noster, qui non solum properat ut dictum Gem Sultan capiat, & ipsum regnum acquirat, sed etiam in Græciam transfretat, ut patrias celsitudinis suæ debellare queat, prout suæ Majestati innotescere debet, & dicunt quod mittant dictum Gem Sultan cum classe in Turquiam, & cùm nobis opus sit resistere, & nos defendere à tanta Regis Franciæ potentia, omnes conatus nostros exponere oportet, & se bene præparare; quod cùm jam fecerimus, opusque sit facere maximas impensas, cogimur ad subsidium præfati Sultan Bajazet recurrere sperantes in amicitia bona quam ad invicem habemus quod in tali necessitate juvabit nos, quem rogabis & nomine nostro exhortaberis ac ex te persuadebis cum omni instantia, ut placeat sibi quam citius mittere nobis ducatos quadringenta millia in auro Venetos, pro annata anni præsentis, quæ finiet ultimo die Novembris venturi, ut cum tempore possimus nobis subvenire in quo majestas sua faciet nobis rem gratissimam, cui impræsentiarum nolumus imponere aliud gravamen, & sic exponendo vires & conatus nostros in resistentia facienda, ne dictus Rex Franciæ aliqua victoria contra nos potiatur, & contra fratrem suæ majestatis, cùm aut ipse Rex Franciæ terra marique sit longe potentior nobis, indigeremus auxilio Venetorum, qui obsistunt, nec volunt nobis esse auxilio, imò habent arctissimum commercium cum inimicis nostris, & dubitamus quod sint nobis contrarii; quod esset nobis augmentum magnæ offensionis: & non reperimus aliam viam eos convertendi ad partes nostras tractandas quam per viam ipsius Turcæ, cui denotabis ut supra: & quod si Franci victores forent, sua majestas pateretur magnum interesse, tum propter ereptionem Gem Sultan fratris sui, tum etiam quia prosequerentur expeditionem & longe cum majori conatu contra altitudinem suam, & in tali causa haberet auxilium ab Hispanis, Anglicis, Maximiliano, & Hungaris, Polonis & Bohemis qui omnes sunt potentissimi Principes. Persuadebis & exhortaberis majestatem suam, quam tenemur certiorem reddere ob veram & bonam amicitiam quam habemus ad invicem, ne patiatur aliquod interesse, ut statim mittat unum Oratorem ad Dominium Venetorum, significando qualiter certo intellexit Regem Franciæ movere se ad veniendum Romam, ad rapiendum Gem Sultan fratrem, inde regnum Neapolitanum, demum terraque & mari contra se præparare, quod velit facere omnem resistentiam, & se defendere contra ipsum, & deviare ne frater suus capiatur ex manibus nostris, quos exhortetur & stringat, quod pro quanto cari pendant amicitiam suam, debeant esse adjumento & defensioni nostræ, & Regis Alfonsi terra marique; & quod omnes amicos nostros, & primum Regem habebit pro bonis amicis

cis suis, & nostros inimicos pro inimicis: & si Dominium pollicebatur consentire tali petitioni suæ, Orator habeat mandatum de non recedendo Venetiis, quousque viderit effectum, & quod dicti Veneti declarent se esse amicos & adjumento nobis, & Regi Alfonso, & esse contra inimicos Francorum & aliorum adhærentium Regi Franciæ: & si contradixerint, Orator significet quod S. D. non habebit eos amicos, & postea recedat ab eis indignatus: quanquam credimus quod si sua Majestas ardenter astringat eos modo convenienti, condescendent ad faciendam voluntatem Majestatis suæ, & sic persuadens eis multum ut facere hoc velint, quia istud est majus adjuvamen quod habere possumus, impetret resisti injuriis nostris, & sollicitabis quanto citius talem Oratorem, ut recedat ante te: nam multum importat acceleratio tua.

De notabis pariter magno Turcæ adventum Oratoris magni Soldani ad nos cum litteris & muneribus quæ transmisit nobis, quando Gem Sultan fratrem suum accepimus, ac magnas oblationes & promissiones quas nobis fecit de magno thesauro, ac de multis aliis rebus, ut bene scis, quandoquidem tuo medio omnia sunt practicata, & sicut continetur in capitulis quæ dictus Orator fecit & dedit, significabis Majestati suæ intentionem nostram: in quantum sibi promittimus firmiter tenebimus, & nunquam contraveniemus in aliqua re, imo nostræ intentionis est accrescere & meliorare nostram bonam amicitiam. Bene gratum nobis esset, & de hoc multum precamur & hortamur D. Serenissimum, quod pro aliquo tempore non impediat Hungarum, neque in aliqua parte Christianitatis & maxime in Croatia & civitatibus Leginæ, quod faciendo & observando nos faciemus quod Hungarus non inferat ei aliquod damnum, & in hoc Majestas sua habebit compassionem complacendi nobis, attento maxime motu Francorum, & aliorum Principum. Quod si in bellando perseveraret, habeat pro comperto sua Magnitudo quod in jus auxilio essent quam plures Principes Christiani, & doleret Majestatem suam non fecisse secundum consilium nostrum, quod damus sibi primo ex officio, quando sumus pater & dominus omnium Christianorum: postea desideramus quietem Majestatis suæ ad bonam mutuam amicitiam; quoniam si aliter Majestas sua statueret proqui & molestare Christianos, cogeremur rebus consulere, cum aliter non possemus obviare maximis apparatibus qui fiunt contra Majestatem suam. Dedimus tibi duo Brevia quæ exhibebis Turcæ: in uno continetur quod faciat tibi dare & consignare 40000. ducatos pro annata præsenti: aliud est credentiæ, ut præstet tibi fidem in omnibus quæcumque nomine nostro ipsi exposueris. Habitis 40000. Ducatis in loco consueto facies quittantiam secundum consuetudinem, & venies recto tramite cum navi tuta, & cum illuc applicaveris, certiores nos reddes, & expectabis responsum nostrum: præsens tua intimatio consistit in acceleratione; facies ergo diligentiam sic in eundo ad Turcam in expeditione & in redeundo similiter. Et

ego Georgius Basardus nuntius & familiaris præfatæ sanctitatis per præsens scriptum & subscriptum manu meâ propriâ fidem facio & confiteor supradicta habuisse in commissis ab ore præfatæ Sanctitatis Romæ de mense Junii 1494, & executum fuisse apud magnum Turcam in quantum fuit mihi ordinatum ut supra, & quantum ad Oratorem quem requisivit Sanctitas sua à Turca mittendum Venetias est obtentum, qui è vestigio debeat recedere à Constantinopoli, de mense Septembris post me, ad exequendum, in quantum erat, voluntatem præfatæ sanctitatis cum illustrissimo DD. Venetorum. Idem Georgius Basardus manu propria scripsi & subscripsi. Et ego Philippus de Patriarchis Clericus Forolivienfis, Apostolicâ & Imperiali auctoritate Notarius publicus, supra scriptam inscriptionem & instructionem ex originali ex Senogallia transmisso, de verbo ad verbum transumpsi & scripsi, nihil mutando aut addendo, & hoc ipsum transsumptum, prout jacebat ad litteram feci requisitus & rogatus: in cujus rei testimonium hic me subscripsi, & signum meum apposui consuetum. Florentiæ die 25 Novembris, anno Domini 1494.

SUltan Bajazet Chan Dei gratiâ Rex maximus, & Imperator utriusque continentis, Asiæque & Europæ, Christianorum omnium excellenti Patri & D. D. Alexandro divinâ providentiâ Romanæ Ecclesiæ Pontifici dignissimo reverentiam debitam & benevolam cum sincerâ dispositione: post convenientem & justam salutationem, significamus tuo supremo Pontificio, quemadmodum in præsenti misistis vestrum hominem & Legatum Georgium Basardum, cum litteris quæ continebant de vestra salute & amore & amicitia, venit & pervenit in optimo tempore ad meam altissimam Portam, & didicimus quæ per litteras significabantur, & quæ commisistis ipsi dicere ex ore: retulit etiam coram magnitudine mea integra, quemadmodum tua gloriositas ipsi mandavit. Cum didicerimus primum nos de salute & bona habitudine tuæ dominationis, delectati sumus maximè, & exultavit spiritus meus, propterea & illis quæ per ipsum significastis, ascensi sumus etiam & fecimus ipsa, & misimus etiam ad loca quæ significastis ut mitteremus, sicut valebat Magnitudo vestra ulterius, & id quod conventum est, quamvis ad nostrum tertium satis temporis reliquum sit, tamen de quo scripsistis, & petistis, ipsum cum festinatione datum est, & prædictus Legatus Georgius jam perfecit omnia bene quæcumque requirit officium Legati, unde & honoratus est dignè à mea Altitudine, ut ipsum decet. Misimus etiam unà cum ipso à nostra altissima Porta fidelem nostrum hominem Cassimen, & data est ei licentia, ut rursus ad tuum Pontificium redeat: nostra enim amicitia Dei voluntate in dies augebitur: nuntiis autem vestræ salutis nunquam nos privetis, ut audientes magis delectemur. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopoli 1494 anno à Jesu Prophetæ nativitate, die 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan Dei gratiâ Rex maximus, & Imperator utriusque continentis Asiæque & Europæ, Christianorum omnium excellenti Patri & Domino Alexandro divina providentia supremo Pontifici dignissimo reverentiam debitam & benevolam cum sincerâ dispositione: dignum & fidelem vestrum hominem & Legatum Georgium Basardum in altissimam Portam misistis: venit & attulit nobis nuntios de vestra salute & bona habitudine, & delectavit nos mirificè; attulit etiam & verba quæ mandastis ipsi privatim, & etiam misistis, integrè & didicimus, & bene commisimus & nos ipsi sermones, ut nuntiet ipsos coram tuo Pontificio, & detur sibi fides in his quæcumque dixerit; quæcumque sunt verba nostra indubitata: etiam præfatus Gorgius perfecit omnia bene quæcumque requirit officium Legati, unde honoratus est digne à mea altitudine, secundum ipsius decentiam, & data est ei licentia ut redeat rursus in aulam tuæ magnitudinis, & manifestet illi illa quæ nos ipsi commisimus. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopolitani 1494 anno à Jesu Prophetæ nativitate, 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan, &c. Alexandro divina providentia Romanæ Ecclesiæ supremo Pontifici dignissimo, &c. Post convenientem & justam salutationem, significamus tuæ dominationi, quemadmodum in præsenti fidelem nostrum Cassimen servum cum nostris litteris misimus ad summum tuum pontificium, ut ferat ad nos de vestra salute & bona habitudine, quod nos cupimus quotidie audire & delectari; similiter significet etiam & vobis de nostra felici sanitate & amore, ut & vos quæ de nobis sunt ab ipso dicenda audientes delectemini, sicut & nos delectamur. Jussimus etiam & est datum id quod est conventum prædicto servo meo Cassimi, ut perferat ipsum ad tuam gloriositatem, & cum auxilio Dei reversus fuerit, rursus ad meam altitudinem significet nobis vestram salutem & amicitiam, ut inde cum audiverimus, magis etiam delectemur, & quæ ipsi mandavimus nota faciet tuæ magnitudini: date autem ipsi fidem his quæcumque dixerit. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopolitani 1494 anno à Jesu Prophetæ nativitate, 18 Septembris.

SUltan Bajazet Chan, &c. Alexandro, &c. Post convenientem & justam salutationem, notum sit tuo supremo Pontificio, quemadmodum Reverendus Dominus Nicolaus Libo Archiepiscopus Archatenensis est dignus & fidelis homo ipsius & à tempore præcedentis Papæ supremi Pontificis Domini Innocentii usque in hodiernum diem in tempus suæ magnitudinis continuè ad pacem & amicitiam festinat, semperque animo & corpore in fidelissima fide duabus partibus servivit & adhuc servit. Hujus igitur rei causa justum est à vobis decerni majori in ordine ipsum esse debere; unde &

rogavimus dictum supremum Pontificem ut faceret illum Cardinalem, & assensus est nostræ petitioni, adeo ut litteris etiam nobis significaverit quod petitum est datum fuisse ipsi. Verum quia non erat tempus Id. Septembris mensis, non sedet in ordine suo, & ut requirit consuetudo. Interea verò jussu Dei dedit Pontifex commune debitum, & sic ipse remansit. Ea igitur de causa scribimus & rogamus tuam magnitudinem, propter amicitiam & pacem quam inter nos habuimus, & propter meum cor, ut adimpleas ipsi tuum Pontificium, videlicet ut facias ipsum perfectum Cardinalem: habebimus & nos id in loco magnæ gratiæ. Datum, &c. ut supra. Suprascriptæ quaternæ litteræ erant scriptæ sermone in charta authentica more Turcarum, cum quodam signo aureo in capite, quas litteras transtulit in Latinum de verbo ad verbum, me excipiente & notante, eruditus vir Lascaris natione Græcus, assistente illi & adjuvante interpretationem Reverendiss. D. Aloisio Cyprio Episcopo Famagustano, & Marcello Constantinopolitano, illustrissimo Principis Salernitani Secretario: in cujus rei fidem & testimonium ego Philippus de Patriarchis clericus Forolivienssis Apostolicâ & Imperiali autoritate Notarius publicus, omnia supradicta manu mea propriâ scripsi & subscripsi, & meum signum apposui, rogatus & requisitus.

SUltan Bajazet Chan filius Soldani Mahumeti, Dei gratiâ Imperator Asiæ, Europæ ac omnis maritimæ, patri & domino omnium Christianorum divina providentia Papæ Alexandro sexto Romanæ Ecclesiæ digno Pontifici, post debitam & meritoriam salutationem, ex bono animo & puro corde significamus vestræ magnitudini, per Georgium Basardum servitorem & Nuntium vestræ potentiæ, intelleximus bonam convalescentiam vestram, & etiam quæ retulit pro parte ejusdem vestræ magnitudinis: ex quibus lætati sumus, magnamque consolationem cepimus. Inter alia mihi retulit quomodo Rex Franciæ animatus est habere Gem fratrem nostrum, qui est in manibus vestræ potentiæ, quod esset multum contra voluntatem nostram, & vestræ magnitudinis sequeretur maximum damnum, & omnes Christiani paterentur detrimentum: idcircò una cum præfato Georgio cogitare cœpimus pro quiete, utilitate, & honore vestræ potentiæ, & adhuc pro mea satisfactione bonum esset quod dictum Gem meum fratrem qui subjectus est morti, & detentus in manibus vestræ magnitudinis, omnino mori faceretis: quod si vita careret, esset & vestræ potentiæ & quieti commodissimum, mihique gratissimum, & si in hoc magnitudo vestra contenta sit complacere nobis, prout in sua prudentia confidimus facere velle, debet pro meliori suæ potentiæ, & pro majori nostra satisfactione, quanto citius poterit, quocumque meliori modo placebit vestræ magnitudini, dictum Gem levare facere ex angustiis istius mundi, & transferri ejus animam in alterum seculum, ubi meliorem habebit quietem. Et si hoc adimplere faciet vestra potentia, & mandabit nobis corpus suum in qualicum-

que loco esse citra mare, promittimus nos Sultan Bajazet supradictus, in quocumque loco placuerit vestræ magnitudini, ducatorum trecenta millia, ad emenda filiis suis aliqua dominia, quæ ducatorum trecenta millia consignare faciemus illi cui ordinabit vestra magnitudo, antequam sit nobis dictum corpus datum, & per vestros meis consignatum. Adhuc promitto vestræ potentiæ quod vita mea comite, & quandiu vixero habebimus semper bonam & magnam amicitiam cum eadem vestra magnitudine, sine aliqua deceptione, & eidem faciemus omnes beneplacitas & gratias nobiles. Insuper promitto vestræ potentiæ, pro meliori sua satisfactione, quod neque per me, aut per meos servos, neque etiam per aliquem ex patriis meis erit datum aliquod impedimentum aut damnum dominio Christianorum, cujuscunque qualitatis aut conditionis fuerit, sive in terra sive in mari, nisi essent aliqui qui nobis aut subditis nostris damnum facere vellent, & pro majori adhuc satisfactione vestræ magnitudinis, ut sit secura, sine aliqua dubitatione de omnibus his quæ supra promitto, juravi & affirmavi omnia in præsentia præfati Georgii, per verum Deum, quem adoramus, & super Evangelia vestra observare vestræ potentiæ omnia usque ad complementum, nec in aliqua re deficere, sine defectu, aut aliqua deceptione, & adhuc pro majori securitate vestræ magnitudinis, ne ejus animus in aliqua dubitatione remaneat, imo sit certissimus de novo. Ego supradictus Sultan Bajazet Cham juro per Deum verum, qui creavit cœlum & terram, & omnia quæ in eis sunt, & in quem credimus & adoramus, quod faciendo adimplere ea quæ supra eidem requiro, promitto per dictum juramentum servare omnia quæ supra continentur, & in aliqua re nunquam contra facere, neque contravenire vestræ magnitudini. Scriptum Constantinopoli in Palatio nostro secundum adventum Christi die 15 Septembris 1494. Et ego Philippus de Patriarchis Clericus Foroliviensis Apostolica & Imperiali autoritate Notarius publicus infra scriptus, litteras ex originali quod erat scriptum litteris Latinis in sermone Italico, in charta oblonga Turcarum, quæ habebat capite signum magni Turcæ aureum, in calce nigrum, transumfideliter de verbo ad verbum, & manu propria requisitus & rogatus scripsi & subscripsi, signumque meum in fidem & testimonium consuetum apposui. Florentiæ die 15 Novemb. 1494, in conventu Crucis Ordinis Minorum. *Observations sur Philippe de Comines, sur l'année 1494, p. 434.*

CINQUIE'ME PREUVE. *Hist. p. 376.*

DUm paucos dies in urbe rex agit, nec ullus auditur militaris tumultus, securior sui Alexander, arce egressus, regem ad colloquium admittit. Et inter eos contracta est amicitia. Ediderunt que nonnullos articulos, quorum summarii sunt isti.

Traité entre le Pape & le Roy.

In primis Papa remanebit bonus pater Regis, & Rex bonus filius Papæ.

Item, Papa contentus est, quod Cardinalis Valentinensis vadat in societate Regis; & permaneat quatuor menses, & ultrà, ad beneplacitum Regis.

Item, Papa Turcum consignabit in manus Regis; & servabitur per Regem in Terracina.

Item, Rex in reditu suo restituet Turcum Pontifici.

Item, Rex pollicetur Pontifici, si Turcus ei intulerit aliquod nocumentum, ipsum Pontificem juvare, & defendere.

Item promittit rex Pontifici, quod faciet dare consensum Rhodianorum infra sex menses.

Item Rex pro restitutionis securitate dabit Summo Pontifici obsides.

Item Pontifex semper recipiet tributum quadraginta millium ducatorum, consuetum per magnum Turcum mitti. *Charles VIII.* p. 286.

Relation du siége de Rhodes en 1480 par Merri Dupui, témoin oculaire. *

EN lan de nostre Seigneur Jesus-Christ mille quatre cens huitante; le grand Turc infidele ennemi de la foi Chrestienne, plain dorgueil & denvie, & pour cuider destruire la foy Catholique & la Chrestienne: & pour soubjuguer les Chrestiens & conquester pais & Royaulmes, feist quatre grosses armees, lune desquelles envoya contre le Roy de Hongrie, laquelle armee par la grace de Dieu fut du tout destruicte: & tous les Turcs prins mors & occis. La seconde envoya au Royaume de Poulle contre le Roy Ferrand Roy de Naples ou ils firent moult de grans maulx, & prindrent par force une Cite nommee Októrante en laquelle ils se fortifierent. La tierce envoya contre le Soubdam. Et par force vouloit faire ung chasteau en la terre du Soubdam pour aucunement le tenir en soubjection, & amoult grant puissance le commença a faire. Mais quant le Soubdam en fut adverti, il y envoya ung Capitaine avec son armee. Et par force feist rompre & abatre & demolir tout le chasteau encommence. Et fut l'armee du Turc rompue & moult grant quantite de Turcs occis & prins: & la quarte armee envoya devant la Ville & Cite de Rhodes icelle Cite cuider avoir par force & la destruire pour ce que c'est la ville du monde qu'il hait le plus, & que il destruiroit plus volentiers. Mais par la grace de Dieu il en a este bien garde, & encore sera, se Dieu plaist: de laquelle derniere armee, cest assavoir de celle qui a este devant Rhodes, je Mary Dupuis gros & rude de sens & de entendement je veuille parler & descripre au plus brief que je pourray & au plus pres de la verite selon que je peu voir a lueil; & peu de

* On a suivi dans l'impression l'ortographe de l'original, imprimé en Gothique: mais on en a changé, ou multiplié la ponctuation en plusieurs endroits, pour rendre le discours plus intelligible.

science ne intelligence pour comprendre, ne de scripre une si haulte & une si grant victoire que Dieu a donne & envoye aux nobles Chevaliers & vaillans gens qui estoyent dedans ladicte Ville de Rhodes ladicte année durant le siege. Mais seulement en gros le descrips selon que je le peu savoir pour en advertir ceulx les quieulx en vouloront savoir des nouvelles, & aussi les quieulx y prendront plaisir de loir lire.

Et premierement est assavoir que la Ville & Cite de Rhodes est assise en une belle & bonne & grant Isle moult bien fertille & habundante de biens du couste du soleil levant: laquelle Isle si est toute enclose de mer. Et est ladicte Ville ou Cite de Rhodes une tres-belle & tres-bonne Cite & grant, & y a bien en bon port de mer, bien marchant, & lung des plus grans passaiges de tout le Levant, devant laquelle & aloppposite dicelle est assise & situee la Turquie, qui est terre ferme & ung grant pais dont le infidele Turc joyst & possede: & peut avoir depuis ladicte Ville jusques a ladicte Turquie a XVIII. mille de mer a passer qui valent environ six lieues françoises, & laquelle Ville de Rhodes est assise en beau pais & de belle venue de toutes pars bien muree & tourree & a la muraille à XXII. piez despesseur & plus; & y a de beaux fosses & larges tours à fons de cuve & la Ville la mieulx clause que je veix oncques qui soit au monde comme je croi, & est bien garnie d'artillerie tant grosse que petite & de tous aultres batons, & y a tousiours beaucoup de nobles & vaillans Chevaliers & de toutes les nacions du monde qui sont chacun jour prests & appareilles de combatre pour la foy catholique & deffendre la chrestiente, & qui souvent courent en Turquie, & qui jamais n'ont paix aux Turcs & Infideles: devant laquelle Ville & Cite du couste de terre & comme au meillieu des deux bandes de la marine y a une petite montaigne plate, laquelle montaigne est nommée & appellée la montaigne saint Estienne. Et tout autour de ladicte Ville & Cite de Rhodes a le plus beau lieu du monde pour mettre & pour poser siege. Car tout autour de ladicte Ville y a beaucoup de jardins & tout plain de petites maisons Esglises & Chapelles de Grecs, vieilles murailles tant de pierres & petis roches où l'on se peut mettre a couvert contre ceulx de la Ville, en telle maniere que se toute l'artillerie du monde estoit dedans la Ville, elle ne faroit faire nul mal à ceulx qui sont dehors s'ils ne se approuchent près de la Ville.

Or de la maniere comment vint l'armee du Turc, & que le siege fut mis devant ladicte Ville & Cite de Rhodes, est assavoir, que le vingt & troysesme jour de May audit an mil IIII. cens huitante arriverent au tour de ladicte ville cent voelles ou environ: c'est assa-

voir galeres, fustes, pallendrees, gapperies, & aultres telles navieres chargees de gens & de artillerie & aultres choses que leur etoit necessaire pour leur siege, lesquels prindrent port en plusieurs lieux de l'isle au tour de ladicte Ville. Et illecques descendirent en terre grant quantitę de Turcs, lesquels incontinent & de prime face, sen allerent monter sur ladicte montaigne saint Estienne, de laquelle l'on peut veoir aucunement en aulcuns lieux de la Ville, & illec & tout entour dicelle & de la ville mirent & tendirent leurs pavillons & descendirent en terre leurs grosses bombardes, pierres & autres engins a eulx necessaires.

Et ce fait, grant partie de leurs dictes navieres sen alerent au fusto, qui est ung beau port de mer en Turquie a VIII. mille de ladicte Ville de Rhodes, ou avoit anciennement une grant Cite, de laquelle y sont encore les murailles, ouquel port de Fusto estoient venus par terre grant quantite de Turcs tant a pie que a cheval, & delecques passoyent sur lesdictes navieres jusquen leur dit siege devant ladicte Ville de Rhodes, tellement quils furent en tres grant nombre devant ladicte Ville & Cite. Et aussi est assavoir que durant ledit siege passoient tousiours gens dudit Fusto en Rhodes pour donner aulcun refrechissement audit siege. Quant le siege du Turc fut ainsi mis devant ladicte Ville de Rhodes comme avez oy, Monsieur le Grant Maistre de Rhodes, nomme Messire Pierre d'Aubusson, qui avoit donne bonne provision & bonne pollice en la Ville, & ordonne & establi Capitaines & Gardes pour la Ville, & fait preparer & ordonner lartillerie & aultre bastons & fait mettre en ordre & en armes tous ceulx de la Ville chacun en son endroit, en telle maniere quil ny avoit que redire : & mesmement lui mesmes tousiours en armes & le premier devant se trovoit chacun garde tousiours visitant, & si portoit si vaillamment que lon pourroit penser. Doncques quant ledit siege fust ainsi mis devant ladicte Ville, aulcuns des Turcs tant a pie que a cheval faisans les vaillans ainsi comme sils voulsissent saluer ceulx de la Ville par une maniere de moquerie, vindrent courre jusquaux fosses de la Ville a tout grans plumes blanches sur leurs testes : mais les gens & gardes qui etoient sur les murailles & es tours de la Ville qui les virent venir si pompeusement & si arrougamment si pres de leurs fosses, les servirent si bien & si dru de bonne artillerie & de aultre trait, quil en demoura la plus grant partie en la place qui navoyent garde de retourner en leur siege pour dire des nouvelles de la Ville. Ung jour quils vindrent courre devant ladicte Ville, aulcuns des Grecs & gens de la Ville firent une saillie sur eulx, & les chasserent bien loing comme de ung trait darc. Mais ung Chevalier Catelan nomme Messire Pierre de Bourges, par le commandement de mon Seigneur le Maistre, affin que aulcun inconvenient ne advint a ceulx les quieulx estoient saillis dehors de la Ville, faillit dehors par le boulevart du palais de mondit Seigneur pour faire recueillir ceulx les quieulx etoient dehors; mais il fut surprins & enclos des Turcs.

Et

Et il se deffendit moult fort & vaillamment : ung Turc gecta ung dart & le frappa en la teste & le feist cheoir & tomber à terre ; & incontinent le tuerent sur le champ & lui couperent la teste : & ne peust estre secouru assez a temps de ceulx qui estoyent dehors. Mais non obstant son corps fut recours en despit de tous les Turcs, & porte au palais de mondit Seigneur le Maistre, & en sepulture ainsi quil appartenoit. Et tous ceulx de la Ville qui estoient saillis se recueillirent.

Peu de temps apres le siege mis, le Capitaine & Chief de ladicte armee, que les Turcs nomment & appellent leur Bachal, feist mettre & aussi asseoir troys grosses bombardes de coste une petite Esglise fondee de saint Anthoine qui est pres de ladicte Ville sur le bord de la mer pour tirer & pour abatre la tour saint Nicolas qui est au droit de ladicte Esglise environ deux cens pas en mer, laquelle tour est au bout dung mole qui sault de ladicte Ville au devant du port environ troys cens cinquante pas en mer. Et est une tres-belle & grosse tour ronde de grosse muraille & forte qui a despesseur par le hault vingt piez bonne mesure. Et avecques ce fit mettre & asseoir es jardins dudit saint Anthoine & es lieux endroit du boulevart du palais de Monseigneur le Maistre plusieurs aultres grosses bombardes pour batre icellui.

Pendant que les Turcs assutoyent lesdictes troys grosses bombardes pour tirer contre ladicte grosse tour S. Nicolas, ceulx de la Ville assuterent incontinent troys de leurs grosses bombarbes quils mirent dedans la Ville es jardins de Loberge dAuvergne, qui tiroyent droictement sur ceulx qui assutoyent lesdictes troys grosses bombardes devant ladicte tour saint Nicolas, & leur venoient de couste, & leur rompirent leur atodis & repaires quils faisoient pour assuter leursdictes troys bombardes, & leur firent grant mal & vexation, en telle maniere que avant quils peussent avoir fait leur mantellet & repaire, furent tue beaucoup de leurs gens.

Quant ils furent afustez, & quils commencerent a tirer contre ladicte tour, ung jour bien matin sen vint au bourt du fosse du boulevart du palais de mondit Seigneur le Maistre ung Alemant nomme Maistre George, qui estoit Chrestien renie, fort excellant homme en fait dartillerie. Et de prime face quil fut arrive salua les gens de la Ville moult gracieusement, en leur priant quils le missent dedans la Ville, & quil sen venoit rendre a Monseigneur le Maistre. Finablement, & pour abregier, fut tire a mont a une corde, & mene a mondit Seigneur le Maistre. Ce Maistre George estoit ung homme grant, bien forme de tous ses membres & de belle stature, beau langagier, de grant entretenement, & homme fort malicieux a le veoir & oyr parler. Mondit Seigneur le Maistre le fit interroguer & examiner par quoy il sen estoit venu ; lequel respondit, que pour la vraye amour & zele quil avoit a la foy Chrestienne, & aussi pour le bien & pour l'utilite de la Ville & de tous Chrestiens, & quil se re-

pantoit du mal quil avoit fait davoir erre encontre la foy Chrestienne. Pourquoi il fut amiablement receu & le bien venu cuidant quil dit verite & lui fut demande des nouvelles de la facon & disposicion de larmee & du siege des Turcs, & aussi de la qualite & quantite diceulx: & de toutes les choses que on lui demanda respondit moult prudemment & moult saigement, ainsi comment ung homme lequel est bien conduit & moult bien introduit & advise, & qui bien savoit parler.

Premierement disoit que du nombre des gens estant audit siege estoient environ cent septante mille hommes de toutes manieres & conditions. De gens de bombardes y avoit entre les aultres seize grosses pieces qui avoyent XXII. piez de longueur, & ung pie quatre dois despesseur de metail, lesquelles gectoyent la pierre de neuf a unze paulmes de rondeur: & six gros mortiers qui gectoyent la pierre aussi grosse ou plus que lesdictes bombardes; & grant quantite daultres plus petis batons a feu.

De la venue dudit Maistre George diverses furent les opinions. Aulcuns disoient quil etoit venu pour espie. Les autres disoyent quil estoit venu pour bien & quil se repantoit. Les aultres disoyent quils lavoyent veu aultreffoys avant quil fut renye, quil estoit homme cault & malicieulx & ingenieur, & quil sen faisoit bon garder. A la fin fut grant souspecion sur luy, car lon commenca a tirer dedans ladicte Ville & Cite de Rhodes des fleches ou il avoit ateche des escripteaulx dedans, lesquieulx escripteaux avoient en escript: Gardez vous de Maistre George. Et faignoyent les Turcs lesquieulx tiroient lesdictes fleches estre bien marris & courouces de ce qu'il sen estoit venu rendre a la Ville. Mondit Seigneur le Maistre prudent & saige du tout en tout entierement, commanda que ledit Maistre George fut bien garde. Et le bailla en garde a six hommes, & leur commanda que sur paine de la vie nuyt & jour ils le gardassent.

Le dernier jour du moys de May les Turcs commencerent a tirer dedans ladicte ville gros courtaulx & mortiers, dont entre les aultres en tomba deux ou palais de mondit Seigneur le Maistre, lung desquieulx persa trois estages & cheut en lestable, & se mist la pierre bien avant en terre. Lautre courtault tomba sur la voulte dune sale ou les freres mangeoient, & abatit la voulte, & rompit par le meillieu deux gros pilliers de marbre qui estoyent ou meillieu de ladicte sale, qui soustenoyent ladicte voulte que deux hommes auroyent asses affaire a embrasser lung a ung coup, & persa tout oultre ladicte pierre & cheut en la cave qui estoit dessoubs sur une bocte de vin quelle rompit en pieces, & le vin perdu, & encores entra bien avant en terre; mais la Dieu mercy, de tous les courtaulx & mortiers qui cheurent dedans ladicte ville ne firent nul mal aux gens de dedans, comme il sera dit plus aplain cy apres.

Quant le Bachal Capitaine principal de larmee dudit siege des Infideles eust este par aulcun temps devant ladicte ville ou Cite, veu

& cogneu aucunement la situacion & fortificacion dicelle, selon son ymaginacion se pensa que se il povoit avoir ladicte tour saint Nicolas & le mole ou quel ladicte tour est asise & situee, que facilement apres & beaucoup plus a son aise il auroit ladicte ville. Pourquoy les premiers quinze jours apres que ledit siege fut mis, fist battre ladicte tour fort & merveilleusement des troys grosses bombardes, estant pres de ladicte Eglise saint Anthoine, en telle maniere que esdits quinze jours ladicte tour receut environ troys cens coups de bombardes, & batue en telle maniere & facon, que du couste de terre de la ou les bombardes tiroyent, sembloit que fut ung grant tas de pierres: tant fut icelle tour batue & egratignee, & les pierres cheutes les unes sur les aultres. Mais de lautre couste de la tour, cest assavoir du couste de la mer, demoura saine & entiere en telle maniere quil sembloit que jamais on ny eut tire coup de bombarde, si non tant seulement le hault de ladicte tour ou estoyent les crenaulx qui furent du tout abatus & rues en mer: & de fait qui eust veu ladicte tour du couste de terre du lieu ou les bombardes tiroyent, sembloit quelle ne fut pas deffensable, & que personne ne se fut ose tenir dedans.

Mondit Seigneur le Maistre prudent & saige veant ladicte tour qui se battoit ainsi fort, & que les infideles Turcs tachoyent & desiroyent moult fort a la prendre, cognoissant aussi que s'ils en estoyent les maistres, quils eussent fait grant mal & grant domaige a la ville, & garde que naviere ne fut entree ne saillie du port dicelle, & que ladicte ville eust elle en moult grant adventure destre du tout perdue & destruite, delibera & ordonna que par force de Chevaliers & aultres gens elle fut bien gardee & deffendue. Et mondit Seigneur le Maistre prudent & saige y ordonna & establit Capitaines & Gardes, & aussi pareillement grant quantite de Chevaliers y envoyast & daultres gens, lesquels mondit Seigneur le Maistre y envoya & y tramist pour la tuicion & aussi pour la deffense dicelle tour & mole, lesquels firent todis, bastides tout autour & long de ladicte tour & mole de pierres de bois, touneaulx & aultres vaisseaulx plains de terre pour ce que cest tout roc, & assirent & affuterent bombardes, serpentines, canons, coleurines & aultres artilleries sur ledit mole es lieux propres & convenables, si bien & si proprement qui ny avoit que redire. Et avecques ce affuterent & aprestèrent autour de ladicte tour & mole grant quantite de petites barques & vieux touneaulx, lesquieux estoyent tous plains de composicion de feu, afin que se ils avoyent assault, fust pour fere bruler les galees, fustes & aultres manieres de Turcs s'ils approchoient de ladicte tour & mole, & se tindrent sur leur garde nuyt & jour.

Le Bachal des Turcs, quant il vit que ladicte tour fut ainsi fort batue que aves ouy, pour icelle cuider avoir, le neufviesme jour du moys de Juing environ deux heures devant le jour, feist venir devant ladicte tour moult grant quantite de navieres, galeres, fustes,

barques & pareillement aultres manieres de instrumens pour bailler lassault a icelle, lesquels commencerent a faire ungs moult graut bruit en criant & en invocant leur Mahon, & faisant grand bruit & horribles & espouventables sons de gros taborins, guisternes, viellez, & aultres instrumens, souvent huyant & tournoyant tous ensemble en telle maniere quil sembloit que le ciel deust venir abas en tirant canons & bombardes; se approucherent de ladicte tour & mole, & en telle façon, que cestoit chose horrible, merveilleuse & espouventable de les oyr approucher. Finablement quand ils furent approuches de ladicte tour & mole, & pres de mettre pie en terre, les gardes & les gens de ladicte tour & mole ils faisoient bonne garde & qui bien estoient armes, artilles, & aussi pareillement estoient bien assutes, les receutent si bien & si vaillamment & de si grant couraige, & les servirent si tresbien & si tresdru & si fort de bombarbes serpentines & tret de pierres & coups de main, quils les firent bien & hastivement reculer & retourner en les rebourant & reculant fort & vaillamment; lesquels mauldis Turcs & Infideles sen alerent & retournerent pour ceste foys tous camus & tout esbahis: mais non obstant ils ne sceurent ne aussi pareillement ne peurent si prestement reculer, ne si tost pour eulx en aler quil nen demourat audit assault sept cens de mors ou plus sans ceulx qui furent noyes, & nen mourut point de ceulx de ladicte tour & mole, & si furent peu de blessies. Pour laquelle victoire mondit Seigneur le Maistre accompaigne de plusieurs Chevaliers & aultres gens sen ala rendre graces & louengez a notre Dame de Philarme qui lors estoit en la ville en une petite Esglise de grecs pres du chasteau, laquelle y avoit este pourtee avant le siege mis, pour ce que son Esglise est en lisle sur une montaigne environ quatre mille loing de ladicte ville de Rhodes.

Apres que le Bachal sceut que ces gens avoient este ainsi vilainement reboutez, faches quil en fut fort desplaisant, & se pensa de gaster & dommaiger la ville de tout son povoir, & de retourner a ladicte tour par aultre maniere. Ores il est assavoir que pendant quils tiroyent contre ladicte tour S. Nicolas, aussi semblablement tiroyent & batoyent fort le boulevart du palais de mondit Seigneur le Maistre: mais pour ce que ledit boulevart si estoit tout macif & plain de terre jusques pres des crenaux, & avoit dessus comme ung pre ou jardin de plaisance, les pierres des bombardes non obstant quelles fussent grosses & furieusement gettees ne faisoient que ung petit egratigner la muraille, & en demoroit beaucoup de fichees dedans. Le Bachal doncques voyant ceci se pensa de faire remuer lesdictes bombardes, & battre la muraille de la ville en aultres divers lieux, & le fist pour deux causes. La premiere pour ce que en batant la ville dautre couste & loing de ladicte tour saint Nicolas se pensa que les gens de la ville se y rendroyent la plus part, & que ladicte tour saint Nicolas ne seroit pas si bien gardee ne deffendue: lautre pour batre la muraille & emplir les fausses pour y bailler l'assault & pour tacher a avoir la ville.

Doncques feist remuer & pourter huit des grosses bombardes, & les feist mettre & asseger de l'autre coste de la ville & pres de lautre bande de la mer au droit de la Juifrie pour ce que cestoit le plus beau lieu & plain & uni pour batre la ville, & si en feist mettre & asseoir plusieurs aultres pour batre aucunes tours & aultres lieux de ladicte ville. Si feist doncques batre & tirer fort & merveilleusement contre la muraille de la ville audroit de la Juifrie & aultres lieulx en telle maniere & facon que en peu de temps ils le domagerent fort, & les Turcs aussi non obstant que la muraille audroit de ladicte Juifrie a plus de xxviii piez despoisseur; & tant tirerent & batirent ladicte muraille si durement & si aprement & si dru qui ny avoit personne en la ville qui ne fut fort esmerveille de la fureur desdictes bombardes. Et disoyent ceulx de ladicte ville que jamais ne fut veu ne ouy parler de si furieuses ne merveilleuses bombardes : & si en Rhodes de toutes manieres & nacions de gens & si vieulx, & afferment les Chevaliers & freres de la religion qui estoyent pour lors au Lango, qui est une petite ville & ung fort chasteau qui est en une petite isle a cent mille de Rhodes du couste de ponant. Et aussi ceulx qui estoyent au chasteau rouge qui est une autre isle a cent mille dudit Rhodes du couste du levant qui ouyent tout a plain les coups desdictes bombardes quant ils tiroient.

Touteffoys mondit Seigneur le Maistre & les vaillans Chevaliers & aultres gens qui estoyent dedans la ville veant leurdicte muraille qui se batoit ainsi furieusement, pour y mettre remede firent par dedans la ville grans todis de pierres, bois & terre contre ladicte muraille, & toutes les nuyts faisoyent grans todis & repaires sur ladicte muraille de clayes, bois & terre, touneaulx plains de terre, & aultres choses actendans illec lassault, & si avoient ordonne & prepare illec troys ou quatre mille fagots avec souffre, pouldres & aultres composicions de feu pour quant ils bailleroient l'assault & quils viendroyent aux fosses les gecter sur les Turcs & mettre le feu dedans, en telle maniere besoignoient & se fortiffioyent par dedans la ville, quil ny avoit personne de quelque estat ne condicion quil fut qui ny mist volentiers la main, & estoit lors ung grant plaisir & une belle chose de veoir la bonne volente du peuple qui continuellement travailloit pour leur fortificacion tant hommes, femmes que enfans, les ungs portoyent pierres, les aultres chau, les aultres boys & tous en bonne ordonnance.

Quant le Bachal vit que lon se fortiffioit ainsi fort, & que le jour quant ils avoient bien batu en ung lieu, la nuyt il estoit rempli de touneaulx, terre, boys, & aultres choses quant venoit sur le soir, faisoit charger ses bombardes, & la nuyt quant il pensoit que ceulx de la ville fussent sur la muraille pour faire leurs todis & repaires ou ils avoyent batu de jour, faisoit mettre le feu dedans & tuoyt les gens, & faisoyt de grans maulx a ceux qui faisoyent lesdits repaires & todis & jusques a ce quils furent advertis de ce, & sen garderent

le mieulx quils peürent : & aussi daustre part ledit Bachal feist a
ter & mectre du couste de la montaigne saint Estienne & es aul
hault lieux alentour de ladicte ville plusieurs aultres bombardes
courtaulx qui tiroyent au travers de la ville pour gaster & dem
les maisons, & tiroyent nuyt & jour en telle maniere qu'il ny av
personne qui se osast tenir en sa maison ne en la ville, mais se
noyent le plus pres de la muraille quils povoyent & tiroyent lesd
courtaulx plus grosses pierres que ne faisoyent les bombardes, &
royent la pierre si hault en lair que on la perdoit de veue & chec
si furieusement, que en cheant elle bruissoit en lair merveilleusemen
fort, & en la veant cheoir ne sembloit pas plus grosse que ung esteu
& poues penser que la ou elle cheoit, ce nestoit pas mocque, &
ny avoit personne qui nen tremblast de paour, mais par la grace de
Dieu peu de gens furent tues desdits mortiers, & fault dire que ce
fut comme une chose miraculeuse : car communement lesdits cour-
teaulx & mortiers cheoient es places vagues & es lieux inhabitables
de gens, & ne faisoient gueres de mal, si non a aucunes bestes mues
quils tuoient pour ce que en la ville y en avoit grant foison que lon
y avoit retraictes de ceulx de lisle.

Veant toutes lesquelles choses tout le peuple de la ville tant grans que petis Chevaliers, hommes, femmes & enfans estoient bien confesses & repetans de leurs pechez & estoient tous bien ordonnes comme bons Chrestiens, & comme actendans de mourir de jour en jour, & de heure en heure, & estoyent souvent es Esglises en prieres & en devocion en priant a Dieu devotement quil voullist saulver eulx & la ville, & deffendre de la main des faulx chiens Turcs qui ainsi les parsecutoient de jour en jour & de heure en heure sans aucun repos avoir. Brief cestoit lors une belle chose & honnorable de veoir les belles prieres & devocions de tout le peuple, & aussi de la grant diligence quils faisoyent nuyt & jour pour la fortification de leur ville, & de la grant volente & grant couraige qu'ils avoyent pour soustenir la foy Chrestienne.

Durant ledit siege plusieurs des gens dudit siege tant Turcs que Chrestiens renies sen vindrent rendre en la ville pour bons Chrestiens devenir, & pour aider a ceulx de la ville, comme ils disoyent; mais mondit Seigneur le Maistre qui ne se y fioit pas trop, & sur toutes choses sen faisoit bien tousiours donner garde, de paour de trahison, & la venue qui se venoyent rendre les faisoit garder & diligemment examiner ainsi quil appartenoit, & entre les aultres de 6 Chrestiens renies qui se vindrent rendre en la ville, sen vint rendre ung, lequel en linterrogant fut trouve variable en son lengaige ; parquoy il fut incontinent suspecione & mis en gene, lequel a la fin confessa quil estoit venu en la ville, & avoit appourte des poisons pour trouver facon & maniere dempoisonner mondit Seigneur le Maistre, & que le Bachal ly avoit envoye & promis que si leust peu empoisonner & faire mourir, de luy faire beaucoup de biens, & confessa beaucoup daultres choses qui seroient tropt longues a raconter. En effet mondit Seigneur le Maistre lui fit lier une grosse

pierre au col, & le fist gecter en la mer, & est assavoir que tous ceulx qui se vindrent rendre en la ville, mondit Seigneur le Maistre ne sen est volu servir en aucune maniere, mais les a mondit Seigneur le Maistre apres le siege leve, mis sur une nave, & les a tous envoye au Pape, lesquieulx estoyent environ soixante.

Durant lesquelles choses les Turcs tiroient & batoient tousiours fort la muraille de la Juifrie & les tours de la ville, & si faisoyent de grans fosses & repaires & approuches parvenir aux fosses de la ville: ung jour ceulx de la ville saperceurent que les Turcs avoyent fait grans fosses & grans repaires au bort du fosse & gectoyent grant force de pierres dedans les fosses pour les emplir, mondit Seigneur le Maistre feist saillir soixante hommes ung matin esdits fosses & repaires, lesquieulx de grant couraige chasserent tous les Turcs qui y estoyent, & les firent reculer jusques en leur siege, & en tuerent dix dedans lesdicts repaires, desquieulx ils apporterent les testes en la ville, & furent mises au bout des lances sur la muraille, & baillierent & mirent le fou dedans leurs fosses & repaires, & les abatirent, de quoy les gens de la ville furent bien aises de ladicte vaillance.

Le Bachal pensant & cuidant que la pluspart des gens de ladicte ville fussent fort embesoignes & occupes a ladicte muraille, se pensa de donner ung aultre assault a ladicte tour saint Nicolas, & si pensa & ymagina tous les expediens quil peust savoir pour la prendre: si feist faire ung pont de boctes & touneaulx & aultres vaisseaux bien relies, & galefetes & lies & attache les ungs es aultres, & fit par dessus clouer tables, planches, aix & aultres choses, & si le fit faire si long qui povoit aler & toucher despuis leglise saint Anthoine jusques a la tour saint Nicolas, & si large que six hommes y povoyent bien aler de front sur ledit pont, & estoit dung coste & daultre enpanoise & armes comme est une galee. Une nuyt les Turcs alerent gecter sur ung petit esquif une encre en mer pres de ladicte tour saint Nicolas, ou avoit lie & atache une grosse corde dont ils tenoient le bout devers eulx pour mieulx tirer & varier leurdit pont en mer & plus a leur aise. Mais la garde de ladicte tour qui ne dormoit pas les apperceut bien: si fust incontinent envoye ung maronnier qui plungea & ala au fond de leau couper la cable, & leva lencre, & fut tiree dehors, & portee a Monseigneur le Maistre: & quant les Turcs virent que leur cable estoit coupee, & que ce quils avoyent fait ne leur servoit de riens, ordonnerent certaines quantite de barques pour mener & tirer leur pont en mer, & daultre couste ordonnerent trente de leurs galeres avec grant quantite de feustes, barques & aultres navieres pour gecter & mectre leurs gens en grant puissance sur le mole de ladicte tour, sur lesquelles barques & navieres estoit le Capitaine des galiaces du Turc. Le Capitaine des natelies & Merlabay gendre du fils du Turc, gens de grant reputacion & auctorite, & plusieurs des aultres Capitaines & Seigneurs furent mis sur ledit pont, lesquels ne retournerent pas en leurdit siege, mais furent tues audit assault: & ceci fait ung jour apres mi-

nuyt quils eurent afeuſte toutes leurs barques, mirent & varierent leurdit pont en mer, & meĉtant lung des bouts devers ladiĉte tour ſaint Nicolas, & de lautre couſte de ladiĉte tour du couſte de la mer, vindrent les galeres, fuſtes & aultres navieres en grant puiſſance pour eulx geĉter ſur ledit mole, en geĉtant grans & eſpouventables cris, & faiſoyent de moult grans bruits de tabours, & aultres vielles plus quils navoient fait pour cuider eſpoventer & esbahir les gardes & gens de ladiĉte tour & mole & pour leur cuider faire habandonner icelle. Mais les nobles & vaillans Chevaliers & aultres gens qui eſtoient ſur ledit mole pour la garde dicelluy & de ladiĉte tour plains de hardieſſe & de bon couraige, & qui bien eſtoyent armes, afeuſtes & prepares tindrent pie ferme, & recceurent leſdits Turcs ſi bien & ſi vaillamment, & ſi les ſervirent ſi dru de bonnes bombardes & aultres traix de coups de haches & de feu, en telle maniere que incontinent quils meĉtoyent pie en terre, ils eſtoyent mors & tues & haches en pieces, & brules. Et pour ce que ceulx dudit mole avoyent eſte advertis dudit pont, avoyent afeuſtes troys groſſes bombardes du couſte ou devoit venir ledit pont tellement, que quant ledit pont fut varie & mis en mer, & pres daborder a ladiĉte tour ſaint Nicolas, tirerent leſdiĉtes bombardes, & fut ledit pont rompu tout oultre par le meillieu, & mis en pieces, & furent tues & noyes grant partie des Turcs qui eſtoyent deſſus ledit pont & des plus principaux Capitaines; & au regard des galeres fuſtes & aultres navieres, pluſieurs furent miſes au fond de la mer de coups de bombardes, & tous les Turcs leſquieulx eſtoyent deſſus mors & noyez, & furent prinſes neuf de leurs barques, & tous les Tourcs qui eſtoient dedans auſſi mors & noyes, & y morurent les troys Capitaines deſſus nommes: & avoit audit aſſault ſur ledit mole ung Cordelier de ſaint Francoys, lequel fiſt merveille darmes; car quant leſdiĉtes barques approuchoient du mole, il entroit a la mer juſques a la ſainĉture, & tiroit les Turcs hors de leurs barques, & leur coupoit la teſte, ou haſchoit en pieces, & puis geĉtoit en mer. Brief ce fut merveilles des fais darmes quil il fiſt, ainſi que laffermment ceulx qui lui virent faire les grans coups: touteſfois a la fin il fut fort naure & bleeie; mais mondit Seigneur le Maiſtre le feiſt bien penſer, & quant il fut guery luy donna & feiſt faire ung habillement tout neuf, & furent leſdits Turcs derechief villainement reboutes & plus quils navoient eſte la premiere foys, & dura ledit aſſault depuis peu apres la minuyt juſques a dix heures du matin, & y furent tues deux mille cinq cens Turcs & plus, & des principaux Capitaines & Seigneurs qui fuſſent audit ſiege, & pareillement grant foyſon leſquieulx furent naures & bleeies; & ne fut tue de ceulx dudit mole que unze ou douze des Freres Chevaliers; mais il y en euſt beaucoup de bleciez. Apres laquelle vitoire mondit Seigneur le Maiſtre accompaigne de pluſieurs Chevaliers & aultres gens, ſen ala rendre graces & louenge a Dieu & a Noſtre Dame de Phileme, & a Monſeigneur ſaint

saint Jehan Baptiste, de la grace que Dieu leur faisoit de obtenir victoire a lencontre de leurs ennemis, & quant le Bachal vit que ses gens avoyent este de rechef ainsi villainement reboutes, & quil avoit tant perdu de gens & des meillieurs, de grant douleur & melencolie quil eust, sen ala mettre en son pavillon, ou il fut lespace de troys jours sans vouloir parler a personne de ses gens.

Apres peu de temps vint le jour de la feste Monseigneur saint Jehan Baptiste qui est le XXIV jour de Juing, patron de ladicte Ville & Cite de Rhodes, la veille de laquelle feste, & pour la louenge & solennite dicelle, est de bonne coustume faire grans feulx, pour quoy ceulx de la ville firent la nuyt grans feus sur toutes les tours de ladicte ville, & sur les clochiers & aultres lieux haulx de ladicte ville. Les Turcs veans lesdis feux si grans, & en tant de lieulx, ne savoient pas a quelle fin ceulx de la ville les faisoient, & se approucherent des fosses pour veoir que cestoit. Or ceulx de la ville le jour avoient charge & afeuste toute lartillerie de la ville pour la tirer a ung coupt pour ladicte solennite, lesquels incontinent que les feux furent fais, tirerent, & desemparerent ladicte artillerie toute a ung coupt: mais si bien advint quil fut bien tue environ troys cens Turcs de ladicte artillerie de ceulx qui cestoyent approuches du fosse.

Quant ledit Bachal eust perdu lesperance davoir ladicte tour sainct Nicolas, & que tout ce quil y avoit fait ne luy servoit de riens, fist faire a grant puissace trenchees, fosses & approuches devant la muraille de la Juifrie qui estoit fort batue, en telle maniere, que les Turcs venoyent a couvert jusques pres du fosse, en faisant emplir fort les fosses de pierres de boys & aultres choses. Mondit Seigneur le Maistre veant lesdictes trenchees & approuches, & que lartillerie de la ville ne leur pouvoit faire nul mal, feist faire tribus de boys, qui est ung engin qui gecte une grosse pierre par paine, & leur en fit gecter souvent & dru, tellement quil leur fut effondre & abatu beaucoup de leurs approuches & repaires, & tousiours y demouroit quelque ung Turc mort dessoubs, & leur faisoient lesdits tribus grant mal & domaige, & si faisoit mondit Seigneur le Maistre vuider les pierres des fosses, & tirer en la ville en toute diligence.

Ung jour ledit Maistre George fut amene sur ladicte muraille en luy monstrant la muraille qui estoit moult fort batue, & les repaires & approuches des Turcs, en lui demandant son opinion, & quil luy en sembloit: & il respondit que l'artillerie des Turcs estoit si furieuse & si puissante, que muraille du monde narresteroit devant, quelque espesseur quelle eust, & lui sembloit que la ville estoit en grant dangier, veu les tranchees, approuches, & les fosses qui semplissoient fort, & la grant quantite de Turcs qui estoyent devant: & de tout ce que on luy demanda respondit moult laschement au moins chose ou il ny avoit apparence, & luy fit lon tirer deux ou troys coups de bombarde; mais il ny fit chose qui vaulsit: en la fin fut souspecione, car lon tiroit tousiours en la ville fleches, ou avoit en escript: Gardez

vous de Maistre George: pour quoy il fut mis en la gehine, & en effet confessa comment il avoit ja servi le Tourc long temps, duquel il avoit eu beaucoup de biens, & comment il avoit fait avoir au Turc par trahison beaucoupt de Villes & de Cites par plusieurs manieres, & que le Turc luy avoit promis faire plus de biens quil navoit jamais eu sil luy povoit faire avoir Rhodes; & que par ceste cause, il sen estoit venu en la ville pour trouver facon & maniere de trahir ladicte ville, & confessa beaucoupt daultres choses qui seroyent trop longues a raconter: & pour ce que ceulx de ladicte ville parloient fort que ledit Maistre George feust excecute, mondit Seigneur le Maistre qui le voloit garder plus longuement pour tousiours savoir quelque chose de luy, pour ce que cestoit ung homme fort espert & savant en toutes choses, le feist pendre & estrangler en la place au meillieu de ladicte ville & Cite de Rhodes devant tous ceulx de ladicte ville, pour contenter & pour donner meillieur couraige a tous ceulx de ladicte ville & Cite de Rhodes, & pour esbahir & decouraiger les mauldis & Infideles Turcs.

Le Bachal pour mieux cuider faire son fait, fit tirer dedans la ville des lectres qui disoyent que lon se rendit a luy, & quil donneroit a tout homme la vie saulve & a chescun tous ses biens; & quil ne vouloit seulement que la ville, & ne leur demandoit aultre chose; desquelles lectres mondit Seigneur le Maistre, ne les aultres Chevaliers, ne gens de la ville ne tindrent pas grant compte; mais comme bons & vaillans Chevaliers & bons Chrestiens, navoient garde de y obtemperer; mais avoyent bon & ferme propos & volente, comme bons & vrays Catholiques, de bien garder la ville, & de leur tenir bon pie & ferme; & desia ils leur avoyent bien monstre, comme avez ouy, & avoyent bien entencion de leur monstrer encore mieulx, sils approuchoient de leur muraille & de leurs fosses.

Ung jour que ceulx de la ville estoyent saillis dehors pour faire une course sur ledit siege; de la male adventure, les Turcs prindrent ung frere, & ung de ceulx de la ville, lesquieulx furent mis au pal au bort du fosse avecques ung aultre de ceux de la ville qui sen estoit ale rendre a eulx: & pour ce quils cuidoyent quil y fust ale pour espie, comme Dieu le voloit, le mirent au pal, qui est une maniere de martire que les Turcs font aux Chrestiens, pour les faire morir plus angoisseusement, & a plus grant martire. Quant mondit Seigneur le Maistre vit quils les avoient mis au pal, le lendemain fit mectre cinqs Turcs quil avoit prins, semblablement au pal, lesquels il fit piequer & mectre hault sur la muraille a la veue de tous les Turcs, en leur demontrant que pour ung Chrestien quils y mectroyent, il y en mectroit deux Turcs.

Quant le Bachal vit & apperceut que pour lettres, ne pour traictres, ne pour aultres choses quil put faire, tout ne luy servoit de riens, ung jour envoia ung Grec renie qui estoit de Rhodes, qui aultreffoys sen estoit ale rendre Turc, vint en une Esglise de Grecs

nommee Nostre Dame des Lirnonistres, qui est pres du fosse de la ville, & appella les gardes qui estoyent sur la muraille, en leur disant que le Bachal lavoit envoye pour dire a Monseigneur le Maistre, que le Bachal parleroit volentiers a luy, & quils donnassent saufconduit lung a lautre pour parlamenter ensemble; a quoy fut respondu au Grec, que lendemain il vint au bort du fosse, & que la il parleroit a lui. Le Bachal ny ala point; mais son embessades y ala, a laquelle Monseigneur le Maistre ne se volut point monstrer, ne parler a eulx, mais ordonna le Chastelin de la ville nomme Mesire Anthoine Gautier, qui est ung bon Chevallier & homme de bien, pour respondre a ladicte ambessade: & premierement lambessade du Bachal commenca a parler & a dire ces mots ou semblables, en effet & soustance: Messeigneurs, il nous semble quil feust bon & licite pour vous & pour la ville, que Monsieur le Maistre, & vous aultres Chevaliers de la ville, feissies paix & union avecques notre Sire le Grant Turc & son Bachal, & que seroit le grant bien & proffit de la ville & de ceulx de dedans; & sey voles entendre, nous le tracterons par la meillieur maniere que nous pourrons adviser: & nous esbaissons fort comment Monsieur le Maistre, & vous de la ville, oses resister a ung si puissant prince comme est notre Seigneur le Turc, lequel de son temps a conquis grant quantite de belles terres & de beaux pais, & grans, comme deux empires, xii. royaulmes & plusieurs aultres Seigneurs, en vous advertissant, ainsi que ayes pitie de vous & de votre ville, & que ne vous laissies pas faire si cruelles choses, comme fait faire le Bachal a ceulx dune ville quant il la prent par force: & plusieurs choses disoient qui seroient trop longues a escripre. Monsieur le Chastelain commis de respondre, comme dit est, respondit en ceste maniere: Mais saiches que Monseigneur le Maistre & nous de ceans sommes fort esmerveilles de votre Bachal, & de vous qui estes venus icy en si grant puissance & aves tant de si bonne & belle artillerie, & tant daultres engins, & qui estes vaillans gens en grant nombre, & qui estez si puissans comme dictez que est votre Seigneur le Turc; comme vous nous exhortes a faire paix & union avecques luy, & puis daultres part vous nous menasses. Nous ne savons se le faictes pour esprouver nos couraiges & voulentes; mais saiches que tout ce que vous aves dit, & tout ce que vous avez fait par devant ne nous meuent point a faire chose qui soit deshoneste a notre foy & a nostre religion; ne vos menasses ne nous font aucunement paour; nous sommes tous ungs en couraige, & creons fermement en nostre Seigneur Jesus Christ qui est vray Dieu, & pour lequel sommes tous prest & apareilles de combatre & mourir pour luy, & plustost que estre conjoings a vostre Mahon qui est une loy faulce & mauvaise que vous tenes; & la nostre est bonne & juste, & de tout nostre povoir la garderons. Puisque estes venus en grant puissance, parfaictes ce quaves commence: & en la grace Jehus Crist, nous vous respondrons si bien & de si bon couraige, que vous cognoistres que vous

naves point affaire aux Aziens, ne a gens demeschant couraige; & dictes a vostre Bachal, qui est si hardi & qui fort aime le profit du Turc son Seigneur, quil ne despende plus tant quil fait pour tirer ses bombardes & mortiers, mais quil sen vienne a toute sa puissance; & que les deux portes de la ville quil eslira, luy seront ouvertes a plain & face du mieulx quil pourra. Quant les Embassadeurs du Bachal virent quils ne peurent avoir aultre response, baisserent les testes, & sen alerent a leur Bachal compter la responce quils avoyent eu de ceulx de la ville.

Quant le Bachal eust entendu la responce, fut fort couroce contre ceulx de la ville, & plus quil navoit este, & jura sur son Mahon que sil povoit prendre la ville, quil nen saulveroit pas ung que tous ne fussent mis au pal, & fit faire IIII. cens paulx tous propres, & fit en grant diligence batre les murailles de la ville, & faire fosses, approuches, & emplir les fosses, & montrer a ceulx de la ville environt deux cens eschelles, faignant quils voulsissent prendre la ville par eschelles, affin que ceulx de ladicte ville sespandissent plus au long de la muraille, & quil ny en yeust pas tant a ladicte Juifrie ou ils batoyent.

Le XXVI. jour de Juillet batit fort & merveilleusement la muraille de ladicte Juifrie, & les tours prouchaines des huit grosses bombardes sans aucun repos, en telle maniere que la muraille fut razee & batue au rez du fosse, & le fosse illec au droit tout empli de pierres, par telle maniere que ung homme a cheval fut bien monte du couste des champs sur la muraille de la ville, tant fut batue & razee, & le fosse emply le lendemain qui fut le Jeudi & le XXVII. jour de Jullet, devant le jour commencerent a tirer si fort & si asprement, que en peu de temps tirerent bien cens coups de bombardes grosses, & si tiroyent communement hault pour desloger les gens & les gardes de dessus la muraille, & pour rompre les todis & repaires que ceulx de la ville avoyent fait la nuyt sur la muraille batue, & pendant que ils tiroyent ainsi fort, les Turcs se approuchoyent des fosses en moult grant puissance par leurs todis, repaires & aproches, tellement quils estoient pres du fosse en moult grant nombre, & tant quils ne se povoient nullement contourner en leurs aprouches les ungs pour les aultres, & ceux de la ville ne les apperceurent point aproucher pour ce quils ne se osoyent tenir sur la muraille, ne en lieu hault pour la fureur des bombardes; mais estoient bas ou ils avoient fait leurs repaires, & y demoura peu de gens: car la plus grant partie reposoit pour le travail quils avoient des estodis, les aultres servoient Dieu & cuidoient quils deussent tirer comme ils avoyent acoustume. Quant il fut jour, comme une heure apres soleil levant, & quils eurent tire environt cens coups des bombardes, tirerent ung mortier pour leur signal, & incontinent les Turcs qui estoient pres du fosse en grant puissance saillerent hors de leurs aprouches, & monterent incontinent sur la muraille, tellement que en peu deure furent sur ladicte mu-

taille environ de [illegible] mille cinq cens Turcs & plus, & furent ceulx de la ville ainsi soubdainement surpris, & fault bien dire quil y eust grant faulte du couste de ceulx de la ville pour ce quils ne se tenoient pas bien sur leur garde; mais Dieu les garda & preserva ainsi ores. De prime face que les Turcs eurent ainsi gaigne la muraille, & quils furent dessus en grant nombre sans trouver aulcune resistance, misrent & assirent le grant estendart du Turc sur une tour quils avoient ja gaigne, & si mirent plusieurs autres estendars & bandieres sur la muraille, & rebouterent les Turcs qui y estoyent en si grant puissance, & ne les virent aucunement jusques a tant quils montoyent sur la muraille; car il ny avoit celluy qui se osast montrer, tant avoyent les Turcs furieusement tire tout le matin. Toutessois la trompete sonna incontinent, & lors eussiez veu les Chevaliers & gens de la ville saillir en armes. Mais quant vint a monter sur la muraille, trouverent que les Turcs gardoient les montees de la muraille, & estoient maistres de leur arrillerie & aultres armes estant sur icelle. Et lors eussies veu faire de belles armes, car les gens de la ville qui estoyent deffendeurs furent lors assailleurs, car de grant courage gaignerent les degres pour monter amont & pour regaigner leur muraille a coups de lances, de voulges & de trait montoient amont faisant grans armes: & les Turcs qui estoyent sur ladicte muraille se deffendoyent fort & asprement en tirant fleiches, & aussi en gectant pierres & tout ce quils povoyent sur ceulx de ladicte ville de Rhodes: & aussi pareillement estoyent lesdits Turcs si espes sur ladicte muraille qui nuysoyent, & empechoyent les ungs aux aultres, & ne se pouoyent contourner, & en tumba beaucoupt de dessus la muraille en la ville qui furent tues & mis en pieces. Mondit Seigneur le Maistre qui nestoit pas loing, acompaigne de plusieurs Chevaliers & aultres gens, vint a lune des montees, & commenca a monter le premier, & de grant couraige montoit a mont faisant armes merveilleuses; mais en montant receut de grans & mauvais coups, & aussi en donna il de bons, & fut gecte deux ou troys foys de la montee abas; mais il fut vaillamment secouru & releve des aultres Chevaliers qui estoyent avec lui, tous lesquels se porterent si bien & si vaillamment que par force & en despit de tous les Turcs monterent sur la muraille, & illec Monseigneur le Maistre blecie en deux lieux. Quant ceulx de la ville furent montes sur la muraille, eussies veu faire merveilles darmes; car ils combatoient illec main a main & vaillamment: mais Monseigneur le Maistre feist desploier une bandiere en laquelle estoit en peinture le crucefix estandu en l'arbre de la croix, nostre Dame dung couste & saint Jehan Baptiste d'aultre couste: & quand les Turcs virent la bandiere desploye, commencerent a baisser la teste comme s'ils ne vissent gouste, & faulter du hault en bas sen faire aulcun semblant de eulx deffendre, & les tuoit on & assommoir comme pourceaux, & eulx mesmes tuoyent lung lautre, car ceulx qui venoient les derniers pour venir a la ville, trouvoient les aultres qui sen fuoyent &

frappoyent dessus comme sus chiens. Brief il y eust si grant tuerie de Turcs, que ce fut merveilles, & fut le grand estendart du Turc gaigne, lequel estoit de soie vermeille, & dessus une pome dor faicte a maniere dung cueur de plat, & large de une pome ou plus, & si furent tous les aultres estendars & bandieres qui estoyent sur ladicte muraille gaignes : car en leur en retournant ils neurent pas le loisir de les prendre & retournerent, tant furent de pres chasses de ceulx de la ville. Mais au venir gaignerent lestendart de Monseigneur lospitalier qui étoit lung des Capitaines generaulx de la ville : fut toute la gaigne que lesdits Turcs firent, laquelle leur fut bien chier vendue : en effet audit assault tous ceulx de la ville tant hommes que femmes si porterent si bien & si vaillamment que ce fut merveilles, aussi en avoyent ils bien besoing, & ny avoit gueres celluy qui ne portat des enseignes ; car ils tiroient si dru que les murailles des maisons au droit dudit assault estoient si picquotees de leur trait, tant y a frape, que il semble encores a les veoir chose merveilleuse, & dura celluy assault environt deux heures.

Apres ledit assault passe lesdis Turcs se reculerent bien loing de la ville sans cé que onques puis aprouchassent de la ville, autmoins si pres quils avoient de coustume, & reculllerent leurs grosses bombardes, & se tindrent ensemble, & serres comme brebis, & incontinent ceulx de la ville saillirent dehors es fosses, pour visiter ceulx qui estoient demoures mors & aussi pour achever de tuer ceulx qui estoient encores vifs, & qui nestoyent que naures, & qui ne sestoyent peu recueillir avec les aultres, & fut trouve dedans la ville que mors que vifs cent trente troys, & les plus beaulx hommes que lon peut regarder, lesquels on fit trainer & gecter en mer pour les esclaux, & dedans les fosses & autour diceulx furent trouves mors environt troys mille cinq cens ou plus, sans ceulx qui furent naures quils emporterent, qui depuis moururent en grant nombre, comme on a sceu depuis : & fault dire quil en mourut beaucoup ; car au lieu ou estoit leur siege en III. lieux, & de grans champs ou avoit terre labourable, estoient tous plains de fosses ou ils ont enterre leurs gens mors, & ou ils faisoient leurs sementieres, & a les veoir maintenant semble que lon y ait fait les fosses pour y planter vigne, & furent les Turcs qui furent trouves mors au fosses furent brules & mis ou feu dedans le boys quils avoient aporte pour leur aprouches & emplir les fossez : & tant en y avoit quils mirent plus de huic jours a bruler, & les bonnes femmes qui les veoyent bruler & rendre la greee, les mauldisoient, & disoyent quils estoient si gras des figues & aultres fruits quils leur avoient menge en leurs jardins & aultres choses ne plaignoient. De ceulx de la ville en fut trouve de mors environt XL. desquels y avoit quinze freres des plus notables Commandeurs qui pour lors y fussent, dont ce fut domage, & y eust plus de cinq cens de bleeies. Brief ce fut merveilles des vaillances & fais darmes, & chose fort a croire de ce qui fut fait ce jour qui ne la veu ; & comme ont

sceu ceulx de Rhodes, les Turcs furent bien esmerveilles de la resistance quils trouverent, & cuidoient fermement & de fait avoir la ville, & ny avoit celuy lequel ne portast une ou deux cordes ceintes, ou en leurs saing pour lier ceulx de la ville a la venue quils les prendroient ; mais comme Dieu le voulut, ils en furent gardes.

Non obstant toutes lesquelles vaillances & prouesse que firent ceulx de la ville, neussent peu estre maistre de recouvrer leur muraille, ne rebouter les Turcs qui lavoient gaigne & qui etoient dessus en grant nombre, & qui tousiours y montoyent en grant puissance, se neust este la grace de notre Seigneur qui eust pitie deulx & de la ville. Car ung grant miracle y fut monstre, quand Monseigneur le Maistre eust fait desploier la bandiere du crucefis, les Turcs virent en lair sur ladicte bandiere une grant croix de couleur dor, & si daultre part virent sur ladicte muraille, se leur fut advis une belle pucelle vestue de blanc qui tenoit en lune de ses mains une lanee, & en lautre main ung escu blanc, au pres virent ung homme moult pourement vestu, lequel estoit accompaigne de beaucoup de belles gens, lesquelles choses leur fit si grand paour & frayeur, quils ne savoient que faire, & navoient povoir du monde de eulx dessendre, si non de fouyr & reculler ; & ceulx de la ville ne virent riens de tout cecy, mais virent bien troys jours apres que les Turcs eurent mis le siege devant la ville une estoille qui sapparut en lair moult grande & merveilleusement figuree en maniere dune croix, & la perdirent de veue troys jours devant que les Turcs se partissent de devant ladicte ville, pour lesquelles choses il fault bien dire & croyre, que la victoire vint de la grace de Dieu, & quil combatit pour la ville, & dessendit tous ceulx de dedans, pour laquelle victoire Monseigneur le Maistre & tous les nobles Chevaliers & vaillans gens de la ville tant hommes que femmes & enfans rendirent graces a Dieu, a notre Dame, & a Monseigneur saint Jehan Baptiste, & rendent encores chacun jour de la grant grace quil leur avoit fait de les avoir ainsi saulves & delivres de la main des faulx chiens Turcs ennemis de la foy catholique, que Dieu par sa grace les vueille tous destruire & confondre, Amen.

Quinze jours apres arriverent en Rhodes deux grosses naves que le Roy Ferrand Roy de Naples y envoyoit pour le secours dicelle, lesquelles estoient chargees de toutes vitailles & refreschissemens, & pourtoient mille hommes de secours. Quant les Turcs les virent venir, afeusterent sur le bord de lentree du port aucunes bombardes pour domager & fere perir les naves ; & quant furent aprouches dudit port, & que la premiere cuida entrer dedans tirerent leurs bombardes en telle maniere quils rompirent larbre & les voilles, ploierent & cheurent bas, & fut la nave sans voille ; & une aultre bombarde frappa a travers de la pouppe, & tua deux hommes, & rompit ung coffre qui y estoient ou estoient les Ornemens deglise, de quoy le patron faisoit chanter messe, & rua tout en mer, si non les osties a chanter qui estoient au coffre dans une boete, & demourerent sans boete toutes

entieres en la nave sans nulle corruption, dont le patron & ceulx de la nave furent fort esmerveilles, veu que tout le surplus du coffre avoit este tue en mer & peri, & le Chapellain de la nave les garde par grant especiaulte, & la nuyt la nave fut tiree dedans le port, & lautre nave qui venoit apres qui vit sa conserve ainsi mal empoint de larbre, & aussi quil ny avoit pas bon vent pour entrer au port cuida surgir pres la tour saint Nicolas. Mais quant elle vit la fureur des bombardes, print la roulte de mer ou elle voltoia lespasse de trois jours, pendant lequel temps les galeres & fustes du siege la vindrent assaillir, lesquels se deffendirent vaillement tant que les Turcs ne leur peurent faire nul mal, & y fut tue beaucoup de Turcs des galeres, & fustes & lung des principaulx Capitaines du siege y fut naure & blecie & emporte comme mort, & ny eust personne tue en la nave, mais aulcuns furent blecies & peu; & au bout de troys jours entrerent dedans le port, dont ceulx de la ville furent bien joyeux & reconfortes des vivres, & refreschissemens & gens quils apporterent, & furent les tres bien venus & receus de ceulx de la ville.

En la fin quant le Bachal vit quil ne pouoit riens faire de son prouffit, & quil nestoit pas asses puissant pour avoir la ville, & quil ne pouoit garder & saillir du port qui ny entrast secours, & quil labouroit en vain, & aussi que liver aprouchoit, & quil neust peu tenir ses navieres autour dudit Rhodes durant liver, ou aultre chose a ce le movant, se delibera de sen retourner eu Turquie, & en son pais. Pourquoy le jour de la nostre Dame de myaoust, feist repasser sur lesdictes navieres jusques au Fisto grans partie des Turcs dudit siege avec leurs chevaulx & aultres choses, & de la sen retournerent lesdictes navieres lever & charger tout le demourant, & tout le surplus des Turcs & lartillerie & les aultres choses a eulx necessaires, & sen alerent du tout en leur pais, & devez savoir que en leur recueillant, ne faisoient pas les grans cheres, ne sonnoient leurs trompetes, ne tabours, & ne faisoyent pas le grant bruit quils faisoient quant ils mirent le siege, mais reculerent le plus coyement quils peurent, de paour quils avoyent de ceulx de la ville; & ainsi sen retournerent les Turcs a grant deshonneur. Si prions a Dieu devotement que en tel lieu puissent devenir bons Chrestiens, & soustenir la foy catholique, ou aultrement, Dieu par sa grace les veuille du tout destruire, que jamais ne puissent nuire aux bons Chrestiens, Amen.

Explicit.



CATALOGUE



CATALOGUE DES GRANDS-CROIX, BAILLIFS, COMMANDEURS, CHEVALIERS, CHAPELAINS, ET FRERES SERVANS D'ARMES

Qui en 1480 se trouverent à la défense de Rhodes sous le Grand-Maître d'Aubusson, & dont on trouve les noms dans les Archives de l'Ordre.

FRERE Jaque de Gialtray Prieur de Catalogne, Lieutenant du Grand-Maître.
Fr. Pierre Papefilt Prieur de l'Eglise.
Fr. Charles de Noroy Hospitalier.
Fr. Merle de Piozzasque Amiral.
Fr. Guillaume de Castelvi Drapier.
Fr. Pierre Modarre Chancelier.
Fr. Jean Molet Prieur de Messine, auquel depuis la levée du siege, le Grand-Maître donna la Commanderie de Polizzi en recompense de la valeur qu'il y avoit fait paroître.
Fr. Marmaduc Lomelai depuis Prieur d'Irlande.
Fr. Sellon de Mandolis Bailli de Manosque.
Fr. Consalve Vela, Bailli de Nouse.
Fr. Louis Sagra, Bailli de Negrepont.
Fr. Christolphe de Nardemberg, Prieur de Brandebourg.
Fr. Thomas Grem, Bailli d'Aquila.

Du Prieuré de saint Gilles.

Fr. Arduin de la Plane, Commandeur de Selve.
Fr. Guillaume de la Plane Commandeur de Grisens.
Fr. Jean Vengius Commandeur de Puimesson.
Fr. René Martin Commandeur d'Aix.
Fr. Charles Aleman Commandeur de Jales.
Fr. Pierre Garige Commandeur de Treves-Esclaret.
Fr. André de Pignau, dit Rochemaure.
Fr. Jean Grimauld.
Fr. Sebastien Gombert.
Fr. Antoine Viron.
Fr. Pierre de Leon, dit Castilion.
Fr. Pierre de la Grange.
Fr. Antoine Dumas.
Fr. Guillaume d'Archigeaud.
Fr. Antoine Comenges.
Fr. Bernard Berenger, dit Bossac.
Fr. Charles Alemand de la Roche Chenard.
Fr. Pierre Raimand de Gueurs.
Fr. Jean d'Argentine.
Fr. Gui de Montarnauld.
Fr. Claude de la Tourette.

Du Prieuré de Thoulouse.

Fr. Ponce d'Auriac Commandeur de Golfech.
Fr. Pierre de Champagne Commandeur de Monsones.
Fr. Roger de Polastron de la Illiere.
Fr. Bernard de Montlezun Commandeur de Caubin.
Fr. Antoine de Murat Commandeur de Burgau.
Fr. Pierre de Ruffin Commandeur de Garidech.
Fr. Bernard de Taide dit Villenaire.

Du Prieuré d'Auvergne.

Fr. Antoine Dumas Commandeur de Chamberri, Chambellan du Grand-Maître.
Fr. Arnaud Amagnone dit Bigni, Commandeur de Verrieres.
Fr. Antoine Davances Commandeur des Echelles.
Fr. Pierre de Bronllebaud Commandeur de la Racherie.
Fr. Roger Aubert Commandeur de la Foulloufe.
Fr. Antoine Aude Commandeur de Carlat.
Fr. Matelain de Bridiers Commandeur d'Oselles.
Fr. Jean de Bridiers Commandeur de la Marche.
Fr. Pierre d'Arson Commandeur de Poullach, Lieutenant du Sénéchal.
Fr. Robert de Valens Commandeur de Bourges.
Fr. Antoine Gaultier Commandeur de Maçon, Chatelain de Rhodes.
Fr. Jean de Saconai Commandeur de Montsenis.
Fr. Godefroi Marefchal Commandeur de Bugnes.
Fr. Amedée de Seiffel, nommé par le Pape à la Commanderie des Echelles; mais qui pour ne pas préjudicier aux priviléges & aux regles de l'Ordre, n'en voulut pas prendre possession.
Fr. Pierre Dupui.
Fr. Leonard Mangirols.
Fr. Godefroi du Cros.
Fr. Ademart Lastic.
Fr. François de Gerri.
Fr. Claude de Rives.
Fr. Leonard de Rives.

Du Prieuré de France.

Fr. Gilles du Fay Commandeur d'Oisement
Fr. Renaud de Boffiers Commandeur de Fieffes.
Fr. Pierre Roulin Commandeur de Fontaines.
Fr. Gilles de la Marche.
Fr. Godefroi le Couturier.
Fr. Jean de Bondiflart.
Fr. Jean de Chevreuse.
Fr. Simon Charpentier.
Fr. Charles Brumieres.
Fr. Nicolas Montmirel.
Fr. Gerard de Nevers.
Fr. George Utenhove.
Fr. Pierre de Tinteville.
Fr. Pierre Clouet.
Fr. Jean Volpis.
Fr. Jean Erre.

Du Prieuré d'Aquitaine.

Fr. Ives de Milon Comman-
deur d'Amboiſe.
Fr. Gui de la Lui Commandeur
de Loudun.
Fr. Pierre de Noves Comman-
deur de Pontverve.
Fr. Gui Bouchet Commandeur
des Expauls.
Fr. Antoine Chabot.
Fr. Pierre Foullet.
Fr. Charles Caperon.
Fr. Jacques Bardoul.
Fr. Antoine de Ferveſai.
Fr. Pierre de Pons.
Fr. Jean de la Haye.
Fr. Philippe de Cluix.
Fr. Pierre de Cluix.

Du Prieuré de Champagne.

Fr. Jean de Poincignon Com-
mandeur de Marbotte.
Fr. Pierre de Boiſrond Comman-
deur de la Romagne.
Fr. Jean le Negre Commandeur
de Braux.
Fr. Milon S. Leger.
Fr. Jean Emeguin.
Fr. Jean Huſſon, dit Leſton.
Fr. Renaud de Comblanc.

De la Langue d'Italie.

Fr. Matthieu Gaetan Romain,
Commandeur de Fano.
Fr. Bernardin Baſchi Comman-
deur de ſaint Juſtin.
Fr. François Carraciolo Napoli-
tain Commandeur, de Venafre.
Fr. Jean Caſtalde Commandeur
de Molfette.
Fr. Pierre Ridolfi Florentin, Com-
mandeur du ſaint Sepulchre.
Fr. Roger de la Caſe Comman-
deur de S. Leonard de Sienne.
Fr. Amedée du Pont Comman-
deur de Nice de la Paille.
Fr. Coſme Zandi Mari Comman-
deur de Villantiere.
Fr. Jean André Guaſco Com-
mandeur de Parme.
Fr. Nicolas Canigian Florentin,
Commandeur Della Volpaia.
Fr. Lancelot di Raimo Comman-
deur de Melphe.
Fr. Charles de Geſvalde Com-
mandeur de Larins.
Fr. Theodoſe Pignatelli Com-
mandeur de Traiſne.
Fr. Jean Michel Dij-Pagnana
Commandeur de Tortone.
Fr. Louis Tornabon Florentin.
Fr. Pierre Borromée Milanois.
Fr. Céſar Piozzaſco Piémontois.
Fr. Bonaventure de ſaint Georges.
Fr. André Vendramini Venitien.
Fr. Thomas Sangro Napolitain.
Fr. Matthieu de Vintimille Sici-
lien.
Fr. Bernardin Caraffa Napolitain.
Fr. Leon Badalochi.
Fr. Euſtache de Caſtelvago.
Fr. Hilarion de Bardi Florentin.
Fr. Diomede de Sanſone.
Fr. Antoine Ziola.
Fr. Antoine Delpozzo Piedmon-
tois.

De la Langue d'Arragon & de la Chatellenie d'Emposte.

Fr. Louis Sagra Commandeur du Temple d'Osca.
Fr. Diomede de Villaragut Commandeur de Villaragut.
Fr. Pierre d'Oros Commandeur du Torrent.
Fr. Jean de Sanguesa Commandeur de Calamera.
Fr. Consalve Dexea Commandeur d'Alventosa.
Fr. François Sens.
Fr. George Coscon.
Fr. Alphonse de Linian.
Fr. Jean de Montfaucon.
Fr. Bernard de Villossa.

Du Prieuré de Catalogne,

Fr. Martin Blanc Commandeur de Coliour .
Fr. Jean d'Argensola.
Fr. François Calaf.
Fr. Balthasar Sonier.
Fr. Damase de Meja.
Fr. Calceran de Luge.
Fr. Raimond d'Esplan.
Fr. Paul Sogar.
Fr. Bernard Garau de Requesens.
Fr. Louis Fluvian.
Fr. Martin Suarez Navarrois.

De la Langue d'Angleterre.

Fr. Henri Haler Commandeur de Badsfort.
Fr. Thomas Ploneton,
Fr. Adam Sedbond.
Fr. Henri Batasbi.
Fr. Henri Davalas.

De la Langue d'Allemagne.

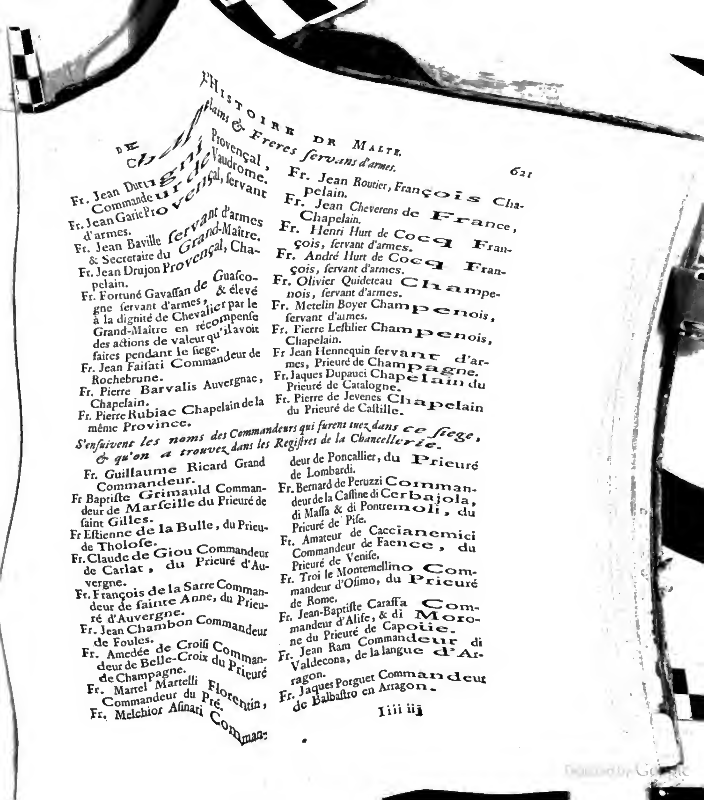
Fr. Georges Dow Commandeur de Romueil.
Fr. Conrard de Venighen Commandeur de Tobeï, Lieutenant du Grand Bailli.
Fr. Pierre Stolz Commandeur de Meisenheim.
Fr, Philippe Stolz.
Fr. Erard Derningen.
Fr. Jean Hasteim,
Fr. Jean Hecher.
Fr. Jean Scang.

Du Prieuré de Castille.

Fr, Emmanuel de Cabreira Commandeur de Toscina & de Roveina.
Fr. Emmanuel Catanea Commandeur de Frexenal.
Fr. Rodrigue de Quiroga.
Fr. Diego Dellaquila.
Fr, Alphonse Soltera.

Du Prieuré de Portugal.

Fr. Louis Petrosa.
Fr. Domdiegue Dalmeida.
Fr. Rodrigue de Mendez.
Fr. Alvare de Godigne.
Fr. Fernand Consalve.
Fr. Pierre Laurentie.



Chapelains & Freres servans d'armes.

Fr. Jean Durugni Provençal, Commandeur de Vaudrome.
Fr. Jean Garie Provençal, servant d'armes.
Fr. Jean Baville servant d'armes & Secretaire du Grand-Maître.
Fr. Jean Drujon Provençal, Chapelain.
Fr. Fortuné Gavassan de Guascogne servant d'armes, & élevé à la dignité de Chevalier par le Grand-Maître en récompense des actions de valeur qu'il avoit faites pendant le siege.
Fr. Jean Faifati Commandeur de Rochebrune.
Fr. Pierre Barvalis Auvergnac, Chapelain.
Fr. Pierre Rubiac Chapelain de la même Province.
Fr. Jean Routier, François Chapelain.
Fr. Jean Cheverens de France, Chapelain.
Fr. Henri Hurt de Cocq François, servant d'armes.
Fr. André Hurt de Cocq François, servant d'armes.
Fr. Olivier Quideteau Champenois, servant d'armes.
Fr. Metelin Boyer Champenois, servant d'armes.
Fr. Pierre Lestilier Champenois, Chapelain.
Fr Jean Hennequin servant d'armes, Prieuré de Champagne.
Fr. Jaques Dupauci Chapelain du Prieuré de Catalogne.
Fr. Pierre de Jevenes Chapelain du Prieuré de Castille.

S'ensuivent les noms des Commandeurs qui furent tuez dans ce siege, & qu'on a trouvez dans les Registres de la Chancellerie.

Fr. Guillaume Ricard Grand Commandeur.
Fr Baptiste Grimauld Commandeur de Marseille du Prieuré de saint Gilles.
Fr Estienne de la Bulle, du Prieuré de Tholose.
Fr. Claude de Giou Commandeur de Carlat, du Prieuré d'Auvergne.
Fr. François de la Sarre Commandeur de sainte Anne, du Prieuré d'Auvergne.
Fr. Jean Chambon Commandeur de Foules.
Fr. Amedée de Croisi Commandeur de Belle-Croix du Prieuré de Champagne.
Fr. Martel Martelli Florentin, Commandeur du Pré.
Fr. Melchior Asinari Commandeur de Poncallier, du Prieuré de Lombardi.
Fr. Bernard de Peruzzi Commandeur de la Cassine di Cerbajola, di Massa & di Pontremoli, du Prieuré de Pise.
Fr. Amateur de Caccianemici Commandeur de Faence, du Prieuré de Venise.
Fr. Troi le Montemellino Commandeur d'Osimo, du Prieuré de Rome.
Fr. Jean-Baptiste Caraffa Commandeur d'Alife, & di Morone du Prieuré de Capoüe.
Fr. Jean Ram Commandeur di Valdecona, de la langue d'Arragon.
Fr. Jaques Porguet Commandeur de Balbastro en Arragon.

Fr. Gabriel Marc Commandour de Valfogna, du Prieuré de Catalogne.

Fr. Jean Vaquillino Anglois, Commandeur de Carbouch.

On peut bien juger par la rélation du siege, qu'il y périt un bien plus grand nombre de Chevaliers, mais on n'a pu recouvrer que le noms de ceux qui par leur mort ont laissé des Commanderies & des Dignitez vacantes, & dont les registres de la Chancellerie ont fait mention.

PREUVES DU VIII. LIVRE DE L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

Rélation du second siege de Rhodes en 1485, par le Commandeur de Bourbon, témoin oculaire.

A tres reverend & tres illustre seigneur, Monseigneur le Grand-Maistre de Rhodes, frere Philippe de Villers Lisleadam, de par son tres humble, & tres obeissant religieux & serviteur, frere Jaques Bastard de Bourbon, Commendeur de saint Maulvis, Doysemont, & Fonteynes, au pricuré de France.

PERSE poete tres eloquent dit en ceste maniere :

Est aliquid quo tendis, & in quod dirigis arcum ?

Voulant signifier par telles parolles, mon tres-redoubte & souverain seigneur, que toutes nos operations doibvent avoir leur regard & direction a quelque fin. Quoy considerant, apres avoir propose mettre par escript le siege loppugnation, & finablement prinse de la jadis honoree, & qui a prospere deux cens & quatorze ans en triumphe & gloire, a loccasion des belles & honorables victoires quelle a eu sur les Infidelles, & maintenant poure, desolee, & captive Cite de Rhodes ; ma semble bon & condecent a raison declairer premierement les causes qui ont incite mon poure & petit entendement a faire ceste petite œuvre. La premiere est pour le grand desir que

jay de faire chose qui soit aggreable a ta seigneurie renommee, & a lhonneur dicelle comme a mon superieur & redoubte seigneur. La seconde affin que les Princes Chrestiens & aultres Seigneurs soient informez de la verite des choses passees au siege, & de la grande & incroyable puissance & fureur en laquelle le pervers & sanguinaire ennemy de la foy Chrestienne le grand Turcq est venu assieger ta ville de Rhodes, lequel (*tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret*) ne demande sinon croistre & augmenter sa faulse & mauldicte secte & superstition. En deliberation a ceste heure quil a leve ceste espine de son pied, & quil est venu au dessus de Rhodes par son oultrecuidance & temeraire voulente de venir jusques aux portes de Romme, & plus avant, si la divine puissance ny pourvoyst. La troisiesme pour obvier aux calumniations & maulvaises parolles des medisans & aussi ignorans de laffaire, comme il est passe, lesquels voudroient parler contre tes nobles & vertueux faits. Nonobstant je ne pretends point refrener du tout (car je ne pourroye) les perverses & serpentines langues qui ont accoustume de mesdire & attribuer le bien a mal, neantmoins en faire son debvoir, & dire ce que lon doibt dire, nest chose indecente ; & quand aux ignorans (comme je croix) sceue & congneue la verite des choses, ne cesseront seullement de mal parler, mais se repentiront davoir mal dit ou pense. La quatriesme pour honorer les nobles Chevaliers & aultres personnaiges de ta compagnie, qui sont mors martyrs en ce siege, & qui ont pour le nom & la foy de nostre Saulveur Jesuchrist espandu leur sang, & ont lave leurs estolles au sang de laigneau.

La cinquiesme raison est pour advertir ung chascun pour descharge de ta seigneurie renommee des grandes & abominables trahysons que plusieurs faulx chrestiens qui estoient dedans ta ville ont fait & machine contre toy & ta sainte religion. Entre les aultres celle dung de tes propres disciples & religieux, lequel ensuyvant le vray train de Judas, ta vendu aux Infideles ; & oultre cela affin que chascun soit informe que tu nas pas este obey ny fidelement servy de tous tes vassaulx, mais a la fin & aux plus grans affaires habandonne ; pour lesquelles raisons & aultres choses qui te sont venues a mains, tu nas peu subjuguer ton ennemy, & porter la palme triumphale, selon ton noble cueur & vouloir animeux. Mais tout considere ta seigneurie renommee se doibt soubsmettre au vouloir divin, le-

quel donnera remede a tout sil luy plaist avec le temps. Suppliant icelle tres-humblement de vouloir avoir pour agreable ce present labeur & œuvre de ton dessus nomme tres-humble fils d'obedience. lequel par adventure a plus voulu que peu ; toutesfoys la bonne voulente ne doit estre privée de louenge : car comme dit Properce, *In magnis & voluisse sat est.*

VOulant fidelement, & a la verite rediger par escript, le grand & merveilleux siege, cruelle expugnation & prinse lamentable de la noble & tres anciennement renommee Cite de Rhodes, clef es parties dorient de la chose publicque Chrestienne, esperance des fidels tombes es mains des Turcqs pour en povoir estre delivres, soulagement, & repos seur des pelerins de la terre saincte a leur aller, & tourner, recueil & adresse de tous Chrestiens marchans trafigans en levant propugnacle, & bollovart de Larchipelago & mer Mediterrane, je declareray ce a quoy personnellement me suis trouve, & quand au demeurant, pour ce quil est impossible que jeusse este present a tout ce qui a este fait pendant le siege (durant lequel nay point este absent dudit Rhodes) nescripray chose que nay sceu & entendu par gens de biens & si vertueux, que je nadjouste pas moindre foy a leur relation que a ce que ay veu de mes yeux : & du tout parleray sommairement, & seullement des choses principalles.

Et pour donner mieulx principe a la matiere, ma semble nestre point impertinent declarer les causes & raysons qui ont meu ce cruel grand Turcq Sultam Seliman ennemy de la saincte foy Catholicque venir avec merveilleuse puissance, & non acoustumee armee maritime & terrestre assieger & combatre continuellement & sans cesser jour ny nuyt par lespace de six moys ceste infortunee Cite de Rhodes, desquelles, celle que puis juger lavoir grandement meu & incite, est que ledit Turcq considerant & cognoissant par experience, que en toute la Chrestiente ne a lieu ne place de quelque qualite ou sorte que lon la sceust nommer, qui feist lennuy, dommaige & oultrage audit Turcq & ses subjects, que faisoit ceste povre religion chevaleureuse residente pour lors audit Rhodes, comme luy mesmes es lettres de deffiance declare assez, ainsi que cy apres plus amplement apparoistra. Et oyant journellement plainctes, lamentations, & cris de ses subgects, tant de Turquie que Syrie, des prinses que faisoyent journellement ceulx de ladicte religion par mer & par terre, de leurs personnes & biens : au moyen de quoy estoient tellement contraints, quils ne pouoient plus gueres naviger. Et que plus est, en son particulier se trouvoit ledit Turcq tres fort empesche & trouble, entant que touchoit le gouvernement de la Syrie, porceque par mer, qui est le chemin le plus expedient & bref (obstant ce que dessus est dit) ne pouoit bonnement dresser les affaires sans despenses excessives. Ains estoit contraint continuellement

entretenir

entretenir grosse armee de mer pour le traffic de la Turquie en Syrie. Ce considere se resolut assaillir ceste religion & cite de Rhodes, jugeant & ayant ferme opinion que icelle subjuguee & mise en son obeissance, pacifieroit & mettroit en seurete perpetuelle, tous ces pays & estats quil a en ce levant.

La seconde raison est, pource quil a voulu ensuyure les vestiges & faicts de ses antecesseurs, cestassavoir de son proave Sultan Mahommet le tresfelon & belliqueux, lequel print Constantinoble, & lisle de Negrepont, & depuis passa en Europe, pareillement de son ave Sultan Payas qui print la Moree, le Pantho & Modon, & pour se monstrer aussi vray ethlon du magnanime & victorieux Seigneur Sultan Sellin son pere (lequel apres avoir rompu en bataille le Sofy, & prins la cite de Tauris & Legipte, qui fut en lan mil cinq cens seize) a voulu mettre en excution lentreprinse par sondit pere laissee lan mil cinq cens vingt, lequel Sellin avoit son armee toute preste au nombre de trois cens voilles, delibere de lenvoyer contre Rhodes, & luy venir en personne, si la mortalite ne se fust mise en son camp, & luy bien-tost apres par voulente divine prevenu & surpris de la mort. Parquoy luy estant sur la fin de ses jours ainsi que aucuns turcqs qui estoient en ce siege mont racompte & dit, en chergea par testament a son fils, de faire apres sa mort deux entreprises premieres & principalles. Lune contre Belgrado, lautre contre Rhodes pour acquerir honneur sus tout, aussi pour mettre ces pays & subgects en repos & seurete ; Laquelle persuasion paternelle facillement entra & fut imprimee au cueur & juvenile voulente dudit Seliman son fils, qui bien tost apres le decez de son pere, meist en effect la premiere entreprise, & dressa une grosse armee, laquelle il envoya devant Belgrado tresforte place en Hongrie. Et apres lavoir combatue deux mois ou environ, par faulte de munitions de guerre, & aussi de vivres ceulx qui estoient dedans, la rendirent le dixiesme jour de Septembre, mil cinq cens vingt-ung.

Ledit Seliman apres avoir eue ceste victoire, enfle de vaine gloire & esleve en superbe, tourna son cueur en contre Rhodes, toutesfoys luy non ignorant la force de ladicte ville, & considerant la qualite des gens qui estoient dedans, desquels il seroit bien receu, comme autresfoys avoit este ledit Mahommet son proave a lautre siege, doubtoit assez & ne scavoit comme parfaire son entreprise, car tous ces capitaines & baschas le destournoyent tant quils povoient de ce faire, luy remonstrant plusieurs inconveniens, reserve Monstafa bascha, lequel luy conseilloit & mettoit en teste dy aller, finablement il delibera totalement de venir au dessus par une sorte ou autre. Et pource que son pere ayant ceste mesme voulente en son vivant avoit envoye en Rhodes ung medecim juif pour espie, & pour estre mieulx adverty de toutes choses, luy informe que ledit juif sestoit encores la, luy manda dire quil ne bougeast pour la raison susdicte, & feist donner charge a ung des principaulx hommes de Cyou, de livrer a.

ce juif tout ce qui luy feroit de befoing pour fon entretenement. *Et* ledit juif efcripvoit a ceftuy la de Cyou tout ce quon *faifoit en Rhodes* foubs parolles couvertes pour en donner advis au grant Turcq. Et pour mieulx diffimuler & couvrir fa trahifon ce juif fe feift baptifer, & pour eftre aucunement expert en lart de medecine il feift aucunes belles cures aux malades, & commenca davoir credit, & entrer en amytie avec plufieurs gens de bien. Entre les autres advis quil feift donner au grant Turcq, ce fut de la muraille de la ville quon rompit pour refaire le bollouard dauvergne, ladvifant que fil mandoit preftement fon armée, quil pouroit furprendre la ville aux termes aufquels elle eftoit. Depuys ledit juif donna autres advertiffemens, defquels fera faicte mencion fi apres.

La tierce occafion eft, qui a efmeu le grand Turcq de venir a Rhodes, a efte pour la grande diffenfion quil a veu entre les Princes chreftiens, prefumant quils ne donneroient point fecours a la ville, parquoy au long aller il en pourroit venir au-deffus. Et oultre les chofes fufdictes linftigacion dung Chevalier Portugalloys Chancelier de noftre religion, homme dauctorite & fcavoir, & des principaulx Seigneurs du Confeil, nomme frere Andre de Merail efmeut & enflamba de plus en plus ledit Turcq a faire cefte entreprife. Dequoy neft de merveilles, car celuy eftoit une grande efperance, & gros confort davoir ung tel perfonnaige pour luy qui fcavoit tout letat, & gouvernement de la religion & de la ville, & qui luy donnoit advis de tout comme fera dit cy-apres Mais pour declairer les occafions de la mauldicte & malheureufe volunte dudit Mareil, qui a efte caufe de fi grande perte & dommaige pour la Chreftianite, & fera davantage a long aller fi la divine clemence ny met remede.

Eft affavoir a ung chafcun que ledit Merail apres le decez du tres-illuftre Seigneur frere Fabrice de Carreto Grand-Maiftre de Rhodes enflambe dambicion & couvoitife de parvenir a telle dignite, ce voyant delcheu de fon efperance par lelection faicte le vingt-deuxiefme jour de Janvier, mil cinq cens vint, à la perfonne de tres-reverend & tres-illuftre Seigneur frere Philippes de Villers Lifle adan, a prefent Grand-Maiftre par ces vertus & merites devant luy; de cefte heure la print fi grand envye & par confequent inimytie & mal vueillance, non feullement contre ledit Seigneur, mais contre toute fa religion, parquoy il mift fon eftude & fantaifie de la trahir & vendre aux infidelles, oubliant les grans biens & honneurs que dicelle avoit receu & efperoit recepvoir, avec aultres plaifirs que ledit Seigneur luy a faicts en particulier. Toutesfoys le dyable, ingratitude & fureur, avoient tellement offufque les yeulx de fa penfee, que nullement fe povoit contenir, mais a chafcun propos il fe couppoit & ne povoit diffimuler fa trahifon. Et ung jour entre les autres avant le fiege il dift devant plufieurs gens de bien quil vouldroit que fon ame fuft au dyable & que Rhodes & la Religion fuft perdue. Et pareillement le jour que le tres-illuftre Seigneur qui eft a prefent fut pronunce Grand-

Maistre, il dist a ung Commandeur de la nation Espaignolle homme de bien & amy sien, que ledit Seigneur esleu Grand-Maistre seroit le dernier Maistre de Rhodes, pour lesquelles parolles il donnoit assez a entendre & congnoistre son mauldit vouloir & la trahison que dicelle heure il machinoit en son meschant couraige contre la religion. Ledit Commandeur tint ces parolles en son cueur & ny pensa point plus avant pour ceste heure la. Plusieurs autres parolles & deshonnestes propos tenoit ledit Merail a quoy personne ne sarrestoit ne pensoit lon quil eust le courage si enrage de faire ce quil a fait. Toutesfoys obstine comme Judas il meist en excution son mauldit vouloir; car bien-tost apres que les nouvelles de lelection furent mandees au susdit tres-illustre Seigneur, lequel pour lors étoit en France, il envoya en Constantinoble ung Turcq prisonnier sien, faignant lavoir rachepte, par lequel il advisa les Baschas du Grand Turcq des affaires de Rhodes; & en quel estat estoit la ville de toutes choses pour ceste heure la, & de ce quil pourroit survenir pour en informer ledit Seigneur, le provocant de venir en personne avec grosse armee assieger la ville: Et depuis la venue dudit tres-reverend Seigneur Grand-Maistre, il donna aultre advis ausdicts Baschas, reiterant quils ne povoient avoit meilleur temps de venir, veu que ledit Seigneur estoit nouvellement venu, & que partie de la muraille estoit mise bas. Et que tout estoit trouble a Rhodes: a loccasion daulcuns Chevaliers de la langue Ditalie, rebellez audit Seigneur, de laquelle rebellion luy-mesme fut inventeur pour mettre mieulx en voulente au Turcq de venir: & ne laissa aussi de ladvertir que le temps estoit bon pour luy, parce que les Princes chrestiens estoient empeschez a faire guerre les ungs contre les aultres. Et quil ne falloyt point quil doubtast que Rhodes fust par eulx secouru, quoy faillant au long aller la ville feroit sienne sans nulle doubte, comme sest veu par experience. Car pour non avoir eu secours ny dune part ne daultre, mais habandonnee de tous chrestiens, & daulcuns qui facilement la povoyent secourir pour estre voysins & ayant leurs navires prests, elle est au jourdhuy entre les mains dudit ennemy de la foy. Lesquels advertissemens & raisons dudit traistre par le Grand Turcq entendues: pensa de ne perdre tant bonne sayson. Parquoy feist faire extreme diligence a faire calfater & mectre en ordre plusieurs navires de diverses sorres, comme galleaces, galleres, pallandrees, fustes & brigantins, au nombre de deux cens cinquante voylles ou plus.

Ledit prisonnier apres avoir fait sa commission tourna en Rhodes, dequoy tout le monde fut esmerveille, & aulcuns eurent maulvaise fantaisie de son retour comme chose non acoustumee, mais personne nen osa parler: voyant ledit Merail estre homme dauctorite & constitue en dignite, & faisoit ledit Merail fort bonne chere a celluy qui estoit tourne, par quoy estoit de presumer quil avoit bien fait son embassade, & quil luy avoit porte bonnes nouvelles, & selon sa damnpnable voulente.

Ledit Grand Turcq intendant a grosse diligence a faire *son armee* maritime pour mieulx venir a ses fins & pour surprendre la *ville*, comme lon savoit adverty, voulut couvrir son affaire, & deffendit que nully de ses pays allast plus en Rhodes, pour quelque chose que ce fust. Et pareillement de tous les ports feist prendre les barques & brigantins, affin quils ne donnassent advis de son armee, & par terre feist garder & fermer les passages. Toutesfois si grant appareil de navires ne peult estre longuement celle car les espies que le très illustre Seigneur Grand-Maistre avoit en Turquie apportoient au Casteau Saint Pierre en Rhodes nouvelles de ce quon faisoit & disoit en Turquie, nonobstant ledit Seigneur ne donnoit foy ne creance a tout ce quon luy apportoit, & ne pensoit au vray que larmee vint contre luy. Et principallement pour loppinion dudit faulx traystre, lequel disoit & affermoit tousiours quelle ne viendroit point contre Rhodes, & disoit cela pour empescher quon ne donnast provision de bonne heure davoir secours, alleguant que ce seroit une grant despence a la Religion de faire venir secours, & puis apres que larmee allast en autre lieu. Et disoit davantage ledit Merail & autres aussi que plusieurs annees les antecesseurs de ce Turcq avoient fait grosses armees & tousiours le bruyt estoit pour Rhodes & que ne venoit en effect, & tenoit lon en mocquerie en plusieurs lieux que le Turcq yroit assieger Rhodes. Et pour ceste raison dit que lon devoit encores faire doubte de ceste derniere armee, & quelle pourroit aller en Chipre ou en la Polle, ou a Chartaro, terre de la Seigneurie de Venise. Toutesfoys le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre non voulant estre surpris, mais comme prudent & sollicitif des affaires de sa Religion & de son peuple ayant en nouvelle que le Turcq preparoit armee, a toute diligence feist reparer & fortiffier sa ville. Entre les autres choses il feist parachever & haulser le bollouard Dauvergne, & nectoyer & parfondir les fossez, & pour inciter de plus en plus les ouvrier a despescher loeuvre, ledit Seigneur les alloit veoir trois ou quatre fois le jour. Puis pensa ledit Seigneur a fournir sa ville de vivres davantage pour la tuycion & salvation dicelle Et de cette affaire en parla & plusieurs fois communiqua avec les Seigneurs qui avoient eu le manyement & gouvernement de la Religion & des fraits dicelle a son absence, & encores depuis sa venue, cestassavoir frere Gabriel de Pommerols Grand Commandeur & Lieutenant dudit Seigneur, frere Jehan Boucq Tricoplier de langue dAngleterre, & ledit frere Andre de Merail Chancellier. Lesquels trois Seigneurs luy respondirent quil neust pensement de riens, car la ville estoit fournye de vivres jusques au temps nouveau, nonobstant cela dirent quil seroit bon den avoir davantage quant le siege seroit mys, pource que alors il seroit de necessite de faire aporter des formens & autres choses necessaires pour le secours de la ville, & que a ceste heure la lon pourvoyroit a tout. Quant aulx munitions de guerre, ils affermerent quils en avoient pour ung an & davantage, dequoy a este veu le contraire, car ils sont faillis plus dung moys devant que la ville fust rendue, il est

vray qu'il y en avoit bonne quantite, & pour durer plus longuement quils nont fait, mais il fut force den gaster largement au commencement que larmee vint pour garder les ennemys de faire leurs approches, & de conduyre la terre au bort du fosse, comme ils ont fait. Et oultre cela considerer le grant nombre des ennemys, & que leur puissance estoit espandue tout a lentour de la ville, & en donnant tant dassaulx & escarmouches a tant de lieux comme ils ont fait. Et par lespace de six moys entiers jour & nuit combatre la ville sans cesser heure ne quart ny minute de tirer artillerie ou escoppeterie, il failloit bien que beaucoup de munitions fussent gastees pour respondre par tout. Et si elles sont fallies nest de merveilles, Toutesfoys le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre y pourveut le mieux quil peut, & envoya comme sera dit cy apres chercher les munitions dautres places pour subvenir à la ville, mais encores ne souffirent elles pas, car elles faillirent au besoin. Mais pour retourner au faict des vivres fut advise par ledit Seigneur Grand-Maistre & ses trois Seigneurs quil y auroit assez temps denvoyer quelque navire chercher des formens aux lieux circonvoysins avant que larmee du Turcq fust arrivee. Et pour ce fust despeschee une barche nommee la Guilliega, & cappitaine dicelle ung chevalier nomme Beauluoys autrement dit le Loup de la langue Dauvergne, homme bien entendu & expert en lart de marine, lequel fist si bonne diligence que dedans ung moys ou environ il feist son voyage, & apporta bonne quantite de formens de Naples, de Romanie qui fut grand consolation a ceulx de la ville, cela fait fut aussi question de faire venir des vins pour la provision de la ville, car desia les Candiots nosoyent plus naviger pour porter vins en Rhodes, comme ils avoyent acoustume, pour peur de larmée du Turcq. Et daultre part ceulx de la ville ne vouloyent envoyer navires en Candye craignans estre surpris & interclus par les chemins de ladicte armee. Toutesfois aulcuns marchans de la ville delibererent se mettre a ladventure vollant nolliger une barche de la Religion nommee la Mariette, pour mander en Candye charger des vins. Mais ils ne peurent estre dacord avec les trois Seigneurs manyans les affaires, & leur differend fut de bien peu de chose, mais de tout fut occasion ledit Merail faignant vouloir le prouffit de la Religion, mais il entendoit a autre fin, & rompit ceste bonne & prouffitable œuvre & entreprinse desdicts marchans, voyant quelle estoit nuysable au Turcq, duquel le faulx traystre tenoit le party dedans son cueur nonobstant cela, le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre qui en toutes chose depuis le commencement jusques a la fin, a tousiours monstre son bon vouloir, & avec telle diligence & dexterite que devroit ou pourroit faire & estre requise a ung Souverain Seigneur capitaine & chef de guerre trouva aultre expedient, & manda ung brigantin en Candye sus lequel allast ung frere servant nomme frere Anthoyne de Bosys, homme de bon esprit & scavoir, lequel par sa prudence & diligence en peu de temps besongna si bien quil amena en Rhodes quinze navires appellees vulgairement grips charges de vins

& avec cela accorda des gens pour le faict de la guerre, lesquels venoyent soubs umbre des vins pource que la Seigneurie de Candye nosoit laisser sortir gens dudit lieu pour le secours de Rhodes pour crainte du Turcq, lesquels gens furent tous souldoyes, Et oultre lesdits quinze navires vint une barche, de laquelle estoit capitaine ung gentilhomme Venicien nomme Messire Jehan Anthonio Bonaldi homme jeune & riche, lequel de son bon gre vint avec sa navire portant sept cens botes de vin pour secourir la ville de sa personne : & du surplus, la bonne & louable voulente duquel je laisse a penser & considerer aux lecteur de ce present livre. Car luy delibere porter ses vins a Constantinoble: avant quil sceust lassaire qui devoit venir. Sorty qui fust du Port de Castel en Candye, ne voulust porter sa charge de vins aux ennemys de la foy, mais detourna son chemin vers Rhodes, oubliant tout particulier prouffit, & avantage. Et arrive qui fut, il vendit ses vins, lesquels feirent ung gros accroissement a la Ville, puis presenta sa personne & ses gens au tres-illustre Seigneur Grand-Maistre, lequel Seigneur le retint voulentiers, & le feist mettre au foulde. Et durant le siege, ledit capitaine cest tres-honestement porte de sa personne, & se trouvoit aux lieux que les gens de bien se doyvent trouver, & na espargne ses biens ; Mais comme est la verite en a despendu largement sans en demander payement ne recompence à la Religion.

Durant ces choses le tres-illustre Seigneur sollicitif davoir les choses plus necessaires: cestassavoir gens, manda brigantins pour faire retirer les coursaires en Rhodes pour grande & tuicion de la Ville : desquels partie vindrent au premier mandement, & presenterent leurs personnes & navires au service dudit Seigneur, & de la Religion ; apres cela ledit Seigneur feist tailler les orges de son isle pour subvenir a la Ville qui fut environ la fin du moy dApuril.

Sus ses termes que ledit Seigneur donnoit provision a toutes choses selon loccurrence du temps, & les nouvelles quil avoit, une carraque Genevoyse, chargee despicerie qui venoit dAlexandrie fut descouverte, de laquelle estoit capitaine Messire Dominico fornari, & passant pardevant le Port de Rhodes le vingt-cinquiesme dAvril a allasurgir a la fosse a huyt mille de la Ville, pour sçavoir & entendre des nouvelles de larmee Turquetque. Alors le tres-prudent Seigneur voulant se fournir de gens, comme de chose plus necessaire, manda ung Chevalier de la langue de Prouvence nomme frere Nastazi de Sancta Camella, Commandeur de la Tronquiere, devers ledit capitaine, pour le prier vouloir entrer dedans le Port avec sa navire pour dessence de la Ville, en luy presentant party quil voudroit. Quoy entendu ledit capitaine sexcusa disant que la marchandise nestoit pas sienne, mais de plusieurs marchans, ausquels il en devoit rendre compte, & quil ne povoit laisser son voyage sans grande perte & interests, toutesfoys au dernier apres assez de parolles quon luy dit & promesses quon luy feist, il entra dedans le Port, il est vray que les Galleres de Rho-

des, & la grosse nef faillirent hors du Port pour le faire venir. Ledit
capitaine cest honnestement porte de sa personne, & les gens de sa
navire durant le siege.

Passe que fust le moys dAvril, ledit Seigneur Grand-Maistre voyant
que le temps sapprochoit que larmee Turcq estoit pour venir, apres
avoir retire la pluspart des coursaires delibera de faire les monstres
generalles en armes, & commenca a ses Chevaliers, lesquels le jour
de la Sainte Croix de May feirent leurs monstres devant les Commis-
saires ordonnez & commis par ledit Seigneur au lieu depute a ung
chascun, qu'on dit Auberge, lesquels Commissaires apres avoir veu
lesdictes monstres en feirent le raport audit Seigneur. Et dirent quil
avoient veu & trouve tous les Chevaliers bien armez: ayant les choses
requises pour la guerre avec leurs acoustremens beaulx & honestes
avec la Croix blanche devant & derriere. Lesquelles monstres des
Chevaliers faictes le tres-illustre Seigneur voulant faire celles des gens
de la Ville & Estrangers ensemble, par sa prudence regarda que ce
seroit chose dequoy il pourroit plus venir de mal que de bien, doub-
tant que le nombre & quantite des gens ne seroit pas si grand quil
voudroit, ou qui seroit de besoing, dequoy le Grand Turcq pourroit
estre adverty, par allans & venans en Rhodes, & pource ordonna que
ceulx de la Ville feroient leur monstre a part par bendes, & le estran-
giers aussi apres par bendes, affin que bonnement on ne peust scavoir
le nombre, nonobstant quil y en avoit assez bonne quantite, & bien
desliberez de se deffendre, & pour leur donner tousiours meilleur cou-
raige & vouloir aucuns de nos Chevaliers feirent des monstres avec
couleurs & devises & appelloient avec eulx des gens de la Ville, &
aussi des estrangiers. Et avec force de trompettes: & tabourins de Suisse
feirent plusieurs monstres a lenvy lung de lautre, & qui seroit mieulx
acoustre, & qui auroit meilleur bende, & estoit ung plaisir de veoir
tout le monde ainsi alegre & deslibere. ¶ Entre les aultres le capitaine
de la grosse nef de la Religion frere Françoys de Fresnay Comman-
deur de la Romaine feist sa monstre & de ses gens le dix-huitiesme de
May au matin qui fut fort belle, car il y avoit deux cens hommes &
plus, armez & de bonne disposition. ¶ Ledit jour apres vespres le
Commandeur frere Ynigo de Aialle, & frere Hugues de Capons Es-
paignols feirent une belle monstre avec cent Chevaliers ou plus de
leur nation, & dautre aussi, lesquels portoient leur acoustrement avec
Croix blanche. ¶ Apres Messeigneurs les cappitaines de la barche Ma-
riete frere Loupe sardan, & de la Galliga, frere Jehan le Loup dessus
nomme, & du Barchot frere Perogurandego feirent leurs monstres le
vingtiesme dudit moys & avoient deux cens cinquante hommes bien
en ordre de ce qui luy faisoit besoing. ¶ Le vingt-deuxiesme frere Loys
de Dinteville allye du Grand-Maistre, feist une monstre avec plusieurs
Chevaliers de toutes nations, & plusieurs gens de la Ville, & estran-
giers, lesquels il faisoit bon veoir, ledit jour partit la barche Galliega,
& le lendemain le barchot pour aller lever le peuple des chasteaulx

plus loingtains de la Ville, cestassavoir de Cantanie & Castelnovo pour les apporter en Rhodes, le cappitaine de la carraque Genevoyse feist sa monstre le vingt-cinquiesme dudit moys avec ses gens, lesquels il faisoit fort bon veoir, car luy portoit ung chamarre, moytie de toille dor rouge, & velours violet, & quinze des principaulx marchans de son navire portoient des pourpoints mespartis dudit velours & toille dor avec les coiffes de mesmes. ¶ Pareillement les quinze Patrons de Grips, desquels a este parle cy-devant qui vindrent de avec les vins, feirent leur monstre le vingt-neufviesme dudit moys, & estoient quatre cens gentils compaignons portans les ungs espees a deux mains, les autres haquebutes, les autres leurs arcs, lesquels ont fait bonne preuve tout le long du siege. ¶ Le cappitaine Venitien sus nomme feist apres sa monstre le premier jour de Juing, & estoit luy & ses gens vestus de satin vert & violet, & son enseigne de mesme couleur, & avoit cinquante hommes bien armez, & de bonne disposition.

Durant que ses monstres & bonnes cheres se faisoient le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre en ensuyvant les bonnes & honnestes coustumes de ses Predecesseurs feist & ordonna ceulx quil vouloit de sa retenue, tant Chevaliers que autres pour estre en sa compaignie & aupres de sa personne pour donner secours & ayde, venus les affaires ou besoing seroit. Apres cela pour ce que sa personne ne povoit estre par tous les lieux necessaires, feist quatre cappitaines de secours qui furent quatre Seigneurs de la grande Croix, cestassavoir frere Andre de Merail Chancelier pour le secours de la poste d'Auvergne & Allemaigne, frere Jehan Boucq Tricoplier de la langue dAngleterre, pour la poste dEspaigne & Angleterre. Frere Pierre de Cluys Grand Prieur de France, pour la poste de France, Castille & Portugal. Frere Gregoire de Morguto Prieur de Navarre, pour la poste de Provence & Ytalie. Et oultre les susdits Seigneurs estoit frere Gabriel de Pommerols Lieutenant du Grand-Maistre, lequel avoit sa bande & alloit par tout. Puys apres ledit tres-reverend Seigneur donna la charge de lArtillerie a Monsieur le Baillif de Monoasque frere Desdier de Tholon dit de saincte Jalie, en laquelle charge il a fait tres-bien son devoir, & avec grant travail de sa personne feist mettre lArtillerie tant grosse que menue en tous les lieux necessaires, tant sus la muraille de la Ville que aux bollouards, & aux barbacanes & mynes desdicts bollouards, & estoit ung plaisir de veoir la Ville ainsi garnye de ladicte Artillerie. Car il ny avoit coing ne pertuys hault ou bas, qu'il ny eust piece grosse ou menue, aussi grace a nostre Seigneur la Ville en estoit bien fournye.

Apres lesdicts cappitaines de secours faicts par ledit tres-illustre Seigneur, non ignorant que au lieu ou regne justice Dieu y est, & tous biens y habundent, voulant que justice & rayson fust faicte a ung chascun principallement en temps de guerre, ordonna quatre Chevaliers Commandeurs anciens en la Religion & gens de bien pour le fait & administration de justice, cestassavoir deux de la nation Françoyse nomme

nomme frere Claude de fainct Prye, & frere Jehan Boniface, & deux de lEspaignolle, cestassavoir frere Ynigolope de Ayalle, & frere Hugues de Capons qui en vulgaire sont appellez Argousins, lesquels comme a este dit, ont de veoir sur la justice tant civile que criminelle, & ont puissance de faire pendre & estrangler les malfaicteurs, reservant la grace & pardon au Grand Maistre. Pareillement ont la charge du Guet de la Ville tant le jour que la nuyt, & chascun de ces quatre Seigneurs avoit cent cinquante hommes soubs luy : Et pource aussi que la tour saint Nicolas est lieu dimportance, & la clef de Rhodes, fut de necessite dy mettre quelque homme de bien. Et a donc par le tres-reverend Seigneur fust mys pour cappitaine de secours a ladicte tour, frere Guyot de Castellac dit Raguce de la langue de Provence, lequel cest tres-honnestement porte en ladicte charge, comme sera dit apres aux bateries de ladicte tour.

Voulant aussi le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre pourveoir a tous inconveniens & obvier aux choses subites, pour ce que sa personne ne povoit estre en tous lieux, ordonna quatre Commandeurs de ceulx de son secours, cestassavoir deux Espaignols nommez frere Marino Farson, & frere Raymond Marquet, & deux Francoys, cestassavoir le susdit frere Nastazi de sancta Camela, & frere Guyot Dazas, chascun des susdits Seigneurs avoit cent cinquante hommes soubs luy, pour aller & venir la ou il seroit de necessite, & combien que ledit Seigneur feist plusieurs cappitaines pour aller ca & la, la ou seroit de besoing, si nestoit il point oysif de sa personne, car luy mesmes alloit en personne visiter les Guets des murailles avant la minuyt & apres, & a lheure quil devoit reposer il estoit debout, & estoit la vigilance dudit Seigneur si grande que les jeunes gens estoient bien empeschez de le suyure, & pour parler a la reale verite de la peine dudit Seigneur je ne sache jeune homme de vingt-cinq ans qui ait plus endure de travail jour & nuyt en ce siege depuys le commencement jusques a la fin sans se trouver mal que a fait ledit Seigneur, graces a nostre Seigneur qui luy a donne ceste bonne disposition quant il a este de besoing & necessite, de la familiarite quil avoit avec trestous, & de bonnes parolles quil donnoit pour mettre le cueur aux gens, jamais Seigneur ne feist mieulx son devoir. Et sil avoit bonnes parolles, le faict, cest adire la liberalite y estoit quant & quant, car il nestimoit ne or ne argent non plus que pierres ou feves, comme chose decente a ung Prince, principalement estant aux affaires & tribulation de la guerre.

En apres par commandement dudit Seigneur furent faicts les cappitaines des postes de la muraille, affin que ung chascun fust en son endroit & quartier comme est de coustume. Et premierement a la poste de Provence premiere des autres Provinces fut fait cappitaine frere Raymond Ricart le plus ancien de ladicte Province, a la poste dAuvergne frere Raymond Rogier, a la poste de France frere Joachin de sainct Symon, a la poste dItalie frere George Emarc, en Angleterre frere Guillaume Onascon, a la poste dArragon & Cathaloigne frere

Jehan de Barbaran, a la poste dAlemaigne, frere Christofle Valdener, a la poste de Castille & Partugal frere Ferrando Desollier. Et oultre les susdictes cappitaines, estoit le Palais du tres-reverend Seigneur Grand-Maistre, auquel il y avoit de bonne artillerie, & aussi y avoit le massif de la porte qui va a sainct Anthoine la ou estoit frere Thomas Chifel Seneschal dudit Seigneur. Apres y avoit ung autre massif dans le jardin dudit Seigneur Grand-Maistre lequel batoit vers la tour sainct Nicolas & dudit Palais, & des deux susdicts massifs estoit cappitaine & chief ledit Seneschal, & pour son Lieutenant il avoit frere Anthoine de Bressoles dit Morterols de la langue dAuvergne, semblablement aux bollouards assis dans les fossez hors de la muraille furent mys cappitaines, cestassavoir au bollouard dAuvergne frere Jehan du Mesnyl dit Maulpas. Au bollouard dEspaigne frere Francoys de Escarrieres. Au bollouard d'Angleterre frere Nicolle Husy. Au bollouard de Provence frere Bringuier de Lioncel, & au bollouard dItalie frere Andelot Gentil.

Apres lesdictes charges donnees aux dessusdicts, le tres-illustre Seigneur donna lenseigne de la Religion quest la Croix blanche a ung Chevalier de la langue dAuvergne nomme frere Anthoine de Grolee dit Passin, lequel fut presente audit Seigneur par le Mareschal de la sacree Religion frere Anthoine de Clavoysin selon la coustume pour la prerogative dudit Mareschal; Lenseigne apres la ou est depaincte la saincte figure du Crucifix fut donnee a porter a frere Loys de Tinteville, laquelle enseigne est continuellement pres la personne du Grand-Maistre, laquelle fut envoyee de Romme a lautre du siege de Rhodes par le Pape Innocent, avec grans pardons & indulgences au tres-prudent & victorieux Seigneur Monsieur le Cardinal Grand-Maistre pour lors frere Pierre Daubusson, l'an mil quatre cens quatre-vingt. Puis donna ledit Seigneur lenseigne ou estoient depainctes ses armes escartelees avec la Crox blanche a ung Chevalier de sa Maison nomme frere Henry Manselle. Apres ledit Seigneur avoit pour sa garde cent compaignons bien dispoiez & deliberez, & chascun deulx avoit son sayon de la livree dudit Seigneur, desquels estoit cappitaine le Chevalier de Bonneval, de la langue dAuvergne.

Et pource que le divin subside est celluy qui nous preserve & garde de toulx maulx & inconveniens par lintercession des glorieux corps saincts colloquez en la permanente & eternelle gloire de Paradis, & sus tous les autres les prieres de la tres-sacree glorieuse vierge Marie mere de Dieu, de laquelle la precieuse remembrance & figure estoit veneree en lisle de Rhodes a une montaigne nommee Fillerme a dix mille de la Ville pour obtenir sa grace & ayde, le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre ayant une singuliere devotion a ladicte saincte ymage, & de paour quelle ne vint en povoir es mains des ennemys de la foy laissant en ladicte montaigne, la feist apporter dedans la ville de Rhodes, & mettre dedans une petite esglise nommee sainct Marc, auquel lieu lon avoit acoustume de la mettre, quant il estoit bruyt de larmee

du Turcq, & durant les grandes bateries des mortiers, de quoy sera parle cy-apres, ung jour une pierre desdits mortiers desuyna ladicte esglise, & vint cheoir la pierre devant lautel ou reposoit ladicte precieuse ymage, & ne luy feist nul mal. Vray est quelle rua & blessa aucunes personnes qui faisoient leur devotion en leglise. Adonc de paour de plus grant inconvenient ledit Seigneur la feist lever de la, & la feist porter en leglise de saincte Katherine, lieu plus alescart.

En apres le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre ayant pourveu aux choses necessaires en terre, voulut aussi pourveoir a celles de mer, pour la tuition & deffence de son Port, affin que les ennemys neussent entree par ledit Port, & feist mettre deux grosses chaynes & bien materielles, lune a lentrée du Porr, lautre par dehors, & estoit attache ung des bouts a la tour saint Nicolas, & lautre venoit respondre en biays a la tour des Mollins. Et quant & quant feist mettre a fons certains vieulx navires derriere ladicte tour des Mollins: Cestassavoir au Madraqui, de paour que les ennemys ne se assayassent dentrer avec quelque nombre de galleres par ledit Madraqui, pour gaigner le molle des Mollins, & depuis venir a une des portes de la Ville que on dit la porte de saincte Katherine. Lesquelles inventions & ordonnances, tant de chaynes que de navires mys a fons furent moult grandement vtiles & proufitables pour nous. Et leverent grande esperance d'entrer ausdits ennemys selon qui nous fut rapporte, & comme ils avoient delibere de donner ung assault par ce Madraqui. Ledit Seigneur Grand-Maistre feist aussi rompre les pons de toutes les portes de la Ville pour plusieurs raisons.

Entre que fust le moys de Juing, lon attendoit de jour en jour larmee, toutesfois pour en apporter la certanite, ledit Seigneur Grand-Maistre avoit envoye deux & trois brigantins vers Cyou & Methelin pour descouvrir ladicte armée puis luy en venir porter nouvelles. Cependant les bonnes gens de Lisle habitans au plain pays & voysins de la Ville taillerent les bleds demy meurs, & en porterent bonne quantite dedans la Ville pour leur provision de vivre durant le siege. Toutesfois la plus grant partie des bleds demeura au champs taillez & a tailler, & se retirerent dedans la Ville, car le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre desia presumoit que larmee estoit fortie de lestroit, comme ce trouva la verite depuis, & doubtant que aucun nombre de galleres ne vinsent devant pour brusler les bleds comme ils avoient fait a lautre siege, & pour surprendre le poure peuple en leurs villaiges, ledit Seigneur voulut prevenir a tel inconvenient & les feist venir dedans la Ville, en attendant la certaincte ou estoit larmee.

Le huytiesme dudit moys, les Turcqs feirent de nuyt ung feu pour seignal au lieu acoustume quon dit le Fisco en terre ferme, vis a vis de Rhodes. Et quelques jours paravant en avoient faict ung aultre. Cestassavoir quant la fuste dung Chevalier nomme Meneton y alla, & porta ung escripvain de galleres nomme Jaquecy, qui parloit bon

Turcq, lequel soubs umbre de bonne foy : & pour parlamenter fut retenu par le commandement du Grand Turcq, qui vouloit avoir ledit escripvain ou aultre homme de Rhodes, pour sçavoir entierement & au vray en quel estat estoit la Ville de toutes choses : toutesfois quant ledit Jaquecy descendit en terre, les Turcqs manderent ung Turcq dedans la fuste pour hostaige, nonobstant cela, ledit escripvain demeura : & le Turcq qui estoit pour hostaige dedans ladicte fuste fut porte en Rhodes. Et pensant que le second seignal de feu ce feist pour rendre ledit escripvain, le tres-reverend Seigneur Grand Maistre envoya une de ses galeres ; de laquelle estoit patron frere Boniface Dalluez, de la langue de Provence, & arrivee que fust ladicte gallere au lieu du seignal, le Patron demanda aux Turcqs des nouvelles, & pourquoy ils avoient fait feu, lesquels dirent que cestoit pource que le Grand Seigneur mandoit des lettres au Grand-Maistre : lesquelles nestoient encores venues, & dirent au Patron quil atendist quelle fussent apportees.

Ledit Patron de la gallere sage & prudent & entendu au faict de la mer, pensa en soy mesmes ce propos de bailler des lettres, nestoit sinon pour mauvaise fin, & pour surprendre la gallere qui estoit seule. Parquoy leur dit franchement quils baillassent ladicte lettre sils vouloient, aultrement quil sen yroit, & nattendroit plus ny lettres ne autre chose ; & leur mist en avant le maulvais & deshonneste tour que les jours passez ils avoient fait, cestassavoir de retenir ledit escripvain, & rompre le sauf conduit quils avoient donne. Toutesfois il leur demanda sils le vouloient rendre, a quoy ils ne feirent responce, pource que ledit Jaquecy avoit este desja mene au Grant Turcq en Constantinoble. Et sur cela la gallere se leva pour sen retourner. Quoy voyant les Turcqs donnerent au Patron la lettre du Grant Turcq, laquelle il print : & arrive quil fust la presenta au tres-illustre Seigneur Grant-Maistre, lequel feist assembler les Seigneurs de son Conseil, & la feist lire, dont la substance estoit telle.

Sultan Solyman par la grace de Dieu tres-grant Empereur de Constantinoble, de lune & lautre Perse, Arabye, Syrie, Lameeque, Iherusalem, Dasie, Europe, & de toute Legypte, & de la mer Seigneur & possesseur : A tres-reverend Pere & Seigneur frere Philippes Grant-Maistre de Rhodes ; ses conseillers & cytoiens grans & petits condigne salutation. Vous aves mande devers nostre Imperiale Majeste, George Servant vostre messagier avec vos lettres, desquelles avons bien entendu la teneur. Et pource mandons le present commandement nostre, vous signifiant que par nostre Sentence voulons avoir ceste Isle : pour les grans dommaiges & œuvres mauvaises quen avons tous les jours. Laquelle rendue de bon gre ensemble le Chasteau dicelle a nostre Imperialle Majeste, jurons le Dieu qui a fait le ciel & la terre ; les vingt-six mille Prophetes nostres, & les quatre Musaphy, qui sont tombez du ciel ; & par nostre premier Prophete Mahommet : Que tous ceulx trouvez en ladicte Isle grans & petis naurez paour, peril ne dommage

de nostre Imperialle Majeste. Et qui sen vouldra aller en aultre lieu le pourra faire avec son avoir & famille. Et si quelcun y aura des principaulx qui vouldra prendre solde, la luy donnerons, & ferons meilleur party quils navoient. Et qui vouldra en icelles Isle demourer le pourra faire, selon lancienne coustume quavez eu, & beaucoup meilleure. Et pourtant si vouldrez accepter nos pacts & juremens, mandez vostre homme avec vos lettres devers nostre Imperialle Majeste tout incontinent, autrement soyez asseurez, quelle est ja venue sus vous avec toutes provisions, & en sortira ce que playra a Dieu, dequoy vous avons bien voulu advertir, affin que ne puissiez dire que ne vous ayons sommez ; Et si ne vous voulez rendre (comme dit est) ferons tenverser les fondemens de vostre Chasteau sans dessus dessoubs, & vous ferons esclaux & mourir de male mort moyennant la voulente divine, comme avons fait a beaucoup daurres, & de cela vous tenez tout asseurez. Donne en la court de nostre Imperialle puissance a Constantinoble, de Juing le premier jour.

Le tres-illustre Seigneur Grant-Maistre apres avoir ouy le contenu de ladicte lettre ne pensa de faire autre responce au Grand Turcq, sinon le bien recevoir a bons coups dartillerie, aussi a folle demande il ny fault point de responce, il estoit aussi bien a presumer que ledit Grand Turcq n'en vouloit point, pource que six jours apres receue ladite lettre qui fut le quarorziesme dudit moys de Juing : les brigantins qui estoient allez comme a este dit vers Cyou pour scavoir nouvelles de ladicte armee revindrent & dirent pour vray que larmee venoit sus Rhodes, dont partie estoit a Cyou & aupres du Lango a cent mil de Rhodes, ils avoient veu & compte trente voilles qui estoient galleres la plusspart & fustes, lesquelles galleres & fustes misrent gens en terre a ladicte isle du Lango subjecte a la Religion. Alors le Prieur de sainct Gilles frere Prejan de Bidoux commandeur dudit lieu ne tarda gueres de monter a cheval avec ses Chevaliers & gens de lisle, & se vint affronter avec ceulx qui estoient descendus en terre, lesquels il repulsa si bien quil ne tarderent gueres a prendre le chemin des navires : Toutesfois il en demoura a la retraicte cinq ou six, & trois qui furent prins en vie. Du coste dudit Seigneur Prejan il y eut quelcun blesse & son cheval tue avec aurres de sa compaignie. Et sur cela les ennemys entrerent dedans les galleres, & sen allerent pres de la en ung lieu nomme Castel Judeo en terre ferme entre ladicte isle du Lango & le Chasteau sainct Pierre.

Le xvii. dudit moys ces trente voilles partant de la, tirerent vers le cap de Creou, & enrrerent au Gouffre des essimes pres de Rhodes quinze milles ; lesquelles furent descouvertes par les gardes assises sus une haulte montaigne, nommee la montaigne de Sallaco.

Le lendemain les desusdicts voilles saillirent de plain jour dudit gouffre & velligant terre a terre, entrerent dedans ung aultre port en terre ferme nomme Malfata, la ou ils demeurerent trois jours, puis se leverent de la, & retournerent audit gouffre des essimes ou ils demourerent deux jours.

¶ Et le xxiv. dudit moys jour & sollennite de monsieur sainct Jehan Baptiste, ces trente navires saillirent des essimes, & traversant le canal vindrent surgir en lisle de Rhodes en une plage au devant dung chasteau nommez Favez, la ou les ennemys descendirent en terre, & brusleremt grant pays de bleds.

Ledict jour ung homme de la garde dung chasteau nomme Obsito en lisle de Rhodes descouvrit la grosse armee & en diligence apporta les nouvelles au Grand-Maistre. Et pource que ladicte armee estoit en si grant nombre de voilles, dist quil ne les avoit peu compter, & dit quil la veit entrer au Gousfre des essimes, les trente voilles qui estoient surgiez en lisle se leverent la nuyt & vindrent trouver la grosse armee au Gousfre.

Le xxvi. dudit moys de Juing toute larmee se leva & sortit des essimes une heure apres soleil levant & traversa le canal, & vint surgir a une plage dessusdicte nommee la fosse. Les trente voilles premieres tournerent en arriere & allerent vers le cap sainct Martin pource quils estoient ordonnez estre a la garde pour surprendre les navires des Chrestiens si aucuns vouloient passer & venir en Rhodes, ladite armee demeura surgie a la fosse jusques a une heure apres midy, & apres partie dicelle environ quatre-vingts ou cent navires entre galleres & galleaces & fustes se leverent & passerent lune apres lautre par devant la ville & le port de Rhodes a trois mille loing, & allerent surgir a la bande de levant en une plage dont la terre circonvoysine est appellee Parabolin loing de la Ville par mer six mille ou environ. Quelques jours apres les navires qui estoient demeurez a la fosse suyuirent quasi tous les autres: & demeura toute larmee audit lieu de parabolin depuis quelle fut surgie jusques a la fin noustre malheureuse.

La facon des navires de larmee du Turcq, & le nombre diceux selon quil ma este dit par gens mesme du cap, estoyt de la maniere qui sensuyt. Il y avoyt cent & trois galleres tant sutilles que bastardes, non compris vingt-cinq ou trente galleres, que vindrent premierement faire legast, & qui tindrent les passages durant le siege. Il y avoyt apres trente-cinq galleaces belles & grosses, quinze mahonnes, & vingt tafforees: ces navires icy sont quelque peu differens de galleaces; il y avoyt soixante fustes ou plus, & plusieurs brigantins, & entre barchots, gallions, & esquirasses povoient estre dix ou douze navires, sus les quelles estoient les munitions & la grosse artillerie pour battre la ville, toutesfois depuis la venue dessusdites navires qui estoient au nombre de deux cens cinquante ou environ, quelques galleres & fustes & aultres navires vindrent de Surye, & se jongnirent avec larmee, & depuys en vindrent dallieurs durant le siege, & furent la plus part du temps au nombre de quatre cens voilles ou environ.

Le nombre des ennemys qui estoient au camp du Turcq tant de guerre que de travail selon le commun dit, estoint deux cens mil hommes dont il y en avoit soixante mille duyts & expers a faire seullement les mynes. Et pource quon pourroit dire quen si grande multitude de

gens il ny peult avoir obeyssance, la verite est telle quen nulle Sei-
gneurie du monde il ny a telle obeissance ne si bien gardee que celle
des Turcqs envers leur Seigneur, la raison est, pource quil est seul
Seigneur en tous ces pays, & ny a personne qui ose contredire a ce
quil commande.

Cedit jour que larmee vint surgir a Parabolin, le tres-illustre Sei-
gneur Grand-Maistre despescha ung brigantin pour envoyer en Ponent
pour advertir le sainct Pere premiement & les Princes chrestiens de la
venue de larmee devant Rhodes. Sur ledit brigantin furent envoyez
par ledit Seigneur deux Chevaliers; lung estoit Francoys nomme frere
Claude de Dansoyville dit Villiers, & frere Loys Dandogue Espaignol,
lequel avoit commission daller vers le Pape, & de la a lEmpereur. Et
ledit frere Claude vers le Roy de France, & le Roy dAngleterre. Ledit
brigantin partit a dix heures au soir, & graces a nostre Seigneur, il eut
assez bon temps, & fut en dix-huyt jours a Outrante. Ces deux Che-
valiers allerent ensemble a Romme: Et de la chascun deux feist sa
commission au moins mal quils peurent. Par ledit brigantin furent aussi
envoyees commissions a aucuns gens de bien de la Religion pour don-
ner ordre davoir gens, vivres & munitions de guerre, & navires pour
les porter, avec charge de venir a la plus grande diligence quils pour-
roient pour secourir la Ville comme chose tres-necessaire, car la der-
niere esperance que nous avions estoyt cestela.

Lesdictes commissions furent adressees pour les bandes de Naples
& Cecille a reverends Seigneurs le Prieur de Barlette, frere Fabrice
Pignarello, & le Bally de sainct Esteve, frere Charles Gezualdo, &
frere Jehan Baptiste de Caraffa bally de Naples: & avec les susdits Sei-
gneurs estoit comprins frere Jehan Hyseran de la langue Dauvergne
pour estre homme entendu, & ayant bonne praticque & congnois-
sance de la mer; & aussi pour estre congneu aux bandes de Gennes &
Provence. Car les commissions disoient que si lesdits Seigneurs daven-
ture ne trouvoient à Naples ou a Cecille navires propices pour don-
ner le secours en Rhodes sans doubte de ladicte armee du Turcq que
ledit Hyserant se transportast en Gennes pour avoir quelques carraques,
ou en Provence pour avoir navires pondereux: & duysans pour ledit
affaire par le consentement du Roy, ce que feit ledit Hyserant, mais
pour la diversité du temps, & pour loccasion des guerres les choses
ne peurent sortir tel effect que les personnages ayant telle charge eus-
sent bien voulu, & selon quil estoit necessaire. Toutesfoys il est chose
veritable apres que le susdit Villers eut denonce au Roy les nouvelles
du siege, & quil eut requis en toute humilite de vouloir secourir la Re-
ligion, comme le Prince en qui elle avoit sa principalle esperance,
ledit Seigneur assez desplaisant pour les troubles quil avoit de la guerre
quil ne povoit donner tel secours quil eust bien voulu, nonobstant
il ostroya franchement & de bonne voulente quon print tous ces na-
vires qui estoient aux mers de Provence & quon sen servist, toutesfois
lon ne peut avoir la delivrance si tost quil estoit de besoing pour

aucuns inconveniens qui pouvoyent venir a la conte de Provence furent remonstrez au Roy : Parquoy fust de necessite de retourner luy. Et ce pendant quon estoit sus ces propos davoir lesdits nav lyver entra, & ne fut possible, apres que les choses eussent bon eff ne que le secours vint a temps. Et pource quon dit voulentiers, ung mal ne vient jamais seul, le susdit Chevalier Hyferant avoit accord a Gennes du noligement dune carraque pour aller avec aultres navires du secours, laquelle donna a travers en Bonnasse pres de Monegue. Toutesfoys si ce fust par mauvaise voulente Genevois qui la gouvernoient, affin quelle ne feist le voyage p crainte du Turcq. Je men remets a la verite, & a celluy qui scait voulente des hommes bonne ou maulvaise.

Mais pour tourner au premier propos : La nuyt que ledit brigant partit, ung homme sensuyt de larmee Turquesque, lequel estoit nat de Boniface, & marie a Nice, lequel la pluspart du temps vint a Na pour aborder, & soy rendre a la tour sainct Nicolas, qui fut ung gro effort faict a luy pour la distance du lieu ou estoient surgis les navires jusques a ladicte tour, car il y peult avoir de six a sept mille, ledit fugitif le jour venu fut amene devant le tres-reverend Seigneur Grand-Maistre, & interrogue des nouvelles du camp, dist, quil y avoit en larmee deux cens cinquante voylles ou environ, nonobstant quils estoient mal armez, & la plusspart des navires vieulx & mal conditionnez, & quil y avoit beaucoup de Chrestiens tenus par force dedans les galleres.

Dit apres que la plusspart des gens de ladicte armee, & les Genissaires principallement estoient mal contens de lentreprise, & quils ne pensoient point que larmee vint a Rhodes, mais quelle deust aller vers Ponent.

Dit apres que la principalle esperance des ennemys estoit de prendre Rhodes par mynes ; & quils avoient amene plus de soixante mille pyonniers de Vlaquia & Bossina, qui sont pays circonvoysins de Ungrie, gens expers & efforcez pour faire mynes, comme cest veu par experience pour la grande quantite quils en ont fait, comme sera dit cy-apres.

Dit aussi que Monstaffa Basca estoit capitaine general de larmee de mer & de terre, & que Courtogle Pirate estoit pillot & conducteur de ladicte armee de mer, & plusieurs aultres choses ils recita qui seroient longues a racompter.

Ledit jour apres disner vint du camp des ennemys ung Villain de lisle de Rhodes dung village nomme Coiquino, lequel avoit este pris des Turcqs il y avoit quatorze ans, & sur le soir vint ung aultre Chrestien lequel estoit de Caristo. Ces deux dirent des nouvelles du camp, ainsi quavoit fait le premier venu.

Le lendemain qui fut le vingt-huytiesme jour de Juing, vint ung aultre Chrestien qui estoit de Naples de la Romaine. Et depuis en vindrent dautres assez qui se rendirent dedans la Ville, lesquels aussi disoient

disoient nouvelles des ennemys, selon loccurrance du temps, toutesfoys on ne leur donnoit pas foy ne creance en tout ce quils rapportoient, ne les laissast lon aller par tout, mais furent tous mys en lieu sur, & a part, avec gens qui les gardoient pour certains bons respects.

Sus ses termes, le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre voulant se pourveoir de gens de bien plus qui nestoient, & principallement de gens experts en la guerre feist partir ung brigantin le septiesme de Juillet pour aller a Lango pour apporter monsieur de sainct Gilles, frere Precar jan de Bidoulx, lequel ne se feist gueres prier de venir en Rhodes, tout le desir quil avoit en ce monde estoit de se trouver en si bon affaire: & les jours paravant il avoit escript audit Seigneur Grand-Maistre plusieurs lettres pour le laisser venir.

Lautre brigantin, ledit Seigneur lenvoya en Candye pour essayer davoir & apporter ung gentil-homme nomme Messire Gabriel Tadino Martinengo homme expert a la guerre & entendu a diviser forteresses de place & faire repaires, lequel estoit a Castel bien appoincte de la Seigneurie de Venize, pour ce que les jours paravant ledit Gabriel avoit dit a frere Anthoyne de Boylis, lequel alla pour les vins, quil avoit bonne voulente de venir a Rhodes pour se trouver en si bon affaire, & pour povoir donner quelque ayde, & faire service a la Religion aux affaires, auquelz estoit, & que le Grand-Maistre demandast congie au Duc de Candie, ce quil feit & renvoya pour cest affaire ledit frere Anthoyne, avec lettres adressantes au Duc & a la Seigneurie de Candye.

Depuis le jour que larmee Turquesque fut Surgie au lieu dessusdit elle demoura treize ou quatorze jours sans faire grand mouvement ni mettre artillerie en terre ne grosse ne menue, ny descendre quantite de gens, de quoy chascun sesmerveilloyt, & nous dyrent ceulx qui estoient fuys & entrez dedans la ville, & aussi les espies que le tresprudent Seigneur envoyoit au camp habillez en habit Turquest quils attendoyent que larmee de terre fust passee au camp, toutesfoys il venoit quelque nombre des ennemys pourveoir la ville, mais cestoit bien couvertement, car lartillerie de la ville tyroit incessamment contre eulx. Cependant plusieurs galleres & galleaces alloyent & venoyent de terre ferme, & apportoyent vivres & gens, ausquels navires passans pres de la ville lon tiroit grand quantite dartillerie, & quant la pluspart des gens furent passez ils commencerent a mettre lartillerie en terre a grand diligence. Alors le tresillustre Seigneur Grand-Maistre partit de son palais & sen alla loger pres leglise nostre Dame de la Victoire pour estre lieu assez doubteux & foible, Et pour ce que a lautre siege lassaut fut donne audit lieu.

Durant ces choses le brigantin lequel estoit alle a Lango arriva le seiziesme de Juillet, & apporta ledit Seigneur Preian, duquel la venue fut fort agreable a tout le peuple & a tous les Chevaliers, qui estoit bien raison, car tel personnaige comme luy estoit bien duysant

& necessaire en tel affaire en quoy estoit la ville. Et incontinent ledit Seigneur fut arrive, le tresillustre Seigneur Grand-Maistre recommanda lartillerie avec le Baillif de Monoasque, lequel seul povoit fournir ne estre par tous les lieux necessaires pour faire fa leur devoir aux canoniers, & soy donner garde de leur tyrer, car jours paravant lesdits canoniers avoyent rompu deux ou troys gro pieces des meilleures que nous eussions par trop les charger ou p quelque aultre maulvaise fin. A quoy ledit Seigneur de sainct Gil print garde comme chose bien necessaire & dimportance, & fut vigilance dudit Seigneur si bonne & si grande que de la en avant l choses allerent mieulx quils navoyent accoustume. Pareillement l dit Seigneur de sainct Gilles avoit la charge de visiter les gardes po estre homme de sa nature des plus vigillans quon face.

Le vingthuytiesme de Juillet pour commencement de jeu, les en nemys dresserent ung mantellet, soubs lequel ils misrent trois ou quatre pieces moyennes, Cest assavoir sacres & passevolans desquels ils tirerent contre la poste Dangleterre & de Provence, mais ledit mantellet & les pieces furent incontinent rompues de lartillerie de la muraille, & ceulx qui la tiroyent furent tous tuez, ou blessez, selon quil nous fut raporte par gens qui sen fouyrent depuys du camp.

Rompu qui fust ce premier mantellet pour la grandeur & innumerable quantite de gens quils avoyent, eurent bien tost mise toute lartillerie en terre, & portee aux lieux ou elle devoit tyrer, & dresserent deux aultres mantellets le dixneufiesme dudit moys, lung estoit a coste dugne eglise nommee sainct Cosme & sainct Damien. Lautre un peu plus hault envers Ponent, & de ses mantellets tirerent de grosses pieces, comme collouvrines, doubles canons, & bombardes contre la muraille Dangleterre & Espaigne, ausquels mantellets lartillerie de la ville tiroit de bons coups, & souvent les rompoit le jour, mais la nuit les ennemys les refaisoient, Et pour plus endommaiger la ville, & pour nous estonner les ennemys dresserent plusieurs aultres mantellets en divers lieux & quasi tout a lentour de la ville, & y en avoit soyxante ou quatre vingts au commencement, & desquels le nombre fut bien appetisse de lartillerie qu'on leur tiroit de toutes pars, toutesfoys il demoura tousiours trente quatre, & a chascun mantellet il y avoit troys pieces dartillerie.

Lartillerie du camp selon que jay este informe estoit telle que sensuit.

Premierement il y avoit six canons perriers de bronze tirant la pierre de troys palmes & demy de tour ou environ : & quinze aultres pieces de fer & de bronze qui tiroyent la pierre de cinq à six palmes. Après il y avoit douze bombardes plus grosses tirant la pierre de neuf à dix palmes, & deux autres bombardes plus grosses tirant la pierre de unze palmes de grosseur. Plus y avoyt douze basiliques, mais ils n'en tyrerent que de huyt, dont les quatre tyroyent contre la poste Dangleterre & Despaigne, & deux contre la poste Dytalye, les autres tyre-

rent ung temps contre la tour sainct Nicolas. Puys y avoit quinze doubles canons tyrans boullets de fer comme Basilicques: La moyenne artillerie comme sacres, passevolans estoient en grand nombre, lespingarderie innumerable & increable. Apres y avoit douze mortiers de bronze qui tyroyent contremont en lair, dont les huyt estoyent assis derriere ladicte eglise sainct Cosme & sainct Damien. Et deux aupres de sainct Jehan de la fontayne vers la poste Dytalye dont lung se rompit, & les aultres au front de la poste Dauvergne, & tyroyent desdictes pieces nuyct & jour dedans la ville pour faire meurtre de gens. Et la pierre qu'ils tyroyent estoit de trois sortes, dont les plus grosses estoyent de sept a huyt palmes, & estoit une chose fort inhumaine & espoventable. Toutesfoys graces a notre Seigneur, & par euident miracle lesdictes pieces ne feirent pas grand mal, & ne tuerent que vingt-quatre ou vingt-cinq personnes, & entre les aultres fut tue dung coup desdictes pieces frere Bringuier de lyoncel dessus nomme, luy estant au bollouard de Cosquino dont il estoit Cappitaine. Et en son lieu fut mys frere Loys de Prian dit Condillac de la langue de Provence, & commencerent a tirer de ces pieces le vingtneufiesme dudit moys de Juillet jusques environ la fin Daoust, Et par compte fait tirerent mille sept cens treize coups de pierre de marbre, & huyt coups avec boullets de cuivre pleins dartifice de feu. Et furent en tous les coups des mortiers mille sept cens vingt & un. Aulcuns disent quil en fut tire deux mille ou plus.

Mais quand les ennemys furent advertys par le susdits medecin juif qui leur escripvoit ce quon faisoit ou disoit dedans la ville, que lesdits mortiers ne faisoyent point ou peu de mal, furent fort mal contens, car ils pensoyent avoir tue la tierce partie des gens, & furent conseilles par ledit juif de nen tirer plus, pource que cestoit pouldre perdue.

Lautre brigantin qui estoit alle en Candie retourna le vingtdeuxiesme dudit moys sur lequel estoit le susdit Gabriel Martinengo, les vertus duquel ou la maniere comme il partit de Candye je ne veulx quil soit ignore par les lecteurs de ce present livre.

Et pource est de scavoir que le susdit frere Anthoyne de Boisis arrive qui fut a Castel presenta les lettres au Duc de Candye du tresillustre Seigneur Grand-Maistre, par lesquelles il le prioit vouloir prester pour aulcun temps ledit Martinengo pour subvenir aux affaires en quoy estoyt la ville de Rhodes pour ceste heure la, lui promectant le renvoyer apres le siege leve.

Le Duc & le surplus de la Seigneurie dirent quils ne povoyent octroyer ceste demande audit Seigneur Grand-Maistre: pource quils avoyent paix avec le grand Turcq, & nouvellement confermee par luy mesme qui estoit tourne dembassade avant quil fust fait Duc. Ledit Martinengo (entendue ceste reponce, & le refus de son conge) delibera de sen venir secretement & desclaira son intention audit frere Anthoyne & appoinctèrent ensemble du lieu la ou le brigantin le de-

voit attendre pour le lever, deux jours ou troys apres que le brig-
tin fust party du Castel, Martinengo se desroba de nuyct de la vil
& vint trouver le brigantin & monta dessus. Ung jour ou deux apr
le Duc de Candye adverty de son partement feist prendre tout
quil avoit en sa maison, & tout fust confisque, apres feist faire
cryee par tout, que si aulcun scavoit nouvelles de luy quil le dist,
quil auroit une bonne somme dargent. Et qui le recelleroit seroit pe
du & estrangle. Oultre cela ledit Seigneur manda deux galleres po
chercher & rataindre ledit brigantin, toutesfoys ils ne feirent rien.
Arrive que fust ledit Gabriel Martinengo en Rhodes le tresillustre Sei-
gneur Grand-Maistre luy feist bon & gracieux recueil & tous les Sei-
gneurs de la religion aussi, considerant le personnaige quil estoit & le
scavoir diceluy & le besoing quon en avoit. Ayant aussi regard quil
avoit laisse tout son bien & abandonne lappointement quil avoit de la
Seigneurie de Venise pour venir servir la religion, par quoy ledit Sei-
gneur delibera de le traicter bien. Et deux ou trois jours apres quil fust
venu ledit Martinengo requist audit Seigneur Grand-Maistre lui vou-
loir donner la croix & habit de la religion pour le zele quil avoit de la
servir, & affin quon se peust mieulx fier en lui, laquelle chose ledit
Seigneur luy octroya. Et pour luy faire plus dhonneur & luy croistre
son bon vouloir, il luy fist donner la grande croix, & fut receu en la
langue Dytalye. Et le premier jour Daoust fut faict Chevalier de la
main du Grand-Maistre, & dedans leglise de nostre dame de la Vi-
ctoire il prit lhabit. Et ledit Seigneur Grand-Maistre assista a la messe &
tout du long de la cerimonie quon fait a la procession des Chevaliers.
Apres que ledit Martinengo eut la croix, le tresillustre Seigneur Grand-
Maistre ordonna avec messieurs de son conseil quil auroyt tel & sem-
blable estat & appoinctement tous les ans quil avoyt en Candye
de la Seigneurie de Venise, jusques a ce quil fust prouveu en la reli-
gion de quelque bailliage ou priore, avec cela ledit Seigneur luy don-
na la charge & conduycte de la plus grande partye des gens de
guerre, tant de ceulx de la ville de Rhodes que des estrangiers, qui
estoient au solde & fut fait cecy par accord & consentement du mares-
chal de lordre & religion, auquel touche & appartient danciennete la
charge des Chevaliers & aultres gens tant en la mer quen terre au temps
de la guerre, & eut oultre cela ledit Martinengo la charge des fortifica-
tions de la ville, & dy faire comme bon luy sembleroit, comme hom-
me bien experimente en tieulx affaires, & homme de grand travail, &
fort vigilant, & de sa personne des plus hardis quon face, comme il
a bien monstre en cesyege, car a tous les assaulx il estoyt tousiours des
premiers.

Apres est a noter que le XXVIII. dudit moys de Juillet, la person-
ne du grand Turcq passa avec une gallere & une suste seullement du
port de Fisco en terre ferme, & arriva environ midy la ou estoit fergie
son armee, laquelle journee se peult dire mal fortunee pour Rhodes,
car sa venue & continue demouree au camp a este occasion de nostre

defection. Et incontinent que la gallere sus laquelle ledit Seigneur estoit, approcha de larmee, tous les navyres meisrent baniere en hault de la gatte, cest a dire les navires ronds & les galleres au bout de leurs arbres, & tirerent lartillerie pour le saluer, Et bientost apres il descendit en terre & monta a cheval, & sen alla a son pavillon lequel estoit en ung lieu hault nomme Magalandra, a quatre ou cinq mille de la ville hors du dangier de lartillerie.

Depuys sa venue les ennemys commencerent a tirer artillerie dautre sorte quils ne faisoyent paravant, en especial des hacquebuttes, Et aussi travaillerent a faire leurs tranchees & approches a plusgrande diligence que paravant, semblablement feirent plusgrand effort que paravant a conduyre la terre avec la palle & picquon droit aux fossez, & la conduysoient dung gect darc ou environ loing de la ville. Et nonobstant quon tirast coups infinits dartillerie de la ville, contre ladicte terre mouvatisse, dont innumerable quantite de gens qui estoient cachez derriere icelle furent tuez & mors, ce nonobstant jamais ne laisserent de conduyre ladicte terre jusques a ce quelle fut au bord des fossez. Et depuys quelle fut la de jour en jour lesleverent plus hault, & de plus hault en plus hault en la renforsant par derriere. Et en conclusion ladicte terre estoit plus haulte que la muraille de la ville de dix ou douze pieds, & en conclusions ils feirent une montaigne de ceste terre entre la poste Despaigne & Auvergne, & par la baroyent nos gens qui estoyent aux postes de la muraille & bollouards, ensorte que personne ne se povoit monstrer, mais on feist des repaires de tables pour garder nos gens de leur baterie.

Et a la poste Dytalye feirent une semblable montaigne, & non ailleurs. Faictes aussi que furent les trenchees jusques aux fossez, les ennemys feirent des pertuys au mur du fosse de dehors, par lesquels ils tirerent infinis coups de hacquebutes & escoupettes a nos gens & en tuerent grand quantite.

Les bascas & cappitaines entrerent dedans lesdictes trenchees & choisirent chascun la leur, selon leur degre & auctorite, cest assavoir Mon-alfa bascha comme principal cappitaine choisist la rrenchee directe bollouard Dangleterre avec ses gens & plusieurs cappitaines soubs

ery bascha le plus vieil des quatre baschas print la trenchee tirant poste Dytalye avecques sa bande de gens & plusieurs cappitaines bs luy.

cmect bascha estoit aux tranchees Despaigne & Dauvergne & lagat s geniffaires avec luy & autres cappitaines soubs luy.

Le Begliherbey de la Natholie estoit aux tranches de Provence, & Begliherbey de la Romanie estoit avec sa bande vers les jardins e sainct Anthoyne, de la bande tremontane & plusieurs gens soubs y.

Et feist faire sa premiere baterie au commencement Daoust contre a muraille de la poste Dallemaigne, & dresserent sept mantelets au-

pres des mollins assis vers ponent, & par lespace de huict ou dix
batirent ladicte muraille qui nous donna grant doubte, pource q
estoit simple & ny avoit point de terreplain par dedans com
surplus.

Toutesfoys le tresillustre Seigneur Grand-Maistre fist incon
faite les repaires pat dedans avec terre & tables pour la fortific
n'en bougeoit depuys le matin jusques a la nuyct affin que lœuvre f
cast plus fort. Lartillerie de la poste Dallemaigne & du massi f
porte du camp ou estoit le Seneschal dudict Seigneur, & les piec
si qui estoient au palais pource quil estoit hault lieu battirent si
& rompirent si souvent les susdicts mantellets qua la fin les en
sennuyerent de les refaire, & furent contraincts de les lever
Aussi ils ne pouvoient bonnement ne a leur plaisir batre ladicte
raille Dallemaigne, pource que le bort du fosse par de hors estoi
si aussi hault que la muraille quils batoyent, en sorte que la plus
partye des coups passoient oultre & alloient donner contre les m
du chasteau, toutesfois avant que emporter lartillerie dudict lieu ils
rerent tant de coups contre le clochier de leglise de saint Jehan q
la plusparr fut brisee & mise a bas. Cela faict ses mantellets & artill
rie furent portez pout batre la tour sainct Nicolas. Et pat lespace d
dix ou douze jours feirent grande & furieuse baterie de XXII. pieces a
titrees contre elle, toutesfoys ladicte tour leur feist si bonne & vigo
reuse & assidue responce, quil ny avoit mantellet des ennemys qui de
mourast une heure entier. Et apres plusieurs bateries dune part & dau
tre, le capitaine de secours de ladicte tour & ses gens feirent en for
avec leur bonne diligence & dextresse que les ennemys noserent pl
dresser mantellet ne tirer coup de jour, mais la nuict tant seulleme
tant que la lune luysoit. Et tant que le jour duroit les pieces estoie
couvertes de terre, & quant il estoit nuyt ils recommencoyent a tire
qui est une chose digne de memoire & de louenge de les avoir rang
jusques la. A la fin les ennemys voyans quils navancoyent riens
ceste baterie, mais quelle tueoit beaucoup de gens & canoniers pri
cipalement leverent leur artillerie de la, & laporterent ou bon le
sembla.

Et non obstant les susdictes bateries que on faisoit contre ladic
tour & la poste Dallemaigne les aultres capitaines nestoyent pas o
sifs ne endormys de leur coste, mais incessamment jour & nuyt b
toient la muraille chascun a son quattier, & principallement la mu
raille Dangleterre & Despaigne, contre laquelle ils avoyent attire
quatorze mantellets, avec ce que plusieurs sacres tiroient incessam
ment pour faire meurtre de gens, & tiroyent de grosses bombardes,
dont les pierres estoyent les unes de six a sept palmes de tour, les au-
tres de neuf a dix, & feirent telles baterie que dedans un moys ou moins
ilz rompirent la muraille neufve de terreplain de la poste Dangleterre,
nonobstant cela la muraille vieille qui estoit au dessoubs de la neufve
demoura entiere ou peu endommagee. Les ennemys avoyent aussi mys

par leurs tranchees dedans la fosse troys grosses bombardes, dont lune tiroyt la pierre de unze palmes de grosseur, & desdictes pieces batirent le bollouard & muraille Despaigne, en sorte quils feirent bresche & leverent les deffenses dudict Bollouard, & par la terre & pierres tumbees dedans la fosse ils pouvoyent monter sur le terreplain de la muraille de la ville.

A la poste de Provence feirent le semblable mettant au bort du fosse troys grosses pieces, donc lune tyroit la pierre comme lautre susdicte, & en peu de temps pareillement feirent bresche, nonobstant cela lon renforcoit tousiours les repaires & deffences audit Bollouard le mieulx quon povoit, mais lassidue baterie rompoit tout ce que lon pouvoit reparer. Alors le tresprudent Seigneur Grand-Maistre adverty de la grande baterie contre la poste Dangletere partit de la victoire ou il estoit loge & sen vint a la porte nommee sainct Anastace, & logea soubs ladicte muraille Dangleterre ou se faisoit la baterie. Ledit Seigneur arrive la, feist quatre cappitaines des plus anciens de son secours. Cestassavoir frere Diego de Laigle, frere Jehan de Bonneval. frere Baptiste de Villargut: & frere François de Teilles, & a chascun de eulx donna dix Chevaliers, lesquels Cappitaines & Chevaliers estoyent jour & nuyt par gardes audit Bollouard Dangleterre pour renfort & secours dudit lieu oultre les gens ordinaires, & est à noter que si lartillerie des ennemys tyroit souvent contre nous, lartillerie de la ville ne dormoit pas, mais incessamment tyroit par tout contre les mantellets des ennemys & en rompoit beaucoup. Toutesfois comme il a este dit la nuyt ils en dressoyent dautres, car ils avoyent tout ce que leur faisoit besoing. Ung jour entre les aultres nos canoniers tyrerent dune coulouvrine contre ung des mantelets qui batoit la muraille Dangleterre & rompirent ledit mantelet, puys donna sur une des pieces & tua cinq ou six hommes, & emporta les deux jambes du maistre de lartillerie, lequel incontinent apres mourut, dequoy le grand Turcq fut fort mal content. Et dit que il eust mieulx ayme avoir perdu un de ses Baschas que ledit Maistre. Les jours paravant aussi de nostre coste avoit este tue dung coup de bombarde Rostam maistre bombardier de la religion luy estant a la poste Despaigne faisant son office. Semblablement fut tue le Cappitaine de la poste Despaigne dessus nomme, frere Jehan de Barbaran, & en son lieu fut mys cappitaine frere Jehan de Homedes Arragonnoys, lequel fist fort bien son devoir en ladicte charge, mais bien tost apres il perdit ung œil dung coup descouppette, & layssa ladicte cappitainerie pour ce quil estoit blesse.

Apres est de sceavoir aussi quil y avoit dixsept mantelets attitres contre le terreplain Dytalie, & audit lieu par lassidue baterie les ennemys feirent bresche. Et par la terre & pierres tumbees dedans le fosse pouvoyent monter sur ledit terreplain.

Durant ces bateries le quatorziesme jour Daoust ung coup dartillerie des tranchees Dytalie fut tyre: & donna par la poupe de la car-

raque Genevoyse qui estoit dedans le port Surgie, & pour estr
cunement chargee & mal secourue ledit navire alla a fons, & dep
servi.

Le dix-neufiesme dudit moys le cappitaine frere Gabriel orc
faire une saillye sur les ennemys qui besongnoyent aux tranchees
tre la poste Dytalye pour destourber tousiours leur euvre, & saillyrent
compaignons de guerre ou plus : lesquels conduysoit frere Bart.
me Cecilien, & ung messire Benedicto quavoit amene avec luy
cappitaine frere Gabriel, & passans par la fosse de ladicte poste all
droit aux tranchees, & donnerent sur les ennemys, lesquels se mi
en fuyte, & nos gens prindrent ung Turcq en vie, & apportere
teste dung aultre, & sur cela se retirerent, car en ung moment g
quantite de Turcqs a grand presse vindrent au secours des aultre
prindrent ung jeune homme des nostres lequel ils tuerent inconti
toutesfoys en venant a travers les jardins, & sen retournant lartil
de la ville les trouva aux descouvert, & en tua bonne quantite.

Item est a noter que le vingtroisiesme dudit moys lalarme son
la poste Dauvergne, & les gens allans veoir que cestoit trouve
par les chemins plusieurs Turcqs esclaux de la ville qui venoien
besogner de ladicte poste & dailleurs. Et a donc quelscuns des no
commenca a frapper sur lesdits esclaux par fantaisie & sans sca
pourquoy, & en despecherent cent au six vingts, lesquels esto
de plusieurs Seigneurs Commandeurs & Chevaliers & marchans d
ville : laquelle folye tourna en nostre dommaige, car lesdits escl
servoyent bien, & furent bien trouvez a dire aux derrieres grans affa
comme sera touche apres.

Le vingtquatriesme arriva de nuyt avec une barque frere M
Desreaux qui estoit alle en France par commandement du tresillu
Seigneur les jours paravant, & vindrent avec luy troys ou qua
jeusnes compaignons pour se trouver en si bonne affaire.

Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre voyant sa ville ainsi bat
& les bresches faictes en troys lieux feist compte que les ennemys
tarderoyent gueres de donner assault. Et pource depescha ung b
gantin pour faire avancer le secours de Naples & de Provence, & ma
da sur ledit brigantin frere Anthoyne de Boysis pour aller a Naples
a Rome. Et Nicolas Hussonson secretaire pour aller en Provence
de la en court, & partyrent les susdicts le vingthuytiesme Daoust.
pource que dessus a este dit que ledit Seigneur Grand-Maistre ma
doyt espies au camp des ennemys pour scavoir & entendre ce qu
faisoyent & disoyent lung de ceulx a qui ledit Seigneur se fioit, esto
alle dehors selon quil avoit accoustume, toutesfoys il ne retourna plu
& fut dit que ledit espion avoit este cogneu & prins aultres disoie
quil sen estoit fouy en lisle pour se retirer a quelque une de nos pl
ces, comme Ferraclo ou Lindo. Quoy quil en fust ledit Seigneur tou
jours travaillant de scavoir les affaires des ennemis feist armer un
brigantin sus lequel il manda ung grec nomme Vassilly Carpatio, qu
scavoy

sçavoyt bien parler la langue Turquesque, & sen alla surgir a huyt mille loing de la ville, a un lieu dit la Fosse, ouvint surgir larmee au commencement du siege pour essayer de prendre quelque Turcq a la marine. Et arrive quil fut pres de terre, les Turcqs reposant pres du bord de la mer pour la frescheur, car cestoit au moys Daoust apperceurent le brigantin, ledit Carpathio voyant quil estoit decouvert & apperceu, & quil ny avoit remede de mettre son embusche en terre pour faire son entreprinse, comme ruse & expert au mestier & non voulant retourner sans rien faire, sadvisa dung expedient & commenca a crier à haulte voix aux Turcqs qui estoient en terre. Et leur dist que le cappitaine de larmee les demandoit. Adonc douze dentre-eulx sans dire ne respondre aultre chose, & ne pensant plus avant en aultre malice, entrerent dedans ledit brigantin, & furent amenez dedans le port qui fut un grand signe dobeissance. Lung des douze voyant la tromperie & quil estoit entre les mains de ses ennemys tyra ung cousteau quil avoit, & en donna à la cuisse dudit Carpathio, lequel incontinent print son espee & coupa la teste de celluy qui lavoit blesse & la porta au tresillustre Seigneur Grand-Maistre, & quant & quant luy presenta les unze qui estoient en vie, ledit Seigneur luy donna son breuvage, car il lavoit bien gaigne ayant bien joue son personnaige.

Mais pour revenir au faict des bateries : ledit cappitaine Gabriel diligent & expert de donner les remedes la ou estoit de besoing incontinent feist faire les traverses & repaires sur la muraille aux lieux ou il y avoit bresche, & ausdictes traverses feist mettre grosse artillerie & menue, laquelle non seullement tyroit a la bresche, mais aussi vers les tranchees, & desdictes traverses lon faisoit journellement grand meurtre de gens, & oultre ces traverses ledit cappitaine feist mettre de menue artillerie, comme hacquebutes, escoupetres sus certaines maisons de la ville qui estoient au front de la bresche Despaigne & aussi de Provence avec quelques repaires, & desdictes maisons nos gens feirent grand meurtre des ennemys aux assaulx.

Apres est assavoir que oultre les susdicts mantellets qui tyroient contre la muraille Despaigne & Dangleterre il y avoit deux mantellets en g hault vers le chemin du jardin de Maulpas, soubs lesquels manlets il y avoit certains doubles canons lesquels tyroient contre nos aires & traverses de la muraille, & aussi tyroient dedans la ville a ps perdus pour faire meurtre de gens, toutesfoys graces a dieu, ils eirent pas grand mal sinon aux maisons.

pres ces grandes & horribles bateries faictes & quil y avoit che- de povoir monter sur la muraille & venir aux mains avec nous, ennemys pour traverser plus seurement & a couvert de leurs tranees a la terre tombee de la bresche sans estre batus par les flans, terent grand quantite de terre dedans nos fossez par les pertuys quils oient faicts au mur du fosse en dehors affin que de ladicte terre ils ssent couvers de lartillerie du Bollouard Dauvergne, & aussi contiuerent de battre le Bollouard Despaigne pour luy lever ses deffences

& repaires que journellement lon restauroit le mieulx quon p
A la fin ils rompirent tout & demeurerent seullement quelques
niers dabas a la myne dudit Bollouard, lesquels peu ou riens leu
terent dommage, & delibererent de donner ung assault par ladicte
che Despaigne. Et vela quant aux faits des batteries desquelles
dis pas la tierce partie pource que cest chose increable qui ne la
veu, car tel jour estoit que les ennemys tyroient tant de grosses l
bardes assises au bord du fosse que des aultres pieces, estans soub
mantellets contre ladicte muraille Dangleterre & Despaigne deux
soyxante coups & plus, & croy fermement que depuys que le m
est cree, telle artillerie ne si furieuse ny en si grande quantite n
tyree contre ville comme a este contre Rhodes en ce siege, parc
nest de merveilles si les murailles ont este mises a bas & si les enne
ont fait bresche en tant de lieu. Et pource que dessus a este dit
la plusgrande esperance que les ennemys eussent davoir la ville
Rhodes, estoit par mynes, avant que entrer aux assaulx. Apres a
parle des bateries je parleray des mynes qui ont este faictes, lesq
les estoient en si grande quantite & en tant de lieux que des six p
de la ville les cinq comme lon presume estoient mynees. Et selo
compte que ont fait aulcunes personnes, il y en avoit cinquante c
tre, les aultres disent quarante-cinq, aulcuns trente-huyt ou quara
Toutesfoys graces a Dieu la plupart nest venue en effect a loccas
des entremynes que ordonna ledit cappitaine Gabriel, car il feist f
une tranchee soubs terre commencant au Bollouard Dauvergne all
a lentour dudit Bollouard, & de la alloit vers la muraille Dallemaig
Et de lautre coste jusques au Bollouard Dangleterre & du Bollou
de Coquino jusques au Bollouard que fist monsieur de Careto a
poste Dytalye, ensorte que la plusgrand partye des mynes des en
mys venoient saffronter a ces tranchees & tousiours on leur alloit
devant quant on les sentoit, & furent rencontrees beaucoup & rompu
par nos gens.

La premiere myne que feirent nos ennemys qui fut rencontree
une qui estoit commencee aupres dune Eglise nommee sainct Jeh
de la Fontaine, & venoit respondre au fosse de Provence, laque
estoit desia a demy le fosse, & fut sentue par nos gens qui estoient a
escoutes le vingt-sixiesme jour Daoust. A donc ledit cappitaine Gabri
alla en personne dedans la tranchee, & quant il sentit les ennemis est
pres, il feist ouverture & avec trompes de feu & barrils de pould
quil mist luy mesmes au pertuys, la pluspart des ennemys furent brusle
ou estouffez, les aultres se saulverent : & fut veue de la ville la fume
sortir du coste quils avoient commencee ladicte myne, nos gens prir
drent les palles & picquons des ennemys. Et si ces tranchees couver
tes eussent este faictes des le commencement, beaucoup de leurs myne
neussent pas eu leffect quils ont eu, mais lon se fioit aux premiere
tranchees qui estoient faictes dedans le fosse parfonds jusques a leaue
& aussi a certains puys quon feist au commencement que larmee vint,

mais la terre que les ennemys gettoient jour & nuyt par leurs tranchees dedans le fosse combloit lesdictes tranchees & puys. Adonc le cappitaine Gabriel ordonna les tranchees soubs terre, lesquelles prouffiterent assez.

Et pour parler des mynes que ont eu effect, & ont endommage la ville, avant que lesdictes tranchees fussent parachevees. Est de scavoir que le quatriesme jour de Septembre environ quatre heures apres midy les ennemys meirent le feu a une myne soubs le Bollouard Dangleterre, qui fut si furieux que la plusspart de la ville en trembla, & abbatit environ six toises de muraille a la bande du midy, & par la terre & pierres qui tumbeent au fosse, les ennemys vindrent sur le Bollouard, & porterent sept enseignes, & neust este ung repaire & traverse que feist faire le cappitaine Gabriel audit Bollouard, la nuyt devant que les ennemys meissent le feu a ceste myne a lendroit ou elle estoit faicte. Abatue que fust la muraille, ils entroient dedans le Bollouard sans trouver riens au devant, sinon nos gens a descouvert, mais ledit repaire fut si bien & a propos ordonne, quil ny avoit quenviron quatre pieds a dire dudit repaire a la rompure que feist la myne au Bollouard. Et se peult dire que sans ce repaire, ledit Bollouard estoit perdu, & par consequent la ville, pour ce que les escoupetiers qui estoient au bord du fosse dedans les tranchees eussent tuez nos gens qui se fussent trouvez sur le Bollouard pour estre tous descouverts. Parquoy moyennant layde de Dieu, & ledit repaire le Bollouard fut saulve, nonobstant cela les ennemys combatirent fort & ferme avec nos gens main a main avec picques & lances de feu, coups de traict & descoupetes dung coste & daultre estoyent si espoix comme pluye. Et en ceste meslee & combat estoit ledit cappitaine Gabriel, & le Seigneur de sainctGilles faysans tous deux bien leur debvoir.

Adoncques le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre qui estoit venu comme a este dit au secours dudit Bollouard marcha avec lenseigne du crucifix : & le Bailly de la Moree, & aultres Chevaliers, & gens de son secours avec luy, & secourut ledit Bollouard, & apres avoir combatu lespace de deux bonnes heures les ennemys repulsez & batus dartillerie de plusieurs parts, se retirerent aux tranchees avec perte honte, & dommaige. Et fut sa premiere victoire que nostre Seigneur luy donna, & y demeurerent des ennemys environ deux mille, selon quil nous fut rapporte du camp. De nostre coste cedit jour moururent douze ou quinze personnes tant Chevaliers que gens de la ville, & quinze ou vingt aultres furent blessez. Et entre les aultres fut feru en loeil dung coup de flesche le capitayne des galleres frere Michel Dargillemont, lequel estoit avec les gens de sa gallere cappitaine de secours audit Bollouard. Pareillement audit combat fut blesse dung coup de hacquebute frere Henry Mansselle, qui portoit lenseigne dudit Grand-Maistre, lequel ainsi blesse tumba comme mort, & adonc frere Joachin de Cluys dit Briande, de la langue

de France print ladicte enseigne, & de la en avant la porta. Ledit frere Henry apres avoir este malade ung moys ou plus mourut a loccasion de sa playe. Ledit jour de ce combat passa de ce monde en lautre frere Gabriel de Pommerols Lieutenanr dudit Seigneur Grand-Maistre, lequel les jours paravant estoit tumbe de son hault en allant veoir les tranchees des fossez, & se blessa en sa personne : & pour non estre bien pense fut surprins dune fiebvre de quoy il mourut.

Le sixiesme dudit moys, le cappitaine Gabriel rencontra une myne des ennemys, a laquelle il meist le feu par la contremyne, & se retirerent les ennemys, toutesfoys il fut trouve ung Turcq etouffe dedans la myne, & quelque jour paravant ledict capitaine avoit rencontre deux aultres mynes, & les avoit rompues.

Apres est de scavoir que le neufiesme jour dudit moys a sept heures au matin, les ennemys donnerent feu a deux mynes, lune a la poste de Provence qui neust point deffaict, nonostant ils vindrent a la bresche, & combatirent avec nos gens. Laultre myne fut au Bollouard Dangleterre, laquelle abbatit une toyse ou plus de muraille dudit Bollouard, aupres de la ou la premiere myne avoit rompu lautre muraille. La myne fut si furieuse : quil sembla que le Bollouard allast en bas, & senfouyrent quasi tous les gens qui estoient dedans. Et quant celluy qui portoit lenseigne de la religion entra dedans le Bollouard, les ennemys estoient a la bresche pres des repaires, mais incontinent quils apperceurent ladicte enseigne, qui est la Croix blanche, comme gens perdus & demy morts se meirent en fuyte. Et adonc lartillerie du Bollouard du Coquisno, & daultres lieux les rencontra, & en tua grande quantite, toutesfoys les capitaines les feirent retourner avecques grands coups despees & de cimiterres. Et remonterent en hault le long de la terre tumbee, & planterent neuf enseignes joignant des repaires.

Alors fut combatu vifvement avec picques & lances de feu, & escoupperterie dune part & daultre lespace de trois heures, mais a la fin les ennemys estans battus de toutes parts de grosse artillerie & menue retournerent en leurs tranchees, & desdictes enseignes, lune fut gaignee par nos gens, & ne fut possible den avoir dautres. Car incontinent qung homme montoit sur les repaires, il estoyt depesche de lescoupperterie des tranchees, qui tyroyt par les pertuys faits au mur du fosse, comme a este dit.

En cest assault mourut des ennemys deux ou trois mille, & trois personnes dapparence : lesquels estoient estendus morts dedans le fosse avec belles jubes & riches, & nous fut rapporte du camp que cestoient trois Seniacsbeys, qui vault a dire Senefchaux de provinces, & de nostre coste demeurerent en ce combat environ trente hommes. Aussi furent blessez aulcuns Chevaliers, entre les aultres le Commandeur de lartillerie frere Guyot de Marsilhac, & le Chevalier Briande dessus nomme qui portoit lenseigne dudict Seigneur Grand-Maistre perdit loeil dung coup descouppette. Ladicte enseigne fut donnee a porter a

frere Mery des royaulx de la langue Dauvergne. Pareillement fut blesse
frere Marino Farsan capitaine de secours a la poste de Provence, &
aultres Chevaliers non ayant charge, & gens de la ville aussi.
Le dix-septiesme dudit moys environ midy retournerent les ennemys
donner ung aultre assault au Bollouard Dangleterre par le lieu accou-
stume : sans mettre feu a mine, & de rechief porterent cinq enseignes
aupres des repaires, & alors fut combatu roydement dune part &
daultre, & furent gaignees deux enseignes : dont lune gaigna frere
Christofle Valdener, Castellain de Rhodes pour lors. Et apres avoir
longuement combattu dung coste & daultre, les ennemis voyant qu'ils
ne gaignoient que les coups sen fouyrent en leurs tranchees, non pas
sans grand meurtre des nostres : aussi aulcuns y en eut de tuez & blessez,
entre les aultres monsieur de sainct Gilles, frere Preian eut ung coup
descouppette au col: & passa doultre en oultre, & fut en dangier de sa
personne, mais graces a dieu il en guerit. Ce mesme jour aussi fut tue
dung coup descouppette des tranchees le Seigneur Tricoplier, frere Je-
han Boug, dessus nomme Capitaine de secours de la poste Dangle-
terre & Despaigne. Ledit jour & a la mesme heure dudit combat, les
ennemys misrent le feu a deux mynes, cestassavoir a la poste Despai-
gne lune, & lautre en Auvergne, & rompirent deux toises de muraille
de la Barbacane. Et monterent a la poste Despaigne & vindrent jus-
ques aux repaires aux mains avec nos gens, & combatirent longue-
ment. Mais la grande & assidue artillerie tirant des traverses dune part
& daultre, & lartillerie menue des maisons qui estoient vis a vis de la
bresche : les escamoucha si bien quil en demoura audit combat & a
lautre Dangleterre plus de trois mille, & sur cela se retirerent avec
leur grant honte & confusion, & fut la troisiesme fois quils furent de-
chassez & vaincus, graces a notre Seigneur quil nous donnoit la force
& puissance de ce faire, car ils estoient mille contre ung. A ce com-
bat moururent aucuns Chevaliers. Entre les autres ung nomme Dom
Phillippe Darreliano Espaignol, lequel combatit vaillamment, mes
apres dung coup descouppette il fut tue, & aultres personnes de la ville
furent tuez & blessez.

Ung jour ou deux apres ceste journee gaignee la trahyson du mede-
cin Juif (duquel a este par cy-devant parle) fut apperceue, car il fut
trouve tirant une fleche au camp avec une lettre dequoi il fut accuse,
& mis a la geheine, confessa comme il estoit espye, & quil avoit
tire cinq lettres. Et par lune avoit parle des mortiers, advisant les
Turcs quils nen tirassent plus, dist aussi quil avoit escript a Peri-
bassa que larmee ne sen allat point : car la ville commencoit a ve-
nir a besoins de beaucoup de chose, & que a la fin ils en viendroient
au dessus, & plusieurs autres choses confessa dequoy je men deporte
pour la brefvete. La justice le condampna a estre mis en quatre quar-
tiers, & ledit Juif se confessa, & comme bon crestien voulut finir ses jours.
Le xxii. dudit mois de Septembre les ennemis meirent le feu a
une myne au Bollouard Dangleterre, laquelle ne feist point de mal,

pour ce quelle print espirail par les contremynes quavoit fait le Capitaine Gabriel. Et le jour ensuivant meirent le feu a deux mynes, lune a la poste Despaigne aupres de la batterie, laquelle neust point desfait a loccasion quelle eust aussi espirail : lautre fut aupres du Bollouard dAuvergne, & venoit ceste myne respondre soubs la Barbacanne bien avant, laquelle fut si terrible quelle feist trembler toute la ville, & feist ouvrir du hault en bas la muraille en dedans joignant du terreplain, & par dehors demoura sayne & entiere, & neut autre mal Dieu mercy, car ladicte myne print espirail par les contremynes, & aussi pource quung roch qui estoit soubs la Barbacanne se fendit, & par louverture du roch sa fureur passa. Et si ladicte myne neust eu espirail la muraille estoit en dangier daller du hault en bas. Et pour vray selon qui nous fut rapporte du camp les ennemys avoient plus grande esperance en ladicte myne quen aucune des autres au paravant faictes, car ils estoient venus en gros nombre le jour devant aux tranchees prochaines du fosse : pensant que pour ladicte myne la muraille deust aller a bas, & puis quils entroient a leur plaisir dedans la ville. Et de fait mys que fut le feu a la myne grant partie deulx entrerent dedans le fosse pour passer oultre dedans la ville : lesquels furent bien trouvez de lartillerie tirant par les flancs, mais quant ils veirent que la muraille demoura entiere furent fort esbahys & mal contens. Les Capitaines alors delibererent de donner lassault en quatre lieux pour nous donner plus dassaire, en esperance aussi dentrer dedans la ville par lung des quatre. Par quoy ce jour la & toute la nuyt ils ne cesserent de tirer artillerie contre la ville en toutes pars.

Le XXIIII. jour dudit mois de Septembre ung peu avant jour les ennemys tirerent une quantite de coups de bombardes a la bresche dEspaigne : affin que la fumee desdictes bombardes les gardast destre veus en passant par le fosse : & ainsi avec merveilleux nombre de gens ils donnerent lassault audit lieu. Pareillement au Bollouard Dangleterre en feirent autant & a la breche de Provence & au terreplain Dytalie tout a une mesme heure & temps. Et le premier qui monta a la bresche Despaigne ce fut Lagat, cest a dire le Capitaine des genissaires avec sa bande, & porterent trente ou quarante enseignes & les planterent a la terre de la bresche, puis combatirent avec nos gens & monterent sur nos repaires & vindrent jusques aux traverses : & y eut aultre combat & plus royde que les aultres passez, car ce combat dura environ six heures. Et quant & quant cest assault donne a la bresche ung nombre de Turcqs entra dedans le Bollouard Despaigne & meisrent dessus cinq ou six enseignes & enchasserent nos gens & en furent Seigneurs trois heures ou plus. Toutesfois il y avoit de nos gens a bas a la myne dudit Bollouard, & le voyant a demy perdu, cela nous donna aucune mauvaise esperance. Incontinent les tres-illustre Seigneur Grand-Maistre qui estoit au combat du Bollouard Dangleterre adverty des affaires qui estoient a la poste Despaigne, & quil y avoit gros combat & resistance dune part & dautre, marcha avec-

ques lenseigne du crucifix, & laissa la charge du Bollouard Dangle-
terre entre les mains du Baillif de la Moree frere Mery Gombault, &
monta ledit Seigneur sur la muraille Despaigne. Alors le combat se
renforca & chascun meist la main a la paste tant pour repoulser les
ennemys que pour recouvrer le Bollouard Despaigne, & par com-
mandement du tresprudent Seigneur, je allis par le dedans du fosse
avecques une bende de gens pour le recouvrer, lesquels entrerent
& moy avecques eulx par la porte de la myne dudit Bollouard &
monterent en hault, mais il ny avoit que trois ou quatre Turcqs,
r lartillerie des traverses de la poste Dauvergne regardant droit au-
Bollouard : & daultres lieux aussi les avoient si bien escartez que
nsi tous furent tuez. Par ainsi le Bollouard fut regaigne, & avec-
es toute diligence lon y feist nouveaulx repaires. Pareillement fu-
repoulsez de la bresche Despaigne, & toutes leurs enseignes y de-
rerent. Et ce peult dire quapres la grace divine les traverses dune
& daultre & la menue artillerie qui tiroit de dessus les maisons
vis de la bresche comme a este dit, aussi lavenue & presence du-
res-illustre Seigneur Grand-Maistre nous donnerent la bataille
ee. Au regard du meurtre des ennemis que feist lartillerie du
uard Dauvergne la quantite des mors dedans les fossez estoit si
e que lon nappercevoit ne veoit lon la terre, & la puanteur fut
de & si horrible de ses mastins mors que lon ne povoit durer de-
n ville de sept ou huyt jours apres. A la fin ceulx qui se peurent
se sauverent & se retirerent aux tranchees. Et demoura le Sei-
Grand-Maistre victorieux, non seullement audit lieu, mais aux
trois combats lesquels ne furent gueres moindres que celluy
ne. Il en mourut ce jour la en ces quatre combats douze ou
mille, & le meurtre de ces faulx villains fut si grant au terre-
talie que de leur sang la mer en estoit rouge. De nostre co-
urent deux cens hommes ou environ, & en furent blessez
uante-ungs & aultres, de gens dapparence & ayans charge,
çois de Frenay Commandeur de la Romaine, Capitaine de
Rhodes estant du secours au terreplain Dytalie fut tue de
s de hacquebute, qui fut ung gros dommaige de sa mort,
t homme tres vertueux & personnage qui valloit assez. A
fut aussi blesse dung coup descouppette a la poste de Pro-
e Nastazi de sancta Camella, homme de bon scavoir, ayant
nte hommes soubs lui du secours du tres-illustre Seigneur
re comme a este dit, lequel bien tost apres mourut du-
lusieurs autres gens de bien non ayans charge moururent
e assaulx, lesquels je laisse de nommer pour briefvete.
s blessez il y en eust largement & de plusieurs sortes. Car
irent yeulx, mains, jambes, bras. Entre les autres freres
oux dit autrement Pardinez Commandeur de Challon,
des galleres de la Religion, estant pour renfort au Bol-
leterre avec les gens eut le bras droit emporte dung coup

dartillerie, lequel premierement que le frapper avoit emporte neuf personnes, & fut ledit Chevalier en grant dangier de sa personne, toutesfois a layde de nostre Seigneur il sauva sa vie, & perdit ledit membre seullement. Cedit jour semblablement perdit ung doy de sa main dung coup descouppette frere Guillaume Ouaston dessus nomme Cappitaine de la poste Dangleterre. Je diray aussi sans blasme ny reprehension des lecteurs de ce livre, que je fus blesse dung coup descouppette en allant au terreplain Despaigne, & ne le dis point pour gloire ny pour me venter, mais pource que la fortune voulut que je eusse quelque coup comme les aultres. Assez. dautres Commandeurs & Chevaliers furent griefvement navrez, desquels pour abreger je laisse les noms. Du coste des ennemys des gens de sorte & ayans charge furent tuez deux des principaulx Cappitaines des Genisaires soubs Lagat qui est chief & qui commande les Genisaires du Turcq. Pareillement fut tue ung Cappitaine des Momellus qui estoit venu les jours passez de Surye avecques trois ou quatre mille Mores, & six cens Momellus. Daultres aussi ayans plus petite charge furent tuez & blessez, lesquels je laisse compter a ceulx a qui le cas touche.

Aux dessusdits assaults non seullement les hommes selon leur naturel faisoient les armes, & resistoient aux ennemis, mais aussi les femmes, lesquelles en bonne quantite en tous les lieux ou il y avoit combat ou assault se trouvoient par-tout, & portoient pierres, terre & eaue pour nuire aux ennemis, portoient aussi pain & vin, & aultres vivres pour subvenir & rassazier ceulx qui combattoient dune grande & fervente amour, & avec grand travail de leurs personnes. Et y en eut aulcunes qui gettoient des pierres aux ennemis dedans les fossez : desdictes femmes en fut tue & blesse bon nombre.

Entre les aultres choses aussi dignes de memoire : du faict des ennemis notera ung chascun, que les ennemis avant les susdits assaults : & depuis jusques a la fin ont fait chose increable, sinon a ceulx qui lont veu, cest que, des le premier jour & heure qui commencerent a tirer artillerie contre la ville, depuis nont cesse de tirer, ou bombardes grosses, ou pieces moyennes : ou mortiers, aultrement dits trebucs, ou escouppetterie jour & nuyt, ou de saper la terre, de faire mynes, tranchees, de conduire montaignes de terre jusques au bord du fosse sans laisser jamais heure, ny demie, ny quart, ny intervalle, matin ou soir, ou a heure de manger, nonobstant quon leur ait tire infinis coups dartillerie pour les destourber de loeuvre. Et le plusgrand meurtre de gens qui ait este fait, a este dedans les tranchees en conduisant ceste terre: toutesfois la palle ne fut jamais apperceue avoir cesse ny repos, car il y avoit chief qui ne bougeoient daupres de ceulx qui besognoient continuellement, & avec grans coups despees les faisoient travailler jusques a crever. Et allors que lartillerie leur faisoit plusgrand meurtre de gens, a ceste heure la ils gettoient grans cris de joye, & en ung moment les gens estoient changez : sans quon peust appercevoir quils se reposassent ou cessassent de loeuvre. Les deux

provisions & reparations contre leurs inventions & progrets, & nestoit possible de fournir a tout & par tout, tant pour lassidue batterie, laquelle tuoit & blessoit tous nos gens, que pour la necessite & penurie que nous avions des choses necessaires, comme de tables & boys pour repaires : lesquels dheure en heure estoient rompus & fracassez, & de jour en jour venoient a moins, sans esperance den povoir recouvrer.

Le grand Turcq durant ce combat estoit en son pavillon a ung lieu hault quil avoit fait faire, regardant le combat : adverty qui fut que ses gens avoient este ainsi vivement repoussez : & que la journee estoit perdue pour lui, fut fort mal content & demy desespere. Et feist appeller Monstaffa Bascha Capitaine general, auquel il se courrouca amerement. Et lui dist que cestoit luy qui lavoit fait venir a Rhodes, donnant a entendre quil prendroit la ville en quinze jours ou ung mois au plus tard. Et desia il y avoit trois mois que son armee estoit la, & navoit encore rien fait.

Apres ces parolles ledit Seigneur delibera faire mourir au camp ledit Monstaffa. Toutesfoys les aultres Baschas lui remonstrerent quil ne debvoit point faire la justice de luy en terre de ses ennemys, car ce feroit leur donner allegrie & couraige. Le grand Turcq oyant ces parolles modera sa collere, & depuys lenvoya au Caire, pource quil vint nouvelles que le Capitaine dudit lieu estoit mort. Toutesfoys il ne partit pas si soubdain. Et avant son partement ledit Monstaffa voulut essayer de faire quelque chose pour contentement du grand Turcq, tant pour honneur, que pour saulver sa personne. Et feist une merveilleuse diligence de faire faire des mynes contre le Bollouard Dangleterre pour le mettre a bas, & en conclusion il y avoit tant de mynes & contremynes, que le Bollouard estoit tout creux par dessoubs : toutesfois la pluspart des mynes ne feirent rien, combien que les ennemis meissent le feu pource quelles prenoient espirail par nos contremynes : par la bonne diligence & solicitude de frere Gabriel du chief, maistre dhostel du Seigneur Grand-Maistre, lequel avoit la charge dudit affaire au Bollouard Dangleterre, auquel il se est fort bien porte, avec grand travail de sa personne. Et si na point espargne ses peines. Aussi na il fait largent de sa bource pour mieulx faire besongner & travailler les gens. Semblablement aux mynes que les ennemys faisoient au fosse de la poste Dauvergne, & contre le Bollouard de ladicte poste, le Chevalier de la Barge de la langue Dauvergne avoit la charge sur les contremynes : la ou il feist fort bien son debvoir.

Les ennemys voyant que par mynes ils navancoient rien, & ne povoient venir a leur intention, ayans bien peu de munitions furent en deliberation de lever leur camp & sen aller. Et de fait aulcuns y

en eut qui emporterent leur cariage vers les navires. Et auſſi quelque nombre de gens avecques leurs enſeignes ſortirent de leurs tranchees, & allerent droit aux navires. Alors il fut eſcript du camp comme les Geniſſaires ne vouloient plus combattre, & que tous eſtoient deliberez de partir, reſerve aulcuns Capitaines. Ung jour ou deux apres ledit aſſault ung Albanity de nos gens ſenfuit aux ennemys, & leur diſt quils ne ſen allaſſent point, les adviſant que la pluſpart des gens de guerre avoient eſte tuez ou bleccez a ce dernier aſſault, & leur diſt que ſils euſſent continue le combat ou que le lendemain ils en euſſent donne ung aultre, quils emportoient la ville. Pareillement les faulx traiſtres qui eſtoient dedans la ville eſcriprent lettre au camp donnant advis aux ennemys de ce qui avoit eſte faict, & ce qui ſe diſoit entre nous & plus que de la verite, les exhortant quils ne ſen debvoient aller. Car en donnant ung ou deux aultres aſſaulx ils prendroient la ville. Et alors ſelon que on trouva depuis le deſſuſdict frere Andre de Merail eſcript une lettre aux Baſchas les exhortant de demourer, & leur diſant que au long aller la ville ſeroit a eulx. Entendus que furent ces advis par les Baſchas & Capitaines du camp & ſur tous les autres celluy dudict Merail, delibererent de non partir, notiſians a tous ceulx du camp les nouvelles quils avoient eues de la ville pour leur donner bon couraige & vouloir de demourer. Et commencerent de nouveau a tirer artillerie plus fort que jamais. Car munitions nouvelles leur furent apportees. A doncques Monſtaffa Baſcha deſeſpere quil ne povoit rien faire par mynes ne par batteries, ne encor par aſſaulx luy eſtant preſt de partir pour aller en Surye par commandement du grand Turcq, avant ſon partement voulant encore eſſayer ſon adventure, donna trois aſſaulx au Bollouard Dangleterre trois jours de ranc : & la pluſpart des combatans eſtoient momellus. Le premier aſſault fut ung ſamedy une heure avant quil fut nuyt. Lautre Dimanche au matin. Et le tiers le lundy apres diſner. Et ne fut combatu ces trois jours ſinon avecques pierres & ſachets pleins de artifices de feu. Et en ces trois combats furent bleccez beaucoup de nos gens deſdicts artifices de feu, & auſſi des coups de pierres qui eſtoient eſpes comme pluye ou greſle. Mais a la parfin les ennemis ne gaignerent que les coups : & ſen retournerent a leurs tranchees & juroient leur Mahommet, que ledit Monſtaffa ne les feroit plus retourner au Bollouard, & que ceſtoit grand follie a eulx de ſoy faire tuer & bleccer pour la fantaiſie & oppiniaſtrete dung homme.

Item eſt a noter que le quatrieſme jour Doctobre environ la minuict, les ennemys donnerent feu a une myne au terreplain Dytalie. Laquelle print eſpirail du coſte meſme des ennemys, & ne feit point de mal a la muraille, mais tout le mal tumba ſur eulx, & en tua & bleſca bonne quantite.

Le ſixieſme jour apres du meſme mois la fuſte deſſuſdict frere Jehan de Breſols qui avoit porte les deux Chevaliers pour denoncer aux Princes la venue de larmee devant Rhodes arriva de nuict au port,

& dit comme lon preparoit fort les navires pour le secours, & que prestement ils viendroient, qui donna grand allegerie & joye a tous ceulx de la ville. Car le secours estoit nostre derniere esperance, & a loppofite les ennemis ne craignoient sinon que nous fussions secourus. Toutesfoys notre esperance fut vaine comme lon a veu depuis, & la joye fut bien tost convertie en douleur. Car peu de jours apres les ennemis prindrent la Barbacane de la muraille Despaigne, laquelle lon avoit nectoyee qui fut le commencement de nostre ruyne, & fut prinse de la sorte que sera dict cy-apres.

Ledit Monstaffa Bascha failly quil eust a ces trois derniers assaulx voyant son malheureux sort sen partit du camp & sen alla avec quinze ou vingt voilles la volte de Surye. Party que fut Achmet Bascha fut Capitaine & Chief de larmee. Et si aulcuns se esmerveillent, comme le grand Turcq bailla ceste charge de Surye audit Monstaffa, veu comme a este dit quil estoit tant mal content de luy & quil lavoit
oulu faire mourir, je ne pense autre raison sinon pource que sa fem-
e estoit seur de pere & de mere du grand Turcq. Et pour cela il luy
ortoit amour, & se fioit en luy plus que aux aultres Baschas. Et
our doubte que le pays de Surye ne se rebellast, il le voulut man-
r la, plus tost que ung des aultres. Achmet Bascha pour estre hom-
diligent & entendu au faict de la guerre plus que nuls des aultres
pitaines continua tousiours les batteries contre le Bollouard Des-
igne avecques grosses bombardes qui estoient de pieca au bort du
se, affin que apres avoir leve du tout les deffences du Bollouard
gens puissent passer seurement par le fosse & gaigner le pied de la
raille, car tout son pensement & esperance estoit en ce point,
yant que sans aultre ouverture il ne povoit rien faire. A la fin par
dicte batterie quil feist faire toutes les deffences du Bollouard fu-
rompues & brisees, & seullement demourerent deux ou trois
oniers au bas contre lesquelles leur artillerie ne povoit tirer. Et
rce que les ennemis aux assaulx passez montoient par la terre, &
res tombees de la bresche Despaigne, aulcuns de nos gens furent
de nettoyer la Barbacane & lever laditte terre & pierres du fosse,
quils ne puissent plus monter sus la muraille. Et fut regarde aussi
adicte terre pourroit servir a faire les repaires dedans la ville.
conclusion pensant que cela ne povoit nuyre, mais prouffiter,
e diligence nuit & jour par mynes ladicte Barbacane fut net-
Et encores partie de la terre qui estoit tombee de la bresche
s le fosse fut levee, lesquelles choses furent occasion de la perte
dicte Barbacane, nonobstant cela a la fin ainsi quainsi ils pre-
nt. Car selon que jay dit les deffences du Bollouard Despaigne
ent rompues, & les ennemis ne povoient estre battus sinon dune
le deux canonnieres du Bollouard Dauvergne. Toutesfoys incon-
ent quils veirent la Barbacane necte ils voulurent par leurs tran-
ees entrer dedans. Mais ils furent aulcuns jours par nos escouppet-
ries empêchez, pource que leurs tranchees estoient descouvertes.

Et adoncques ils les couvrirent de tables, & feirent une myne davantage pour aller couvers dedans la Barbacane, & pour se garantir & couvrir de la batterie du Bollouard Dauvergne ils haulserent la terre quils avoient gettee dedans le fosse tant quils peurent du coste du Bollouard, & feist un mur assez espes pour renfort de ladicte terre, & pour estre assurez de tous les costez ils envoyerent une flote de gens qui estoupperent les cannonnieres de bas dudit Bollouard Despaigne qui estoient demourees entieres comme jay dit. Et par ainsi facillement & sans paour de riens ils vindrent au-dessus de leur intention. Et de ceste maniere furent Seigneurs de la Barbacane : & quant & quant du pied de la muraille, qui fut une journee mal fortunee pour nous & commencement de nostre perdition. Gaigne quils eurent ce, point ils ne dormirent pas : mais incontinent & en extreme diligence picquerent ladicte muraille, & nous aultres pensasmes aux remedes. Toutesfoys le meilleur & plus expedient remede ne povoit avoir effect, pource que nous navions comme point de gens de guerre. Et qui les eust envoyez pour getter les ennemys hors de la Barbacane cela ne povoit estre sans quil en demourast grand partie, avec ce le hazard de ne faire rien, mais estre repoussez. Parquoy lon voulut garder si peu de bonnes gens quon avoit pour les derniers affaires, ayant esperance aux secours. Car aux assaults passez on en avoit perdu bonne quantite ou tuez ou blessez & des meilleurs. Et fut advise se on pourroit chasser les ennemis dudit lieu avec barils pleins de pouldre & avec engins & artifices de feu, ce qui fut fait, & de fait lon en tua beaucoup & se trouverent bien estonnez. Toutesfois ce nestoit rien, car la multitude & quantite de gens de travail & aultres estoit si grande quil ne challoit aux cappitaines de en prendre cinq cens ny mille. Car continuellement ils les changeoient & renouvelloient. Et pour se garder du feu quon leur gettoit de la muraille ils dresserent de nuyt ung tablat bien renforce le long de la muraille, & le couvrirent de cuyr de beuf, par ainsi lon ne leur peust plus faire de mal desdictes artifices. Au dernier le cappitaine frere Gabriel advisa quil ny avoit aultre remede sinon de tailler la muraille par le dedans pour les veoir au descouvert, & puis les batre dartillerie. Adoncques nos gens commencerent a tailler la muraille, & feirent des pertuis pour tirer de leurs escouppettes aux ennemys, lesquels aussi en feirent de leur coste. Et par lesdits pertuys nous tuerent & blesserent beaucoup de nos gens, & nous a eulx. Semblablement ledit frere Gabriel ordonna de faire un repaire par dedans, au fronc de la ou les ennemis tailloient, & les traverses dune part & daultre a trois estages pour mettre nos escouppettes. Et a ces traverses il y avoit grosse artillerie & moyenne. Et furent ces traverses une chose bien faicte & qui feit grant meurtre des ennemis. Et a lune de ces traverses estoit le dessusdit capitaine Venitien avec ses gens & autres gens de la ville, & se porterent tous fort bien aux affaires qui advindrent. Ledit repaire estoit de la grandeur que les ennemys tailloient la muraille & davantage. Et com-

mencoit a ung massif que avoit fait faire le bon Seigneur & Grand-
Maistre frere Mery Damboyse, & alloit finir a une eglise nommee
sainct Saulveur laquelle les Grecs appelloient Ayos Sotiros. Les
Turcqs donnerent nom a ce repaire la mendre : pource quil retiroit
ung peu a la mendre de bestial, & de ce lieu estoit cappitaine frere
Didier de Tollon dessus nomme Bailly de Monoasque. Toutesfois
le tres-illustre Seigeur Grand-Maistre estoit la continuellement : & le
Grand Prieur de France frere Pierre de Cluys avecques luy, pource
uant a sa poste il ny avoit nuls affaires. Et le Bailly de Moree frere
ery Gombault dessus nomme & plusieurs autres Commandeurs &
hevaliers gens de bien deliberez de vivre & mourir tous a ladicte
esche.

Alors le tresprudent Seigneur voyant les ennemys tailler la muraille
feist aultre compte, sinon que en peu de temps ils feroient aux
ins, & quils viendroient a plein pied combarre avec nous. Et pour-
nanda sur ung brigantin ledit frere Jehan de Bresols pour faire
cer le secours quon attendoit de Naples. Et partit le brigantin le
sme Doctobre. Le lendemain unziesme dudit moys le cappitaine
Gabriel allant & venant incessamment en tous les lieux endom-
z pour pourveoir a tout, se trouva au Bollouard Despaigne pour
der si une traverse que il avoit fait faire estoit bien faicte. Et
nt loeil par un pertuys pour regarder ce que povoient faire les
ys vint un coup descouppette des trenchees qui lui creva loeil &
a Ballote par derriere loreille & fut en grand dangier de sa per-
mais toutesfois la grace a Dieu il retourna en convalescence
voir este malade ung moys & demy ou environ. Sa maladie
l a propos pour les grands affaires ou nous estions, & pour
ire quon avoit dung tel personnaige comme luy. Toutes-
igneur de sainct Gille non ignorant du faict de la guerre avec
is expers aussi, desquels ledit frere Gabriel en avoit amene
artie feirent parachever les repaires & traverses commencees
e la bresche & en tous autres lieux necessaires. Nonobstant
heure la plus part estoient rompus & cassez par la grande &
rie quils faisoient, & lescouppetterie estoit celle qui faisoit
l que le surplus. Car il nestoit jour quils ne tuassent ou
e nos gens de travail quinze ou vingt personnes esclaves
ns,

sme jour dudit mois Doctobre les ennemis vindrent deux
res devant le jour pour prendre demblee le Bollouard
Toutesfois pour nos gens qui faisoient bon guet furent
repoussez & sen retournerent confus. Ce même jour ils
eu a une mine soubs ledit Bollouard, laquelle prenant es-
es contremynes ne feist nul mal. Ledit jour le capitaine
que Genevoyse estant a la poste Despaigne eut un coup
te a la machoere, & la Ballote demoura dedans sa machoere
moys & demy. Puis apres faillit dehors de soimesmes. Le

jour ensuivant les ennemys de rechief donnerent le combat au Boulouard Dangleterre, & dura la meslee deux heures, mais a layde de nostre Seigneur, autant gaignerent ils audit combat comme aux autres passez. Et y demourerent de leur coste plus de six cens personnes selon quil nous fut rapporte. Des nostres aussi y en eut de tuez & blessez.

Le xiiii. dudit moys Doctobre arriva ung petit brigantin qui venoit de Candie, & estoit dessus frere Dondimas de Raquesins Chevalier Espaignol & ung autre Valentien avec lui. Et messire Jehan de Gesualdo nepveu du bailly de sainct Estienne (duquel avons ja parle) vint avec les autres, & estoit homme de laage de vingt-cinq ans & gaillard de sa personne, lequel bientost apres sa venue requist au tres-illustre Seigneur Grand-Maistre lui faire donner la croix, ce que ledit Seigneur octroya: mais son adventure ne le voulut pas. Car ce même jour larme sonna a la poste Despaigne. Et lui dung bon vouloir & ardent couraige: voulant se trouver des premiers au combat. Non adverty de la façon de tirer des ennemys de lescouppetterie savanca & se monstra soy confiant a ces armes. Car il estoit fort bien arme, & en ung mouvement fut attaint par la teste & tumba mort, qui fut ung grand dommaige de perdre ce jeune homme de si bon vouloir, & si-tost, car cestoit la premiere ou seconde foys quil avoit porte armes en bataille.

La nuyt ensuivant a la seconde garde une barque dung chasteau dit le Lindo en lisle de Rhodes arriva au port: laquelle apporta vingt hommes dudit lieu & quatre canoniers qui venoient de Candie, & descendirent en une place de lautre coste nommee Monolito, & par terre traverserent audit Lindo lesquels furent les biens venus. Car lon avoit bien affaire de tels personnaiges pour la perte quon avoit fait de plusieurs aultres aux assaults passez.

Le xvi. dudit moys Doctobre, arriva au port le brigantin du chasteau sainct Pierre, & frere Robert de Roque Martine Lieutenant du Capitaine dudit chasteau estoit dedans, & vint pour sçavoir des nouvelles & en quels termes nous estions, le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre voyant la necessite quil avoit de gens: en especial de tels personnaiges que ledit lieutenant de bonne disposition, & de bon sçavoir le retint, nonobstant dix ou douze jours apres, ledit Seigneur le renvoya avec deux brigantins pour apporter des Chevaliers & compaignons de la garnison dudit chasteau pour renfort de la ville, & aussi pour apporter monitions, car il ny en avoit quasi plus.

Le dix-septiesme dudit mois, ung homme de la suste frere Baptiste du Broctum dung coup descouppette ung Turcq personne dapparence, lequel estoit dedans la Barbacane Despaigne. Et faisoit besongner les gens de travail, & mort qui fut lemporterent aux tranchees avec grand rumeur & complainte. Et nous fut rapporte du camp quil estoit parent du capitaine Acmet Bascha, cy-devant nomme. Adonc incontinent une bonne quantite de Turcqs vint dedans le fosse pour veoir comme lautre avoit este tue, cuydans que nos gens eussent fait

quelque faillie sur ceulx qui tailloient la muraille, desquelz en fut tue bonne quantite de nostre artillerie, & puis se retirerent en leur tranchees.

Par le grand nombre des gens de travail que lesdits ennemys avoient dheure en heure rafreschis, & renouvellez, en peu de temps ils eurent taille la muraille & appontellee. Et le vingtiesme jour Doctobre: ils meisrent le feu aux pontals, cuydant la mettre a bas: toutesfois ils ny feirent rien.

Apres cela, voulurent tirer ladicte muraille a bas par grosses cordes avec organes. Mais ung coup dartillerie qui fut tire dune tour de la oste Dauvergne: de laquelle estoit capitaine frere Jehan [illegible] Four-on. Lequel feist fort bien son debvoir durant le siege, rompit leurs ordes & ne feirent riens. A la fin ils feirent une myne qui alloit soubs dicte muraille rompue. Et le XXIIII jour dudit mois donnerent feu ceste myne, pensant quelle emmenast la muraille a terre [illegible]mes la-te mine ne fit aultre chose, sinon que faire assoer la muraille en ndant du coste des ennemys qui fut plus a leur desavantaige que a tre dommaige. Adonc tirerent artillerie contre ladicte muraille, lle en peu de jours fut abbatue. Et eurent chemin & ouverture den-dedans la ville. Neantmoins ils ne essayerent de y entrer pour

Car lartillerie de nos repaires les battoit par fronc, & aussi lartil-assise aux deux moullins de la porte du Cosquino. Cest assavoir basilique, un double canon, & une couleuvrine. Lesquelles pie-egardoient droit a la bresche. Les ennemys voyant cela cher-r aultre moyen. Et se meisrent a lever la terre qui estoit entre ux murailles en tirant vers Anglererre dung coste, & vers Auver-lautre, & vouloient tailler la muraille de dedans plus avant toient les repaires pour avoir aultre entree dedans la ville: & nos repaires. Adonc lon feit croistre & agrandir nosdicts re-avec ce quon tailla la muraille du hault a bas dix ou douze large, Affin que les ennemis ne puissent courir le long de uraille. Adonc les ennemis feirent des pertuis a la muraille s par ou ils tuerent & blesserent beaucoup de nos gens. Et t a tirerent de grosse artillerie contre nos repaires, alors frere Dallues patron de gallee. Et frere Baptiste du Broc qui estoient es pour faire besongner les gens, furent atteincts dung coup rde, ledit Boniface eut la cuisse rompue, & lautre la jam-le vingtiesme Doctobre. La nuit dapres arriva une barque laquelle apporta douze compaignons, & amenerent avec bons maistres de faire mynes qui venoient du camp, & se-irez audit Lindo. Pareillement les ennemis feirent des tren-r entrer & venir couvers jusques a nos repaires. Ces cho-de jour en jour, & dheure en heure attendions lassault au-Le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre comme a este dict, riere les repaires avec ses Chevaliers & gens de secours prest ille de bien recepvoir ses ennemis. Et demoura ledit Sei-

gneur trente-quatre jours a ladicte bresche comptant depuis le jour quelle fut commencee jusques a la fin & combatant tous les jours avec les ennemis en grand dangier de sa personne. Car bien souvent le bon Seigneur se mettoit plus avant que besoing nestoit pour limportance de sa personne. Mais il le faisoit pour donner cueur & bon vouloir a tous ses gens de se deffendre. Et mourir pour la foy catholique.

Les ennemis nonobstant quils eussent si grand advantaige contre nous estoient tousiours par le voulloir divin en peur & en doubte, & nosoient donner assault, mais continuellement tiroient artillerie contre nosdits repaires, & par trenchees couvertes entroient avant dedans, lescouppetterie navoit jamais cesse ny repos: ensorte quils tuoient tous nos gens, principallement ceulx qui faisoient les repaires. Et nous misrent en telle extremite que nous navions plus ny esclaux ny aultres gens de travail pour radresser ce quil rumpoient jour & nuict, qui a este une des principalles occasions de nostre perdition. Et si nous avions des affaires audit lieu, il nen y avoit pas moyns a la poste de Provence & au terreplain Dytalie. Car journellement ils donnoient assaulx ou escarmouches, & principalement audit terreplain. Toutesfoys a layde de nostre Seigneur, & par la bonne conduicte du capitaine de secours dudit lieu, le prieur de Navarre qui estoit prompt & diligent & scavoit bien donner couraige à ses gens, les ennemys avoient tousiours du pire. Et furent repoussez dudit terreplain & de la bresche de Provence.

Sur ces termes la trahison de frere Andre Demerail fut apperceue le xxx. jour Doctobre par la confession dung de ses serviteurs nomme Blasdiez, lequel aulcuns jours paravant lon avoit veu aller seul a heure incompetente : & par plusieurs fois au Bollouard Dauvergne portant ung arc, ou quelquefois arbaleste, aulcuns de ceulx de la garde voyans tant dallees & devenues eurent suspition sur luy de quelque mauvais vouloir. Toutesfois a loccasion de son maistre quil aimoit bien, pource quil scavoit son affaire & son mauldit vouloir personne nen parla pour quelque temps. Toutesfois voyant quil perseveroit quelquun de ceux dudit Bollouard en vint advertir le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre, lequel incontinent commanda que on le menast a la Castellanie: la ou il fut examine par les juges, mais de prime face ne voulut rien dire. Alors pour lesdits indices quon avoit de lui & de ses facons de faire fut mis a la gehenne, allors il confessa la trahison de son maistre, disant quil avoit escript & tire plusieurs lettres au camp des ennemys par son commandement, & comme son maistre avoit grande intelligence avec les Baschas du Turcq. Et quil leur avoit escript une lettre depuis le grand assault de Septembre, les enhortant de non partir, mais de donner aultres assaults. Car a la fin ils gaigneroient la ville, veu que les gens de guerre & munitions venoient a faillir. Plusieurs aultres choses dist ce serviteur de son maistre desquelles au commencement du livre avons parle. Lesquelles choses par luy confessees ledit Seigneur Grand-Maistre feist prendre

ledit

ledit Demerail & mener a la tour sainct Nicolas. Et selon la bonne
coustume ordonna deux Seigneurs de la grande Croix pour lexaminer
avec les juges de la Castellanie. Mais ledit traistre pour quelque
tourment que on luy feist ne voulut rien confesser. Adonc on luy
mist en barbe son serviteur, lequel il ne refusa point & escouta bien
sa déposition, & de ce quil le chargeoit, luy faisant souvenir des cho-
ses quil avoit fait par son commandement. Toutesfois il renia tout &
dist seullement quil estoit ung velliaco. Cest a dire villain en Espai-
gnol. Pour conclusion ouye la deposition dudit serviteur avec plu-
sieurs indices maulvais quon avoit eu de luy pour plusieurs deshon-
nestes parolles quil avoit dictes assez de fois avant & durant le siege
lesquelles avons parle par cy-devant, entre les aultres celles quil avoit
dictes a ung Commandeur Espaignol dedans leglise de sainct Jehan: le
our de lelection du Grand-Maistre qui est a present, selon que au
ommencement de ce livre a este parle. Lequel Commandeur fut
amine par la justice pour scavoir sil estoit vray ou non. Lequel
ommandeur respondit que ouy. Et apres survint la deposition du
appellain Grec, homme de bonne vie. Lequel ung jour entre les
tres sen alloit a sa fantaisie comme font les gents en telz affaires
r veoir ce qui se fait & qui se dit par tout, & entra au Bollouard
vergne, & passa par la Barbacane, & trouva ledit Merail & son
teur tous deux seullets, & veit que le serviteur avoit son arbaleste
ee & le traict dessus avec ung petit papier lie au meillieu du traict.
maistre regardoit par les cannonieres de la Barbacane dedans le
incontinent que le Chappellain fut entre, ledit Merail lapper-
sapprocha de son serviteur & demanda au prestre quil vouloit.
n homme voyant ledit Seigneur estre mal content ne respondit
sen alla. Et de cest affaire nen parla point pour lors, car
uelquetemps avant que on apperceust ceste faulsete. Au der-
la chose vint a estre descouverte luy entendant la confession
viteur declaira a quelque ung ce quil avoit veu & trouve a
cane. Adonc ledit Chappellain fut appelle par la justice &
audit serviteur, linterrogant si ce que ledit Chappellain di-
vray. Et sil avoit veu & trouve son maistre & luy dedans
ane a ung tel jour, il respondit quil estoit ainsi. Et dist le-
ur que a ceste heure il tira une lettre au camp. La justice
es de lung & de lautre, & furent tous deux condamnez
testes trenchees comme traystres. Et puis apres estre mis
quartiers. Et fut execute le serviteur le premier le sixiesme
vembre, lequel mourut bon chrestien ce que lon ne pen-
ource quil estoit Juif baptise. Puis apres on leva la croix
il avec les cerimonies acoustumees destre faictes aux mal-
i perdent lhabit, & puis apres fut mene par la Justice au
oit son eschauffault pres de la croix de la padelle, & audit
ecute le huitiesme jour dudit mois. Lequel ne demanda
ieu ny a homme vivant ne ne voulut regarder limage de

la glorieuse Vierge Marie, laquelle on luy presentoit. Et en ce mauldit & diabolicque vouloir sans repentance fina ses jours le malheureux traistre, duquel la trahison je croy avoit este plus grande que celle de Judas: pour les maulx qui en sont venus & viendront. Car la trahison de Judas a la fin redonda a bien & a la salvation du genre humain, mais ceste cy a este loccasion principalle de la perte de Rhodes. Et si Dieu ny met remede sera la perdition de toutes les isles de levant pource que infinies ames de chrestiens seront prinses & mises hors de la foy chrestienne, & reduictes a la loy du faulx Mahommet.

Mais pour retourner au terreplain Dytalie apres plusieurs combats & assaulx donnez audit lieu par continue batterie quils feirent de dixsept pieces grosses qui battoient le terreplain, les repaires & traverses furent toutes rompues & brisees, & par tranchee les ennemis estoient venus joignant de la bresche & incessamment grattoient la terre pour faire tumber les repaires & traverses. Et a la fin la plus grand part vint abas. Et furent nos gents contraincts dabandonner ledit terreplain reserve un canton qui estoit vers la marine, qui povoit estre la tierce part, quelques jours aussi paravant, les ennemis estoient venus par tranchees au pied dudit terreplain environ le millieu, & tailleterent la muraille de la ville. Et pour quelque resistence que on leur peust faire commencerent incontinent a piquer & tailler comme en Espaigne. Quoy voyant le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre feist incontinent abattre une partie de leglise de nostre Dame de la Victoire & dune aultre eglise de grecs dicte sainct Panthaleon, & par dedens commencerent a faire les repaires & traverses comme au susdit lieu Despaigne, a quoy on faisoit extreme diligence, mais non pas telle que ledit Seigneur eust voulu & quil estoit besoing, pource quon ne avoit point de gens de travail ainsi que a este dit. Et ne trouvoit-on plus bois ne tables qui vaillissent pour ledit affaire.

Pareillement les ennemis au Bollouard Dangleterre avoient gratte la terre par dessoubs les repaires pour les faire tumber, & apres gaigner le Bollouard. Et de fait la plusgrande part des repaires tumba: & gaignerent quasi la moitie du Bollouard. Et furent aulcuns davis de labandonner, & de mettre soubs terre audit Bollouard certains artifices de feu & de pouldre bien cachee & couverte, pour brusler les ennemis quant ils entreroient dedans, laquelle chose avoit este faicte les jours paravant. Toutesfois a la fin fut regarde encore que lesdits artifices tueroient bonne quantite des ennemis. Mais pour cela ils ne seroient point vaincus, & seroit seullement ung nombre de gents perdus: de quoy les capitaines ne se soucient guere pour la multitude quils en avoient. Et estoit chose claire que perdant le Bollouard les ennemis facillement & a leur plaisir venoient non seullement au pied du mur, mais jusques a la porte de la ville. Parquoy la conclusion fut que on tiendroit ledit Bollouard jusques au bout. Un peu de jours paravant y avoit este mis pour chief & capitaine par le tres-

reverend Seigneur Grand-Maistre frere Jehan du Bin dit Malicorne, pource que le bailly de la Moree qui lavoit en garde depuis le jour du grand assault voulut suivre ledit Seigneur & aller a la bresche Despaigne, lequel Malicorne la tint jusques a ce que la ville fut rendue.

Le neufiesme jour de Novembre le dessusdit Roque Martin Lieutenant du chasteau sainct Pierre retourna avec deux brigantins, & mena avec luy douze Chevaliers & environ cent compaignons de guerre: & apporta des munitions aussi.

Le quatorziesme dudit mois, les Turcqs apres ce quils eurent taille la muraille vieille par dehors, & apres avoir leve la terre qui estoit u millieu de ladicte muraille neufve & la vieille, se meirent a tailr ladicte muraille neufve, & a tirer grosses bombardes pour la rome a lendroit de nos repaires & traverses. Et de fait en peu de temps meisrent abas. Alors les ennemis navoient plus rien au devant, & voient facillement & a leur plaisir entrer dedans la ville. Toutess ils differerent & comme gens de guerre faisoient leurs choses avec oys de la raison. Et attitrerent premierement six pieces dartillerie r battre nos repaires par fronc, & les traverses par coste qui nous grand dommaige & nous affoiblit fort, car lon ne povoit bonnet redresser ny reffaire les repaires pour lassidue batterie quils fait, & aussi pour lescoupetterie qui jamais navoit cesse ny repos olloit tous nos gens. Puis apres feirent des trenchees couvertes les ensorte que on ne les povoit veoir a descouvert ou bien peu ceste facon vindrent joignant de nos repaires, & grattant la terre ssoubs les faisoient tomber. Et nous en dedans en faisions daurecullant. Et pareillement feismes des trenchees par fronc & costez pour leur aller au devant. Et estions en tels termes avoit que les tables entre nous & eulx, & auoient desia dresse trois pavillons dedans la ville au pres de nos repaires. Lequant il fut nuit ung brigantin partit par ordonnance dudit pour aller en Candye pour voir si lon pourroit avoir quelsecrettement pour secourir la ville: & aussi pour faire venir e & ung gallion chargez de victuailles lesquels estoient pieca e pour venir en Rhodes. Et fut envoye pour cest affaire le Farfan Anglois homme de bon esperit & de bon scavoir. artit frere Mery Desreaulx pour aller a Naples faire avanurs, lequel pour la diversite du temps, & pour loccasion de ovoit venir & attendoit le bon temps. Et de la ledit Desant sa commission sen alla en France.

iesme dudit mois deux barques vindrent dedans le port & t douze Chevaliers & douze compaignons lesquels estoient ortreresses de lisle de Rhodes paravant le siege pour la garde icelles. Sur lesquelles barques furent apportees ung peu de de guerre.

esme dudit mois partit de Rhodes ung aultre brigantin &

ung Chevalier dessus nomme frere Caumont Provencal pour aller au Lango pour apporter gens & munitions, ce quil feist. Et pour abbreger plusieurs barques & brigantins allerent & vindrent desdits chasteaulx sainct Pierre & le Lango & aussi de ceulx de Rhodes pour apporter gens & munitions. Et estoit force quils feissent plusieurs voyages, pource que tels navires estoyent petits & que cestoit en yver. Toutesfoys ils apporterent tant de toutes les places dessusdictes que rien ou bien peu y demoura, car ledit Seigneur vouloit garder la teste en esperance apres de saulver les membres. Mais tout faillit a la fin au besoing. Ledit jour ung Biscayn entra dedens la ville venant du camp des ennemys qui estoit homme assez entendu, & dist beaucoup de nouvelles.

Le vingt-deuxiesme dudit moys, les ennemys donnerent un assault au terreplain Dytalye. Et dura le combat quelque deux heures, la ou mourut des ennemis quatre ou cinq cens. Et des nostres pareillement eut de tuez & blessez beaucoup.

Le vingt-huitiesme, les ennemys meirent feu a une myne au terreplain Despaigne, laquelle abbatit ung peu de la muraille. Et ne feist aultre chose: ledit jour & toute la nuyt les ennemys ne cesserent de tirer grosse artillerie, tant du bord des fossez de ces grosses pieces tirant les pierres de neuf a unze palmes de grosseur, que des mantellets de dehors. Et par compte fait tirerent ledit jour & la nuyt cent cinquante coups ou plus contre lesdits repaires & traverses de la muraille.

Et venu le vingt-neufiesme jour dudit moys vigille saint Andre au point du jour les ennemys marcherent avec leurs enseignes, avec plus grand nombre quils navoint acoustume, & par la bresche entrerent dedans nos repaires & furieusement vindrent pour les gaigner. Mais entrez quils furent lartillerie & escouppeterie des traverses, & aussi celle des moullins du Cosquino les trouva si bien & si soubdain que ceulx qui entrerent furent incontinent depeschez & mys par terre. Les aultres qui venoint apres voyans leurs compaignons si tost desfaits & tuez comme gens estonnez & perdus, sen tournerent arriere vers les tranchees. Auquel ladicte artillerie des moullins tiroit vigorieusement, & en tua grande quantite. Daultre part est a noter que durant ce combat la pluye fut si grande & si furieuse quelle abaissa la terre que les ennemys avoient gettee au fosse pour se couvrir de la batterie Dauvergne comme a este dit. Adonc lartillerie dudit Bollouard les trouva un peu a descouvert, & en tua bonne quantite a ceste retraicte. Et par raport qui nous fut fait du camp, il y demoura audit assault troys mille ou plus. Laquelle journee se peut dire tres-heureuse, & tres-fortunee pour nous, grace a Dieu. Car nully ne pensoit ce jour la eschapper, mais tous mourir & perdre la vie. Toutesfois le vouloir divin par sa grace & misericorde le voulut aultrement, & furent les ennemis dechassez & vaincus.

Ledit jour aussi les ennemys vindrent donner lassault au terreplain

Ditalye. Lesquels furent bien receus, mais quand ils entendirent que a la bresche Despaigne leurs compaignons avoient este repoussez si vivement, & quils sestoient retirez avec grande perte de gens: voyans aussi le maulvais temps sen retournerent a leurs tranchees sans faire aultre chose. Ladicte journee gaignee Acmet Bascha voyant les choses aller de pis en pis aux combats. Et quil ne faisoit que perdre gens sans rien faire, faichant aussi quil ny avoit plus personne qui en voulust menger, delibera de ne donner plus dassaulx, mais suivre ses tranchees. Et par icelles venir a couvert sans perdre un homme depuy ladicte bresche jusques a laurre bout de la ville. Pareillement delibera de gaigner le terreplain daupres Despaigne pour venir apres a faisir au pied de la muraille Dangleterre, & commenca a battre le-it terreplain, & a donner plusieurs escarmouches & combats a nos ens qui le gardoient, & furent tuez audit lieu des gens de bien, & la fin pour non avoir plus de deffences ny pouvoir faire repaires lit terreplain fut par nos gens habandonne en la sorte que sera dit apres.

.e premier de Decembre au matin les ennemis feirent une escar-iche au rerreplain Despaigne dedans le fosse la ou se trouva le itaine Venitien avec aulcuns de ses gens, lequel tua dune picque portoit une genissaire, mais bien tost apres sa picque fut taillee coup de cymeterre. Adonc ledit cappitaine fut blesse au genouil coup de cymeterre, & a la fin ils sen retournerent sans faire aul-hose.

ant ce temps, & que nous estions en si maulvais termes, ung en qui estoir au camp, lequel selon son parler estoit Genevoys Cyou vint a la poste Dauvergne, & demanda parlement. Il rrogue quil vouloit, & dist quil se esbahissoit de nous aultres, oy nous ne nous rendions, voyant les piteux termes en quoy ville. Et luy comme chrestien nous conseilloit de nous ren-quelque party, & que se on vouloit entendre quil trouve-dient que on feroit quelque chose. Et est de croire quil ne telles parolles ne parloit si avant des matieres quil ne eust n de quelque ung des principaulx du camp ou du grand sme. Les ennemys aussi paravant avoient gecte dedans la urs lettres enhortant le peuple de rendre la ville, & leur nt tous plains de belles choses, & tant de liberte que mer-daultre part ils les menassoient du mal traictement que on se ils ne se rendoient. Auquel Genevoys fut respondu quil mal heure, & que dappoinctement il ne failloit point par-e que les ennemys eussent grand avantaige, car il y avoit ville avec layde de Dieu: de quoy les recevoir & bien fe-donnoient aultres assaulx. Ces parolles ouyes il sen alla, & apres il retourna, & demanda de povoir parlet a ung mar-evoys de la ville nomme Mathieu de Via, & dist quil avoit pour luy qui disoient de bonnes nouvelles. Auquel fut ref-

pondu que celluy quil demandoit estoit malade & quil ne povoit nir, mais quil donnast les lettres & on les luy balleroit. Ledit Ge voys respondit que non, & qui les vouloit bailler luy mesme & p ler a luy, dist en apres ledit Genevoys quil avoit une lettre du gr Turcq pour le Grand-Maistre, sur cela luy fut dit quil sen allast pour lavancer daller on luy tira ung coup dartillerie.

Ung jour ou deux apres Lalbanity qui sen estoit souy au camp la bresche Despaigne vint depart dudit Genevoys proposant te ou semblables parolles que luy avoit fait, disant pareillement c le grand Turcq mandoit des lettres au Grand-Maistre. Auquel on feist point de responce, pource que le tres-illustre Seigneur Gran Maistre, comme saige & prudent, considerant que ville qui parl mente est a demy perdue, avoit fait deffendre sur peine de la vie qu personne du monde ne fust si hardy de parler ne respondre a ceul du camp, sans son sceu & commandement. Toutesfois il estoit ad verty des parolles du Genevoys, & pareillement de celles de Lalbanity. Lesquelles parolles divulguees par la ville, meirent en pensement beaucoup de gens & en voulente de faire ce que disoient les dessusdits : dequoy nest de merveilles ou il y a populaire, car voulentiers & le plus souvent ils regardent plus a saulver leurs vies & de leurs enfans quils ne regardent a lhonneur & au surplus. Toutesfois personne nosoit encore parler en publicq de cest affaire, mais en secret, & vindrent aulcuns de la ville dire leur couraige a leur prelat, qui sappelle Metropoliti : & a daulcuns Seigneurs de la grande croix pour en parler au tres-illustre Seigneur Grand-Maistre. Lesquels luy en parlerent lenhortant quil feroit bon de y penser veu que la ville sen alloit perdue. Ausquels ledit Seigneur respondit & remonstra beaucoup de choses pour son honneur & de la religion. Et que telle chose ne se debvoit faire ny penser pour rien du monde, mais plustost luy & eulx mourir. Ouye ceste responce ledit Metropoliti & aultres Seigneurs sen allerent, & ung aultre jour retournerent vers ledit Seigneur ladvisant de rechief quil pensast bien a toutes choses, & a la salvation de sa ville & de sa Religion, & dirent davantaige quils se doubtoient que le peuple vouloit plutost appoinctement que de mourir eulx & leurs femmes & enfans, & que le danger estoit quils ne feissent laccord sans luy. Le tres-illustre Seigneur voyant que telles parolles estoient de maulvaise digestion, comme disant. Se tu ne le fais nous le ferons. Comme saige & prudent, & voulant remedier aux affaires par conseil, feist appeller les Seigneurs de son conseil pour adviser en cest affaire, & assemblez que furent les Seigneurs, le tresreverend Seigneur proposa les parolles quon luy avoit denoncees & dist la part daulcuns de la ville. Et sur ces termes que ledit Seigneur estoit pour consulter de cest affaire : deux ou trois des principaulx marchans & citadins de la ville, vindrent frapper a la porte du conseil : & presenterent une requeste audit Seigneur & Seigneurs, par laquelle ils requeroient & supplioient humblement au tresreverend Seigneur vou-

loir avoir regard a eulx & a leurs poures mesnaiges, & de vouloir faire aulcun appointement avecques le grand Turcq, veu que les choses estoient desia en propos & en avant, & quil luy pleust considerer les piteux termes en quoy estoit la ville, & quil ny avoit remede de la saulver, & a tout le moins si ledit Seigneur ne vouloit faire appointement, quil leur donnast congé denvoyer hors de Rhodes leurs femmes & enfans pour les saulver. Car ils ne vouloient point quils fussent tuez ny prins esclaux des ennemys. Et la conclusion de ladicte requeste estoit que si ledict Seigneur ny pourvoyoit que eulx mesmes seroient contrainctz dy pourveoir. Et estoient escripts dedans ladicte lettre huyt ou dix des plus apparens de la ville. Lesquelles parolles de ladicte requeste ouye ledit Seigneur & Seigneurs du conseil furent esbahis & mal contens comme la raison vouloit veu que cestoit jeu force. Et penserent a beaucoup de choses pour faire responce ausdits citadins pour les contenter, & aussi pour veoir se on debvoit faire appoinctement selon que les dessusdits requeroient & selon que le Genevoys avoit rapporte.

Et pour mieulx faire ladicte responce, & pour sçavoir plus au vray en quels termes estoit la ville de toutes choses. Tant de munitions que de gens de guerre, & touchant les batteries aussi, monsieur de sainct Gille lequel avoit la charge des munitions, & le cappitaine frere Gabriel pour estre expert de la guerre comme a esté dit, & comme celluy qui sçavoit si la ville pouvoit tenir ou non, & sil y avoit expedient pour la saulver furent interroguez. Ledit Seigneur de sainct Gille se leva & dist sur son honneur & sur sa conscience, que les esclaux & gens de travail estoient quasi tous morts ou blessez, & que a grant peine il y avoit gens pour remuer une piece dartillerie dung lieu a aultre, & quil estoit impossible sans gens de plus reffaire ny dresser les repaires : lesquels tous les jours estoient rompus & fracassez par la grande & furieuse batrerie des ennemis. Quant aux munitions ledit Seigneur dist que tout ce qui estoit dedans la ville estoit longtemps ja consumez : & que celle que on avoit apporte de dehors il ny en avoit pas a grant peine pour respondre & fournir a un assault : Et veu que le grand advantaige des ennemis & quils estoient si avant dedans la ville sans les povoir chasser ny reculler, il estoit doppinion que la ville estoit perdue, & quil ny avoit moyen de la saulver. Les parolles dudit Seigneur finies ledit cappitaine frere Gabriel pour sa partie dist & declaira au tresreverend Seigneur & Seigneurs du conseil que veu & considere les grandes batteries que avoit souffert la ville, apres voyant la bresche si grande & que desia les ennemis estoient dedans la ville par leurs tranchees plus de cent pieds en avant & en travers lxx. ou plus. Voyant aussi que en deux aultres lieux ils sacquoient la muraille, & que la plus part des gens de guerre tant chevaliers & aultres estoient morts ou blessez, & munitions & gens de travail venus au moins, quil estoit impossible de y plus resister, & que sans nulle doubte la ville estoit prinse,

sil ne venoit puissance pour lever le camp, lesquelles oppinions & raisons de ces deux gens de bien & expers des affaires de guerre par le tresillustre Seigneur & Seigneurs du conseil entendues, furent davys daccepter & prendre party se on le presentoit pour la salvation du peuple & des sainctes reliques de lEglise, comme la Vraye-Croix, la saincte Espine, la main de sainct Jehan Baptiste & partie du Chief, le corps saincte Euffemie & plusieurs aultres sacrees reliques. Toutesfois ledit Seigneur Grand-Maistre a qui laffaire touchoit de pres: ayant plus de regret que nul aurre (comme la raison le vouloit) pour estre chief de la Religion, estoit toujours ferme en son premier propos de vouloir plustost mourir que consentir a telles choses, & dist de rechief aux Seigneurs du conseil quils advisassent & pensassent bien a toutes choses & aux fins dicelles en leur proposant deux points, cestassavoir lequel valloit mieulx pour nous, ou de mourir tous, ou de saulver le peuple & lesdictes reliques, lesquels deux points & doubtes furent longuement debatus, & le pro & le contra, & y eut diverses oppinions. Neanmoins a la fin tous conclurent & dirent, non obstant que ce fust bien & sainctement fait de mourir pour la foy & plus dhonneur quant a nous aultres. Toutesfois veu & considere quil ny avoit aulcun remede de plus resister aux ennemis, ny moyen de povoir saulver la ville, & que le mal ne povoit tumber seullement sur nous aultres de la Religion, & daurre part que le grand Turcq ne nous pressoit point de regnier la foy, mais seullement demandoit la ville qui valloit mieulx & redondoit a plus grand bien, & seroit chose plus agreable a Dieu de prendre party, pour saulver tant de menu peuple comme femmes & petits enfans destre mis les uns en pieces, les aultres prins pour les faire regnier la foy avec innumerables & aultres violences & enormes pechez qui seroient faits & commis si la ville estoit mise a sac, comme fut fait a Modon & freschement a Belgrade que de mourir eulx & nous comme gens desesperez. Ayant aussi esperance de saulver les dessusdits precieulx joyaulx de lEglise, lesquels venans aux mains de ces faulx mastins seroient maculez & perdus. Et oultre cela que la Religion seroit tousiours en estre pour faire quelque bien, & pour venger loutraige quon luy avoit fait avec le temps.

Sur ces termes & parolles la divine clemence (Que salvat sperantes in se) & que ne vouloit que tant de maulx & cruaultez vcinsent sur la poure ville & habitans dicelle, pour garder aussi que ledit grand Turcq ne montast en trop grande superbe & gloire: luy meist en voulente de chercher davoir ladicte ville avec party. Ce quil ne debvoit faire pour son honneur ny pour raison, car la ville estoit sienne ainsi que ainsi, ny debvoit nous laisser aller, veu que nous estions ses ennemis mortels de tousiours & serions encore pour ladvenir. Considerant aussi le grand nombre de gens quon luy avoit tue en ce siege. Toutesfois Dieu a voulu quil nous demandast party. Et ne fault point dire ne croire que aultre chose lait fait, sinon la divine clemence pour aulcuns fins a nous ignorez. Et pour conclusion

ledit

ledit grand Turcq feist demander parlement le dixiesme de Decembre, & feist mettre sur une eglise hors la ville nommee les Lymonitres une enseigne a laquelle on feist responce dune aultre enseigne qui fut mise aux moulins de la porte du Cosquino. Incontinent apres deux Turcqs faillirent des tranchees & vindrent droit a ladicte porte pour avoir parlement. Et alors furent envoyez par le tresreverend Seigneur Grand-Maistre monsieur de sainct Gille & le cappitaine frere Gabriel: pour scavoir que vouloient ceulx qui estoient venus pour parler, & sortirent dehors lesdits deux Seigneurs, & sans tenir grand propos ses deux Turcqs qui estoient venus donnerent une lettre aux dessusdits Seigneurs pour lapporter audit Seigneur Grand-Maistre de la part du grand Turcq. Puis sen retournerent seurement en leurs tentes. Ladicte lettre receue, fut presentee au tresreverend Seigneur lequel la feist lire aux Seigneurs de son conseil. Par laquelle lettre le grand Turcq lui mandoit que on lui rendist la ville. Et en ce faisant il estoit content de le laisser aller luy & tous ses Chevaliers & aultres gens de quelques conditions quils fussent avec leurs biens & bagues saulvez, sans avoir paour ny doubte davoir mal ny desplaisir de son armee. Et ainsi le juroit & promettoit sur sa foy, & estoit la signature en lettre dor. Et dit apres que si ledit Seigneur Grand-Maistre ne vouloit ce party que nully de quelconque sorte quil fust, pensast eschapper, mais que tous jusques aux chats passeroient par le fil de lespee, & manda que on luy feist responce incontinent, ou si, ou non.

Apres avoir veu le contenu de la lettre de si grande importance & le temps si brief pour faire responce a si grosse & amere demande le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre fut en grand pensement, & aussi tous les Seigneurs de son conseil. Toutesfois ils delibererent de respondre, & voyant les choses de la ville aller si mal que plus ne povoient estre, & le raport desdits deux Seigneurs, & comme chascun povoient bien veoir, quil ny avoit dedens la ville mille cinq cens hommes pour faire resistence contre les ennemys, lesquels avecques cela estoient rompus & lassez de la peine enduree par lespace de six mois au chault & au froit & mal nourris, veu aussi que les principaulx de la ville vouloient appoinctement: & pareillement a lautre conseil tous les Seigneurs avoient desia delibere quil valloit mieulx saulver la ville pour les raisons alleguees. Parquoy delibererent & conclurent de prendre ledit party. Toutesfois avant que denvoyer la responce au grand Turcq le tresillustre Seigneur Grand-Maistre ensuivant les bonnes coustumes de sa Religion feist assembler ung aultre conseil qui se dit conseil accomply, lequel cest accoustume destre tenu pour les choses ardues & matieres de grande importance pour le bien publicque. Et a ce conseil accomply se doibvent trouver oultre les Seigneurs ordinaires de la grande Croix deux Chevaliers de chascune des huyt langues & provinces qui sont seize en tout des plus anciens de la Religion & mieulx entendus. Le conseil assemble, la lettre du grand

Turcq fut releve, & derechief furent debatues les choses dune part & daultre, & fur ce point fe on debvoit prendre party pour respect du peuple ou mourir. La resolution & conclusion de tous fut daccepter loffre du grand Turcq, veu & considere les raisons dessusdictes & sur tout veu que le mal ne povoit seullement tumber sur nous aultres de la Religion. Car se ainsi eust este jamais lappoinctement neust este accepte. Ceste deliberation prinse la responce fut faicte au Turcq prestement pour le prendre de sa parolle, affin quil ne se peust repentir ny changer doppinion, car dheure en heure ses gens gaignoient sur nous : & entroient plus avant dedens la ville, & pour aller devers le Turcq furent ordonnez le xi. dudit moys ung Chevalier nommez frere Anthoine de Grollee dit Passim qui portoit lenseigne de la Religion & ung aultre de la ville nomme maistre Robert de Peruciis, juge ordinaire pour scavoir sa voulente, & pour entendre la verite des parolles rapportees par le Genevoys audit Seigneur Grand-Maistre, & aussi pour scavoir lintention du grand Turcq selon le contenu de sa lettre, lesquels deux personnaiges faillirent par la porte du Cosquino & sen allerent a la tente Dacmet Bascha cappitaine general, aussi il estoit desia tard & ne pouvoient aller ce jour la vers le grand Turcq. Sortys que furent nosdits Ambassadeurs, deux du camp entrerent dedans la ville, personnaiges de sorte pour ottage. Lung estoit nepveu dudit Acmet Bascha, lautre estoit truchement du grand Turcq, lesquels le Seigneur Grand-Maistre feist honnestement recepvoir, & furent logez pres de ladicte porte du Cosquino. Adonc furent faictes tresves pour trois jours. Et les ennemys faillyrent hors de leurs tentes, & se pourmenoient la a lentour, & nos gens se monstroient sur les murailles de la ville. Le lendemain au matin qui fut le xII. ledit Acmet Bascha mena nos Ambassadeurs au pavillon du grand Turcq, lequel estoit bien accompaigne, car ledit Passim dit par sa foy que a son oppinion, il veit huyt ou dix mille pavillons, & a lenviron dudit Seigneur y avoit grand nombre des gens richement accoustrez : que est une chose vraye. Car depuis que la ville fut rendue. Moymesme en veis bonne quantite fort honnestement vestus selon leur mode. Apres que nos Ambassadeurs furent entrez au pavillon, ils feirent deue reverence audit grand Turcq, & luy dirent que le Grand-Maistre les avoit envoyez devant son imperialle Majeste pour scavoir la raison pourquoy il avoit faict demander parlement, combien que la lettre que ledit Seigneur avoit envoyee le disoit. Le grand Turcq feist responce quant au regard de luy il navoit point faict demander parlement, ny aussi faict ecripre lettre, non obstant il scavoit bien le contraire, mais il dist cela pour son honneur, & dist apres aux Ambassadeurs, puis que le Grand-Maistre les avoit envoyez vers luy pour scavoir sa voulente. Il leur enchargea de sa part luy dire quil eust de rendre la ville. Et en ce faisant il luy promettoit sa foy de le laisser aller avec tous ses Chevaliers, & aultres personnes qui sen vouldroient aller, avec leur bien, sans desplaisir aulcun de gens de son camp. Et non voulant le-

dit party, quil luy notifioit quil ne partiroit jamais de devant Rhodes, & que toute la Turquie y mouroit, ou il en viendroit au-dessus, & quil neschapperoit ny petit ny grand. Mais jusques aux chats tout seroit mys en pieces, & que dedans troys jours on luy feist responce. Car il ne vouloit point que ses gens perdissent temps, ne aussi que durant les tresves on feist repaires ou deffences dedans la ville.

Apres que le grand Turcq eut dit ces parolles, nos Ambassadeurs prindrent conge de luy pour sen retourner en la ville. Toutesfoys Acmet Bascha renvoya seullement a la ville le dessusdit Peruce, & retint ce jour la & la nuyt frere Passim, & le mena en son pavillon, & le traicta fort bien: en beuvant & mengeant. Ils eurent beaucoup de propos touchant les choses passees en ce siege, & entre les aultres choses Passim pria ledit Bascha de luy dire au vray combien il estoit mort de gens du camp depuis que le siege estoit mys jusques a ceste heure la. Le Bascha jura sa foy, & asseura quil en estoit mort de mort violente plus de lx. & quatre mille, & xl. ou l. mille de maladie.

Mais pour revenir a la responce du grand Turcq. Quant ledit Peruce fut entre dedans la ville, il alla vers le Grand-Maistre, & luy dist les parolles que luy avoit dit le grand Turcq, & ses offres dessusdictes. Et quil vouloit avoir subite responce, ou si, ou non, laquelle responce comme a este dit avoit este desia deliberee & conclue par deux ou troys conseils. Toutesfoys lesdits Ambassadeurs navoient pas commission de faire ladicte responce la premiere foys quils allerent vers le grand Turcq, ni de prendre & accepter le party quil presentoit pour plusieurs bonnes raisons, Toutesfois on ne voulut plus differer de paour (comme a este dit) quil se repentist: ou se desdist de ce quil avoit presente. Et sur ces termes que on vouloit renvoyer ledit Peruce pour porter la responce, aulcuns du populaire de la ville vindrent vers le Seigneur Grand-Maistre qui estoit avecques ses Seigneurs de son conseil, & dirent comme ils estoyent advertys de lappoinctement qui avoit este faict avec le Turcq. Et comme on luy vouloit rendre la ville avecques quelques pactes, laquelle chose a leur advis ne se debvoit point faire, ny aussi ne debvoit estre conclue, sans les appeller, & que de leur part ils ny consentoyent point, & quil valloit mieulx mourir. Car ainsi comme ainsi ledit grand Turcq les feroit tous mourir comme il feist ceulx de Belgrado, apres quils se furent rendus.

Le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre apres avoir ouyes ces parolles leurs dist gracieusement, que touchant davoir accepte loffre du Turcq, quil estoit force de le faire aux termes en quoy estoit la ville. Et les raisons pourquoy on lavoit fait, le conseil les avoit veues & debatues, tant pour leur advantaige, que pour celluy de la Religion, & que lesdictes raisons ne debvoient point estre dictes ne communiquees avecques eulx: affin quelles ne fussent rapportees aux ennemis par aulcune maulvaise personne qui seroit dedans la ville. Et davoir

faict la responce prestement audict Turcq sans les appeller ce estoit pour le prendre de sa parolle de paour quil ne se repentist, car se on les eust appellez avant que de luy faire responce, la chose eust este trop longue, & entretant le grand Turcq eust peu changer doppinion, toutesfoys ledit Seigneur leur dist quil remanderoit vers le grand Turcq aultres Ambassadeurs, pour sçavoir mieulx sa voulente, & pour estre plus asseure de sa promesse.

Alors le tresreverend Seigneur envoya deux Espaignols, lung nomme, frere Raymond Marquet, lautre frere Louppes, lesquels saillirent dehors la ville. Et adonc entra frere Passim premier Ambassadeur, & sadresserent a Acmet Bascha pour les presenter au grand Turcq. Entrez que furent ces deux nouveaulx Ambassadeurs dedans le pavillon dudit Seigneur dirent que le Grand-Maistre avoit ouy sa demande, & pource que cestoit chose de grande importance, & quil failloit que cest affaire il parlast a tous ceulx de sa Religion, qui estoient de plusieurs nations, & aussi avec son peuple, dont les ungs etoient Latins, les aultres Grecs, & que le temps par luy donne estoit si brief, quil navoit le temps de povoir parler a tant de gens, mais que se il vouloit donner le loysir de parler avecques les susdits, quil luy feroit en brief responce.

Ces parolles de nos Ambassadeurs ouyes, ledit grand Turcq ne dit aultre chose, sinon quil commanda a ses cappitaines de recommencer les batteries, & fut cecy le quinziesme ou seiziesme dudit moys. Alors les tresves furent rompues, & tirerent nos ennemys plus asprement que devant. Et de nostre costerien, ou bien peu, pource quil ny avoit point de munitions. Et cela qui y estoit, on le gardoit pour les assaulx, & pour le besoing, nonobstant ces batteries le grand Turcq commanda au Bascha quil retint lung des deux Ambassadeurs derniers venus, & retindrent frere Marquet, & lautre fut renvoye qui estoit signe que le grand Turcq perseveroit de vouloir avoir la ville par composition.

Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre voyant la guerre commencer & les batteries plus roydes que paravant: & les ennemys dheure en heure entrer par leurs trenchees avant dedans la ville, fist appeller ceulx qui luy avoient dit quils ne vouloient point que la ville fust rendue, & qui valloit mieulx mourir. Et leur declaira quil estoit content de mourir avec eulx. Et quils se deliberassent de se bien deffendre, & de faire mieulx leur debvoir quils navoient fait le temps passe. Et affin que ung chascun fust adverty de son vouloir, car a ceste heure la ledit Seigneur ne parloit que a troys ou quatre personnaiges de ses contredisans. Il feist faire une criee par toute la ville, que tous ceulx qui estoient tenus destre aux postes quils eussent dy aller & de non nen bouger ny jour ny nuyt sur peine de la vie. Et les aultres qui nestoient des postes & qui estoient de son secours eussent de venir a la bresche Despaigne la ou ledit Seigneur estoit continuellement. Ladicte cryee faicte chascun fut obeyssant pour ung jour ou deux.

Toutesfois ung jeune Rhodiot laissa sa poste & sen alla a sa maison, lequel le lendemain fut pendu pour avoir rompu le commandement dudit Seigneur. Nonobstant cela peu a peu le peuple se ennuya & perdit le cueur & laisserent & poste & bresche : ensorte que les ennemys povoient entrer sans trouver resistance, sinon ledit Seigneur Grand-Maistre avecques aucuns Chevaliers & quelques gens de son secours en petit nombre. Et la nuyt ledit Seigneur faisoit chercher gens davantaige pour faire le guet a ladicte bresche, & leur faisoit payer ce quils vouloient.

Le seiziesme dudit moys une petite barque Galliegue du port de trois cens bottes ou environ venant de Candie arriva au port & estoit chargee de vins pour porter en Flandres. Frere Loys Dandogue Espaignol dessus nomme, pour lors estant en Candie pour passer en Rhodes, trouva facon avec le susdit frere Nicolle Farfan, de mettre quelque nombre de souldars de guerre sur ledit navire feignant vouloir aller en Sicille. Et party que fut le navire hors du port ledit Dangogue avecque les souldars se trouva le plus fort dedans le navire & lemena en Rhodes oultre le gre des marchans, car ils ne cherchoient pas tels passetemps que celluy que nous avions. Lesdits vins feirent grant accroissement & plaisir a tous ceulx de la ville, car il y avoit pres de deux moys que la pluspart ne beuvoient que eaue, mais ils vindrent tart pour donner coutaige aux gens de la ville.

Le dix-septiesme dudit moys de Decembre : les Turcs donnerent lassault a la Barbacane Despaigne. Nos gens qui estoient au terreplain la aupres, voyant si la Barbacane estoit perdue, que eulx seroient enclos & ne pouroient plus entrer dedans la ville ny avoir secours furent davis de laisser ledit terreplain Despaigne & se joindre avec ceulx de la Barbacane, parquoy y allerent & se trouverent au combat avec les autres, & feirent en sorte tous ensemble avec autres gens qui vindrent au secours que les ennemys furent repoussez pour ceste fois la & mis hors de la Barbacane. Le lendemain ils vindrent avec grosse puissance donner lassault a ladicte Barbacane, & apres avoir combatu longuement voyant quil ny avoit remede de resister plus aux ennemys ny de les repousser, nos gens se retirerent au mieulx quils peurent dedans la ville. Et ainsi les ennemys furent Seigneurs de ladicte Barbacane & du pied du mur quant & quant, & commencerent a picquer la muraille de la poste Dangleterre : & par la terre & pierres tumbees dedans la Barbacane de la batterie pieca faicte contre ladicte muraille (comme a este dit) monterent sur la muraille de la ville & planterent des enseignes, mais ils ny arresterent gueres : car lartillerie tirant de plusieurs pars les feist desloger de la, & se retirerent dedans la Barbacane. Et vela le troisiesme lieu ou les ennemys picquoient la muraille pour faire bresche a leur plaisir. Et qui vouldroit bien considerer les termes en quoy estoit la poure ville, & le grant nombre des ennemys par quatre ou cinq fois rafraichis, il pourroit bien dire & juger que la fin ne povoit estre que malheureuse.

Ledit Seigneur Grand-Maistre soy voyant en si piteux termes, & comme a este dict ainsi habandonne de la plus part de son peuple, de rechief leur feist demander pourquoy ils ne faisoient leur devoir, & pourquoy ils ne venoient mourir comme ils disoient paravant, lesquels feirent responce quils voyoient & cognoissoient bien que la ville estoit perdue pour non avoir plus de munitions. Laquelle chose paravant ils ne sçavoient pas. Et loccasion pourquoy ils avoient contredit a lordonnance dudit Seigneur, cestoit en partie pour non estre informez dudit deffault. Et dautre part dirent quils avoient paour que le Turcq ne tint point sa parolle, mais cognoissant quil ny avoit aultre remede sinon de attendre leur adventure & fortune, comme nous aultres de la Religion lattendions. Ils remirent le tout audit Seigneur, & quil feist ce que bon luy sembleroit & selon quil verroit estre mieulx pour eulx. Toutesfois ceulx de la ville requirent audit Seigneur leur faire une grace de les laisser eslire ung ou deux de entre eulx pour aller devers le grand Turcq avec ses Ambassadeurs pour avoir quelque seurete de luy, ce que leur fut octroye. Et ordonnerent deux Ambassadeurs, lung estoit Nicolle Vergonty, & lautre Pero sainct Grittico, Lequel allerent avec le susdit frere Passim premier Ambassadeur, pour faire la susdicte responce au Turcq. Toutesfois avant quils partissent ledit Seigneur Grand-Maistre prolongeant tant que il povoit advisa denvoyer une lettre au grand Turcq, laquelle son grant pere Bayazet avoit escript ou fait escripre. Et par ladicte lettre il donnoit sa malediction a ses enfans & successeurs qui entreprendroient de assieger Rhodes. Ledit Robert Peruce porta ceste lettre. Et ainsi quil avoit accoustume de faire il se adressa a Acmet Bascha pour luy faire avoir audiance & pour presenter ceste lettre au Turcq. Le Bascha veit la lettre, car la coustume est a la court du grand Turq que personne ne luy peult parler ne donner lettre quil ne soit adverty premierement de ce quon luy veult dire, ou de ce quon luy escript. Veue que ledit Bascha la lettre il la rompit & getta en terre & marcha dessus disant tous plains dinjures audit Peruce, & luy dist quil sen retournast bien tost vers le Grand-Maistre ladvisant quil pensast a son affaire, & quil feist responce au grand Seigneur selon ce quil luy avoit mande : autrement il ne tarderoit gueres de veoir sa douloureuse fin. Cedit jour furent prins deux de nos gens qui portoient la terre a la Barbacane Dangleterre, ausquels ledit Acmet Bascha feist coupper le nez, les doys & les oreilles, & leur donna une lettre pour porter au Grand-Maistre dedans laquelle y avoyt grosses parolles & grandes menasses.

Apres que Peruce fut retourne frere Passim fut renvoye devers ledit Acmet pour sçavoir de luy si le grand Turcq se vouldroit contenter daucune somme de deniers pour les frais & despences quil avoit fait pour son armee. Lequel Bascha respondit que semblables parolles & offres dargent nestoient point pour estre dictes ny presentees au grant Seigneur sur peine de la vie, car il regardoit plus a lhonneur que a tous les biens du monde. Et pource dist quil sen retournast, & quil

dist au Grand-Maistre de faire responce se il vouloit rendre la ville ou
non. Ledit Passim feist relation des parolles du Bascha au Seigneur
Grand-Maistre. Lequel pour le grant regret quil avoit differoit tou-
jours soy voyant estre venu a si douloureux termes. Nonobstant il se
mist au vouloir divin, considerant quil ny avoyt remede quil feist
autrement ne quil peust plus resister a ses ennemys, & presse de tous
costez de faire appoinctement a grant regret & a douleur inestimable,
de son noble cueur donna sa parolle de rendre la ville avecques les
pacts a luy presentez qui fut le vingtiesme jour de Decembre. Et si
par aulcuns estoit objice pourquoy ledit Grand-Maistre a rendu la vil-
le au grand Turcq, qui la demandoit avecques pacts qui estoit signe
quil estoit le plus foible & qui ne vouloit point combattre. A ce je
respons premierement qui ne povoit proceder que de la misericorde
divine pour preservation de ce poure peuple chrestien qui a instigue
le Turcq de ce faire. Nonobstant quil fut adverty par aulcuns traistres
qui estoient fuys de la ville au camp, que nos munitions estoient quasi
faillies, & quil y avoit peu de gens de guerre dedans la ville. Toutes-
fois ledit Turcq ne le croyoit du tout, ny donnoit foy aussi a beau-
coup de parolles quon luy rapportoit. Mais de faict pensoit que nous
eussions encore munitions pour long temps, & considera que sa per-
sonne & tout son estat avoit desia demeure six moys en pays estrange
& ennemy, & quil failloit quil y demourast encore pour attendre que
lesdictes munitions fussent faillies pour avoir la ville mieulx a son ad-
vantaige. Laquelle chose ne povoit estre sans grant dangier de sa
personne & de son armee, voyant aussi quil estoit en cueur dyver.
Pensa daultre part que il avoit perdu grand quantite des meilleurs gens
quil eust en son camp, & que prenant la ville dassault il en perdroit
encore beaucoup, nonobstant que il vainquist. Craignant aussi le
hazard de la guerre & quil ne faillist davoir la victoire. Sachant aussi
que la Religion avoit le chasteau sainct Pierre & le chasteau de Lango
& aultres places fortes. Lesquelles feroient resistence avant quil les
eust prinses & mises en sa main & quil y perdroit beaucoup de ses
gens ayant de lautre coste peur que le secours ne vint, & finalement
pource que les Baschas & Cappitaines pensoient mieulx faire leurs be-
songnes prenant la ville par composition que par assault comme a
este la verite, & par cy apres sera dit comment. Pour ces raisons &
aultres que on pourroit alleguer ledit grand Turcq a mieulx ayme
avoir la ville par composition : & avec party que par force. Et luy a
souffit de chasser ses ennemis mortels dentour de luy & mettre ses
pays & subgects en repos & seurete. Et a nous aultres que scavions
notre foiblesse & que ne pouyons plus resister, nous a semble estre
mieulx de saluer tant de menu peuple & la Religion, que nous & eulx
tumber en la fureur des ennemys : car aultre chose neussions faict,
sinon tempter Dieu & mourir comme desesperez.

Mais pour retourner au principal, apres la parolle du tresillustre
Seigneur Grand-Maistre donnee, le dessusdit frere Passim alla pour la

porter au grand Turcq, & allerent avecques luy les deux esleus du peuple. Et tous trois ensemble sadresserent a Acmect Bascha. Auquel Passim premierement feist ceste piteuse responce & conclusion de rendre la ville. Nonobstant il dist que le peuple avoit commis deux personnages dentre eulx pour aller devers le grand Seigneur parler de leur affaire particulier pour avoir quelque seurete de leurs personnes, femmes, & enfans. Affin quil ne leur fust fait comme a ceulx de Belgrade. Ledit Acmect mena les trois Ambassadeurs devers le grand Turcq. Entrez que furent dedans son pavillon, frere Passim feist le raport de son ambassade, & dist au Seigneur que le Grand-Maistre luy rendoit la ville, soubs la promesse de son imperialle majeste avec les pacts par icelle promis. De laquelle promesse il se tenoit pour seur & certain. Et quil nen viendroit a moins : nonobstant le peuple luy avoit requis de leur donner conge denvoyer vers sa majeste pour luy faire aucune requeste, ce quil leur avoit octroye. Alors les deux citadins supplierent au grand Turcq de vouloir pour seurete leur faire eslongner son camp de la ville, affin que ils neussent aulcuns empeschemens de leurs personnes ou de leurs biens, & que en ensuyvant sa promesse ils sen peussent aller seurement. Le grand Turcq feit premierement dire a frere Passim premier Ambassadeur comme il acceptoit la ville. Et promettoit de rechief audit Seigneur sur sa foy & sur son honneur de tenir ce quil luy avoit promits & quil neust doubte du contraire, & sil navoit assez de navires pour porter ses gens & son bien quil luy en bailleroit des siens. Et lartillerie qui estoit acoustumee destre aux navires de la Religion quil la feroit delivrer. Quant au regard de la requeste du peuple dist quil feroit eslongner son camp & que ceulx qui vouldroient demourer dentre eulx seroient bien traictez & ne payeroient droit nesung de cinq ans, ne seroit touche a leurs enfans, & quil vouldroit sen aller dedans le terme de troys ans quil sen allast a son plaisir, & en la bonne heure.

Les parolles dudit Seigneur finies, nos Ambassadeurs prindrent conge de luy. Et sortis que furent nos gens demeurerent avec ledit Acmect Bascha pour avoir les lettres du contenu de la promesse dudit Seigneur, lesquelles furent depeschees, tant pour le Seigneur Grand-Maistre & ses Chevaliers, que pour le peuple. Les lettres despeschees furent delivrees a frere Passim, lequel les presenta au Grand-Maistre. Et touchant les gens du camp, ledit Bascha promist de rechief quil le feroit ainsi que ledit Seigneur avoit commande. Et se leverent dehors des tranchees : & sen alla partie des gens du camp ung mille ou environ loing de la ville. Et adonc ledit Bascha demanda de la part du Turcq : que le Grand-Maistre envoyast au camp en hostage xxv. Chevaliers, dont il y en eust deux de la Grand-Croix, & xxv. Citadins, & que ledit Seigneur envoyeroit seullement ung cappitaine avec troys ou quatre cens Genissaires pour garder la ville, puis que son camp estoit eslongne, & ainsi fut fait. Et oultre lesdictes promesses, le Turcq donna douze jours de terme pour nous preparer & partir de Rhodes,

Rhodes, lesquelles choses accomplies, nos Ambassadeurs sen retournerent, & feirent le raport au tresillustre Seigneur Grand-Maistre de de tout ce quils avoient fait & praticque avec le grand Turcq, & avec ledit Bascha. Et luy donnerent les lettres de saufconduyt pour sen aller seurement. Ledit Seigneur ordonna avec son conseil, les xxv. personaiges de la Religion, & les aultres de la ville. Et eulx ordonnez allerent au camp, la ou ils furent fort bien traictez, & gracieusement de toutes choses pour quatre ou cinq jours.

Sur ces termes dappoinctement, Farra Bascha vint de terre ferme au camp avec xiiii. ou xv. mille Genissaires, lequel par le commandement du Turcq estoit alle les jours paravant aux frontieres du pays du Sofy. Mais le grand Turcq adverty que les gens de son camp estoient descouraigez : & quils ne vouloient plus aller aux assaulx, avoit mande audit Bascha quil senvint en Rhodes avec ses gens, lesquels il deliberoyt faire mettre devant aux coups comme gens frais & non espoventez. Si lappoinctement neust este fait qui fut œuvre divine, & miracle evident quils ne vindrent avant lappoinctement, car se ils fussent venus paravant, il estoit de presumer que les choses fussent passees aultrement, & que dappoinctement ledit Turcq nen eust point cherche, toutesfoys Dieu la voulu ainsi, & na permis que le grand Turcq deffist ceste Religion. Mais sil plaist a Dieu, la perte de Rhodes sera la destruction du grand Turcq & de sa mauldicte secte, moyennant que les Princes Chrestiens se veullent accorder & faire quelque bon appoinctement, & apres le aller trouver jusques en son pays.

Deux ou trois jours apres la venue dudit Bascha, ses Genissaires & les aultres du camp peu a peu se approcherent de la ville, & a la fin entrerent tous dedans le v. jour des xii. jours a nous donnez pour nous en aller, & rompirent le terme que le Turcq nous avoit donne. Si ce fust par son commandement ou des Baschas je nen scay rien. Toutesfois il est bien de presumer que les cappitaines le vouloient ainsi : neanmoins il ny eut espee tiree contre nous, il est vrai que aulcuns eurent quelques coups de baston, & porterent quelque foix par force. Et entrerent lesdits ennemys par force dedans les maisons du chasteau & de la ville, & prindrent ce quils peurent ou voulurent, & despouillerent beaucoup de nos gens en chemise, & leverent les espees & aultres armes a ceulx qui en portoient, & en conclusion feirent bien leur besongnes par tout.

Apres avoir fourrage les maisons, ils entrerent dedans les Eglises, & pillerent ce quils trouverent, & ny eut crucifix ny ymage de nostre Dame, ny daultres saints qui demeurast entiere. Puis apres avec grande inhumanite allerent dedans lhospital des poures malades que on dit lenfermerie, & prindrent toute la vaisselle dargent en quoy on les servoit. Et les levoient de leur lict, & chassoient dehors aulcuns avec coups de baston. Et gecterent ung de nos Chevaliers des galleries a bas, lequel mourut. Ce cruel acte faict, lesdictes canailles allerent

dedans leglise de sainct Jehan & desenterrerent les corps daulcuns Grands-Maistres qui avoient belles sepultures, & chercherent sils avoient tresor avec eulx. Apres en la ville forcerent aulcunes femmes & filles a marier, & prindrent par force tous ceulx qui avoient este baptisez, qui estoient Turcqs, premierement, fussent garsons, ou hommes: ou femmes: & les enfans diceulx aussi, & les porterent tous en Turquie, qui a este la perte de plus grande importance, & de plus de dommage que pas une des aultres.

Un jour ou deux apres lappoinctement fait Acmet Bascha vint a la bresche Despaigne parla avecques le Grand-Maistre, & apres avoir parle a luy de plusieurs choses, ledit Bascha luy dist que le grand Turcq avoit voulente de le veoir, & de parler a luy. Et pource il len advisoit & conseilloit de y aller. Ledit Seigneur le lendemain de Noel alla au pavillon du grand Turcq pour le visiter, pour estre plus asseure de sa promesse, auquel ledit Turcq feit bon & gracieulx recueil, & lui feist dire par le truchement, que la fortune a luy advenue, & que de perdre villes & seigneuries, cestoit choses commune & usitee. Et que il ne sen donnast trop de melancholie. Et quant a sa promesse quil ne se souciast de riens & quil neust paour davoir desplaisir en sa personne, mais que sans nulle doubte il sen yroit avec sa compaignie. Sur ces parolles ledit Seigneur le mercya & print conge de luy.

Deux ou trois jours apres le grand Turcq monta a cheval & vint voir les tranchees & la bresche Despaigne, & puis alla veoir la tour sainct Nicolas. Et en sen retournant entra dedans la ville, & passa par dedans le palais pour veoir le Seigneur Grand-Maistre. Et entre que fut en une salle ou les Grands-Maistres avoient accoustume de manger, il demanda ou estoit le Grand-Maistre, & dist que on le feist venir. Et ny avoit avec luy que deux personnes seullement: cestassavoir Acmet Bascha & ung jeune homme quil aymoit: & ne voulut que aultres gens y entrassent. Et quand ledit Seigneur Grand-Maistre fut venu il luy feist dire en grec par ledit Bascha quil neust pensement de rien, & quil feist ses affaires a loysir, & sil ne suffisoit du terme quil luy avoit donne pour se despescher quil en donneroit davantage tant quil vouldroit. Ledit Grand-Maistre le mercya, & dist seulement quil luy pleust tenir sa promesse. Le grand Turcq respondit quil la tiendroit & quil ny auroit faulte aulcune quil sen allast sans avoir desplaisir de personne. Ce propos finy le grand Turcq sortit du palais & alla en leglise de sainct Jehan, puis monta a cheval, & descendit du long de la grant rue du chasteau tirant a la marine: & passa par la place. Et sortant par la porte du Cosquino sen retourna en son pavillon.

Voyant un chascun les forces extortions faictes incessamment par les ennemys il ne se trouva celluy qui ne travaillast a soy despescher & faire porter si peu quil avoit dedans les navires pensant quil y feust plus seur. Toutesfois la faulce canaille gens inhumains & pleins davarice venoient de rechief dedans les navires: & prenoient par force tout cequils povoient attraper. Et neust este que on allast vers le cap-

pitaine Acmet Bascha linformer des maulx & force que faisoient ses gens. Lequel manda incontinent dedans les navires personnages dauctorite pour garder telles violences il ne nous fust rien demeure. Ledit Bascha feist aussi donner a tous les navires victuailles necessaires par commandement du grand Turcq. Avec ce consentit que on emportast lartillerie qui estoit accoustume estre dedans les navires. Toutesfois pour la briefvete du temps qui nous surprint, cestassavoir pource que le grand Turcq debvoit partir de Rhodes dedans deux jours pour sen retourner en Constantinople pour bon respect on laissa a charger toute lartillerie qui faisoit besoing & print on seulement quelques pieces, & ne pensa lon a aultre chose sinon a partir de la: avant que le grand Turcq sen allast, pour paour que ses gens ne nous feissent quelques mauvais tours.

Le premier jour du moys de Janvier le tresillustre Seigneur Grand-Maistre apres disner monta a cheval & sen alla devers le grand Turcq pour prendre conge de luy. Lequel lui dist quil sen allast en bonne heure & bon voyage. Et lui fist faire un autre saufconduyt pour porter avec luy par mer, pour passer plus seurement, si davanture il rencontroit en son chemin aulcuns navires des siens. Cela fait ledit Seigneur Grand-Maistre le mercia & print conge de luy, & sen vint embarquer en ses gallees & se tyra dehors du port ung peu devant la nuyt. Puys environ neuf heures au soir ledit jour il se mist en chemin pour faire son voyage. La grosse nef aussi incontinent serpast les ancres & se partit du port: & pour se avancer laissa deux de ses ancres dedans le port. Les aultres navires aussi de la compaignie sortirent apres & tirerent tous le chemin de lisle de Candie. Et le cinquiesme dudit moys ladicte nef arriva en une place de ladite isle & partie des aultres navires avec elle. Et puis entra le septiesme jour dedans le port de Scitie, les galleres pour avoir eu maulvais vent, tarderent plus que les navires, mais a la fin arriverent en ung port nomme Espine longue en ladicte isle, depuis sen allerent a Castel principalle ville de Candie la ou estoit le general de la Seigneurie de Venise nomme messire Domingo Trivisan. Lequel General avec le Duc de Candye & le surplus des Seigneurs de la ville allerent a la marine pour recueillir ledit Seigneur Grand-Maistre, & le receurent avec gros honneur & courtoysie, & le conduirent jusques en son logis. Ledit Seigneur arrive incontinent feist calfatter ses galeres & aultres navires de sa compaignie pour parachever son voyage. Et entretant que les navires sacoustroient journellement il despeschoit ses affaires, & advisa le saint Pere & tous les Princes chrestiens de sa desfortune & que sa personne estoyt audit lieu de Candye remonstrant en peu de parolles les choses passees entre le Turcq & luy, en deliberation de les informer par Ambassadeurs plus au long arrive quil seroit en Sicile. Ledit General aulcuns jours apres larrivee dudit Seigneur Grand-Maistre a Castel, le alla visiter en son logis: & semblablement le Seigneur Grand-Maistre alla veoir le General en sa maison. Peu de jours apres

le General pour quelques nouvelles quil eut de la Seigneurie delibera de partir. Et avant son partement dist a dieu audit Seigneur Grand-Maistre, & luy presenta les gallees qui demouroient en Candye soubs la charge du providadeur. Et luy dist quil les print toutes ou partie pour laccompaigner tant que bon & necessaire luy sembleroit.

Party que fut le General le tresillustre Seigneur Grand-Maistre sembarqua dix ou douze jours apres, & alla surgir a la Frasquia a huyt mille de la ville : & attendit audit lieu le bon temps. Et quant il fut venu ledit Seigneur se leva avec les gallees, & les nefs quant & quant & commenca a faire son voyage pour aller en Sicile. Les nefs prindrent la haulte mer, & les gallees allerent terre a terre : & par chemin aulcuns navires par maulvais temps se departirent de ladicte grosse nef, & apres ces fortunes & maulvais temps quils eurent a la fin arriverent les ungs apres les aultres en Sicile en la ville de Messine, les gallees a loccasion du maulvais temps quelles eurent demourerent a venir apres les navires environ ung moys. A la fin les galleres arriverent audit lieu de Messine le dernier jour Davril.

Les tresillustre Seigneur Grand-Maistre vexe de melancholie & travaille de son long voyage, vestu sa personne de noir, & quasi toute sa compaignie entra dedans le port, & vint au pont pour descendre a terre. Adonc le Seigneur Hector Pignatello conte de Montelion Viceroy a lors de Sicile vint a cheval jusques audit pont avec lArchevesque de la ville, & tous les Barons & aultres Seigneurs dudit lieu, lesquels receurent ledit Seigneur fort honnorablement & courtoysement & le conduyrent tous jusques en son logis. Et ne fut pas sans pleurs & compassion que eurent tous ceulx de la ville voyant le bon Seigneur ainsi desole & avoir perdu son estat & seigneurie. Ledit Seigneur, apres avoir este aucuns jours a Messine eut plusieurs briefs de nostre sainct Pere le Pape Adrian fort gracieux, par lesquels il le confortoit & offroit & se offroit de le favorir & ayder envers les Princes chrestiens, pour luy faire avoir quelque lieu pour faire service a Dieu & a la chrestiente, comme il avoit fait le temps passe. Et luy manda ledit sainct Pere quil auroit plaisir de le veoir. Lequel comme vray filz dobedience, se departit de Sicile, & sembarqua sur la grosse nef & partit le xxii. jour de Juing pour sen venir a Civetre viellye attendre la ce que ledit sainct Pere & les Princes chrestiens commanderoient de sa religion. Party que fut ledit Seigneur de Messine, qui pour lors estoit infecte de peste, & par le chemin moururent deux ou trois personnes dedans ladicte nef, qui donna grande paour & doubte a toute la compaignie. Neantmoins graces a nostre Seigneur, & par evident miracle la chose ne se eschauffa point ny alla plus avant. Aussi lon feist force de prendre port pour eviter plus grant inconvenient, & nostre Seigneur nous donna ung petit vent a plaisir, lequel nous porta & meist en ung port a huyt mille pres de Naples nomme Baye. Et incontinent apres avoir eu la licence de descendre en terre par Messeigneurs de la Sanite de Naples. Ledit Seigneur descendit en terre & tous ses gens

pour esforer ladicte nef. Et pareillement les aultres navires. Et furent ordonnees gardes par ceulx de ladicte sanite, pour garder que nos gens pour quelque temps ne se meslassent avec ceulx dudit lieu, ou de Naples. Et aussi deputerent ung lieu pour le logement dudit Seigneur & de sa compaignie, & passasmes ainsi quinze ou vingt jours sans que ledit mal augmentast ou renouvellast graces a Dieu. Ceulx de Naples voyant que le mal ne procedoit plus avant, vindrent pratiquer avec nous & nous avec eulx. Le Seigneur Viceroy de Naples manda au Seigneur Grand-Maistre comme il auroit plaisir de le veoir, ladvisant comme il avoit commandement, & expresse commission de lEmpereur, de luy faire tout lhonneur & courtoisie quil luy seroit possible de faire. Et pource il deliberoit de le visiter ung jour. Le Grand-Maistre le mercya, & luy manda dire quil estoit trop loing, & quil prendroit trop de peine, mais quil yroit faire sa devotion a nostre Dame pie de grotte qui est lieu pres de la ville de Naples, & que la ils se pourroient veoir & parler ensemble. Laquelle chose fut faicte, & demourerent ensemble ung jour audit lieu. Et au soir apres soupper le Seigneur Grand-Maistre se mist sur ses gallees, & sen retourna a Baye. Et dudit lieu, apres y avoyr demeure vingt-quatre ou vingt-six jours, il partit avec ses galleres: & les naufs apres pour venir a Civette viellye terre dEglise. Les deux galleres de nostre sainct Pere vindrent trouver les nostres a monte Cercello, & accompaignerent le Grand-Maistre jusques dedans le port de Civette viellye par commandement du sainct Pere. Le cappitaine desdictes gallees voulut que ledit Seigneur Grand-Maistre entrast le premier dedans le port avec sa gallee. Ce quil ne voulut faire en facon du monde, mais suyvit la gallee du cappitaine, laquelle portoit lenseigne de nostre sainct Pere. Le Seigneur Grand-Maistre apres quil fut arrive au port. Apres disner descendit en terre, & ceulx de la ville le vindrent recueillir, & entra dedans la ville, & sen alla en son logis. Et incontinent despescha ung Chevalier nomme Chevrieres, & lenvoya devers nostredit sainct Pere pour le advertir de sa venue.

Troys ou quatre jours apres ladvertissement. Nostre sainct Pere envoya de Rome levesque de Conque, de la nation Espaignolle, homme de facon, & gravite pour visiter ledit Seigneur, & pour scavoir comme il se portoit: & sa compaignie aussi. Et lui offrit la ville, & quil y commandast comme en sa propre terre. Et quant il seroit un peu repose quil le manderoit venir a Rome: disant quil avoit bonne volente de le veoir & de parler a luy. Sur ces termes nostre sainct Pere le Pape tumba malade le VI. jour Daoust. Et a loccasion de sadicte maladie la venue a Rome dudit Seigneur Grand-Maistre fut retardee. Toutesfois environ la fin Daoust nostre sainct Pere se trouva mieulx, & luy manda quil sen vint. Et le premier jour de Septembre ledit Grand-Maistre entra dedans Rome. Et vint au devant de luy la garde du sainct Pere, & tous ceulx de sa maison. Le gouverneur de la ville avec tous les prelats estans pour lors a Rome allerent au

devant dudit Seigneur hors de la ville. Pareillement tous les Cardinaulx envoyerent leurs mulles avec leurs chapeaulx comme ils ont de coustume au devant de luy. Et apres que ledit Seigneur fut entre dedans la ville, le Duc de Sesses Ambassadeur de lEmpereur le vint rencontrer a camp deflour, & le conduyst jusques au palais, la ou ledit sainct Pere avoit ordonne que il fut loge pour luy faire plus dhonneur & pour parler plus souvent a luy.

Troys ou quatre jours apres que ledit Seigneur Grand-Maistre fut dedans Rome nostredit sainct Pere non delivre totalement de son mal, mais se trouvant ung peu allege lenvoya querir: & luy quatriesme entra dedans sa chambre: & avec grand reverence & humilite baisa le pied de nostredit sainct Pere. Lequel feit fort bon & gracieux racueil audit Seigneur Grand-Maistre, & lui dist de bonnes & aymables parolles: promettant de faire pour luy & sa religion ce quil feroit possible. Apres ces parolles dictes, ledit Seigneur Grand-Maistre remerciant nostre sainct Pere se retira en sa chambre, & depuis ceste heure la ne parla a luy, car ledit Seigneur se empira en sorte telle, que a sept ou huyt jours apres il mourut.

Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre non oisif ny endormy aux affaires de sa Religion despescha les Ambassadeurs quil avoit paravant ordonnez pour aller devers Lempereur, cestassavoir le prieur de Castille Don Diego de Tolede de la maison Dalbe, & frere Gabriel Martinengo baillif de sainct Estienne avec luy, lesquels se embarquerent a Civette viellye pour leur voyage en Espaigne. Les jours par avant aussi ledit Seigneur Grand-Maistre avoit despesche les Ambassadeurs pour le Roy de France. Cestassavoir le Prieur de sainct Gilles, frere Preian de Bidoux & le dessusdit frere Passim avecques luy. Et pour le Roy Dangleterre le Seigneur Tricoplier, frere Guillaume Onaston, & avecques luy ung Chevalier Angloys. Apres que furent faicts les obseques de nostredit sainct Pere trespasse. Les Seigneurs Cardinaulx entrerent en conclave le premier jour Doctobre. Et fut chief & cappitaine pour garder la porte du conclave, ledit Seigneur Grand-Maistre & plusieurs Prelats & Evesques qui furent ordonnez avecques luy pour assister a la garde porte dudit conclave comme est de bonne coustume. Les Seigneurs Cardinaulx demourerent en conclave XLVIII. jours avant que lelection fust faicte. Et le cinquantiesme jour apres, qui estoit le dix-neufiesme jour de Novembre fut pronunce Pape reverendissime Monsieur, monsieur le Cardinal Julius de Medicis cousin germain du Pape Leon dixiesme. Et fut porte ledit jour en pontificat dedans leglise sainct Pierre selon la cerimonie accoustumee. Et le vingtsixiesme jour du moys fut couronne au lieu usite avec grand allegrie & joye dung chascun, esperant que par sa prudence & vertu & bonne voulente mettra tranquillite, paix & amour entre les Princes chrestiens, & generalement a toute la chrestiente, de quoy avons bien besoing: voyant les ennemys de jour en jour prosperer & gaigner sur les Chrestiens. Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre accompaigna nostredit

saint Pere en leglise sainct Pierre & aussi au Couronnement, puys alla baiser le pied de sa Sainctete, en luy recommandant sa poure & desolee Religion. Ledit sainct Pere luy fist fort gracieuse & aymable responce disant, que en tout ce qui seroit en sa puissance, il ayderoit, favoriseroit & maintiendroit ladicte Religion. Et les privileges dicelles, considere & se souvenant bien que dicelle il avoit porte lenseigne in minoribus. Et pour conclusion dist quil ne permettroit point que de son regne ladicte Religion vint a moins ou perdition. Ledit Grand-Maistre en toute reverence & humilite remercia sa Saintete. Puys luy requist que son plaisir fust de luy donner audience publicque: pour narrer sommairement a sa Sainctete & a tous ses reverens Messeigneurs du sainct College les choses passees au siege de Rhodes. Et en quelle maniere il a rendu sa ville de Rhodes au Turcq pour sa descharge. Non obstant que sa Sainctete & plusieurs aultres Seigneurs en estoyent bien informez. Laquelle requeste le sainct Pere luy octroya, & passerent aulcuns jours: puys apres le dix-huytiesme jour de Decembre laudience luy fut donnee en consistoire. Et se presenta ledit Grand-Maistre en toute reverence, cest a dire a genoulx luy & tous ceulx de sa compaignie, tant Prieurs, Baillifs, que Commandeurs, & Chevaliers. Et adonc pour & au nom dudit Seigneur & sa religion frere Thomas Guichard Rhodiot Visschancelier dudit Ordre portant la croix, homme treseloquent & des plus scavans en lart de Oratoire qui se treuve aujourdhuy selon son aage de vingt-cinq a vingt-six ans, feist une oraison elegante & aornee audit consistoire. Laquelle contenta tant la sainctete de nostre sainct Pere & tous les Seigneurs du college que merveille. Ladicte oraison finie, le Grand-Maistre & tous nous aultres de sa compaignie baisasmes le pied de nostredit sainct Pere.

Ladicte oraison est Imprimee en ceste ville de Paris.

Aulcuns jours apres, ledit Seigneur Grand-Maistre voyant avoir despesche laffaire principal pourquoy il estoit venu par devers le [illegible] pape Adrian, lequel il mist en execution avec cestuy cy pour Iacq[illegible]nt intervenu, pensa de se retirer & sa compaignie en quelque lieu de lEglise pour non desplaire aux Princes estans en grands dissentions & inimitiez. Et trouva par son conseil que la ville de Viterbe estoit la plus commode & propice selon le temps pour y faire sa demeure, en attendant que les choses se changeassent, & que les Princes vein[illegible]ent en quelque bon appoinctement, pour obtenir apres ung lieu duysant & convenable pour exercer les armes contre les ennemys de la foy chrestienne selon que ses predecesseurs & luy ont tousiours faict, inferant que si Rhodes estoit perdue que la Religion, c'estassavoir sa personne & Chevaliers nestoient point perdus, ny le bon vouloir venu a moins, mais plus grand que jamais de faire chose a la louenge de Dieu, & augmentation & honneur de la Chrestiente. Cependant ledit tresillustre Seigneur Grand-Maistre requist a nostre sainct Pere luy

vouloir prester ladicte ville de Viterbe pour y faire luy & son convent residence. Ce que la saincteté du sainct Pere luy octroya. Et luy donna jurisdition & auctorite de faire & commander audit lieu comme feroit sa personne propre. Ledit Seigneur Grand-Maistre en toute reverence & humilite remercia nostredit sainct Pere le Pape, luy recommandant sa povre religion, le suppliant la vouloir maintenir & garder. Et sur ces parolles print congie de sa Sainctete. Et partant de Rome le vingt-cinquiesme jour de Janvier se retira a Viterbe avecques toute sa compaignie. Et fut receu des Seigneurs gentils hommes & Citadins dudit lieu avecques grand honneur & courtoysie & avecques grande allegrye du peuple en general & particulier.

Finis coronat opus.

Cy fyne Lhistoire & Prise de la noble & ancienne Ville & Cite de Rhodes. Faicte & composee par noble & excellent Chevalier frere Jacques Bastard de Bourbon. Et par ycelluy nagueres Corrigee, Recogneue, & Augmentee tout selon le vray. Imprimee par le commandement dudit Seigneur. Lan Mil cinq cens vingt & sept, le premier jour Doctobre.



CATALOGUE

CATALOGUE DES FRERES CHEVALIERS ET SERVANS D'ARMES,

Qui en 1522 se trouverent aux Revues qui furent faites par le Grand Commandeur & les Chevaliers d'ell' Aguila, Veston, Balin, d'Aubin, Ricard, Chalant, Marquet & Iscelin, Commissaires à ce députés, pour se préparer à la défense de Rhodes, sous le Grand-Maître de Villiers-Lisle-Adam.

De la Langue de Provence.

Frere Boniface d'Aluies.
Fr. Bernard de Bedons.
Fr. Philippe Broch.
Fr. Guiot de la Valette dit Parisot.
Fr. Jean Magnan.
Fr. Antoine de Villeneufve dit Spinosa.
Fr. Boniface Flotte.
Fr. Bernard Castagnet.
Fr. Gilles de la Roque.
Fr. Philippe Vento.
Fr. Pierre de Monlaur.
Fr. Jean de la Valette dit Parisot, qui fut depuis Grand-Maître.
Fr. Gerault de Golart.
Fr. Antoine de Castellane.
Fr. Estienne de Lioncel.
Fr. Bernard Schaès.
Fr. Estienne de Villeneufve.
Fr. Poncet de Spondigliac.
Fr. Pierre de Villeneufve.
Fr. Jacques de Felix.
Fr. Henry Manslea.
Fr. Louis Piram.
Fr. Jean Berton.
Fr. Ives de Piram.
Fr. Gaspard de la Palue.
Fr. Jean Bretin.
Fr. Gotier de Bordilles dit Mentances.
Fr. Antoine de Pelegua.
Fr. Antoine Jamey.
Fr. Pierre de Baulac dit Trébon.
Fr. Georges de Busquet dit Brelac.
Fr. Pierre Janis.
Fr. Pierre d'Esparbes-Lussan.
Fr. Jean de Saint-Martin.
Fr. Bertrand de Roset.
Fr. Guyot de Salles.
Fr. Pierre de Gozon-Melac.
Fr. Jean de Buzet.
Fr. Jean de Toges-Noillan.
Fr. Ange Baudement.
Fr. Matthieu de Vintimille.
Fr. Gaspard de Castelane.
Fr. Louis de Vezch.
Fr. Paschal Broch dit Girault.
Fr. Nico'as de Paci.
Fr. Pierre Dupuis.
Fr. Poncet de Balaguier.
Fr. Dominique d'el Pozzo, ou Dupuy.
Fr. Jean de Panas.
Fr. Baltasar Guiette.
Fr. Antoine de Menas.

De la Langue d'Auvergne.

Fr. Antoine de Grolée dit Passim.
Fr. Philippe de Vilanes.
Fr. Charles Brui de Parente.

Fr. Pierre Dumont.
Fr. Philippe de Ciande.
Fr. Jacques de Bofferegl.
Fr. Antoine le Groyn dit Ville-Bouche.
Fr. Jean Tomaffin.
Fr. Jean de Grolée.
Fr. Claude Chalant.
Fr. Louis Barel.
Fr. Jean Loup.
Fr. François de la Choglia.
Fr. Antoine de la Ligue.
Fr. François Dupuy dit Vatan.
Fr. François de Ciovens dit Bloch.
Fr. Jacques de la Barge.
Fr. Briantgrive.
Fr. Gabriel de Leftau.
Fr. Claude de la Motte.
Fr. Theaude d'Aultung.
Fr. Jean Belum.
Fr. Georges de Vanzeles.
Fr. Jean Peret, dit Vienne.
Fr. Jean la Forefts.
Fr. Guillaume de Ciabanolles.

De la Langue de France.

Fr. Philippe Carleau.
Fr. Philippe Petit.
Fr. François de Succeule.
Fr. Jean de Confchefac.
Fr. Pierre de Reale.
Fr. Jean d'Anale.
Fr. George Cortignon.
Fr. George Morrier.
Fr. Marc le Cornu.
Fr. Jean de Licques.
Fr. Gabriel de Lufanne.
Fr. Jean de Monteaux.
Fr. Charles de la Barre.
Fr. François du Palais.
Fr. Olivier de Briffac.
Fr. Joachim de Beuvan, dit la Beffiere.
Fr. Pierre le Noncourt.
Fr. Eutrope de Carlieres.
Fr. Triftan de Stretel.
Fr. Guillame Bataille.
Fr. Charles d'Aprefmont.
Fr. Jean de Saint-Guillin.
Fr. Pierre Picart.
Fr. Antoine de Lion.
Fr. Joachim de Cluis.
Fr. Jacques Baudet.
Fr. Amedée Pinffon.
Fr. Jacques de la Fon-le-bon.
Fr. Pierre Quartier.
Fr. Charles le Sart.
Fr. Claude de la Sangle, depuis Grand-Maître.
Fr. Jacques de la Bierne.
Fr. Jean du Chier.
Fr. Jean Cortignon.
Fr. Philippe de Viron.
Fr. Joachim de Mortemar.
Fr. Adrien de Saint Phale.
Fr. Pierre Spifame.
Fr. Marc de Vieux-Maifon.
Fr. Gilbert Combault.
Fr. Louis d'Obeterre.
Fr. Antoine Quiret.
Fr. Jean d'Omieres.
Fr. Pierre Daumont.
Fr. Mathurin de la Broffe.
Fr. Artus de Golart.
Fr. Antoine du Bois.
Fr. Joffe de Baliud.
Fr. Pierre Pitoys.
Fr. Claude Lucas.
Fr. Louis de la Vallée.
Fr. Denis de Vieux-Chatel.
Fr. Antoine de Carini.
Fr. Chriftofle d'Anfienville.
Fr. Jean Potier.
Fr. Florent Givreau.
Fr. Pierre Thiuft.
Fr. Emeri de Bonnaire.
Fr. Claude Guiles.
Fr. Denys Botoneau.
Fr. Michel Forben.
Fr. Jean Dupuis.

De la Langue d'Italie.

Fr. Louis Provana.
Fr. Gabriel Semiomo.
Fr. Baptiste Spinola.
Fr. François Romagnano.
Fr. Gaspard Bressone.
Fr. Georges de Montafia.
Fr. Hierome Ajazza.
Fr. Charles Begiamo.
Fr. Pierre-Jean Malvezzi.
Fr. Nicolas de Marchesi Dancisa.
Fr. Barthelemi Beccuti.
Fr. Jean-Antoine Turcietto.
Fr. Barthelemi Spinola.
F. Georges Vagnone.
Fr. Antoine Castiglione.
Fr. Augustin Avogadro.
Fr. Philippe Féa.
Fr. Georges du Mont.
Fr. Baptiste Schittese.
Fr. Barthelemi Invives.
Fr. Boniface de la Morée.
Fr. Scipion Parente.
Fr. Jacques Vasco.
Fr. Philippe de Savoye.

Fr. Louis Balbiano.
Fr. Philippe Pilli.
Fr. Thomas Gregoire.
Fr. François Narro.
Fr. François Nibbia.
Fr. Jean-Antoine Pescatore.
Fr. François Canco.
Fr. Jacques Doria.
Fr. Louis de Castagnole.
Fr. Jean-Antoine Solurs.
Fr. Marc-Antoine Avogadro.
Fr. Thomas de Montafia.
Fr. Caliste de la Luserne.
Fr. Prosper Dancia.
Fr. Jean Mossa.
Fr. Augustin de Vintimille
Fr. Jean Marie Inviciati.
Fr. Alphonse Rodrigues de Madrigal.
Fr. Baptiste Ursin.
Fr. Alexandre Macedonio.
Fr. François Ajazza.
Fr. Roland de Piobes.
Fr. Conrard de Vagnone.

De la Langue d'Arragon, Catalogne & Navarre.

Fr. Hugues Copones.
Fr. Michel Arengo.
Fr. Jeannot de Villatorta.
Fr. Vendura Coscon.
Fr. Bernard de Marquet.
Fr. Onuphre de Monsuar.
Fr. Berenger Gliori.
Fr. Alphonse de Mur.
Fr. Michel Doreglies.
Fr. Jerôme Davier.
Fr. Gabriel-Jerôme Rafaello.
Fr. Onufre Montalto.
Fr. Alaman Dalmain.
Fr. Pierre Seldam.
Fr. Jean Chultes.
Fr. Thomas Sesala.
Fr. Dom Honoré de Mendozza.
Fr. Jerôme Ferrera.

Fr. Fernand-Peres de Varais.
Fr. Louis Sobraris.
Fr. Martin-Jean de Cherere.
Fr. Louis de Villeneufve.
Fr. Beni Michel Sacat.
Fr. Dom Louis de Gorea.
Fr. Jerôme de Pampelone.
Fr. Calceran Pegera.
Fr. Jean François Forchet.
Fr. Jerôme Coscon.
Fr. Jerôme Augustin.
Fr. Jerôme d'Aldouera.
Fr. Garcia Cortez.
Fr. Lopez Cerdan.
Fr. Laurent de Confolions.
Fr. Jerôme Puge d'Orfela.
Fr. Pierre Fernandez de Felices.
Fr. Michel Villano.

Fr. Michel Cozida.
Fr. Jean de Rozanes.
Fr. Jean de Monfuart.
Fr. Bernard Desplera.
Fr. Christolphe Frontin.
Fr. Jean de Corberan.
Fr. Louis Salzedo.
Fr. Louis de Montalte.
Fr. Jean Amat.
Fr. Ambroise de Villanova.
Fr. Pierre Sesala.
Fr. Martin de Barospe.
Fr. Jean de Marimont.
Fr. Michel de Sagues.
Fr. Laurent Palau.
Fr. Antoine de Sanctes.

De la Langue d'Angleterre.

Fr. Jean Ranson.
Fr. Guillaume Tuest.
Fr. Nicolas Usel.
Fr. Gilles Rosel.
Fr. Thomas Remberton.
Fr. Oét de Montselli.
Fr. Jean Sory.
Fr. George Emer.
Fr. Nicolas Ruberti.
Fr. Georges Asfelz.
Fr. Michel Roux.

De la Langue d'Allemagne.

Fr. Philippe Felin.
Fr. Jean Pichiofort.
Fr. Lop de Monsmestre.
Fr. Conrard Slicter.
Fr. Loup de Pernanza.
Fr. Julien Rays.

De la Langue de Castille & de Portugal.

Fr. Philippe Alphonse.
Fr. Fernand Soler.
Fr. Antoine de Cardenas.
Fr. François Farfan.
Fr. Dom Alfonse de Tolede.
Fr. Baltar Pinto.
Fr. Antoine de Bretto.
Fr. Consalues Cervantes.
Fr. Jean d'Almaras.
Fr. Georges de Ragugio.
Fr. Christolphe Brociero.
Fr. Sebastien de Fana.
Fr. Pierre Vasquez.
Fr. Georges Correa.
Fr. Louis de Velasco.
Fr. Diego de Torrez.
Fr. Galgor de Quinrones.
Fr. Gaspard de Lorenzana.
Fr. Louis de Cardenas.
Fr. Dom Jean de Vinero.
Fr. Ferrand Codinges.
Fr. Alvare Farfan.
Fr. Pero Nome.
Fr. Antoine Vivero.
Fr. Alvare Romero.
Fr. Ferrand de Bracamonte.
Fr. Dom Philippe Darilitano.
Fr. Diego Manrique.
Fr. Gil de Barbosa.
Fr. Antoine d'Almeïda.
Fr. Diegonti Nunnez.
Fr. Aries Maldonado.
Fr. Dom Martin Dacugna.
Fr. Jerôme de Cayés.
Fr. Sancho Nunnez d'ell'Aguila.
Fr. Pierre Nunnez d'ell'Aguila.
Fr. François de Valdez.
Fr. Jean Aries.
Fr. Dom Charles Dariliano.
Fr. Dom Alfonse Enriquez.
Fr. Ferran de Mara.
Fr. Louis de Torriense.
Fr. Martin de Vilalbos.
Fr. Diego Dalmarez.
Fr. Pierre Tessiera.
Fr. Dom Philippe Dariliano.

Fr. Tristan Gomez de Olivier.
Fr. François Suarez.
Fr. Jean Daragufo.
Fr. Henry Perrera.
Fr. François Rebelo.
Fr. Antoine d'Acugna.
Fr. Dom Diegue de Castro.
Fr. Consalue de Medina.
Fr. Ferrand de Torrez.
Fr. Christolphe Zernache.
Fr. Alphonse de Steniga.

Outre tous ces Chevaliers qui passerent en reveue, il y en avoit encore treize destinez pour la défense de la Tour de saint Nicolas.

SÇAVOIR :

Le Commandant, Frere Louis du Erlianor.
Fr. Joachim Cortez.
Fr. Jean Landreneu.
Fr. Baptiste de Luans.
Fr. Jean de Baron.
Fr. Marc Vergenu.
Fr. Pierre Panatier.
Fr. Jean Punyer.
Fr. François Buet.
Fr. Jean de Villers.
Fr. François de Lion.
Fr. François Rosen.
Fr. Estienne de Vonfeles.

TABLE

Des Matieres contenues dans le second Volume.

A

C

D

E

F

T

V

Fin de la Table.





